



HAL
open science

Pratiques et moments touristiques des Tunisiens et des Maghrébins dans la métropole de Tunis

Wadie Othmani

► **To cite this version:**

Wadie Othmani. Pratiques et moments touristiques des Tunisiens et des Maghrébins dans la métropole de Tunis. Géographie. Université d'Angers, 2018. Français. NNT : 2018ANGE0032 . tel-02155324

HAL Id: tel-02155324

<https://theses.hal.science/tel-02155324>

Submitted on 13 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE / SOCIETES

BRETAGNE / TEMPS

LOIRE / TERRITOIRES

UNIVERSITE / SOCIETES

BRETAGNE / TEMPS

LOIRE / TERRITOIRES



THESE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITE D'ANGERS
COMUE UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

ECOLE DOCTORALE N° 604
Sociétés, Temps, Territoires

Par

Wadie OTHMANI

Pratiques et moments touristiques des Tunisiens et des Maghrébins dans la métropole Tunis

Thèse présentée et soutenue à Angers, le 20/12/2018
Unité de recherche : ESO 6590
Thèse N° :

Rapporteurs avant soutenance :

Najem Dhaher Maître de conférences HDR, École nationale d'architecture et d'urbanisme
Nicolas BERNARD Maître de conférences HDR, Université de Bretagne Occidentale

Composition du Jury :

Président :	Prénom Nom	Fonction et établissement d'exercice (9) (à préciser après la soutenance)
Examineurs :	Sébastien Fleuret	Directeur de Recherche, Université d'Angers ESTHUA
	Nathalie Carcaud	Fonction et AGROCAMPUS OUEST

Dir. de thèse :	Philippe Violier	Professeur des Universités, Université d'Angers ESTHUA
Co-dir. de thèse :	Hichem Rejeb	Professeur des Universités, Institut Supérieur Agronomique de Chott Mariem



المدرسة الوطنية للهندسة المعمارية والتعمير
ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME



**Pratiques et moments touristiques des Tunisiens et des
Maghrébins dans la métropole Tunis**

Remerciements :

Cette thèse est le résultat d'un travail collectif dont plusieurs personnes ont participé à différents degrés d'implication. Je tiens à remercier celles qui m'ont aidé dans l'élaboration de cette thèse au travers les paragraphes qui suivent. C'est grâce à elles que j'ai pu mener ce travail à son terme et je leur suis reconnaissant. Toutefois, il m'est très difficile de remercier tout le monde, je m'excuse donc par avance auprès de celles et ceux que je n'ai pas cités.

Je tiens à remercier chaleureusement le corps encadrant de ma thèse, à savoir monsieur Philippe Violier, Professeur des Universités à l'Université d'Angers (France) et monsieur Hichem Rejeb, Professeur des Universités à l'Université de Sousse (Tunisie). Tous les deux m'ont encadré tout au long de cette thèse et m'ont fait partager leurs brillantes intuitions. Je leur suis particulièrement reconnaissant pour leur humanité, leur gentillesse, leur disponibilité permanente et pour les nombreux encouragements qu'ils m'ont prodigués. Il m'est impossible d'oublier les Professeurs Teodor Tiplica et Gilles Hunault, toutes nos discussions et leurs conseils ont été précieux concernant la partie statistique de la thèse.

Ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien des deux Universités auxquelles je suis affilié, à savoir l'Université d'Angers et l'Université de Sousse. La première pour son encadrement sur les plans académique et professionnelle; la deuxième pour son encadrement et son soutien financier dans le cadre de deux bourses de mobilité perçues. Ces deux temples sont représentés respectivement par les établissements suivants : le collège doctoral de l'Université d'Angers ; l'UFR ESTHUA, Tourisme et Culture et l'ISA Chott Mariem ; et les laboratoires : ESO-Angers et UR13 AGR 06.

Je tiens également à remercier les établissements dans lesquels j'ai enseigné (et enseigne toujours pour le dernier), cela m'a apporté beaucoup de maturité et un certain recul relatif au traitement du sujet de ma thèse. Ces établissements sont représentés par mes interlocuteurs que je remercie infiniment d'avoir cru en moi et de m'avoir offert cette opportunité : Philippe Violier, doyen de l'UFR ESTHUA, Tourisme et Culture ; Marie Connac, responsable du Bachelor in Tourism and Hospitality au sein de la Sup De Co La Rochelle ; et Anthony Simon, doyen de l'UFR Temps et Territoires au sein de l'Université Lumière Lyon 2 dans laquelle j'exerce en tant qu'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.).

Ce travail n'aurait pas pu être mené à bien sans la disponibilité et l'accueil chaleureux que m'ont témoignés : les corps académique et administratif du laboratoire ESO au sein de ses

différents sites (Angers, Caen, Le Mans, Nantes et Rennes), Le corps enseignant de l'UFR ESTHUA : Professeur Philippe Duhamel, Professeure Sandra Camus, Professeure Véronique Mondou, Professeur Christophe GUIBERT, Professeur Vincent Coëffé, Professeur Benjamin Taunay, Professeure Hélène Pébarthe-Désiré, et bien d'autres. Le corps administratif de l'UFR ESTHUA : Mme Laurence Lépicier, Mme Sylvie Durand, ainsi que l'ensemble du personnel. Mme Sabah ben hlima de l'Université de Sousse, je vous remercie à votre tour pour votre professionnalisme et votre humanité.

Mes remerciements concernent également les relecteurs de ma thèse : monsieur Belgacem Hermassi et surtout Louise Pierre. Cette dernière, chère amie, m'a apporté un plus autant sur les plans académique qu'humain.

Au terme de ce parcours, j'ai une pensée à l'égard de celles et ceux qui me sont chers et que j'ai quelque peu délaissés durant ces quatre dernières années pour mener à bien cette thèse. Leurs attentions et encouragements m'ont accompagné tout au long de ces années, je les remercie. Je suis redevable à mes parents, Ezzeddine Othmani et Baya Aouaitia Othmani et ma grande sœur Ilhem, pour leurs soutiens moral et matériel et leur confiance indéfectible dans mes choix. Enfin, j'ai une pensée à ma famille élargie : du côté paternel comme pour celui maternel.

Sommaire :

Remerciements

Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Partie I : Enjeux de la these et demarche methodologique : la Tunisie du tourisme international au tourisme des Maghrebins

CHAPITRE 1 : LA TUNISIE SAISIE PAR LE TOURISME INTERNATIONAL

- 1.Émergence du tourisme en tunisie : une volonté de l'état après l'indépendance
- 2.Développement du tourisme en tunisie
- 3.Mesures de résilience du secteur touristique tunisien

CHAPITRE 2 : MAIS ENTRE-TEMPS, QUANT EST-IL DE LA CROISSANCE DU TOURISME TUNISIEN ET MAGHREBIN !...UN PHENOMENE NON VU ?

- 1.Apparition du tourisme intérieur en tunisie : entre théories et réalités statistiques
- 2.La mobilité des tunisiens : probable informateur sur l'historicité du motif touristique ?
- 3.Séjours des tunisiens et des maghrébins en hôtels en tunisie

CHAPITRE 3 : L'ENJEU DE LA THESE

- 1.La démarche méthodologique de la thèse
- 2.Raisons du choix du terrain
- 3.Méthodes utilisées pour la reconnaissance des pratiques mobilitaires des maghrébins à tunis
- 4.Les pratiques des maghrébins à tunis

Partie II : le fonctionnement de Tunis

CHAPITRE 4 : LA PORTE D'ENTREE DANS L'ESPACE TUNISIEN POUR LA MOBILITE TOURISTIQUE DES MAGHREBINS

1. Vers une construction du concept central tourist district (cdt) dans le cas de la métropole Tunis

2. Exemple de quartiers abritant une population maghrébine dans la métropole Tunis

CHAPITRE 5 : LES CIRCULATIONS : VILLES VISITEES

1. Rapports touristiques entre villes tunisiennes et nationalités maghrébines

2. L'âge et le sexe : facteurs déterminants de l'attractivité des villes tunisiennes pour touristes tunisiens et maghrébins

CHAPITRE 6 : HABITER TOURISTIQUEMENT TUNIS

1. Modes d'hébergement des maghrébins durant un séjour touristique à Tunis

2. Stratégies d'hébergement touristique chez les maghrébins

3. Logiques d'hébergement chez les maghrébins lors d'un séjour touristique

4. Durées d'hébergement touristique chez les maghrébins

5. Raisons du choix d'hébergement touristique chez les maghrébins

6. Tableau de bord de l'hébergement touristique marchand chez les maghrébins

CHAPITRE 7 : CONSOMMER TUNIS

1. Détails méthodologiques

2. Critères de fidélisation des maghrébins à la destination Tunisie

3. Dépense moyenne pendant le séjour touristique

Partie III : Les pratiques touristiques des Tunisiens et des Maghrébins à Tunis

CHAPITRE 8 : VERS UNE THEORIE DU CAPITAL TOURISTIQUE A PARTIR DES PRATIQUES MOBILITAIRES DES TUNISIENS ET DES MAGHREBINS

1. Définition du capital touristique

2. Formes d'acquisition du capital touristique dans notre terrain d'étude

3. Théorisation du capital touristique

4. Mise en application de la théorie sur notre terrain d'étude

5. Le capital touristique dans sa forme négative

CHAPITRE 9 : DECOUVERTE DU PATRIMOINE IMMATERIEL : LA GASTRONOMIE

- 1.Mise en contexte général
- 2.Méthode mise en place
- 3.Territoire commun, culture culinaire commune
- 4.Mesure de la relation entre plats et lieux de restauration des maghrébins pendant un séjour touristique en tunisie

CHAPITRE 10 : LE REPOS BALNEAIRE

- 1.Autopsie des plages de Tunis
- 2.Se tenir sur la plage
- 3.Le rapport au corps : bain de sable, nudité, bronzage

CONCLUSION GÉNÉRALE

- bibliographie
- liste des figures
- liste des tableaux
- liste des photos
- liste des photos
- liste des annexes
- table des matières

Introduction générale

Le tourisme intérieur sait-il pratiqué bien avant le tourisme international ? « *Des Etats tels que le Mexique, Le Brésil ou l'Argentine possèdent d'importants lieux touristiques fréquentés par des touristes nationaux depuis longtemps* » (Éq. MIT, 2011 ; p. 158). C'est aussi ce qu'affirme l'OMT en parlant de l'ancienneté du tourisme interne dans de nombreux pays du Sud peu touristiques. « *Les lieux touristiques créés par les Européens étant fréquentés par élites locales comme en Palestine ou au Liban, où les élites arabes et juives se mêlaient aux Européens dans les stations balnéaires* ». (Éq. MIT, 2011 ; p 157).

Comparé au tourisme international, ce tourisme intérieur peut prendre d'autres formes, pratiques et appropriations de l'espace. C'est ce que souligne Christine Cabasset dans sa thèse de géographie : les touristes Indonésiens suivent des « *itinéraires conditionnés par un réseau familial et utilisant des petits hôtels et restaurants locaux, que les touristes étrangers ne fréquentent pas* » (Cabasset, 2000 ; p. 128). Dans ce sens, Musisi Nkambwe observe dans un article (1985), dans La Revue canadienne des études africaines que les nationaux au Nigéria préfèrent la visite des villes aux espaces naturels. L'exemple du Brésil donné par Nicolas Le Brazidec (2010) montre « *que les deux types de tourisme* » (national et international) « *se déploient de manière assez différenciée au sein du territoire brésilien* ».

Quant à Mohamed Berriane, il explique que le tourisme national marocain s'impose de plus en plus sur le territoire du pays, caractérisé par des pratiques propres aux touristes nationaux marocains :

« *Un flux touristique interne qui s'éloigne dans ses comportements et ses caractéristiques du tourisme international et s'adresse pour son hébergement à la location chez l'habitant ou au logement chez les parents et amis. Ces dernières structures d'hébergement recevaient 57 % des demandes au cours des années 1980 et il était de ce fait assez difficile de quantifier ce flux. Ce dernier illustre pourtant la grande diversité sociale des flux touristiques nationaux et le rôle d'entraînement que jouaient déjà à l'époque les émigrés marocains à l'étranger lors de leurs retours annuels au pays* » (Berriane, 2009 ; pp. 63-82).

Le concept du tourisme intérieur dans les pays du Sud reste encore peu documenté scientifiquement comme explique Christine Cabasset concernant l'exemple de l'Amérique latine. D'après elle, il serait indispensable de « *jeter des ponts entre des recherches sur le tourisme qui ignorent trop les potentiels du terrain latino-américain et des recherches sur l'Amérique-latine qui ignorent trop l'éclairage que pourrait apporter l'étude du tourisme* » (Raymond, 2004 ; pp. 7-10).

Qu'est-ce que le tourisme intérieur ? Nous trouvons une hypothèse utile pour comprendre le concept, dans l'ouvrage du Tourisme 1 qui explique que :

« Ce phénomène – l'accès au tourisme des populations non occidentales – est encore peu connu, notamment dans les pratiques mises en œuvre, mais on peut faire l'hypothèse que se combinent des formes d'imitation des modèles occidentaux et des formes inventées et davantage tributaires des cultures locales » (Éq. MIT, 2002 : pp. 203-204).

Cette hypothèse souligne les similitudes et les influences des pratiques touristiques sur/entre les différentes cultures du monde, phénomènes expliqués par la mondialisation. C'est ce qu'explique Philippe Duhamel dans ce passage en décrivant une scène sur une plage chinoise (plage de Qingdao) :

« Sur cette photographie on retrouve des postures, des tenues, des équipements connus : une femme s'abrite du soleil sous une tente, un homme assis en tailleur protège ses épaules à l'aide de son tee-shirt, une petite fille en maillot de bain vert porte bob, lunettes de soleil et brassards, un parasol Coca-Cola est ouvert sur la gauche, un poste de surveillance domine l'ensemble » (Duhamel, 2013 ; p. 18).

L'approche souligne aussi les différences que peut avoir le modèle du tourisme intérieur des populations non occidentales avec celui des populations occidentales. Une différence influencée par la culture autochtone de chaque pays :

« Si nous allons tous à la plage, nous ne la fréquentons pas de la même manière. [...] la personne debout au premier plan et revêtue d'une combinaison intégrale (appelée Lian Ji Ni en chinois, littéralement "bikini de visage") illustre une posture assez spécifique à la Chine et au monde asiatique : elle montre le rapport de ses populations au soleil et au bronzage. Ce dernier n'y est pas perçu comme un signe de beauté et de bonne santé » (Duhamel, 2013 ; pp. 18).

Cet exemple des pratiques touristiques des chinois sur le littoral en Chine reste un exemple très ponctuel malgré sa représentativité du point de vue du nombre des touristes chinois par rapport à la masse touristique des pays émergents. « *Ils seraient 300 à 400 millions selon les spécialistes, soit l'équivalent du tiers du flux touristique mondial* » (Duhamel, 2013). De ce fait, cette ponctualité est loin d'être une base solide pour vérifier l'hypothèse préalablement lancée.

Trois travaux de recherches approfondies se convergent et se croisent sur ce thème, ceux d'Isabelle Sacareau qui traitent du tourisme himalayen, les travaux de Mohamed Berriane auscultant le tourisme national au Maroc et la plus récente des trois, celle de Benjamin Taunay qui examine le tourisme intérieur chinois.

Isabelle Sacareau, comme l'explique Benjamin Taunay dans sa thèse, apporte une « *originalité* » qui « *consiste à inverser la proposition principale du modèle centre-périphérie, car les populations des pays du Sud sont également l'objet de mobilités dans le cadre touristique, et les pratiques qui s'ensuivent ne sont pas toujours de simples imitations de celles du Nord* » (Taunay, 2009).

Mohamed Berriane (2009), dans ces recherches pionnières dans la région Maghreb, démontre que le tourisme dans les pays en développement, comme le Maroc, ne se résume plus par la théorie de centre-foyers périphériques. Il s'est plutôt développé en répondant à une réelle demande touristique interne. Cette dernière touche plusieurs catégories socioprofessionnelles marocaines et non pas que celle des fortunés. Il explique que les pratiques des touristes marocains au Maroc ne se résument pas au simple « *mimétisme* » des coutumes des touristes occidentaux dans un cadre de mondialisation, mais plutôt dans un cadre général de modernisme. Les marocains pratiquent le tourisme avec des pratiques qui « *s'insèrent dans des traditions culturelles et des pratiques sociales, nationales et régionales* ».

Quant à Benjamin Taunay, traite de l'exemple du tourisme Chinois, il éclaire sur les pratiques sociales et spatiales des touristes chinois dans les lieux fréquentés par les deux populations touristiques (internationale et chinoise), il s'intéresse aussi aux pratiques touristiques sur les sites uniquement fréquentés par les chinois.

En résumé, les paragraphes précédents nous ont permis d'établir un panorama caractérisant les aspects de transformations affectant le tourisme au XXème et au XXIème siècle, connu aussi comme la troisième révolution touristique. Elle est marquée par le développement de pratiques de plus en plus personnalisées, en rupture avec les formes standardisées, grâce à

l'émergence de nouveaux acteurs et par l'évolution de la pratique touristique de l'occident à une étendue mondiale (Violier, 2016). L'évolution de la pratique touristique au niveau mondial concerne l'étude du phénomène de l'accès des sociétés émergentes au tourisme. De nombreux travaux ont pu être traités sur ce sujet, soit à propos de sociétés particulières, l'Inde par Sacareau (2006), l'Afrique Subsaharienne par Diagne et Yamamura (2000), la Chine par Taunay (2009), le Nigeria par Nkambwe (1985), le Maroc par Berriane (1989), le Pérou par Raymond (1999) ; soit dans une approche globale (Éq. MIT, 2011 ; Sacareau et alii, 2015 ; Violier, 2015 et 2016).

Quand est-il, pour la Tunisie, à la fois dans son étendue nationale et dans celle maghrébine ?

La région Maghreb définie politiquement comme l'Union du Maghreb Arabe (UMA) par le traité de 1989 est composée par les cinq pays du Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie). Bien que cette UMA ne soit formée que par le biais d'un écrit, il est certain que les pays qui le composent sont liés entre eux par un héritage commun.

« Le Maghreb n'a pas réussi son intégration politique. Les facteurs explicatifs de cet échec sont nombreux et de différents niveaux. Certains analystes mettent surtout l'accent sur la question du Sahara et indirect, sur la rivalité géostratégique entre le Maroc et l'Algérie. Si ce conflit apparaît comme le principal facteur de blocage dans la construction de l'UMA, il illustre l'incapacité de l'Algérie et du Maroc à sortir d'une relation de méfiance voire d'hostilité, depuis « la guerre des sables » en 1963. L'absence d'une dynamique maghrébine unitaire trouverait également son origine, selon d'autres analystes, dans l'incompatibilité des régimes politiques maghrébins et leur déficit de convergence. De plus, les différences de niveaux de développement économique, social et culturel ainsi que les vicissitudes de l'histoire et des positionnements géostratégiques ont contribué à accentuer les difficultés et à compliquer la situation » (Lamrani, 2013).

Cette fragilité politique est bien présente de manière bilatérale entre les différents pays composant l'UMA, sauf concernant la Tunisie qui entretient des relations diplomatiques fortes avec tous ces voisins. Ce pays possède cette situation stratégique par sa position pionnière du point de vue de la protection des droits de la femme, comparée au reste des pays de la région. Novatrice des vagues du printemps arabe, elle s'est montrée comme un exemple à suivre (pour les peuples opprimés). Son peuple, alliant le vivre ensemble entre la tradition et l'innovation, présentait toujours un modèle à côtoyer pour le reste des citoyens maghrébins. La position de

l'État tunisien accueillant suite à la révolution libyenne un nombre important de réfugiés a contribué à la bonne image du pays : « *Le 16 mars 2011, soit un mois après les premières manifestations en Libye, le HCR évaluait à 300 706 le nombre de personnes ayant fui la Libye vers les pays voisins, dont plus de la moitié vers la Tunisie* » (Perrin, 2011). De même, La Par sa position géographique, sa culture et son patrimoine proche de l'Algérie, la Tunisie pourrait être un lieu de mémoires et de rencontres familiales pour les pieds noirs et surtout les Harkis interdits d'accéder au sol algérien.

Tous les éléments précédemment évoqués, pourrait placer la Tunisie dans une position de « hub touristique » pour les Maghrébins venant de leurs pays ou de pays tiers, notamment de l'Europe et grâce au potentiel du tourisme intérieur.

La Tunisie dans son histoire touristique a toujours privilégié le touriste international, s'agissant du touriste occidental, dans sa stratégie de marché, mettant à l'écart le marché national et maghrébin jugés peu lucratifs. Le 19 mai 2016, dans un statut facebook parlant du marché touristique algérien en Tunisie, Wahid Ibrahim l'ex-directeur général de l'office national de tourisme tunisien (ONTT) confirme cette idée :

« Les marchés voisins algériens et libyens ont toujours joué le rôle d'espaces stratégiques de régulation et de compensation en cas de crise sur les marchés européens traditionnels. Exactement à l'image du tourisme intérieur avec lequel ils ont plus d'un aspect en commun ».

Les études scientifiques ont, elles aussi, suivies cette logique en focalisant leurs intérêts sur l'analyse des offres touristiques tunisiennes pour l'occident (Bernard, 2002 ; Laporte, 2003 ; Souissi, 2011). L'Etat tunisien a commencé à revoir sa stratégie touristique après les conséquences de la révolution de décembre 2010 - janvier 2011, c'est-à-dire la chute de la demande de la clientèle occidentale envers la destination Tunisie qui ont pesé sur l'économie touristique tunisienne. Suite à une baisse de fréquentations, la Tunisie a orienté sa promotion touristique vers les marchés national et maghrébins, à la fois dans les pays maghrébins et ailleurs, surtout en France, pour les Tunisiens résidents à l'étranger.

Dans cette perspective, nous étudierons cette population, diverse et variée d'un point de vue spatial (une population qui découle de cinq pays du Maghreb en plus de la diaspora maghrébine dispersée un peu partout dans le monde), mais unie et provenant de la même origine du point de vue culturel. L'étude de cette population sera en lien avec son rôle dans le développement de la métropole Tunis. Ce dernier dépasse les limites spatiales pour viser des dimensions comme la

culture, la gastronomie, le sanitaire et bien d'autres dimensions qui engendrent des mobilités porteuses d'une dynamique urbaine dans notre terrain d'étude. Ici, nous parlons, à la fois des touristes Maghrébins qui le sont selon le concept de tourisme selon le concept de tourisme élaboré par l'équipe Mit (2002, 2005, 2011) et d'autres qui ne le sont pas, mais qui intègrent des pratiques touristiques dans leurs séjours. De ce fait, notre travail catégorise cette population : des touristes émanant de tours opérateurs (TO) ; des Maghrébins accueillis sur le sol tunisien pour des raisons extra touristiques, incluant des moments touristiques dans leurs séjours ; ceux venant pour une autre raison que le tourisme et ceux devenus touristes après un premier séjour non touristique en Tunisie. Nous verrons qu'à part les touristes émanant de TO, toutes les autres typologies d'individus évoquées précédemment communiquent entre elles. Chaque individu, au cours du temps et de l'acquisition d'une expérience sur le sol tunisien, pourrait évoluer suite à une visite ou passage par la capitale à un séjour touristique.

Les nombreuses pratiques mobilitaires maghrébines faisant fonctions sur le développement de la métropole de Tunis seront abordées suite à la présentation d'un cadre tripartite : méthodologique, conceptuel et spatial. Nous y détaillerons nos arguments concernant le choix des méthodes, des concepts et du terrain de notre présente étude. Nous présenterons en premier lieu une mise en contexte générale de l'émergence du tourisme en Tunisie, des stratégies suivies par l'État pour développer sa résilience suite aux événements qui ont déstabilisé le secteur à partir de 2011. Ensuite, nous développerons l'historicité et l'état des lieux du tourisme national et maghrébin en Tunisie, puis, à l'énumération analytique des différentes pratiques mobilitaires maghrébines, recensées à Tunis. Dans une seconde partie, nous aborderons les caractéristiques spatiales du tourisme national et maghrébin à Tunis, et en Tunisie (dans le chapitre 6), nous traiterons des thématiques comme l'hébergement touristique à Tunis, la mobilité touristique territoriale et le mode de fonctionnement des plages tunisoises. Cette partie intègre une théorisation du capital touristique des tunisiens et maghrébins sur la base de leurs pratiques. Les caractéristiques comportementales des touristes nationaux et maghrébins seront analysées en troisième parties ainsi que la corporéité sur la plage et dans l'espace urbain de Tunis. Notre analyse portera sur la gastronomie tunisienne et sa portée « géopolitique », « arme » importante dans le gain de territoires, probables émetteurs de nouveaux touristes. Ces territoires, peuvent aussi déterminer le territoire touristique souverain de la Tunisie. Ici, il ne s'agit pas d'un droit ou d'une appartenance de sol mais plutôt d'une appartenance culturelle et historique : deux moteurs pour le développement du tourisme culturel. La dernière partie de cette thèse de doctorat englobe une évaluation de l'attractivité de la destination tunisienne et

tunisienne vue par un œil tunisien et maghrébin. Cet écrit tente de répondre à différentes interrogations :

Les touristes maghrébins et nationaux sont-ils influencés par les mêmes paramètres qui conduisent le départ en vacances des touristes occidentaux concernant un séjour touristique en Tunisie? Quels sont ces paramètres ? Les formes du tourisme maghrébin et national sont-elles apparues après la révolution de 2011 ? Ou bien se sont-elles développées après cette date ? Les lieux proposés dans les circuits touristiques des tours opérateurs intéressent-ils aussi les touristes qui n'ont pas eu recours à ces professionnels ? Comment sont-ils fréquentés ? Quelles sont les modalités, les stratégies et les logiques d'hébergement pour les touristes nationaux et maghrébins à Tunis ? Comment se dispersent les touristes nationaux et maghrébins en Tunisie ? Comment les connaissances touristiques des nationaux et maghrébins se développent-elles au cours des successions de séjours ? Quelles sont les caractéristiques communes et distinctes des plages tunisiennes ? Quels rapports au corps entretiennent les Tunisiens et les maghrébins dans l'espace public urbain et sur la plage ? Comment la destination Tunisie est vue par les touristes tunisiens et maghrébins ? Quels sont les rapports entretenus par les touristes nationaux et maghrébins concernant la gastronomie tunisienne ?

**Partie I : Enjeux de la thèse et démarche
méthodologique : la Tunisie du tourisme international au
tourisme des Maghrébins**

Introduction de la première partie

Pour mieux comprendre les logiques d'émergence et d'apparition d'une population touristique nationale et maghrébine en Tunisie, nous suivons une logique d'évolution chronologique du secteur touristique et d'évolution de la population touristique vers celle qui nous intéresse dans cette recherche. Ainsi, dans un premier chapitre nous présenterons une mise en contexte générale de l'émergence et du développement du tourisme en Tunisie, en rappelant les principaux acteurs qui l'ont porté et les différentes étapes qui ont caractérisé cette évolution. Nous terminerons ce chapitre par l'évocation des mesures de résilience et du développement du secteur touristique tunisien après les dernières crises encourues. Seront relatées les différentes stratégies adoptées par l'État pour absorber les impacts dus à la crise du secteur, qui a frappé le secteur dès le début des années deux-milles et qui s'est accentuée à partir 2011 (détails évoqués au chapitre 1).

Le deuxième chapitre sera axé sur le tourisme national et maghrébin. Nous exposerons nos propres travaux de recherches. Dans cette partie, nous analyserons l'émergence et l'état des lieux de cette population touristique. Certaines caractéristiques communes et propres aux tourisms en chez les Tunisiens et les Maghrébins ainsi que ce qui les distinguent tourisme occidental classique seront évoqués parallèlement.

La fin de cette première partie (troisième chapitre) constitue la pierre angulaire du présent document dans lequel nous passerons d'une analyse macro à une analyse micro : la première est basée sur une analyse documentaire des statistiques officielles. Elle caractérise la majorité de la première partie et traite le secteur touristique en général. La deuxième, caractérisant la deuxième et la troisième partie de la thèse, cible et traite les nationalités maghrébines. Ce présent plan constitue le dernier segment du chapitre, il sera précédé d'un segment méthodologique expliquant et détaillant les méthodes choisies pour la récolte et l'analyse des données. Succédant aux éléments méthodologiques, ceux qui indiquent les raisons de notre choix du terrain de recherches.

Différentes questions émergent de cette partie :

Le départ en vacances en Tunisie / Un séjour touristique en Tunisie (au choix) présente-t-il les mêmes facteurs de causes de départ en vacances chez les touristes maghrébins et tunisiens que chez les vacanciers occidentaux ? S'il y a des facteurs communs, quels sont-ils ? Les

tourismes maghrébin et national sont-ils apparus après la révolution de 2011 ? Ont-ils connu un nouvel essor après cette date ? Et pourquoi ? Les lieux proposés dans les circuits touristiques des TO intéressent-ils des touristes n'ayant pas eu recours à eux ? Comment ces lieux sont-ils fréquentés ?

Chapitre 1 : La Tunisie saisie par le tourisme international

1. Émergence du tourisme en Tunisie : une volonté de l'État après l'indépendance
2. Développement du tourisme en Tunisie
3. Mesures de résilience du secteur touristique tunisien

Chapitre 2 : Mais entre-temps, quant est-il de la croissance du tourisme tunisien et maghrébin !...un phénomène non vu ?

1. Apparition du tourisme intérieur en Tunisie : entre théories et réalités statistiques
2. La mobilité des tunisiens : probable informateur sur l'historicité du motif touristique ?
3. Séjours des Tunisiens et des Maghrébins en hôtels en Tunisie

Chapitre 3 : L'enjeu de la thèse

1. La démarche méthodologique de la thèse
2. Raisons du choix du terrain
3. Méthodes utilisées pour la reconnaissance des pratiques mobilitaires des Maghrébins à Tunis
4. Les pratiques des Maghrébins à Tunis

Chapitre 1 : La Tunisie saisie par le tourisme international

Introduction :

Le secteur touristique tunisien est l'un des principaux secteurs sur lesquels la Tunisie indépendante a construit son économie. Cette politique a été inaugurée à l'initiative de l'État dans les années soixante. Très vite, ce secteur n'a pas manqué de constituer une ressource indispensable de devises et a contribué à la réduction du niveau du chômage. Il a su résister et a surmonté toutes les crises que le pays a connues : politiques, sociales, économiques et même plus récemment sécuritaires. Les attentats ont fragilisé et secoué le pays touchant militaires, citoyens et touristes ; Elles mettent en avant la résistance et résilience du secteur touristique par l'intermédiaire des actions portées par l'État dans la période post-révolution du 2011.

Ce chapitre introductif a pour objectif d'éclaircir les multiples facettes qu'a connues ce secteur d'un point de vue macro, relatant ainsi, les politiques de l'État durant toute l'histoire de la Tunisie indépendante : Comment ce secteur a-t-il émergé? Où s'est-il implanté ? Comment a-t-il été géré ? Quels sont les acteurs qui l'ont géré ? Quels ont été ses réussites et ses échecs ? Quelles ont été les causes et les conséquences de ces fluctuations ?

Ce chapitre traitera le plan de secours lancé par l'État, essentiellement après 2015, pour secourir un secteur touristique en agonie : Quelles sont les mesures prises à court terme ? Quelles populations visent-elles ? Quelles sont les stratégies engagées à moyen terme ? Vers quels pays s'orientent ces mesures ? Quelles sont les stratégies du long terme et les zones géographiques à explorer ? Quelles sont les mesures novatrices ?

- 1. Émergence du tourisme en Tunisie : une volonté de l'État après l'indépendance**

- 2. Développement du tourisme en Tunisie**
 - 2.1. Une ère de croissance positive
 - 2.2. L'ère de la crise

- 3. Mesures de résilience du secteur touristique tunisien**
 - 3.1. Mesures à court terme
 - 3.2. Mesures à moyen et à long terme

1. Émergence du tourisme en Tunisie : une volonté de l'État après l'indépendance

Depuis l'exercice de la souveraineté sur l'ensemble de son territoire, la Tunisie a connu deux modèles économiques. Un premier socialiste (1961 – 1969) sous la houlette d'Ahmed Ben Salah, ex-secrétaire général de l'Union Générale Tunisienne de Travail (UGTT), devenu à l'époque ministre de l'époque. C'est sous houlette que le tourisme sous sa forme industrielle a connu la naissance, avec comme instigateur l'État, chargé de construire les premières infrastructures hôtelières sur le sol national dans des zones identifiées dans le premier plan de développement économique décennal (1962-1971). Ces zones se localisent à Tunis, Hammamet- Nabeul, Sousse-Monastir et Zarzis-Djerba. Pour les aménager, l'État a créé à l'époque (1958), la Société hôtelière touristique tunisienne (SHTT), chargée aussi de la construction des hôtels nationaux que de leur gestion. L'Office national du tourisme et du thermalisme (ONTT), actuellement connu sous le nom de l'office National du Tourisme Tunisien, responsable de la tutelle du secteur touristique, a vu le jour au cours de la même année.

Dans cette première ère socialiste, les revenus touristiques étaient très modestes avec à peine 52 700 visiteurs étrangers en 1962 (Wilmots, 2003 : pp. 13-14). Entre 1962 et 1968, près de 15 millions de dinars ont été investis par l'État, 35 000 lits ont été construits, le nombre de touristes internationaux a été multiplié par huit (de 50 000 à 400 000) et 15 000 emplois ont été créés (Souissi, 2008 : p. 86). Fondé sur cet effort initial des autorités, le démarrage touristique a été soutenu par le secteur privé : les tour-opérateurs européens ont promu avec dynamisme cette destination naissante (Smaoui, 1992).

Le secteur hôtelier a voulu se libérer petit à petit du système dirigiste puisqu'il s'opposait à la logique socialiste prônée par Ben Salah. De même, il représentait, dès lors, un investissement lourd qui aurait pu freiner la mobilisation des financements de l'État dans d'autres secteurs importants.

2. Développement du tourisme en Tunisie :

Dans son développement, le secteur touristique en Tunisie a connu deux vitesses de développement : une couvrant les années 70, 80 et 90, caractérisée par une prospérité et une croissance très positive, et une deuxième : qui a pris le relai et représente une croissance peu stable et encore moins concurrentielle avec des destinations proposant les mêmes produits.

2.1. Une ère de croissance positive :

Le deuxième modèle économique connu par le pays a émergé dès 1970, suite à l'échec de l'expérience Ben Salah. Un modèle basé sur une vision capitaliste adoptée par Hédi Nouira, pragmatique et hostile au collectivisme (Wilmots, 2003 ; p. 3). Il a occupé le poste de gouverneur de la Banque centrale, promu à la tête du ministère de l'Économie, avant de devenir premier ministre. Dans cette ère, le rôle de l'État se manifeste toujours, mais sous une autre forme de politique économique :

« Puisque le capital levé par ces opérateurs provenait dans son intégralité des banques nationales, comme la Société tunisienne de banque puis la COFITOUR¹, qui occupaient une place prépondérante dans le montage et la réalisation des projets. En outre, l'initiative privée se cantonnant au départ aux projets hôteliers de grande envergure, l'investissement touristique restait l'apanage d'une poignée de grands promoteurs, issus pour la plupart de grandes familles de notables et de commerçants des différentes régions du pays » (Weigert, 2012 ; p.6).

Les banques nationales partent plus loin en favorisant l'investissement dans le secteur touristique aux jeunes promoteurs par le biais de crédits à bas coût. « Ces jeunes entrepreneurs ont élaboré des projets touristiques de moindre ampleur, mais dans des domaines plus divers, comme l'animation, la restauration, le transport et autres services touristiques» (Weigert, 2012 ; p.6).

« L'État ne va plus guère investir directement dans cette activité pas plus que dans les autres. Il va par contre renforcer son contrôle par l'intermédiaire des banques créditrices des hôteliers encourager une gestion efficace et, pour les unités chancelantes, un assainissement progressif. Cette normalisation en douceur ne va se produire avec d'autant plus de souplesse qu'à partir des années 70 » (Miossec, 1996 ; p. 502).

Cette phase de passation du public vers le privé dans le secteur touristique s'est accentuée juste après le choc pétrolier de 1973.

« L'État va limiter ses investissements directs de superstructures au quart du total laissant aux privés le soin d'assurer l'essentiel de la croissance : de 1971 à 1989, la

¹ Établissement financier spécialisé dans le financement des projets touristiques, créé en 1969.

croissance annuelle moyenne des investissements publics fut de 6%, celle des privés de 10% » (Miossec, 1996 ; p. 504).

La décennie 80 arrive avec un changement radical d'échelle d'investissement dans le secteur touristique tunisien avec l'avènement des investisseurs des pays du Golfe qui cherchaient des investissements rapidement rentables : « C'est aussi l'époque où la rente pétrolière arabe cherche à s'investir dans des activités rapidement rémunératrices comme la finance internationale, l'immobilier et le tourisme » (Miossec, 1996 ; p. 521).

Parallèlement les investisseurs européens ont pénétré le secteur touristique tunisien en s'associant à des investisseurs locaux dans des investissements « para » hôteliers comme les agences de voyages, les sociétés de transport et de location de voitures, etc.

L'État a su convaincre à cette époque des investisseurs des pays de Golfe et des investisseurs européens, qui ont su s'organiser sous une forme de complémentarité, dans laquelle les premiers s'occupent de la viabilisation et l'aménagement des terrains : le cas des berges du lac assainies, aménagées et exploitées par la Société de Promotion du lac de Tunis (SPLT)². Quant aux seconds, de s'occuper de la logistique et du marketing.

« Alors que les investissements en provenance du Golfe ont été destinés essentiellement à la construction d'infrastructures touristiques, les acteurs européens se sont plutôt concentrés sur la commercialisation de l'offre tunisienne, en s'associant à la création d'agences réceptives et d'entreprises de transport locales » (Weigert, 2012 ; p.1).

Ce succès qu'a connu le marché touristique tunisien s'explique par la position géographique du pays, à proximité du marché européen, le plus grand émetteur de touriste ainsi qu'à la politique d'ouverture aux investisseurs étrangers, en l'occurrence ceux des pays de Golfe et des pays européens. Le progrès technologique a, de son côté, servi ce succès, puisque sans l'invention d'avions à grande capacité et à moindre coût de fonctionnement, les vols charters n'auraient jamais pu avoir le jour et par concomitance les offres « all inclusive », une formule capitale dans le processus de marketing de la destination Tunisie.

Le tourisme avec son effet d'entraînement a pu dynamiser l'économie tunisienne, mis à part la création d'emplois directs, il était responsable de l'épanouissement des industries du

² « En 1983, fruit du partenariat entre l'État tunisien et Al Baraka, investisseur privé saoudien, la Société de Promotion du Lac de Tunis (SPLT) est créée pour assainir le Lac Nord et lotir les berges remblayées pour une urbanisation de haut standing » (Barthel, 2003 ; p. 151)

bâtiment (cimenterie, vitrerie, tuyauterie...) pour répondre à la demande exacerbée de la construction des hôtels, des routes et des aéroports. D'autres industries ont vu leurs productions s'accroître en raison du développement du tourisme, à savoir, le textile, l'agroalimentaire, etc., mais se sont surtout les activités agricole et halieutique qui ont le plus profité.

Pour répondre à cette politique extravagante, la Tunisie a construit pendant ces trente dernières années neuf aéroports civils: Il s'agit d'abord de l'extension et de la rénovation des plus anciens : Tunis Carthage, Djerba, Monastir. Les autres ont été construits de toutes pièces : Sfax-Thyna, Enfidha-Hammamet. Les autres : Gabès-Matmata, Tozeur-Nefta, Gafsa-Ksar et Tabarka-Aïn Draham ont aidé à désenclaver les régions de l'intérieur surtout au sud par l'affrètement des touristes dans le désert. L'aéroport Tabarka-Aïn Draham a eu le même rôle pour la région du nord-ouest.

2.2. L'ère de la crise :

Cet essor spectaculaire s'est vu freiné et cette réussite a commencé à se réduire à partir des années 2000. Plusieurs à l'échelle nationale et internationale ont entravé ce secteur très sensible à tout changement. Nous pouvons citer la seconde « Intifada » palestinienne à partir de septembre 2000, les événements du 11 septembre 2001 ; la guerre en Irak, à partir de mars 2003. En Afrique du Nord, c'est : l'attentat de Casablanca, au Maroc en 2003 ; l'attentat de Djerba, le 11 avril 2002 et les actes terroristes de 2015, etc.

Ce modèle en crise était impacté entre autres par une saisonnalité touristique extrêmement concentrée entre juin et septembre. En outre, par la mauvaise gestion aggravée par le népotisme du couple Ben Ali et leurs familles, qu'a connu le système à partir des années 90. Cette situation s'est entachée de malversation, de corruption et de pillage des richesses nationales ce qui a pesé négativement sur l'économie nationale et en l'occurrence sur le tourisme. Avec une situation très fragile, le tourisme tunisien n'a pas pu supporter une concurrence de plus en plus farouche avec des marchés qui proposent le même produit (mer, plage, soleil, etc.) à l'exemple de la Turquie, le Maroc et d'autres pays du bassin méditerranéen à des prix très compétitifs. Le contrôle des flux de touristes s'orchestre par le biais des tours opérateurs (TO) qui suivent la logique d'offre du produit et non pas l'offre de destination. La Tunisie n'a pas évolué et n'a pas diversifié ses produits, cela a fait que ces TO se sont orientés vers d'autres destinations qui répondent à leurs besoins.

La révolution de 2011 a encore aggravé la situation vu l'image de l'insécurité ressentie par les touristes européens, en l'occurrence français, qui occupent le premier rang des touristes qui choisissent la destination Tunisie. Les conséquences de l'annulation des réservations ont pu être amorties avec l'intérêt donné au tourisme national et magrébin, surtout les marchés libyen et algérien.

3. Mesures de résilience du secteur touristique tunisien :

Ces mesures sont imposées par une réalité sans équivoque, celle de la chute de réservations touristiques des Occidentaux suite à la révolution de 2011. Rien que pour les touristes européens, il y a eu une chute de 2 223 632³ en arrivées globales dans les hôtels entre 2010 et 2011, soit un écart de -53,1 %. Depuis, cette régression est fluctuante entre faibles améliorations et rechutes, sans pour autant reprendre les chiffres de 2010. Ces rechutes représentent des événements comme les attentats perpétrés dans le pays dont les plus médiatisés sont celui du musée de Bardo et celui dans la station balnéaire du Port ElKantaoui à Sousse. Ces attentats n'ont épargné personne : militaires, populations et mêmes touristes. Tous étaient dans le collimateur des terroristes dans un but d'affaiblir le secteur touristique, un des piliers de l'économie tunisienne, ce qui impliquerait par la suite une mise à genoux du pays. Ces attentats surtout celui qui a touché des touristes venant d'une croisière le 18 mars 2015 au musée de Bardo ont suspendu les voyages organisés par les croisiéristes mondiaux pour la destination Tunisie. Même si récemment (6 octobre 2016) le port de la Goulette affiche un retour timide de cette activité sans jamais atteindre le rythme d'escales ayant précédé cet attentat.

3.1. Mesures à court terme :

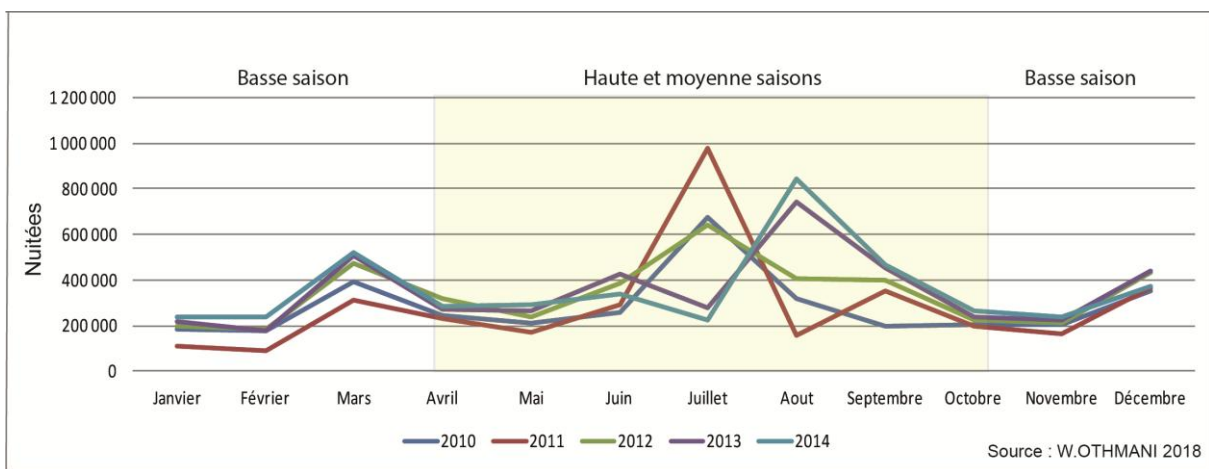
3.1.1. Complémentarité entre d'une part les touristes tunisiens et maghrébins et d'autre part les touristes européens :

Pour cela, et depuis 2011, une orientation de l'État vers des marchés négligés auparavant était la solution la plus plausible pour donner un coup de fouet au secteur. Le marché national et le marché maghrébin sont les deux marchés qui vont secourir le secteur malgré leur nature saisonnière.

³ Source : ONTT 2011

Ci-après, nous essayons de dégager les différences de comportement entre les Tunisiens et les Maghrébins d'une part et celui des Européens⁴, d'autre part, sur la base de l'observation du nombre de nuitées et son évolution mensuelle de 2010 jusqu'au 2014⁵. Cela nous permettra de dégager surtout, la différence au niveau de l'utilisation des hôtels en haute et surtout en basse saison. À savoir, que ces données comportent tous les types de visites confondus (touristique et non touristique). Donc l'analyse ne pourra pas être précise. Toutefois, en croisant les données du nombre de nuitées hôtelières par mois et par saison touristique pour ces cinq années (2010-2014), nous pouvons tirer des informations assez significatives.

Figure 1 : Nuitées hôtelières mensuelles des résidents en Tunisie



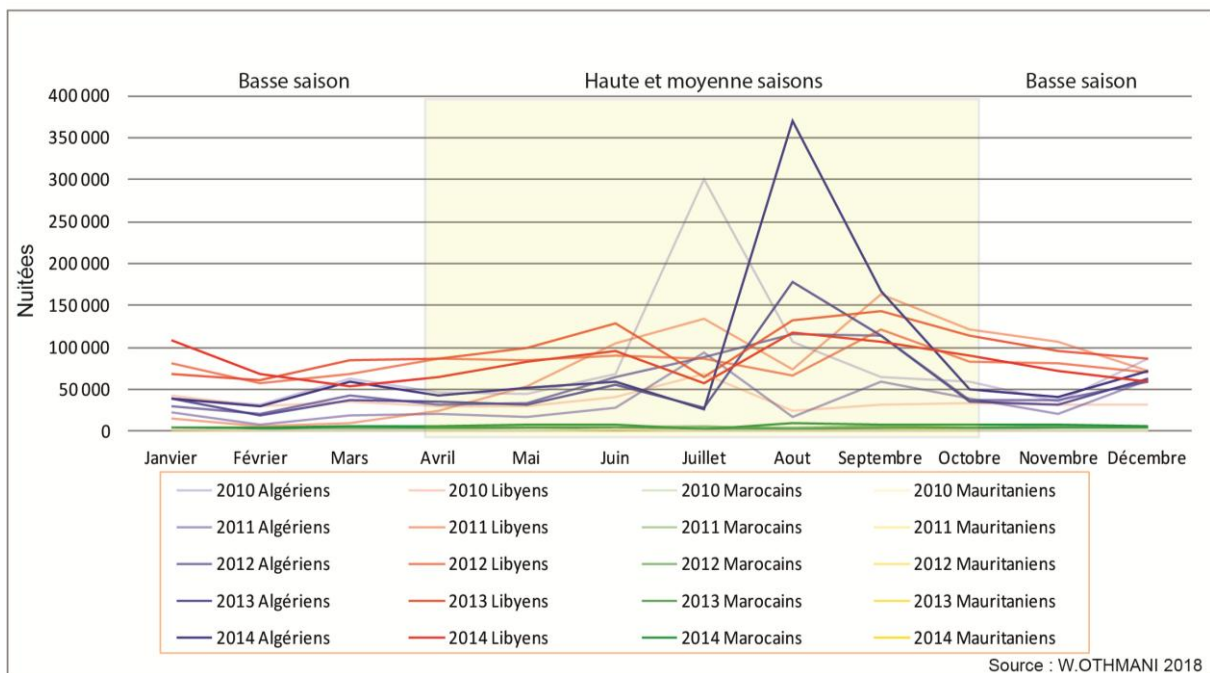
En haute et en moyenne saisons, ce sont les tunisiens qui occupent le plus les hôtels durant essentiellement, les deux mois de l'été (juillet et août), ce qui coïncide avec leurs congés annuels. Sur le diagramme, ci-dessus, nous observons que selon les années les pics se déplacent de juin (pour 2010) vers juillet (2011), puis août (2012) et enfin septembre (2014). Cette variation des pics du nombre de nuitées en hôtels chez les Tunisiens d'un mois à l'autre et intuitivement le déplacement de leurs périodes de congés, s'explique par le comportement culturel des Tunisiens par rapport au déplacement calendaire du mois saint du Ramadan : Le Ramadan 2010 dura du 11 août au 10 septembre ; celui de 2011 s'allongea du 1er août au 30 août ; celui de 2012 se perpétua du 20 juillet au 19 août ; celui de 2013 s'étendit du 9 juillet au 8 août ; celui de 2014 s'étala du 28 juin au 28 juillet et celui de 2015 demeura du 18 juin au 17

⁴ Nous parlons ici des nationalités les plus présentes dans le secteur touristique tunisien à savoir française, allemande, etc.

⁵ Nous avons choisis de limiter la période d'analyse à 2014 parce qu'en 2015 il y a eu trois attentats majeurs qui ont bouleversé l'évolution tendancielle du secteur.

juillet, etc. Durant ce mois, le « Tunisien »⁶ préfère vivre en harmonie avec sa religion en pratiquant le jeûne et en faisant les prières. Il choisit donc de remettre ses vacances après le mois saint. Le « Tunisien » considère aussi que le mois du Ramadan est un mois festif donc il opte à plus de soirées, plus de sorties, plus de distraction. Il est important de signaler que le mois du Ramadan avance de 10 jours d'une année à l'autre, comme indiqué dans les exemples calendaires précédents. Ce qui explique aussi la variation du nombre de nuitées enregistrées successivement sur les mois de l'été entre 2010 et 2014.

Figure 2 : Nuitées hôtelières mensuelles des Maghrébins en Tunisie

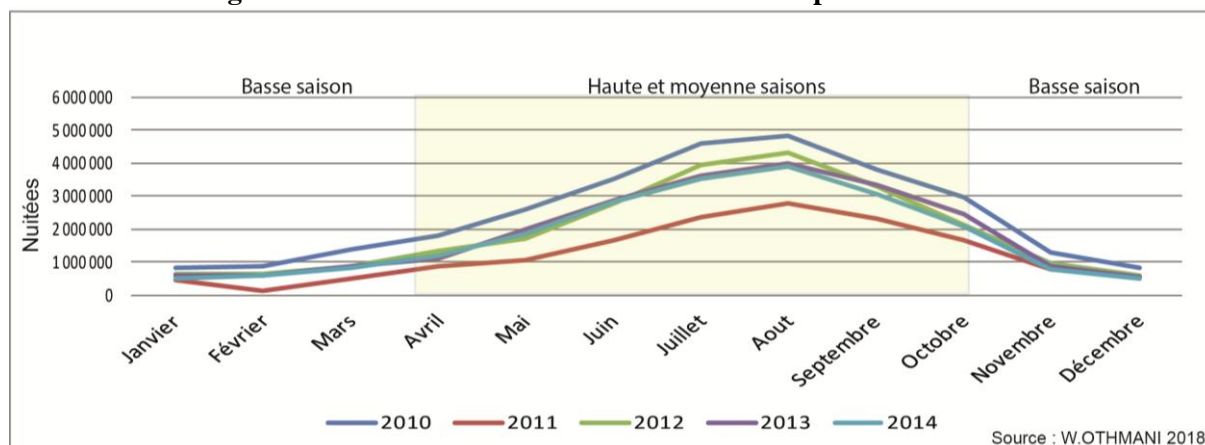


Les comportements « touristiques »⁷ des Maghrébins sont aussi influencés par cette mobilité changeante due à l'avancement du mois saint d'une dizaine de jours tous les ans. Ils expriment une volonté de passer le mois de Ramadan chez-soi, même si cela coïncide avec la chaleur de l'été, et de reculer les vacances pour pratiquer le tourisme juste après la fin de ce mois saint.

⁶ Nous choisissons sciemment de mettre le mot « Tunisien » entre deux guillemets pour souligner la différence comportementale entre les différents Tunisiens (un élément plus détaillé dans le chapitre 10).

⁷ Nous avons choisi de mettre le mot « touristique » entre deux guillemets pour noter que le nombre de nuitées dans les hôtels, présenté dans le diagramme suivant, peut comprendre d'autres motifs que touristique. (cf. Chapitre 3)

Figure 3 : Nuitées hôtelières mensuelles des Européens en Tunisie



Les Européens quant à eux, ne tiennent pas compte de ce mois de Ramadan. Comme le confirment les courbes (2010-2014) du diagramme, ci-dessus, la croissance du nombre de nuitées en hôtel croit à partir du mois d'avril (lorsque les moyennes de température commencent à s'élever), pour atteindre leur maximum en août (généralement le mois des congés en Europe) et chuter progressivement les mois suivants. Le cycle reprend l'année suivante.

En basse saison, les Tunisiens se distinguent nettement des autres nationalités sur le plan des nuitées hôtelières mensuelles enregistrées. Le mois de mars qui coïncide avec les vacances scolaires du printemps, représente sur le diagramme (cf. figure 1), un pic qui s'affiche autour de 500 000 nuitées pour 2012, 2013 et 2014 et un peu moins pour 2010 et 2011. Cette croissance qu'a connue le nombre de nuitées en hôtels des Tunisiens, confirme de nouveau le caractère patriotique renforcé après la révolution de 2011 et qui s'accroît d'un an à l'autre suite à chaque difficulté enregistrée (difficulté économique, difficulté politique, difficulté sécuritaire en l'occurrence du terrorisme, etc.).

3.1.2. Une stratégie de communication mieux élaborée :

La Tunisie a été impactée par des incidents terroristes mais elle n'est pas la seule : la Turquie, la Grèce, le Maroc et même les plus grandes destinations touristiques telles que la France, les États Unis, l'Espagne et l'Angleterre, ont été victimes d'attentats meurtriers. Grâce à des stratégies de communications intégrées, des plans médiatiques adaptés et des campagnes de promotions créatives, beaucoup de pays ont su rebondir.

L'ONTT a développé sa stratégie de communication en ajoutant aux éléments déjà existants (participation aux salons internationaux de tourisme, campagnes publicitaires classiques, etc.)

des éléments nouveaux qui intègrent la notion de "buzz"⁸ comme élément de communication. Cette opération est introduite par l'émission «*Touche pas à mon poste* » et est le résultat d'une coopération volontaire et réfléchie entre les différents intervenants de l'administration tunisienne. Constat qui fait suite à l'annonce de la nouvelle via Facebook par l'ambassade de la Tunisie en France avant même le démarrage de l'émission.

Cette nouvelle stratégie de communication s'appuie aussi sur le numérique : « *En octobre 2016, le ministère tunisien du Tourisme annonçait le lancement du nouveau portail « Discover Tunisia », traduit en six langues – bientôt neuf, informe l'Office national du tourisme tunisien (ONTT) –. L'organisme avait aussi mené une campagne originale en juin 2016 sous le hashtag #TrueTunisia, avec la diffusion d'images de la Tunisie en temps réel sur des écrans d'abribus connectés, à Paris, Berlin, Milan, Bruxelles et Londres* ». ⁹

Les Youtubeurs et blogueurs étrangers ont également pris part dans cette stratégie. En mars 2017, cinq de ces « influenceurs Web » à l'exemple de Yellowillow, canadienne avec 86,5k abonnés ou bien Vitto, français avec 85k abonnés¹⁰, ont été invités en Tunisie pour en devenir les ambassadeurs. Ils ont relayé leur périple tunisien sur les réseaux sociaux dans le cadre de la deuxième édition de la campagne « #RiseTunisia ».

⁸ Lors de l'émission de divertissement française «*Touche pas à mon poste* », diffusée le 13 octobre 2016, l'animateur annonça un séjour touristique gratuit à tout le public de l'émission. Une annonce évoquée dans une ambiance folklorique tunisienne.

⁹ Tunisie : comment faire (re)venir les touristes ? (2017, mars 29). Consulté 30 mars 2018, à l'adresse <http://www.jeuneafrique.com/421965/societe/tunisie-faire-revenir-touristes/>

¹⁰ Le nombre d'abonnés évoqué est celui sur la plateforme Instagram

Figure 4 : Exemple de campagne de communication prise du compte Instagram d'un influenceur Web¹¹



En 2017 Google a lancé en Tunisie le « *Street view* » sur google maps. Seul Ce pays était concerné au Maghreb. Le but de cette application est de réaliser des visites virtuelles dans quinze villes tunisiennes via des vues à 360°. Il s'agit de : Tunis, Bizerte, El Jem, Kairouan, Sousse, BenArous, Djerba, Gabès, Sfax, Agareb, Mahdia, Monastir, Nabeul, Hammamet et Yasmine Hammamet dont une seule ville (Kairouan) qui appartient à un gouvernorat de l'intérieur¹² du pays.

Les applications mobiles ont aussi trouvé part dans cette stratégie via la création de « *Tunisie Passion* », conçue par de jeunes Tunisiens du « *Orange Developer Center* ». Cette dernière a lancé « *Artisans d'art* » pour mettre en avant le travail artisanal tunisien. La réussite de ces deux applications prend de l'ampleur puisque les deux affichent plus de dix milles téléchargements.

Quant aux moyens de communications déjà existants, ils connaissent également un net développement c'est aussi le cas pour la participation tunisienne dans le Salon du Tourisme International de Berlin de 2017 (ITB Berlin) dans laquelle elle a eu le prix du meilleur stand sur le continent africain.

3.1.3. Un traitement sécuritaire mieux soigné:

¹¹ Lien internet : <https://www.instagram.com/p/BR57kKblkSv/?hl=fr&taken-by=vitto>, consulté le 22/07/2018.

¹² Il s'agit ici de rappeler la politique touristique du pays basée essentiellement sur le tourisme balnéaire.

«*Avant, nous vendions le soleil et les plages. Aujourd'hui, nous vendons le soleil, les plages et la sécurité*»¹³

Depuis les attentats de Bardo et de Sousse, la communication s'appuie sur la capacité sécuritaire qu'a la destination Tunisie à offrir à sa clientèle. Une Sécurité présente dans la zone touristique notamment dans les enceintes des hôtels choisis.

Pour faire face à cette procédure sécuritaire, le ministère du tourisme a imposé aux hôteliers de mettre un dispositif complémentaire (portails de détections d'objets métalliques, équipes de sécurité formées renforcées aidées par des agents de sûreté armés, un dispositif de caméras de surveillance, etc.) Ainsi que des patrouilles composées de l'armée nationale, de la garde nationale et de la police nationale.

*« En 2015, nous avons réalisé 12000 opérations d'inspection avec l'office du tourisme et nos inspecteurs, sur environ 500 sites touristiques. 2500 opérations techniques ont été menées par la police. Si des établissements ne respectent pas les normes sécuritaires, les sanctions sont appliquées. Un avertissement d'abord, puis la fermeture pure et simple si le problème persiste ».*¹⁴

3.2. Mesures à moyen et à long terme :

Des entretiens semi-ouverts, auprès de l'administration centrale du tourisme en Tunisie, nous ont permis de connaître les détails de ces mesures, déclinées en stratégies, sur le marché international et surtout sur le marché maghrébin. La stratégie est configurée comme une riposte contre les décisions prises par les pays traditionnellement émetteurs de touristes vis-à-vis la destination Tunisie : interdiction de voyage, restriction de déplacement, etc. Pour l'interdiction des voyages, les tours opérateurs dans ces pays n'ont plus le droit de programmer la Tunisie. Pour les pays qui ont choisi la restriction, il y a eu une classification du territoire tunisien en zone fréquentable, d'autres à éviter de préférence et pour d'autres, interdites aux tours opérateurs. D'autres pays ont conseillé directement à leurs ressortissants de ne pas aller en Tunisie.

¹³ Propos d'Anis Souissi, directeur commercial de l'hôtel Le Royal à Yasmine-Hammamet. Propos récoltés par l'AFP et publiés dans un article de presse dans le site internet de sudinfo.be le Samedi 25 Juin 2016 à 10h42. Article consulté le 15/03/2017 via le lien : <http://www.sudinfo.be/1607969/article/2016-06-25/pour-relancer-le-tourisme-la-tunisie-met-en-avant-soleil-mer-et-securite>

¹⁴ Propos de Selma Elloumi Rekik, ministre du tourisme tunisienne pour le journal le monde. Article publié le 28 avril 2016. Consulté le 17/01/2017 sur Europress.com

3.2.1. La stratégie de la préservation des marchés suspendus par les pays émetteurs :

Ces marchés présentent une source classique de la clientèle qui alimente le secteur touristique tunisien, une clientèle organisée et habituée par la destination. Suite à la déprogrammation de la destination Tunisie dans les catalogues des tours opérateurs des pays comme l'Angleterre, la Belgique ou la Hollande, un travail diplomatique et managérial gigantesque a été fourni en vue de faire revenir les autorités de ces pays sur leur décision de boycotter le marché tunisien. Les responsables tunisiens du tourisme et de la diplomatie ont tout fait pour que les ressortissants de ces pays puissent venir en Tunisie comme touristes.

Encadré 1¹⁵

« Il y a la possibilité de s'absenter ! Mais non ! S'absenter c'est risqué, car si on s'absente, la concurrence occupera largement notre place largement ... »

Donc la stratégie de l'État tunisien est de préserver son l'image de marque du pays auprès des mass-médias et du public en général dans les pays générateurs de touristes. Il fallait commencer tout d'abord par lever les interdictions (ce qui fut le cas vers la fin 2017), cela qui a ouvert la porte à un retour des flux touristiques encore timides et modestes. La possibilité de reprendre une part du marché serait possible et plus rapide. Mais d'ores et déjà, on annonce un retour fulgurant pour la saison estivale ; et on avance même des chiffres qui dépassent ceux de 2010, On parle de 8 millions de touriste pour toute l'année 2018 (Discours de la ministre du tourisme).

Encadré 2¹⁶

« Nous avons mobilisé un budget tactique pour que le jour où il y aura une levée de l'interdiction de voyage ou elle devienne un tout petit peu souple, on pourra redémarrer. Dans ces marchés, même à ce jour-là, on participe à quelques opérations promotionnelles.»

¹⁵ Dkhil, Riadh, 2016, Directeur des marchés touristiques au sein de l'ONTT, entrevue réalisé à Tunis, le 28 mars.

¹⁶ *Ibidem*

3.2.2. La stratégie de la préservation des marchés connaissant une restriction par les pays émetteurs :

Ces marchés, en plus de ceux évoqués dans la partie précédente constituent les marchés classiques du secteur touristique tunisien. Ils apportent des devises à l'économie nationale d'où l'importance de les préserver. Dans ce sens, L'ONTT développe ses actions de marketing de la destination Tunisie par la participation à des « road shows », des foires et salons de tourisms, mais aussi par la diffusion des spots et des programmes publicitaires dans les médias de ces pays.

Encadré 3¹⁷

« Concernant les autres pays qui n'ont pas interdit à leurs ressortissants d'aller en Tunisie et se sont contentés de quelques restrictions, on a choisi d'intensifier nos actions promotionnelles comme en France, en Allemagne, en Autriche, les pays de l'Europe centrale. »

3.2.3. Les stratégies de diffusion de la destination Tunisie dans de nouveaux marchés :

Un partenariat historique entre les autorités touristiques en Tunisie et les compagnies aériennes surtout la compagnie nationale TUNISAIR. Cela a engendré des flux des touristes venant de certains pays bien précis qui correspondent à des destinations desservies par ce transporteur selon sa propre stratégie. C'est le cas du Canada, et de la Chine prochainement. En attendant, ce sont des transporteurs chinois qui desservent la Tunisie La nouvelle stratégie touristique du pays vise clairement la diversification de ses marchés touristiques en s'attaquant à de nouveaux marchés et en achetant des avions long-courriers A 330,(deux en 2015). À l'occasion du vol inaugural de la ligne Tunis / Montréal / Tunis, le 18 juin 2016, la délégation officielle tunisienne comprenait parmi ses membres des responsables de l'ONTT, le président de la fédération tunisienne de l'hôtellerie (FTH) accompagné d'une dizaine de T.O., etc. La Russie est un autre exemple à citer dans ce contexte :

Encadré 4¹⁸

¹⁷ *Ibidem*

¹⁸ *Ibidem*

« Je viens de revenir d'une mission de la Russie. Ce pays-là, c'est un pays continent qui n'a pas décrété l'interdiction de voyager en Tunisie, Mais il l'a fait pour la Turquie et l'Égypte et pas le Maroc. Nous, on essaye de profiter de cette interdiction de voyage pour la Turquie et l'Égypte. »

Ici, le responsable souligne l'influence directe de la politique internationale sur le développement de l'activité touristique dans les pays « fragiles ». Il évoque explicitement l'exemple des tensions politiques qu'a connu la relation entre la Russie et la Turquie lorsque l'armée turque a abattu un avion de chasse russe le 24 novembre 2015. Aussi, Il donne l'exemple de la relation Russie/Égypte qui a été impactée par le crash d'un avion commercial russe survolant le Sinaï le 31 octobre 2015.

3.2.4. Les stratégies orientées vers les marchés national et maghrébin :

3.2.4.1. La stratégie de renforcement du marché national :

Le marché national est le premier marché qui a réagi à la crise touristique post-révolution, depuis 2011, ce marché a enregistré les plus grands records de son histoire, cela est dû à une réaction de soutien à l'économie nationale. Ce comportement citoyen nous l'avons appelé « tourisme patriotique ».

Pour accompagner et encourager le développement de ce potentiel, l'ONTT a développé dans sa stratégie des campagnes de promotion et d'« éducation » envers le touriste tunisien.

Encadré 5¹⁹

« Nous voulons organiser l'offre pour cette demande touristique. C'est-à-dire, nous ne voulons pas accueillir cette clientèle nationale dans les hôtels tunisiens de manière aléatoire : nous n'allons pas les héberger que lorsque les hôtels ne sont pas remplis [...] »

Durant notre travail de terrain effectué à Tunis au mois d'août 2016, nous avons remarqué qu'une partie des touristes tunisiens et même maghrébins ne font guère de réservation et ne demandent une chambre d'hôtel qu'à la dernière minute, c'est-à-dire le jour même du commencement de leur séjour.

¹⁹ Bouzouita, Amer, 2016, Directeur des marchés touristiques arabes et tunisien au sein de la direction centrale du marketing au sein de l'ONTT, entrevue réalisé à Tunis, le 28 mars.

Encadré 6²⁰

«Nous voulons introduire un petit changement dans le comportement et dans la mentalité du Tunisien afin qu'il fasse des réservations à l'avance. Cela lui permettra en premier lieu, de profiter des prix promotionnels et en second lieu, d'éviter le problème du surbooking en cours de hautes saison [...] »

3.2.4.2. La stratégie déclinée au renforcement du marché maghrébin :

Le marché maghrébin concerne essentiellement l'Algérie, le Maroc et la Lybie pour le moyen ou le long terme (une fois que la situation politique interne se stabilise). L'ONTT concentre le plus de ces efforts sur le marché algérien. Celui-ci, avec le marché intérieur, représentent une part importante de la population touristique choisissant la destination Tunisie. En fait, le marché algérien est considéré comme :

Encadré 7²¹

« Le marché le plus prometteur dans la région. Il est de plus en plus structuré et organisé à la manière occidentale par ses T.O et ses agences de voyages. Les structures se spécialisent de plus en plus en termes de services proposés et en termes de qualité de la clientèle attirée. »

Le marché marocain est aussi ciblé par l'ONTT puisqu'il représente un développement assez intéressant et un potentiel d'avenir.

Encadré 8²²

Ce marché « a connu une bonne évolution, bien meilleure d'ailleurs que d'autres petits marchés européens. Nous avons enregistré environ 60 mille arrivées ».

²⁰ *Ibidem*

²¹ *Ibidem*

²² *Ibidem*

Conclusion :

Ce chapitre introductif nous a permis de dresser un portrait général de l'histoire du tourisme en Tunisie. C'est avec une logique socialiste dirigée par Ahmed Ben Salah que l'histoire du tourisme du pays est marquée. En effet, le secteur a été réformé progressivement avec le changement du système économique du pays vers un système libéral prôné par Hédi Nouira. Ainsi, les capitaux privés, encouragés par l'Etat se sont orientés au fur et à mesure vers le tourisme en bénéficiant de mesures simplifiées. Cette lancée a bien exploité la proximité du foyer émetteur européen ; argument très apprécié par les investisseurs privés européens et par les investisseurs des pays du Golfe. A l'époque, les premiers se sont spécialisés, en partenariat avec les capitaux privés nationaux, dans la proposition des services liés au tourisme (transport, restauration, etc.), alors que les seconds, associés avec l'État, ont investis dans le secteur immobilier touristique. Pourquoi ne poursuis-tu pas ici directement ton paragraphe suivant ?

Cette nouvelle période dans le secteur touristique tunisien a connu une ouverture vers les régions intérieures du pays. De ce fait, le tourisme balnéaire caractérisant la première période, est consolidé par un nouveau produit qui est le désert.

Dans les années deux-milles, ce modèle de tourisme de masse a connu ses limites, laissant d'autres concurrents directs comme le Maroc, prendre sa place. Connaissant une ère de stagnation et de recul qui a engendré une détérioration du service proposé, le secteur s'est vu drastiquement endommagé par les récents problèmes sécuritaires liés essentiellement au terrorisme. Pour le sauver et préserver les autres secteurs de l'économie qui lui sont liés, l'État s'est précipité pour prendre des initiatives à court terme, elle a engagé des stratégies à moyen et à long terme pour développer la résilience du secteur. Cela s'est traduit par l'acte le plus facile et le plus rapide à mettre en œuvre : la diversification de la clientèle touristique dans l'attente d'une meilleure diversification du produit, chose qui n'est toujours pas traitée sérieusement par les politiques et surtout par les investisseurs privés.

Pour concrétiser la résiliation du secteur touristique, cette administration étatique s'est tournée vers son réservoir national et celui des voisins proches à l'échelle régionale. Tout d'abord, la multiplication des offres promotionnelles se sont multipliées au profit des Tunisiens, des Tunisiens résidents à l'étranger (TRE) et des touristes maghrébins, surtout les Algériens et les Libyens, habitués par la destination. Quant aux touristes occidentaux, inquiets par les turbulences sociales et sécuritaires dans le pays, leur nombre a drastiquement chuté. Pourtant, les acteurs de l'administration touristique, ont maintenu la veille sur ces marchés, par

la participation aux foires spécialisés, etc. dans un objectif de marquer la présence et de ne pas se faire oublier.

Le secteur s'est, entre autres, orienté vers de nouvelles clientèles comme les marchés des pays de l'Europe de l'Est à l'instar de la Russie en encore l'Ukraine. Le secteur touristique a profité de l'ouverture de nouvelle ligne aérienne vers Montréal. Il a profité de l'occasion pour y commercialiser la destination Tunisie. Cette stratégie d'ouverture vers de nouveaux marchés, s'est développée vers les marchés asiatiques, notamment chinois.

L'Etat tunisien peut-il réussir la métamorphose de son secteur touristique ? Les changements en cours peuvent-ils dépasser le problème du monopole des TO concernant l'envoi de touristes en Tunisie²³ ? En comparaison, le Maroc, premier concurrent de la Tunisie dans le même secteur n'attire que 30 touristes sur 100 par la voie des Tours Opérateurs²⁴. Les autres sont attirés par l'I-tourisme et le M-Tourisme.

Dans ce premier chapitre, nous avons essayé d'établir portrait chronologique du secteur touristique tunisien : son passé, son présent et son avenir. Ce présent et cet avenir témoignent d'une présence d'un tourisme national et d'un tourisme maghrébin de plus en plus incontournables. Quand est-il de la naissance de ce tourisme de « proximité » ? Pourrait-on l'omettre pour ne se pencher que sur le tourisme des Européens ? C'est ce que conclue J.M.Miossec (1996). Dans le chapitre suivant, nous ciblerons, plus en détails, cette population touristique, objet de notre présente recherche. Nous avons pour but de vérifier grâce au cas de la Tunisie la conclusion proposée par différents chercheurs des pays du Nord. D'après eux, il y aurait une absence du phénomène du tourisme domestique, intérieur et régional dans les pays du Sud.

²³ Cette dernière question et la remarque qui l'accompagne ne sont pas traitées dans le présent travail. Elles nécessitent un travail de recherche à part ciblant plus particulièrement l'usage des nouvelles technologies dans le développement du secteur touristique tunisien.

²⁴ Selon une discussion informelle que nous avons eu avec monsieur Jamal Younès Kilito, directeur Stratégie et Marketing au sein de l'Office National Marocain du Tourisme, à l'occasion de la troisième édition du colloque international sur le tourisme dans le monde arabe qui s'est tenu à Agadir, le Maroc les 26 et 27 octobre 2016.

Chapitre 2 : Mais entre-temps, quant est-il de la croissance du tourisme tunisien et maghrébin !...un phénomène non vu ?

Introduction :

Ce présent chapitre aborde les débuts du sujet traité dans notre thèse. La thématique des tourisms intérieur et maghrébin en Tunisie le constitue. Il est constitué de trois sections : En premier lieu, nous analyserons l'apparition du tourisme intérieur sur la base d'un traitement de données statistiques officielles en les confrontant à des constats faits par des chercheurs tels que J.M.Miossec traitant du même sujet. Il étudie le tourisme tunisien dans son contexte international, tout en niant l'existence du tourisme national. Dans une seconde partie, nous détaillerons l'historique des mobilités des tunisiens. Enfin, nous analyserons les types de séjours des Tunisiens et des Maghrébins dans les hôtels.

Plusieurs questions émanent de ce chapitre : À quelle date apparait le tourisme intérieur en Tunisie ? Quelles pourraient être les caractéristiques des mobilités des Tunisiens ? Comment s'organisent-elles ? Avec quels moyens ? Quels serait le poids de ces mobilités ? Quels-sont les comportements spécifiques des touristes tunisiens et des touristes maghrébins lors d'un séjour en hôtel en Tunisie ?

1. Apparition du tourisme intérieur en Tunisie : entre théories et réalités statistiques

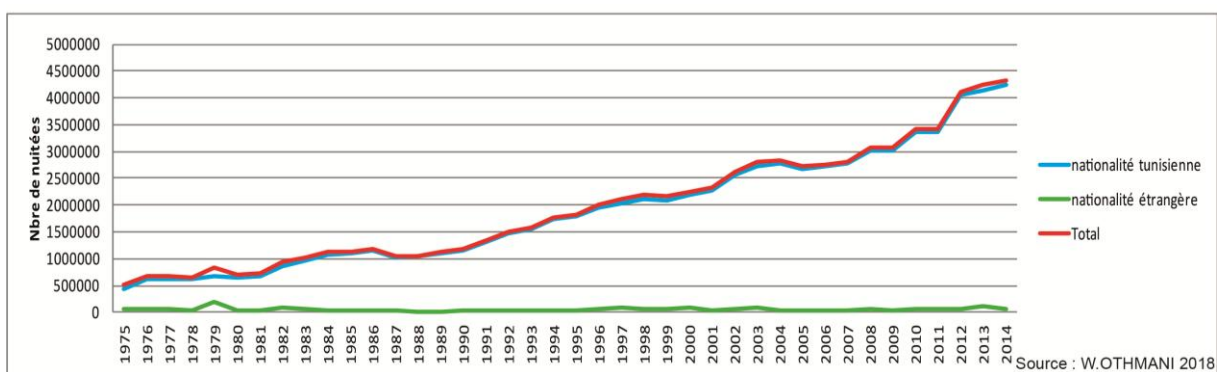
2. La mobilité des tunisiens : probable informateur sur l'historicité du motif touristique ?

3. Séjours des Tunisiens et des Maghrébins en hôtels en Tunisie

1. Apparition du tourisme intérieur en Tunisie : entre théories et réalités statistiques

J. M. Miossec dans sa thèse soutenue en 1996 affirme que « dans le domaine du tourisme des nationaux, aucune source n'est disponible et ne semble exister » (Miossec, 1996 ; p.20). B. Taunay arrive à la même conclusion en 2009. « Concernant les pays du Sud, beaucoup d'auteurs du Nord ne réalisent qu'avec réserve la réalité d'un tourisme intérieur circonscrit à ces espaces (souvent pauvres) » (Taunay, 2009 ; p.20). Ces conclusions se perpétuent, aussi, sous différentes formes dans des écrits d'autres auteurs. Alors en ce qui concerne l'exemple tunisien, toutes ces conclusions ne s'appliquent pas puisque, et contrairement à ce que J. M. Miossec affirme, des statistiques officielles du tourisme national existent bel et bien depuis 1975 dans les périodiques statistiques de l'ONTT. À cette époque les nuitées des résidents en hôtels étaient de l'ordre de 520344, dont plus que les 85 % concernent des Tunisiens.

Figure 5 : Nuitées en hôtels des résidents en Tunisie et des nationaux



Comme le montre ce graphique, le tourisme intérieur tunisien, ne cesse d'escalader les niveaux du diagramme pour atteindre en 2014 les 4 319 389 nuitées. Ce qui signifie un taux d'accroissement moyen de l'ordre de 5,58 %. Cette croissance est presque en - totalité liée à un marché tuniso-tunisien très prometteur et même patriotique puisque depuis la révolution de 2011 l'attractivité de la Tunisie pour le tourisme international a dégringolé alors qu'à la même période le tourisme national ne cesse de remonter. 8,25 % est le taux annuel moyen entre 2011 et 2014, ce qui confirme l'hypothèse du « patriotisme touristique » dans le comportement des Tunisiens. Il est même intéressant de savoir que le nombre de nuitées en hôtels de touristes de nationalité tunisienne et des résidents étrangers en Tunisie entre 2010 (année de référence pour le tourisme tunisien) et 2014, c'est-à-dire juste en 4 ans, a augmenté de presque un million de nuitées. Cette tendance ascendante palpable dans les pratiques touristiques des résidents ayant la nationalité tunisienne se voit freinée par une tendance beaucoup plus modeste du côté des

ressortissants étrangers résidents en Tunisie qui n'assurent qu'un taux d'accroissement annuel moyen pour la même période (2010-2014) de 0,24 % c'est-à-dire une augmentation de quelque 512 nuitées.

Le changement politique qu'a connu la Tunisie entre la période de passage à vide des derniers jours du règne du fondateur et premier président de la République tunisienne Habib Bourguiba et le coup d'État organisé par son successeur, Zine El Abidine Ben Ali, c'est-à-dire la période entre 1986 et 1988 qui a vu une chute de la demande touristique nationale (cf. figure précédente pour les années évoquées). De 1986 à 1987, il y a eu une chute du nombre de nuitées en hôtel des touristes nationaux de 13 % et par extrapolation une chute de la demande touristique nationale globale. De 1987 à 1988 en pleine période mouvementée à cause du coup d'État, il y a eu une stagnation du nombre global de nuitées en hôtel affiché pour ces deux années 1986 et 1987 respectivement 1 041 052 et 1 039 528.

On distingue une autre date qui confirme cette hypothèse de « patriotisme touristique », celle de la deuxième guerre du Golfe (1990 – 1991) où nous avons noté les mêmes conséquences qu'a vécu la Tunisie post-révolution ; un impact négatif sur l'attrait du tourisme international.

« Dès l'annonce des rumeurs de bruits de bottes, avant même puis après l'invasion du Koweït par l'Iraq (2 août 1990), les premiers effets de la crise se faisaient sentir dans le monde du tourisme : le 3 août, au lendemain de l'invasion du Koweït, toutes les agences d'American Express recevaient une circulaire les informant des procédures à suivre concernant les traveller's chèques, les cartes de paiement et les voyages à forfait pour toute la zone Méditerranée-Moyen-Orient. Des réservations étaient annulées, les tarifs des transports aériens augmentaient de 5 à 8 %, anticipant une hausse de kérosène ; ceux des assurances étaient majorés de 12 % » (Miossec, 1996 ; p.502).

Cependant du côté du tourisme intérieur (national), la donnée est aussi comparable à cette époque de crise du tourisme international que vit la Tunisie aujourd'hui. Entre 1990 et 1991 et malgré une situation géopolitique très sensible dans la région (pour la cause déjà évoquée) le taux d'accroissement des nuitées passées en hôtel a marqué, dans les rangs des touristes résidents de nationalité tunisienne, une augmentation de l'ordre de 1,13 %. Une augmentation plus nette, cette fois-ci, de la part des touristes résidents de nationalité étrangère qui ont enregistré environ 2 % soit de 25 321 nuitées en 1990 à 44 990 nuitées en 1991.

Pour expliquer ce pic du nombre de nuitées des résidents étrangers en Tunisie en 1979, il faut fouiller un peu dans l'histoire de la Tunisie.

« Il faut dire que les 26 et 27 janvier 1978, la Tunisie a vu couler autant de sang que durant les années 1953. On dénombre 400 morts, 800 blessés et 1 000 arrestations. L'état d'urgence était maintenu jusqu'au 15 mars 1978. [...] On peut signaler au niveau économique, que l'année 1978/1979, avait vu augmenter les prix du café de 30 %, du sucre de 20 % et de l'huile de 10% » (Radhouane, 2011 ; pp. 27-28).

Ces événements ont beaucoup pesé sur les Tunisiens, mais aussi sur les résidents étrangers. Cela se constate dans la régression du nombre de nuitées en hôtel en 1978 par rapport à l'année d'avant. De 630 303 nuitées en 1977 à 618 516 en 1978 pour les Tunisiens et de 56 565 nuitées en 1977 à 32 794 en 1978 pour les résidents étrangers.

Pour faire face à cette crise, « le PSD (Parti Socialiste Destourien) confirmait une certaine conception de l'ouverture interne qui se traduirait par une innovation au niveau électoral le 4 novembre 1979 : l'électeur avait le choix entre deux candidats » (Radhouane, 2011 ; pp. 27-28). Cette ouverture politique annoncée par le PSD, l'unique parti politique de l'époque a donné l'espoir à une vie meilleure et à un climat politique et social sain. Cette réforme politique a très vite contribué à dynamiser l'économie du pays, ce que nous constatons d'ailleurs dans le rehaussement du nombre de nuitées en hôtel en Tunisie tant pour les Tunisiens que pour les résidents étrangers. Certes ces derniers étaient plus réactifs à ce changement politique (le pic dans le diagramme ci-dessus). Nous pouvons expliquer cela par le caractère socioprofessionnel qu'occupe cette population. Une population à forte représentation d'élites françaises, italiennes, maltaises, des hommes d'affaires et des rentiers des mêmes nationalités et du personnel des différentes représentations des missions diplomatiques des pays représentés en Tunisie. Donc avec une telle situation socioéconomique, la possibilité d'absorber le choc de l'année 1987 et le rebondissement est plus facile à mettre en œuvre.

Ces données représentent les nuitées des résidents en hôtel des ressortissants étrangers et surtout des tunisiens et donnent une idée sur l'apparition du tourisme domestique en Tunisie. Ce phénomène reste flou puisque les statistiques officielles se montrent peu précises, c'est pour cette raison que nous nous sommes donné comme objectif de mesurer la population touristique traitée dans notre présent travail de recherche.

2. La mobilité des tunisiens : probable informateur sur l'historicité du motif touristique ?

Nous étudions les sorties mensuelles (départs à l'étranger) des Tunisiens du territoire national selon le moyen de transport. Ces données peuvent inclure le motif touristique, mais aussi de divers autres motifs comme le pèlerinage, le voyage d'affaires, le voyage pour des raisons d'études, de stage ou de travail, ou encore des raisons de soins médicaux.

Dans les diagrammes qui suivent (cf. figures de 7 à 13)²⁵, nous proposons l'analyse des déplacements mensuels des Tunisiens vers l'extérieur du territoire national par moyen de transport de 1976 jusqu'à 2012²⁶. Ces données se croisent avec les périodes des grandes vacances scolaires de point de vue des journées de repos ; celles dites d'hiver s'étalent du 19 décembre après les cours au dimanche 3 janvier et cela comprend les fêtes du Nouvel An, soit 15 jours, celles dites du printemps, du samedi 19 mars après les cours au dimanche 3 avril, soit 15 jours et celles de l'été, les plus grandes, généralement entre le 1er et le 15 juin et jusqu'au 15 septembre, soit aux minimum 3 mois d'affilée. Cette donnée, en la superposant sur la mobilité des Tunisiens en termes de voyages à l'extérieur du pays, on peut en déduire une importance du motif tourisme malgré l'existence d'autres motifs parallèles inavoués.

Le motif du pèlerinage attire à son tour une partie importante des Tunisiens qui ne voyagent alors qu'en avion. Cependant les périodes de pèlerinages sont variables malgré leur périodicité selon l'année lunaire. La date du « Hajj » qui est la rencontre des pèlerins à la Mecque avance tous les ans d'une dizaine de jours. Pour cette année, il commence le 1^{er} Dhul-Hijjah 1435, soit le 15 septembre 2015, celui de 2014 le 26 septembre, etc. Donc le flux des pèlerins ne sera pas toujours compris dans la période des vacances scolaires. Par conséquent, cela donne plus de crédibilité à l'hypothèse de la mobilité touristique.

Dans les diagrammes suivants, nous croisons quatre types de données pour essayer de comprendre les motivations des déplacements des Tunisiens à l'extérieur du pays entre 1976 et 2001. Ces quatre types de données sur les sorties mensuelles des Tunisiens du territoire national, les moyens de transport utilisés, concernent les périodes de vacances scolaires sur toute l'année et les périodes de haute et de basse saison touristique (des périodes définies selon les statistiques de l'ONTT).

²⁵ Source des données : ONTT

²⁶ Dernières données disponibles dans le périodique « Tourisme en Chiffres », publiée par l'ONTT.

De manière générale les tunisiens préfèrent largement l'avion au bateau pour leurs déplacements en dehors du territoire national. Cela est très flagrant dans l'ensemble des diagrammes communiqués ci-après. Quant à la voiture, c'est le moyen de transport le plus répondu lorsqu'il s'agit d'une sortie du territoire en direction de l'un des deux pays voisins : l'Algérie et la Libye. Cela représente dans tous ces diagrammes et donc dans les années de 1976 jusqu'au 1987, le deuxième moyen de transport utilisé par les Tunisiens lors de leurs mobilités internationales. De 1988 jusqu'à 2001 et même jusqu'à aujourd'hui par extrapolation, le déplacement par les moyens terrestres a devancé les autres moyens. Parmi les explications possibles de ce changement radical, on peut citer l'évolution technologique des transports terrestres, la hausse du pouvoir d'achat du Tunisien et donc la hausse de sa capacité d'acquérir une voiture particulière. Tout cela est évident, mais reste secondaire face à la donnée géopolitique de la région. La Tunisie est le seul pays de la région qui ne connaisse pas de problèmes politiques avec ses voisins²⁷. Ce potentiel s'est conforté suite à la transition politique et la prise du pouvoir par le deuxième président de la République tunisienne en 1987.

Dans l'ensemble, l'évolution de toutes les courbes, (de 1976 jusqu'au 2001), montre une même logique de croissance avec un léger pic en basse saison plus précisément pendant les vacances scolaires du printemps et un autre pic beaucoup plus important en haute saison qui coïncide avec les vacances scolaires de l'été. Cependant, le petit pic de la basse saison, ne se reproduit pas en 1992. C'est qu'en mars 1992, le nombre de sorties des tunisiens à l'extérieur du territoire national a connu une très forte chute. Cette baisse brutale est due à la régression significative de l'utilisation des moyens de transport terrestres pour passer la frontière. Une régression qualifiée par un recul du nombre de sorties terrestres de 128.848 sorties en février 1992 à 4.680 sorties en mars 1992. Soit 96 % de sorties en moins.

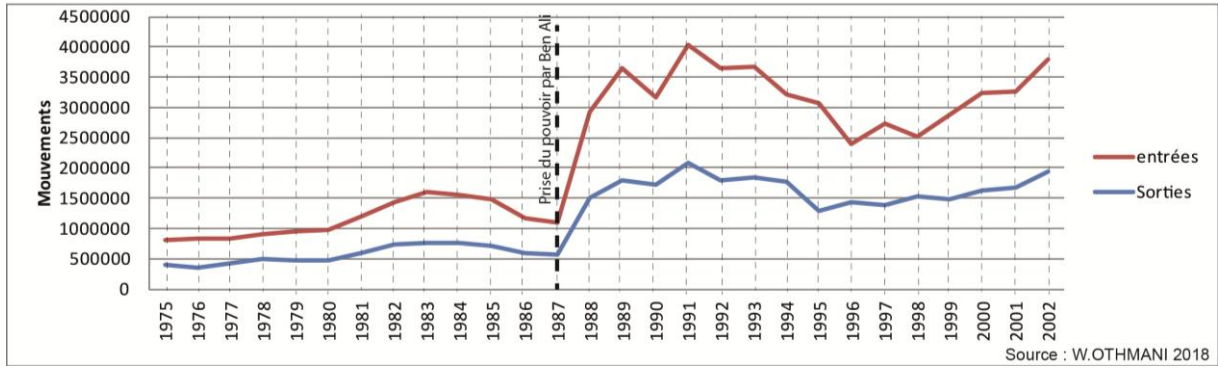
En cherchant soigneusement dans cette année pour connaître les causes possibles de cette évolution brusque, nous avons trouvé qu'au 9 mars 1992, il y a eu la promulgation du code des assurances. Un code qui touche directement les utilisateurs des routes cela s'est amplifié surtout en présence des conflits d'intérêts entre les différents corps de métiers. Le « *code des assurances considéré par les structures de l'Ordre comme un texte de loi supplémentaire restreint le domaine d'intervention de l'avocat* » (Gobe et al., 2007). Toutes ces tractations ont généré du flou chez les Tunisiens. Ils se posaient des questions sur des augmentations possibles de taxations.

²⁷ Un conflit entre l'Algérie et le Maroc sur le Sahara Occidental, un conflit entre l'Algérie et la Libye dans les régions sahélo-sahariennes pour des raisons de ressources transfrontalières en hydrocarbures, etc. (Chena, 2012)

Cela peut expliquer entre autres l'existence d'une motivation certaine pour la pratique touristique parmi les motifs de sorties des Tunisiens. Parce que si on parle de personnes qui traversent les frontières terrestres pour un motif de travail ou autre, indispensable, ce n'est pas l'augmentation de la police d'assurance des moyens de transport qui va empêcher les gens d'aller travailler (d'autant plus, l'entrée en application de la loi n'était décidée que pour l'année suivante, 1 janvier 1993). Alors pour la population touristique, en l'occurrence tunisienne, connue comme population très sensible aux événements de tous les types. Cette mesure politique a bien eu un impact très pesant sur leur mobilité internationale par voie terrestre. D'un autre côté, la même mesure a contribué à l'évolution positive du nombre de nuitées hôtelières des résidents tunisiens d'environ 12 % en 1992 par rapport à l'année précédente.

Pour mieux comprendre la relation directe et cruciale entre le climat politique national et la volonté de mobilité des tunisiens (entrées et sorties), nous proposons le diagramme suivant récapitulant la mobilité des tunisiens entre 1975 et 2002. À partir de ce diagramme, deux grands événements se distinguent ; en 1987 la prise du pouvoir par le général Ben Ali et en 1991, la deuxième guerre du Golfe. Pour le premier événement, la prise du pouvoir s'est effectuée à une période où l'ex-président Bourguiba était très fragile physiquement et mentalement, chose qui a attisé l'avidité de la cour présidentielle. L'état politique du pays, caractérisé par un flou total et une incertitude sur l'avenir, a beaucoup pesé sur les citoyens tunisiens dans cette époque. La stabilité de l'état du pays et a donné de l'espoir aux Tunisiens surtout avec le « bayen 7 novembre 1987 » (la déclaration du 7 novembre 1987). Cette stabilité politique explique l'« explosion » des mouvements d'entrées et de sorties des tunisiens du territoire national. Le deuxième événement est celui de l'année 1991, caractérisé par un pic sans précédent des mouvements d'entrée des Tunisiens (résidents à l'étranger) au territoire national. À savoir que cette date coïncide avec la Seconde guerre du Golfe et l'expulsion des tunisiens du Koweït.

Figure 6 : Mobilité des Tunisiens entre 1975 et 2002²⁸



²⁸ Source des données : ONTT

Figure 7 : Sorties mensuelles des Tunisiens par moyen de transport (1976-1979)

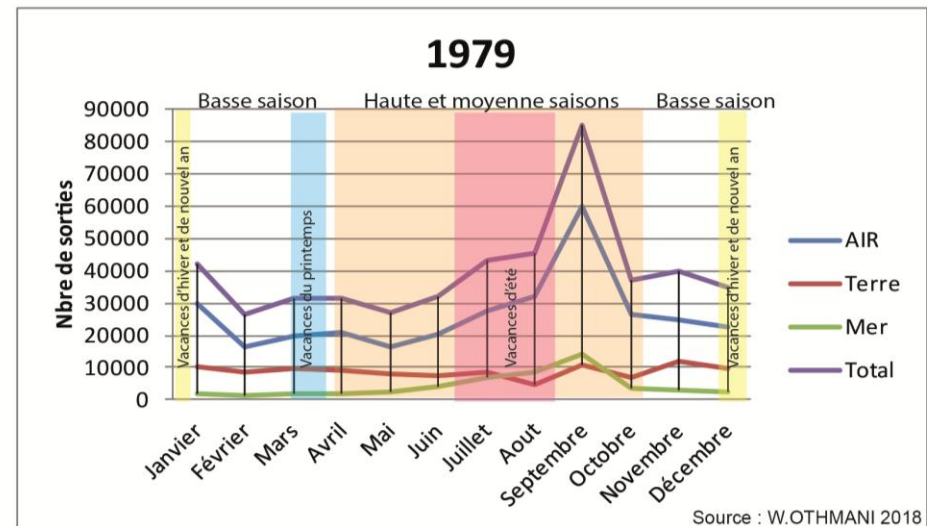
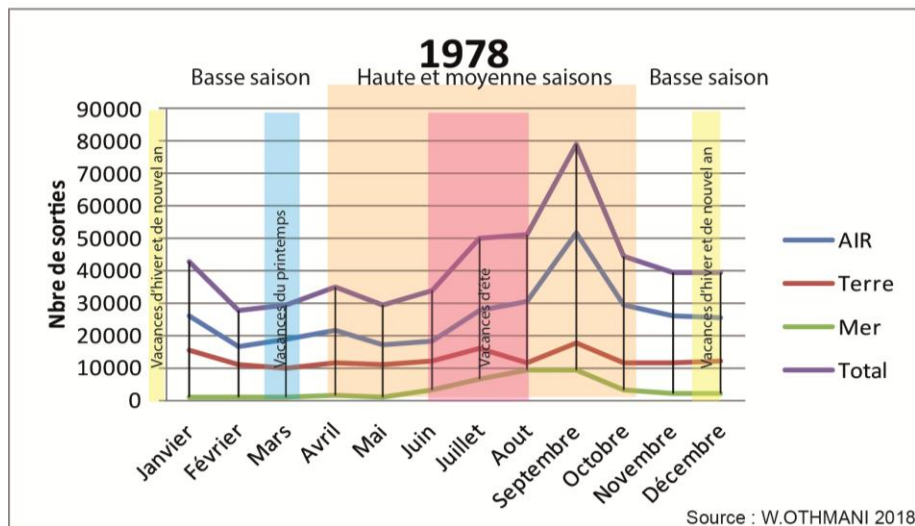
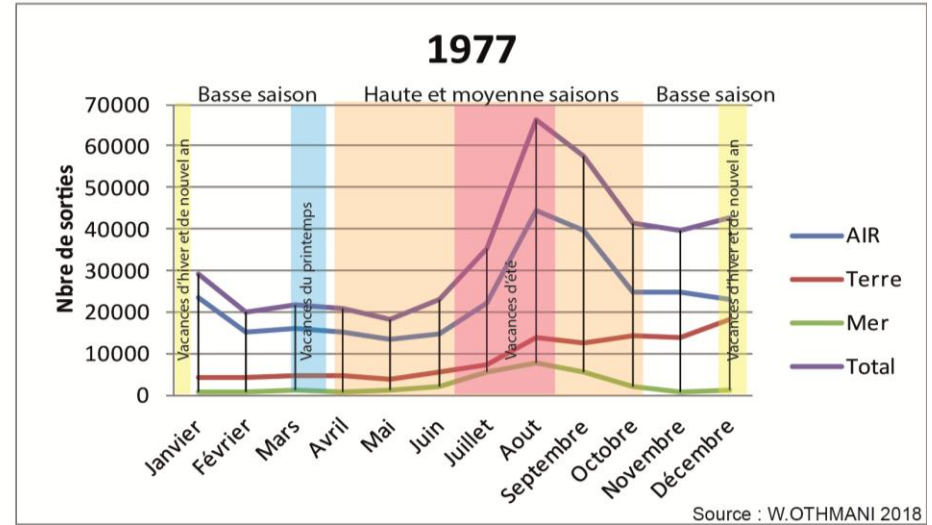
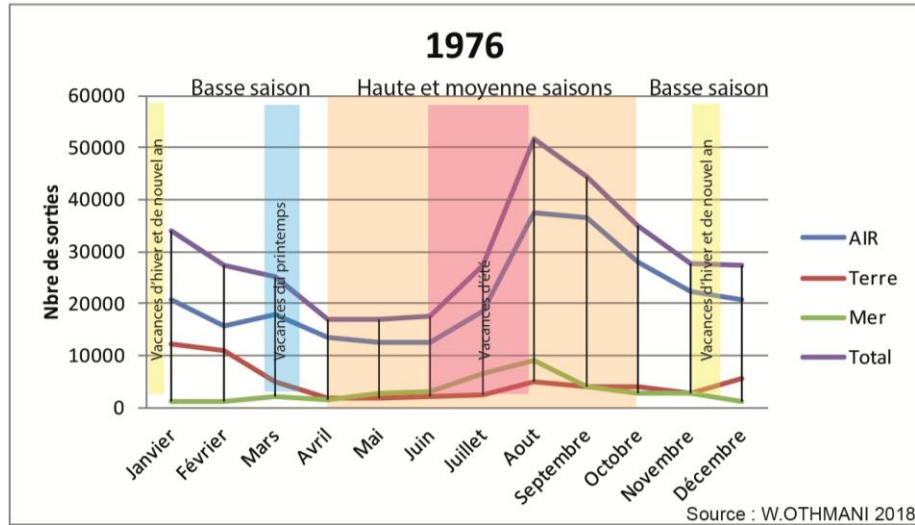


Figure 8 : Sorties mensuelles des Tunisiens par moyen de transport (1980-1983)

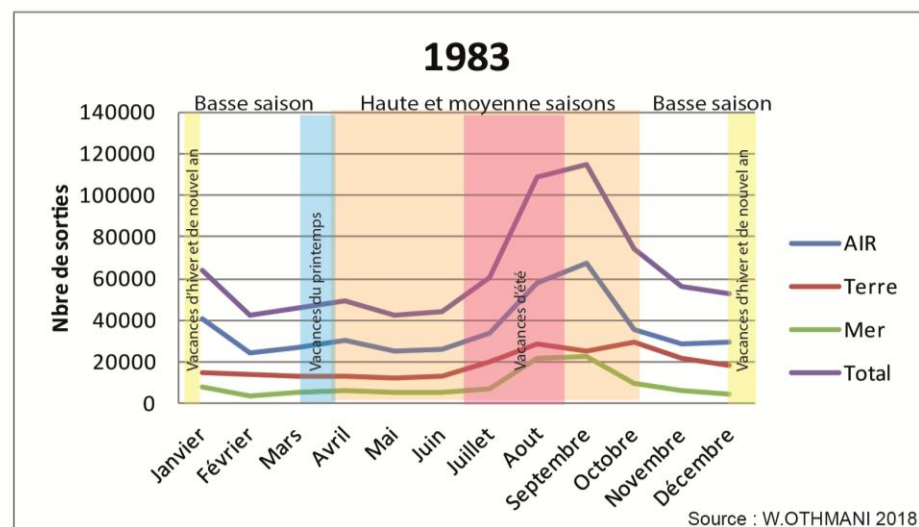
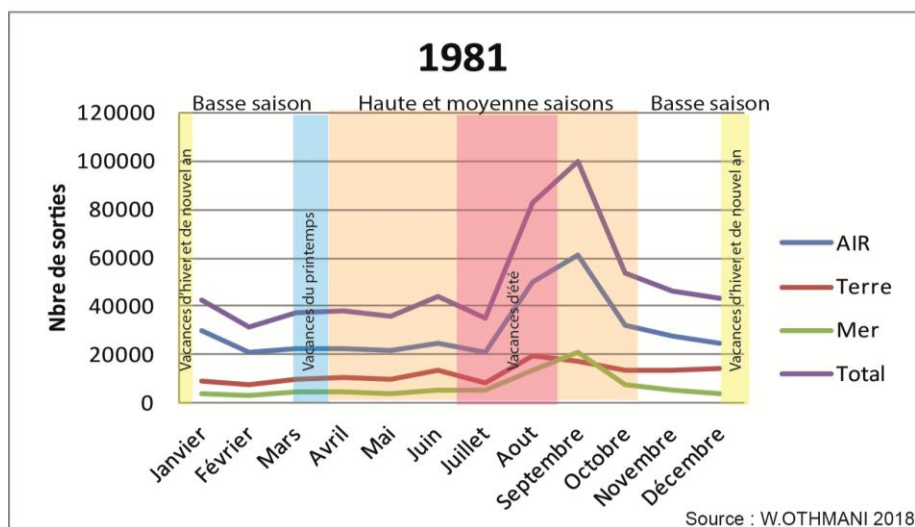
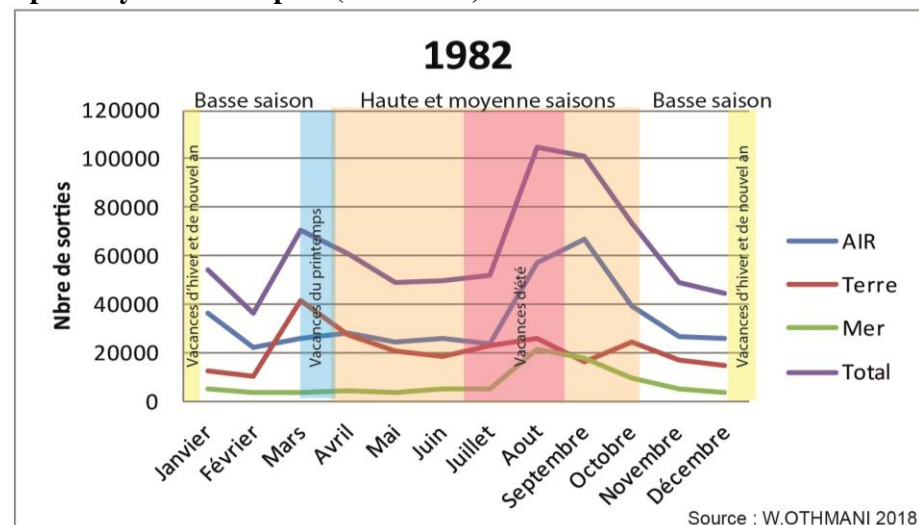
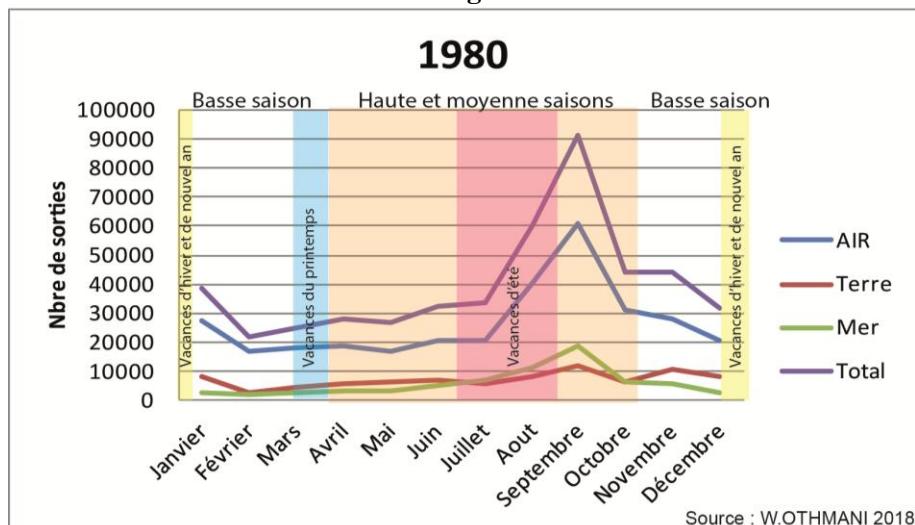


Figure 9 : Sorties mensuelles des Tunisiens par moyen de transport (1984-1987)

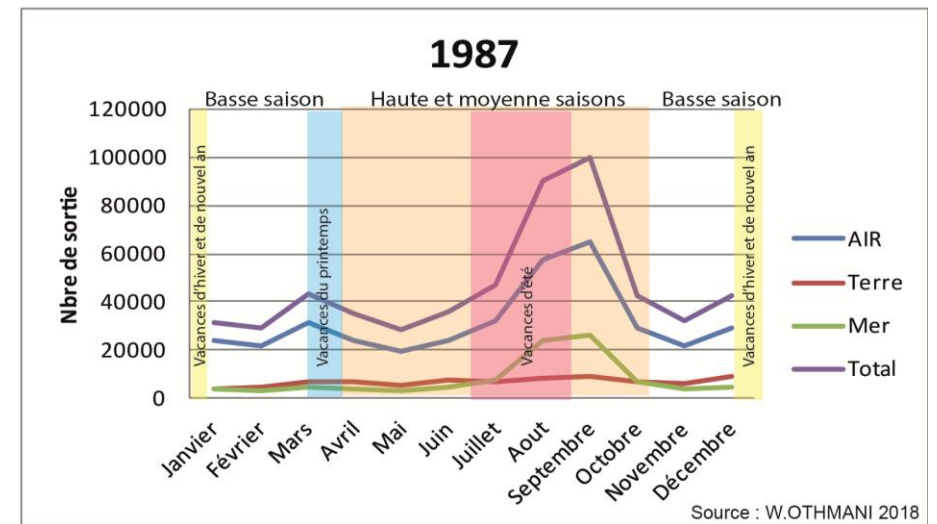
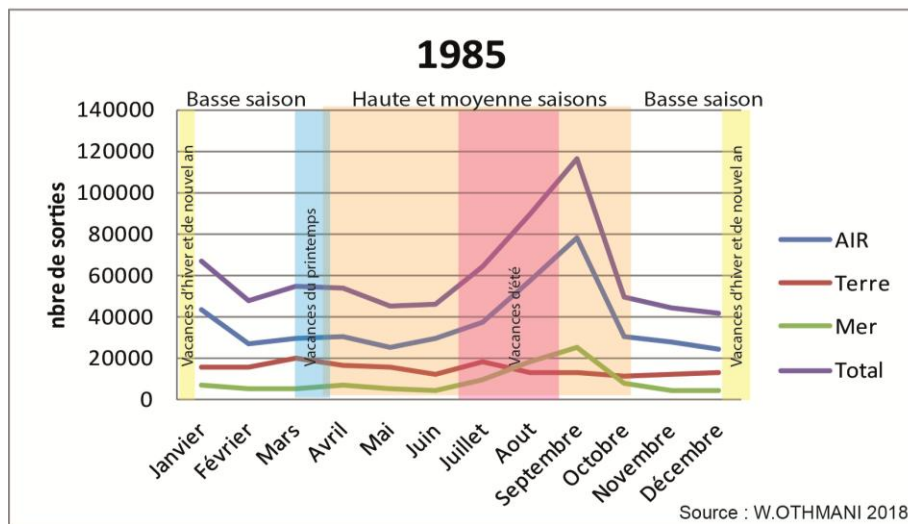
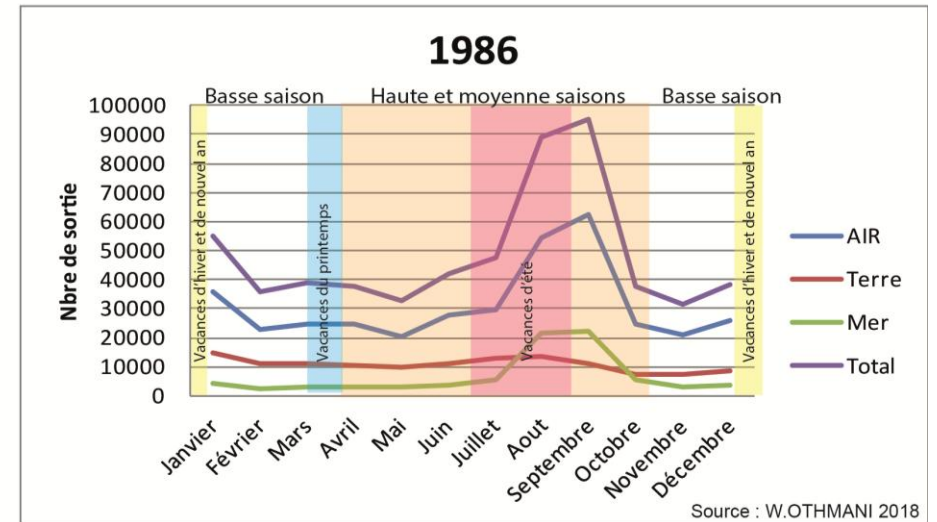
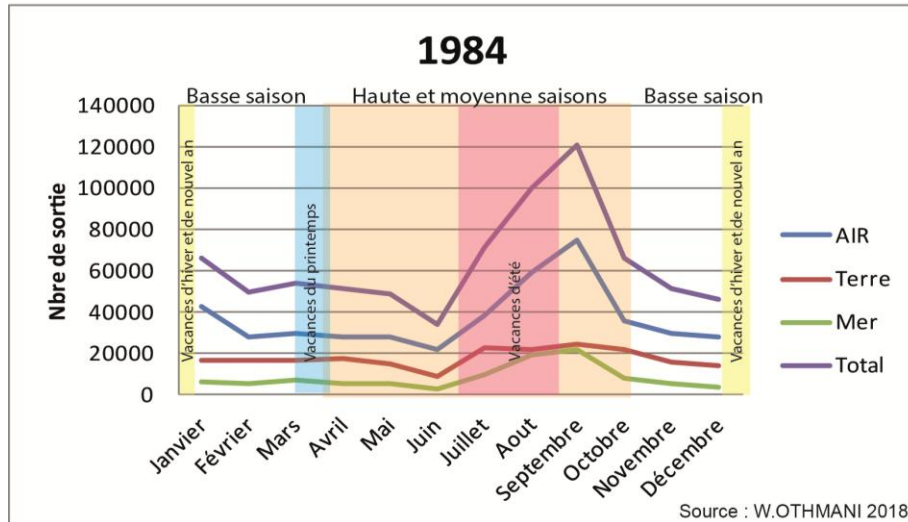


Figure 10 : Sorties mensuelles des Tunisiens par moyen de transport (1988-1991)

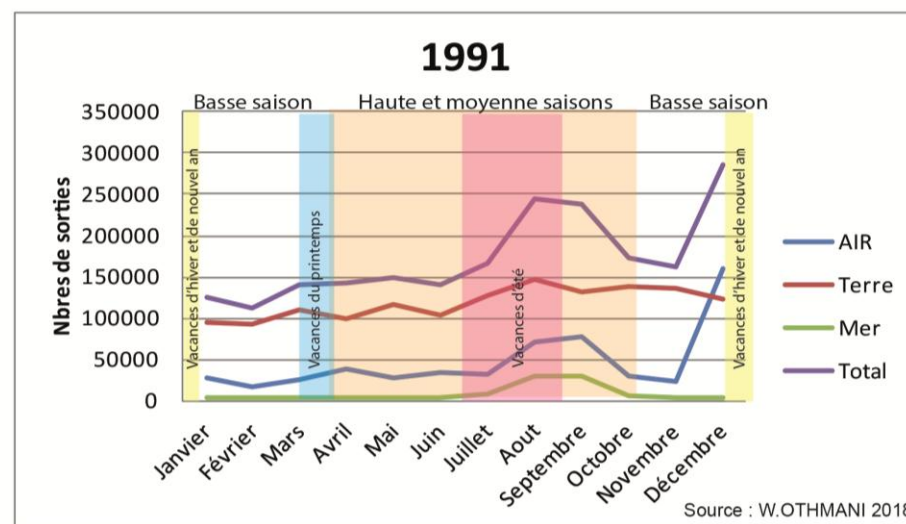
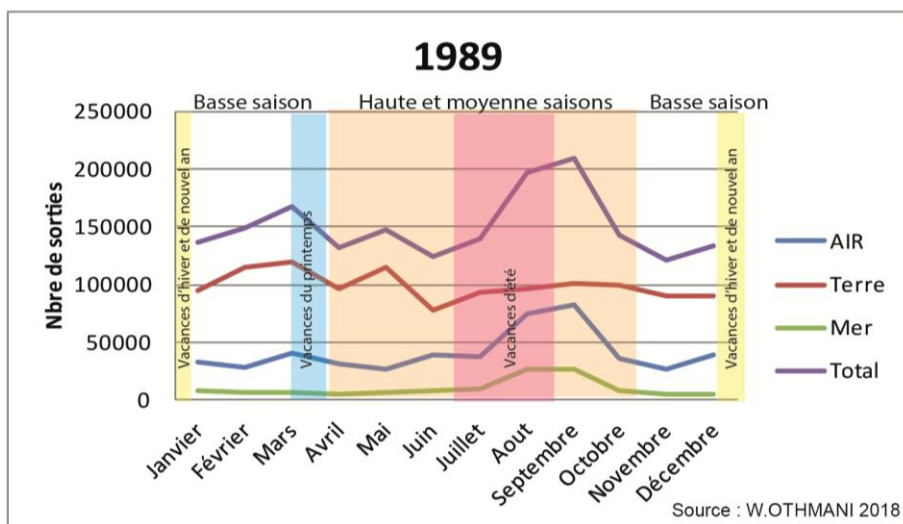
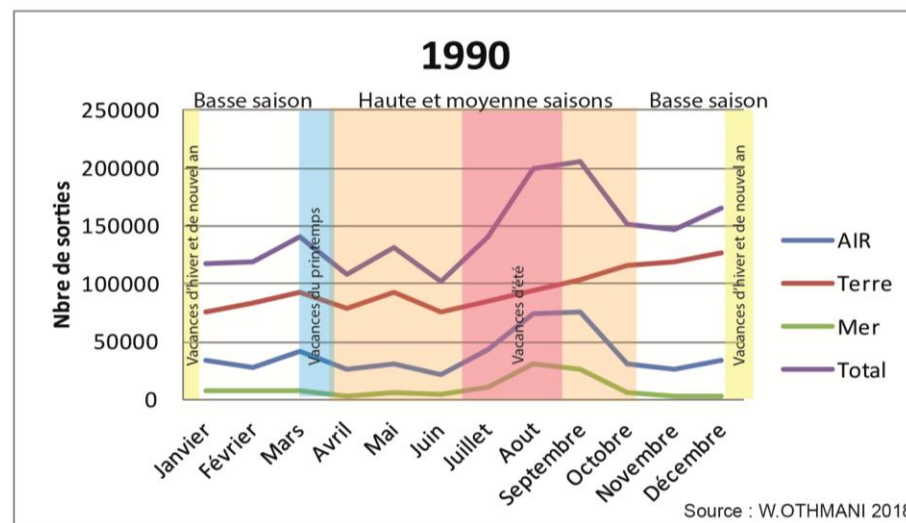
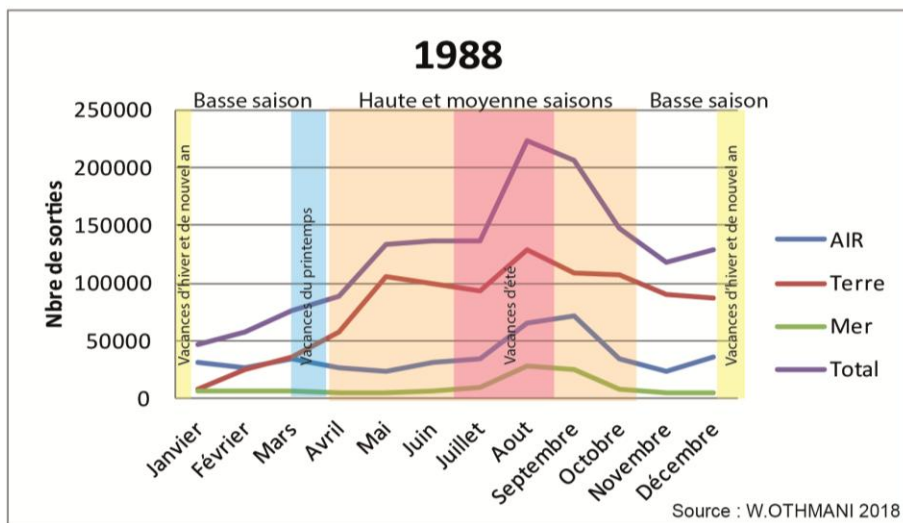


Figure 11 : Sorties mensuelles des Tunisiens par moyen de transport (1992-1995)

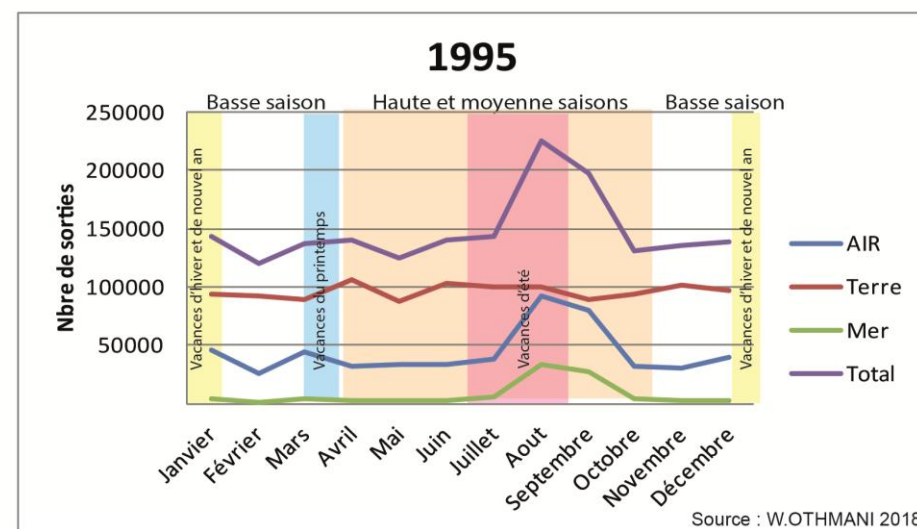
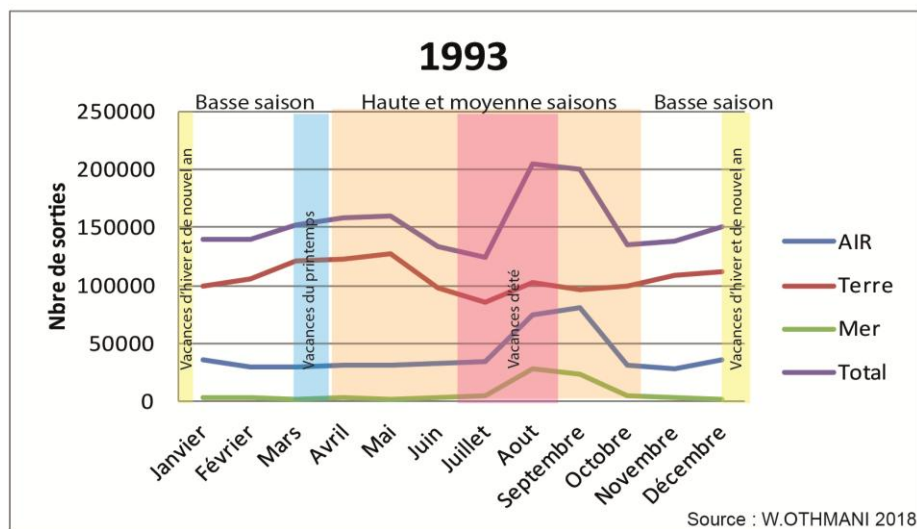
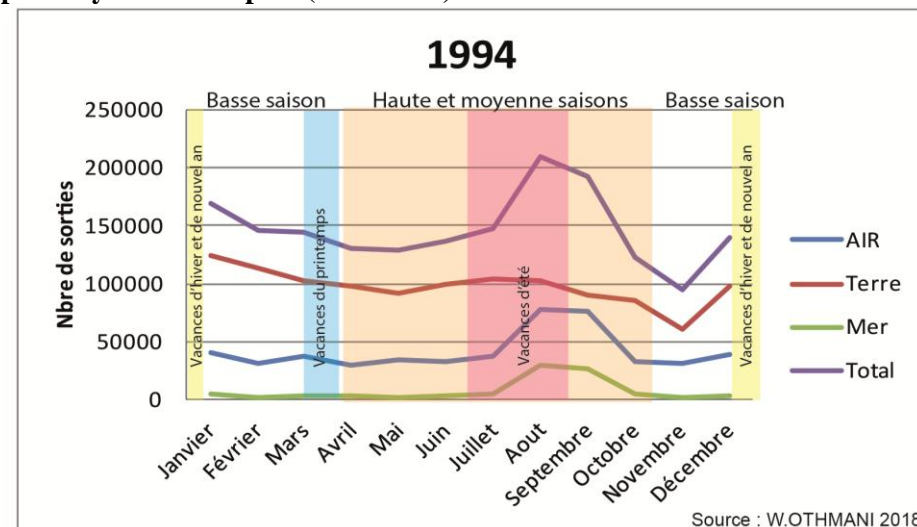
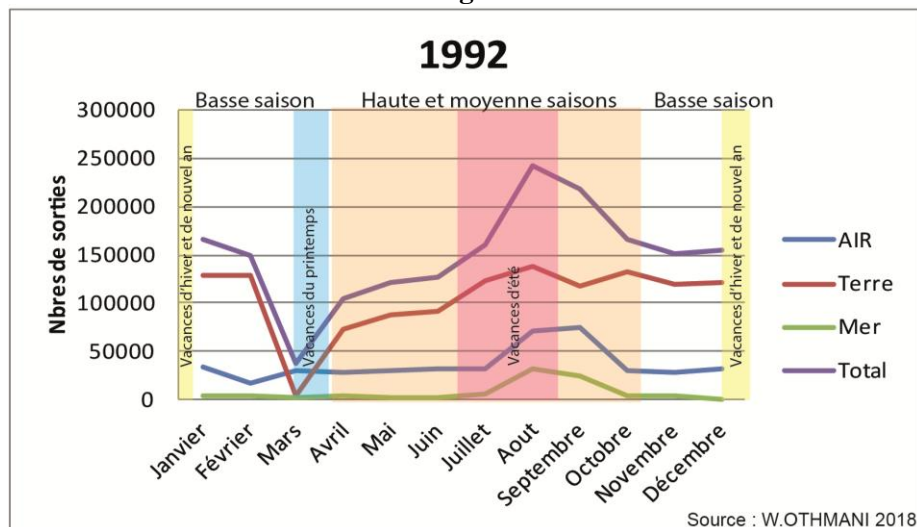


Figure 12 : Sorties mensuelles des Tunisiens par moyen de transport (1996-1999)

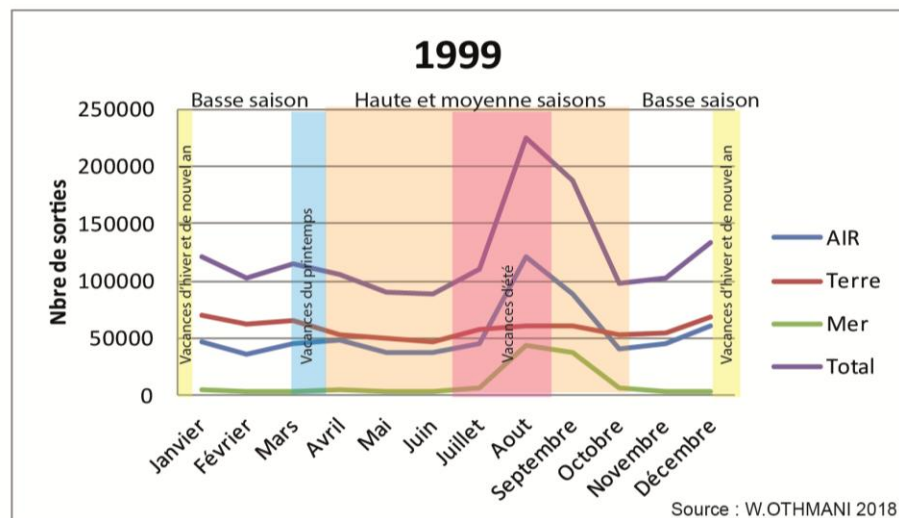
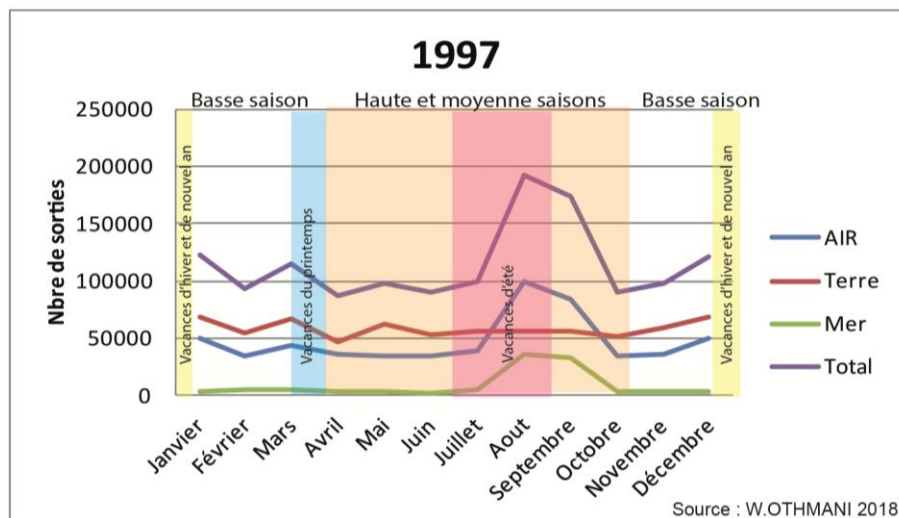
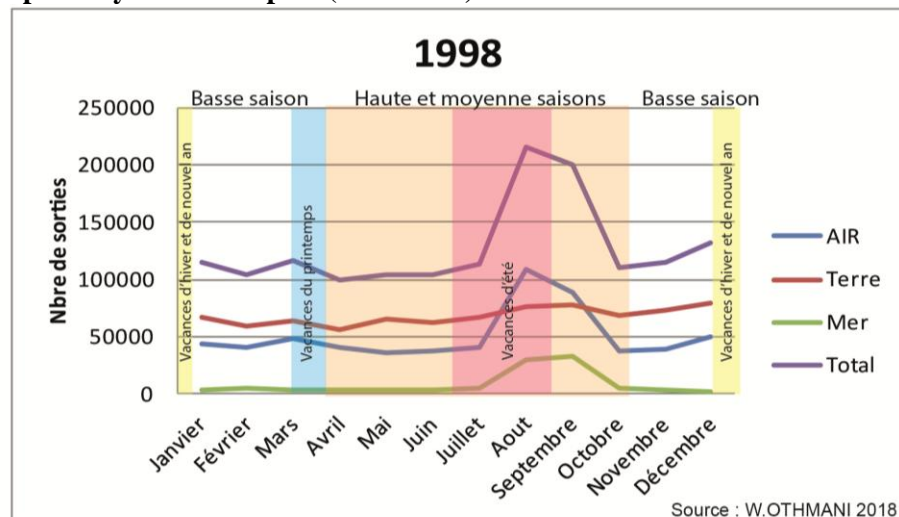
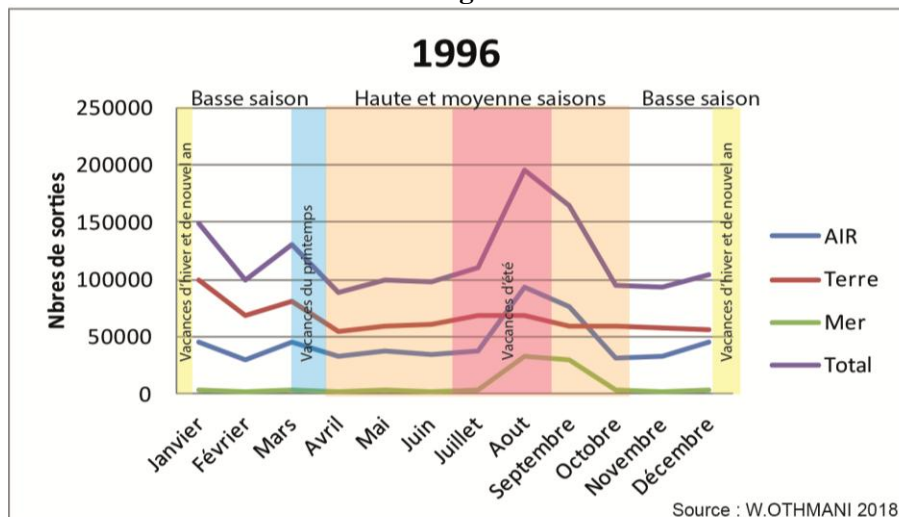
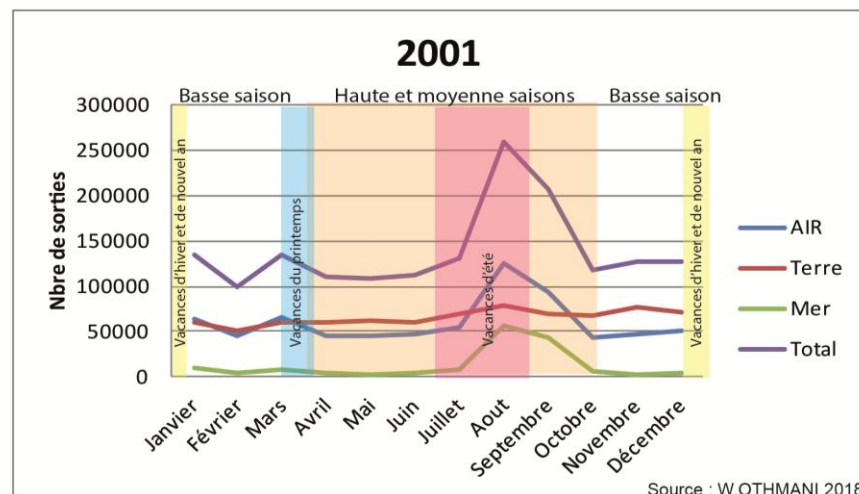
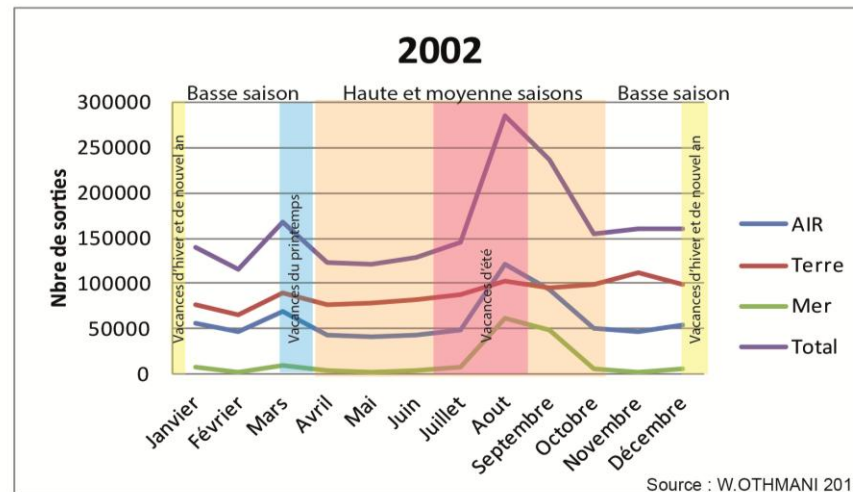
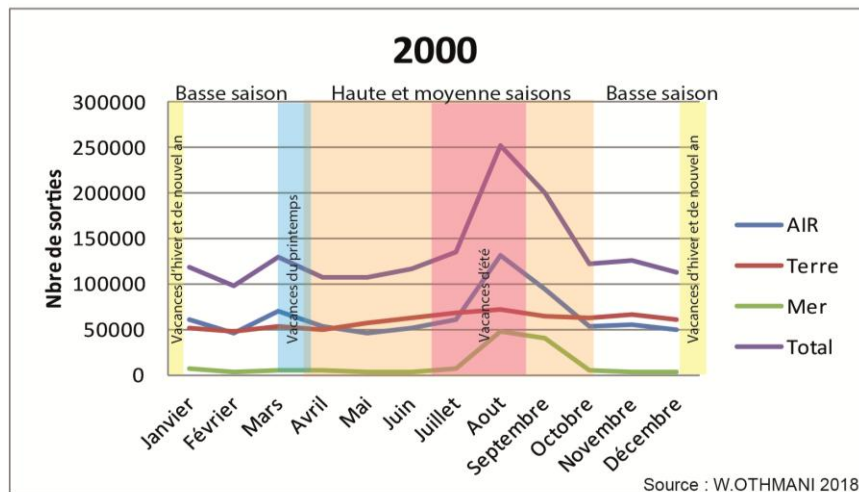


Figure 13 : Sorties mensuelles des Tunisiens par moyen de transport (2000-2001)



3. Séjours des Tunisiens et des Maghrébins en hôtels en Tunisie :

Compte tenu de la durée moyenne de séjour par mois des Maghrébins entre 2010 et 2014, représentée ci-après, par des diagrammes concernant les trois nationalités les plus présentes sur le territoire tunisien, nous avons relevé les remarques suivantes :

Premièrement, la durée moyenne de séjour par mois des Marocains est la plus élevée (soit en moyenne 1,5 nuitée et allant jusqu'à 2,5 à 3 nuitées en haute saison entre 2010 et 2014), suivie par celle des Algériens (soit en moyenne 0,7 nuitée et allant jusqu'à 1,5 nuitée en haute saison entre 2012 et 2014), puis plus modestement, celle des libyens (soit en moyenne 0,5 nuitée et allant jusqu'à 0,8 nuitée en haute saison entre 2010 et 2014).

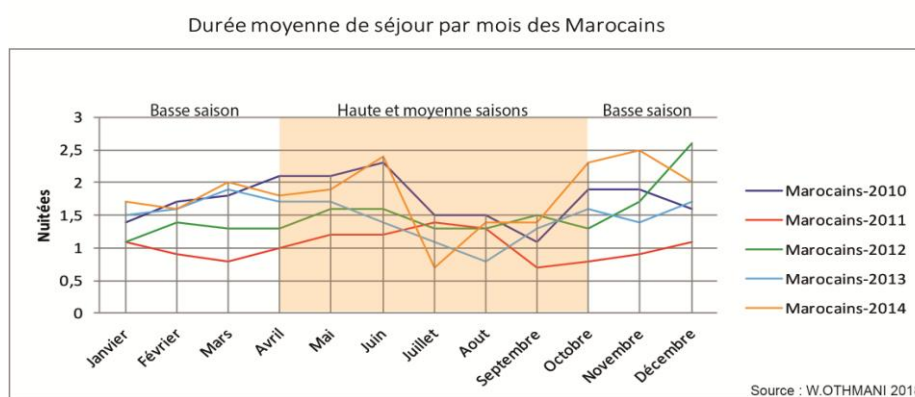
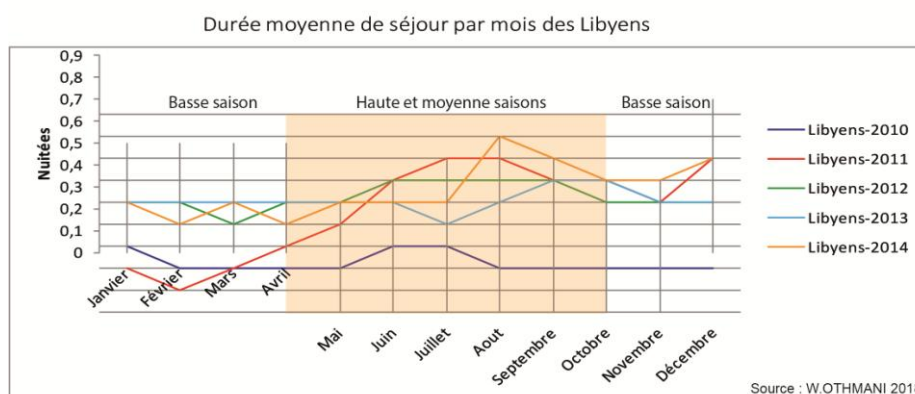
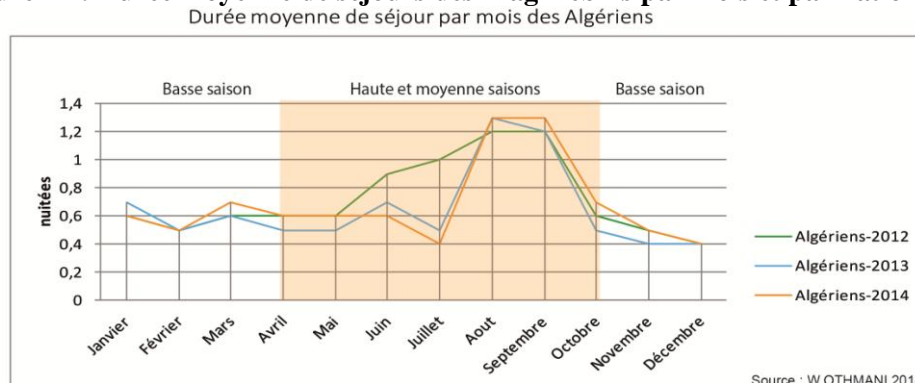
Deuxièmement, nous posons la question suivante : est-ce que l'appartenance à des catégories socioprofessionnelles « supérieures » des résidents maghrébins en hôtel influe la durée du séjour ? Cette hypothèse n'est pas vérifiable à partir des statistiques officielles, parce que nous ne pouvons pas mesurer les proportions des divers motifs de séjour²⁹ (professionnel, personnel, touristique, etc.) pour chacune de ces trois nationalités.

Troisièmement, il s'agit de nous demander si la relation qu'entretiennent les Algériens par rapport à la population tunisienne et par rapport au territoire tunisien a une influence sur leur recours à des modèles d'hébergement alternatifs (chez l'habitant, camping, location, etc.). Cette hypothèse trouve naissance suite à la constatation suivante : il n'y a que 24 % des nuitées passées à l'hôtel par rapport au nombre total des entrées des Algériens, à savoir 1 284 278 entrées pour 2014. Cette hypothèse pourrait s'étendre au cas des Libyens puisque pour la même année (2014), le nombre total de nuitées en hôtel constitue 22 % du nombre total des entrées (1 758 799 entrées). Par déduction (troisième hypothèse), les Marocains s'avèrent les moins connaisseurs du territoire tunisien : les nuitées en hôtels s'élèvent à 49,85 % du nombre total des entrées au territoire tunisien (41 874 entrées), toujours pour l'année 2014. Compte tenu de la proximité géographique entre la Tunisie, La Libye et l'Algérie d'un côté et l'éloignement géographique entre la Tunisie et le Maroc, cette constatation nous paraît logique, mais à valider et à approfondir dans les chapitres suivants.

²⁹ Plusieurs chercheurs ont critiqué la précision des statistiques officielles qui mesurent le réel poids de la pratique touristique. Une mesure faite sur la base des nuitées effectuées en hôtels et des entrées enregistrées aux frontières. Pour plus de détails sur ces critiques, consulter (De Cantis et al., 2015)

À noter que la nationalité mauritanienne est la moins présente en Tunisie, cela peut être pour des raisons financières, mais aussi géographiques !

Figure 14 : Durée moyenne de séjours des Maghrébins par mois et par nationalité



Conclusion :

Basé sur l'analyse de documents statistiques officiels, ce chapitre qui traite spécifiquement les questions des tourisms intérieur et maghrébin en Tunisie, nous permet de mieux comprendre les spécificités de ces populations touristiques et de connaître le mode de fonctionnement ainsi que l'ampleur de la mobilité des Tunisiens sortant du pays.

Nous avons pu constater que :

- Une présence très ancienne du tourisme des nationaux en Tunisie qui date de 1975 soit peu de temps après l’amorçage du secteur. Cette conclusion réfute la thèse établie par J.M.Miossec en 1996 qui nie l’existence du tourisme intérieur en Tunisie. Cet exemple contredit les hypothèses et conclusions faites par les chercheurs du Nord. Ces derniers affirment l’avant-gardisme de la pratique touristique chez les Occidents ou bien l’inexistence d’un tourisme national ou domestique dans les sociétés du Sud.
- Un développement caractérisé par un dynamisme et une résilience du tourisme intérieur. Après un rapide freinage de sa croissance faisant suite aux émeutes du pain (1983-1985), il a repris son évolution positive jusqu’à aujourd’hui. Ici nous parlons de « tourisme patriotique » dans la mesure où il a soutenu les financements de l’Etat après la crise post-révolution de 2011.

La mobilité touristique des Tunisiens a connu une explosion notable dès le changement politique de 1987 créant un impact politique d’ordre économique.

Ces deux premiers chapitres sont basés essentiellement sur les statistiques officielles généralistes et critiquables. C’est ce qui nous a permis de retirer certains constats. Cependant, Ces données ne nous ont pas permis de poursuivre nos recherches plus en profondeur. C’est pourquoi, nous avons effectué un travail de terrain qui cible et mesure les mobilités touristiques des nationaux et des maghrébins, recensées en Tunisie via l’exemple de Tunis. Les résultats de nos recherches sont exposés dans les chapitres suivants.

Chapitre 3 : L'enjeu de la thèse

Introduction :

La mise en contexte général du sujet de notre thèse de doctorat relate les travaux effectués relatifs à cette thématique. A partir de ce niveau de la thèse, nous proposons notre apport en matière de géographie touristique grâce à nos propres études de terrains et interprétations des données récoltées.

Dans un premier chapitre, nous avons choisi de développer le type de méthodologie appliquée, de justifier les raisons pour lesquelles le terrain étudié est Tunis. Seront évoqués ensuite les éléments d'analyse qui appréhendent les différentes formes de mobilités maghrébines. Nous étudierons la composante touristique maghrébine à Tunis, nouvellement intégrée dans la stratégie officielle du pays. Ici, nous parlons, à la fois des Maghrébins qui sont des touristes selon le concept de tourisme élaboré par l'équipe Mit (2002, 2005, 2011) et d'autres qui ne le sont pas. Le choix du terme : « moments touristiques », dans le titre de la thèse, indique le fait que certains Maghrébins intègrent des pratiques touristiques dans leurs séjours. De ce fait, plusieurs catégories de touristes maghrébins se déclinent dans ce chapitre : ceux émanant de TO, ceux accueillis sur le sol tunisien pour des raisons extra-touristiques incluant des moments touristiques durant leur séjour, des maghrébins venant en Tunisie pour une autre raison que le tourisme n'intégrant pas de moments touristiques durant leur séjour et ceux devenus touristes après un premier séjour non touristique en Tunisie. Nous verrons que toutes les autres typologies de touristes inter communiquent sauf celle provenant des TO.

Quelle méthodologie est utilisée ? Pourquoi avons-nous choisi Tunis comme terrain d'étude ? Quelles sont les caractéristiques des différents types de mobilités maghrébines ? En quoi sont-elles importantes concernant la variabilité des pratiques touristiques ? Comment évoluent-elles ?

1. La démarche méthodologique de la thèse

1.1. De la conceptualisation à l'exécution de la recherche

1.2. Limites et difficultés rencontrées

2. Raisons du choix du terrain

3. Méthodes utilisées pour la reconnaissance des pratiques mobilitaires des Maghrébins à Tunis

4. Les pratiques des Maghrébins à Tunis

4.1. Les Maghrébins choisissant les T.O. pour la visite de Tunis

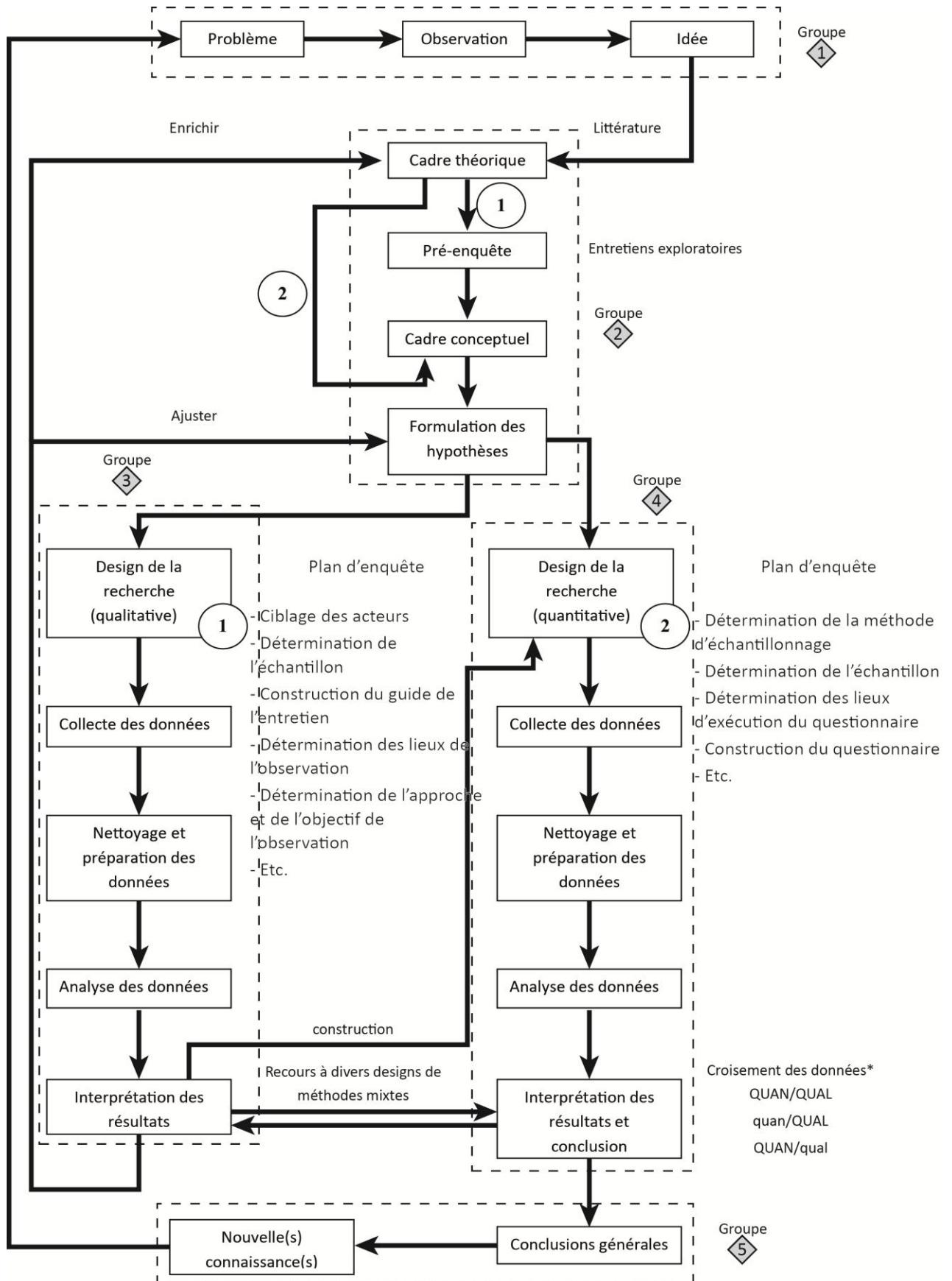
4.2. Les Maghrébins se rendant à Tunis indépendamment des T.O.

1. La démarche méthodologique de la thèse :

1.1. De la conceptualisation à l'exécution de la recherche :

Notre démarche méthodologique se base sur le paradigme pragmatique (Bessone, 2004 ; Biesta, 2010 ; Creswell, 2014) duquel immerge une « *vision binoculaire ou dialogique* » (Pinard, Potvin et Rousseau, 2004) provenant de la complémentarité des méthodes (qualitative et quantitative). Ainsi, nous avons élaboré un processus de recherche « bipolaire » basé sur une approche qualitative relevant de la méthode d'observation non participante et des entretiens semi-directifs, suivie d'une autre quantitative, constituée par une enquête. Ce processus, inspiré du modèle (Aktouf, 1987 ; p.34) est détaillé dans la figure suivante :

Figure 15 : Cycle détaillé de notre recherche



* Selon le système de notation de Morse (1991)

Ce modèle se compose de cinq groupes. Le premier, aborde la crise que connaît le secteur tunisien et quelles idées pourraient privilégier sa progression, son développement. Nous nous sommes donc inspirés de l'observation de l'émergence importante d'une population touristique nationale et maghrébine. Le deuxième groupe du modèle cible la composition du cadre théorique. Cette étape est succédée par une pré-enquête et du cadre conceptuel qui permet la formulation des hypothèses. La pré-enquête est constituée d'entretiens et d'observations exploratoires que nous avons effectuées pendant l'été de 2015 lors d'un séjour en famille dans un hôtel à Monastir et un autre à Sousse³⁰. Dans la figure désignée par le chiffre 1 du modèle, il y a un passage par toutes les étapes du premier groupe. Dans le deuxième, désigné dans la figure par le chiffre 2 ainsi qu'après le retour du troisième groupe, (expliqué par la suite) il y a un retour au cadre théorique pour l'enrichir nécessitant un ajustement du cadre conceptuel. Ces deux temps se sont construits d'une manière itérative et évolutive, car au début, nous avons choisi de mener une recherche qualitative mais en milieu du chemin nous avons décidé de mesurer l'objet de recherche et donc nous avons inclus une dimension quantitative. Le troisième groupe est construit autour de deux méthodes qualitatives : l'observation non participante et entretiens semi-directifs.

- L'observation non participante des maghrébins, nous en avons fait usage dans les lieux de vie dans la Médina de Tunis³¹ et sur la totalité des plages de la métropole Tunis (cf. figure 16) où nous avons campé de huit heures à vingt heures. Une prise photographique séquentielle a lieu toutes les deux heures aux mêmes endroits. Concernant certaines plages, par exemple celles de Hammam Lif et d'Ezzahra, la première photographie est prise à huit heures pour la première et la seconde est effectuée dans l'heure qui suit, temps correspondant au déplacement entre les deux plages. Les dix plages sujettes à notre observation sont les suivantes, du Sud vers le Nord : Hammam Chott, Hammam lif, Radès, La Goulette,–El kram, Carthage, La Marsa, Gammarth et la plage de Raoued.

³⁰ Malgré l'existence de ces deux hôtels à l'extérieur de notre zone d'étude, nous jugeons que cela n'a pas d'importance au stade exploratoire de la recherche.

³¹ Voir chapitre 4 pour plus de détails sur le choix des lieux.

Figure 16 : Carte globale de l'agglomération tunisoise



- Les entretiens semi directs suivent un cadre conceptuel général visant l'étude des pratiques touristiques des Tunisiens et Maghrébins en Tunisie (cf. annexe 2). Nous avons utilisé un guide (cf. annexe 3) pour mener des entretiens avec les tunisiens et les maghrébins dans le cadre de deux campagnes : une première au printemps visant des Maghrébins effectuant des mobilités pour d'autres raisons que touristiques (ces pratiques mobilitaires sont détaillées dans le présent chapitre) et une deuxième, en été, visant la pratique touristique. Neuf entretiens ont été recueillis dans le cadre de la première campagne (deux avec des Algériens, trois avec des Libyens, deux avec des Maghrébins résidant à l'étranger, un avec un Marocain et un autre avec un Mauritanien). Dans la deuxième nous avons rassemblé dix-sept entretiens (huit avec des Algériens, six avec des Maghrébins résidant à l'étranger et trois avec des Tunisiens). Le nombre d'entretiens par nationalité est soumis au principe de la « saturation » : nous avons choisi d'arrêter les entretiens là où nous avons constaté une redondance de l'information. Un seul entretien a été réalisé auprès des nationalités respectives marocaine et mauritanienne, l'enquête quantitative évoquée ensuite explique cet échantillonnage. D'autres entretiens ont aussi été effectués : au nombre de sept. Ils ont pour but de cibler les acteurs professionnels du secteur touristique en Tunisie. Ainsi, les chauffeurs de taxis (trois entretiens) nous ont permis de cibler les lieux d'enquêtes. Le responsable des stratégies touristiques du pays ainsi que celui des

marchés national et maghrébin ont été entretenus également, chacun au sein de l'ONTT. Nous avons interviewé un groupe de deux chefs de cuisine dans un restaurant tunisois et des loueurs de parasols sur la plage de La Goulette³². Ces entretiens proviennent de la première campagne sauf le dernier cité. Le procédé des entretiens se base sur la même grille utilisée auprès des touristes. Il permet de faire des relances et de cadrer leur discours. Afin d'enrichir le cadre conceptuel, nous souhaitons s'entretenir auprès de politiciens du pays, pour connaître leurs visions du secteur touristique dans la nouvelle république en cours de construction. Malheureusement la réalité du terrain ne nous l'a pas permis. Après avoir essuyé des refus et pris rendez-vous avec certains, ils ont préféré décliner la rencontre prévue. La langue arabe est utilisée lors de ces échanges, quelques mots en français, et plus rarement en anglais. Dans la transcription de ce corpus en langue française, les mots en français et en anglais ont été préservés. Quant aux autres mots, souvent arabes, nous les avons traduits personnellement. Cela a créé un obstacle méthodologique où l'analyse textuelle n'a pu être développée.

- Le groupe quatre de notre modèle de recherche est lié au groupe deux. Leur relation précise le cadre théorique et les hypothèses (figure quinze). Ce groupe est dédié à l'approche quantitative, plus précisément à la construction et à l'exploitation des résultats de l'enquête (cf. annexe 6) sur la base du guide des entretiens et de leurs apports qui en proviennent. L'intérêt de cette enquête porte sur quatre cent soixante-dix répondants maghrébins présents dans des lieux de passages frontaliers :
 - La salle d'embarquement de l'aéroport Tunis Carthage, avec 200 questionnaires effectués en 3 jours, répartis auprès de voyageurs, prenant des avions pour les destinations suivantes³³ :
 - 4 Avions pour Alger, Algérie
 - 1 pour Oran, Algérie
 - 2 pour Mistrata, Libye
 - 5 pour Tripoli Metiga, Libye
 - 2 pour Benghazi, Libye
 - 3 pour Casablanca, Maroc

³² Un tableau liste l'ensemble des entretiens effectués dans l'annexe 1.

³³ La plage horaire pour le ciblage des vols nous a été imposée par l'administration de l'aéroport (obligation d'être accompagné par la responsable de communication au sein de l'aéroport. Une condition qui a impliqué l'écartement des vols effectués au-delà de la plage horaire administrative estivale : de 9 h à 13h30 et le weekend).

- 1 pour Nouakchott, Mauritanie
- 1 pour Rome, Italie
- 1 pour Bruxelles, Belgique
- 1 pour Barcelone, Espagne
- 2 pour Francfort, Allemagne
- 1 pour Genève, Suisse
- 7 pour Paris dont 3 en destination de Paris-Orly, France
- 2 pour Marseille, France
- 2 pour Toulouse, France
- 2 pour Lyon, France
- 1 pour Nice, France
- 1 pour Jeddah, Arabie Saoudite
- 1 pour Dubai, Émirats arabes unis (UAE)
- Le Port de La Goulette, avec 100 questionnaires répartis durant quatre jours différents à partir de mi-août y compris un dimanche (période de très grand flux), sur quatre bateaux accueillant entre 400 et 600 voyageurs dont deux faisant partie de la compagnie tunisienne de navigation (CTN), un appartenant à une compagnie française et un autre à une compagnie italienne. Les enquêtes sont exécutées parallèlement à celles menées au sein de l'aéroport.
- Le poste frontalier terrestre sur la frontière tuniso-algérienne de Sakiet Sidi Youssef avec cinquante enquêtes.
 - L'aire de repos de la station-service de l'autoroute reliant Tunis à la région Nord-Ouest de la Tunisie³⁴ avec cent vingt enquêtes.

Dans la dernière étape de ce groupe quatre, nous avons eu recours dans l'interprétation des résultats, à l'usage des combinaisons entre des données qualitatives du groupe trois et des données quantitatives dans une logique des méthodes mixtes (Morse, 1991 Le groupe cinq correspond à l'étape d'établissement de nouvelles connaissances, des réponses à la problématique, et à la validation des hypothèses posées au début de cette recherche. De nouvelles questions et ouvertures sont engendrées, cheminant vers d'autres recherches.

³⁴ L'aire de repos a constitué un plan de secours pour effectuer notre questionnaire auprès des Algériens rentrant en Algérie par la voie terrestre après un blocage administratif concernant l'acquisition des autorisations pour effectuer les questionnaires sur tous les postes frontaliers terrestres de la région Nord-Ouest tunisienne.

Les quatre-cent-soixante-dix répondants appartenant à cinq catégories (Tunisiens, Algériens, Libyens, Marocains et diaspora) sont réparties selon la méthode de l'échantillonnage par quotas sur la base des statistiques officielles de l'ONTT (cf. annexes 10 et 11). Ainsi, on obtient cent quatre-vingt-cinq répondants tunisiens, l'équivalent de 39,36 % de l'ensemble des personnes enquêtées ; cent répondants algériens (21,28 %) ; quatre-vingt répondants libyens (17,02 %) ; sept répondants marocains³⁵ (1,49 %) et 98 répondants provenant de la diaspora (20,85 %). Toutefois, l'échantillonnage de certaines catégories a été revu à la hausse, sans pour autant déséquilibrer la proportionnalité générale de l'échantillon. Cette modification s'explique par le besoin de proposer plus de matières pour les catégories peu ou pas étudiées, tel est le cas des Algériens et des Libyens. L'échantillon de la catégorie diaspora³⁶ est, lui aussi, surdimensionné puisqu'il comprend plusieurs sous-catégories :

- 40 % résidant en Tunisie
- 4.21 % en Algérie
- 3.16 % en Libye
- 1.05 % en UAE
- 1.05 % à Oman
- 31.58 % en France
- 5.26 % en Belgique
- 3.16 % en Allemagne
- 3.16 % en Italie
- 7.37 % au Canada

1.2. Limites et difficultés rencontrées :

1.2.1. Les limites :

L'ensemble du travail de terrain s'est effectué uniquement par nous-même. Nous avons essayé de minimiser cette limite en prolongeons la durée de la thèse sur quatre ans pour avoir plus de saisons estivales et donc plus de contacts avec les touristes.

³⁵ À la vue de l'échantillon très réduit des Marocains, les données proposées dans les trois parties seront traitées comme des tendances qui servent à construire des hypothèses et non pas des lectures analytiques profondes suite auxquelles on peut en tirer des conclusions.

³⁶ Nous avons considéré comme appartenant à la population diaspora toute personne ayant une double nationalité dont l'une au moins est maghrébine.

Nous étions contraints à maintes reprises, de changer notre stratégie de ciblage des personnes ressources, surtout certains politiciens appartenant aux deux plus grands partis politiques du pouvoir. Des entretiens avec ces derniers, dans une phase de tractations politiques, d'apprentissage de la démocratie et de reconstruction du pays post-révolution de 2011, auraient pu éclairer des zones d'ombres qui touchent de près ou de loin notre sujet d'étude. Cependant, les multiples esquives de ces politiciens nous laissent penser qu'ils n'avaient rien à dire sur le sujet, voire qu'ils n'avaient pas (peut-être qu'ils ne l'ont toujours pas) une idée claire sur les stratégies à mettre en œuvre et à soutenir. Cette conviction nous est parvenue suite à l'écoute attentive de leurs innombrables passages médiatiques.

Dans les cas où nous avons interviewé des couples (mariés, fiancés, etc.) c'est l'homme qui se lance dans l'échange, la femme se contente d'écouter ou bien rajoute des informations supplémentaires. En ce qui concerne les enquêtes, dans un couple, c'est plutôt les femmes qui répondent aux questions, excepté chez les libyens : dans certains cas l'homme m'a fait comprendre, implicitement et parfois explicitement, que je n'avais pas le droit d'adresser la parole à sa femme. Certains hommes algériens rencontrés au niveau de la frontière tuniso-libyenne³⁷ présentent le même aspect. Nous n'avons pas observé ce comportement chez les Algériens rencontrés à l'aéroport, au port ou encore dans les lieux touristiques. Nous ajoutons à cette limite, l'accès restreint à certains sites là où nous avons effectué notre enquête. Il s'agit des difficultés rencontrées dans l'aéroport de Tunis-Carthage et au niveau des postes frontaliers tuniso-algériens que nous avons détaillés précédemment dans la partie méthodologique.

À propos de l'échantillon des Tunisiens, nous étions contraints de cibler uniquement ceux qui passent par l'aéroport Tunis-Carthage. Nous sommes conscients qu'en faisant ainsi nous ne prenions pas en compte ceux qui n'ont pas les moyens de prendre l'avion. Cependant, la situation politique et sécuritaire du pays, ainsi que la pluralité des tutelles dans les services de l'État et la complexité de la ramification des procédures administratives ne nous ont pas facilité la tâche : nous avons déposé plusieurs demandes d'autorisation auprès de différents services³⁸ du ministère de l'intérieur vers le mois de mai 2017 pour mener notre enquête dans

³⁷ Plusieurs policiers tunisiens qui travaillent dans ces postes frontaliers m'ont prévenu de ce comportement.

³⁸ Il s'agit du dépôt d'une demande d'autorisation pour mener mes enquêtes sur le terrain et de deux rappels au bureau d'ordre central du ministère de l'intérieur ; une demande d'autorisation dans chacun des deux bureaux d'ordre de la direction générale des frontières et des étrangers (deux administrations indépendantes au sein du ministère de l'intérieur) ; une demande d'autorisation déposée dans les bureaux d'ordre respectifs des gouvernorats de Jendouba et d'El kef, couvrants les postes frontaliers choisis pour mener l'enquête ; une

les lieux publics. Ce fut accepté fin du mois d'août, soit la fin de la saison estivale, moment où il n'y a plus assez de touristes.

1.2.2. Les difficultés :

Nous n'avons pas eu d'autorisations administratives pour mener l'enquête auprès des touristes dont le but était de faire des observations sur les plages tunisoises. Cependant, et comme nous n'avions pas le choix, nous avons quand même décidé de travailler sur le terrain malgré les risques face auxquels nous étions confrontés. D'ailleurs, nous avons eu une altercation avec les gardiens/loueurs de parasols sur la plage d'Amilcar. Cet incident s'est résolu auprès de la patrouille de police qui était chargée de garder le palais présidentiel.

Dans certains chapitres nous étions obligés de recourir à des méthodes spécifiques afin de mieux étayer nos propos et nos analyses :

- Dans le chapitre trois nous avons rappelé l'usage des méthodes de l'observation non participante et des entretiens semi-directifs pour l'élaboration des figures 20 et 29 ainsi que le dressage des différents profils de Maghrébins visitant la métropole Tunis. Cela nous a permis par la suite d'élaborer l'enquête quantitative. Nous avons également fait appel à la méthode d'analyse des catalogues touristiques (voir les détails dans le chapitre en question).
- Pour le chapitre neuf, nous avons discuté le choix de la question de l'enquête avec laquelle nous avons récolté les données, puis développer l'argumentaire. Nous avons aussi présenté la méthode suivie pour élaborer les figures 113 et 114.

2. Raisons du choix du terrain :

L'organisation territoriale tunisienne actuelle et surtout son évolution future est choisie par la constitution de la deuxième république, promulguée en 27 janvier 2014.

Notre choix de terrain d'étude est influencé essentiellement par le nombre total de nuitées en hôtels tunisiens. La ressource statistique prise en compte est celle de l'ONTT.

Pour réaliser une analyse objective, il est essentiel de faire appel à deux réalités et deux paramètres complémentaires caractérisés par une évolution tendancielle qui rappelle des conditions « normales » que vivait la Tunisie touristique juste avant la révolution en 2010

demande d'autorisation déposée dans les directions régionales de la police et de la gendarmerie des deux gouvernorats évoqués précédemment ; une demande d'autorisation déposée au sein des postes frontaliers eux-mêmes, etc.

avec un développement qui reflète l'état de santé réel du marché. Et un retentissement imprécis, remarqué à partir de 2011. Il est flou et incertain et est dû à des événements inopinés. L'imprécision de la lecture des événements les rend difficilement prédictibles. Ce phénomène est dû : aux nombreuses successions des demandes sociales, de l'instabilité politique, de la fragilité économique de l'apparition du terrorisme, mais aussi de l'entrée brusque, pesante et déséquilibrante des deux attentats dans la scène politique et quotidienne tunisienne. Par exemple, l'attentat du Bardo et l'attentat de Sousse, tous les deux perpétrés en 2015 (juste pour ne citer que les plus médiatisés et donc les plus pesants sur le secteur touristique).

Nous pouvons remarquer qu'à l'époque, l'État ne se souciait pas de diversifier l'offre touristique sur l'ensemble de son territoire. La preuve, six gouvernorats représentant environ la moitié du territoire sont écartés de la statistique touristique officielle. Cela indique certainement qu'il y a un sous-équipement de ce vaste territoire, mais pas l'absence de potentiels touristiques capables d'être commercialisés.

Cette crise a, entre autres, favorisé l'accroissement des populations touristiques nationale et maghrébine, notamment algérienne qui n'ont cessé d'accroître plus particulièrement après les attentats de 2014 qui ont traumatisé l'attractivité touristique « classique »³⁹ de la Tunisie.

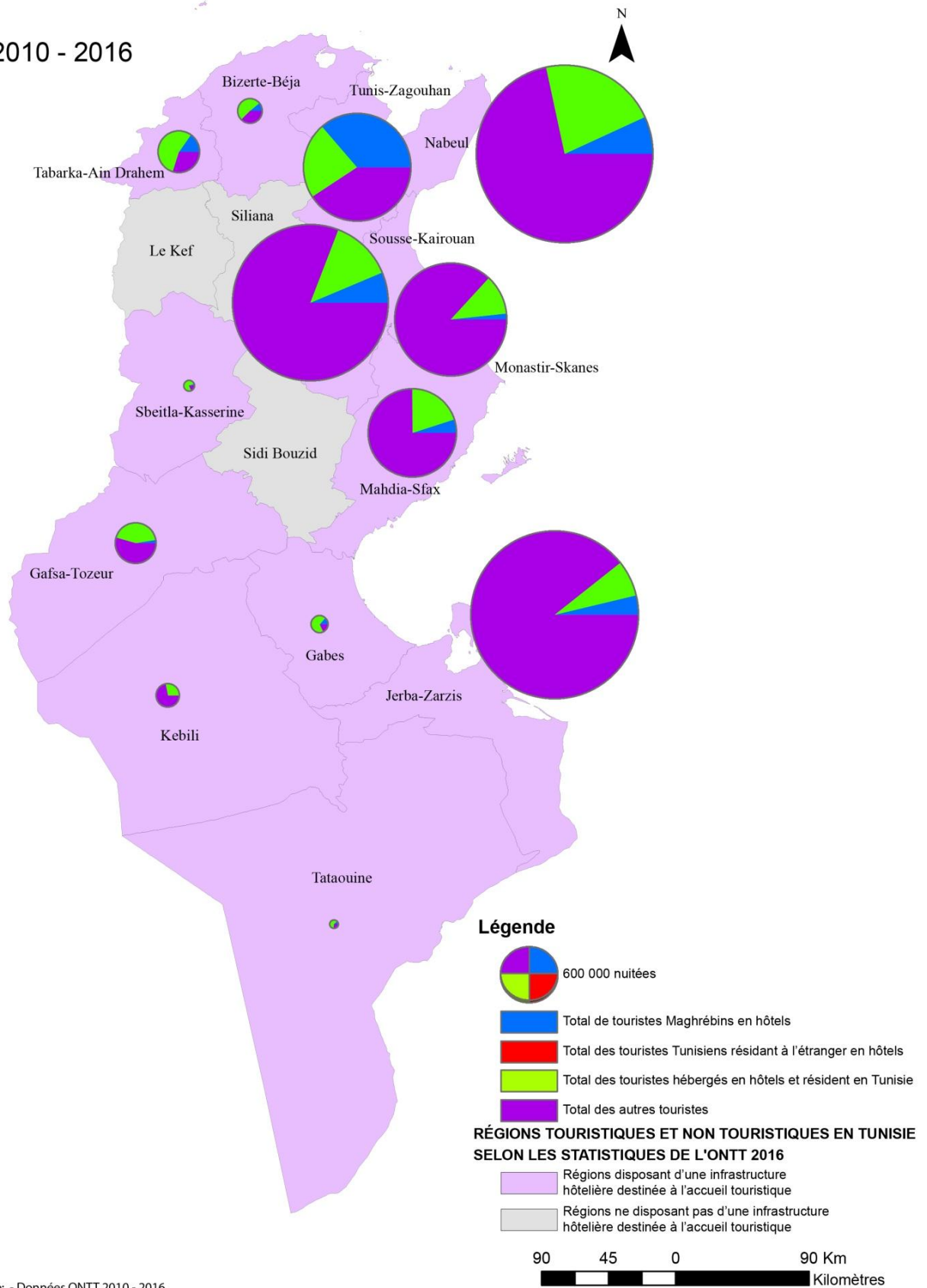
« Le marché maghrébin est resté en tête de gondole des marchés pourvoyeurs de touristes vers la Tunisie, et ce, pour la deuxième année consécutive avec l'arrivée de 3,103 millions de touristes. Comparé à 2010, le marché enregistre une hausse de 6%. La plus importante progression revient au marché algérien qui enregistre une double croissance : +34,5% par rapport à 2013 et +21,2% en comparaison avec 2010. En revanche, les entrées des Libyens ont baissé de 21,3% par rapport à 2013 »⁴⁰.

³⁹ Nous entendons par « classique » la population touristique fortement représentée dans l'éventail des nationalités touristiques en Tunisie avant sa révolution.

⁴⁰ « Le tourisme tunisien en chiffres 2014 », ONTT, 2014, p 15.

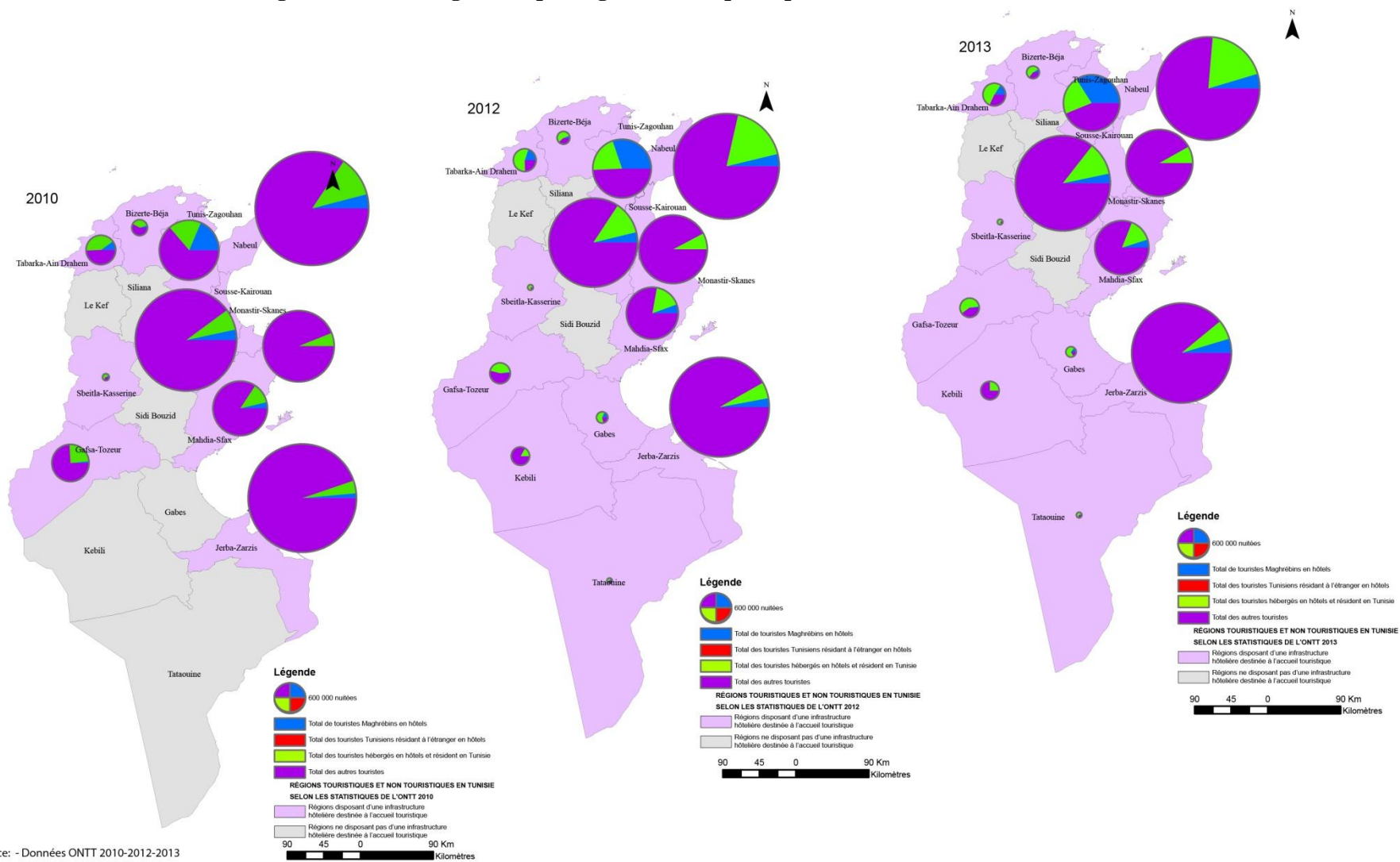
Figure 17 : Total des nuitées globales par région touristique et par nationalités (2010-2016)

2010 - 2016



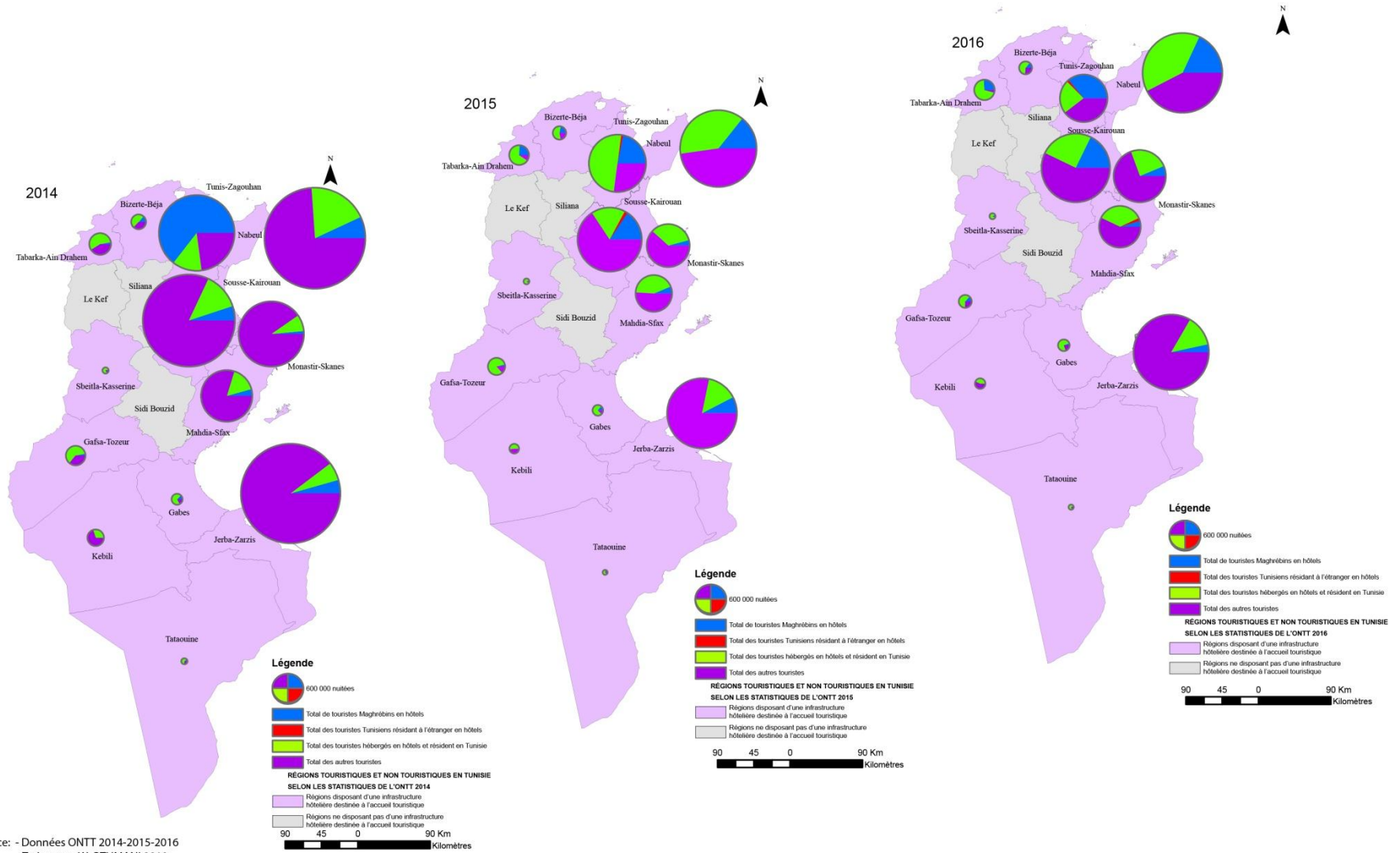
Source: - Données ONTT 2010 - 2016
- Traitement W. OTHMANI 2018

Figure 18 : Nuitées globales par région touristique et par nationalités : 2010-2012-2013



Source: - Données ONTT 2010-2012-2013
- Traitement W. OTHMANI 2018

Figure 19 : Nuitées globales par région touristique et par nationalités (2014-2016)



Le nombre d'entrées de Libyens a baissé, fait normal, puisque la fréquence d'entrées des voisins de la Tunisie est induite essentiellement par les événements politiques « libyo-libyens »⁴¹.

Concernant les gouvernorats couverts par les statistiques officielles touristiques relatifs aux flux des touristes algériens (les plus présents dans la catégorie des touristes maghrébins). La plupart des Algériens y compris les touristes, entrent sur le territoire national par la voie terrestre⁴². L'exemple de 2002 pour les entrées des Algériens : 63180 entrées par les airs, 10438 entrées par les mers et 654691 entrées par les terres. Ces données ont été abrogées dans les publications de l'ONTT qui couvrent la période récente (2010-2014). Concernant entrées terrestres, elles se font en très grande partie par les frontières des gouvernorats de Jendouba, le Kef et Kasserine, dont les deux derniers ne sont pas couverts par les statistiques officielles. Compte tenu de leur situation géographique comme territoire de passage entre les touristes algériens et la Tunisie « touristique », ces gouvernorats en tirent des bénéfices. Pour profiter de cette opportunité, surtout suite à l'action de décentralisation choisie par le pays, un investissement au niveau du développement local est à prévoir.

« En dépit d'une conjoncture économique alarmante, le tourisme intérieur n'a cessé de progresser. En effet, depuis 2011 la part de ce marché dans les nuitées globales n'a cessé de s'améliorer passant de 9,6% en 2010 à 13,7% en 2013 et 14,1% en 2014. » (Belhédi, 1989)

3. Méthodes utilisées pour la reconnaissance des pratiques mobilitaires des Maghrébins à Tunis:

Afin de dresser un paysage complet de ces différents maghrébins qui séjournent à Tunis, nous avons fait appel à plusieurs méthodes :

⁴¹ La Libye n'est plus représentée comme un État, mais plutôt comme des groupements divers et variés, des sous groupements à cause des clivages d'ordre tribal et/ou de profits. Les plus grandes communautés en conflit dans la Libye actuelle sont en nombre de trois (Fajr Libya (l'Aube libyenne) : du côté de Tripoli et est la plus proche de la frontière tunisienne, Daech (l'État islamique) : présente dans différentes villes jonchées sur l'ensemble du territoire libyen comme les villes de Syrte et Derna et la troisième organisation est celle du gouvernement de Tobrouk et ses alliés occupant surtout l'est de la Libye. Cette donnée se base sur un continuum représentant les flux des habitants. Les habitants pris au piège par les raids tentent de prendre la fuite au niveau des frontières. Cela explique en partie les flux d'entrée des Libyens au territoire tunisien. Ce phénomène rend compte également des faiblesses statistiques touristiques du pays qui prennent en compte les entrées des non-résidents tous azimuts sans prendre en compte le motif de mobilité.

⁴² Ce paramètre est pris en compte lors de l'échantillonnage.

- Premièrement, l'analyse documentaire des catalogues de l'ensemble des T.O. locaux existant sur le marché en 2016 (année du déroulement de l'étude) pour connaître les lieux à visiter à Tunis, classés par les professionnels comme touristiques. Ces catalogues couvrent l'ensemble des circuits intégrant Tunis sur leurs sites internet respectifs ou sur leurs comptes facebook. Les circuits trouvés sont au nombre de 13 découlant de 9 TO locaux (Taha Voyages, Karthago Travel Services, Infinity Travel & Tours, Tunisian Discoveries, Walid Voyages, Desert Rose Service, Travel To Do, Zeitouna Tours, Carthage Tours). Nous avons opté pour l'analyse des circuits⁴³ afin de comprendre la logique suivie par ces TO dans la diffusion de leurs touristes⁴⁴ sur le territoire tunisois. Cette méthode s'avère peu efficace pour bien spatialiser les déplacements des touristes dans la Médina de Tunis, nous avons donc choisi de la renforcer par une méthode d'observation (non-participante). Cette méthode consiste à suivre discrètement trois groupes de touristes, dans le parcours de visite de la Médina et à observer leurs trajets de et vers leurs bus, stationnés au niveau de la place de la Porte de France à l'extrémité de l'Avenue Habib Bourguiba (une des plus grande porte d'entrée à la Médina). Le résultat est présenté par le parcours vert (cf. figure 29).
- S'ajoute à cela, une ballade quotidienne effectuée durant toute une semaine du matin au soir du mois de mars 2016, basée sur des rencontres fortuites et imprévues avec des Maghrébins fréquentant les différentes ruelles de la Médina. La reconnaissance de ces Maghrébins est faite à leurs accents distinctifs. L'étroitesse des ruelles nous a donné la possibilité de nous rapprocher d'eux, d'entendre des fragments de leurs conversations sans les gêner (C'est important pour identifier et prélever leurs parcours sans aucune intervention, cela pourrait influencer leurs choix habituels des chemins pratiqués). Cette méthode nous a permis de dresser le parcours rouge vert (cf. figure 29).
- Enfin, des entretiens semi-ouverts ont été effectués sur deux temps (mars 2016 et août 2016). Les lieux visés pour effectuer ces entretiens ont été choisis sur la base de trois paramètres : lieux connus et reconnus comme touristiques dans la capitale, exemple :

⁴³ Cette méthode nous renseigne de manière pragmatique sur la localisation des lieux touristiques fréquentables à Tunis, ce qui nous permettra par la suite de distinguer les typologies de lieux : des lieux étapes où les touristes sont hébergés pour au moins une nuit, des lieux visités ou de passages (Violier 2011) dans une logique de « récréation » (Jafari, 1986 et 1988 ; Équipe MIT, 2002).

⁴⁴ A ce stade de l'étude nous ne pouvons pas connaître le nombre de Maghrébins venant de leurs pays d'origine et/ou même de la diaspora maghrébine dans les groupes touristiques diffusés par ces TO. Toutefois, nous confirmons l'existence d'un couple d'origine maghrébine dans l'un des groupes que nous avons suivi dans la Médina.

le village de Sidi Bou Saïd. Un choix diversifié des hôtels de point de vues, leur emplacement dans la capitale (au cœur du centre-ville de Tunis donnant sur l'axe urbain très fréquenté de l'avenue Habib Bourguiba et dans la banlieue Sud, proche de la zone touristique de Yasmine Hammamet). Selon les affirmations des chauffeurs de taxi sillonnant quotidiennement la capitale et ayant une clientèle maghrébine, la population maghrébine préfère souvent les quartiers très fréquentés (les entretiens ont été effectués à chaque course). Nous évoquons dans l'encadré ci-dessous un des exemples que nous avons récoltés (les quartiers évoqués dans le passage suivant sont représentés par des îlots de couleur verte (cf. figure 20) :

Encadré 9⁴⁵

« [...] J'ai beaucoup de clients maghrébins que j'embarque dans mon taxi mais la majorité d'entre eux sont des libyenne [...] Ils sont hébergés pour la plupart au quartier Ennasr, ou bien à « El Wahat » dans la zone de l'Aouina, de même que dans le quartier « Lac 2 » qui héberge aussi ces touristes [...] »

Mis à part les personnes sources représentant l'administration et les acteurs agissant sur le secteur touristique (représentants d'hôtels, représentants de restaurants touristiques, etc.), les personnes interviewées sont sélectionnées au hasard. L'éventail de ces personnes est présenté dans la liste suivante :

- Lamjed, Algérien, rencontré dans le village de Sidi Bou Saïd au mois de mars 2016 ;
- Mohamed, Algérien, chauffeur de taxi (Tunis, Annaba-Algérie), rencontré dans la station de taxi au mois de mars 2016 ;
- Lakdher, Slimane, Taha-El Bachir et Hamza, des cousins algériens rencontrés sur la plage d'Amilcar dans la banlieue nord de Tunis en août 2016 ;
- Jaoudat Mohamed, libyen rencontré dans un hôtel au centre-ville de Tunis au mois de mars 2016 ;
- Adnen, Libyen rencontré dans un hôtel au centre-ville de Tunis au mois de mars 2016 ;
- Hafedh, Libyen rencontré dans un café au quartier Ennasr au mois de mars 2016 ;

⁴⁵ Anis, 2016, chauffeur de Taxi région de Tunis, âgé de 34 ans, tunisien, entrevue réalisée à Tunis, le 20 mars.

- Abdel-Ghani, Algérien rencontré dans un hôtel dans la banlieue sud de Tunis en août 2016 ;
- Houssem, Algérien rencontré dans un hôtel dans la banlieue sud de Tunis en août 2016 ;
- Ibrahim, Algérien rencontré dans un hôtel dans la banlieue sud de Tunis en août 2016 ;
- Anis, Tunisien, Chauffeur de taxi tunisien (métropole de Tunis) ;

4. Les pratiques des Maghrébins à Tunis :

Le choix du Grand Tunis comme terrain d'étude est dû à son importance économique et humaine dans le pays ainsi qu'à la diversité de ses infrastructures d'hébergement et sa capacité à attirer à la fois des touristes maghrébins et des touristes nationaux. Il constitue en outre, un carrefour d'où se répandent les touristes surtout algériens vers le reste des destinations touristiques en Tunisie.

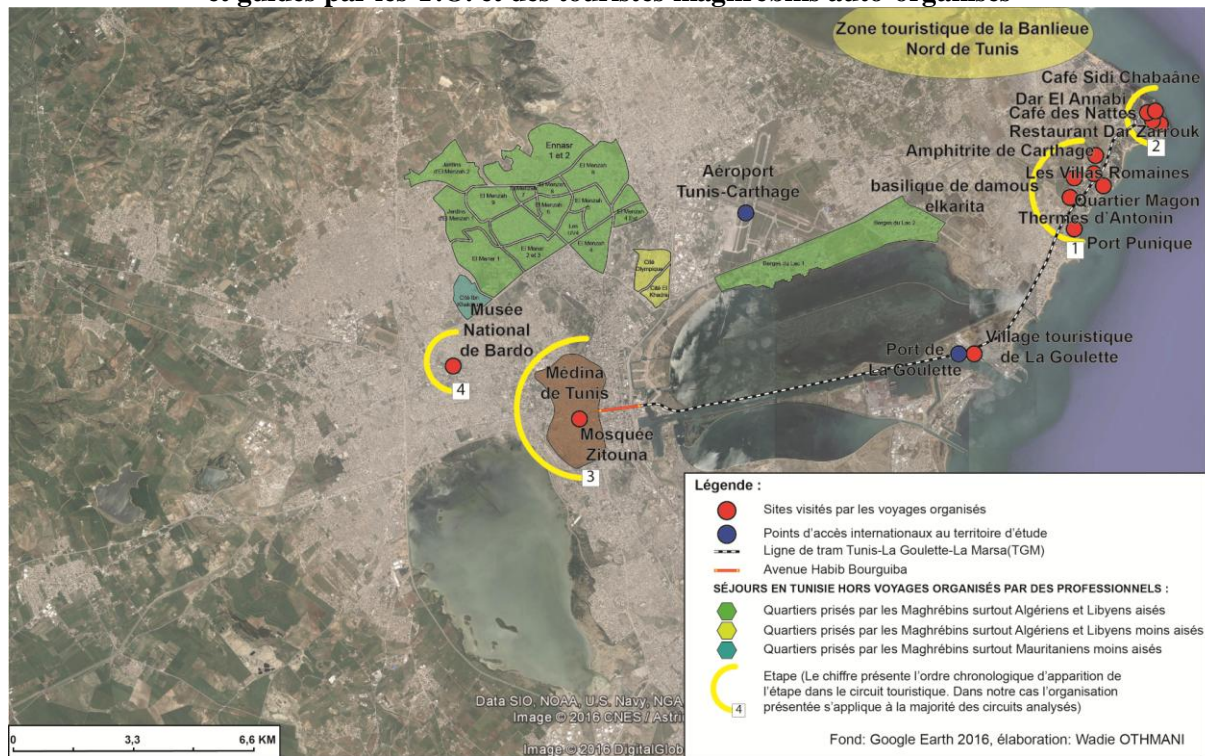
Encadré 10⁴⁶

«Nous venons en premier à la capitale, qui est le cœur, puis nous partons vers Sousse, vers Nabeul ou même vers d'autres lieux historiques... »

⁴⁶ Adel, 2016, fonctionnaire, âgé de 38 ans, Salah, fonction non déclarée, âgé de 38 ans, touristes algériens, entrevue réalisée à Tunis, le 15 mars.

4.1. Les Maghrébins choisissant les T.O. pour la visite de Tunis :

Figure 20 : Spatialisation des pratiques mobilitaires à Tunis entre touristes maghrébins ramenés et guidés par les T.O. et des touristes maghrébins auto-organisés



Les Maghrébins qui choisissent les T.O. pour l'organisation de leurs séjours accèdent au territoire étudié par l'aéroport Tunis-Carthage ou bien par le port de la Goulette (ces deux points d'accès sont représentés par deux points de couleur bleue sur la carte ci-dessus).

Cependant, le port de la Goulette ne constitue pas un point d'accès proposé par les T.O. tunisiens dans les circuits étudiés. Cette absence d'offre résulte de la décision d'arrêt des croisières vers la Tunisie prise par les croisiéristes après les attentats perpétrés au musée de Bardo en 2015, qui ont touché des touristes provenant d'un bateau arrimé au port. Cependant nous jugeons important d'intégrer ce point d'accès dans notre analyse puisque cette infrastructure représente un élément essentiel dans le maillage des lieux qui composent les sites fréquentables par les touristes dans la ville de Tunis. Le port comporte aussi un village touristique⁴⁷ dans lequel se concentrent des marchands qui vendent des produits d'artisanats et des souvenirs.

⁴⁷ Nous l'avons représenté sur la carte, mais vu son absence des propositions des circuits étudiés, nous ne lui avons pas accordé une section ou étape (représentée en demi-cercle jaune dans la carte ci-dessus).

Nous entendons par étapes⁴⁸ le groupement des lieux où se trouvent des sites, des vestiges ou des monuments que les touristes peuvent visiter. Les étapes sont au nombre de quatre au total. Le rang de chacune n'est pas le même d'un circuit à l'autre dans les catalogues analysés :

- Une première étape qui délimite la banlieue de Carthage comprend les vestiges puniques, carthaginois et romains. Elle prévoit l'environnement du port (pour les croisiéristes) et de l'aéroport, ainsi que plusieurs éléments à découvrir dans la ville de Tunis. Elle englobe dans un même secteur géographique des vestiges racontant une importante époque de l'histoire du pays.
- La seconde étape correspond au village de Sidi Bou Saïd avec les différents lieux phares qu'il englobe. Ce village est atypique par le site qu'il accueille et par son architecture et son port de plaisance.
- la Médina est la troisième étape, que nous détaillons sur une carte dédiée (cf. figure 29).
- Le Musée de Bardo qui regroupe la plus grande collection de mosaïques au monde constitue la quatrième étape.

La visite de ces quatre étapes est réalisée en une journée pour des circuits courts, et en deux journées pour les circuits d'une moyenne de 14 jours (les « longs » circuits sont effectués sur l'ensemble du territoire tunisien dont Tunis ne représente qu'une seule étape).

Nous pouvons repérer une cinquième étape : le lieu d'hébergement des touristes voyageant avec les T.O. Cette étape est la zone touristique de Gammarth, située dans la banlieue nord de Tunis (cf. figures 16 et 20).

Il est important de souligner que chaque étape représente une durée de visite moyenne de 3 à 5 heures, le déplacement entre les différentes étapes s'effectuant en bus. Ce qui réduit considérablement le contact entre les touristes et la population locale.

Partons maintenant de la quantification de cette catégorie de Maghrébins. Il s'agit d'une minorité par rapport aux autres catégories : les Tunisiens choisissant l'assistance des TO pour se rendre en Tunisie représentent 8,18%, les Algériens 13,98%, les Libyens 10,26% et la diaspora 8,42% (cf. figures de 21 jusqu'à 24).

⁴⁸ Chaque étape représente un temps de visite allant de deux heures à une demi-journée.

Les Maghrébins dépendants des services des professionnels du tourisme et qui sont répertoriés par sexe et par âge se distinguent selon trois tendances:

- La première concerne les Tunisiens et Algériens dont le pourcentage des hommes qui sollicitent les services des T.O est un peu plus important (de 54,55% à 58,46%) que celui des femmes (de 45,45% à 35,38%). La tranche d'âge la plus dominante pour cette tendance est celle entre 25-49 ans (entre 60 % et 75 %), suivie par la tranche d'âge entre 50 – 65 ans (entre 13 % et 32 %), qui est mieux représentée du côté masculin. La tranche d'âge entre 18-24 ans sollicite les services des T.O à l'entour de 5 % côté hommes algériens (absence d'hommes tunisiens) et 4 % côté des femmes algériennes et 10 % côté femmes tunisiennes.
- La deuxième se distingue par les Libyens dont le pourcentage des hommes qui sollicitent les services des T.O (87,50%) est largement plus important que celui des femmes (12,5 %). La représentation des tranches d'âges du côté masculin suit la même logique présentée dans la première tendance : 25-49 ans (57,14 %) ; 50-65 ans (28,57 %) ; 18-24 ans (14,29 %). Du côté féminin, la seule tranche d'âge représentée est celle entre 25-49 ans.
- La troisième tendance est spécifique à la diaspora puisque hommes et femmes sollicitent à ex aequo les services de T.O. Pour les tranches d'âge : 25-49 ans (50 % côté femmes, 75 % côté hommes) ; 50-65 ans (25 % des deux côtés) ; 18-24 ans (25 % uniquement du côté des femmes).

Figure 21 : Mode d'organisation du séjour touristique des Tunisiens par sexe et par âge

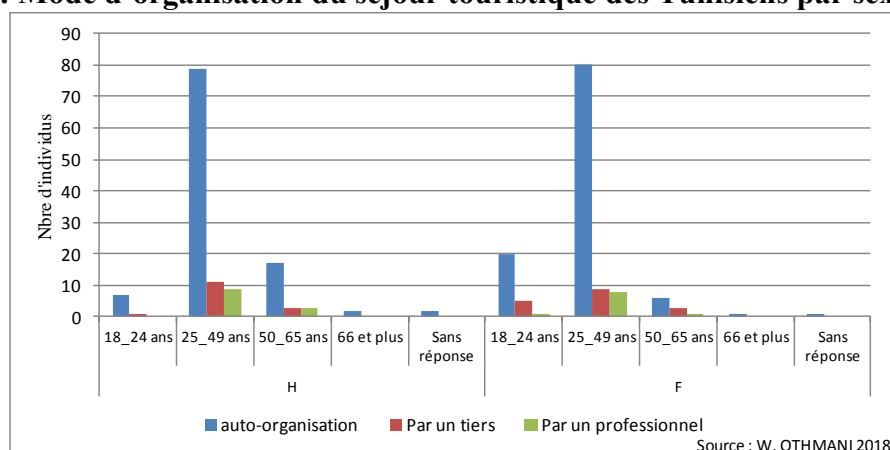


Figure 22 : Mode d'organisation du séjour touristique des Algériens par sexe et par âge

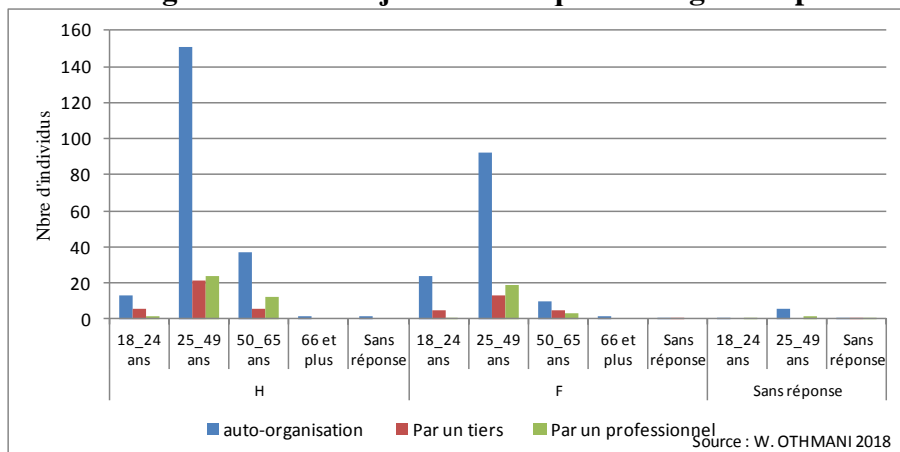


Figure 23 : Mode d'organisation du séjour touristique des Libyens par sexe et par âge

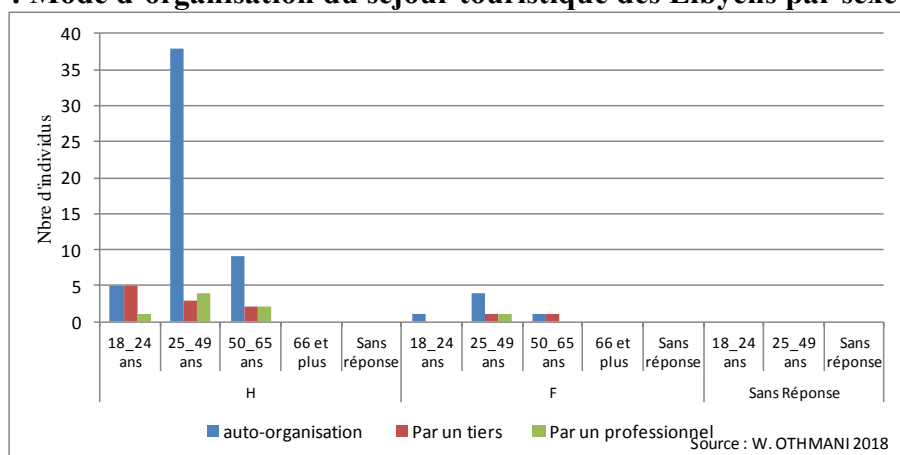
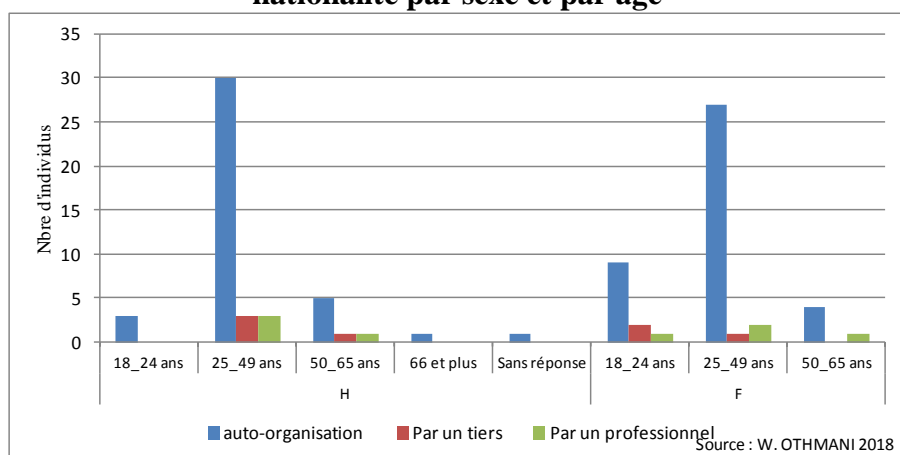


Figure 24 : Mode d'organisation du séjour touristique des Maghrébins ayant une double nationalité par sexe et par âge



De point de vue catégories socioprofessionnelles, ces Maghrébins dépendants des services des professionnels du tourisme (cf. figures de 25 jusqu'à 28), se déclinent en cinq catégories :

- La catégorie élèves ou étudiants est plus dépendante aux services des T.O du côté Algériens, Libyens et diaspora (un taux qui varie entre 12,5 % et 15 %) que du côté des Tunisiens (4,55 %).
- La catégorie ouvriers est uniquement représentée du côté des Tunisiens avec un taux assez élevé (36,36 %).
- Avec un taux qui varie entre 18 % et 25 %, les fonctionnaires tunisiens, algériens et diaspora sollicitent beaucoup moins les T.O que ceux libyens (62,5 %).
- Les cadres moyens et les cadres supérieurs représentent une apparente similitude par rapport au recours aux services des T.O. Du côté des Tunisiens et des Libyens les taux sont identiques (environ 13 %) alors que du côté des Algériens et de la diaspora, les taux oscillent entre 9 % et 25 % : plus de dépendance des cadres supérieurs algériens et des cadres moyens libyens.
- Excepté les chômeurs qui représentent un taux nulle, indépendants (petits et grands entrepreneurs) et retraités représentent les catégories socioprofessionnelles qui sollicitent le moins les services des T.O avec un taux qui ne dépasse pas les 12 % et qui atteint dans certains cas les 3 %.

Figure 25 : Mode d'organisation du séjour touristique des Tunisiens par catégorie socioprofessionnelle

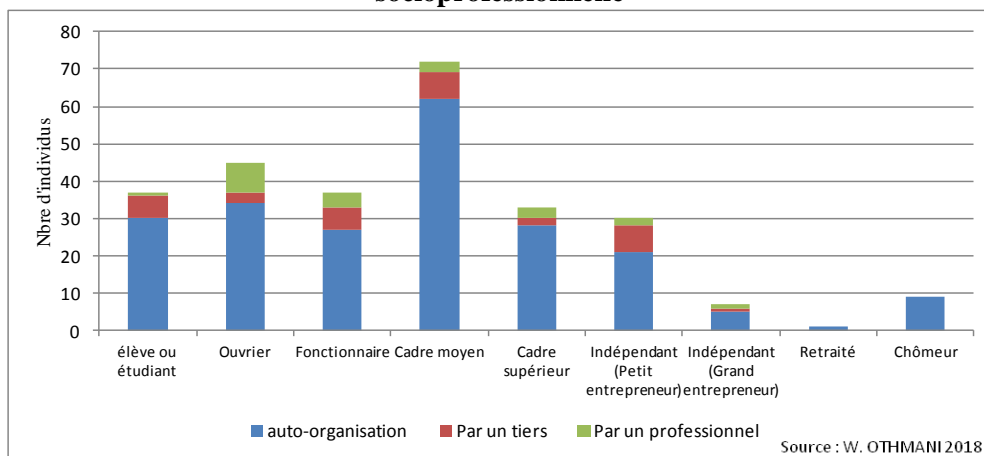


Figure 26 : Mode d'organisation du séjour touristique des Algériens par catégorie socioprofessionnelle

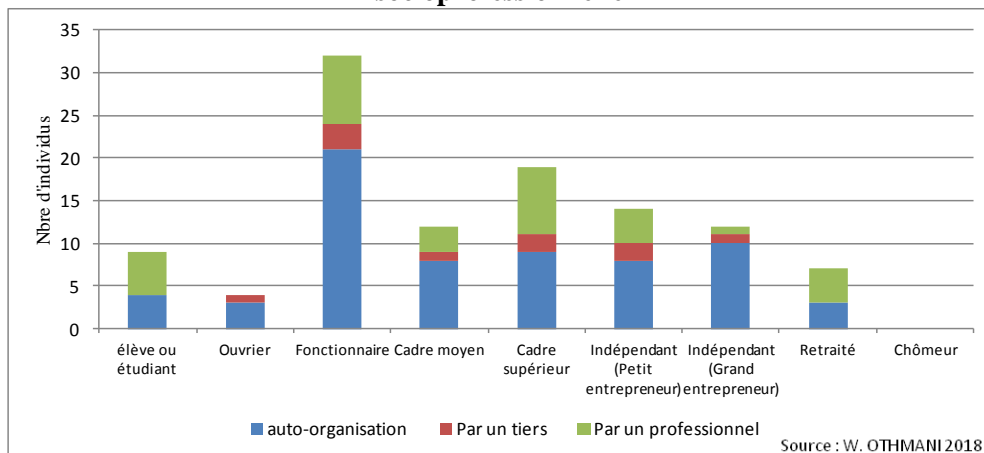


Figure 27 : Mode d'organisation du séjour touristique des Libyens par catégorie socioprofessionnelle

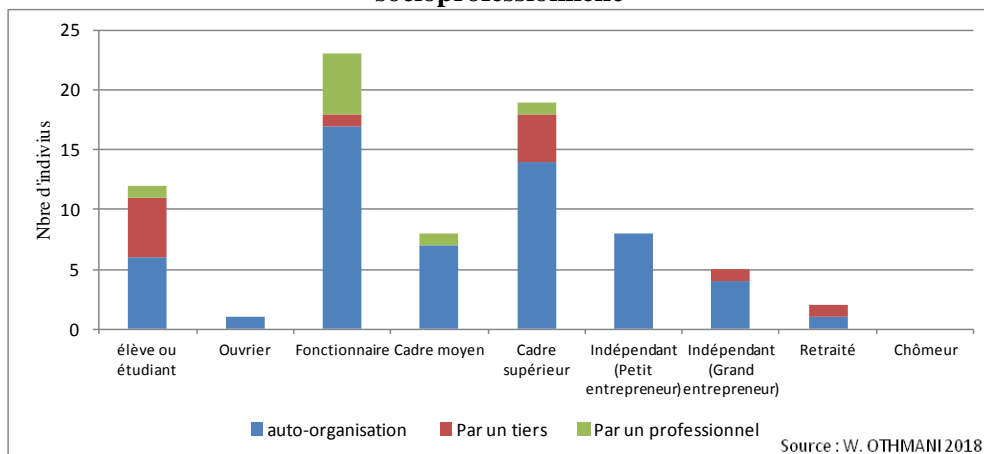
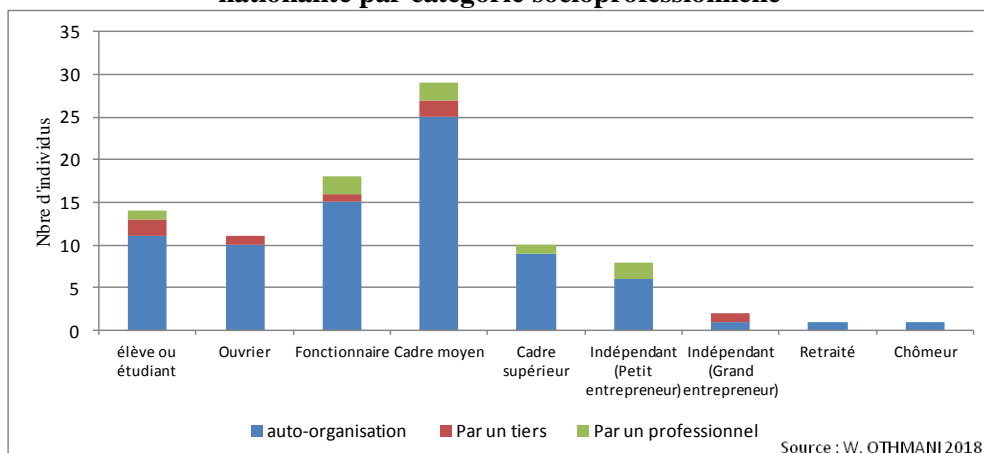


Figure 28 : Mode d'organisation du séjour touristique des Maghrébins ayant une double nationalité par catégorie socioprofessionnelle



Ces différentes données nous amènent à conclure que :

- Pour les Tunisiens, les ouvriers sont ceux qui sont les plus attirés par les services des TO. Cela s'explique par la modestie de leurs ressources financières qui ne leur

permettent pas d'effectuer plusieurs séjours touristiques. Ce paramètre impacte leurs « capitaux touristiques »⁴⁹, qui stagnent toujours dans un niveau basique.

- Pour les Algériens, les propos évoqués dans l'encadré 7⁵⁰ se confirment. Ils indiquent que le marché algérien est le plus structuré dans la région maghrébine, puisque c'est le marché qui fait le plus appel à des professionnels du tourisme.
- Pour les Libyens et la diaspora maghrébine, le constat est le même. On passe par un professionnel du tourisme, non pas pour l'organisation du voyage, mais plutôt, pour chercher une offre intéressante, de vol ou d'hébergement en hôtel. Donc il s'agit plus, d'une sollicitation des services d'une agence de voyage plus que des services d'un TO.

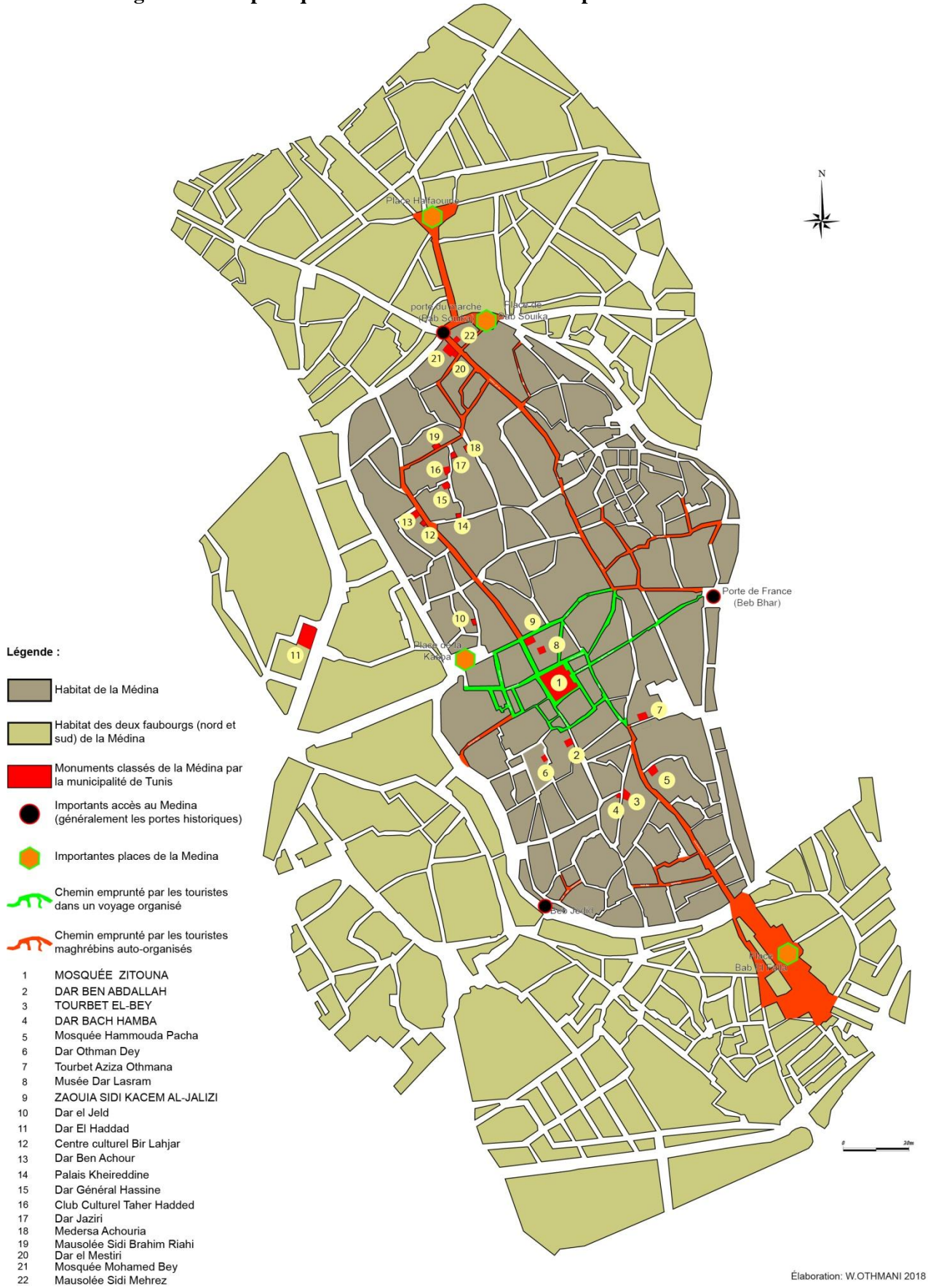
Sur le terrain, les touristes qui découvrent Tunis à travers les services des TO se déplacent dans des bus pour des raisons de sécurité, de logistique, d'organisation et de profit selon les stratégies des TO. En revanche les touristes qui choisissent un circuit organisé se trouvent contraints de suivre le programme du circuit fixé au préalable. Ces Maghrébins peuvent se trouver dans un groupe touristique hétérogène (avec la présence d'autres touristes non musulmans), ce qui était le cas dans un des groupes observés. Cette situation rend la visite des mosquées impossible pour eux. En plus, ils sont contraints de suivre l'ensemble du groupe car les visites de chaque lieu sont chronométrées, planifiées et programmées.

La carte suivante spatialise les lieux figurants dans les circuits des TO ; ils sont donc logiquement empruntés par les touristes maghrébins qui ont choisi ce type de circuits. C'est, justement, ce que nous avons vérifié sur le terrain. Ils suivent des ruelles relativement larges (pour la Médina), plus adaptées à des visites en groupes, le parcours emprunté (couleur verte sur la carte) passe uniquement par dix monuments parmi une liste qui dépasse la vingtaine (liste établie par la municipalité de Tunis (cf. figure 29)). Toute cette organisation explique une logique mercantile visant à mieux cadrer le groupe et circuler avec le maximum de fluidité et en moins de temps.

⁴⁹ (Cf. chapitre 8)

⁵⁰ (Cf. chapitre 1)

Figure 29 : La pratique de la Médina de Tunis indépendamment des TO



4.2. Les Maghrébins se rendant à Tunis indépendamment des T.O. :

Pour Ceriani (Ceriani et al., 2004), les professionnels du tourisme expliquent la perte d'une part des marchés, de plus en plus importante, par la conjoncture et la concurrence dans le domaine. Alors que pour les auteurs, dans le cas des sociétés occidentales, c'est un effet de cumul de compétences géographiques générationnelles, chose qui permet aux touristes de réduire le temps de préparation du voyage et de prendre plus d'autonomie durant le séjour : les sociétés occidentales pratiquant le tourisme depuis des générations n'ont plus besoin d'un tel encadrement et ce a fortiori, avec le développement des centrales de réservation via internet. C'est aussi le cas d'un touriste libyen que nous avons interviewé à Tunis au mois de mars :

Encadré 11⁵¹

«Pour le choix de l'hôtel, je me laisse guider par la technologie. De chez moi, je choisis l'hôtel suite aux prix proposés et aux recommandations des personnes qui y ont été hébergées (le meilleur, le plus propres, etc...) [...] Voilà pour cet hôtel, j'ai réservé via Booking.»

« La notion d'apprentissage générationnel fonctionne à l'échelle familiale mais également à celle de toute une société » (Ceriani et al., 2004 ; p. 28). Corolairement, si ce touriste libyen a pu se passer des services des TO pour faire un séjour à Tunis alors qu'en est-il de la population maghrébine séjournant à Tunis ?

Les populations maghrébines les plus présentes à Tunis sont, selon les statistiques de l'ONTT et selon notre pratique de terrain, l'algérienne puis la libyenne, suivies de loin par les Marocains et les Mauritanien. Cela s'explique en grande partie par la proximité géographique de l'Algérie et de la Libye.

Ces Maghrébins sont réparties entre ceux qui ont choisi l'auto-organisation (avec le plus grand taux du côté de la diaspora 84,21 % et le plus petit du côté des Algériens avec 71,83 %) et ceux qui ont été aidés par des tierces personnes (le plus grand taux est enregistré du côté des Libyens avec 15,38 %, alors que le plus petit est celui de la diaspora avec 7,37 %). De ce

⁵¹ Adnen, 2016, ingénieur télécom, âgé de 37 ans, Libyen, entrevue réalisée à Tunis, le 14 mars.

fait, les deux modes confondus représentent un taux entre 84 % (Algériens et diaspora) et 92 % (Tunisiens).

Les Maghrébins qui ont choisi l'auto-organisation pour leurs séjours touristiques et qui sont répertoriés par sexe et par âge (cf. figures de 21 jusqu'à 24) se distinguent selon trois tendances:

- La première concerne les Algériens dont le pourcentage des hommes qui ont choisi l'auto-organisation (59,94 %) est plus important que celui des femmes. La tranche d'âge la plus dominante pour cette tendance est celle entre 25-49 ans (alentour de 72 %), suivie par la tranche d'âge entre 50 – 65 ans (18,05 % du côté des hommes contre 7,75 % du côté des femmes). La tranche d'âge entre 18-24 ans, quant à elle, est dominée par les femmes avec un taux de 18,6 % contre 6,34 % du côté des hommes.
- La deuxième distingue nettement les Libyens dont le pourcentage des hommes qui ont choisi l'auto-organisation (89,66 %) écrase celui des femmes. La représentation des tranches d'âges du côté masculin suit la même logique présentée dans la première tendance : 25-49 ans (73,08 %) ; 50-65 % (17,31 %) ; 18-24 ans (9,62 %). Du côté féminin, c'est pareil : 25-49 ans (66,67 %) ; 50-65 % à égalité avec 18-24 (16,67 %).
- La troisième tendance est spécifique aux Tunisiens et à la diaspora puisque hommes et femmes choisissent, quasiment, à ex aequo l'auto-organisation. Pour les tranches d'âge : 25-49 ans (un taux d'environ 74 % côté hommes contre un taux d'environ 70 % côté femmes) ; 50-65 ans (un taux d'environ 14 % côté hommes contre un taux d'environ 7 % côté femmes) ; 18-24 ans (un taux d'environ 7 % du côté des hommes contre un taux d'environ 7,5 % du côté des femmes).

De point de vue catégories socioprofessionnelles, ces Maghrébins qui ont choisi l'auto-organisation pour leurs séjours touristiques (cf. figures de 25 jusqu'à 28), se déclinent en six catégories :

- La catégorie élèves ou étudiants est plus auto-organisée du côté tunisien et du côté diaspora avec environ 14 %. Ce taux régresse du côté libyen (10,34 %) et surtout du côté algérien (6,06 %).
- La catégorie ouvriers suit la tendance de la catégorie précédente : première similitude entre Tunisiens et Diaspora (environ 13,5 %) et une deuxième entre Algériens et Libyens (moins de 5 % pour chacun).

- Les fonctionnaires algériens (31,82 %) et les fonctionnaires libyens (29,31 %) auto-organisent beaucoup plus leurs séjours touristiques que ceux issus de la diaspora (18,99 %) et de ceux tunisiens (12,44 %).
- Les cadres moyens se regroupent en deux familles : une première qui comprend Tunisiens et diaspora avec un taux alentour de 30 % et une deuxième composée des Libyens et des Algériens pour un pourcentage de 12 %.
- Les cadres supérieurs distinguent les Libyens (24,14 %) des Tunisiens, Algériens et diaspora qui représentent presque le même taux (environ 12,5 %).
- Excepté les chômeurs qui représentent un taux inférieur à 5 % uniquement du côté des Tunisiens et de la diaspora, indépendants (petits et grands entrepreneurs) et retraités représentent les catégories socioprofessionnelles qui s'aventurent le moins dans l'auto-organisation de leurs séjours touristiques avec un taux qui ne dépasse pas les 15 % et qui atteint dans certains cas les 0,46 %.

Les Maghrébins qui ont été aidés par des tierces personnes pour leurs séjours touristiques et qui sont répertoriés par sexe et par âge (cf. figures de 21 jusqu'à 24) se distinguent selon trois tendances:

- La première concerne les Tunisiens dont le pourcentage des hommes qui ont sollicité des tierces personnes (46,88 %) est moins important que celui des femmes. La tranche d'âge la plus dominante pour cette tendance est celle entre 25-49 ans (73,33 % du côté des hommes contre 52,94 % du côté des femmes), suivie par la tranche d'âge entre 50 – 65 ans (20 % du côté des hommes contre 17,65 % du côté des femmes). La tranche d'âge entre 18-24 ans, quant à elle, est dominée par les femmes avec un taux de 29,41 % contre 6,67 % du côté des hommes.
- La deuxième distingue nettement les Libyens dont le pourcentage des hommes qui sollicite des tierces personnes (83,33 %) écrase celui des femmes. Par contre, la représentation des tranches d'âges pour les deux sexes constitue des taux proches : 25-49 ans (30 % chez les hommes contre 50 % chez les femmes) ; 50-65 % (20 % chez les hommes contre 50 % chez les femmes) ; 18-24 ans (50 %) uniquement du côté masculin.
- La troisième tendance regroupe Algériens et diaspora. Comme pour les Libyens, le pourcentage des hommes qui sollicite des tierces personnes est plus important que celui des femmes, mais de manière beaucoup plus modérée (entre 56,9 % et 57,4 %). Pour les tranches d'âge : 25-49 ans (un taux d'environ 70 % côté hommes contre un

taux beaucoup plus modeste du côté féminin jusqu'à atteindre 33,33 % chez la diaspora) ; 50-65 ans (un taux d'environ 21 % côté hommes contre un taux de 20,83 % uniquement côté femmes de diaspora) ; 18-24 ans (un taux d'environ 20 % uniquement du côté des hommes algériens contre un taux allant de 20,83 % du côté des femmes algériennes jusqu'à atteindre 66,67 % côté femmes de diaspora).

De point de vue catégories socioprofessionnelles, les Maghrébins qui ont été aidés par des tierces personnes pour leurs séjours touristiques (cf. figures de 25 jusqu'à 28), se déclinent en sept catégories :

- La catégorie élèves ou étudiants demande l'aide d'une tierce personne pour l'organisation d'un séjour touristique à hauteur de 41,67 % du côté libyen, suivie de la diaspora (28,57 %), puis les Tunisiens (18,75 %).
- La catégorie ouvriers est représentée à presque égalité par les Tunisiens, les Algériens et la diaspora avec un pourcentage qui ne dépasse pas les 15 %.
- Les fonctionnaires algériens avec un pourcentage de 30 % se distinguent de ceux tunisiens (18,75 %) qui se différencient à leur tour de ceux libyens et ceux issus de la diaspora représentées à hauteur de 8,33 % pour la première et 14,29 % pour la deuxième.
- Les cadres moyens se répartissent sur trois familles : une première qui comprend Tunisiens et diaspora avec un taux compris entre 21% et 29 %, une deuxième composée des Algériens avec un pourcentage de 12 % et une troisième caractérisé par une absence des Libyens (0 %).
- Les cadres supérieurs distinguent les Libyens (24,14 %), des Algériens (20 %), que eux de leur côté se distinguent des Tunisiens (6,25 %) et de la diaspora (0 %).
- Les indépendants (petits entrepreneurs) sont représentés uniquement par les Tunisiens et les Algériens à hauteur de 21 %.
- Excepté les chômeurs qui représentent un taux nul, indépendants (grands entrepreneurs) et retraités représentent les catégories socioprofessionnelles très peu demandeuses des services des tierces personnes pour organiser un séjour touristique avec un taux compris entre 14 % et 3,13 %.

Les conclusions à tirer sont :

Ces statistiques du côté des Tunisiens montrent leur grande prédilection à la réservation par contact direct que ce soit à l'hôtel, avec le propriétaire ou le gestionnaire d'un logement destiné à la location ou autres. Les mêmes statistiques nous évoquent aussi une égalité entre hommes et femmes, plus penchée du côté féminin dans la prise de décision lors de l'organisation d'un séjour touristique. Nous remarquons aussi que la tranche d'âge la plus présente des deux côtés dans ce mode d'organisation du séjour touristique est celle d'entre 25_49 ans, cela est évident puisque cette tranche d'âge représente à la fois une population active, jeune et à priori sans contraintes familiales si on prend en compte l'âge tardif du mariage dans la société tunisienne. Pour les femmes, les données statistiques soulignent le statut social qu'occupe la femme dans la société tunisienne, pour la tranche d'âge féminine entre 18_24 ans, cette prise de décision lors de l'organisation d'un séjour touristique est plus importante que celle chez les hommes : 18,52% pour le mode auto-organisation, 29,41% pour le mode organisation par un tiers contre respectivement 6,54% et 6,67% chez les hommes pour les mêmes modes.

Du côté des Algériens, elles relèvent une similitude avec celles des Tunisiens en rapport avec la préférence de la réservation par contact direct. Par contre ces mêmes statistiques nous évoquent une disparité dans le rapport homme/femme de point de vue prise de décision lors de l'organisation d'un séjour touristique, en l'occurrence par rapport aux deux modes traités dans ces paragraphes (auto-organisation et organisation par un tiers), cela évoque le rapport homme/femme vécu dans la société algérienne qui, comparé au cas tunisien choque certaines personnes appartenant à la diaspora et vivant dans un pays occidental. C'est le cas d'Amina, une touriste d'origine algérienne vivant en France. Lors d'un séjour touristique en Tunisie chez les parents d'une amie, elle a fait le constat suivant :

Encadré 12⁵²

«Les Tunisiens sont très ouverts et j'ai remarqué ici que c'est la femme qui domine.»

Nous remarquons aussi, que comme pour le cas des Algériens, la tranche d'âge la plus présente chez les deux sexes pour ces deux modes d'organisation du séjour touristique est

⁵² Amina, 2016, directrice commerciale dans une entreprise privée, âgée de 36 ans, Algérienne résidente en France, entrevue réalisée à Tunis, le 14 août 2016.

celle entre 25_49 ans, nous expliquons cela par la même analyse évoquée pour le même point chez les Tunisiens.

Ces statistiques du côté des Libyens nous révèlent une disparité encore plus importante dans la relation homme/femme par rapport à la société algérienne, une disparité qui se manifeste par un poids masculin neuf fois plus important que celui de la femme si on prend en considération ceux qui organisent eux-mêmes leurs propres séjours touristiques en Tunisie. Ce poids est réduit à cinq fois lorsqu'une tierce personne est sollicitée pour organiser le séjour touristique, qui pourrait être quelqu'un de la famille, un compatriote ou un Tunisien. Cette disparité implique que le séjour touristique s'effectue en famille et que c'est à l'homme de se charger de faire les réservations ainsi il « honore » son rôle de « rab al bayt »⁵³.

Les statistiques des Maghrébins ayant une double nationalité suivent les mêmes caractéristiques que celles des Tunisiens. Ces Maghrébins résident en majorité dans des pays occidentaux. Un élément qui explique davantage le caractère de parité entre homme et femme dans la prise de décision.

Nous proposons de classer ces Maghrébins se rendant à Tunis sans faire appel aux services des T.O. en trois catégories distinctes, comme suit :

4.2.1. Première catégorie des Maghrébins se rendant à Tunis en mode auto-organisation :

La première catégorie regroupe les Maghrébins qui viennent à Tunis sans prévoir de moments touristiques dans leur programme. Ils le font généralement pour l'un des trois motifs suivants :

- Une raison médicale (Exemple : le cas d'un Algérien interviewé au mois de mars dans la station de Taxis pour l'Algérie au niveau de Bab Bhar (porte de France) à Tunis vers 15h. Venu d'Algérie à l'aube en compagnie d'un parent afin d'être au rendez-vous avec son médecin à Tunis ; ils doivent regagner l'Algérie le même jour, après la consultation médicale.

⁵³ Une expression arabe qui se traduit textuellement en « seigneur de la maison » et qui évoque un rôle de chef famille qu'occupe l'homme dans son foyer. Cette expression traduit limpide la disparité dans la relation homme/femme dans les sociétés libyenne et algérienne.

Encadré 13⁵⁴

« Je suis arrivé aujourd'hui à Tunis et je rentre chez moi le jour même. C'est ma première visite à Tunis. Je viens du gouvernorat de Djelfa en Algérie, le portail du désert. J'accompagne mon neveu qui vient pour une visite médicale. J'ai été envoyé depuis l'Algérie, à une clinique située sur les berges du Lac. Comme j'accompagne le malade, je n'ai pas pu me permettre une ballade dans la ville pour la découvrir... »

Ce témoignage est aussi conforté par un entretien effectué avec un chauffeur de taxi reliant la ville d'Annaba (Algérie) à Tunis :

Encadré 14⁵⁵

« Les voyageurs algériens que je transporte en cette période ne viennent pas pour du tourisme. Ils viennent pour des affaires sinon pour faire des soins médicaux. »

Suite à notre enquête de 2017 nous avons pu quantifier cette pratique sanitaire parmi tant d'autres dans les graphiques suivants (cf. figures de 30 jusqu'à 33) :

Comme nous pouvons le constater dans les figures 30 et 31, qui concernent les raisons du choix de la destination Tunisie chez les Tunisiens et la diaspora, la raison sanitaire n'est guère intégrée dans le séjour touristique puisqu'elle représente seulement 1,69 % de l'ensemble de la liste des raisons chez les Tunisiens et presque le même poids (1,96 %) chez la diaspora. Cette constatation est compréhensible du côté de la diaspora puisqu'elle vient (dans la majorité) des pays développés où la question sanitaire ne pose pas de problèmes. Pour les Tunisiens cette question est aussi secondaire au cours de la saison estivale consacrée généralement au tourisme. À l'opposé, les algériens et les libyens (voir les paragraphes qui suivent) profitent de leur séjour sur le sol tunisien pour faire des soins, car, ils considèrent qu'une infrastructure adéquate existe et qu'ils sont mieux pris en charge par les compétences médicales et paramédicales tunisiennes.

⁵⁴ Lamjed, fonctionnaire, âgé de 40 ans, 2016, Algérien, entrevue réalisée à Tunis, le 17 mars.

⁵⁵ Mohamed, 2016, chauffeur de Taxi, âgé de 35 ans, Algérien, entrevue réalisée à Tunis, le 17 mars.

Figure 30 : Raisons du choix de la destination Tunisie par sexe chez les Tunisien

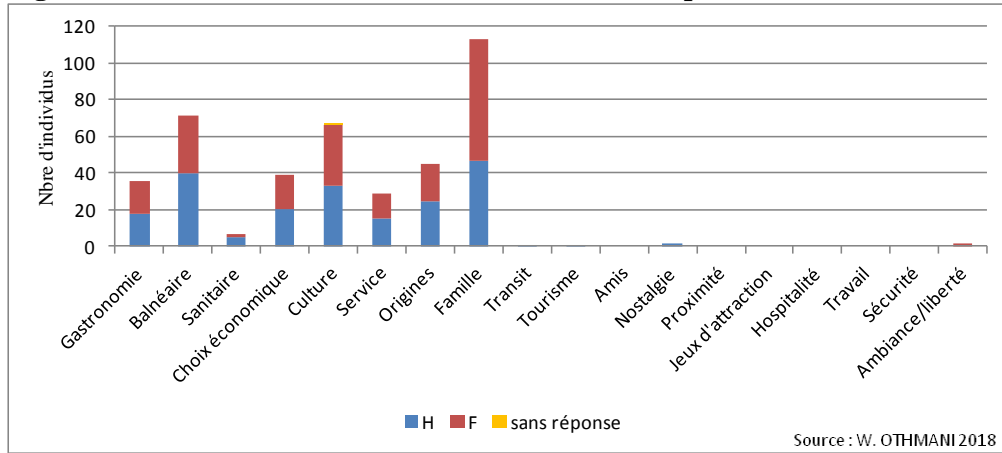
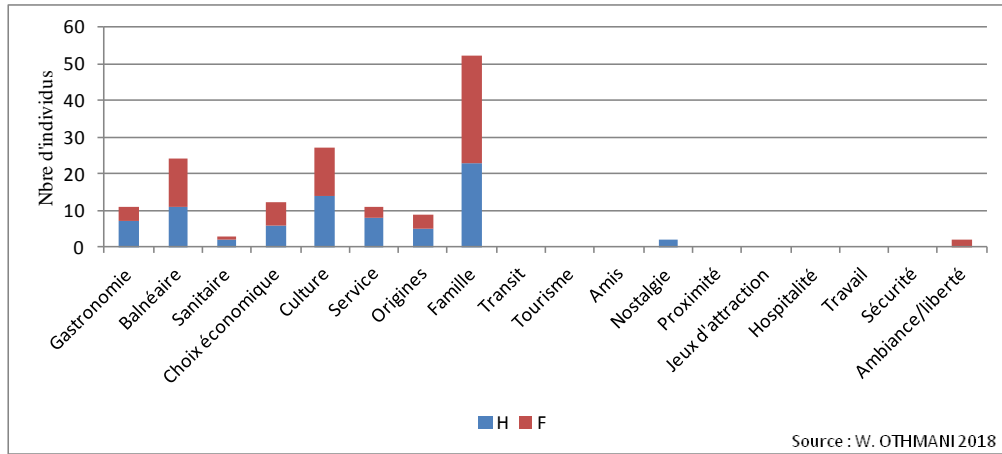
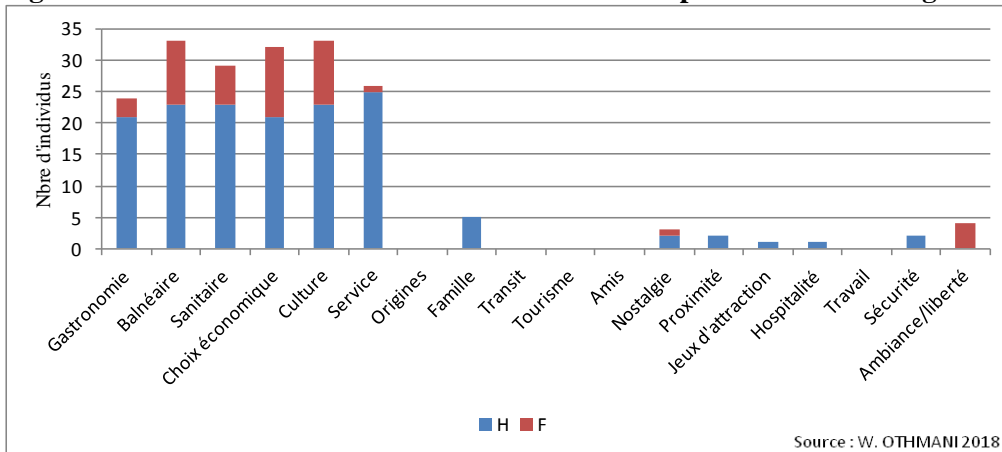


Figure 31 : Raisons du choix de la destination Tunisie par sexe chez les Maghrébins ayant une double nationalité



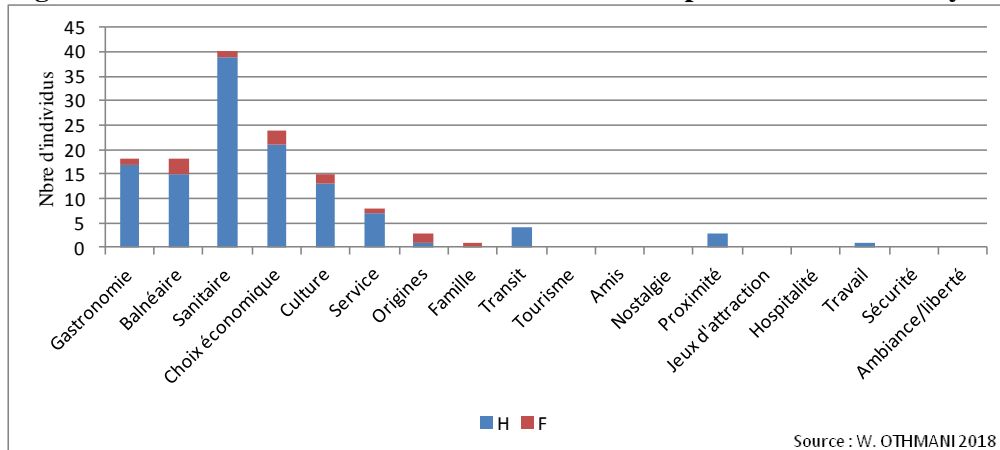
Le recours aux soins médicaux concerne 15 % de l'ensemble des déplacements des Algériens en Tunisie. Celui des Libyens est encore plus important puisqu'il atteint, à lui seul 30 %. Ainsi, il constitue et de loin, le premier motif qui attire la population libyenne vers le territoire tunisien.

Figure 32 : Raisons du choix de la destination Tunisie par sexe chez les Algériens



Du côté des Algériens les hommes représentent la majorité écrasante avec 79 % de l'ensemble des personnes concernées par le motif sanitaire (cf. figures 32) alors que chez les Libyens cette majorité est encore plus importante puisqu'elle atteint 97 % (cf. figure 33), ce dernier taux nous semble très logique si on prend en considération l'état d'insécurité en Libye et le nombre d'hommes impliqués dans des combats armés sur plusieurs fronts alors que les femmes sont moins exposées à ce risque.

Figure 33 : Raisons du choix de la destination Tunisie par sexe chez les Libyens



Ce constat se base aussi sur l'analyse du pourcentage des hommes maghrébins choisissant ce type de mobilité par catégorie d'âge qui atteint 58 % chez la tranche d'âge 25 - 49 ans contre 28 % chez les 50 - 65 ans et 13 % chez les 18 - 24 ans (cf. figure 34).

Sur l'ensemble des Maghrébins ayant recours à ce même motif, plus particulièrement les Algériens et les Libyens qui représentent la majorité absolue (cf. figure 35), les fonctionnaires sont les plus nombreux du côté masculin avec presque 28 %, suivis par les Indépendants (Petits entrepreneurs) 20,5 % et les Cadres supérieurs avec 16 %, les autres catégories socioprofessionnelles représentent moins de 12 % pour chacune. Du côté féminin, c'est la catégorie cadre moyen qui représente le plus grand taux avec 44 % de l'ensemble des femmes choisissant cette mobilité sanitaire, la représentativité des autres catégories n'est pas significative.

- Une raison administrative (notamment pour les Libyens qui, suite à l'état d'instabilité politique dans leur pays, viennent à Tunis pour faire des demandes de Visa auprès des ambassades des pays étrangers),

Encadré 15⁵⁶

« Je viens à Tunis, pour acquérir un Visa vers la Turquie, je ne suis pas venu en touriste. »

- Une raison de transit (cela concerne aussi les Libyens qui, suite à la restriction de vol à destination du pays, choisissent de transiter par l'aéroport de Tunis-Carthage).

Dans l'entretien suivant, recueilli lors de la campagne d'entretiens effectuée en été 2016 auprès des touristes algériens, rencontrés dans la plage d'Amilcar dans la banlieue Nord de Tunis nous présentons un exemple de ce constat.

Encadré 16⁵⁷

« La dernière fois, nous sommes venus en Tunisie par avion. C'était en décembre dernier, décembre 2015 dans le cadre d'un transit vers la Turquie. »

Cet exemple montre et démontre une possibilité d'évolution du motif de la visite en Tunisie vers un motif purement touristique puisque dans le premier séjour le motif était le transit alors que dans le séjour suivant ces mêmes personnes sont venues en Tunisie pour un séjour touristique.

Compte tenu de notre travail de terrain nous pouvons constater que cette catégorie des transitaires maghrébins reste infime (cf. figures 30, 31, 32, 33 et 34).

⁵⁶ Jaoudat Mohamed, 2016, commerçant de mobilier, âgé de 40 ans, Libyen, entrevue réalisée à Tunis, le 14 mars

⁵⁷ Lakhder (psychologue), Slimane (électricien), Taha-El Bachir (médecin) et Hamza (pompier), des cousins âgés entre 26 et 30 ans, 2016, Algériens, entrevue réalisée à Tunis, le 25 août.

Figure 34 : Raisons du choix de la destination Tunisie des Maghrébins par sexe et par âge

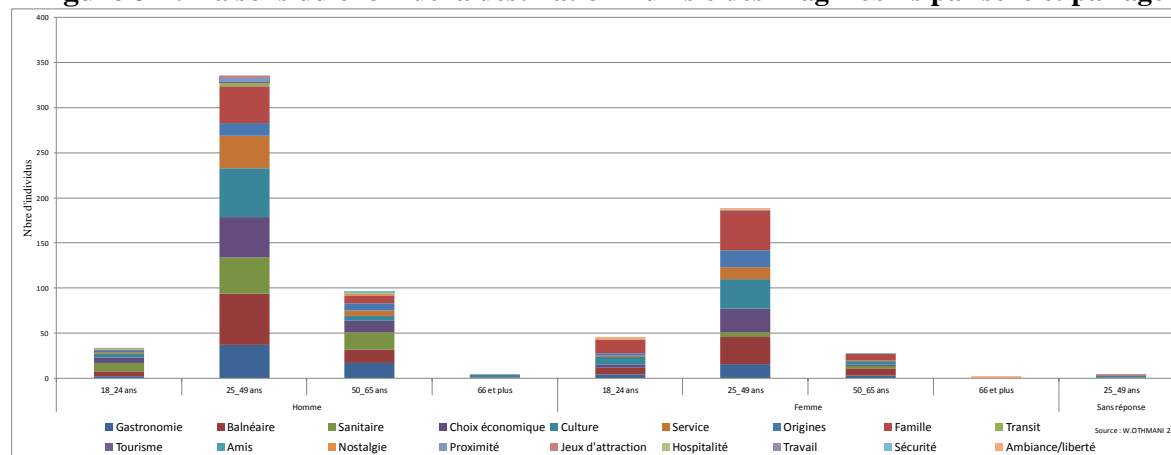


Figure 35 : Raisons du choix de la destination Tunisie des Maghrébins par sexe et par catégorie socioprofessionnelle

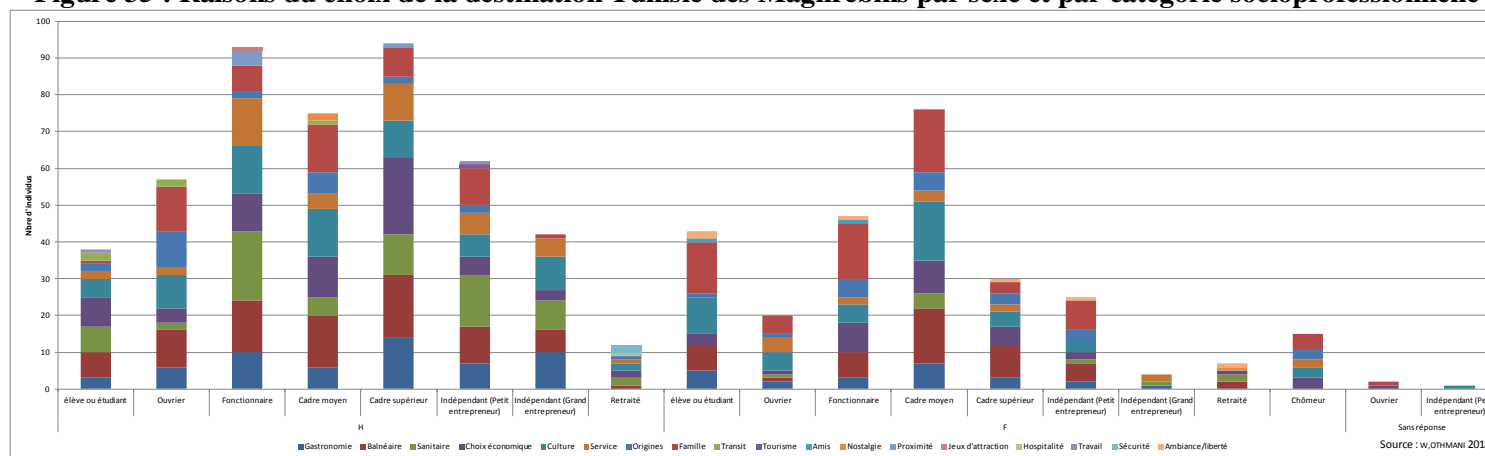


Figure 36 : Raisons du choix de la destination Tunisie des Maghrébins hors Tunisiens par pays de résidence

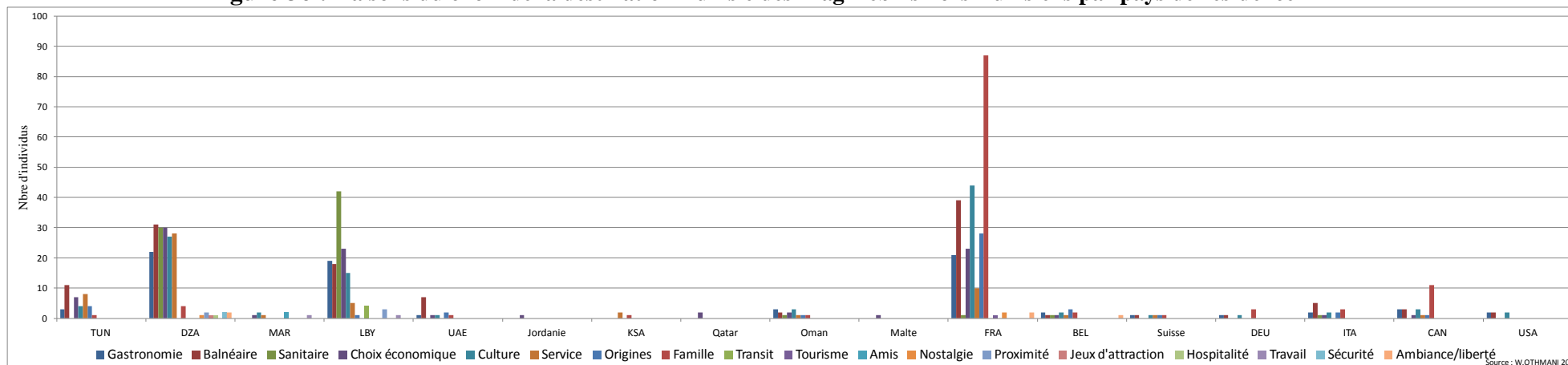
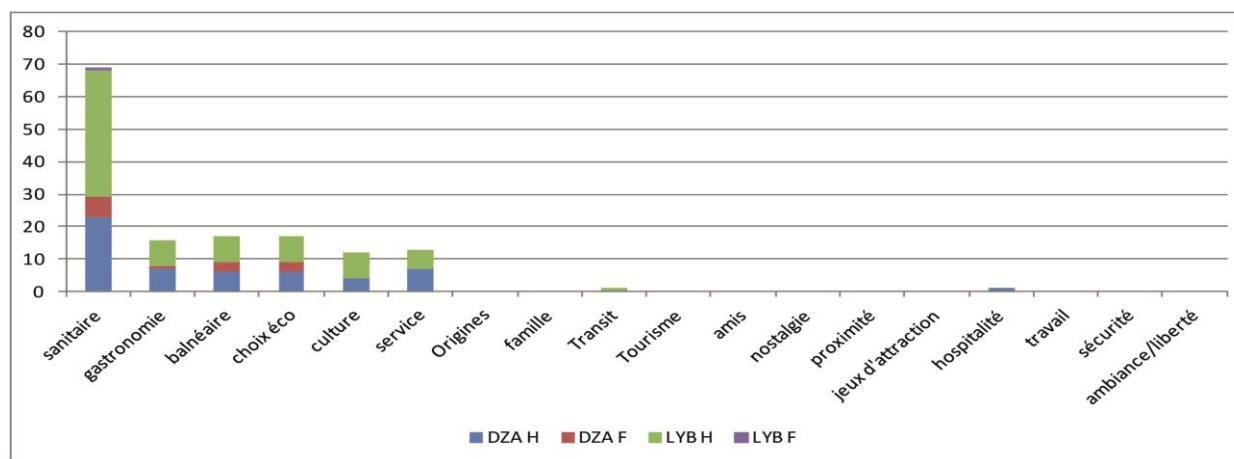


Figure 37 : Maghrébins venant en Tunisie pour une première raison de soin et choisissant une pratique autre en parallèle pendant leurs séjours

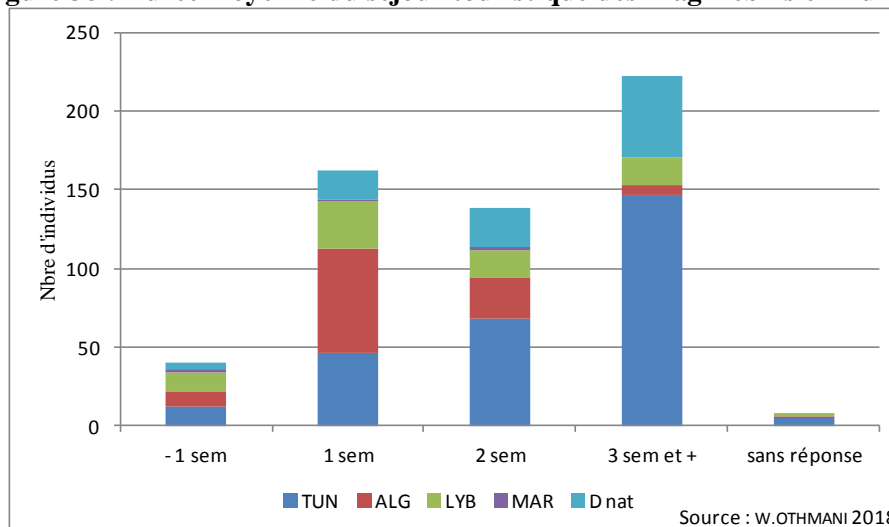


Les Maghrébins qui viennent pour une raison administrative ou bien pour un transit choisissent préférentiellement un hôtel situé au centre-ville de Tunis, pour sa proximité par rapport à l'aéroport et aux ambassades. C'est le cas d'un Libyen interviewé au mois de mars, dans un hôtel sis à l'Avenue Habib Bourguiba (cf. Encadré 15).

La raison administrative nous allons la confondre volontairement avec la raison de transit puisque toutes les deux évoquent presque le même motif de mobilité. Dans cette catégorie, il n'y a que des Libyens avec presque 3 % sur l'ensemble des mobilités évoquées dans la figure 33.

Cette population Maghrébine composée essentiellement par des Algériens et des Libyens et dont les principaux motifs mobilitaires sont : soit sanitaires, soit administratifs, avec intégration de moments touristiques pendant leurs séjours qui ne dépassent pas une semaine sur le sol tunisien selon notre enquête (cf. figure 37). Ce court séjour (moins d'une semaine) représente 7,02% de l'ensemble de la durée moyenne des déplacements des Maghrébins en Tunisie (cf. figure 38).

Figure 38 : Durée moyenne du séjour touristique des Maghrébins en Tunisie



Cette durée représente pour les Algériens de 18-24 ans 50 % et 12 % pour ceux entre 25 et 49 ans (cf. figure 39). Et du côté catégories socioprofessionnelles toutes confondues, le choix de cette durée représente un poids moyen de l'ordre de 8,33 % dont les indépendants (petits entrepreneurs) constituent 55,56% et les indépendants (grands entrepreneurs) 22,22% (cf. figure 40).

Figure 39 : Durée moyenne du séjour touristique des Algériens par sexe et par tranche d'âge

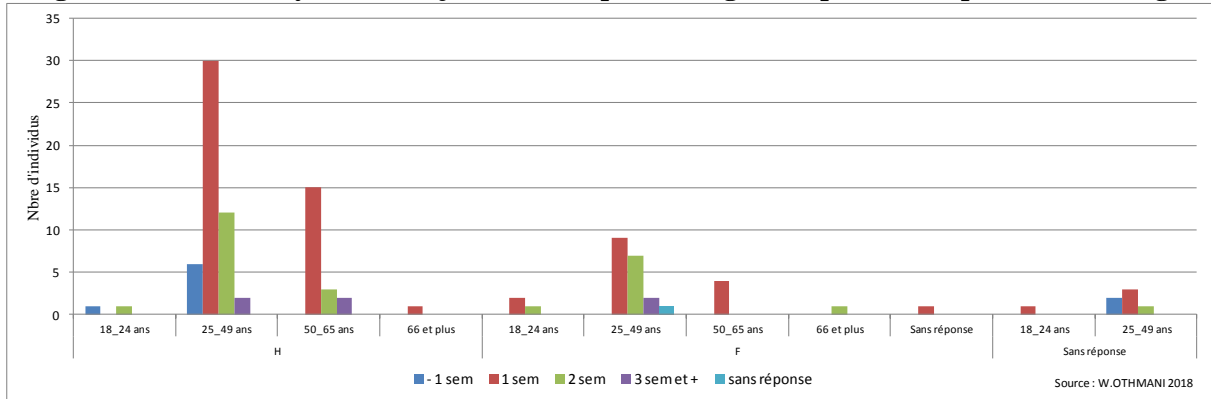
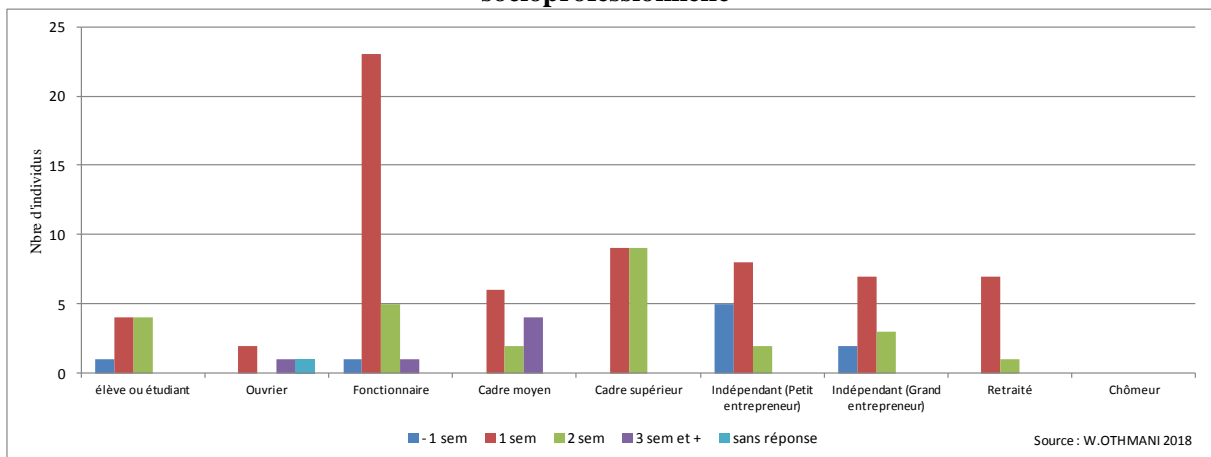


Figure 40 : Durée moyenne du séjour touristique des Algériens par catégorie socioprofessionnelle



Pour les Libyens de 18 - 24 ans ce type de séjours représente 25 %, 14,58% pour ceux entre 25 et 49 ans et 18,18% pour ceux qui sont âgés entre 50 et 65 ans (cf. figure 41). En ce qui concerne toutes les catégories socioprofessionnelles confondues, le choix de cette durée représente un poids moyen de l'ordre de 16,46 % dont les fonctionnaires constituent 38,46% suivis par la catégorie « élèves et étudiants de l'ordre de 30,77% puis les cadres supérieurs avec 23,08% (cf. figure 42).

Figure 41 : Durée moyenne du séjour touristique des Libyens par sexe et par tranche d'âge

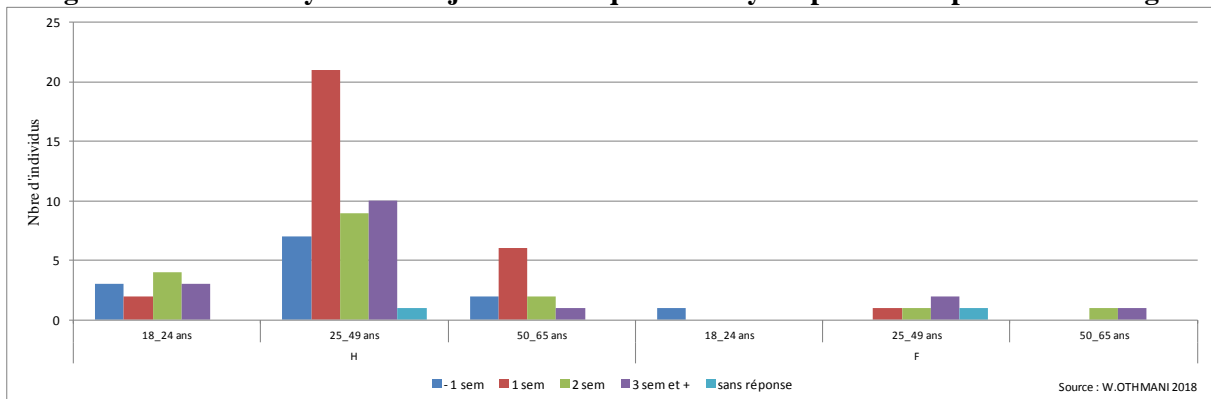
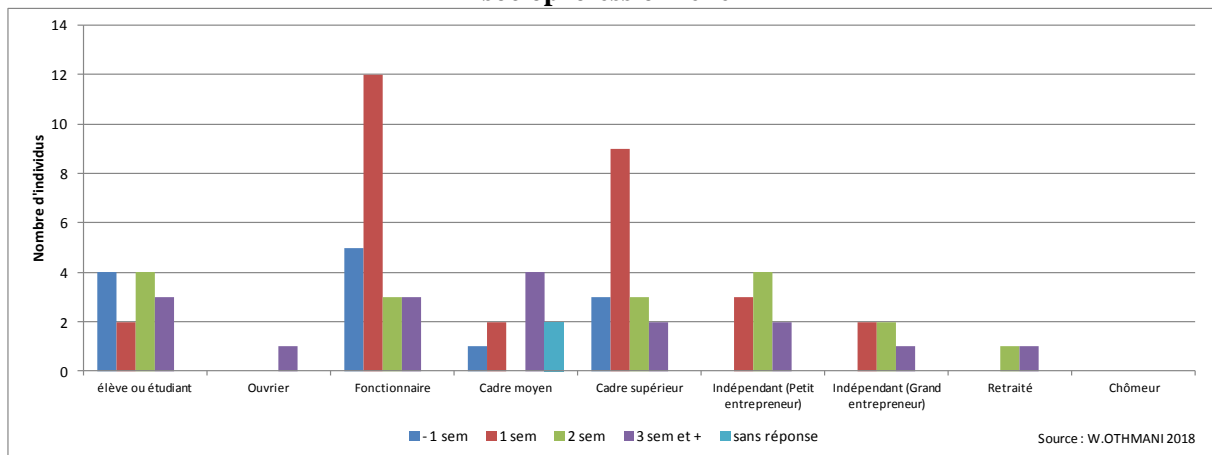


Figure 42 : Durée moyenne du séjour touristique des Algériens par catégorie socioprofessionnelle



4.2.2. Seconde catégorie des Maghrébins se rendant à Tunis en mode auto-organisation :

La seconde catégorie comprend les Maghrébins qui viennent pour des raisons multiples (généralement pour recevoir des soins ou bien pour diverses affaires). Leurs périodes de séjours se prolongent, ils en profitent pour effectuer des « pratiques touristiques »⁵⁸.

Encadré 17⁵⁹

« J'ai rendez-vous avec un médecin, et j'en profite pour faire du tourisme. Ainsi je tire deux oiseaux à la fois ! Nous sommes arrivés hier, dimanche. Aujourd'hui nous avons choisi de venir à Sidi Bou Saïd. Demain nous avons rendez-vous avec un médecin. Nous avons choisi d'avancer notre arrivée en Tunisie de quelques jours avant la date du rendez-vous pour mieux profiter de notre séjour. Nous allons encore rester en Tunisie pour une bonne période, environ vingt jours. Nous avons un seul rendez-vous pendant ce séjour. En fait il s'agit d'une période de convalescence. »

L'encadré choisi (cf. encadré ci-dessous) illustre parfaitement comment le tourisme, est-il conçu comme une pratique « imbriquée » dans un séjour destiné au préalable à une mission

⁵⁸Nous analysons les « pratiques touristiques » à partir du cadre théorique provenant des travaux de J. Jafari (1988), P. Cuvelier (1998) et l'Equipe MIT (2002). Ces pratiques s'imbriquent dans une logique récréative, et non pas récréative ! Cette logique se décline sous trois formes de pratiques, à savoir : la détente, la découverte et le jeu.

⁵⁹ Adel, 2016, fonctionnaire, âgé de 38 ans, Salah, fonction non déclarée, âgé de 38 ans, touristes algériens, entrevue réalisée à Tunis, le 15 mars.

ou à une activité non récréative. Il s'agissait de soins médicaux dans l'encadré n°17, voici à présent une nouvelle encadré où il est question de service administratif :

Encadré 18⁶⁰

« Ce matin, j'ai été à un rendez-vous à l'ambassade. Le reste de la journée, je n'ai rien à faire donc je vais accompagner ma femme dans un lieu qu'on va choisir pour passer du bon temps ensemble. »

Dans cet exemple, l'interviewé est venu à Tunis pour présenter une demande de visa Shengen. Pendant tout le temps d'attente, il a choisi de montrer à sa femme quelques monuments historiques de la ville de Tunis et de lui faire découvrir quelques plats populaires tunisiens.

Les touristes ayant choisi l'auto-organisation ont plus de possibilités pour côtoyer la population locale. Ils préfèrent la balade à pied pour traverser l'avenue Habib Bourguiba avant de pénétrer dans la Médina et emprunter ses ruelles. Pour se rendre aux « étapes côtières » (cf. figure 20) où des monuments historiques méritent d'être visités (quartier de Carthage et village de Sidi Bou Saïd), les maghrébins auto-organisés choisissent, généralement le tram (TGM) qui relie la station Tunis Marine, (située à l'extrémité de l'Avenue Habib Bourguiba), à La Goulette et La Marsa, le terminus⁶¹. Dans le tram, ces touristes voyagent dans les mêmes wagons que la population locale. C'est pourquoi, ils vivent l'expérience de la visite de la ville et partagent la vie avec les Tunisois. Ce sont eux-mêmes qui décident du temps à passer dans chaque monument visité et ils ont même la possibilité d'accès à des monuments interdits aux non-musulmans comme la mosquée Zitouna par exemple.

Encadré 19⁶²

« Nous sommes rentrés par l'ancien Souk pour atteindre la mosquée Zitouna. Nous sommes

⁶⁰ Adnen, 2016, ingénieur télécom, âgé de 37 ans, Libyen, entrevue réalisée à Tunis, le 14 mars.

⁶¹ Il s'agit des trois stations principales donnant leurs initiaux au tram, d'où l'appellation Tunis, Goulette et Marsa, TGM.

⁶² *Ibidem*

montés en haut de l'édifice pour avoir une meilleure vue panoramique et prendre de plus belles photos. »

Ces maghrébins qui choisissent d'allier pratiques touristiques avec pratiques non touristiques, en l'occurrence sanitaire (cf. figure 37) pendant leurs séjours en Tunisie représentent du côté algérien 27,59 % pour la gastronomie (surtout des hommes constituant 87,5 %), 31,03 % pour le balnéaire (66,67 % des hommes) et 13,79 % pour la culture (uniquement des hommes). Du côté libyen la gastronomie, le balnéaire, et la culture sont à ex æquo à 80 %, un pourcentage représentant les hommes uniquement.

La carte (cf. figure 29) présente aussi les chemins les plus prisés de la Médina de Tunis par les Maghrébins auto-organisés, notamment les touristes (parcours en rouge sur la carte). Algériens, libyens et quelques marocains, une trentaine de personnes en tout réparties en petits groupes, nous les avons reconnus par leurs dialectes facilement reconnaissables lors de nos ballades dans la Médina. Nous les avons suivis à leur insu pour connaître les lieux qu'ils visitent. Ces Maghrébins auto-organisés, circulent librement dans les rues et les ruelles de la Médina de Tunis selon leurs envies et leurs intérêts. En plus de la visite des monuments situés sur le parcours des TO, ils disposent de plus de temps pour s'aventurer dans la Médina, notamment parce que l'intention principale qui précède à leur mobilité leur ménage du temps libre. Ils choisissent dès lors de découvrir des endroits non fréquentés par les TO, comme les marchés locaux.

Encadré 20⁶³

« Avant de revenir chez nous en Algérie, nous passons dans les Souks de la Médina pour acheter des souvenirs. »

Les visiteurs maghrébins, et surtout les jeunes parmi eux ne manquent pas de visiter les quartiers des deux équipes fétiches et rivales de la capitale très connues dans toute l'Afrique et pas seulement au Maghreb. Il s'agit de l'Espérance Sportive de Tunis dont le quartier est Bab Souika et le Club Africain, l'équipe de Bab Jedid.

⁶³ Abdel-Ghani, 2016, entrepreneur, âgé de 41 ans, Algérien, entrevue réalisée à Tunis, le 21 août.

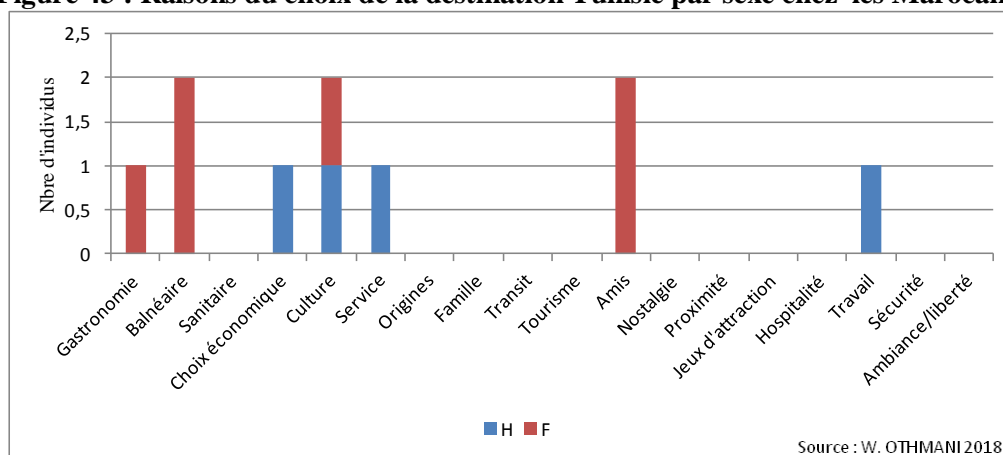
Dans la carte (cf. figure 29), qui détaille les monuments classés de la Médina par la municipalité de Tunis, nous remarquons leur proximité des rues principales qui sont, pour la plupart, de véritables souks avec des activités artisanales. Cette constatation évoque un questionnement auquel nous n'avons pas pu apporter de réponses dans notre travail de terrain. Est-ce que les Maghrébins auto-organisés (parcours représenté sur la carte en couleur rouge), ont suivi ce parcours en ayant comme première motivation de visiter les monuments de la Médina ou bien ont-ils plutôt découvert ces monuments inopinément lors de leurs ballades dans les souks ?

Quelques Maghrébins auto-organisés s'intéressent particulièrement à la visite des marabouts; sortir du circuit classique des TO devient donc dans ce cas une nécessité⁶⁴. L'exemple suivant illustre l'intérêt d'un touriste marocain porté à ce genre de pratique.

Encadré 21⁶⁵

« Par habitude, j'aime me rendre dans les marabouts pour méditer. Et j'ai un envie de visiter tous les marabouts des saints en Tunisie et ailleurs dans le monde entier. »

Figure 43 : Raisons du choix de la destination Tunisie par sexe chez les Marocains



4.2.3. Troisième catégorie des Maghrébins se rendant à Tunis en mode auto-organisation :

⁶⁴ Selon nos différents travaux de terrains, nous pensons que cette pratique intéresse particulièrement les Marocains plus que les autres nationalités maghrébines étudiées. Les figures 47 et 56, en appui, représentent les raisons du choix de la destination Tunisie par les touristes maghrébins. Comme la nationalité marocaine est sous-représentée dans l'échantillon, cette pratique ne figure pas parmi les raisons évoquées par l'ensemble des personnes enquêtées.

⁶⁵ Hafedh, 2016, commerçant, âgé de 30 ans, Marocain, entrevue réalisé à Tunis, le 11 mars.

La troisième catégorie rassemble les touristes maghrébins venant de leurs pays pour un seul et unique motif : celui de se distraire. Pour quantifier le poids de cette catégorie, nous avons réuni plusieurs motifs indiqués dans les figures de 30 jusqu'à 33 et qui ont un lien avec le tourisme. Ces motifs sont : la gastronomie, le balnéaire, la culture, la qualité de service, le tourisme, les jeux d'attraction, l'hospitalité et l'ambiance/liberté. Donc pour les Tunisiens (cf. figure 30) cette troisième catégorie représente 49,88%, chez les Algériens (cf. figure 32) elle monte à 62,56%, chez les Marocains (cf. figure 43) elle se situe aussi aux alentours de 60 %, chez la diaspora (cf. figure 31) elle chute à 49,02% et chez les Libyens (cf. figure 33) elle chute encore pour atteindre 43,70%. Nous remarquons que cette catégorie rassemble le plus grand nombre de Maghrébins qui passent des séjours en Tunisie. De ce fait nous pouvons admettre que la Tunisie attire les Maghrébins en premier lieu par ses caractéristiques touristiques.

Conclusion :

Grâce à l'usage de méthodes spécifiques à ce chapitre comme la localisation et l'analyse des lieux touristiques indiqués dans les catalogues des T.O ; nous avons commencé un premier travail qui consiste à observer des touristes sollicitant les services de ces professionnels. Cette étape est suivie par une deuxième dans laquelle nous nous sommes entretenus auprès de différents acteurs agissant sur le secteur touristique tunisien (administrations, transporteurs, restaurateurs, hôteliers, mais aussi des touristes). Une troisième étape était indispensable à ce travail pour vérifier les constats issus des entretiens et de mesurer les différentes pratiques maghrébines. Cette étape est représentée par une enquête quantitative ciblant des touristes tunisiens, d'autres algériens ou bien libyens, mais aussi des maghrébins issus de la diaspora. Quant aux touristes marocains, ils sont présents dans l'enquête mais avec un nombre marginal que nous avons exploité seulement pour poser des hypothèses.

Pour élaborer notre étude, nous avons fait le choix de la métropole de Tunis dont nous allons motiver les raisons de façon chronologique. Tout d'abord, lors de l'étude des catalogues des T.O, nous avons pu identifier le poids important touristique de la capitale sur la carte du pays. Cette constatation est confirmée par les statistiques officielles de l'ONTT. Au début de notre thèse, des entretiens exploratoires auprès de touristes nationaux et maghrébins pendant leur séjour touristique à Sousse et Monastir. De ce fait, il a été constaté que la ville de Tunis établie un nœud multimodal nécessaire pour ceux utilisant les transports

publics. Cette dernière concentre l'essentiel des administrations et des représentations diplomatiques des pays sollicités par les différents maghrébins visitant la Tunisie. Elle englobe aussi les meilleurs services et installations du pays en matière de santé et de loisir.

Dans sa troisième partie, ce chapitre a présenté les formes de pratiques mobilitaires effectuées par des Maghrébins sur le territoire tunisien (Tunis comme exemple). Certaines de ces pratiques évoluent vers d'autres touristiques traduites sous différentes formes d'apprentissages et d'appropriations de l'espace. Un élément qui corrobore avec l'hypothèse énoncée dans l'introduction concernant l'existence des écarts entre les différentes catégories mobilitaires des Maghrébins en matière d'appropriation de l'espace et des moments vécus. Ils se distinguent nettement entre les Maghrébins ayant eu recours aux services des T.O. pour organiser leur séjour touristique de ceux qui s'auto-organisent.

En outre, nous avons aussi pu identifier la période de séjour pour chacune de ces pratiques mobilitaires. Elles s'étalent sur moins d'une semaine pour Maghrébins venant en Tunisie pour une raison administrative ou médicale. La période de séjour qui dure plus d'une semaine, s'étendant jusqu'à plus de trois semaines concerne les pratiques mobilitaires autres, comprenant principalement la mobilité touristique. Cette période de séjour prolongée varie selon les nationalités étudiées. Une semaine, c'est la période de séjour qui caractérise surtout, les touristes algériens. Deux semaines, c'est la période qui distingue le plus les touristes tunisiens et libyens. Celle de trois semaines et plus, est représentée par les tunisiens, la diaspora et les libyens.

Conclusion de la première partie

Dans cette partie nous avons essayé de présenter le tourisme des nationaux et des maghrébins, dans un contexte général. Nous nous sommes basés sur le traitement global des statistiques officielles «critiquées » vers une conception plus spécifique. Le travail sur le terrain auprès de l'administration de tutelle du secteur touristique et des touristes eux-mêmes ainsi que les entretiens semi-directifs, les observations non participantes et l'enquête quantitative ont alimenté cette première partie. Les constats et les conclusions qui en émanent sont nombreux :

Suite à des entretiens passés auprès de responsables de l'ONTT, nous avons constaté que le développement des stratégies touristiques de la Tunisie est en lien direct avec l'évolution des stratégies du transporteur national aérien, TunisAir. Donc, les pays ciblés par la promotion de cette destination sont ceux reliés par des lignes aériennes de cette dernière.

Nous avons également constaté suite que les décisions du choix d'un séjour touristique en Tunisie pour les européens sont liées essentiellement au critère climat. Alors que ceux qui influent sur les Tunisiens et les Maghrébins sont des critères d'ordre religieux en plus de ceux du climat.

Troisièmement, les motifs mobilitaires des maghrébins en Tunisie sont multiples (sanitaire, administratif, transit, etc.). Ils évoluent, au fur et à mesure avec les renouvellements successifs des séjours, vers une mobilité touristique.

Quatrièmement, la mobilité de certains maghrébins est en apparence liée à des pratiques touristiques « classiques », or il s'agit d'un tourisme sexuel en réseau et ramifié dans des quartiers spécifiques dans la métropole Tunis. Ces quartiers sont choisis soigneusement. Leur proximité des cliniques est un critère décisif montrant l'importance de la mobilité sanitaire des maghrébins dans la capitale et de son rôle dans le développement de la mobilité touristique. Ce critère montre aussi, l'interconnexion entre les différents mobiles des voyages chez les maghrébins.

Maintenant que nous avons établi une revue complète des mobilités des maghrébins à Tunis, il est important d'approfondir notre réflexion sur les caractéristiques spatiales qui qualifient notre population touristique. C'est ce que nous proposons dans la partie suivante.

PARTIE II : Le fonctionnement de Tunis

Introduction de la deuxième partie

Le tourisme que nous analysons dans cette thèse de doctorat est représentatif d'une pratique urbaine. De ce fait, la structuration de cette partie, ainsi que la troisième partie nous a été inspirée par le premier principe de La Charte d'Athènes dont Le Corbusier fut l'investigateur de ces recherches. Ce principe représente le concept de zonage qui proclame un usage des espaces urbains selon quatre fonctions : habiter ; travailler ; circuler ; récréer. La présente partie traitera les trois premières fonctions alors que la suivante abordera la fonction de récréation ou bien le concept de « recreation »⁶⁶.

Le premier et le deuxième chapitre traitent de la fonction de circulation à la fois à Tunis et en Tunisie ; à l'échelle de la métropole et du territoire national. Ces deux chapitres sont basées sur une structure construite autour des questions comme : Quelle(s) configuration(s) spatiale(s) possède(nt) l'espace touristique tunisois ? Par quel(s) élément(s) est (sont)-elle(s) édictée(s) cette/ces configuration(s) ? Comment se répartissent, touristiquement, les nationalités maghrébines dans les villes tunisiennes ? Etc.

Le troisième chapitre, intitulé « Habiter touristiquement Tunis », développe comme l'indique le titre de la fonction de l'habitat temporaire puisque c'est à caractère touristique. Il évoluera en suivant la structure édictée par les questions suivantes : Quels sont les modes d'hébergement des tunisiens et des maghrébins pendant un séjour touristique à Tunis ? Quel est le poids de chacun de ces modes ? Combien de types d'hébergement choisissent-ils durant le même séjour ? Et quel type préfèrent-ils ? Etc.

Le dernier chapitre de cette deuxième partie ne présente pas de façon directe la fonction du travail. Cependant, par sa dimension économique il reflète cette fonction. « Consommer Tunis » est un accomplissement intellectuel qui propose une lecture de l'intérêt du tourisme national et maghrébin pour le développement du secteur notamment pour l'approvisionnement de la caisse de l'État, très impactée par la crise économique de la post-

⁶⁶ Cette proposition conceptuelle complexe nous la trouvons bien détaillée dans la démarche de Norbert Elias et d'Erig Duning (1994), dont l'idée centrale est de polariser les activités faites dans le temps « libre » en deux pôles : un premier « plus ancien dans le temps » marqué par un fort contrôle de la société, influençant ainsi les comportements de l'individu, c'est le pôle « routinisant ». Le deuxième pôle correspond au fait que l'individu n'est plus lui-même sans l'intervention de sa société dans ces choix ou dans sa manière d'agir : c'est le pôle « déroutinisant ». Cette démarche explique les pratiques humaines en rapport avec le degré de mise en application de l'« autocontrôle » qu'un individu applique, « légèrement » ou « sévèrement » vis-à-vis de sa position par rapport aux deux pôles qui cadrent sa/la vie.

révolution. Les questions auxquelles il apporte des réponses sont : Comment se répartissent les dépenses moyennes sur les différentes périodes de séjours effectuées par les diverses nationalités maghrébines ? Comment est définie et calculée la dépense moyenne journalière par visiteur maghrébin ? Quelles sont les catégories socioprofessionnelles les plus dépensières lors d'un séjour touristique en Tunisie, chez les Maghrébins ?

Chapitre 4 : La porte d'entrée dans l'espace tunisois pour la mobilité touristique des Maghrébins

1. Vers une construction du concept Central Tourist District (CDT) dans le cas de la métropole Tunis
2. Exemple de quartiers abritant une population maghrébine dans la métropole Tunis

Chapitre 5 : Les circulations : villes visitées

1. Rapports touristiques entre villes tunisiennes et nationalités maghrébines
2. L'âge et le sexe : facteurs déterminants de l'attractivité des villes tunisiennes pour touristes tunisiens et maghrébins

Chapitre 6 : Habiter touristiquement Tunis

1. Modes d'hébergement des Maghrébins durant un séjour touristique à Tunis
2. Stratégies d'hébergement touristique chez les Maghrébins
3. Logiques d'hébergement chez les Maghrébins lors d'un séjour touristique
4. Durées d'hébergement touristique chez les Maghrébins
5. Raisons du choix d'hébergement touristique chez les Maghrébins
6. Tableau de bord de l'hébergement touristique marchand chez les Maghrébins

Chapitre 7 : Consommer Tunis

1. Détails méthodologiques
2. Critères de fidélisation des Maghrébins à la destination Tunisie
3. Dépense moyenne pendant le séjour touristique

Chapitre 4 : La porte d'entrée dans l'espace tunisien pour la mobilité touristique des Maghrébins

Introduction :

La politique d'aménagement du territoire, héritant d'un modèle colonial vise à l'extraction des richesses de l'intérieur du pays vers les côtes pour accommoder leurs exportations. Elle est passée durant des années d'un plan de développement quinquennal à un autre, d'un schéma directeur à un autre, une armature urbaine au service de la capitale. Le reste du territoire, moins desservi, connaît à son tour un déséquilibre de second plan : la région du Sahel est mieux équipée que les autres villes côtières. Le reste du territoire est classé dans les dernières priorités de cette politique d'aménagement (Letaief, 2008 ; Jelloul, 2017). Le tourisme, moteur économique reconnu par l'État depuis les années soixante dix, n'a fait que calquer la même démarche de planification spatiale centralisée (Dhafer, 2010).

De par son niveau d'équipement en infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires, de son offre de services touristiques, administratifs, de santé, financiers et bien d'autres ; Tunis, constitue pour tous ses visiteurs, surtout pour les Maghrébins, la porte d'entrée au pays. La mobilité touristique, suit elle aussi la même logique. Dans le dernier chapitre (cf. chapitre 3), nous avons démontré le lien très fort entre la mobilité touristique et les mobilités autres chez les Maghrébins, particulièrement du côté des Algériens et des Libyens.

Le sujet est présenté d'un point de vue micro en analysant la « trame urbaine touristique » de la capitale sur la base d'une population exclusivement maghrébine. Cette analyse suit une logique imposée par les questions suivantes : Quelle(s) configuration(s) spatiale(s) possède l'espace touristique tunisois ? Par quel(s) élément(s) est (sont)-elle(s) édictée(s) cette/ces configuration(s) ? Quels quartiers sont inclus dans cette trame ? Avec quelle(s) logiques fonctionnent-ils en vis-à vis des Maghrébins ?

1. Vers une construction du concept Central Tourist District (CDT) dans le cas de la métropole Tunis

1.1. Un centre double

1.2. Les satellites du centre

2. Exemple de quartiers abritant une population maghrébine dans la métropole Tunis

2.1. Période précédant la construction de la clinique

2.2. Période ayant suivi la construction de la clinique

1. Vers une construction du concept Central Tourist District (CDT) dans le cas de la métropole Tunis :

Selon Dematteis, in Lévy-Lussault (2003), la centralité étant cette « *capacité de polarisation de l'espace et d'attractivité d'un lieu ou d'une aire qui concentre acteurs, fonctions et objets de société* ». Tunis la métropole, dans notre cas, comprend quatre gouvernorats (Tunis, Ben Arous, Ariana et Manouba). Donc la question qui se pose, est ce que l'activité touristique qui caractérise la capitale se diffuse sur l'ensemble des quatre gouvernorats qui composent le Grand Tunis ou non ? L'Equipe MIT (2002) constate que les itinéraires que suivent les touristes se trouvent essentiellement dans des périmètres aisément délimitables, au-delà desquels leur présence est éphémère. A partir de cette constatation, Duhamel et Knafou (2007) proposent le concept du « *Central Tourist District* » (CTD), ce que signifie selon eux, l'espace urbain des touristes. Selon la définition des auteurs, cet espace peut comprendre plusieurs lieux touristiques qui peuvent être en continuité, formant ainsi une direction dominante sous forme étalée ou encore étirée. De Plus, le CTD dans des grandes métropoles (Paris, exemple choisi par les auteurs), est par définition discontinu, des îlots ou satellites venant compléter à distances variées le centre. Donc un CTD est « *avant tout l'espace des pratiques touristiques affirmées, qui cumule lieux de visite, de déambulation, d'achat, de restauration et, pour partie de résidence* » (Duhamel et Knafou, 2007 ; p. 49).

1.1. Un centre double :

Nous distinguons, selon l'accumulation de points rouges dans la carte suivante, que la métropole Tunis comprend une bipolarité entre la ville centre (Médina et tissu colonial) et le village de Sidi Bou Saïd.

Pour le premier pôle, l'axe qui constitue l'artère principale où circulent les touristes commence de la Kasba (lieu du pouvoir dans la capitale avec la concentration de plusieurs sièges de ministères et du bâtiment de la présidence du gouvernement), passe par la Mosquée de Hamouda Bacha, puis fait le tour du lieu ayant la centralité ultime (spatiale et spirituelle) de la Médina qui est la mosquée de la Zitouna. Elle descend après à la porte de France en suivant la rue de la Kasbah. De là et jusqu'à la station du Train (TGM) c'est l'avenue Habib Bourguiba qui prend le relais.

Pour le deuxième pôle, moins important, l'axe touristique central est le tronçon de la rue Hédi Zarrouk qui commence au pied de la colline du village de Sidi Bou said, au niveau du

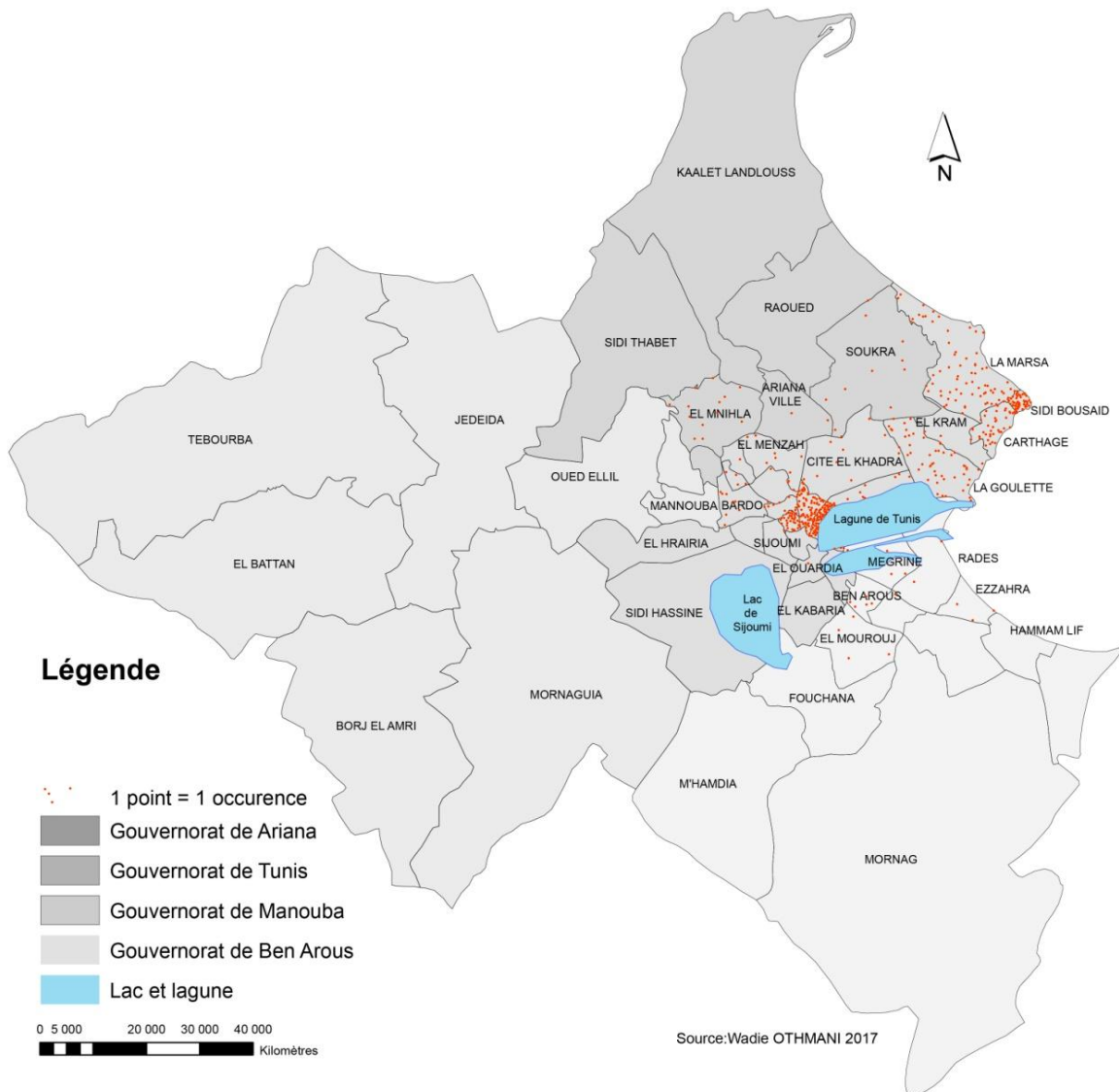
rondpoint et monte vers le café des nattes, pour rejoindre le mausolée de Sidi Bou Saïd, le café des délices pour se terminer sur les bords de la falaise qui domine le port de plaisance de Sidi Bou Saïd.

Cette bipolarité est bien manifeste dans un axe constituant l'offre d'hébergement marchand proposé sur le site booking.com (cf. figure suivante). Une étude de l'offre de prix et de classement des hébergements hôteliers pourrait faire l'objet d'une intéressante étude. Ainsi, nous pourrions distinguer un des liens qui connectent les deux pôles et les logiques qui en découlent.

La carte présentant l'offre d'hébergement marchand proposée par le site Airbnb (cf. figure suivante), reprend le même lien avec une représentativité plus modeste. Cela revient à la nature⁶⁷ des touristes maghrébins qui préfèrent nettement le contact humain. Même une réservation pour un séjour touristique s'effectue via une agence de voyage physique. (cf. chapitre 6 : habiter touristiquement Tunis).

⁶⁷ Pour mieux comprendre cette nature, le fondateur du site internet tunisien « Big Deal » (un site de vente de produits via internet dans la logique d'Amazon) évoquait dans une émission radio (Chams FM du 28/04/2018) que sa grande peur, en lançant son projet, était de convaincre le consommateur tunisien d'adopter l'achat d'un produit virtuel, lui qui est habitué à qualifier la qualité du produit en partie sur la base des conseils du vendeur qu'il connaît déjà. L'exemple qu'il a donné dans ce sens et qui était pour lui l'idée structurante est celle de son ami qui lui a montré un homme dans un commerce de proximité qui examina une première baguette, une deuxième, une troisième puis une quatrième pour enfin décider d'acheter la première. Son ami, lui dit : « si tu trouves une solution pour convaincre des personnes comme cet homme à acheter un produit virtuel qu'il ne pourra pas acheter, tu vas réussir ton projet ». Dans les premières années du projet, il a dû installer des cabines avec des employés dans les supermarchés pour familiariser la clientèle et surtout gagner sa confiance. Lien vers la vidéo : <https://fr-fr.facebook.com/ShemsFm.PageOfficielle/videos/1905570972797512/>, consultée le 28/04/2018

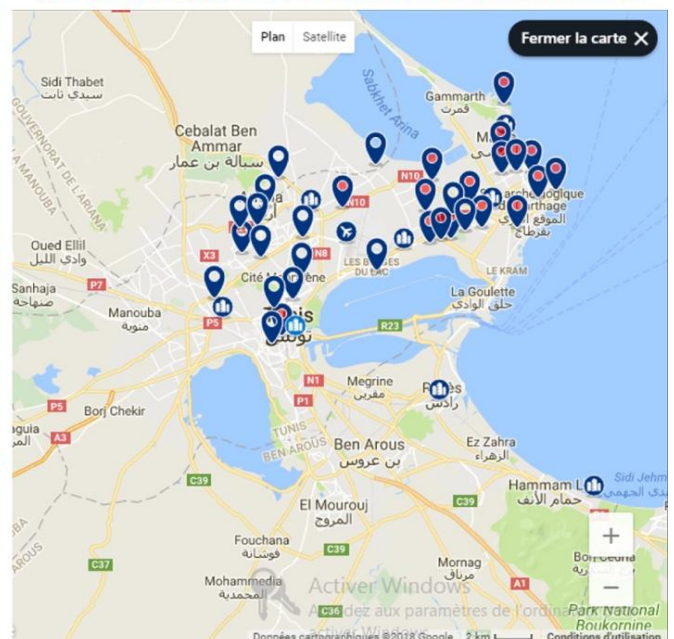
Figure 44 : Diffusion des touristes maghrébins dans la métropole de Tunis



Offre d'hébergement au 27/04/2018 sur le site Airbnb



Offre d'hébergement au 27/04/2018 sur le site Booking



1.2. Les satellites du centre :

Dans la mesure où, la métropole Tunis comprend une double centralité touristique, l'activité touristique, quant à elle, s'étend sur d'autres secteurs urbains de la capitale. La figure 20 constituée sur la base de nos entretiens semi-ouverts représente les quartiers les plus concernés par le tourisme. Il s'agit dans la majorité de quartiers qui abritent la population maghrébine comme c'est le cas des quartiers Ennasr I et II que nous analysons dans la sous-partie suivante.

Sur les quatre gouvernorats composant la métropole, il y a Tunis qui accapare la majorité de l'activité touristique. Le gouvernorat de l'Ariana, par sa proximité des deux pôles touristiques et par l'offre d'une infrastructure adéquate aux besoins des touristes maghrébins, arrive à attirer cette clientèle. Les besoins que recherchent les Maghrébins à Tunis sont, dans la majorité, évoqués précédemment, à savoir : offre sanitaire, offre d'hébergement adéquate, proximité des représentations administratives (ambassades, consulats, etc.), proximité de l'aéroport, des grands centres commerciaux⁶⁸, et des lieux de distraction⁶⁹, etc. Dans l'Encadré suivante, un témoignage d'un touriste mauritanien qui assimile les centres commerciaux à des lieux touristiques :

Encadré 22⁷⁰

« J'ai visité les souks de la médina, carrefour et Monoprix. »

(Mohamed, 2016: communications personnelles)

Cet engouement touristique pour les centres commerciaux nous le trouvons ailleurs, tel que décrit par Benjamin Taunay (2011) dans l'exemple des touristes chinois pour le cas des Galeries Lafayette. Durant nos différents entretiens, plusieurs touristes maghrébins nous ont

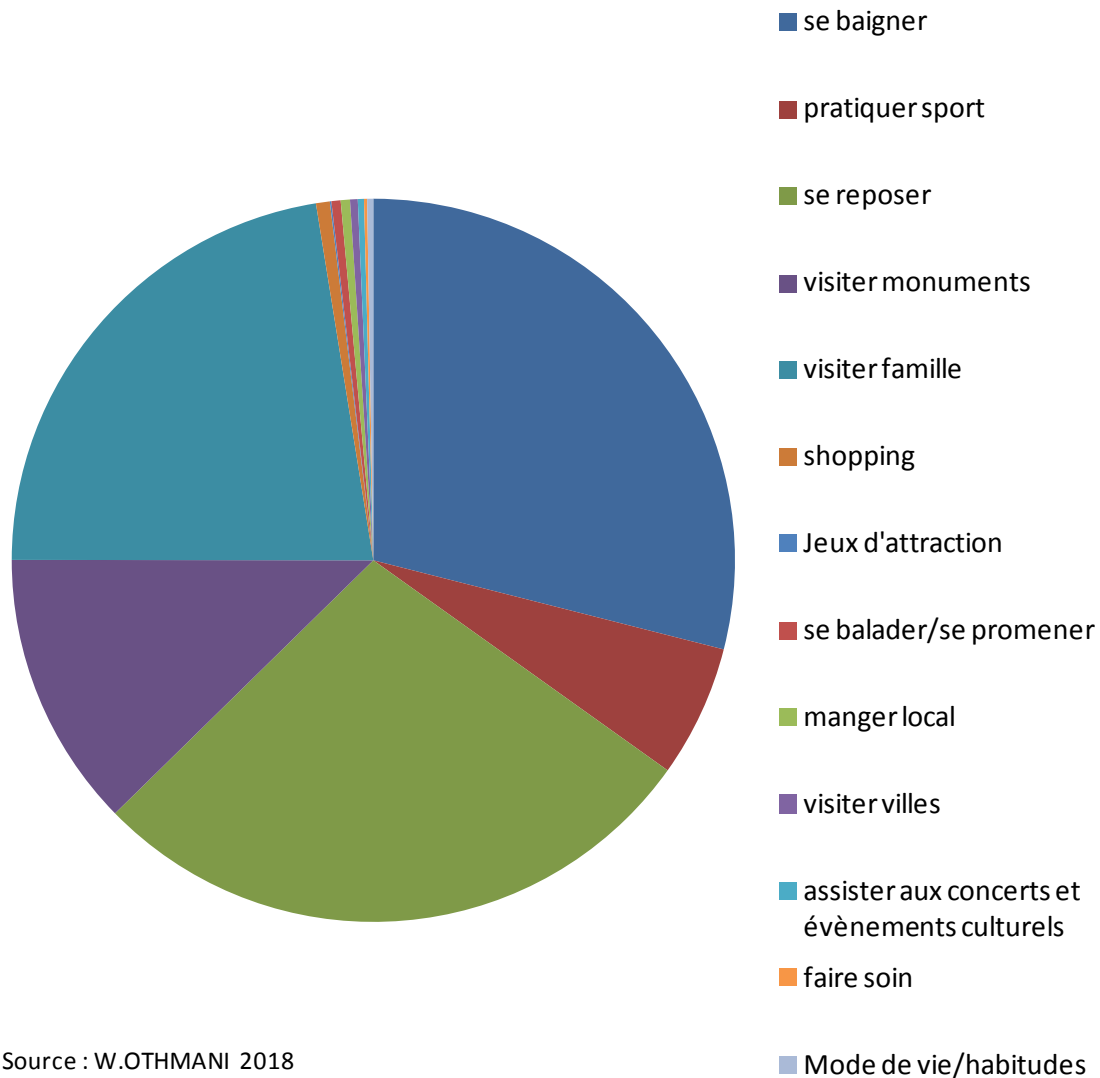
⁶⁸ Il s'agit du centre commercial Carrefour (gouvernorat de Tunis), Tunis City : filiale de Géant (gouvernorat de l'Ariana) et le tout récent : Tunisia Mall (gouvernorat de Tunis). Les trois centres commerciaux appartiennent au territoire du CDT : le premier installé sur l'axe qui relie les deux centres touristiques de la métropole, le deuxième situé à vingt-deux minutes des quartiers Ennasr I et II et le troisième est au cœur du quartier les Berges du Lac.

⁶⁹ Les deux plus grands parcs d'attractions existent à Tunis à savoir Dah Dah et Carthage Land, tous les deux situés au quartier des Berges du Lac.

⁷⁰ Mohamed, 2016, commerçant de voiture, âgé de 40 ans, Mauritanien, entrevue réalisée à Tunis, le 21 Mars.

évoqué cette pratique touristique du shopping, mais sur la base de nos enquêtes, nous concluons qu'elle reste embryonnaire.

Figure 45 : Répartition des pratiques touristiques des Maghrébins dans la métropole Tunis



Source : W.OTHMANI 2018

Sur l'ensemble des pratiques proposées dans la précédente figure, le shopping constitue 0,62 %. Des pratiques comme : se baigner (28,96 %), se reposer (27,8 %), visiter la famille (22,44 %), visiter des monuments (12,35 %) pratiquer du sport (5,9 %), sont des pratiques classiques à la fois balnéaires et urbaines, constituent la partie la plus importante de l'ensemble des pratiques touristiques pratiquées par les Maghrébins à Tunis. Cette répartition pourrait s'expliquer de deux manières différentes. La première, est méthodologique, puisque les cinq premières pratiques les plus rencontrées, sont des options proposées dans l'enquête. Donc cela pourrait expliquer l'absence d'un poids très important pour la pratique du shopping. La deuxième, est comme nous l'avons déjà constaté, cette pratique, existe chez les

touristes maghrébins mais elle est embryonnaire et constitue un axe à développer pour le tourisme urbain à Tunis. Bien évidemment, cette option est tributaire d'une étude de marché qui analyse les motivations d'achats pendant un séjour touristique et les produits ciblés.

Nous considérons que la première explique faiblement le constat. Certes, il y a eu cinq propositions de pratiques touristiques dans l'enquête, mais cela n'a pas empêché les personnes enquêtées d'ajouter d'autres pratiques dans la partie « autres ». Dans ce sens, il y a proposition de huit autres pratiques dont certaines rejoignent les cinq familles de pratiques touristiques, à savoir : découverte, repos, jeu, sociabilité et shopping (Éq. MIT 2005; Stock et al. 2017; Duhamel 2018) et d'autres qui expriment des pratiques mobilitaires connexes (pratique sanitaire).

2. Exemple de quartiers abritant une population maghrébine dans la métropole Tunis :

La carte suivante (cf. figure 47) dresse la dynamique de l'évolution urbaine qu'ont connue les quartiers Ennasr I et II dans la capitale Tunis. Nous avons choisi ces quartiers parmi ceux évoqués précédemment (cf. figure 20 et encadré 9) et qui sont : quartier «El Wahat» dans la zone de l'Aouina, quartier « Lac 1 », quartier « Lac 2 » et quartier Cité El Khadra, pour présenter l'impact de l'avènement de la population maghrébine sur la dynamique urbaine à Tunis. Ce choix repose sur les données du tableau suivant :

Tableau 1 : Caractéristiques des quartiers⁷¹ hébergeant des Maghrébins entre 2004 et 2014⁷²

		Milieu communal			Milieu non communal		
		Nombre de la population	Nombre de logements	Nombre de ménages	Nombre de la population	Nombre de ménages	Nombre de logements
2004	Cité El Khadra	5 928,0	1 609,0	1 622,0	0,0	0,0	0,0
	El Manar	20 411,0	6 134,0	5 400,0	0,0	0,0	0,0
	El Manar (1)	6 817,0	2 439,0	1 967,0	0,0	0,0	0,0
	El Menzah	5 689,0	1 881,0	1 648,0	0,0	0,0	0,0
	El Menzah V	8 110,0	2 752,0	2 441,0	0,0	0,0	0,0

⁷¹ Pour visualiser ces quartiers dans la métropole de Tunis il faut consulter les figures 16 et 20.

⁷² Statistiques issues des recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) de 2004 et de 2014.

	El Menzah VI	6 629,0	2 301,0	1 988,0	0,0	0,0	0,0
	Lac de Tunis	5 050,0	2 259,0	1 635,0	0,0	0,0	0,0
	Ennasr 1	18 495,0	6 602,0	5 513,0	0,0	0,0	0,0
	Ennasr 2	10 641,0	4 255,0	3 272,0	0,0	0,0	0,0
2014	Cité El Khadra	6 067,0	1 630,0	2 090,0	0,0	0,0	0,0
	El Manar	17 865,0	5 463,0	6 548,0	0,0	0,0	0,0
	El Manar (1)	5 990,0	2 049,0	2 587,0	0,0	0,0	0,0
	El Menzah	5 060,0	1 349,0	1 810,0	0,0	0,0	0,0
	El Menzah V	7 830,0	2 376,0	2 794,0	0,0	0,0	0,0
	El Menzah VI	6 120,0	1 924,0	2 280,0	0,0	0,0	0,0
	Lac de Tunis	4 781,0	1 595,0	1 996,0	0,0	0,0	0,0
	Ennasr 1	24 951,0	6 392,0	8 329,0	0,0	0,0	0,0
	Ennasr 2	15 913,0	4 755,0	6 517,0	0,0	0,0	0,0

Nous remarquons que tous ces quartiers qui attirent la population maghrébine appartiennent à des milieux communaux dans deux des quatre gouvernorats qui composent la métropole Tunis : Lac de Tunis, El Menzah, El Manar, El Manar (1), Cité El Khadra appartiennent au gouvernorat de Tunis et El Menzah V, El Menzah VI, Ennasr 1, Ennasr 2 appartiennent au gouvernorat de l'Ariana. Dlala (Dlala, 2007) classe l'apparition de ces quartiers selon trois vagues :

- Une première dans la période 1960-1975 qui intègre le quartier de la Cité El Khadra et les quartiers d'El Menzah ;
- Une deuxième dans la période 1975-1985 qui inclut les quartiers d'El Manar ;
- Une troisième dans la période qui débute vers le milieu des années quatre-vingt et qui donne lieu aux quartiers Ennasr, El Wahat et les deux quartiers du Lac de Tunis.

Nous remarquons aussi qu'en dix ans les quartiers qui se sont montrés les plus dynamiques sont Ennasr 1 et Ennasr 2 et qui ont connu la plus grande croissance de la population (+ 28,7 %), nombre de logements (+ 2,6 %) du nombre de ménages (+ 40,83 %) par rapport à l'ensemble des quartiers cités dans le tableau. La Clinique d'Ennasr, une clinique spécialisée dans la chirurgie esthétique constitue un des éléments qui ont contribué à cette dynamique. Il

s'agit donc du « tourisme médical » ou encore du « tourisme bioéthique » pour reprendre les termes de Hottos et Missa (2001). Selon les auteurs, le « tourisme médical » désigne une mobilité internationale (hors du pays de résidence) pour bénéficier d'un service de santé, soit indisponible, soit difficilement accessible (coût, manque d'infrastructure, personnel médical non qualifié, etc.) dans son propre pays. Cette définition évoque une explication purement médicale puisqu'en aucun cas, le tourisme figure en tant que pratique. De ce fait, Chasles (2017) le désigne par l'expression « tourisme hospitalier » ou encore par celle du « tourisme chirurgical ». Dans le cas d'opérations de chirurgie esthétique, le cas de notre clinique, l'auteure propose l'usage d'appellations comme « tourisme de santé » ou encore « tourisme de bien-être ». Lunt et al. (2016) parlent des facteurs d'attraction dans les pays receveurs du « tourisme de santé ». Ici, nous en faisons le parallèle entre destination comme pays et destination comme quartier dans ce pays récepteur. Ceci est logiquement déduit puisque le patient va choisir de s'installer à côté de la clinique qui va lui offrir les soins recherchés. Donc pour reprendre le parallèle, les auteurs parlent de facteurs d'attraction comme la disponibilité et l'accessibilité des soins, la qualité des prestations, proximité culturelle et sociale, etc. Donc par déduction, l'existence d'une infrastructure sanitaire, en l'occurrence une clinique contribue au développement de la dynamique d'une ville à l'échelle macro et du quartier qui l'accueille à l'échelle micro. La carte suivante illustre une analyse de l'évolution urbaine de ces deux quartiers Ennasr I et II, en lien avec la construction de la clinique (cf. figure 47) :

2.1. Période précédant la construction de la clinique :

Cette période figure sur la carte par des couleurs représentant des dates allant de 2004 à 2008. Elle est caractérisée par l'apparition des premières vagues de construction et d'urbanisation qui étaient très déferlantes, rien qu'en 2004 on compte 10 857 logements alors que plus particulièrement le quartier Ennasr 2 conçu en 1986 est toujours considéré, en 2007, en cours de réalisation (Ben Othman, 2009). Des quartiers plus anciens comme tous ceux évoqués dans le tableau précédent, excepté le quartier El Manar, renferment moins de logements.

2.2. Période ayant suivi la construction de la clinique :

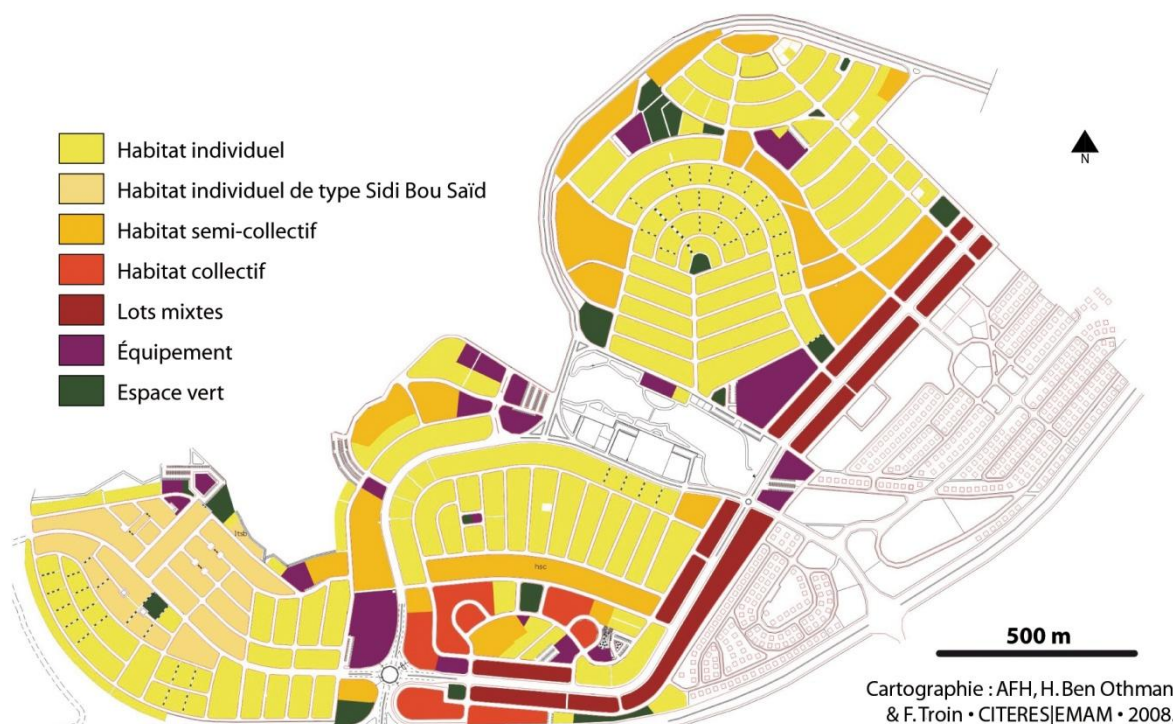
Cette période démarre en 2009, date d'inauguration de la clinique. A cette date la dynamique de la construction des habitats a repris dans les quartiers Ennasr I et II, après une stagnation qui se prolongeait depuis la fin de la première période.

A partir de 2011, date du début de la guerre en Libye, la clinique spécialisée en esthétique a vu le nombre de sa clientèle libyenne augmenter. D'ailleurs parmi les spécialités que la clinique propose dans sa panoplie de soins, nous trouvons des traitements orthopédiques comme la prothèse des genoux et des traitements ophtalmologiques comme la greffe de la cornée, des exemples de traitements qui peuvent avoir lieu après une blessure de guerre.

Spatialement, cette attraction se traduit par l'occupation des dents creuses, l'augmentation de l'épannelage des constructions existantes et incluses dans l'ensemble de la limite du plan d'aménagement détaillé (PAD) et même la construction au-delà, ce qui fait que la majorité de ces constructions enfreint la loi en vigueur. En 2014 et en 2015 le nombre de ces constructions non réglementaires a continué à croître, les logements en constructions et même les terrains clôturés en sont la preuve. (Ce nombre de cas s'est multiplié tout autour de l'emplacement de la clinique d'Ennassr, ce qui confirme le lien la relation de cette dynamique de construction, avec cet équipement sanitaire et corollairement avec sa clientèle.

Le non-respect du règlement de l'urbanisme est aussi une résultante de l'état de désordre et d'impunité, qui a régné après la révolution tunisienne de 2011. Une comparaison entre le PAD (cf. figure 46) et la carte d'évolution urbaine (cf. figure 47) nous montre des anomalies réglementaires qui sont apparues après 2011, donc après l'inauguration de la clinique. Cette donne montre aussi le lien fort entre la dynamique d'évolution de certains quartiers qui attirent la population maghrébine à Tunis (les quartiers Enassr 1 et 2 comme exemple) et la raison sanitaire qui se traduit spatialement par la construction des cliniques.

Figure 46 : PAD des quartiers Ennasr I et II à Tunis (Ben Othman, 2009)



Ben Othman (2009) parle de relations de voisinage dans le quartier Ennasr 2 (Idem pour le quartier Ennasr 1) basées sur l'évitement et le repli sur soi. Cet état de fonctionnement social du quartier a limité les liens sociaux de proximité, ce qui a fait que personne ne se mêle de ce qui se passe chez son voisin. De ce fait, cet état social du quartier donne la possibilité à l'émergence d'activités suspectes et exercées dans l'ombre comme le proxénétisme. « *M. Rachdi a souligné l'existence de quelque 500 à 1000 appartements réservés à la prostitution clandestine à Ennasr* »⁷³. Dans le même contexte, une journaliste rapporte le témoignage d'un serveur dans un salon de thé sis au dit quartier :

*« Ici, les étrangers qui louent les appartements payent plus cher que les hôtels parce qu'ils peuvent ramener des prostituées, de la drogue et faire ce qu'ils veulent, personne ne leur parle, il y a des arrangements. Madame, tu ne peux même pas imaginer ce qui se passe ici. C'est pire que la Mafia italienne »*⁷⁴.

⁷³ Imed Bahri, « Tunisie-Révélation: Ennasr, un quartier à Tunis voué au tourisme sexuel ». 25 décembre 2013, kapitalis édition. <http://www.kapitalis.com/societe/19850-tunisie-revelations-ennasr-un-quartier-a-tunis-voue-au-tourisme-sexuel.html>.

⁷⁴ Yasmine Hajri, « Enquête sur la Cité Ennasr, métamorphose d'un quartier chic et choc ». 8 juillet 2014, Réalités édition. <https://www.realites.com.tn/2014/08/enquete-sur-la-cite-ennasr-metamorphose-dun-quartier-chic-et-choc/>.

Cette économie de l'ombre contribue aussi à la dynamisation des deux quartiers. Nous allons analyser en profondeur cette pratique dans le chapitre suivant (Chapitre 6 : habiter touristiquement Tunis). Nous avançons l'hypothèse que la construction de nouveaux logements dans les quartiers qui attirent les Maghrébins est synonyme du développement des nids de prostitution. Nous étudierons cet élément de plus près par l'analyse du lien entre l'évolution du nombre total de la population maghrébine qui fréquente le quartier et l'évolution des logements vacants.

Figure 47 : Dynamique de l'évolution urbaine dans les Quartier Ennasr I et II à Tunis



Conclusion :

Les éléments développés tout le long de ce chapitre introduisent la deuxième partie présentent le fonctionnement de Tunis. Ainsi, nous avons pu nous approprier le concept du (CDT) dans le cas de Tunis et ce, en identifiant la double centralité que la capitale propose et les relations existantes avec ses satellites. Parmi eux nous avons choisi d'analyser l'évolution des quartiers Ennasr I et II afin de démontrer le rôle de certaines pratiques mobilitaires maghrébines face à ce changement. Les prix d'accès à la location ou à la propriété y sont onéreux. Ces quartiers sont mal desservis par les transports en commun et services qu'ils proposent. Ils constituent un modèle déterminant mais non-exclusif concernant l'étude des pratiques mobilitaires touristiques maghrébines à Tunis. Les catégories socioprofessionnelles qui caractérisent la population maghrébine à Tunis sont très diverses (cf. Chapitre 7 : consommer Tunis). Il y a ceux qui, comme présenté dans notre exemple, ont choisi l'hébergement dans les quartiers Ennasr (I et II) : quartiers abritant la classe moyenne supérieure tunisoise, ceux préférant s'installer dans les quartiers des Berges du Lac (I et II) : quartiers représentant les riches voire très riches tunisois et ceux choisissant des quartiers plus modestes comme quartier el Khadra ou autres (cf. figure 20). Étudier les logiques d'accès de cette population maghrébine aux différents quartiers tunisois serait donc une source indispensable pour comprendre à la fois les stratégies de développement local⁷⁵ entrepris par les acteurs privés et les politiques d'aménagement du territoire décidées par les acteurs publics dans l'agencement de la métropole. Nos travaux de recherches évoquent une de ces logiques. La quasi-totalité des Maghrébins choisissent un hébergement à proximité des cliniques privées reflétant ainsi un intérêt d'ordre sanitaire. D'ailleurs, un rapide recensement des cliniques tunisoises pourrait nous indiquer la primauté de la banlieue Nord sur la banlieue Sud. Cet avantagea impacté au fur et à mesure du temps, le secteur du transport en commun, la « politique », s'il y en a une, du ramassage et de la gestion des ordures, la répartition des classes sociales qui composent la société tunisoise, l'offre et la qualité de service municipaux de tous bords, etc.

⁷⁵ Nous nous basons pour les définitions du développement local et de l'aménagement du territoire sur les travaux de Philippe Violier (Violier, 2008).

Chapitre 5 : Les circulations : villes visitées

Introduction du chapitre

Dans le précédent chapitre nous avons analysé la mobilité touristique des Maghrébins sur le territoire tunisois : porte d'entrée du pays. Ici, nous allons étendre cette étude à l'échelle nationale. Dans les paragraphes qui suivent nous analysons les logiques de la mobilité touristique des Tunisiens et des Maghrébins dans les villes du pays. De ce fait, nous apportons des réponses aux questions suivantes :

Comment se répartissent les touristes maghrébins dans les villes tunisiennes ? L'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle, le nombre total des personnes constituant le groupe touristique, parmi ces critères quels sont ceux qui sont les plus déterminants dans la logique mobilière des touristes maghrébins ? Qui compose le groupe de touristes maghrébins⁷⁶ ?

1. Rapports touristiques entre villes tunisiennes et nationalités maghrébines

1.1. Villes visitées par nationalité

1.2. Villes visitées par âges

1.3. Villes visitées selon l'âge et la catégorie socioprofessionnelle

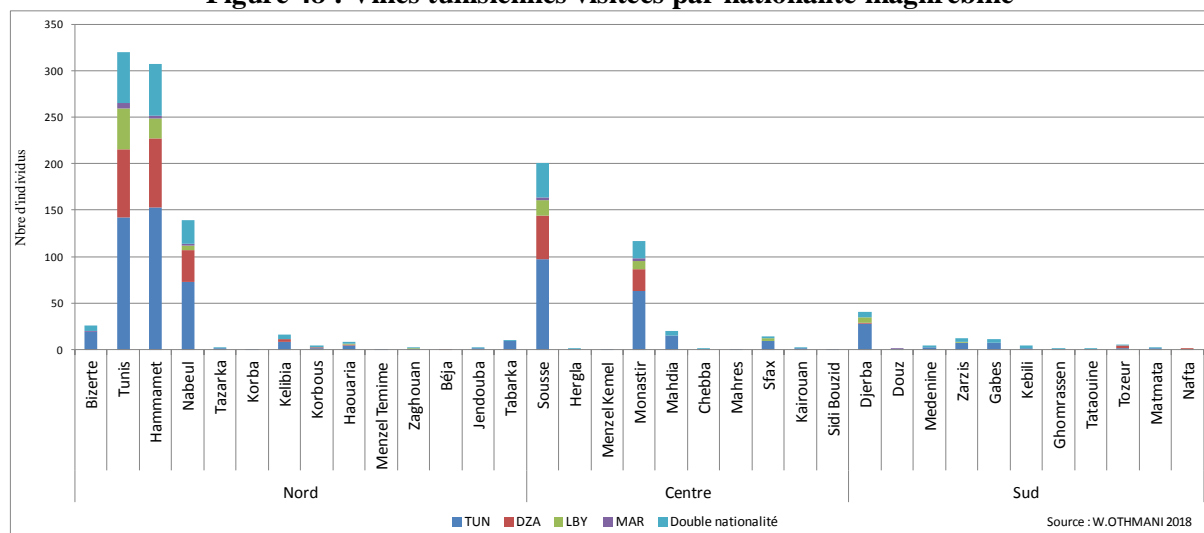
2. L'âge et le sexe : facteurs déterminants de l'attractivité des villes tunisiennes pour touristes tunisiens et maghrébins

⁷⁶ Cette dernière question est traitée avec plus de profondeur dans le chapitre suivant (cf. Chapitre 6 : Habiter touristiquement Tunis).

1. Rapports touristiques entre villes tunisiennes et nationalités maghrébines :

1.1. Villes visitées par nationalité :

Figure 48 : Villes tunisiennes visitées par nationalité maghrébine



Les touristes maghrébins visitant la Tunisie sont composés de 51,24 % de Tunisiens, 20,36 % d'Algériens, 8,36 % de Libyens, 1,47 % de Marocains et 18,58 % de diaspora. Les Tunisiens qui visitent le nord de la Tunisie sont de l'ordre de 62,99 %. Ils vont surtout à Hammamet (23,11 %), à Tunis (21,45 %) et à Nabeul (11,03 %). Le Centre est visité par 28,02 %. Les villes les plus visitées sont Sousse (14,65 %), Monastir (9,52 %) et loin derrière Mahdia par 2,27 %. Quant au Sud, il est visité par 6,81 % des Tunisiens, en particulier à Djerba avec 4,23 % suivie de loin par Zarzis et Gabès avec 1,06 %.

De leurs côtés, 71,1 % des Algériens visitent le nord de la Tunisie avec une préférence pour Hammamet (28,14 %), Tunis (27,76 %) et Nabeul (12,93 %). Le Centre ou plutôt le Sahel est visité par 27 % d'entre eux. Sousse et Monastir sont les villes les plus visitées respectivement par 17,87 % et 9,13 %. Quant au Sud, il est visité à hauteur de 1,9 %. Les villes les plus visitées sont Tozeur et Nefta par 0,76 % suivies de loin par Djerba (0,38 %).

67,59 % des Libyens visitent le nord de la Tunisie. Les villes les plus visitées sont Tunis (40,74 %), Hammamet (20,37 %) et Nabeul loin derrière par 4,63 %. Le Centre est visité par 25,93 %. Les villes les plus visitées sont Sousse avec 15,74 %, Monastir avec 7,14 % et Mahdia avec 2,78 %. Quant au Sud, il n'est visité que par 6,48 % avec une prédilection pour l'île de Djerba avec 5,56 % et la ville de Zarzis avec 0,93 %.

Environ 63,16 % des Marocains visitent le nord de la Tunisie. Les villes les plus visitées sont Tunis (31,58 %), Hammamet (15,79 %), Nabeul (10,53 %) et loin derrière Bizerte par 5,26 %. Le Centre est visité par 31,58 %. Les villes les plus visitées sont Sousse avec 15,42 %, Monastir avec 7,92 % et loin derrière Mahdia avec 2,08 %. Quant au Sud, il n'est visité que par 8,75 % avec une prédilection pour l'île de Djerba avec 5,26 %.

La diaspora visite le nord de la Tunisie à hauteur de 63,75 %. Les villes les plus visitées sont Tunis et Hammamet avec 22,92 %, Nabeul avec 10,42 % et Bizerte loin derrière avec 2,5 %. Le Centre est visité par 27,5 % dont 15,79 % séjournent à Monastir. Quant au Sud, il est visité par 8,75 % qui séjournent à Djerba avec 2,5 %, Zarzis et Gabès avec 1,67% pour les deux ensembles.

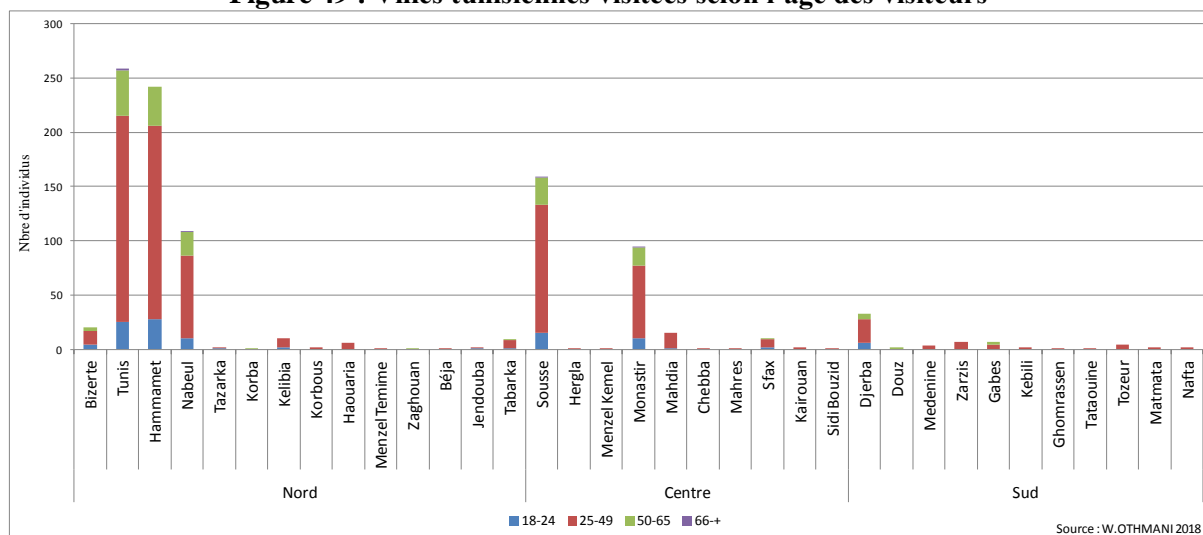
De manière générale, environ 65,17 % des Maghrébins se rendent dans le Nord tunisien, dont les villes les plus visitées sont Tunis avec 24,77 % suivie par Hammamet avec 23,76 %, ensuite Nabeul avec 10,76 % puis Bizerte loin derrière avec 2,01 %. Le Centre est visité par 28,02 %. Les villes les plus visitées sont Sousse avec 15,56 %, Monastir avec 9,06 % et Mahdia de loin avec 1,55 %. Le Sud ne reçoit que 6,81 % des Maghrébins dans l'île de Djerba avec 3,17 %, Zarzis avec 0,93 % et Gabès avec 0,85 %.

Nous constatons que généralement les villes les plus visitées sont celles du Nord, suivies par celles du Centre et de loin par celles du Sud. Nous constatons aussi que toutes les nationalités maghrébines étudiées présentent des similitudes avec la nationalité tunisienne et donc le tourisme maghrébin est très corrélé spatialement avec le tourisme intérieur ou domestique.

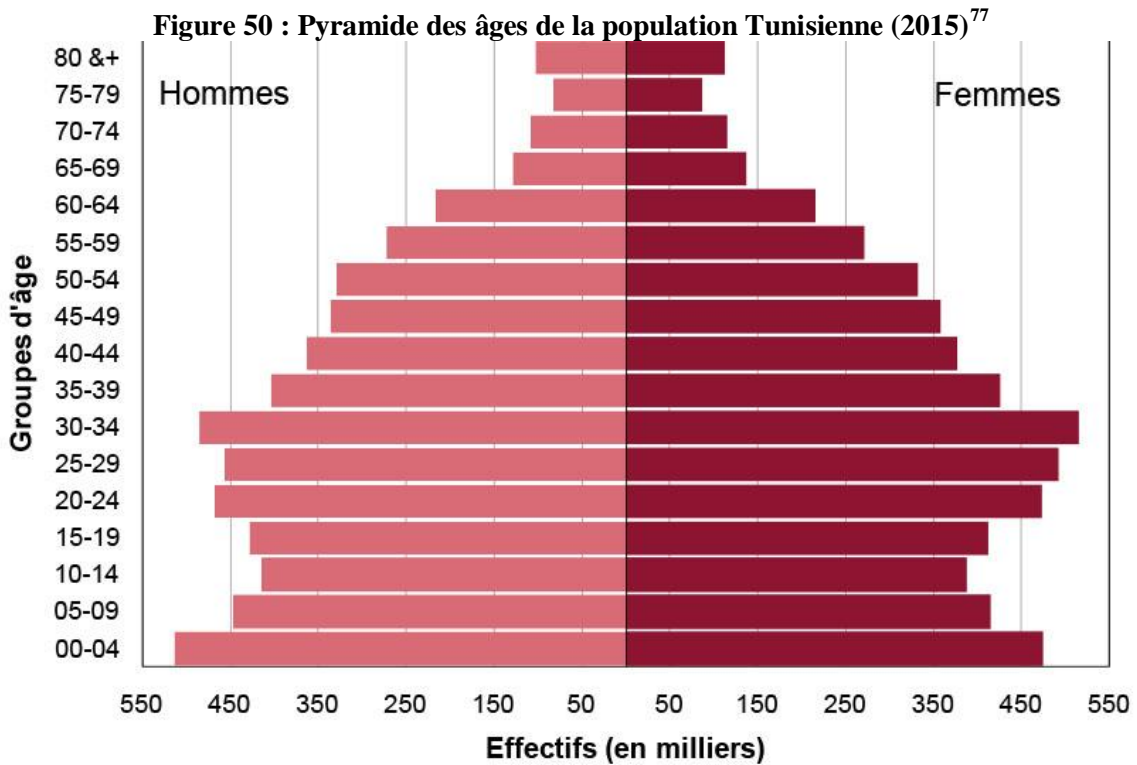
Cette analyse pourrait être faussée du fait que l'enquête a été établie dans le Nord de la Tunisie, dont une grande partie a été effectuée plus exactement au port et à l'aéroport de Tunis. Donc à partir de cette donnée nous pouvons imaginer que le rapport de proximité entre point d'accès au pays et villes visitées pourrait influencer l'attractivité des trois ensembles touristiques de la Tunisie (Nord, Centre et Sud). Toutefois, au moment de la réalisation de l'enquête, le seul port qui permet de lier la Tunisie aux autres pays par voie maritime est celui de la Goulette. Donc du côté de la diaspora, cette donnée considérée auparavant comme une limite n'est plus valable, puisque même un touriste appartenant à la diaspora qui a passé tout son séjour touristique au Sud tunisien doit forcément passer par Tunis alors comme nous l'avions évoqué précédemment, la visite des villes tunisiennes par la diaspora suit la même tendance que celle des nationalités maghrébines toutes confondues.

1.2. Villes visitées par âges :

Figure 49 : Villes tunisiennes visitées selon l'âge des visiteurs



En analysant le lien entre l'âge des touristes maghrébins et les villes visitées nous avons voulu connaître s'il y a des villes en Tunisie qui attirent certaines classes d'âge et pas d'autres afin d'en dresser un schéma général des activités ou des pratiques propres à chaque ville. La figure ci-dessus nous propose les données suivantes : la catégorie d'âge de 18-24 ans représente 10,44 % des touristes maghrébins, celle de 25-49 ans 73,4 % et est la plus nombreuse sur le territoire national, celle de 50-65 ans 15,65 % et celle de 66 ans et plus 0,49 %. Nous considérons que cette répartition est bien représentative de la jeunesse de la population maghrébine, si on considère que celle-ci est semblable à la population tunisienne comme le montre le graphique ci-dessous :



La figure 49 nous montre aussi que le Nord de la Tunisie concentre le plus de visites 65,52 % surtout vers Tunis, Hammamet, Nabeul puis Bizerte qui sont les villes les plus visitées respectivement par 25,52 %, 23,84 %, 10,74 % puis 1,97. Le Centre a une position intermédiaire de point de vue attractivité touristique à la fois chez les nationaux et les Maghrébins. Il reçoit 28,18 % des visiteurs qui sont attirés surtout par Sousse, Monastir avec et Mahdia avec respectivement 15,67 %, 9,36 % et 1,48 %. Le Sud est visité par 6,31 %, c'est Djerba avec 3,25 % qui est la plus visitée suivie à égalité par Zarzis et Gabes avec 0,69 %.

En détaillant par classe d'âge, la tendance reste la même néanmoins quelques différences se dégagent :

Les jeunes de 18 à 24 ans, sont attirés par le Nord à hauteur de 67,92 % des visites avec une préférence pour villes suivantes : Hammamet (26,42 %), Tunis (23,58 %), Nabeul (9,43 %), Bizerte (3,77 %) et Kélibia (1,89 %). Le Centre attire 26,42 % des jeunes vers Sousse pour (14,15 %) comme la ville qui reçoit le plus de visiteurs suivie par Monastir (9,43 %), Sfax (1,89 %) et Mahdia (0,94 %). Du côté Sud, les visites reculent pour atteindre 5,66 % avec Djerba comme principale ville visitée.

⁷⁷ INS. (2017) Tunisie en Chiffres 2016. Tunisie: INS <http://www.ins.tn/fr/publication/tunisie-en-chiffres-2016> (consulté September 3, 2018).

La classe des moins jeunes et des adultes (25 – 49 ans), est attirée par le Nord à hauteur de 64,97 % avec comme villes les plus visitées : Tunis (25,50 %), Hammamet (23,89 %), Nabeul (10,20 %), Bizerte (1,74 %) et Kélibia (1,07 %). Le Centre attire 28,59 % des visites avec Sousse (15,84 %) comme ville la plus visitée suivie par Monastir (8,99 %), Mahdia (1,88 %) et Sfax (0,94 %). Enfin, 6,44 % seulement de cette classe d'âge est attirée par le Sud avec des fréquences réduites : Djerba (2,95 %) et Zarzis (0,94 %).

La classe d'âge 50 – 65 ans est attirée par le Nord à hauteur de 66,67 % des visiteurs avec comme villes les plus visitées Tunis (26,42 %), Hammamet (22,64 %), Nabeul (13,84 %) et Bizerte (1,89 %) comme villes les plus visitées. Le Centre attire 27,04 % des visites vers Sousse (15,72 %), Monastir (10,69 %) et Sfax (0,63 %). Les visiteurs du Sud appartenant à cette classe d'âge n'atteignent que 6,29 % qui se dirigent vers Djerba (3,14 %), Gabes (1,89 %) et Douz (1,26 %).

Les personnes ayant 66 ans et plus, sont attirées par le Nord à hauteur de 60 % des visiteurs et se rendent le plus souvent vers Tunis (40 %) et Nabeul (20 %). Le Centre attire 40 % des visites pour se rendre vers les deux seules villes visitées touristiques Sousse et Monastir avec 20 %. Le Sud pour cette catégorie d'âge, n'enregistre aucune visite.

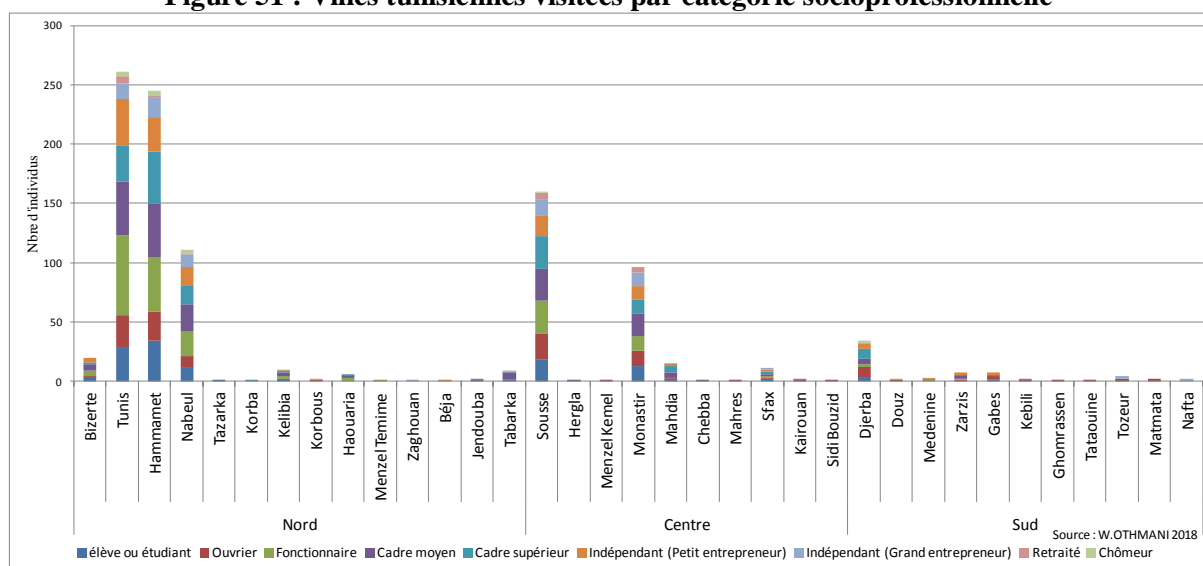
Les conclusions que nous pouvons tirer de ces constats sont les suivantes :

- L'importante attraction des touristes par les villes côtières de l'Est tunisien est générale par rapport à l'ensemble des villes de la côte nord (Tabarka attire 0,89 % des touristes nationaux et maghrébins). Les villes de l'intérieur du pays n'attirent pas l'activité touristique maghrébine. Les premières villes évoquées par les touristes maghrébins sont : au Nord, Jendouba avec 0,2 %, au Centre, Kairouan avec 0,2 % et au Sud, Tozeur avec 0,39 %. En fait, ces villes de l'intérieur du pays sont évoquées dans l'enquête pour un motif de visite de la famille plus que pour une mobilité purement touristique.
- Nous ne pouvons qu'enregistrer une faiblesse de la qualité des services et une intensité des liens mobilitaires entre les trois grandes régions du pays (Nord, Centre, Sud) même si nous limitons notre comparaison à la côte. Puisque selon les statistiques, la mobilité entre ces trois régions se réduit en du Nord vers le Sud pour toutes les catégories confondues et elle s'annule même pour la classe d'âge des 65 ans et plus lorsqu'on parle de la visite du Sud. Pourquoi n'envisage-t-on pas donc des lignes maritimes entre les différentes villes côtières pour raccourcir le trajet et le temps de

voyage, améliorer le confort et tenter une nouvelle expérience qui pourrait booster l'activité touristique. C'est justement ce qui vient d'être réalisé dernièrement en reliant Sfax et Gabès à l'île de Djerba⁷⁸ pour réduire le temps du trajet de cinq heures à deux seulement en partant de Sfax et beaucoup moins en partant de Gabès.

1.3. Villes visitées selon l'âge et la catégorie socioprofessionnelle :

Figure 51 : Villes tunisiennes visitées par catégorie socioprofessionnelle



Pour cette figure nous allons nous contenter d'évoquer les villes les plus visitées que nous avons citées précédemment. Pour le Nord, la population touristique domestique et maghrébine est composée dans la ville de Tunis à hauteur de 25,67 % de fonctionnaires, de 17,24 % de cadres moyens, de 14,94 % d'indépendants (Petits entrepreneurs), de 11,88 % de cadres supérieurs, de 10,73 % à égalité entre ouvriers et la catégorie élèves/étudiants, de 4,98 % d'indépendants (Grands entrepreneurs), de 2,3 % de retraités et de 1,53 % de chômeurs. Pour la ville de Hammamet la composition socioprofessionnelle de ces touristes est constituée à hauteur de 18,78 % de fonctionnaires, de 18,37 % de cadres moyens, de 17,96 % cadres supérieurs, de 13,88 % de la catégorie élèves/étudiants, de 11,84 % d'indépendants (Petits entrepreneurs), de 10,20 % d'ouvriers, de 6,94 % d'indépendants (Grands entrepreneurs), de 1,63 % de chômeurs et de 0,41 % de retraités. Pour la ville de Nabeul, les cadres moyens représentent 20,72 %, les fonctionnaires 18,92 %, les cadres supérieurs 14,41 %, les indépendants (Petits entrepreneurs) 13,51 %, à égalité les indépendants (Grands

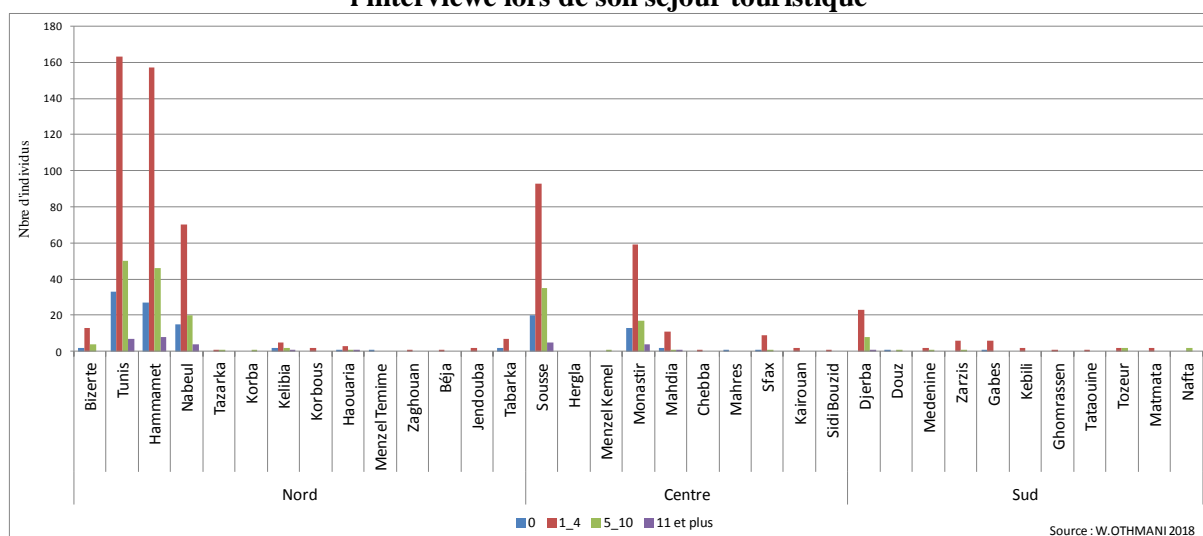
⁷⁸ Krimi, Khémaies. « Transport : Bientôt une ligne maritime entre Djerba, Sfax et Gabès ». 25 janvier 2018. <http://kapitalis.com/tunisie/2018/01/25/transport-bientot-ligne-maritime-entre-djerba-sfax-gabes/>. En cet été 2018, cette ligne est d'ores et déjà fonctionnelle.

entrepreneurs) et la catégorie élèves/étudiants 9,91 %, les ouvriers 9,01 %, les chômeurs 2,7 % et les retraités 0,9 %.

Du côté Centre, Sousse attire des touristes nationaux et maghrébins selon la configuration socioprofessionnelle suivante : fonctionnaires (17,5 %), à égalité cadres moyens et cadres supérieurs (16,88 %), ouvriers (13,75 %), aussi à égalité indépendants (Petits entrepreneurs) et la catégorie élèves/étudiants (11,25 %), indépendants (Grands entrepreneurs) (8,13 %), retraités (3,75 %) et chômeurs (0,63 %).

Pour le Sud, l'éventail socioprofessionnel des visiteurs de Djerba (le lieu le plus visitée) se compose comme suit : 26,47 % d'ouvriers, 23,53 % de cadres supérieurs, 14,71 % à ex aequo entre cadres moyens et indépendants (petits entrepreneurs), 8,82 % de la catégorie (élèves/étudiants), 5,88 % de fonctionnaires, 2,94 % à égalité entre indépendants (grands entrepreneurs) et chômeurs.

Figure 52 : Villes tunisiennes visitées en fonction du nombre total de personnes accompagnant l'interviewé lors de son séjour touristique



Cette figure nous renseigne sur une autre caractéristique chez les touristes nationaux et maghrébins, celle du rapport entre la taille du groupe touristique et la mobilité touristique à l'échelle de la Tunisie. Pour chacune des grandes régions de la Tunisie nous allons évoquer les statistiques des villes les plus visitées, comme c'était le cas pour les précédentes figures, sachant que la tendance est la même pour l'ensemble des villes.

Pour le Nord, Tunis attire les foyers accompagnant la personne interrogée de la catégorie 1- 4 personnes à raison de 64,43 %, la catégorie 5-10 personnes de l'ordre de 19,76 %, puis 0 personne de l'ordre de 13,04 % et enfin la catégorie 11 personnes et plus de l'ordre de 2,77 %.

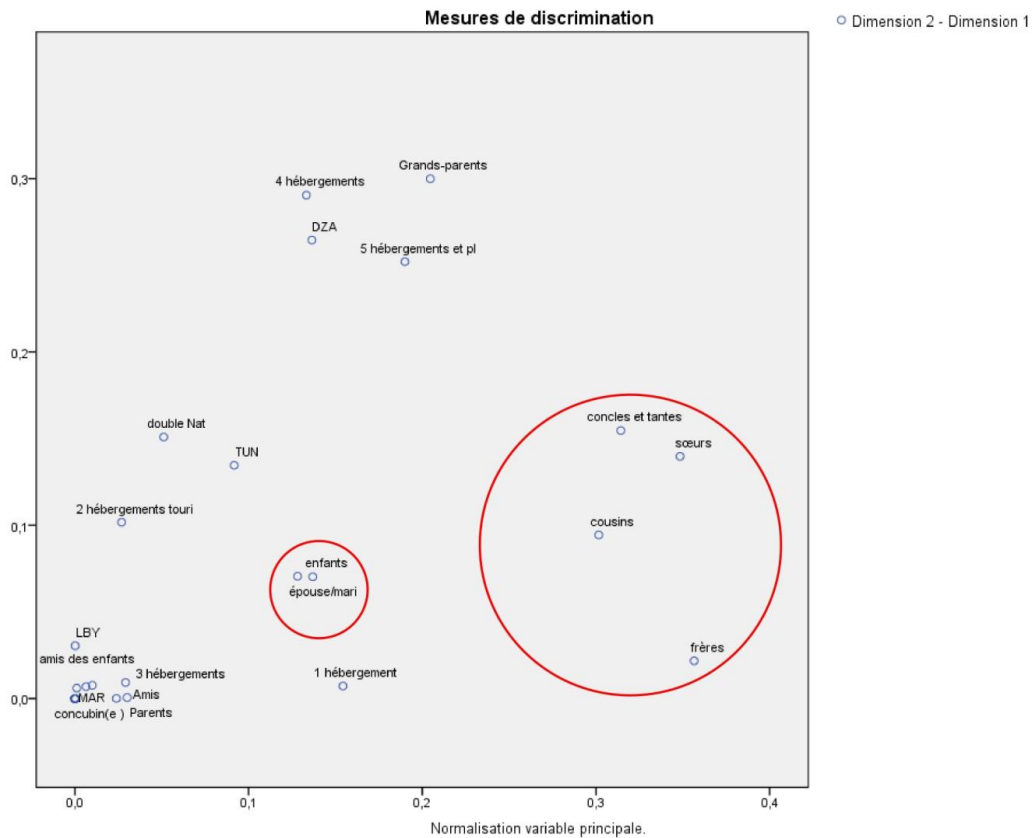
Hammamet attire la catégorie 1- 4 personnes à raison de 65,97 %, suivie par la catégorie 5-10 personnes à raison de 19,33 %, puis 0 personne de 11,34 % et enfin la catégorie 11 personnes et plus de l'ordre de 3,26 %. Nabeul attire la catégorie 1- 4 personnes à raison de 64,22 %, suivie par la catégorie 5-10 personnes de l'ordre de 18,35 %, puis 0 personne de l'ordre de 13,76 % et enfin la catégorie 11 personnes et plus à raison de 3,67 %.

Pour le Centre, 60,78 % des personnes attirées par Sousse appartiennent à la catégorie 1 - 4 personnes suivie de 22,88 % appartenant à la catégorie 5-10 personnes, puis par celle de la catégorie 0 personne accompagnante de l'ordre de 13,07 % et enfin la catégorie 11 personnes et plus de l'ordre de 3,27 %. Monastir attire la catégorie 1- 4 personnes de l'ordre de 63,44 %, suivie par la catégorie 5-10 personnes de l'ordre de 18,28 %, puis 0 personne de l'ordre de 13,98 % et enfin la catégorie 11 personnes et plus de l'ordre de 4,3 %.

Au Sud, 71,88 % des personnes interrogées et appartenant à la catégorie 1- 4 personnes sont attirées par Djerba qui attire aussi de 25 % de la catégorie 5-10 personnes et 3,13 % de la catégorie 11 personnes et plus.

Par conséquent, la taille des groupes touristiques chez les nationaux et chez les Maghrébins est majoritairement composée de 2 à 5 personnes, y compris la personne soumise à l'enquête. Ces groupes sont composés, dans la plupart des cas, d'un couple « marié » avec un ou deux enfants (Cf. figure 53). Nous constatons aussi que le un cinquième des touristes nationaux et Maghrébins préfèrent le tourisme en famille élargie qui peut comprendre les frères, les sœurs, les oncles et tantes et les cousins (Cf. figure 53). Il est aussi à noter que Djerba est rarement choisie comme destination pour le tourisme en solo.

Figure 53 : Analyse à choix multiples (ACM) des questions 22, 30 et 39 du questionnaire⁷⁹

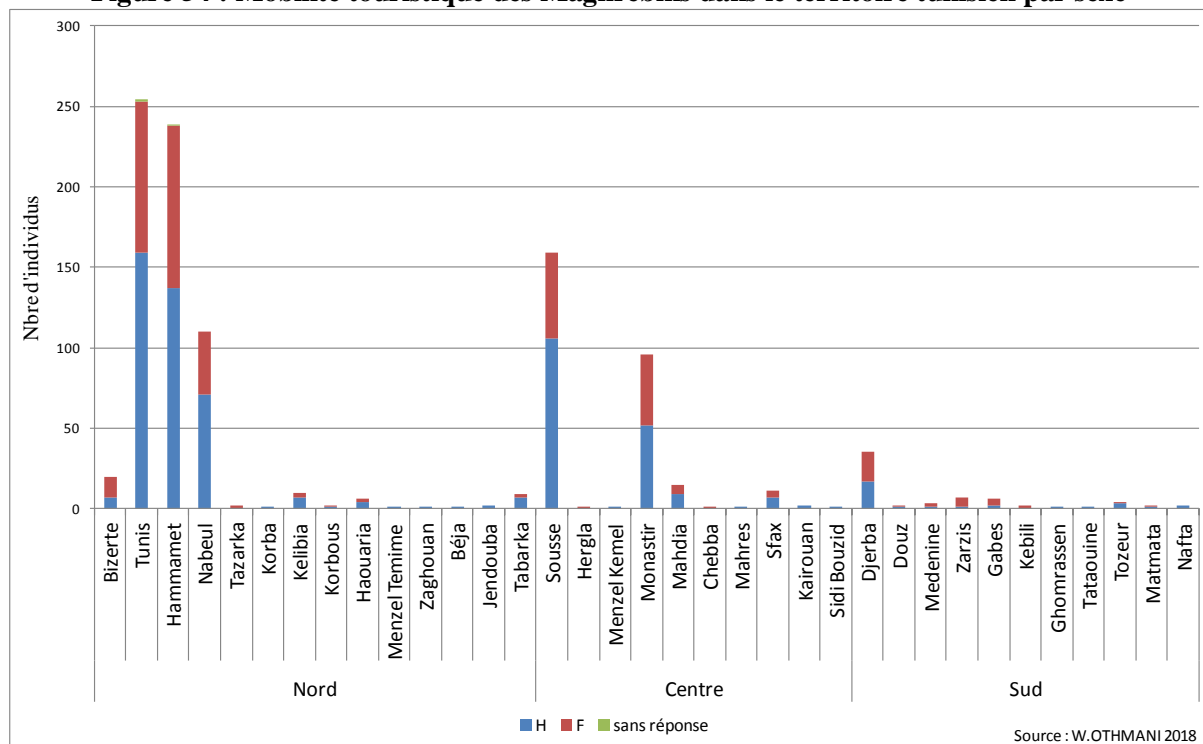


Avec cette première partie de constats nous avons tiré quelques conclusions mais pour affiner les analyses nous proposons de nouvelles données qui concernent la composition des groupes touristiques des nationaux et des Maghrébins en Tunisie selon le nombre d'hébergements réservés pendant le même séjour.

2. L'âge et le sexe : facteurs déterminants de l'attractivité des villes tunisiennes pour touristes tunisiens et maghrébins:

⁷⁹ (Cf. annexe 6)

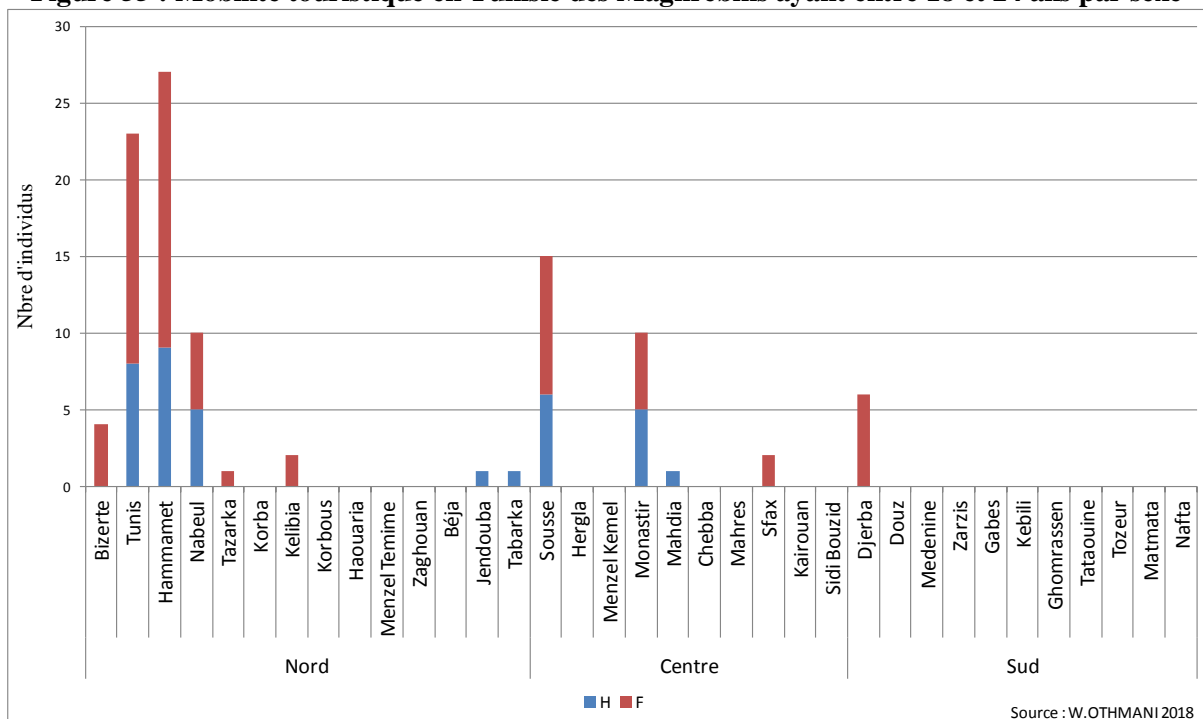
Figure 54 : Mobilité touristique des Maghrébins dans le territoire tunisien par sexe



Les Tunisiens et les Maghrébins visitant Tunis représentent 62,6 % d’hommes contre 37,01 % de femmes. Ceux visitant Hammamet représentent 57,56 % d’hommes contre 42,44 % de femmes. Pour Nabeul les statistiques représentent 65, 14 % d’hommes contre 35, 78 % de femmes. Au Centre tunisien, Sousse attire 67,09 % d’hommes contre 33, 54 % de femmes alors que la ville de Monastir attire les deux sexes dans des proportions voisines, à savoir 54, 74 % d’hommes contre 46, 32 % de femmes. Djerba la destination la plus attractive du Sud tunisien attire aussi presque à égalité les deux sexes avec 48, 57 % d’hommes et 51, 43 % de femmes. Ces statistiques peuvent nous renseigner sur la spécificité des villes évoquées. Par exemple Monastir et Djerba attirent des touristes tunisiens et maghrébins nouvellement mariés pour passer le voyage de noces, c’est l’hypothèse que nous évoquons sur la base de ces statistiques.

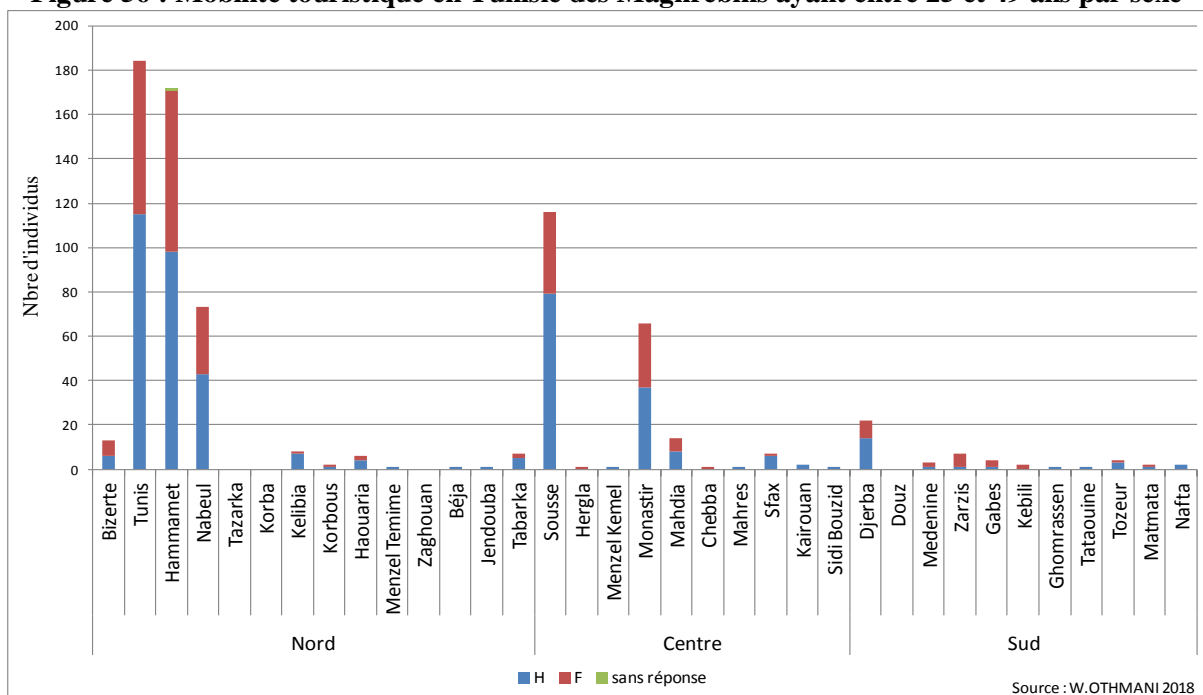
Les statistiques évoquées précédemment seront plus détaillées par la suite en évoquant des données par sexe et par tranche d’âge.

Figure 55 : Mobilité touristique en Tunisie des Maghrébins ayant entre 18 et 24 ans par sexe



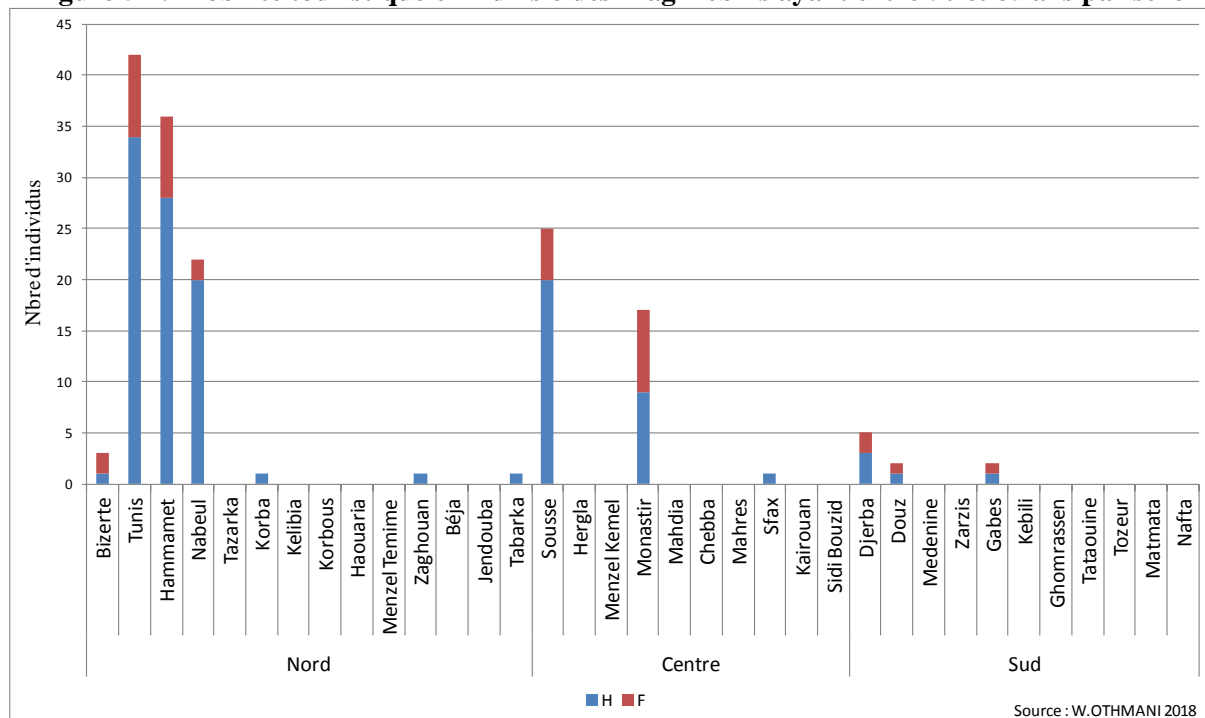
Pour la tranche d'âge 18 – 24 ans, c'est-à-dire les jeunes, Tunis séduit 34,78 % des hommes maghrébins (y compris Tunisiens) contre 65,22 % de femmes, Hammamet suit la même tendance avec 33,33 % d'hommes contre 66,67 % de femmes, Nabeul garde une égalité attractivité équivalente pour les deux sexes. Au Centre du pays, Sousse attire 40 % d'hommes contre 60 % de femmes alors qu'à Monastir l'égalité est nette. Et pour le Sud du pays, Djerba attire à 100 % des femmes.

Figure 56 : Mobilité touristique en Tunisie des Maghrébins ayant entre 25 et 49 ans par sexe



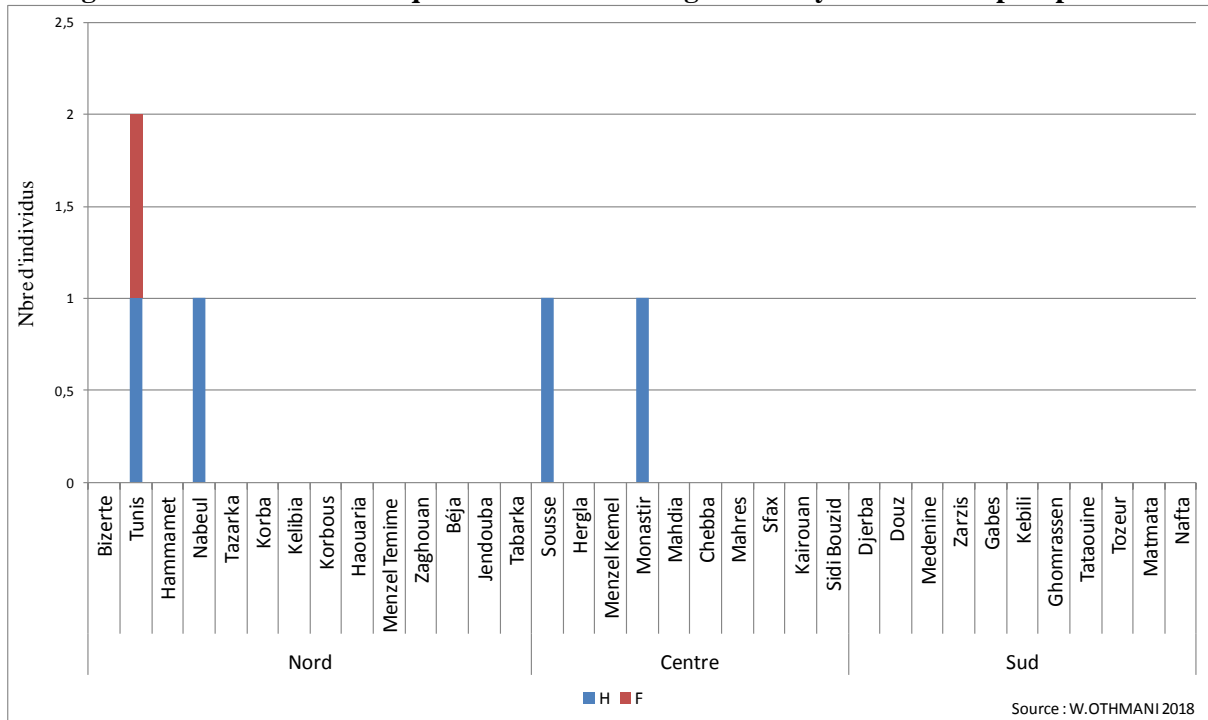
Tunis attire 62,5 % des hommes maghrébins contre 37,5 % de femmes, parmi la population de la tranche d'âge 25 – 49 ans alors que Hammamet attire 56,98 % d'hommes contre 42,44 % de femmes suivie par Nabeul avec 58,9 % d'hommes contre 41,1 % de femmes. Au Centre du pays, Sousse attire 68,1 % d'hommes contre 31,9 % de femmes alors qu'à Monastir les hommes représentent 56,06 % contre 43,94 % de femmes. Dans le Sud du pays, Djerba attire 63,64 % d'hommes contre 36,36 % des femmes.

Figure 57 : Mobilité touristique en Tunisie des Maghrébins ayant entre 50 et 65 ans par sexe



Tunis attire 80,95 % des hommes maghrébins contre 19,05 % de femmes dans la tranche d'âge 50 – 65 ans. Hammamet attire beaucoup plus d'hommes avec 77,78 % que de femmes avec 22,22 %. Nabeul se trouve dans la même situation puisqu'elle attire beaucoup plus d'hommes que de femmes (90,91 % contre 9,09 %). Au Centre du pays, Sousse aussi attire 80 % d'hommes contre 20 % de femmes alors qu'à Monastir la mixité est plus présente puisque les hommes représentent 52,94 % contre 47,06 % de femmes. Dans le Sud du pays, Djerba connaît le même déséquilibre par d'attractivité des deux sexes puisque les hommes attirés sont plus nombreux (60 %) que les femmes 40 %.

Figure 58 : Mobilité touristique en Tunisie des Maghrébins ayant 66 ans et plus par sexe



Pour la tranche d'âge 66 ans et plus, les statistiques nous permettent seulement d'avoir une tendance de là où vont les touristes maghrébins, car s'aventurer dans l'analyse des données serait totalement erroné. Donc les villes que préfèrent les touristes maghrébins dans cette tranche d'âge sont des villes comme Tunis, Nabeul, Sousse et Monastir. Nous remarquons ici que Hammamet toujours sollicitée par toutes les tranches d'âge, n'attire pas les touristes maghrébins séniors.

Conclusion :

L'armature urbaine touristique maghrébine épouse le déséquilibre caractérisant le développement spatial national. Leur présence est très importante sur la côte (en allant de Tunis à Djerba) contre une absence déplorable du côté des villes intérieures. Ces dernières, malgré qu'elles constituent des points de passage impératifs pour beaucoup de touristes maghrébins, en l'occurrence les Algériens du côté du corridor Jendouba, le Kef, Kasserine (gouvernorats incluant les passages frontaliers les plus importants du côté de la frontière tuniso-algérienne) et les libyens, surtout du côté de Ben Guerdane, n'attirent presque aucun bénéfice notable.

L'âge constitue un critère qui influence l'évolution de la pratique touristique chez les Maghrébins. En effet cette pratique se manifeste presque à parité entre les deux sexes chez les jeunes, pour se déséquilibrer en faveur des hommes concernant les autres tranches d'âge.

Cette constatation confirme l'hypothèse évoqué précédemment et qui mentionne que la ville de Monastir représente une destination des couples touristiques venant pour leur voyage de noce

Le critère de l'âge reflète également la faible présence de touristes maghrébins seniors (quatre hommes et une seule femme sur l'ensemble des personnes enquêtées) en plus de leur faible mobilité (cf. figure 58).

Chapitre 6 : Habiter touristiquement Tunis

Introduction :

Ce chapitre vise avant tout à combler une carence au niveau des statistiques officielles. Elles ont pour but principal de recenser l'hébergement en hôtel, sans prendre en compte les autres formes d'hébergement touristique, marchand et non marchand que traite notre travail. Si l'utilité financière de l'hébergement touristique marchand est connue (hôtel, location, etc.), celle de l'hébergement touristique non marchand (chez-soi, en famille, chez les amis, etc.) ne l'est pas. Malgré l'absence de dépenses pour l'hébergement, les touristes contribuent à la dynamique économique d'une ville par leurs multiples dépenses en matière de consommations liées à l'alimentation, aux loisirs, aux déplacements, etc... Ajouté à cela, la considération de leur rôle, peu mesurable, quant à leur simple présence où l'ambiance de fêtes et d'animations des villes est au rendez-vous.

Dans la première section, nous présenterons modes d'hébergement des Tunisiens et des Maghrébins pendant un séjour touristique à Tunis : l'hôtel, la location, Airbnb, chez-soi, chez des parents, en famille et chez les amis. Ainsi, nous mesurons le poids de chacun de ces modes d'hébergement pour chacune des nationalités traitées.

Dans une deuxième section, nous exposerons et analyserons les stratégies de chacune de ces nationalités : Combien de types d'hébergement choisissent ces touristes durant le même séjour ? Et quel type préfèrent-ils ?

Dans la troisième partie, nous tenterons d'expliquer les logiques d'hébergements sur la base des paramètres tels que la composition des groupes touristiques, leur nature, leur nombre et le nombre d'enfants accompagnant, toujours pour chacune des nationalités maghrébines.

Dans une quatrième section, nous distinguerons la durée de séjour relative à chacune des nationalités, en fonction de l'âge et de la catégorie socioprofessionnelle.

Dans la cinquième, nous essayerons de développer les raisons du choix du type d'hébergement pour chacune des nationalités.

Dans la dernière section, nous nous pencherons uniquement sur l'hébergement touristique marchand, sollicité par les maghrébins. Nous présenterons le poids des différents standings visés dans cette économie. Il s'agira de présenter et d'analyser les choix de nos touristes selon

le mode, selon le prix et selon le nombre de lieux d'hébergement durant le même séjour touristique en Tunisie.

1. Modes d'hébergement des Maghrébins durant un séjour touristique à Tunis

2. Stratégies d'hébergement touristique chez les Maghrébins

3. Logiques d'hébergement chez les Maghrébins lors d'un séjour touristique

3.1. Relation entre le nombre de lieux d'hébergements et la nature des personnes accompagnant le touriste enquêté

3.2. Relation entre le nombre de lieux d'hébergements des Maghrébins et le nombre total des personnes accompagnantes

3.3. Relation entre le nombre des lieux d'hébergement des Maghrébins et le nombre d'enfants qui les accompagnent

4. Durées d'hébergement touristique chez les Maghrébins

5. Raisons du choix d'hébergement touristique chez les Maghrébins

5.1. Raisons de base

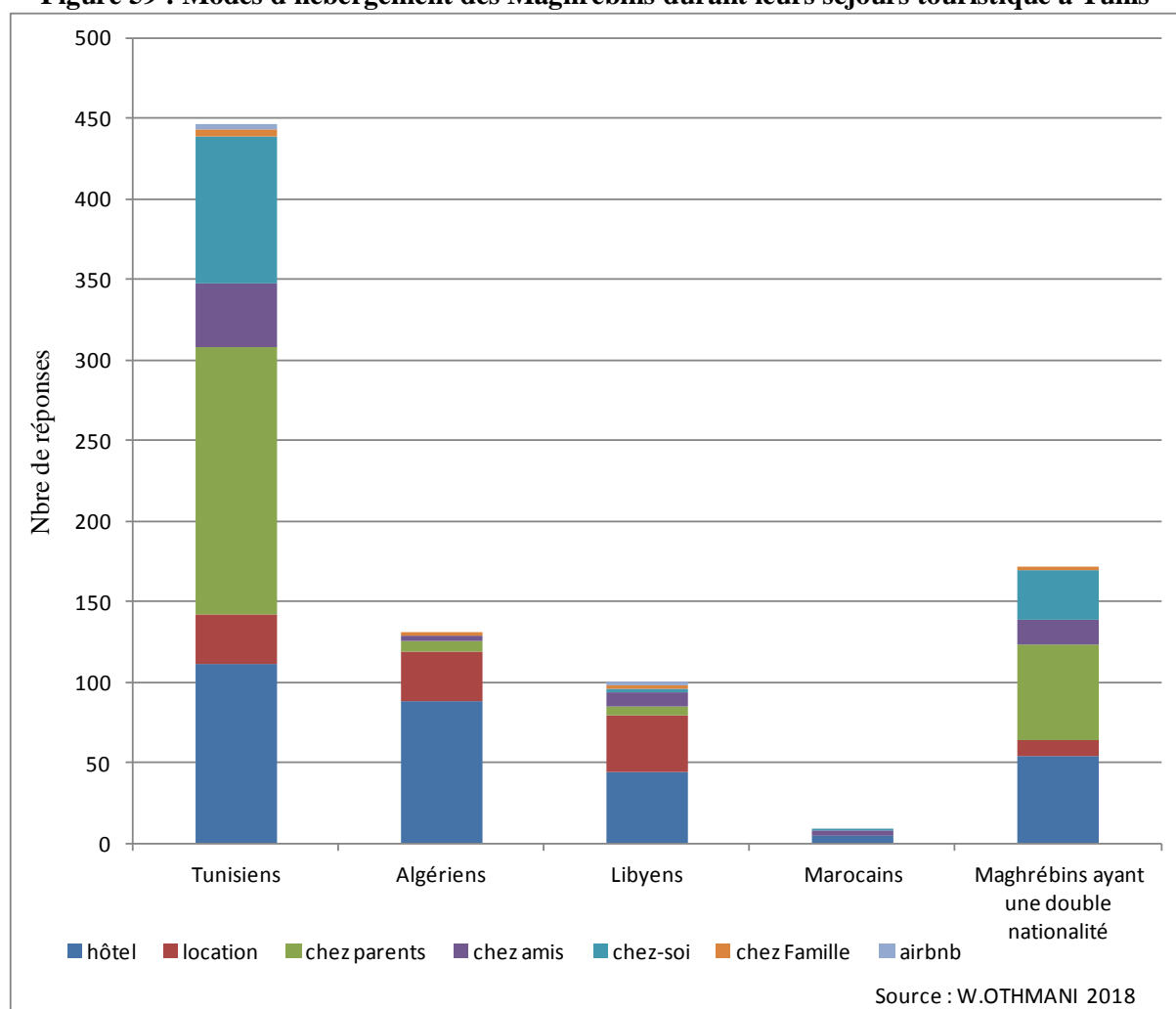
5.2. Autres raisons

6. Tableau de bord de l'hébergement touristique marchand chez les Maghrébins

1. Modes d'hébergement des Maghrébins durant un séjour touristique à Tunis :

Nous avons rencontré les touristes qui appartiennent à cette catégorie pour la première fois lors de notre seconde campagne d'entretiens en été de 2016. Il y a parmi eux, ceux qui ont choisi un hébergement dans des hôtels et ceux qui ont préféré louer des logements meublés. Le choix de l'hébergement est étroitement lié à l'attente du client. Les premiers cherchent un niveau de service de qualité et un séjour sans surprises.

Figure 59 : Modes d'hébergement des Maghrébins durant leurs séjours touristique à Tunis



Chez les Tunisiens, l'éventail d'hébergement pendant un séjour touristique se décline Par les statistiques suivantes : 24,83% en hôtel, 6,94% en location, 37,14% chez les parents, 8,72% chez les amis, 20,58% chez soi (résidence secondaire), 0,89% en famille et 0,89% dans le cadre de logements Airbnb. Chez les Algériens il se traduit par : 67,18% en hôtel, 23,66% en location, 4,58% chez les parents, 3,05% chez les amis et 1,53% en famille. Concernant les Libyens les hébergements sont répartis sous la forme suivante : 44 % en hôtel, 35 % en

location, 6 % chez les parents, 8 % chez les amis, 3 % chez soi (résidence secondaire), 2 % en famille et 2 % dans le cadre de logements Airbnb. Chez les Maghrébins ayant une double nationalité ou plus communément la diaspora, les pourcentages se présentent de la façon suivante : 31,40% en hôtel, 5,81% en location, 34,30% chez les parents, 9,30% chez les amis, 17,44% chez soi (résidence secondaire) et 1,74% en famille. En ce qui concerne les Marocains, nous proposons des pourcentages à titre tendanciel puisque nous ne disposons pas d'un nombre suffisant de répondants à notre enquête. Les taux sont les suivants : 44,44% en hôtel, 44,44% chez les amis et 11,11% chez soi (résidence secondaire) (cf. figure 64).

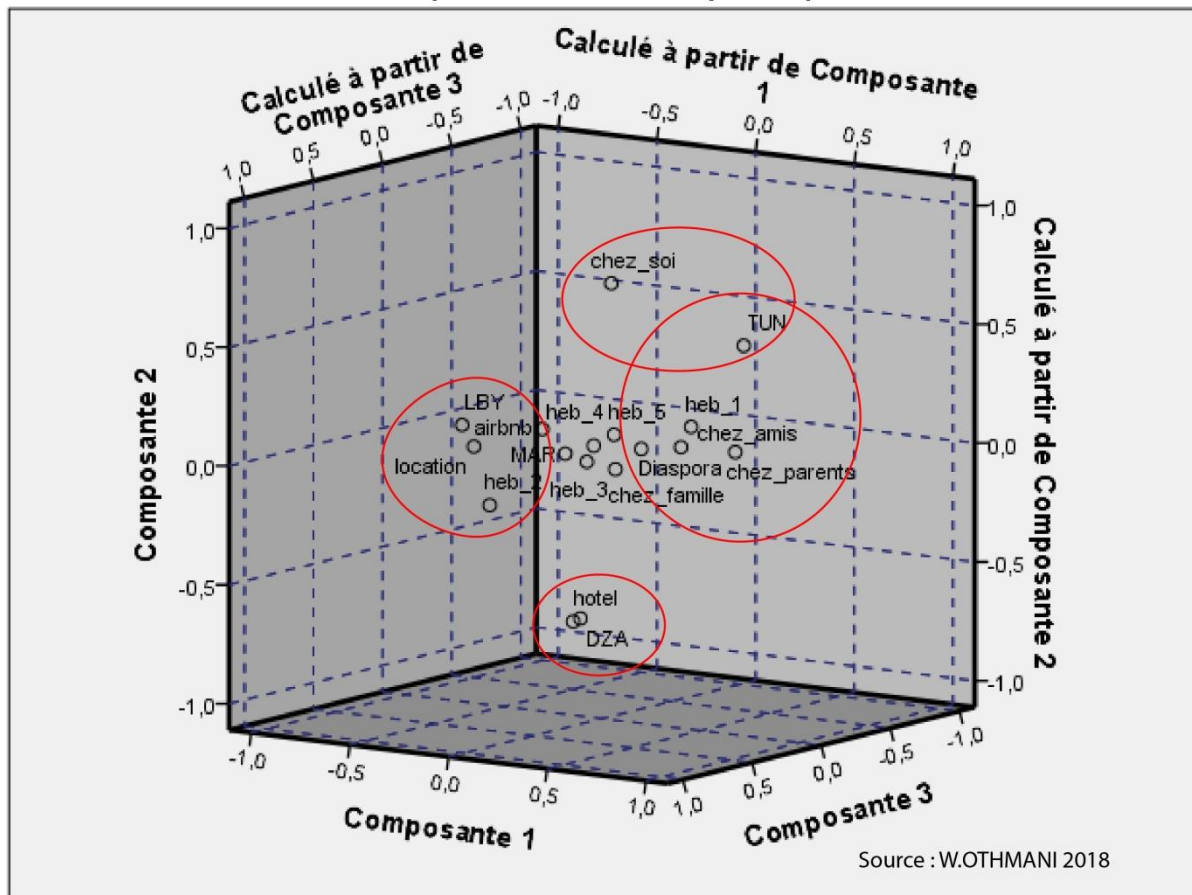
Ces statistiques nous conduisent à constater que: Il y aurait l'existence d'un lien de parenté assez présent entre Tunisiens, Algériens, Libyens et la diaspora dans la métropole Tunis. Nous mesurons ce lien en additionnant l'hébergement chez les parents, en famille et chez soi⁸⁰ dans un cadre de résidence secondaire. Ainsi les taux de ce lien de parenté sont de : 58,61% pour les Tunisiens de la diaspora⁸¹, 6,11% pour les algériens, 11 % pour les libyens et 11,11% pour les marocains de parenté. Nous nous sommes également basés sur les statistiques présentées dans la figure 34 et qui évoquent les raisons du choix de la destination Tunisie pour effectuer son séjour touristique. Additionner les motifs « origine » et « famille » revient à obtenir les chiffres suivants : 38,26% pour les tunisiens, 39,87% pour la diaspora, 2,56% pour les algériens et 11 % pour les libyens. Une deuxième observation révèle une pratique spécifique chez la diaspora qui, par attachement à ses origines et au pays, se fait construire des logements au « Bled » pour certains. De ce fait à chaque retour, elles y retrouvent le logis, l'indépendance et le confort indispensables pour se détendre, surtout que leurs séjours durent souvent assez longtemps : trois semaines et plus pour 53,06% d'entre elles et peuvent s'étaler jusqu'à deux mois voire plus (cf. figure 38).

⁸⁰ Nous prenons en compte l'hébergement chez soi dans le cadre d'une résidence secondaire pour mesurer ce lien de parenté parce-que nous estimons que pour acquérir un logement secondaire dans un pays où l'on vient occasionnellement suppose un motif qui ne peut être que le profit ou la parenté. Nous considérons aussi que ces deux raisons sont fortement liées puisque la présence d'une personne de confiance sur place pour gérer le bien, est indispensable.

⁸¹ Il s'agit de TRE en grande partie dans notre échantillon (cf. annexe 14).

2. Stratégies d'hébergement touristique chez les Maghrébins:

Figure 60 : Analyse des composantes principales (ACP)⁸² des questions Q16-Q22-Q30 de l'enquête



Malgré la force de représentation moyenne de ces trois dimensions (35,24 % des informations), cette analyse exploratoire (ACP) soumet des pistes de recherche à approfondir. Elles sont représentées dans la figure par les cercles rouges. Ainsi, nous allons recourir à des analyses statistiques bivariées plus ciblées.

De manière générale, les Maghrébins (Tunisiens, Libyens et Marocains) qui choisissent de faire un séjour touristique à Tunis, optent pour une durée qui ne dépasse pas les deux semaines d'affilée avec un pourcentage qui évolue entre 30 % et 40 %. Quant aux Algériens et la diaspora maghrébine, ils connaissent un engouement équivalent pour la durée d'une semaine. De ce fait, ils choisissent le séjour d'une semaine avec un pourcentage d'environ 44 % pour les Algériens, mais un peu moins concernant la diaspora (26,28 %). Parallèlement, ils adoptent un séjour de deux semaines à hauteur de 38 %. La durée de trois semaines est moins

⁸² Cf. annexe 7.

sollicitée. Pourtant, elle sollicite les nationalités analysées à plus de 14 % (Algériens et libyens) et atteint environ 20 % (Tunisiens, Marocains et diaspora).

La précédente analyse (ACP) indique qu'il y a un lien très fort entre les touristes algériens et l'hébergement en hôtel (66,67 %). Cette force s'exprime avec plus d'intensité dans le cas d'un seul hébergement par séjour touristique (68,42 %) et dans le cas de trois hébergements (73,68 %). Les mêmes constatations de l'analyse se confirment pour les touristes tunisiens qui sont attirés par les hôtels à hauteur de 24,53 %. Un pourcentage, le plus faible parmi toutes les nationalités analysées confondues. Cependant, dans le cas où ces touristes passent par quatre hébergements durant le même séjour touristique, la chance de solliciter les services d'un hôtel passe à 37,78 %.

Concernant les trois nationalités restantes (Libyens, Marocains et diaspora), le lien avec l'hôtel comme lieu d'hébergement pendant un séjour touristique à Tunis est bien présent et représenté de 43,62 % et s'élève jusqu'à 50 % dans le cas du choix de deux hébergements et 57,69 % dans le cas d'un seul hébergement.

Figure 61 : Stratégies d'hébergement des Tunisiens par mode et par nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie

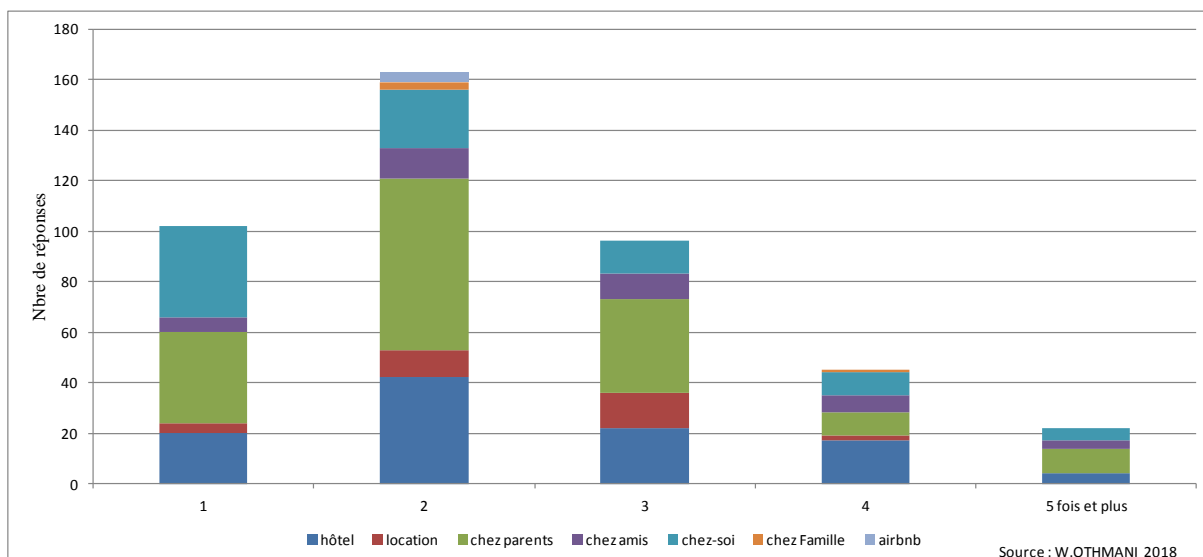


Figure 62 : Stratégies d'hébergement des Algériens par mode et par nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie

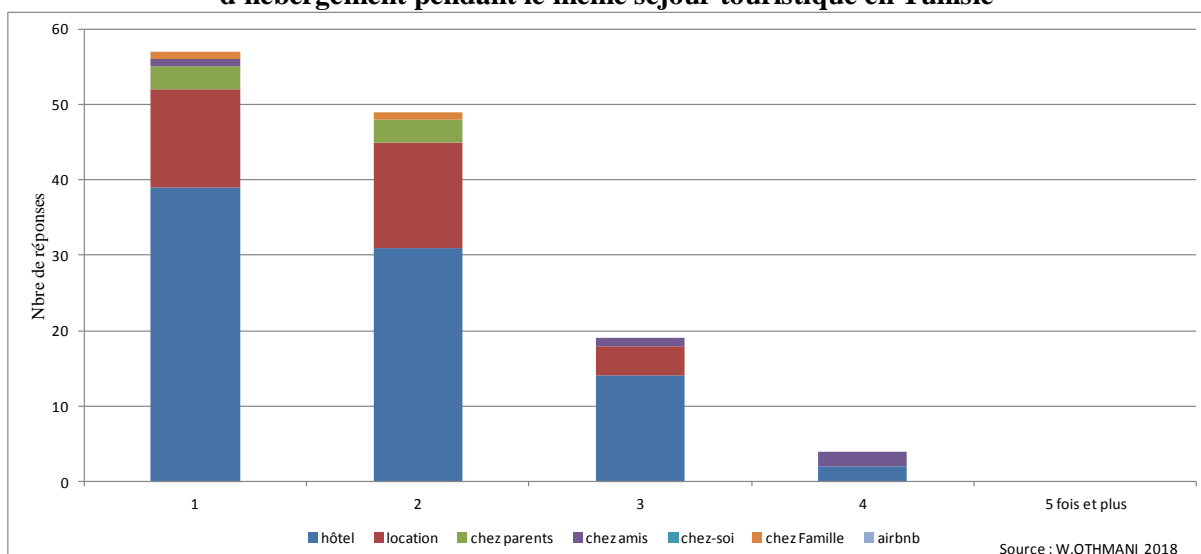
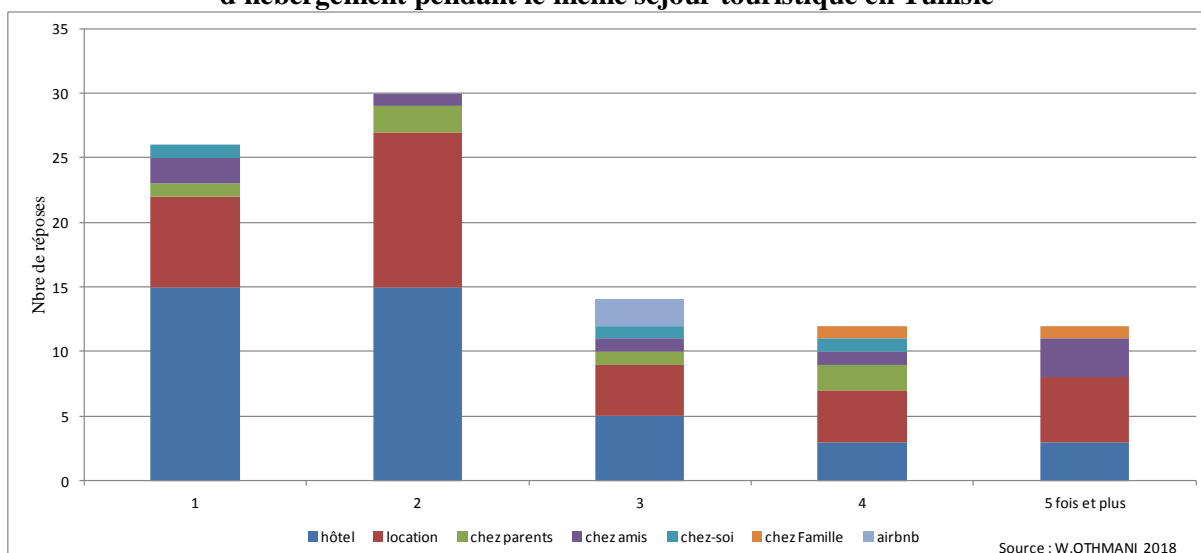


Figure 63 : Stratégies d'hébergement des Libyens par mode et par nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie



La location est un mode d'hébergement touristique privilégié par les Libyens (34,04 %) et à moindre importance par les Algériens (24,03 %) puis par la diaspora (12,65 %). La probabilité de louer un logement pendant un séjour touristique s'élève à environ 40,5 % pour les Libyens dans le cas du choix de deux hébergements ou encore dans le cas de cinq hébergements et plus. Quant aux Algériens, l'éventualité d'accéder à une location s'élève à 28,57 % dans le cas de deux hébergements. La diaspora sollicite le plus le choix de la location (16,05 %) dans le cas où elle passe par trois hébergements pendant le même séjour touristique.

S'héberger chez ses parents représente une option gratuite lors d'un séjour touristique à Tunis. Cette option est sans surprise sollicitée en premier lieu par les Tunisiens (37,38 %) puis par les Marocains (33,95 %) et enfin par la diaspora (27,62 %). 7% des Algériens et des Libyens, choisissent cette option. Que ce soit un seul hébergement ou cinq hébergements et plus, pour les Tunisiens le choix de cette option varie entre 20 % et 46 %. Concernant les Marocains le taux oscille entre 18 % et 41 %. Celui de la diaspora, tous nombres d'hébergements confondus, varie entre 17 % et 32 %.

Le mode d'hébergement chez-soi est une option répandue chez les Tunisiens (20,09 %) dont le cas du choix d'un seul hébergement pour son séjour touristique est représenté à hauteur de 35,29 %. Cette donnée pourrait refléter le nombre-de résidences secondaires dans la métropole Tunis. Les Marocains et la diaspora suivent cette même tendance à hauteur de 18,52 % pour les premiers et 14,6 % pour les seconds. Dans le cas d'un accès à un seul hébergement durant le séjour touristique, ce taux s'élève à 27,59 % pour les Marocains et à 20,83 % pour la diaspora.

Les autres modes d'hébergements, à savoir : chez les amis ; au sein de la famille ; et en Airbnb, ne connaissent pas un vrai succès chez les nationalités traitées. Les taux de ces modes d'hébergements ne dépassent pas, dans le meilleur des cas, les 9,5 %.

Figure 64 : Stratégies d'hébergement des Marocains par mode et par nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie

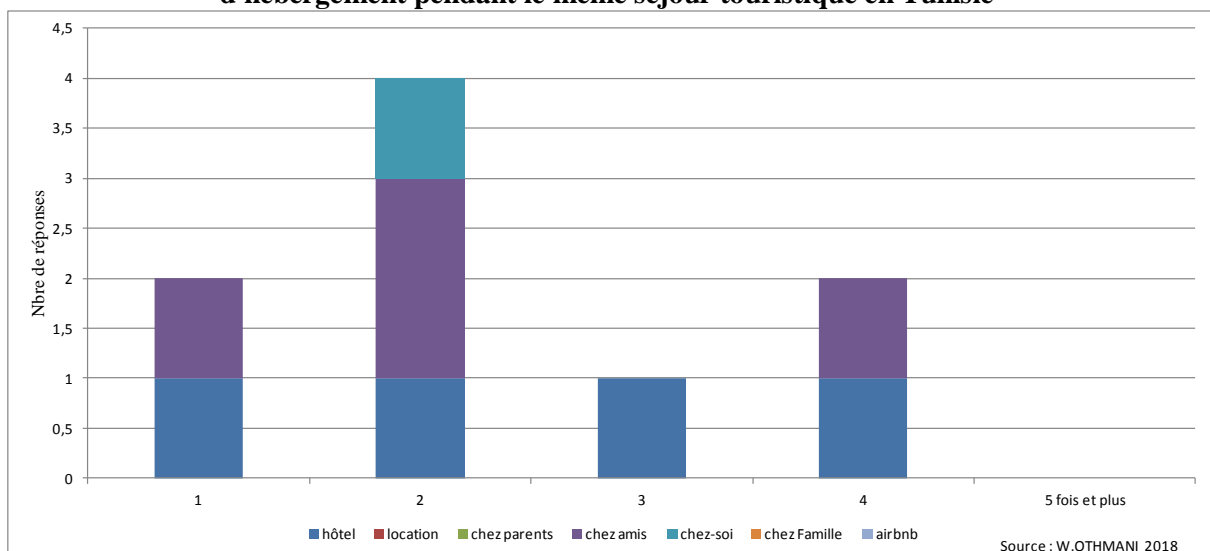
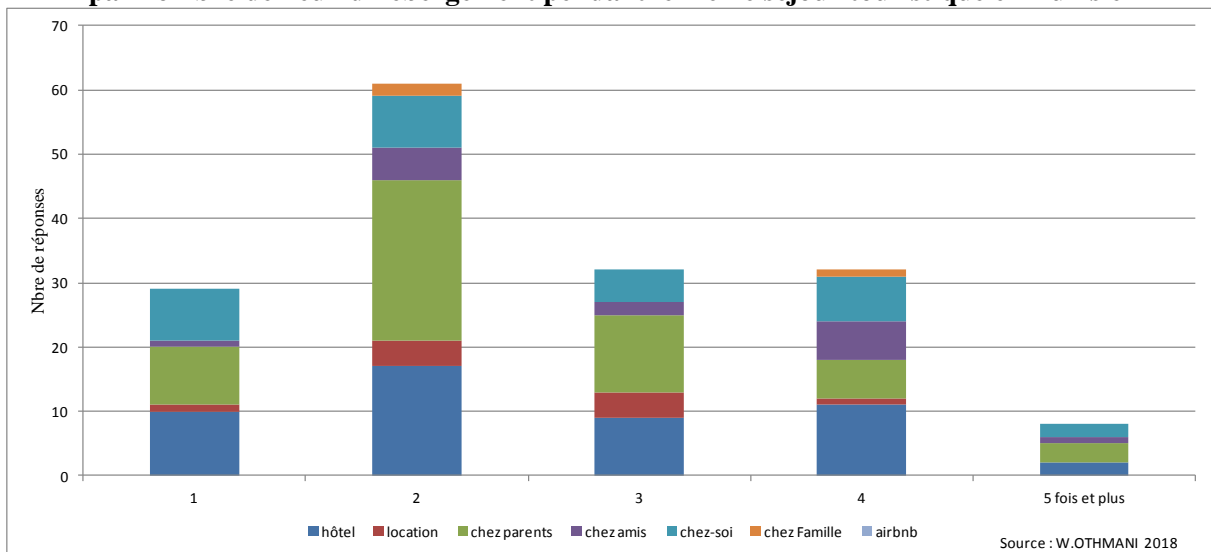


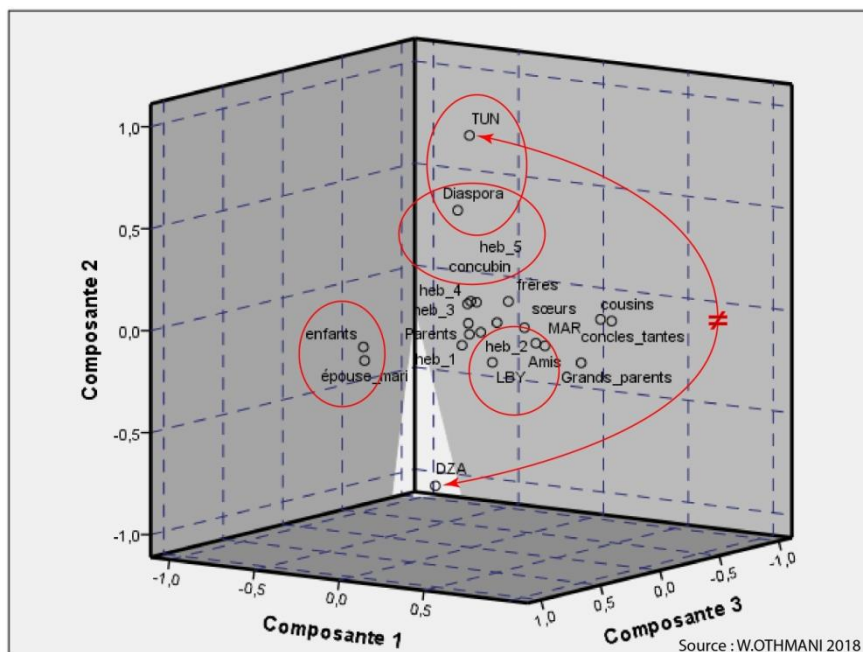
Figure 65 : Stratégies d'hébergement des Maghrébins ayant une double nationalité par mode et par nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie



3. Logiques d'hébergement chez les Maghrébins lors d'un séjour touristique :

3.1. Relation entre le nombre de lieux d'hébergements et la nature des personnes accompagnant le touriste enquêté :

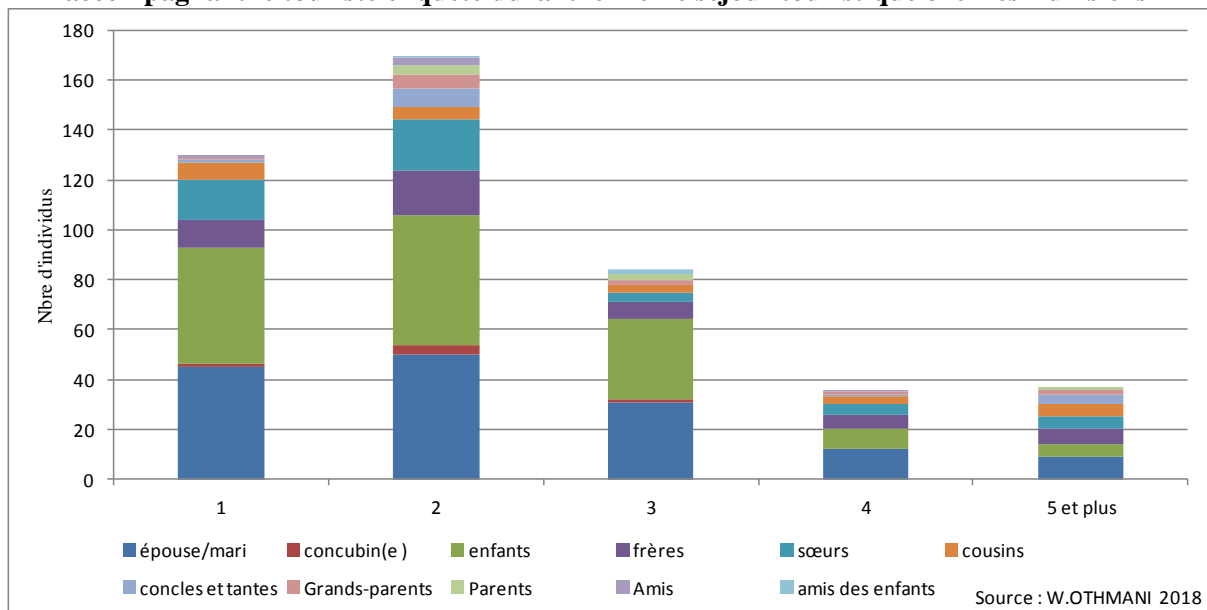
Figure 66 : Analyse des composantes principales (ACP)⁸³ des questions Q22-Q30-Q39 de l'enquête



⁸³ Cf. annexe 8.

30,41 % des informations sont expliquées par les trois axes de l'ACP ci-dessus. Malgré cette faiblesse, des hypothèses sont mises en exergue. Chacune de ces hypothèses est représentée dans la figure de l'ACP par un cercle rouge. La flèche à double sens qui relie les Tunisiens aux Algériens exprime une certaine opposition par rapport à l'axe 1. Cette éventuelle opposition sera, aussi, vérifiée dans les prochaines analyses statistiques, tout comme le rapport d'analogie entre les Tunisiens et la diaspora.

Figure 67 : Relation entre le nombre de lieux d'hébergement et la nature des personnes accompagnant le touriste enquêté durant le même séjour touristique chez les Tunisiens



Le foyer maghrébin (Tunisiens, Algériens, Libyens et diaspora) qui se rend en Tunisie pour un séjour touristique est représenté majoritairement par un couple marié et des enfants. La première composante atteint un taux qui varie entre 31 % chez la diaspora et 38,12 chez les Algériens. Quant au deuxième, son taux oscille entre 29,27 % chez les Libyens et 35,64 % chez les Algériens. Pour les Tunisiens la probabilité qu'un couple marié veuille avoir cinq hébergements et plus pendant le même séjour touristique chute d'environ 24,32 %. La diaspora s'associe à cette tendance avec un taux qui s'élève, pour le même nombre de lieux d'hébergements à 15,38 %. C'est pareil pour les couples algériens qui se caractérisent par le choix d'un nombre maximal d'hébergement qui ne dépasse pas les trois. Les couples libyens, quant à eux, choisissent un seul hébergement durant le même séjour touristique ou bien cinq et plus : le taux est de 30 %. De manière générale, le point commun entre les couples, toutes nationalités confondues, est une préférence pour le choix d'un seul hébergement (un taux qui oscille entre 30 % et 52 %) et de deux hébergements (un taux qui varie entre 30 % et 40 %). La représentativité des enfants suit celle des parents. Toutefois, il y a deux aspects à prendre

en compte concernant les Algériens et les Libyens : la présence des enfants est forte dans le cas du choix d'un ou de deux lieux d'hébergements (un taux qui varie entre 29 % et 50 %). À partir de trois lieux d'hébergement, les pourcentages chutent à 12,5 % pour les Algériens et à 4,17 % pour les Libyens. Le deuxième aspect concerne l'interprétation que nous pouvons faire de ces précisions : les couples qui choisissent trois lieux d'hébergements et plus ne sont pas accompagnés par des enfants. Dans le cas des Tunisiens et de la diaspora, il s'agit du même constat. La seule différence, c'est que les enfants sont fortement présents dans le foyer touristique jusqu'à la limite de trois hébergements et non pas de deux comme dans le précédent exemple. Nous expliquons cela par la volonté des parents de donner à leurs enfants la possibilité de rendre visite à la famille.

Les frères, les sœurs et les cousins, mais moins représentés, constituent la troisième composante dans le foyer touristique maghrébin. Les frères sont représentés à hauteur de 10 % à 12 % du côté des Tunisiens, Libyens et diaspora et à hauteur de 5 % pour les Algériens. Les sœurs représentent 9 % à 10 % de la triade Tunisiens, Algériens et diaspora et 7 % des Libyens. À propos des cousins, le taux est plus important du côté des libyens et de la diaspora (10 % et 7 %) alors que du côté des Tunisiens et des Algériens le taux chute à 5 % pour les premiers et 3 % pour les seconds. La composante relative aux frères et encore plus les sœurs intervient dans le choix d'un ou de deux lieux d'hébergements. Les composantes « couple marié et enfants » sont similaires malgré que le nombre de lieux d'hébergements qu'ils choisissent oscille entre trois et plus de cinq. Le taux de présence des frères et des sœurs dans les foyers touristiques ayant des enfants est toujours supérieur à 10 % : cela signifie qu'au-delà de la finalité de distraction, ces deux derniers jouent un rôle d'accompagnement et d'encadrement envers les enfants. A propos des Algériens, les statistiques indiquent la présence équitable d'enfants avec celle des frères et sœurs :

- Pour un seul lieu d'hébergent, nous trouvons 50 % d'enfants contre 45,45 % des frères et 17,65 % des sœurs.
- Pour deux lieux d'hébergements, nous trouvons 37,5 % d'enfants contre 45,45 % de frères et 58,82 % de sœurs.
- Pour trois lieux d'hébergement, nous trouvons 12,5 % d'enfants contre 9,09 % de frères et 23,53 % de sœurs.
- Pour quatre lieux d'hébergement, nous trouvons 0 % d'enfants contre un taux nul pour les frères comme pour les sœurs.

Cette constatation est confirmée par le teste d'indépendance de khi deux évoqué dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Tableau de test d'indépendance de khi deux entre le nombre des lieux d'hébergement des Algériens interrogés durant leurs séjours touristiques et la nature des personnes qui les accompagnent

	épouse / mari	concubin(e)	enfants	frères	sœurs	cousins	concles et tantes	Grands-parents	Parents	Amis	amis des enfants
1	0,984	0,297	0,572	0,652	0,002	0,017	0,138	0,002	0,197	0,939	-
2	0,79	0,152	0,153	0,354	0,014	0,734	0,042	0,009	0,526	0,728	-
3	0,593	0,695	0,754	0,67	0,17	0,646	0,578	0,306	0,372	0,478	-
4	0,02	0,889	0,038	0,627	0,533	0,0001	0,843	0,683	0,751	0,777	-
5 et plus	0,02	0,889	0,038	0,627	0,533	0,0001	0,843	0,683	0,751	0,777	-

0,044 Valeurs de Khi deux dont le risque d'erreur est inférieur ou égal à 5 %

0,004 Valeurs de Khi deux dont le risque d'erreur est inférieur ou égal à 1 %

Figure 68 : Relation entre le nombre de lieux d'hébergement et la nature des personnes accompagnant le touriste enquêté durant le même séjour touristique chez les Algériens

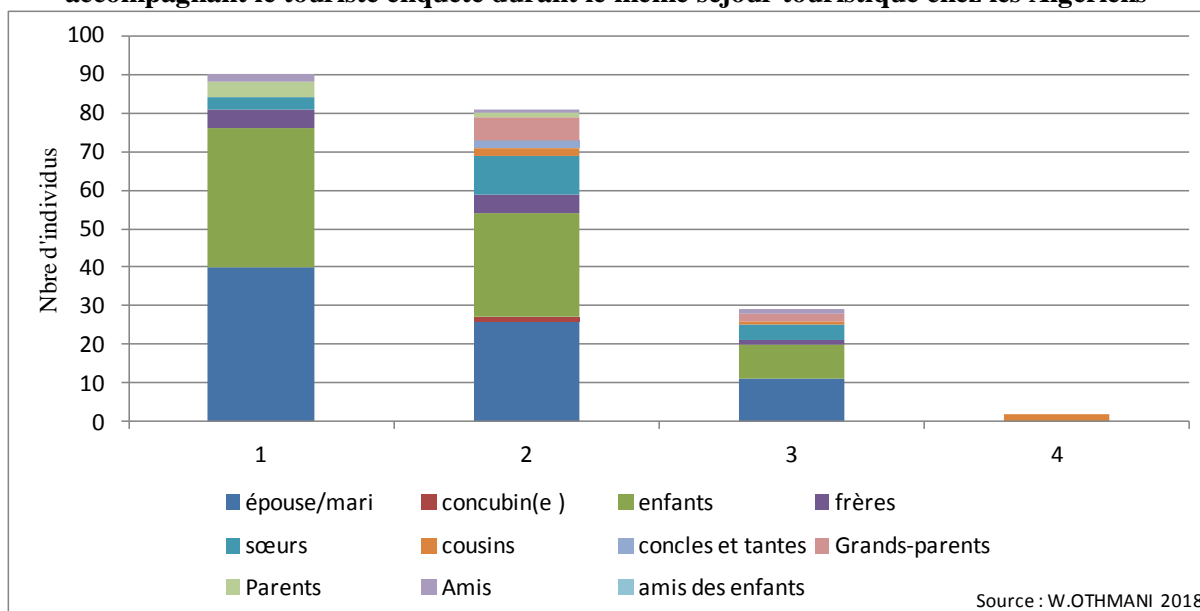


Figure 69 : Relation entre le nombre de lieux d'hébergements et la nature des personnes accompagnant le touriste enquêté durant le même séjour touristique chez les Libyens

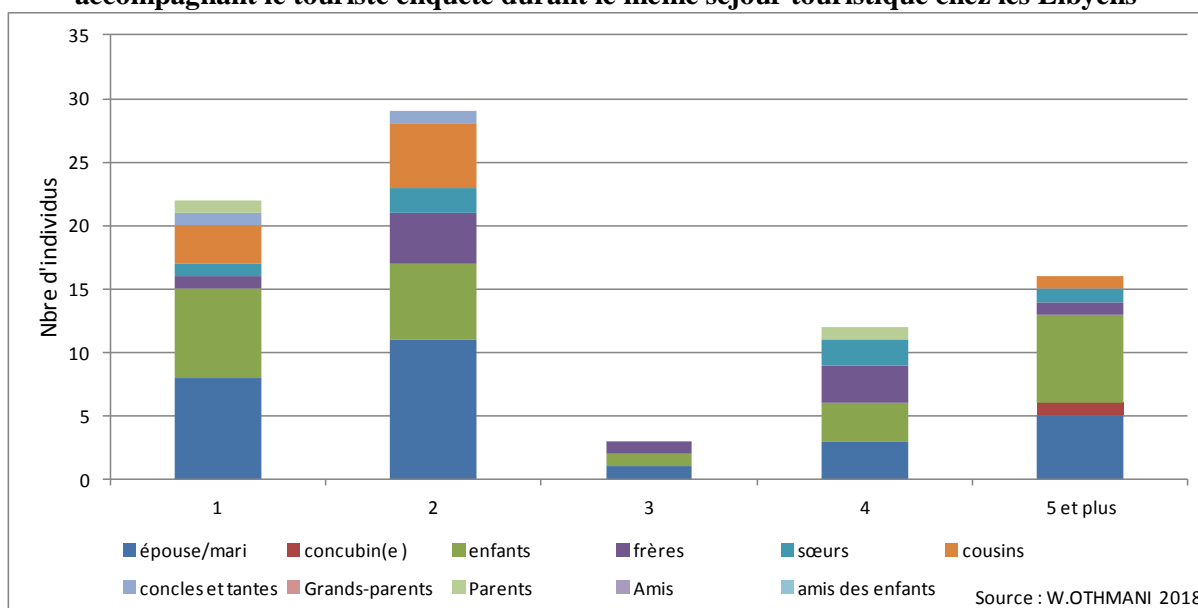
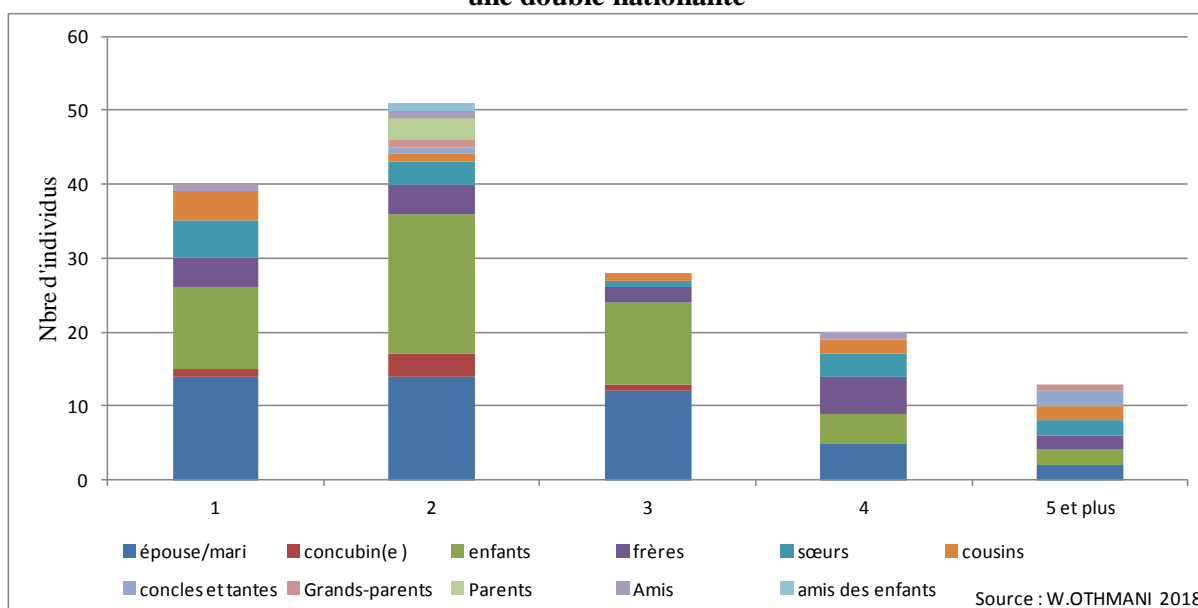


Figure 70 : Relation entre le nombre des lieux d'hébergement et la nature des personnes accompagnant le touriste enquêté durant le même séjour touristique chez les Maghrébins ayant une double nationalité



La composante « concubin(e) » caractérise la diaspora d'une manière spécifique. Cette composante n'est pas très hautement représentée (3,29 %) mais se distingue par son caractère étrange relatif à la culture arabo-musulmane privilégiant le mariage.

Les autres catégories (tantes et oncles, grands-parents, parents, amis et amis des enfants) nous les regroupons dans la même composante car-ils représentent des taux très faibles, voire nuls pour certains.

Les passages qui suivent détaillent le nombre total de personnes constituant les foyers et le nombre d'enfants accompagnants.

3.2. Relation entre le nombre de lieux d'hébergements des Maghrébins et le nombre total des personnes accompagnantes :

L'effectif du foyer touristique maghrébin est composé majoritairement entre 2 deux et cinq 5 personnes : 65,89 % chez les Tunisiens ; 60,87 % chez les Libyens ; 73,08 % chez les Algériens et 74,16 % pour la diaspora. Ce constat réconforte les conclusions faites concernant la nature des personnes qui composent ce foyer touristique et qui représentent majoritairement un couple marié et leurs enfants. Toutefois, nous repoussons la confirmation définitive de cette observation à l'analyse statistique suivante relative au nombre d'enfants au sein du foyer.

Figure 71 : Relation entre le nombre des lieux d'hébergement des Tunisiens durant leurs séjours touristiques et le nombre total des personnes accompagnantes

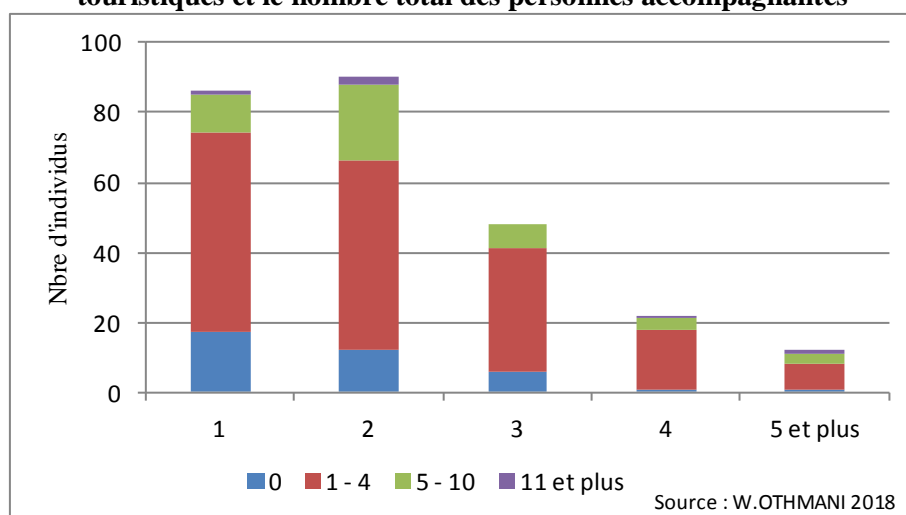
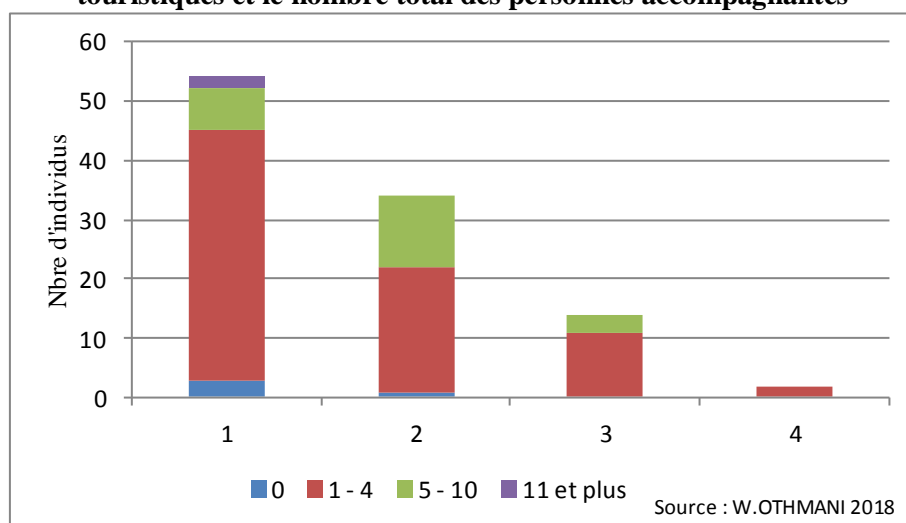
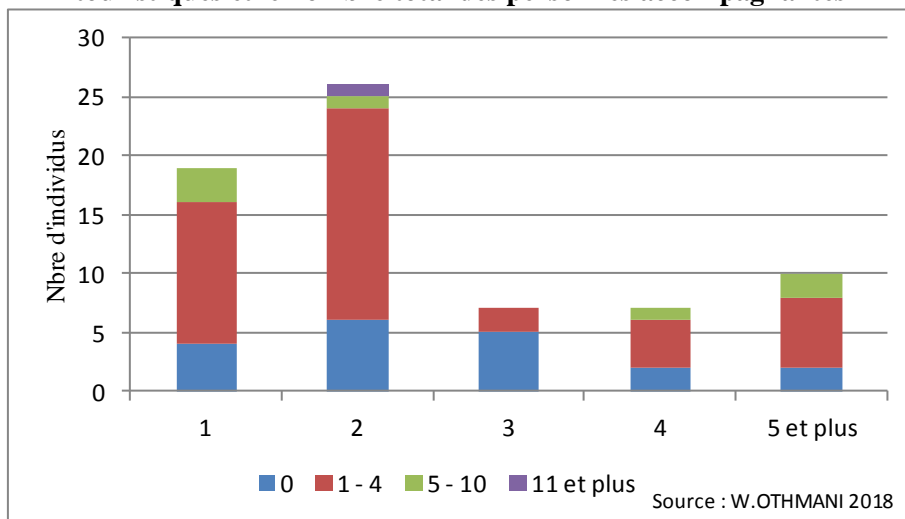


Figure 72 : Relation entre le nombre de lieux d'hébergement des Algériens durant leurs séjours touristiques et le nombre total des personnes accompagnantes



Le deuxième groupe d'effectif qui compose le foyer touristique maghrébin est constitué de 6 à 12 personnes avec un taux qui varie entre 14 % et 21 % du côté des Tunisiens, des Algériens et de la diaspora. Faire un séjour en solo vient en troisième place de point de vue de l'effectif en ce qui concerne le foyer touristique maghrébin avec des taux respectifs de 14,33 % chez les Tunisiens, 3,85 % chez les Algériens et 8,99 % chez la diaspora. Contrairement à cette analyse, le deuxième plus grand effectif est celui des Libyens en solo, spécialement des hommes, comme nous l'avons analysé précédemment (cf. chapitre 4). Il s'agit d'une représentativité de l'ordre de 27,54 %. Ces personnes sont assez mobiles puisque le nombre de lieux d'hébergement qu'ils choisissent varie entre un, deux et trois lieux avec un taux respectif de 21,05 %, 31,58 % et 26,32 %. En ce qui concerne le choix de quatre ou cinq lieux d'hébergement et plus, cela constitue l'un des plus grands taux (10,5 %) par rapport aux autres nationalités maghrébines. Nous pouvons interpréter ces statistiques par le fait que ces hommes Libyens, attirés par le tourisme sexuel à Tunis, cherchent à changer continuellement leurs lieux d'hébergement pour éviter toutes sortes de tensions sociales ou d'altercations avec les voisins étant donné la culture conservatrice de la société.

Figure 73 : Relation entre le nombre des lieux d'hébergement des Libyens durant leurs séjours touristiques et le nombre total des personnes accompagnantes



Nous remarquons que le séjour touristique en solo pour les Libyens intéresse une grande partie des touristes de cette nationalité, cela est expliqué dans les témoignages de plusieurs chauffeurs de taxi travaillant dans la métropole Tunis et avec lesquels nous avons eu des conversations dont voici le spécimen : le témoignage d'Anis, un chauffeur de taxi de 34 ans et travaillant sur le Grand Tunis (cf. Encadré suivante).

Encadré 23 : le tourisme sexuel pratiqué par les Libyens en Tunisie⁸⁴

« Dans ces logements on trouve des familles mais aussi de jeunes aisés qui viennent pour avoir des relations sexuelles avec des filles. Cette activité est très connue dans ces quartiers [Ennasr1 et 2 et le quartier des Berges du Lac] où on y trouve même des maisons closes non déclarées.

Il y a aussi des filles qui travaillent de manière indépendante avec cette clientèle maghrébine, surtout les libyens. D'ailleurs, un jour, l'une d'elle était avec moi dans le taxi. Elle m'a raconté comment elle et sa copine ont mis des somnifères dans les boissons de clients libyens pour pouvoir leur dérober quatre mille dinars et prendre la fuite.

Il y a aussi des libyens qui se comportent comme des fous. Lorsqu'ils s'énervent ils peuvent commettre des crimes. Plusieurs actes de jet de femmes par les fenêtres dans ces immeubles ont été enregistrés dans ces quartiers. Bien sûr c'était par des libyens. La presse même a traité certaines de ces histoires. La première est morte à l'hôtel El Hana (centre-ville de Tunis), une autre au quartier du Lac, une troisième à Sousse, etc. Je vous ai dit, ce sont des fous... »

⁸⁴ Anis, Tunisien, Chauffeur de taxi tunisien (métropole de Tunis)

Le drame de la jeune fille défénestrée au quartier du Lac, a été repris par les médias locaux, nous le présentons dans l'encadré suivant :

Encadré 24 : Extrait d'un article du journal tunisien « Kapitalis »⁸⁵

« [...] Invitée par une amie à une soirée dans un appartement loué par un ressortissant libyen, la soirée a mal tournée et, pour s'enfuir, elle s'est jetée par la fenêtre. [...] »

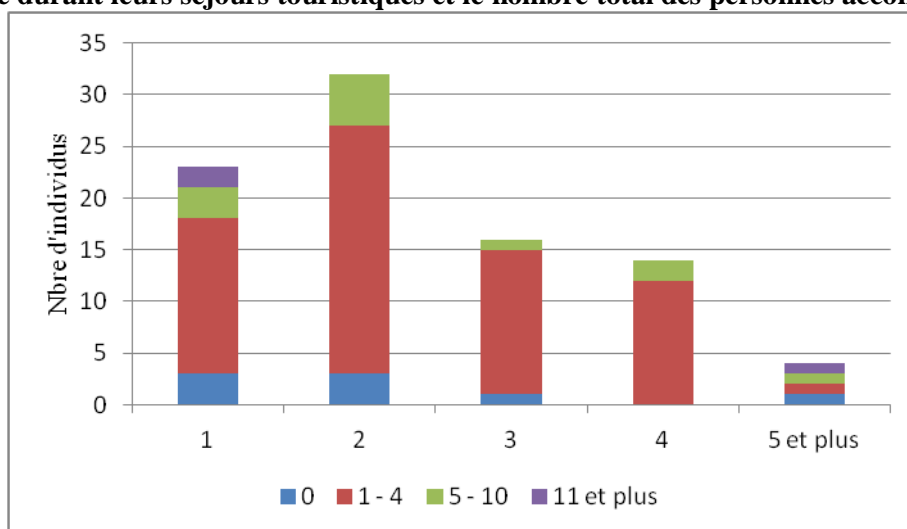
Toujours chez les Libyens, le troisième groupe d'effectif est constitué de 6 à 12 personnes avec un taux de 10,5 %.

Pour ces trois groupes d'effectifs, le nombre de lieux d'hébergement le plus dominant pendant le même séjour touristique est celui d'un à deux avec un taux qui varie, pour la plupart, entre 35 % et 75 %. De même, nous notons que la nationalité la plus représentée pour un seul logement est l'algérienne.

Le quatrième groupe d'effectif qui compose le foyer maghrébin est le même pour toutes les nationalités étudiées. Cet effectif est constitué de plus de 12 personnes et est représenté essentiellement par la diaspora en premier lieu (3,37 %) et les Tunisiens en second lieu (1,94 %).

⁸⁵ Z.A. (2016) Berges du Lac: la fille qui s'est jetée d'un immeuble se fait opérer. Le 6 avril <http://kapitalis.com/tunisie/2016/01/04/berges-du-lac-la-fille-qui-sest-jetee-dun-immeuble-se-fait-operer/> (Accessed March 21, 2018).

Figure 74 : Relation entre le nombre des lieux d'hébergement des Maghrébins ayant une double nationalité durant leurs séjours touristiques et le nombre total des personnes accompagnantes



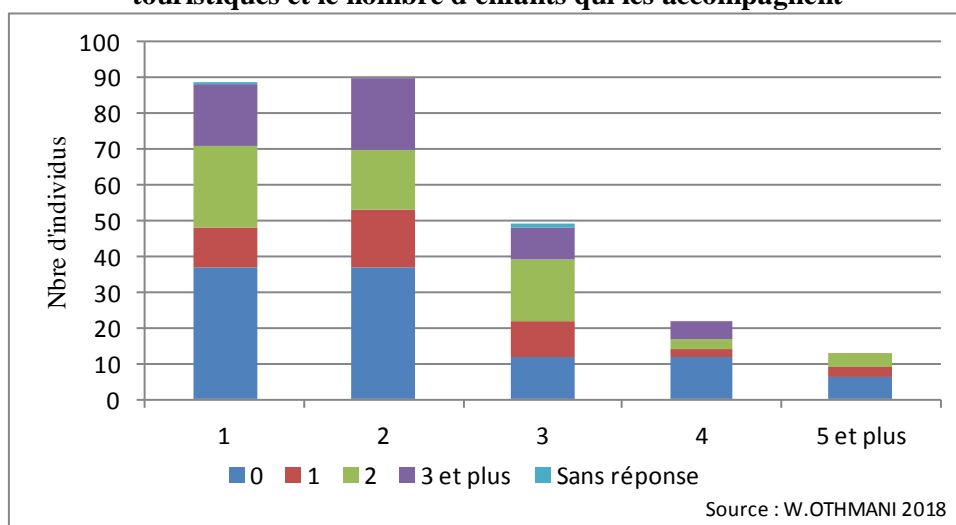
3.3. Relation entre le nombre des lieux d'hébergement des Maghrébins et le nombre d'enfants qui les accompagnent :

Pour mieux comprendre les logiques d'hébergement chez les Maghrébins lors d'un séjour touristique, l'étude des statistiques suivantes nous indiquent l'existence d'un rapport entre le nombre de lieux d'hébergement et le nombre d'enfants accompagnant les adultes pour chacune des nationalités présentées.

L'analyse des présentes statistiques exprime une grande harmonie avec celles évoquées précédemment. Elles concernent le nombre d'enfants au sein du foyer touristique maghrébin et sont disparates d'une nationalité à une autre. Nous pouvons distinguer trois grandes tendances : la première regroupe Tunisiens et diaspora ; la deuxième représente les Libyens et la troisième, les Algériens.

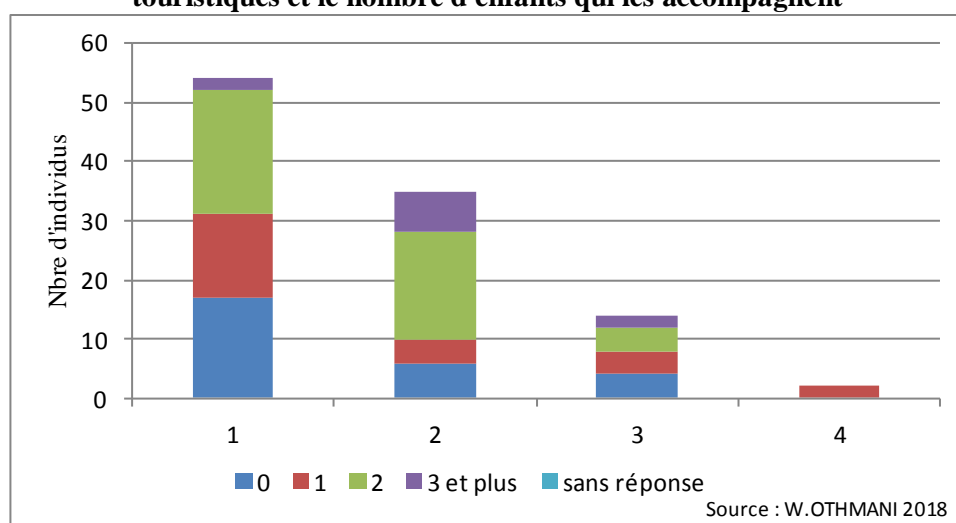
Pour les foyers tunisiens ou encore ceux de la diaspora, l'inexistence d'enfants est la première caractéristique représentée à hauteur de 39,54 % pour les premiers et à hauteur de 36,26 % pour les seconds. Avoir deux enfants, est la caractéristique qu'évoque le deuxième plus grand taux, avec 24,33 % pour les Tunisiens et 29,67 % pour la diaspora. Vient après le foyer composé de trois enfants et plus avec un taux d'environ 20 % pour les deux nationalités. Le foyer le moins présent est celui qui contient un seul enfant est représenté à hauteur d'environ 14 %, aussi pour les deux nationalités.

Figure 75 : Relation entre le nombre des lieux d'hébergement des Tunisiens durant leurs séjours touristiques et le nombre d'enfants qui les accompagnent



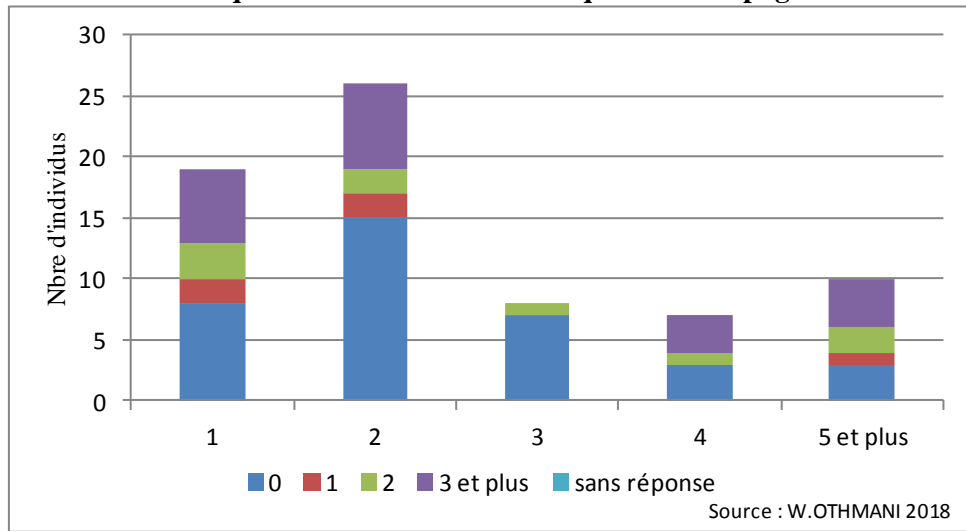
Le foyer algérien, quant à lui, est fortement caractérisé par deux enfants (40,95 %). Arrive juste après le foyer sans enfants avec un taux de l'ordre de 25,71 %, suivi du foyer qui contient un seul enfant (22,86). Et enfin de compte, arrive le foyer qui contient plus de trois enfants et plus avec une valeur de 10,48 %.

Figure 76 : Relation entre le nombre des lieux d'hébergement des Algériens durant leurs séjours touristiques et le nombre d'enfants qui les accompagnent



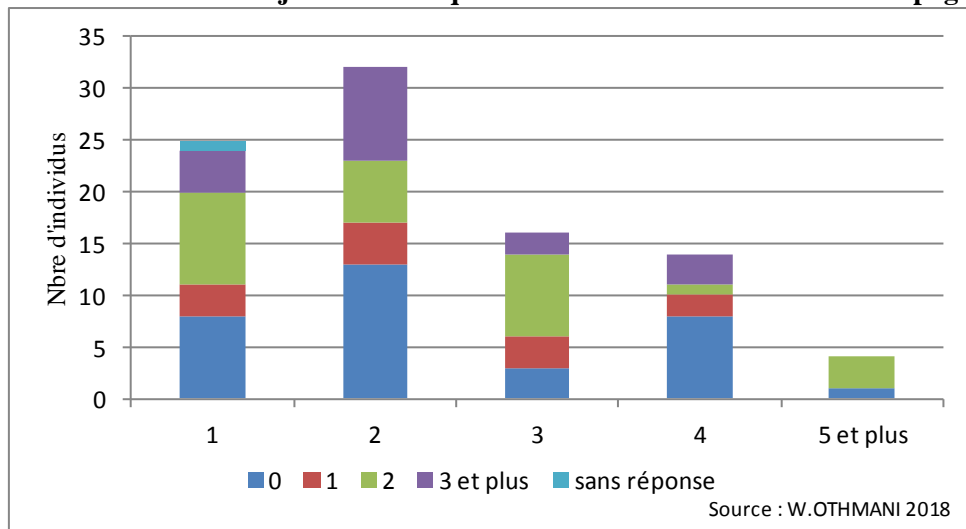
Le foyer libyen se caractérise par une nette dominance de l'absence d'enfants. Cette caractéristique représente un pourcentage qui dépasse la moitié de l'effectif enquêté. Venant après la catégorie de trois enfants et plus. Celle-ci occupe un taux de 28,57 %, suivie de la catégorie de deux enfants (12,86 %), puis celle d'un seul enfant (7,14 %).

Figure 77 : Relation entre le nombre des lieux d'hébergement des Libyens durant leurs séjours touristiques et le nombre d'enfants qui les accompagnent



De manière générale, la présence des enfants dans les foyers maghrébins se concentre dans le choix d'un seul ou de deux hébergements distincts pendant le même séjour touristique.

Figure 78 : Relation entre le nombre des lieux d'hébergement des Maghrébins ayant une double nationalité durant leurs séjours touristiques et le nombre d'enfants les accompagnants



Ces statistiques sont en totale harmonie avec les statistiques présentées précédemment et qui illustrent une certaine logique dans le comportement des foyers tunisiens lors d'un séjour touristique. Ces statistiques démontrent que ce sont les nouveaux couples tunisiens qui s'adonnent le plus à l'activité touristique et ce dans un cadre d'un voyage de noce ou autre, alors que pour les autres couples ayant des enfants, la pratique devient plus onéreuse et plus difficile.

Les Algériens comme démontré dans les précédentes statistiques, viennent en voiture et en famille réduite qui ne dépassent pas les cinq personnes. Avec les données qui concernent le

nombre d'enfants accompagnants, nous pouvons conclure que pour la majorité, les familles algériennes choisissent d'effectuer leurs séjours touristiques en Tunisie avec un foyer composé majoritairement d'un homme, de son épouse et de deux enfants. Cette composition du foyer touristique est semblable à celle des Tunisiens et à celle de la diaspora. Par contre, le foyer touristique libyen est plus nombreux. Il se compose d'un couple marié et de trois enfants et plus.

Dans la partie qui traite la relation entre le nombre de lieux d'hébergement des Libyens durant leurs séjours touristiques et le nombre total des personnes accompagnantes, nous avons constaté que les personnes venant en solo représentent un taux très important. Les présentes statistiques vont dans le même sens et confirment l'absence d'enfants dans les séjours touristiques et valide définitivement l'existence d'un tourisme sexuel pratiqué par les hommes libyens en Tunisie et surtout à Tunis.

Tout comme les statistiques présentées pour les Tunisiens, celles qui concernent la diaspora sont équivalentes puisque chaque constat effectué pour l'une confirme celui de l'autre. C'est le cas par exemple du nombre de personnes constituant le foyer touristique de la diaspora en Tunisie qui ne dépasse pas dans la majorité les cinq personnes avec deux enfants, pour les couples mariés, ou sans enfant, pour les nouveaux couples ou les couples en concubinage. Ces derniers selon la tradition maghrébine doivent se marier pour avoir des enfants. Cette pratique est surtout effectuée du côté des hommes qui même vivant une vie occidentale cherchent à ne pas contredire les parents et à sortir complètement de la tradition ou du mode de vie exigé par la culture tunisienne.

4. Durées d'hébergement touristique chez les Maghrébins:

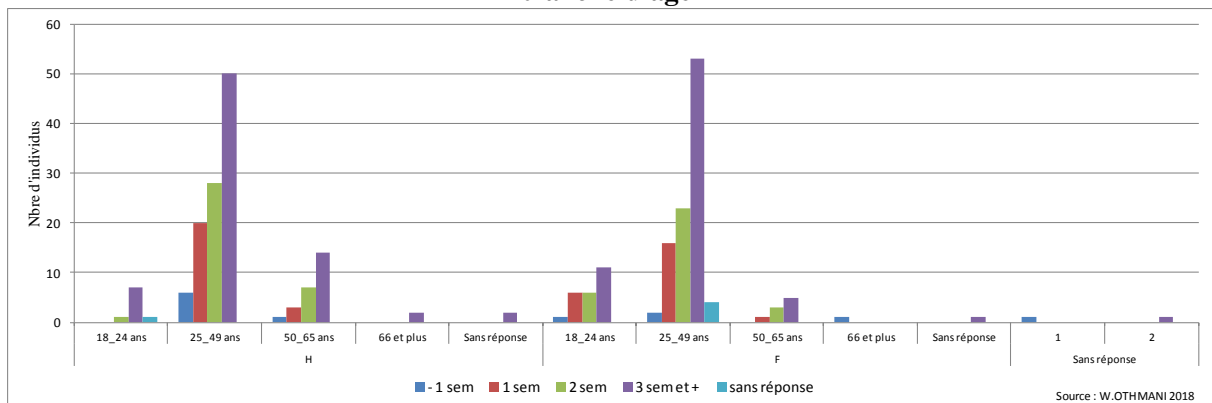
Dans ce sous-titre nous allons nous pencher sur la durée de séjour allant d'une semaine et plus. Cette durée de séjour touristique des Maghrébins, en Tunisie en général et à Tunis en particulier, représente trois tendances distinctes par rapport aux nationalités étudiées :

- La première tendance regroupe Tunisiens et diaspora. Elle se caractérise par une nette préférence des séjours touristiques longs, à savoir trois semaines et plus ;
- La deuxième tendance concentre les Algériens. Elle se caractérise par une préférence bien distinguée du court séjour touristique (une seule semaine) ;

- La troisième tendance concerne les Libyens. Ces touristes préfèrent les courts séjours (une seule semaine). Cependant, ils représentent un taux important pour la moyenne durée (deux semaines) et la longue durée (trois semaines et plus).

La première tendance est représentée à hauteur d'environ 53 % pour les deux nationalités évoquées précédemment. Ce taux est très représentatif du côté des hommes et des femmes ayant la tranche d'âge 25-49 ans. Celles ayant la tranche d'âge 18-24 ans et celles ayant la tranche d'âge 50-66 ans et plus le sont moins. Toutefois, ces statistiques, ainsi que celles qui suivront, ne représentent aucun intérêt sans la lecture des effectifs totaux (cf. tableau 3 qui exprime l'éventail de l'ensemble des effectifs de l'enquête, représenté par sexes, par tranches d'âge et par périodes de séjour en Tunisie). De ce fait, les effectifs le plus présents sur l'ensemble de notre enquête sont ceux ayant la tranche d'âge entre 25 ans et 49 ans : hommes et femmes confondus représentent 73,08 % du côté de la diaspora et 71,03 % du côté des Tunisiens.

Figure 79 : Durée moyenne du séjour touristique des Tunisiens en Tunisie par sexe et par tranche d'âge



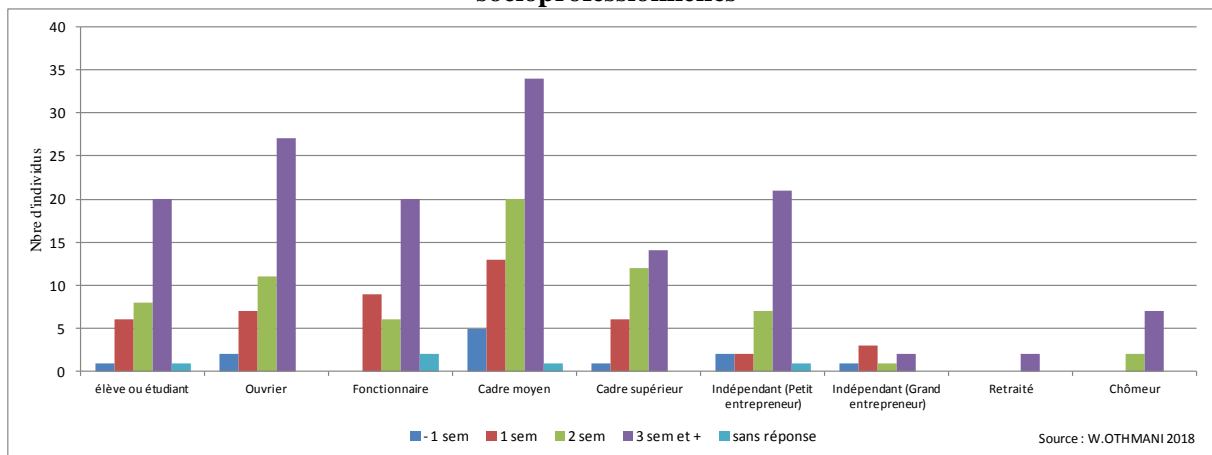
De point de vue catégorie socioprofessionnelle, ceux qui ont choisi cette durée se répartissent comme suit :

- « Élèves/étudiants » : 55,56 % (Tunisiens) ; 50 % (diaspora) ;
- « Ouvriers » : 57,45 % (Tunisiens) ; 66,67 % (diaspora) ;
- « Fonctionnaires » : 54,04 % (Tunisiens) ; 61,11 % (diaspora) ;
- « Cadres moyens » : 46,58 % (Tunisiens) ; 46,67 % (diaspora) ;
- « Cadres supérieurs » : 42,42 % (Tunisiens) ; 36,36 % (diaspora) ;
- « Indépendants (petits entrepreneurs) » : 63,64 % (Tunisiens) ; 60 % (diaspora) ;
- « Indépendants (grands entrepreneurs) » : 28,57 % (Tunisiens) ; 50 % (diaspora) ;
- « Retraités » : 100 % des deux côtés ;

- « Chômeurs » : 77,78 % (Tunisiens) ; 100 % (diaspora) ;

Ces statistiques, ainsi que celles qui suivent doivent être interprétées en lien avec la lecture des effectifs totaux (cf. tableau 4 qui détaille l'ensemble des effectifs de l'enquête, répartis par périodes de séjour en Tunisie et par catégories socioprofessionnelles). Pour le cas présent, le nombre d'effectifs le plus important dans cette période est celui des cadres moyens avec 23,13 % chez les Tunisiens et 26,92 % chez la diaspora.

Figure 80 : Durée moyenne du séjour touristique des Tunisiens par catégories socioprofessionnelles



Pour la période de séjour de deux semaines, moins importante, ces deux nationalités sont représentées à hauteur de 24,55 %⁸⁶ du côté des Tunisiens et à hauteur de 24,49 % du côté de la diaspora. Chez les hommes tunisiens, la tranche d'âge la plus représentée est celle entre 25 ans et 49 ans avec un taux de 28 %, suivie de la tranche d'âge entre 50 ans et 65 ans avec 26,92 %. Chez ceux issus de la diaspora, le classement est le même, avec des taux respectifs de l'ordre de 37,5 % et 17,95 %. Chez les femmes tunisiennes, la tranche d'âge d'entre 50 ans et 65 ans est la plus présente avec 33,33 %, suivie de celle entre 25 ans et 49 ans avec 23,47 %, puis celle entre 18 ans et 24 ans avec 25 %. Chez celles issues de la diaspora, 60 % appartiennent de la tranche d'âge entre 50 ans et 65 ans et 50 % découlent de la tranche d'âge entre 18 ans et 24 ans. Les effectifs le plus dominants se situent dans la tranche d'âge entre 25 ans et 49 ans, pour les deux sexes et pour les deux nationalités.

De point de vue catégorie socioprofessionnelle, ceux qui ont choisi cette durée se recensent comme:

⁸⁶ Tous les taux évoqués dans ce paragraphe, y compris les paragraphes similaires qui suivent, et qui concernent les tranches d'âges, illustrent la totalité du spectre de la durée d'hébergement, allant de moins d'une semaine jusqu'à trois semaines et plus.

- « Élèves/étudiants » : 22,22 % (Tunisiens) ; 41,67 % (diaspora) ;
- « Ouvriers » : 23,4 % (Tunisiens) ; 16,67 % (diaspora) ;
- « Fonctionnaires » : 16,22 % (Tunisiens) ; 11,11 % (diaspora) ;
- « Cadres moyens » : 27,4 % (Tunisiens) ; 20 % (diaspora) ;
- « Cadres supérieurs » : 36,36 % (Tunisiens) ; 45,45 % (diaspora) ;
- « Indépendants (petits entrepreneurs) » : 21,21 % (Tunisiens) ; 30 % (diaspora) ;
- « Indépendants (grands entrepreneurs) » : 14,29 % (Tunisiens) ; 0 % (diaspora) ;
- « Retraités » : 0 % des deux côtés ;
- « Chômeurs » : 22,22 % (Tunisiens) ; 0 % (diaspora) ;

Le nombre d'effectifs le plus important dans cette période est celui des cadres moyens avec 29,85 % chez les Tunisiens et 26,09 % chez la diaspora, suivi des cadres supérieurs avec 17,91 % pour les premiers et 21,74 % pour les seconds.

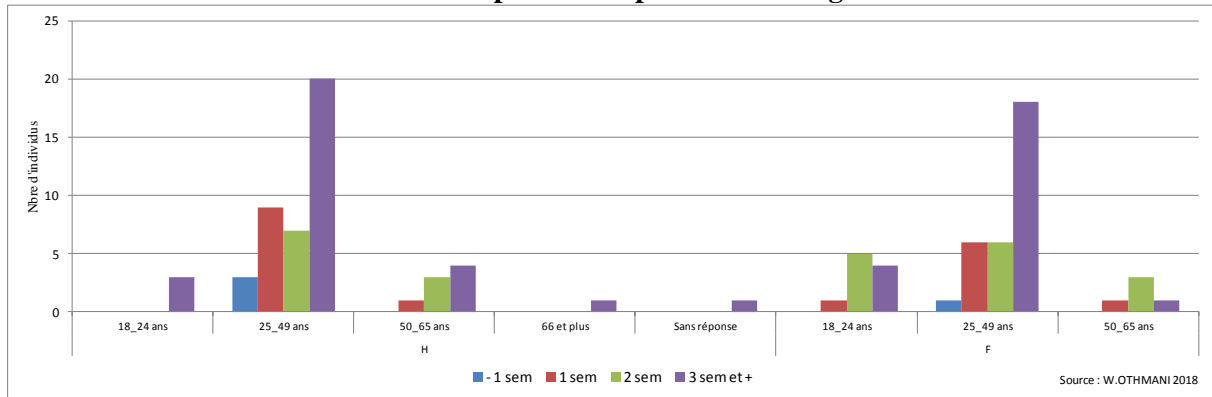
La période de séjour d'une seule semaine, la moins importante, évoque les deux nationalités à hauteur de 16,61 % du côté des Tunisiens et à hauteur de 18,37 % du côté de la diaspora. Hommes et femmes tunisiens qui choisissent cette période sont ceux appartenant majoritairement aux tranches d'âge intermédiaires (25-49 ans et 50-65 ans) avec du côté masculin un taux qui ne dépasse pas les 20 % et un taux du côté féminin qui ne franchie pas les 25 %. Hommes et femmes issus de la diaspora représentent des caractéristiques quasi-semblables. La seule différence, c'est que la tranche d'âge entre 50 ans et 65 ans représente un taux important qui atteint les 20 % chez les femmes. L'effectif le plus dominant pour les Tunisiens et la diaspora qui ont choisi une durée de séjour d'une seule semaine se situe dans la tranche d'âge entre 25 ans et 49 ans, pour les deux sexes avec un taux d'environ 45 % du côté masculin et un taux d'environ 34 % du côté féminin.

De point de vue catégorie socioprofessionnelle, ceux qui ont choisi cette durée se dressent dans la liste suivante :

- « Élèves/étudiants » : 16,67 % (Tunisiens) ; 8,33 % (diaspora) ;
- « Ouvriers » : 14,89 % (Tunisiens) ; 16,67 % (diaspora) ;
- « Fonctionnaires » : 24,32 % (Tunisiens) ; 27,78 % (diaspora) ;
- « Cadres moyens » : 17,81 % (Tunisiens) ; 26,67 % (diaspora) ;
- « Cadres supérieurs » : 18,18 % (Tunisiens) ; 9,09 % (diaspora) ;
- « Indépendants (petits entrepreneurs) » : 6,06 % (Tunisiens) ; 0 % (diaspora) ;
- « Indépendants (grands entrepreneurs) » : 42,86 % (Tunisiens) ; 50 % (diaspora) ;

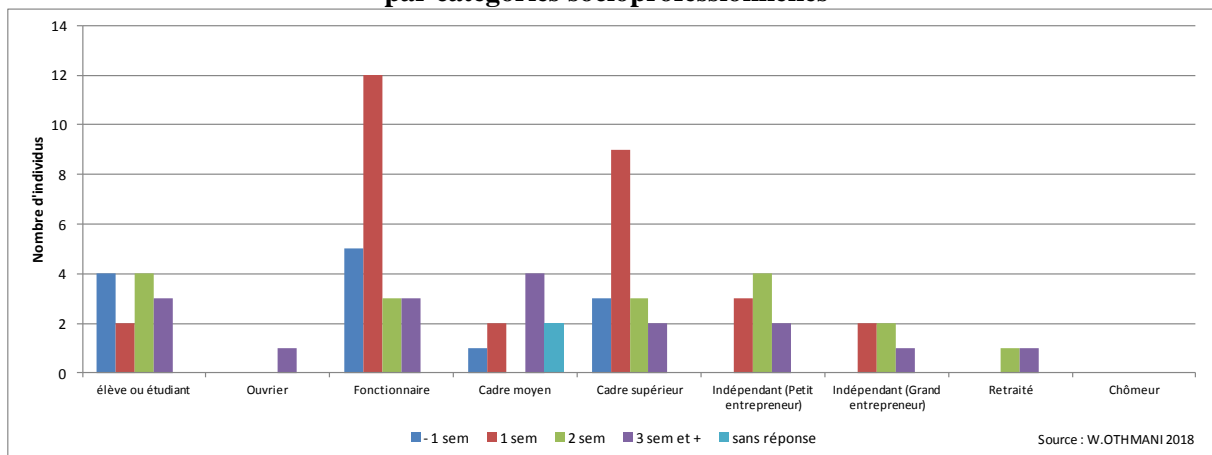
- « Retraités » : 0 % des deux côtés ;
- « Chômeurs » : 0 % des deux côtés ;

Figure 81 : Durée moyenne du séjour touristique des Maghrébins ayant une double nationalité en Tunisie par sexe et par tranche d'âge



Le nombre d'effectifs le plus important dans cette période est celui des cadres moyens avec 28,26 % chez les Tunisiens et 44,44 % chez la diaspora, suivi des fonctionnaires avec 19,57 % pour les premiers et 27,78 % pour les seconds.

Figure 82 : Durée moyenne du séjour touristique des Maghrébins ayant une double nationalité par catégories socioprofessionnelles



La deuxième tendance est représentée à hauteur d'environ 61,11 % des Algériens. Ce taux est fortement représentatif du côté des hommes et des femmes ayant l'âge qui dépasse les 24 ans. Du côté masculin le pourcentage évolue de 60 % pour la tranche d'âge entre 25 ans et 49 ans, passe à 75 % pour la tranche d'âge entre 50 ans et 65 ans pour atteindre 100 % pour la tranche d'âge la plus âgée (66 ans et plus). Du côté féminin, cette tranche d'âge des personnes les plus âgées s'annule et est remplacée par la tranche d'âge la plus jeune (entre 18 ans et 24 ans) à hauteur de 66,67 %. Pour la tranche d'âge entre 25 ans et 49 ans, le taux chute à 47,37 % pour remonter à 100 % pour la tranche d'âge entre 50 ans et 65 ans. Bien évidemment, les

effectifs les plus présents sur l'ensemble de notre enquête sont ceux ayant la tranche d'âge entre 25 ans et 49 ans : hommes (43,38 %) et femmes (34,78 %).

De point de vue catégorie socioprofessionnelle, ceux qui ont choisi cette durée se qualifient comme :

- « Élèves/étudiants » : 44,44 % ;
- « Ouvriers » : 50 % ;
- « Fonctionnaires » : 76,67 % ;
- « Cadres moyens » : 50 % ;
- « Cadres supérieurs » : 50 % ;
- « Indépendants (petits entrepreneurs) » : 53,33 % ;
- « Indépendants (grands entrepreneurs) » : 58,33 % ;
- « Retraités » : 87,5 % ;
- « Chômeurs » : 61,11 % ;

A savoir que le nombre des effectifs les plus importants dans cette période sont ceux des fonctionnaires avec 40 %, suivis de ceux des cadres supérieurs avec un taux de 30 %.

Tableau 3 : Tableau détaillant l'ensemble des effectifs de l'enquête⁸⁷, répartis par sexes, par âges et par périodes de séjour en Tunisie⁸⁸

		- 1 sem				1 sem				2 sem				3 sem et +			
		TUN	DZA	LYB	Diaspora	TUN	DZA	LYB	Diaspora	TUN	DZA	LYB	Diaspora	TUN	DZA	LYB	Diaspora
H	18_24 ans	0,00%	-	23,08%	0,00%	0,00%	0,00%	6,67%	0,00%	1,47%	1,47%	23,53%	0,00%	4,83%	4,83%	17,65%	5,77%
	25_49 ans	54,55%	-	53,85%	75,00%	43,48%	43,48%	70,00%	50,00%	41,18%	41,18%	52,94%	29,17%	34,48%	34,48%	58,82%	38,46%
	50_65 ans	9,09%	-	15,38%	0,00%	6,52%	6,52%	20,00%	5,56%	10,29%	10,29%	11,76%	12,50%	9,66%	9,66%	5,88%	7,69%
	66 et plus	0,00%	-	-	0,00%	0,00%	0,00%	-	0,00%	0,00%	0,00%	-	0,00%	1,38%	1,38%	-	1,92%
F	18_24 ans	9,09%	-	7,69%	0,00%	13,04%	13,04%	0,00%	5,56%	8,82%	8,82%	0,00%	20,83%	7,59%	7,59%	0,00%	7,69%
	25_49 ans	18,18%	-	0,00%	25,00%	34,78%	34,78%	3,33%	33,33%	33,82%	33,82%	5,88%	25,00%	36,55%	36,55%	11,76%	34,62%
	50_65 ans	0,00%	-	0,00%	0,00%	2,17%	2,17%	0,00%	5,56%	4,41%	4,41%	5,88%	12,50%	3,45%	3,45%	5,88%	1,92%
	66 et plus	9,09%	-	-	-	0,00%	0,00%	-	-	0,00%	0,00%	-	-	0,00%	0,00%	-	-
total		100,00%	-	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	97,01%	100,00%	100,00%	100,00%	95,24%	100,00%	100,00%	98,08%	98,08%	

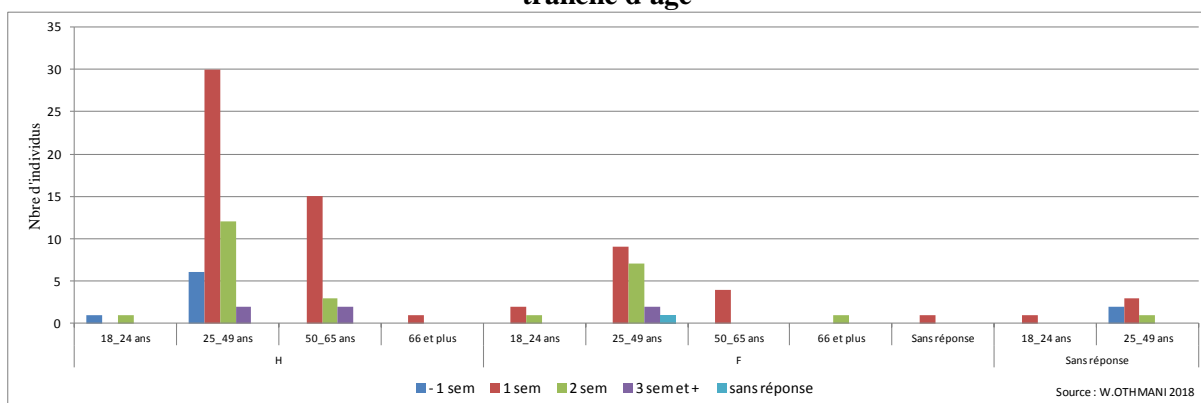
Tableau 4 : Tableau détaillant l'ensemble des effectifs de l'enquête répartis par périodes de séjour en Tunisie et par catégories socioprofessionnelles

	- 1 sem				1 sem				2 sem				3 sem et +			
	TUN	DZA	LYB	Diaspora	TUN	DZA	LYB	Diaspora	TUN	DZA	LYB	Diaspora	TUN	DZA	LYB	Diaspora
élèves ou étudiants	8,33%	11,11%	30,77%	0,00%	13,04%	6,67%	6,06%	5,56%	11,94%	23,53%	15,38%	21,74%	13,61%	0,00%	17,65%	11,54%
Ouvriers	16,67%	0,00%	0,00%	0,00%	15,22%	0,00%	3,03%	11,11%	16,42%	0,00%	0,00%	8,70%	18,37%	16,67%	5,88%	15,38%
Fonctionnaires	0,00%	11,11%	38,46%	0,00%	19,57%	40,00%	34,85%	27,78%	8,96%	17,65%	19,23%	8,70%	13,61%	16,67%	17,65%	21,15%
Cadres moyens	41,67%	0,00%	7,69%	50,00%	28,26%	6,67%	9,09%	44,44%	29,85%	0,00%	7,69%	26,09%	23,13%	66,67%	23,53%	26,92%
Cadres supérieurs	8,33%	0,00%	23,08%	25,00%	13,04%	30,00%	13,64%	5,56%	17,91%	17,65%	34,62%	21,74%	9,52%	0,00%	11,76%	7,69%
Indépendants (Petits entrepreneurs)	16,67%	55,56%	0,00%	25,00%	4,35%	10,00%	12,12%	0,00%	10,45%	23,53%	7,69%	13,04%	14,29%	0,00%	11,76%	11,54%
Indépendants (Grands entrepreneurs)	8,33%	22,22%	0,00%	0,00%	6,52%	6,67%	10,61%	5,56%	1,49%	11,76%	11,54%	0,00%	1,36%	0,00%	5,88%	1,92%
Retraités	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	10,61%	0,00%	0,00%	5,88%	3,85%	0,00%	1,36%	0,00%	5,88%	1,92%
Chômeurs	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	2,99%	0,00%	0,00%	0,00%	4,76%	0,00%	0,00%	1,92%
total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

⁸⁷ Excepté la nationalité marocaine pour ce tableau et le tableau suivant.

⁸⁸ Pour les totaux, nous avons comptabilisé les « sans réponses ». Ce qui explique que certains d'entre-eux n'atteignent pas les 100 %.

Figure 83 : Durée moyenne du séjour touristique des Algériens en Tunisie par sexe et par tranche d'âge



Pour la période de séjour de deux semaines, le pourcentage des Algériens qui la choisissent sont représentés à hauteur de 24,07. Chez les hommes, la tranche d'âge la plus représentée est celle entre 18 ans et 24 ans avec un taux qui atteint les 50 %, suivie de la tranche d'âge entre 25 ans et 49 ans avec un taux de 24 %. Inversement, chez les femmes la tranche d'âge située entre 25 ans et 49 ans est la plus présente avec un taux de l'ordre de 36,84 %, suivie de celle entre 18 ans et 24 ans avec 33,33 %. L'effectif le plus dominant se situe dans la tranche d'âge entre 25 ans et 49 ans : hommes (41,18 %) et femmes (33,82%).

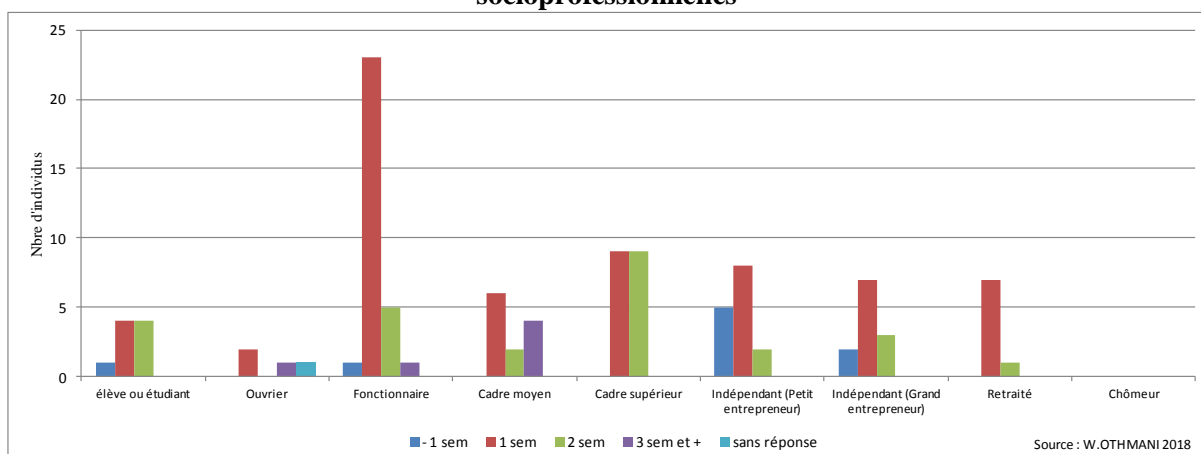
De point de vue catégorie socioprofessionnelle, ceux qui ont choisi cette durée sont listés comme suit :

- « Élèves/étudiants » : 44,44 % ;
- « Ouvriers » : 0 % ;
- « Fonctionnaires » : 16,67 % ;
- « Cadres moyens » : 0 % ;
- « Cadres supérieurs » : 50 % ;
- « Indépendants (petits entrepreneurs) » : 13,33 % ;
- « Indépendants (grands entrepreneurs) » : 25 % ;
- « Retraités » : 12,5 % ;
- « Chômeurs » : 0 % ;

L'effectif le plus important dans cette période est à égalité celui des « Élèves/étudiants » et celui des indépendants (petits entrepreneurs) avec un taux de 23,53 %.

La période de séjour de trois semaines et plus, nous n'allons pas l'étudier puisqu'elle constitue, seulement, 5,56 % du choix de la période de séjour touristique en Tunisie chez les Algériens.

Figure 84 : Durée moyenne du séjour touristique des Algériens par catégories socioprofessionnelles



La troisième tendance, incarnant les Libyens, est représentée à hauteur d'environ 37,97 % de ceux qui choisissent un séjour touristique d'une seule semaine. Ce taux est fortement représentatif du côté des hommes et des femmes ayant l'âge qui varie entre 24 ans et 49 ans. Du côté masculin, 43,75 % représentent la tranche d'âge entre 24 ans et 49 ans et 54,55 % celle entre 50 ans et 65 ans. Du côté féminin, la seule tranche d'âge représentée est celle entre 24 ans et 49 ans avec 20 %. L'effectif le plus dominant pour ceux qui ont choisi cette durée de %. Les femmes, quant à elles, elles sont très peu présentes.

De point de vue catégorie socioprofessionnelle, ceux qui ont choisi cette durée se répartissent comme suit :

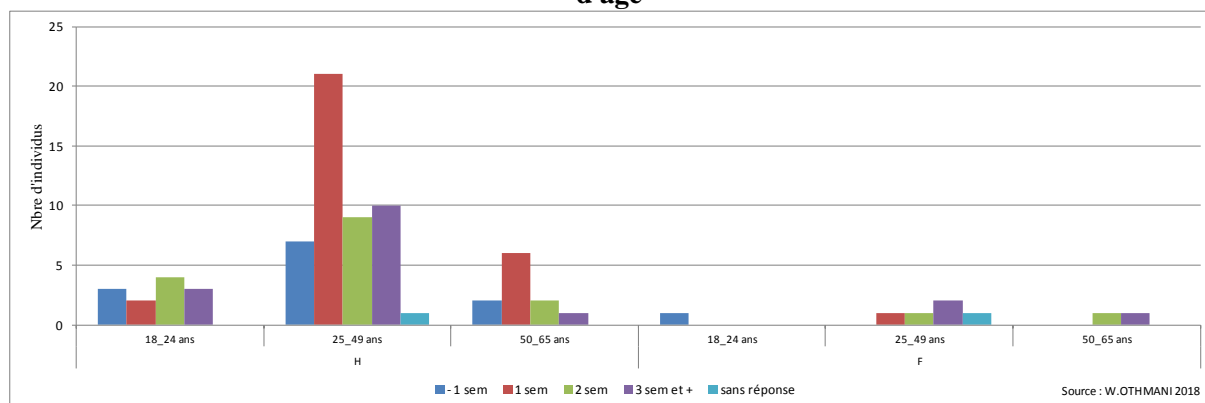
- « Élèves/étudiants » : 15,38 % ;
- « Ouvriers » : 0 % ;
- « Fonctionnaires » : 52,17 % ;
- « Cadres moyens » : 22,22 % ;
- « Cadres supérieurs » : 52,94 % ;
- « Indépendants (petits entrepreneurs) » : 33,33 % ;
- « Indépendants (grands entrepreneurs) » : 40 % ;
- « Retraités » : 0 % ;
- « Chômeurs » : 0 % ;

Le nombre d'effectifs le plus important dans cette période est celui des fonctionnaires avec 34,85 %, suivi de celui des cadres supérieurs à hauteur de 13,64 %.

Les périodes de séjour de deux et de trois semaines et plus, certes moins importantes qu'au premier choix, sont associés aux Libyens à pourcentage égal (21,52 %), avec une forte

représentativité d'environ 30 % du côté de ceux ayant l'âge entre 18ans et 24 ans, et une grande représentativité du côté de celles dont l'âge est compris entre 50 ans et 65 ans. Hommes et femmes de la tranche d'âge entre 25 ans et 49 ans sont représentés à hauteur d'environ 19 %. D'ailleurs c'est cette tranche d'âge, du côté masculin, qui représente les effectifs les plus importants par rapport aux deux durées de séjour touristique évoquées précédemment (plus que 53 %).

Figure 85 : Durée moyenne du séjour touristique des Libyens en Tunisie par sexe et par tranche d'âge



De point de vue catégorie socioprofessionnelle, ceux qui ont choisi cette durée s'énumèrent dans la liste suivante :

Période de deux semaines :

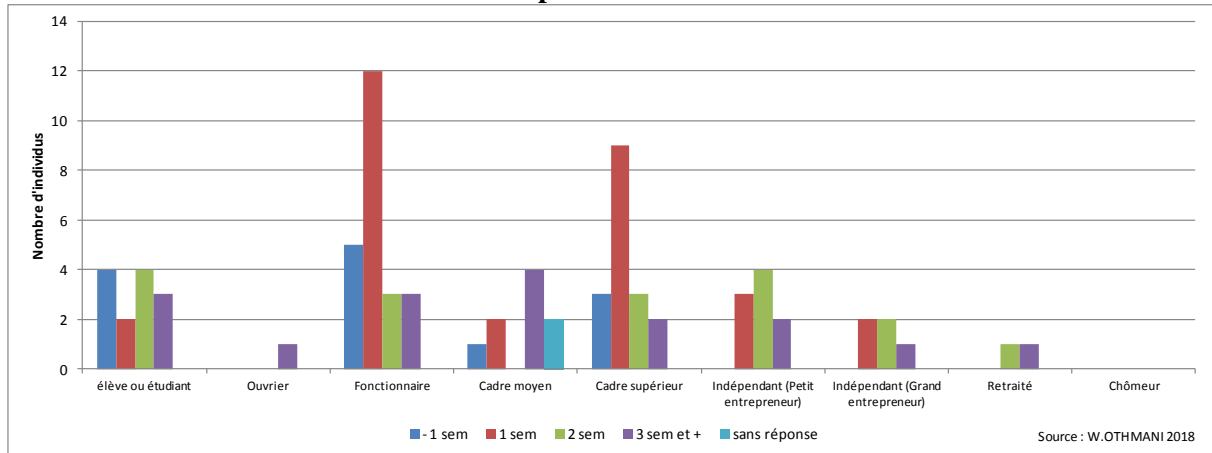
- « Élèves/étudiants » : 30,77 % ;
- « Ouvriers » : 0 % ;
- « Fonctionnaires » : 13,04 % ;
- « Cadres moyens » : 0 % ;
- « Cadres supérieurs » : 17,65 % ;
- « Indépendants (petits entrepreneurs) » : 44,44 % ;
- « Indépendants (grands entrepreneurs) » : 40 % ;
- « Retraités » : 50 % ;
- « Chômeurs » : 0 % ;

Période de trois semaines et plus :

- « Élèves/étudiants » : 23,08 % ;
- « Ouvriers » : 100 % ;
- « Fonctionnaires » : 13,04 % ;
- « Cadres moyens » : 44,44 % ;
- « Cadres supérieurs » : 11,76 % ;
- « Indépendants (petits entrepreneurs) » : 22,22 % ;
- « Indépendants (grands entrepreneurs) » : 20 % ;
- « Retraités » : 50 % ;
- « Chômeurs » : 0 % ;

Le nombre d'effectifs le plus important dans ces deux périodes est celui des cadres supérieurs (34,62 %) pour les deux semaines et celui des cadres moyens (23,53 %) pour les trois semaines et plus.

Figure 86 : Durée moyenne du séjour touristique des Libyens par catégories socioprofessionnelles



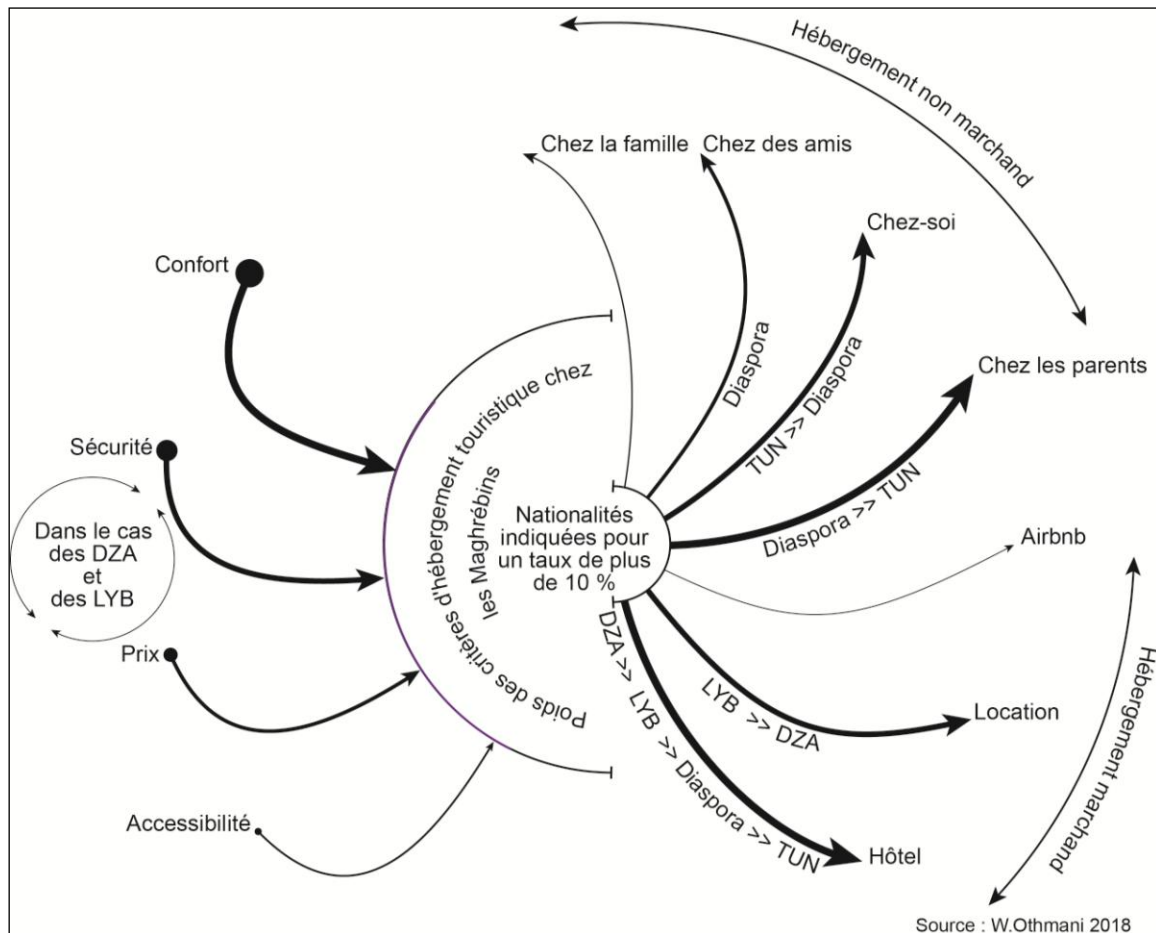
5. Raisons du choix d'hébergement touristique chez les Maghrébins :

5.1. Raisons de base :

Confort, prix, accessibilité et sécurité sont les quatre critères sur lesquels nous avons basé notre analyse du choix d'hébergement touristique chez les Maghrébins. Pour choisir un hébergement marchand ou non marchand, pour choisir un hôtel ; une location ; un hébergement aller chez-soi ; chez les parents, etc. est un choix expliqué majoritairement par la recherche du confort (à l'entour de 45 %). Ce choix est ensuite expliqué par le prix à hauteur d'environ 19 % chez les Tunisiens et chez la diaspora. Chez les Algériens et chez les Libyens, le deuxième critère est celui de la sécurité à hauteur de 29,39 % pour les premiers et 24,50 % pour les seconds. Le dernier critère qui influence le choix du lieu d'hébergement touristique chez les Maghrébin représente l'accessibilité⁸⁹ avec un taux moyen de 17 %. Ce taux est revu à la baisse du côté des Libyens (environ 14 %) ; l'accès en hôtel représente le taux le plus petit avec 11,43 %.

⁸⁹ Le terme accessibilité évoque la facilité d'accès à l'hébergement pendant la période souhaitée

Figure 87 : Logiques d'hébergement touristique chez les Maghrébins en Tunisie

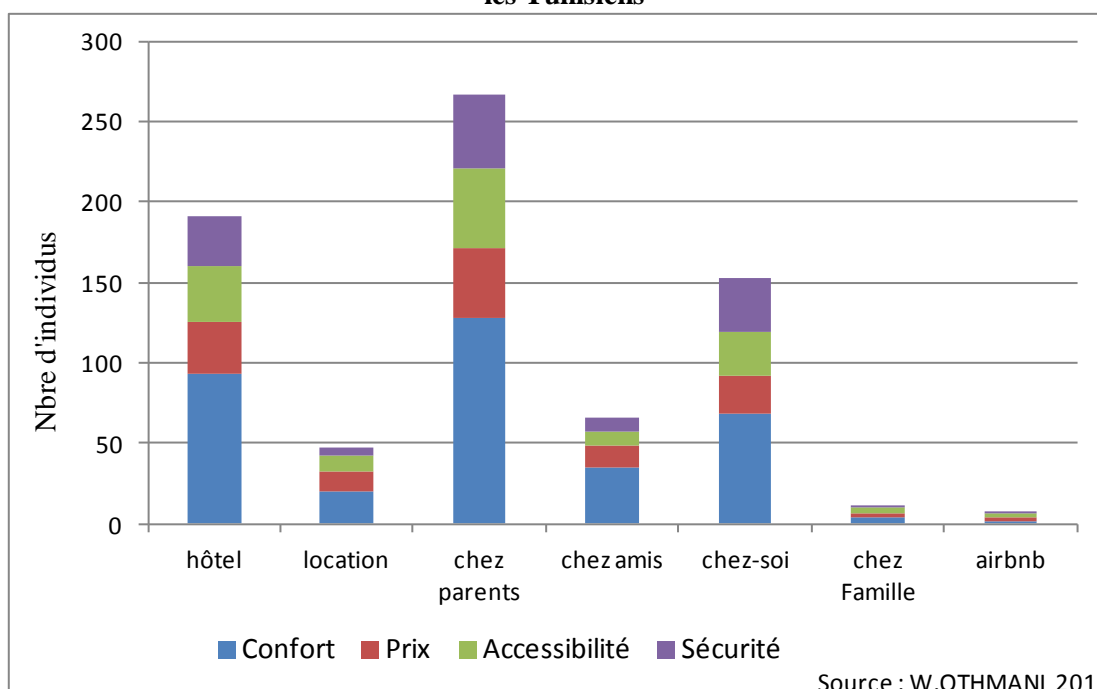


Dans la figure précédente nous remarquons que l'hébergement non marchand attire davantage les Tunisiens et la diaspora. Un fait expliqué par la présence d'un « pied sur terre », ou encore la présence de la famille dans les lieux choisis pour un séjour touristique, à l'exemple de Tunis. L'hébergement marchand, caractérise plus les Algériens et les Libyens. D'ailleurs, Airbnb, malgré qu'elle soit une option d'hébergement peu sollicitée caractérise, néanmoins, les Libyens qui séjournent à Tunis. Ce mode de d'hébergement n'est pas sollicité par les algériens.

Les Tunisiens préfèrent plus l'hébergement chez leurs parents puis dans un autre lieu chez-soi (pour ceux qui possèdent une résidence secondaire) alors que les hébergements marchands viennent comme recours alternatif avec l'option hébergement en hôtel comme premier choix suivi de loin par l'option hébergement en location. Cette façon d'organiser son séjour et de choisir le mode l'hébergement chez les parents par exemple, s'explique par la recherche de confort pour 47,94% des cas, par l'accessibilité pour 18,35% par le sentiment de sécurité pour 17,23% et par le prix pour 16,48% des personnes. L'option hébergement chez-soi est

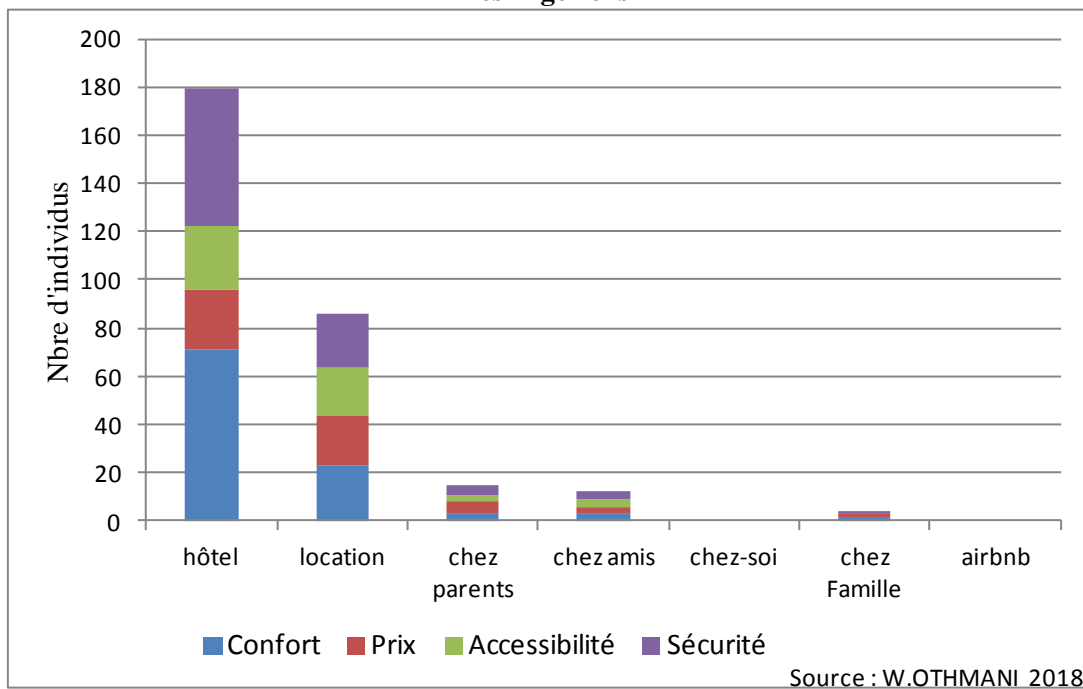
choisi à hauteur de 44,44% pour raison de confort, à hauteur de 21,57% pour la sécurité, à hauteur de 18,30% pour une raison d'accessibilité et à hauteur de 15,69% pour des raisons économiques. A propos des deux options d'hébergement marchand, la raison du choix d'un hébergement en hôtel s'explique par la recherche de confort pour 48,69%, par l'accessibilité pour 17,80%, par le prix pour 17,28% et par la sécurité pour 16,23%. Concernant l'hébergement de type locatif, il s'explique par la recherche de confort pour 41,67%, par le prix pour 27,08%, par l'accessibilité pour 18,75% et par la sécurité pour 12,50%.

Figure 88 : Raisons du choix du mode d'hébergement pendant le séjour touristique à Tunis par les Tunisiens



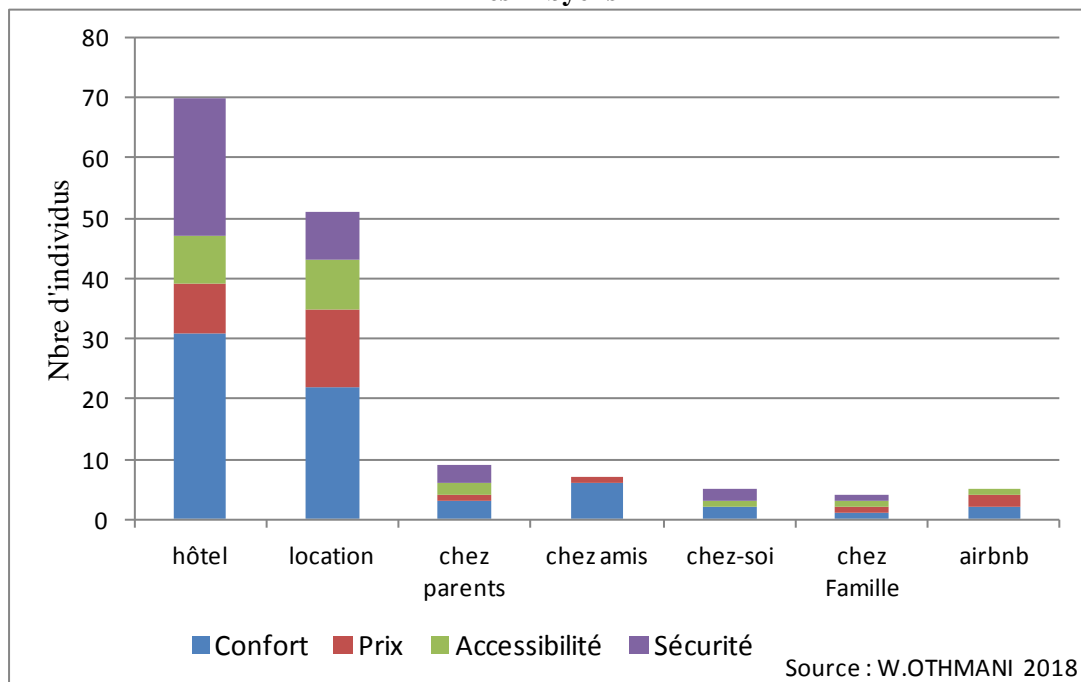
Les Algériens durant un séjour touristique en Tunisie préfèrent en majorité se rendre à hôtel puis comme deuxième alternative ils choisissent la location. Le choix de l'hébergement en hôtel s'explique par la recherche de confort dans 39,66% des cas, par les raisons de sécurité pour 31,84%, par les raisons d'accessibilité pour 14,53% et par les prix pour 13,97%. Les raisons du choix de la location comme option d'hébergement chez les Algériens sont à quasi-égalité pour les quatre critères évoqués dans la figure suivante avec : 26,74% pour le confort, 25,58% pour la sécurité, 24,42% pour le prix et 23,26% pour l'accessibilité.

Figure 89 : Raisons du choix du mode d'hébergement pendant le séjour touristique à Tunis par les Algériens



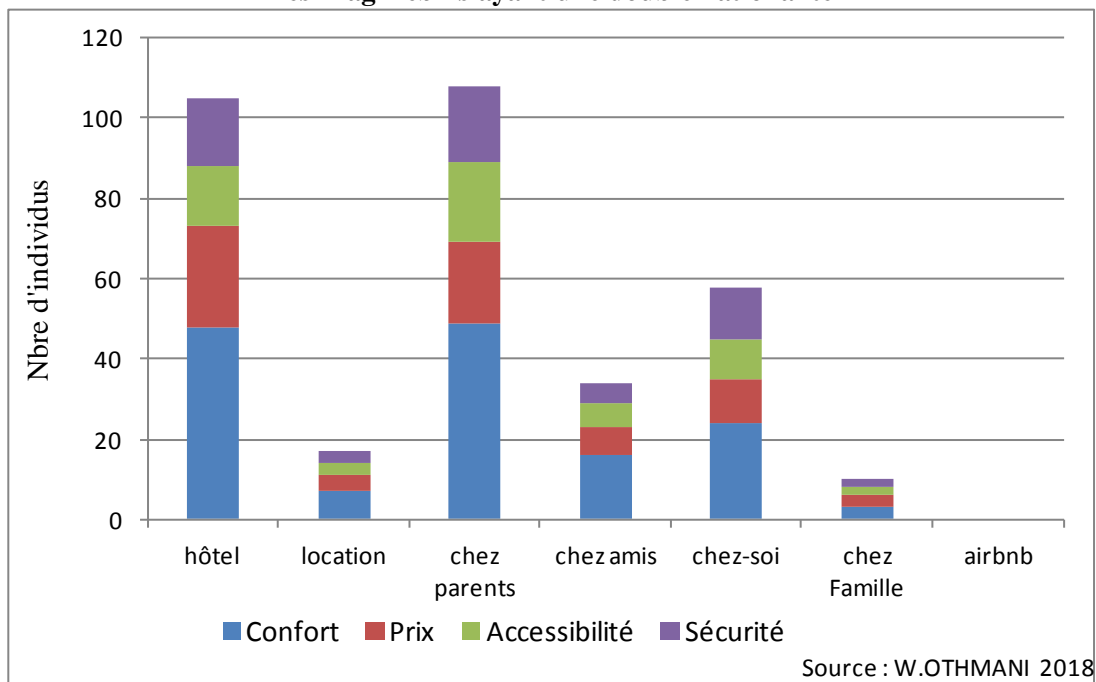
Les Libyens présentent un modèle proche de celui des Algériens avec quelques spécificités comme l'existence d'une résidence secondaire à Tunis, même si cela ne représente qu'un taux de 3,31 %. La raison du choix de l'option hébergement en hôtel est motivée dans 44,29% des cas par la recherche de confort, dans 32,86% par la recherche de sécurité, dans 11,43% à égalité par l'accessibilité et par le prix. La location est expliquée dans 43,14% des cas pour le souci du confort, dans 25,49% par le prix et dans 15,69% à égalité par l'accessibilité et par la sécurité.

Figure 90 : Raisons du choix du mode d'hébergement pendant le séjour touristique à Tunis par les Libyens



La diaspora choisit, en premier lieu, pour un séjour touristique en Tunisie l'option de l'hébergement en famille parce qu'elle est expatriée tout le long de l'année et donc la période du séjour touristique constitue aussi une occasion de se ressourcer auprès des parents et de la famille. Ce choix est justifié à 45,37% par la recherche du confort, à 18,52% pour des raisons de prix et d'accessibilité à égalité et à 17,59% pour le souci de sécurité. En deuxième lieu, la diaspora choisit l'option hébergement en hôtel. Cette décision est motivée à 45,71% par la recherche de confort, à 23,81% par le prix, à 16,19% par le sentiment de sécurité et à 14,29% par la question d'accessibilité. La troisième option d'hébergement préférée de la diaspora lors d'un séjour à Tunis est l'hébergement chez-soi (en résidence secondaire), ce choix est justifié par la recherche de confort à hauteur de 41,38%, par la recherche de sécurité à hauteur de 22,41%, concernant le prix à hauteur de 18,97% et par l'accessibilité avec 17,24%.

Figure 91 : Raisons du choix du mode d'hébergement pendant le séjour touristique à Tunis par les Maghrébins ayant une double nationalité



5.2. Autres raisons :

Encadré 25⁹⁰

« Pour l'hébergement, j'ai fait les deux (louer une maison et l'hôtel), mais la plupart du temps je louais une maison. Nous connaissons des personnes à Sousse. Donc nous louons leur maison au bord de la plage. C'est vrai que ce choix, s'explique par le prix qui est un peu moins cher, mais avec une maison au bord de la plage c'est mieux, nous ne sommes pas obligés de suivre le rythme de l'hôtel, par exemple dans la formule all inclusive. Cette fois je suis venu uniquement pour me reposer. D'habitude je viens pour sortir et pour visiter. Donc dans ce contexte, la location permet beaucoup de sorties. Alors qu'à l'hôtel on reste et on assiste aux différentes animations... »

Plusieurs personnes dans cette catégorie (encadré 25), viennent pour la première fois à Tunis et préfèrent ne pas s'aventurer dans la région avant d'acquérir un minimum de connaissances sur le pays, ses habitants et leurs spécificités. Ces touristes qui choisissent l'hôtel ont eu recours aux services d'une agence de voyage dans leur pays, pour faire les réservations. C'est le cas d'I., électricien et de sa femme, tous deux interviewés au mois

⁹⁰ Houssem, Algérien rencontré dans un hôtel dans la banlieue sud de Tunis en août 2016.

d'août dans un hôtel à Borj Cêrdria (Banlieue Sud de Tunis). Ils ont aussi indiqué qu'ils ont choisi d'utiliser les transports en commun afin de faciliter leurs déplacements en ville.

Encadré 26⁹¹

« C'est ma première visite en Tunisie. [...] Je suis venu par avion comme ça je me fais une idée sur la destination. Si ça me tente je reviendrai de nouveau, ça c'est sûr. [...] C'était via une agence de voyages en Algérie. [...] Nous ne pouvons pas aller à plusieurs endroits, car c'est un peu difficile et peu pratique avec les transports en commun. C'est pourquoi l'année prochaine nous comptons revenir en voiture personnelle pour avoir la possibilité de visiter plus d'endroits. »

D'autres préfèrent la location d'un meublé : ce sont généralement des habitués. Ils se déplacent avec leurs voitures et circulent dans une métropole qui n'a plus de secrets pour eux. Avant d'enquêter sur le terrain, nous avons émis l'hypothèse que les touristes qui choisissent la location comme mode d'hébergement pendant leur séjour sont exclusivement des familles nombreuses attirées par la volonté de se réunir dans le même lieu avec le moins de frais possible. Cette hypothèse n'est plus soutenable, car nous avons rencontré quatre amis célibataires venus d'Algérie qui ont choisi de louer un logement meublé à Sidi Bou Saïd. L. psychologue, S. électricien, T. médecin et H. pompier, âgés entre 26 ans et 30 ans ; nous les avons interviewés sur la plage de Carthage Amilcar au mois d'août.

Encadré 27⁹²

« Nous sommes entrés par Tabarka, là où on est resté trois jours dans un hôtel. Ensuite nous sommes venus à Tunis, la Capitale, pour nous rendre à Sidi Bou Saïd. Et là nous sommes ici depuis trois jours. Nous avons loué un logement. Après cette étape nous voudrions visiter Hammamet, si Dieu le veut. Après nous allons voir d'autres beaux endroits ici à la Capitale, Sousse, Sfax. Et si c'est possible à l'île de Djerba. Nous avons un programme ouvert. »

⁹¹Ibrahim, Algérien rencontré dans un hôtel dans la banlieue sud de Tunis en août 2016.

⁹²Lakdher, Slimane, Taha-El Bachir et Hamza, des cousins algériens rencontrés sur la plage d'Amilcar dans la banlieue nord de Tunis en août 2016.

6. Tableau de bord de l'hébergement touristique marchand chez les Maghrébins:

Dans les paragraphes qui suivent, nous allons présenter le spectre de l'hébergement marchand chez les Tunisiens et les maghrébins lors d'un séjour touristique à Tunis, en particulier, mais aussi en Tunisie de manière générale. Les prix évoqués dans les diagrammes ci-dessous représentent la valeur marchande⁹³ par nuitée de l'hébergement touristique. Nous avons choisi de proposer quatre fourchettes de prix pour deux raisons : la première concerne la similitude de chacune de ces fourchettes avec un standing (location) bien déterminé sur le marché et avec les catégories d'hôtels, allant du non classé aux cinq étoiles ; la deuxième est relative à la valeur du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) en Tunisie en 2017⁹⁴. Il faut savoir que la catégorie 91 TND et plus comprend aussi des prix allant jusqu'à 200 et 300 TND pour une seule nuitée, c'est ce que nous avons relevé lors du traitement des différents questionnaires.

De manière générale, l'hébergement touristique marchand chez les Maghrébins est considéré par les éléments suivants :

- Tunisiens (58,02 %), Algériens (64,66 %) et surtout diaspora (70,91 %) choisissent fortement les hébergements appartenant à la catégorie 91 dt et plus. Les Libyens, eux aussi, pour la majorité choisit cette catégorie d'hébergement (32,43 %), mais avec une faible différence par rapport aux autres.
- Les Libyens ciblent toute l'offre d'hébergement avec des taux importants : la catégorie d'hébergement représentée par 45 dt et moins est choisie par 14,86 %. Cet hébergement vise une mobilité autre que touristique⁹⁵ ; les autres catégories toutes confondues, évoquent une mobilité touristique. L'accès à un hébergement marchand atteint des taux respectifs de 22,97 %, 29,73 % et 32,43 % pour les catégories 46 dt-65 dt ; 66 dt-90 dt et 91 ans dt et plus.
- Les Tunisiens et Algériens choisissent majoritairement la catégorie d'hébergement de 91 dt et plus. Un constat qui pourrait donner une idée sur la composition

⁹³À la date de l'enquête, à savoir août 2017, 1 TND = 0,35 EUR et 0,42 USD.

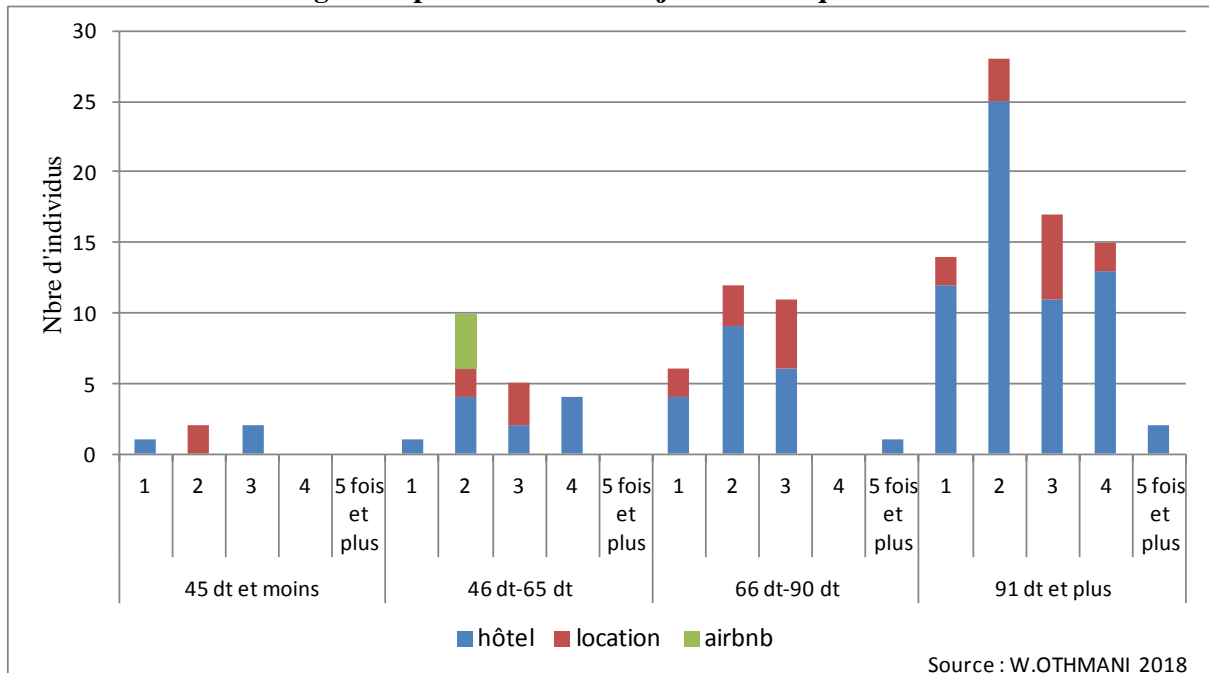
⁹⁴ Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) en Tunisie de 2017 pour le régime 40h/semaine est de l'ordre de 305,586 TND selon le rapport annuel de la banque centrale tunisienne de 2016, lien https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA_2016_fr.pdf , consulté le 08/03/2018.

⁹⁵ Cf. chapitre 3.

socioprofessionnelle de ceux qui pratiquent le tourisme chez ces nationalités. D'ailleurs le chapitre suivant approfondie le sujet et y apporte la réponse.

Dans les paragraphes qui suivent, nous évoquons plus de détails concernant les éléments décrits.

Figure 92 : Stratégies d'hébergement marchand des Tunisiens par mode, prix et nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie



Les tunisiens lors d'un séjour touristique ont une nette préférence pour des hébergements proposant un confort et des services de qualité (le cas des hôtels pour ce dernier élément). Ils préfèrent aussi l'hôtel comme premier mode d'hébergement. Ceux qui ont choisi de se faire héberger dans une fourchette de prix allant de 46 à 65 TND représentent 15,27 % de l'ensemble des Tunisiens dont 5 % sont ceux qui ont opté pour un seul hébergement, 50 % sont ceux qui ont choisi deux hébergements, 25 % sont ceux qui ont accédé à trois hébergements et 20 % sont ceux qui ont pris quatre hébergements. Ceux qui ont choisi de se faire héberger dans une fourchette de prix allant de 66 à 90 TND représentent 22,9 % dont 20 % sont ceux qui ont opté pour un seul hébergement, 40 % pour deux hébergements, 36,67 % sont ceux qui ont accédé à trois hébergements et 3,33 % sont ceux qui ont pris cinq hébergements et plus. Ceux qui ont choisi de se faire héberger dans une fourchette de prix allant de 91 TND et plus représentent 58,02 % dont 18,42 % sont ceux qui ont opté pour un seul hébergement, 36,84 % pour deux hébergements, 22,37 % sont ceux qui ont accédé à trois hébergements, 19,74 % sont ceux qui ont eu recours à quatre hébergements et 2,63 % sont ceux qui ont pris cinq hébergements et plus. Nous constatons clairement que les Tunisiens

préfèrent avoir deux hébergements dans des hôtels proposant des nuitées de 91 TND et plus c'est-à-dire des hôtels de luxe. Nous constatons aussi que le recours à une offre d'hébergement assez fréquente à Tunis comme celle d'Airbnb (cf. voir figure 94) est très limité reflétant ainsi que les Tunisiens, mais aussi les Maghrébins en général (comme évoqué dans les paragraphes ci-après) n'adoptent pas encore les nouvelles solutions d'hébergement. La diaspora présente une certaine similitude avec les Tunisiens puisque eux aussi ciblent plus l'hébergement en hôtel de luxe pendant leurs séjours touristiques. Ceux qui choisissent un hébergement de 91 TND et plus représentent 70,91 % dont 17,95 % sont ceux qui ont opté pour un seul hébergement, 33,33 % pour deux hébergements, 20,51 % pour trois hébergements dont 25 % ont choisi la location. ; 25,64 % ont pris quatre hébergements et 2,56 % ont choisis cinq hébergements et plus.

Figure 93 : Stratégies d'hébergement marchand des Maghrébins ayant une double nationalité par mode, prix et nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie

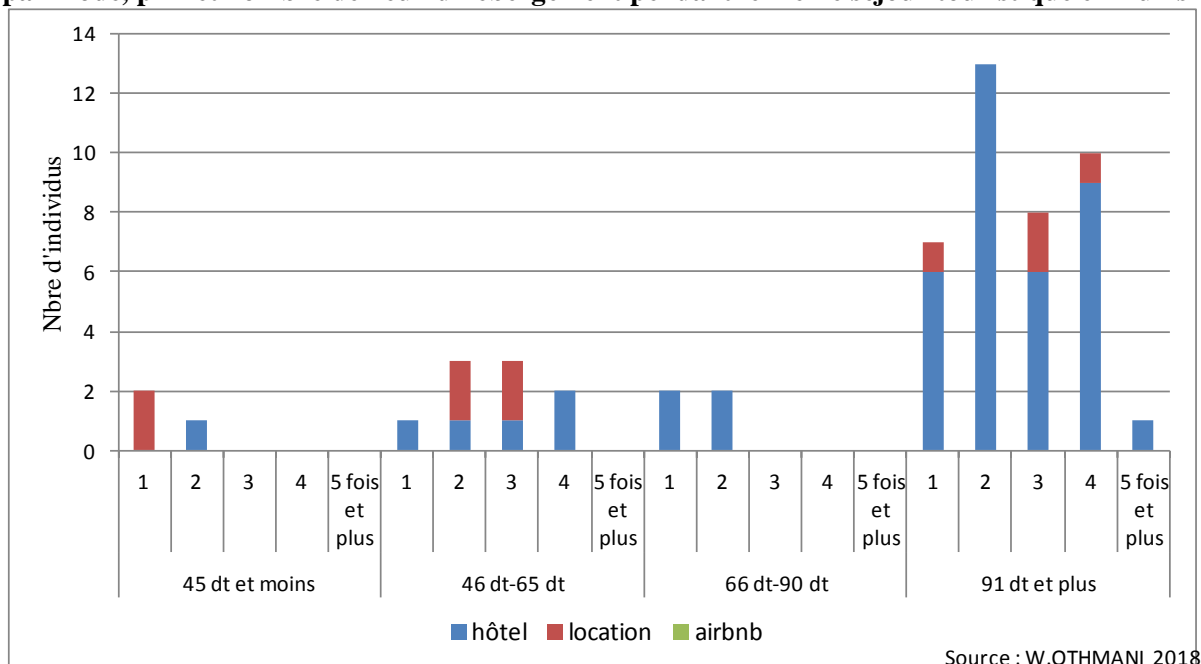
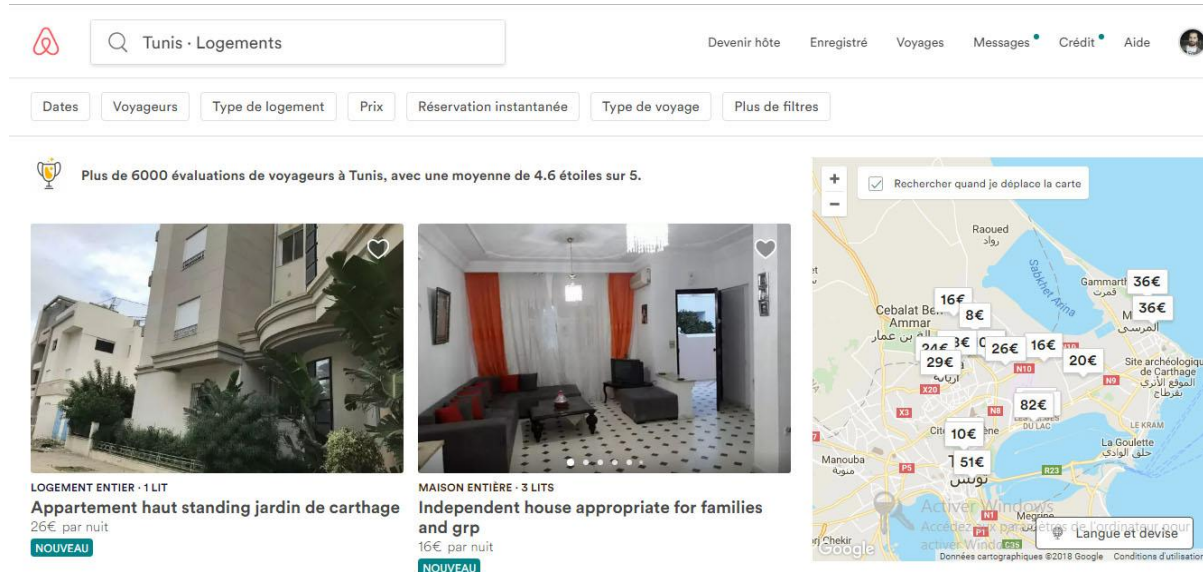
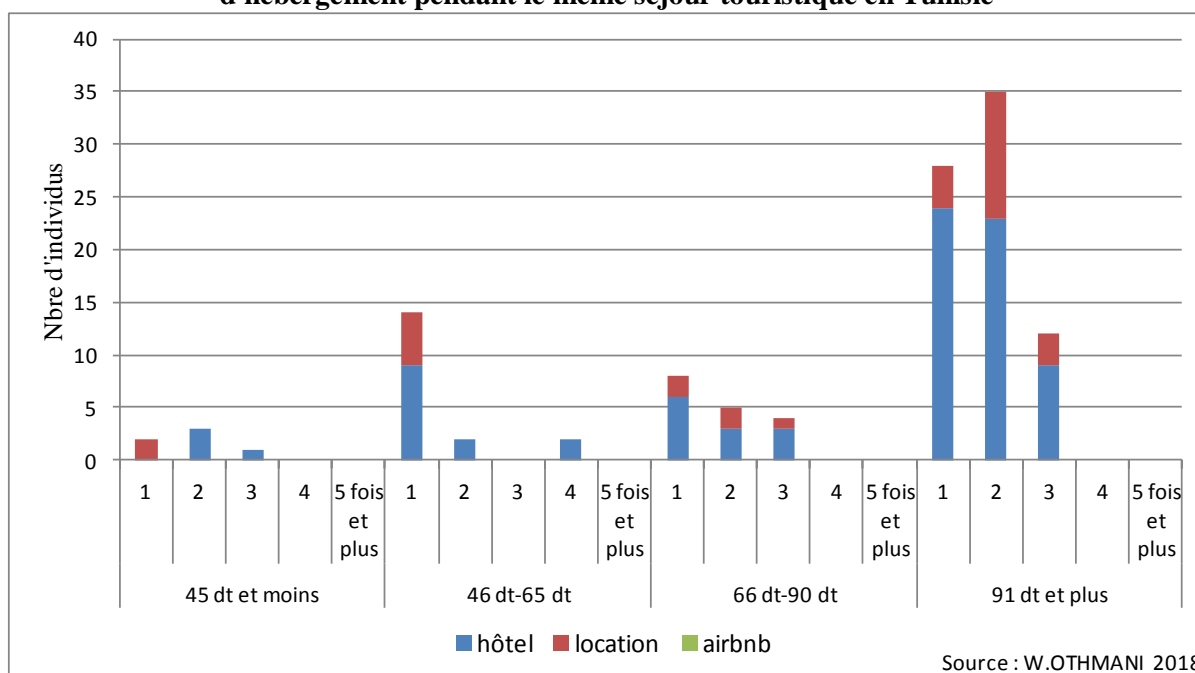


Figure 94 : Capture d'écran prise le 08/03/2018 présentant l'offre d'hébergement à Tunis dans le site internet Airbnb



Les Algériens lors d'un séjour touristique ont aussi une nette préférence pour des hébergements en hôtel. Ils sollicitent aussi la location comme mode d'hébergement avec un taux nettement supérieur à celui enregistré pour les Tunisiens : 26,72 % contre 22,9 %. Les Algériens qui ont choisi un hébergement égal ou supérieur à 91TND sont les plus nombreux et ils représentent 64,66 % dont 37,33 % sont ceux qui ont opté pour un seul hébergement, 46,67 % pour deux hébergements et 16 % pour trois hébergements. Nous constatons clairement que les Algériens comme les Tunisiens préfèrent avoir deux hébergements dans la majorité est dans des hôtels proposant des nuitées de 91 TND.

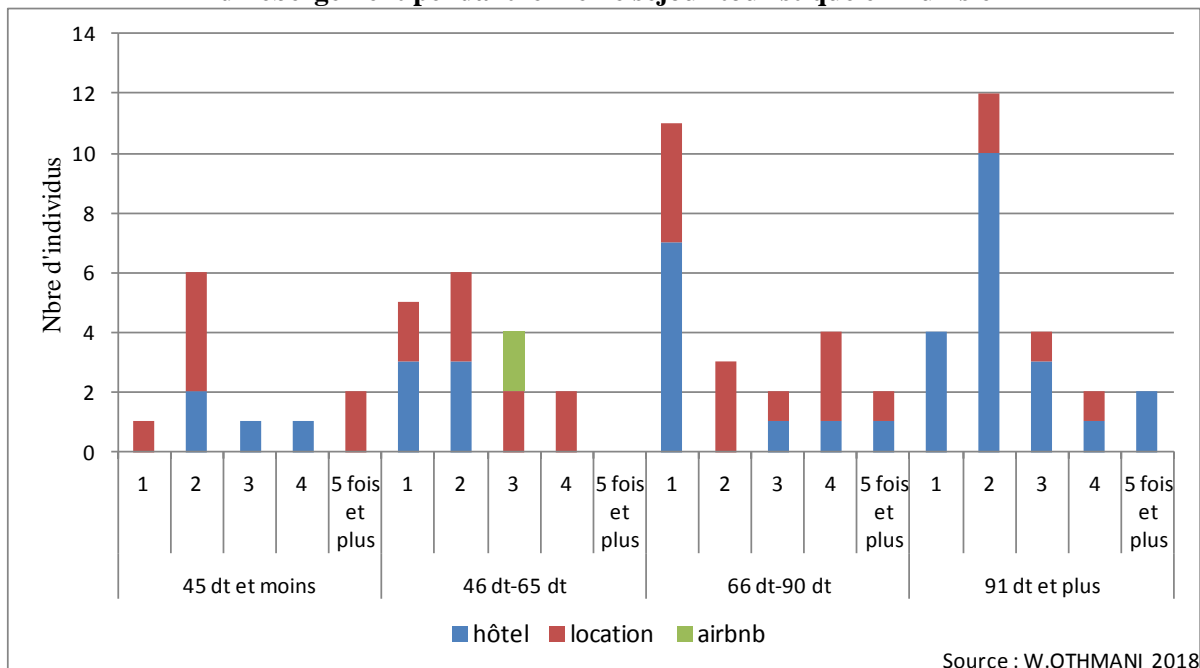
Figure 95 : Stratégies d'hébergement marchand des Algériens par mode, prix et nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie



Les Libyens, quant à eux, sont différents par rapport aux Tunisiens et aux Algériens : lors d'un séjour touristique ils fréquentent un large éventail de types d'hébergement plus exactement tous les types présents sur le marché. Ceux parmi eux qui ont choisi un hébergement de moins de 45 TND représentent 14,86 % de l'ensemble des Libyens dont 9,09 % sont ceux qui ont opté pour un seul hébergement en location, 54,55 % sont pour deux hébergements dont 66,67 % de la location. 9,09 % sont ceux qui ont accédé à trois et à quatre hébergements et 18,18 % sont ceux qui ont pris cinq hébergements et plus dont la totalité est de la location. Ceux qui ont choisi un hébergement dans une fourchette de prix entre 46 et 65 TND représentent 22,97 % dont 29,41 % sont ceux qui ont opté pour un seul hébergement dont 40 % de la location et 60 % en hôtel, 35,29 % sont ceux qui ont choisi deux hébergements répertoriés à égalité entre location et en hôtel, 23,53 % sont ceux qui ont accédé à trois hébergements à égalité entre la location et Airbnb et 11,76 % sont ceux qui ont pris quatre hébergements et plus, intégralement en location. Ceux qui ont choisi un hébergement dans une fourchette de prix allant de 66 à 90 TND représentent 29,73 % dont 50 % sont ceux qui ont opté pour un seul hébergement, surtout en hôtel (63,64 %). Pour l'autre moitié : 13,64 % ont opté pour deux hébergements, 9,09 % ont choisi trois hébergements, il en est de même pour ceux qui ont préféré cinq hébergements et plus. Pour ces deux catégories, les choix sont répartis à égalité entre location et en hôtel. La catégorie qui a opté pour quatre hébergements représente 18,18 % dont la majorité en location (75 %). Ceux qui ont choisi un hébergement à un prix égal ou supérieur à 91 TND, représentent 32,43 % dont 16,67 % ayant une

préférence pour un seul hébergement, 50 % pour deux hébergements, 16,67 % pour trois hébergements (dont 25 % pour la location). Les catégories qui ont choisi quatre ou cinq et plus représentent 8.33 % chacune (avec une préférence de la location pour une bonne moitié de ceux qui ont choisi quatre hébergements). Nous constatons clairement que les Libyens qui viennent en Tunisie pour passer leurs séjours touristiques représentent toutes les strates sociales de la société libyenne, cela est interprété par la demande diversifiée en matière du coût d'hébergement. De même sollicitent-ils plus que les autres nationalités maghrébines la location. Nous expliquons cela, par la présence d'une grande population libyenne résidente en Tunisie et essentiellement à Tunis ce qui facilite la location des maisons et des appartements. Cette facilitation s'effectue de deux manières : ou bien ils cèdent (avec ou sans loyer) leurs propres habitations à leurs compatriotes ou bien, ils jouent les intermédiaires pour leur trouver une location adéquate.

Figure 96 : Stratégies d'hébergement marchand des Libyens par mode, prix et nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie



Conclusion :

Le présent chapitre, exposé sur six sections, nous voulions qu'il soit le plus complet possible pour élucider la question de l'hébergement touristique en Tunisie, dans sa dimension maghrébine. La récolte des données est faite à Tunis, mais le terrain nous a montré que ces touristes sont très mobiles. Durant le même séjour, ils peuvent choisir un hébergement dans deux hôtels, un à Hammamet et l'autre à Tunis, où bien, un hôtel à Sousse pour une partie du séjour et le reste chez-soi à Tunis ou encore chez les parents, chez les amis ou même en

famille. De ce fait, les statistiques proposées tout le long du chapitre, concernent l'hébergement touristique en Tunisie et non pas seulement à Tunis.

Voici quelques éléments essentiels à retenir au sujet de ce chapitre :

- Les touristes maghrébins préfèrent plus le contact direct aux plateformes virtuelles pour la réservation et la location d'un séjour à Tunis. C'est, justement, ce que nous avons démontré avec l'exemple d'Airbnb qui présente dans l'exemple avancé sur Tunis, une offre diversifiée et à des prix concurrentiels. Pour les hôtels, bien que ce phénomène soit moins fréquent (cf. encadré 11), nous avons présenté un témoignage qui évoque un recours aux services des agences des voyages pour faire la réservation (cf. encadré 26). Sur la base de notre travail de terrain, nous confirmons que ce dernier exemple correspond au cas de la plupart des touristes nationaux et maghrébins.
- Les Tunisiens préfèrent l'hébergement chez les parents et l'hôtel pour, le confort d'abord et pour des raisons d'accessibilité, de prix et de sécurité ensuite.
- Les Algériens sont plus attirés par l'hébergement en hôtel pour deux raisons essentielles qui sont le prix et le confort.
- Les libyens sont comme les Algériens, plus séduits par l'hébergement en hôtel et pour les mêmes raisons. La différence entre les deux nationalités se trouve au niveau de leurs séjours plus longs et dans des logements de location.
- La diaspora, quant à elle, est attirée, à quasi-égalité, par l'hébergement en hôtel et par l'hébergement chez les parents. La principale motivation qui influe leur choix pour les deux modes d'hébergements, c'est le confort.

Dans ce chapitre nous avons vu tous les éléments qui gravitent autour du lieu de séjour touristique des Tunisiens et des Maghrébins au cours d'un même séjour en Tunisie et plus particulièrement à Tunis. Dans le chapitre suivant, nous proposons de conceptualiser et d'analyser l'élément fondamental dans un séjour touristique. Il s'agit du concept du capital touristique.

Chapitre 7 : Consommer Tunis

Introduction :

Ce chapitre cible le(s) apport(s) du volet économique du tourisme maghrébin en Tunisie et plus particulièrement à Tunis. Il essaye d'apporter des éléments et de définir des critères d'évaluation pour la destination Tunis(ie). Pour cette évaluation nous proposons d'analyser quatre critères, qui sont : le climat, l'hospitalité de la population locale, l'offre et la qualité de service et le prix, pour les Tunisiens, pour les Algériens, pour les Libyens, pour les Marocains (à titre tendanciel) et pour la diaspora. Cette analyse est suivie par une présentation de la dépense moyenne touristique pour chacune de ces nationalités. Ainsi, une corrélation entre la dépense moyenne et la durée moyenne d'un séjour touristique est effectuée pour définir la dépense moyenne journalière spécifique à chaque nationalité et pour chaque catégorie socioprofessionnelle.

Quel est le poids de chacun des quatre critères pour chacune des nationalités traitées ? Comment se répartissent les dépenses moyennes sur les différentes périodes de séjours effectués par ces nationalités ? Comment est définie et calculée la dépense moyenne journalière par visiteur ? Quelles sont les catégories socioprofessionnelles les plus dépensières lors d'un séjour touristique en Tunisie ?

1. Détails méthodologiques

2. Critères de fidélisation des Maghrébins à la destination Tunisie

3. Dépense moyenne pendant le séjour touristique

3.1. Dépense moyenne par nationalité

3.2. Relation entre la dépense moyenne et la durée moyenne d'un séjour touristique par nationalité

3.3. Dépenses moyennes journalières par visiteur (DMJV)

3.4. Dépense moyenne des Maghrébins pendant le séjour touristique par catégories socioprofessionnelles

1. Détails méthodologiques :

Cette évaluation de l'attractivité touristique du pays se base essentiellement sur les questions dix et vingt du questionnaire (cf. annexe 5) :

Dans le cas où vous avez visité la Tunisie à plusieurs reprises pour faire du tourisme. Quel(s) était (aient) votre/vos motif(s) de retour ? (choisir de 1 à 4 par ordre d'importance)

- Climat
- Hospitalité des habitants
- Offre et qualité des services
- Prix

Toutefois il est important de souligner quelques probables biais qui peuvent influencer l'interprétation des résultats :

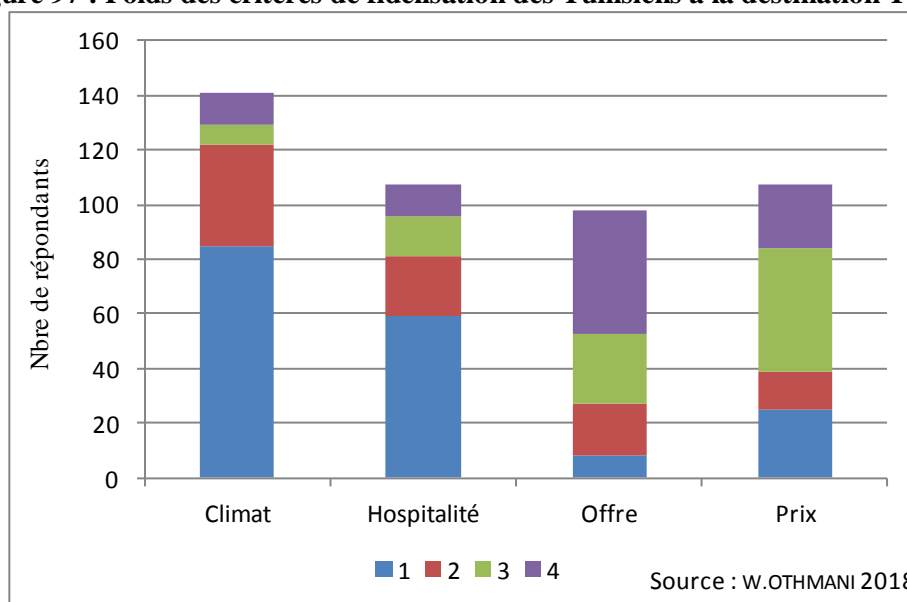
Certains touristes n'ont pas respecté la forme de réponse exigée (énumérer les critères par ordre d'importance) et ont soit laissé des cases vides, soit ajouté des croix à la place de numéros. Lors du traitement des données, nous avons interprété les cases vides comme des réponses manquantes et les cases cochées avec le même ordre d'importance : exemple, si le touriste a coché la case Climat et la case Prix et a laissé les autres cases vides, nous avons interprété cela en donnant la valeur (1) aux deux cases cochées et la valeur réponse manquante aux cases laissées vides. Cette modalité de réponses « imposées » par les personnes enquêtées, nous jugeons qu'elle valorise mieux la question : la personne enquêtée par le choix de refus de remplir une partie des cases proposées exprime un mécontentement intransigeant vis-à-vis des critères représentés par ces cases, ce qui nous a permis dans le traitement des données de connaître le poids de chacun des quatre critères pour chacune des nationalités étudiées.

En outre, cette attractivité, nous proposons de l'étudier en relation avec l'analyse de la dépense moyenne des Maghrébins pendant un séjour touristique en Tunisie.

2. Critères de fidélisation des Maghrébins à la destination Tunisie :

Face au critère du climat, premier facteur analysé, les Tunisiens, diaspora et Libyens présentent le même intérêt. Ils affichent un taux d'environ 30 % par rapport aux quatre critères évoqués précédemment. Ceux qui ont choisi ce critère en tant que premier responsable dans la décision d'organisation d'un séjour touristique à Tunis représentent un taux de l'ordre de 60 %. En contre partie les Algériens et les Marocains évaluent l'importance de ce critère à hauteur de 25 % (le taux le plus faible chez l'ensemble des nationalités maghrébines). Par exemple, les Algériens qui ont déclaré que ce critère constitue la plus faible raison (ceux qui l'ont classé en quatrième position) pour la décision d'un séjour touristique à Tunis, représentent 62,34 %. En rajoutant ceux qui ont choisi d'évaluer ce critère en troisième position, le taux s'élève à 74,03 %.

Figure 97 : Poids des critères de fidélisation des Tunisiens à la destination Tunisie



Du côté des Algériens et des Marocains, c'est logique que le climat ne soit pas un critère de taille dans la décision d'un séjour touristique en Tunisie : ces touristes vivent dans le même climat que dans leurs pays respectifs. Ils sont à Tunis pour pratiquer du tourisme, donc, la ou les raisons de leurs présences seraient autres (cf. les trois autres critères qui suivent). Du côté des Tunisiens, de la diaspora et des Libyens, le climat est un critère important dans le choix de Tunis comme destination touristique privilégiée. Pour les premiers, Tunis est une ville côtière dont la mer contribue à adoucir la température, plus intense à l'intérieur du pays. La diaspora dont la majorité vient de l'Europe occidentale (cf. annexe 14 : figure 139) présente le même comportement que celui des touristes occidentaux qui viennent en Tunisie à la recherche du soleil. Les libyens choisissent la Tunisie/Tunis comme destination touristique

parce qu'elle constitue le lieu ayant un climat moins chaud que celui dans lequel ils vivent dans leur pays. La carte suivante présente cette différence de climat:

Figure 98 : Types de climats selon la classification de Köppen⁹⁶

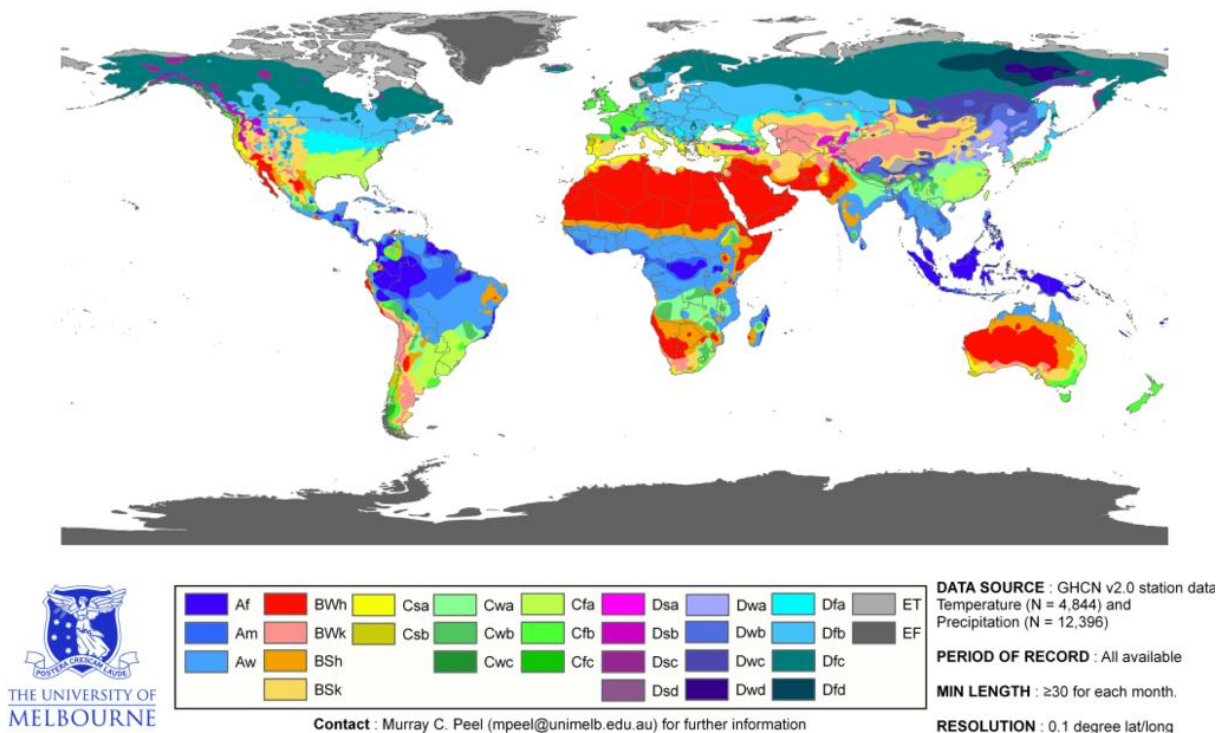


Tableau 5 : Classification des zones de climats selon Köppen⁹⁷

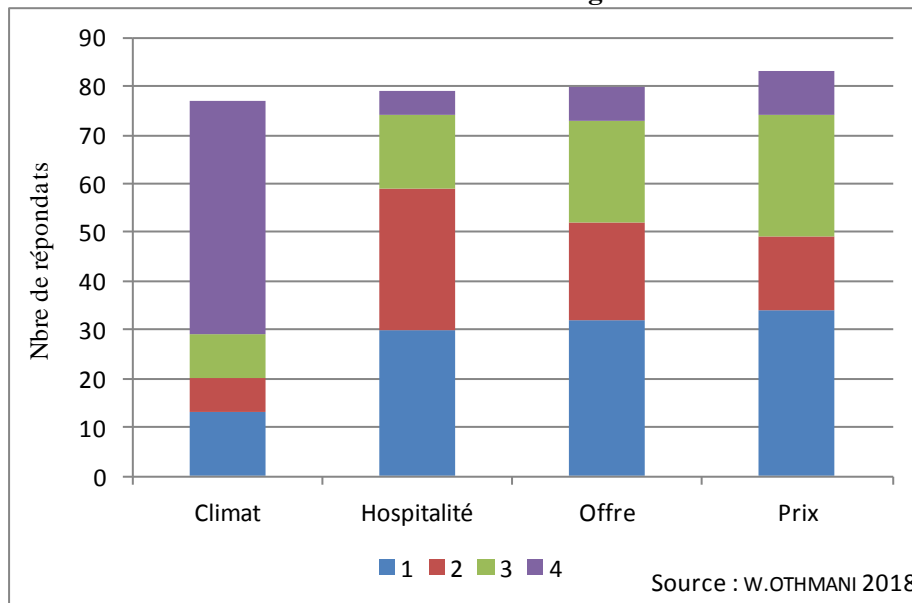
Classe A	Tropical : Équatorial (Af) • Mousson (Am) • Savane (Aw, As)
Classe B (Libye)	Sec : Désertique et aride (BWh, BWk, BWn) • Steppique et semi-aride (BSh, BSk, BSn)
Classe C (Tunisie)	Tempéré : Subtropical humide (Cfa, Cwa) • Océanique (Cfb, Cfc, Cwb, Cwc) • Méditerranéen (Csa, Csb, Csc)
Classe D	Continental : Continental humide (Dfa, Dfb, Dwa, Dwb, Dsa, Dsb) • Subarctique (Dfc, Dfd, Dwc, Dwd, Dsc, Dsd)
Classe E	Polaire : Toundra (ET) • Inlandsis (EF)

⁹⁶ Carte prise du site internet Wikipedia, consulté le 12/04/2018, lien d'accès : https://fr.wikipedia.org/wiki/Classification_de_K%C3%B6ppen

⁹⁷ Idem

L'hospitalité, deuxième critère analysé, distingue les Libyens des autres nationalités. Les touristes libyens ne trouvent pas la destination Tunis très accueillante. 64 % d'entre eux ont placé ce critère en dernière position (quatrième choix).

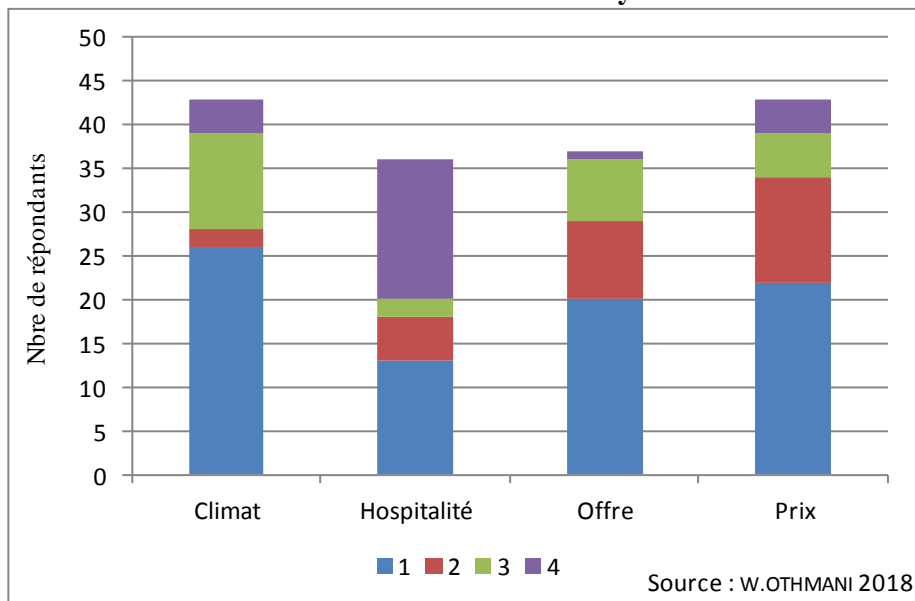
Figure 99 : Poids des critères de fidélisation des Algériens à la destination Tunisie



Les touristes des autres nationalités : Tunisiens, Algériens, Marocains et diaspora apprécient l'hospitalité tunisienne. Cette appréciation atteint son plus haut niveau chez les Algériens avec 24,76 % par rapport aux quatre critères et avec 33,33 % chez les Marocains. Les Tunisiens qui ont choisi de noter ce critère en première et en deuxième position, tous confondus, ils représentent un taux de 75,7 % ; les Algériens (74,68 %) ; les Marocains (100 %) ; la diaspora (77,55 %).

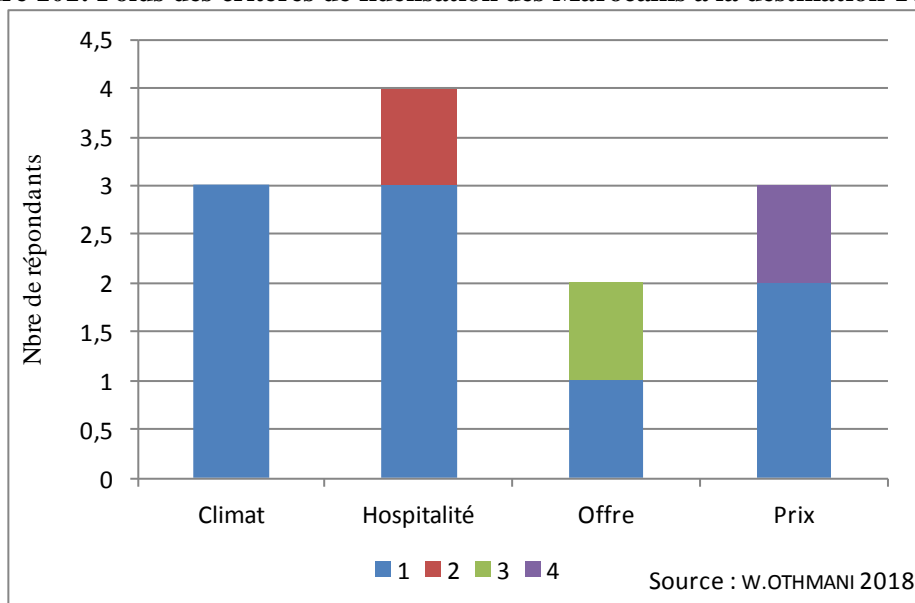
L'offre et la qualité de service, troisième critère analysé, est exprimé chez les Algériens et les Libyens par un quart du choix d'un séjour touristique à Tunis, dont la représentativité de ceux qui ont mis ce critère en premier classement est de l'ordre de 40 % chez les premiers et 50,05 % chez les seconds. Ce même critère exprime l'un cinquième chez les Tunisiens et la diaspora. Pour les premiers le taux de ceux qui l'ont classé en premier avoisine les 8 %, mais pour les seconds ce taux s'élève à 19,15 %. Chez les Marocains ce critère explique le choix d'un séjour touristique à uniquement 16,5 %. D'ailleurs, cela représente le taux le plus faible par rapport à l'ensemble des quatre critères proposés pour l'analyse. Nous proposons de lier ce critère à celui du prix pour interpréter ce faible taux émis par les Marocains.

Figure 100 : Poids des critères de fidélisation des Libyens à la destination Tunisie



Dernier critère proposé pour cette analyse de fidélisation à la destination Tunis : le prix. Ce facteur explique à hauteur de 26 % le choix d'un séjour touristique à Tunis chez les Algériens, les libyens et la diaspora, à hauteur de 25 % chez les Marocains et à hauteur de 24 % chez les Tunisiens. Les Maghrébins qui ont placé ce critère en premier lieu sont les Marocains à hauteur de 66,67 % (le plus grand taux), les Tunisiens avec 23,36 % (le plus petit taux) et les autres avec des taux intermédiaires : diaspora (38,6 %) ; Algériens (40,96 %) ; Libyens (51,16 %).

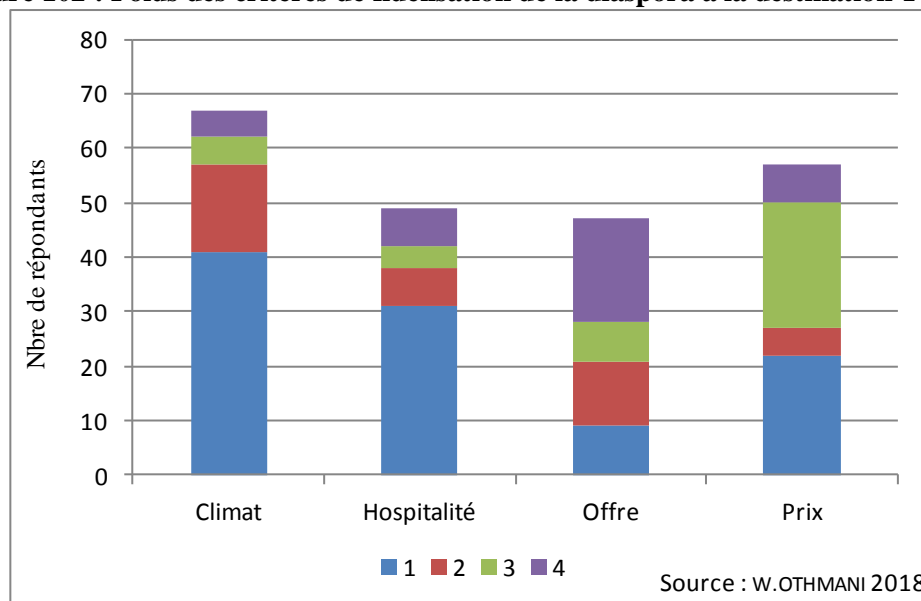
Figure 101: Poids des critères de fidélisation des Marocains à la destination Tunisie



Comme nous l'avons annoncé précédemment, dans le but d'interpréter le comportement des Marocains qui choisissent un séjour touristique en Tunisie il faut se baser sur le couple de critères qualité/prix. Ces Marocains ne choisissent pas cette destination parce qu'ils sont attirés par l'offre et la qualité du service du secteur, mais parce qu'il y a une proposition de prix plus intéressante. Il y a une forte probabilité que ces Marocains ont effectué une comparaison entre le rapport qualité/prix chez eux et celui de la Tunisie, pays concurrent dans ce secteur. De ce fait, l'hypothèse qui en découle est que le Maroc propose un rapport qualité/prix meilleur qu'en Tunisie, c'est pour cela que ce dernier a pris de l'avance dans la course vers le gain de plus de recettes touristiques.

Mis à part la nationalité marocaine que la carence de ces statistiques ne nous permet pas de tirer des vraies conclusions, les statistiques analysées pour les autres nationalités montrent que la destination Tunis représente des points forts à valoriser et des points faibles à restructurer :

Figure 102 : Poids des critères de fidélisation de la diaspora à la destination Tunisie



Pour les Tunisiens, les Libyens et la diaspora, le climat est un atout incontournable dans le choix de Tunis en particulier et la Tunisie en général pour effectuer un séjour touristique. Ce critère est suivi par l'hospitalité des locaux du côté des Tunisiens, de la diaspora et des Algériens. D'ailleurs, ces derniers considèrent ce critère comme le premier atout qui les motive à pratiquer du tourisme en Tunisie. Au sujet de la diaspora, ce critère est important par le fait qu'un séjour touristique en Tunisie rime avec les retrouvailles de la famille et des amis après une longue durée d'absence. Quant au prix, il n'est considéré comme atout que par les libyens qui l'avancent sur l'ensemble des critères analysés.

Toutefois, ces critères constituent des points forts qui attirent certaines nationalités maghrébines vers la destination tunisienne, ils constituent en même temps des points faibles qui freinent cette attirance chez d'autres. Prenons l'exemple des Libyens, pour eux l'hospitalité des locaux constitue un critère répulsif. Cette prise de position trouve explication dans un cumul d'événements d'ordre politique et social. En effet, suite à la révolution tunisienne et à la dégradation de la situation économique du pays ; en parallèle, le déclenchement de la guerre en Libye et la migration de milliers de Libyens vers la Tunisie, les Tunisiens ont vécu une inflation⁹⁸ des prix de l'immobilier et surtout des produits alimentaires. Un sentiment général et surtout populaire assure que l'avènement de cette population libyenne, plus aisée, est en partie responsable de cette situation économique que vit le pays. Ces mêmes Tunisiens trouvent aussi que ces « réfugiés de guerre », ayant un pouvoir d'achat supérieur, bénéficient des produits à prix subventionnés par l'Etat et orientés aux classes défavorisées tunisiennes. Ajoutant à cela, des incidents et accidents liés au tourisme du sexe, relayés par les médias (cf. chapitre 5) ainsi que la propagation de l'idée selon laquelle les femmes tunisiennes sont devenues un produit de consommation pour les Libyens, a touché « la fierté nationale » et a contribué à la naissance d'une certaine hostilité envers les Libyens.

Les exemples concernant les Tunisiens et de la diaspora soulignent la faiblesse du facteur prix au sujet de la compétitivité de la destination tunisienne. Pour les Tunisiens, le prix que coûte un séjour touristique est trop élevé et ne correspond pas à l'offre du service proposé. Le pourcentage des personnes qui ont exprimé un mécontentement est de 63,55 %. Ceux qui ont répondu (3) et (4) du côté offre et qualité de services 72,45 %. Les deux taux sont harmonieux et reflètent l'interaction des deux critères qui évoluent simultanément. Quant à la diaspora, plus que la moitié des interrogés jugent que ce facteur, bien qu'il soit l'un des plus bas sur le marché, apparaît comme un frein dans le choix de cette destination. Ce facteur est en relation avec le facteur offre et qualité des services qui a obtenu le moins de réponses parmi les autres modalités proposées. Cela reflète l'insatisfaction de la diaspora qui est habituée aux séjours touristiques européens où la qualité des services est normée⁹⁹.

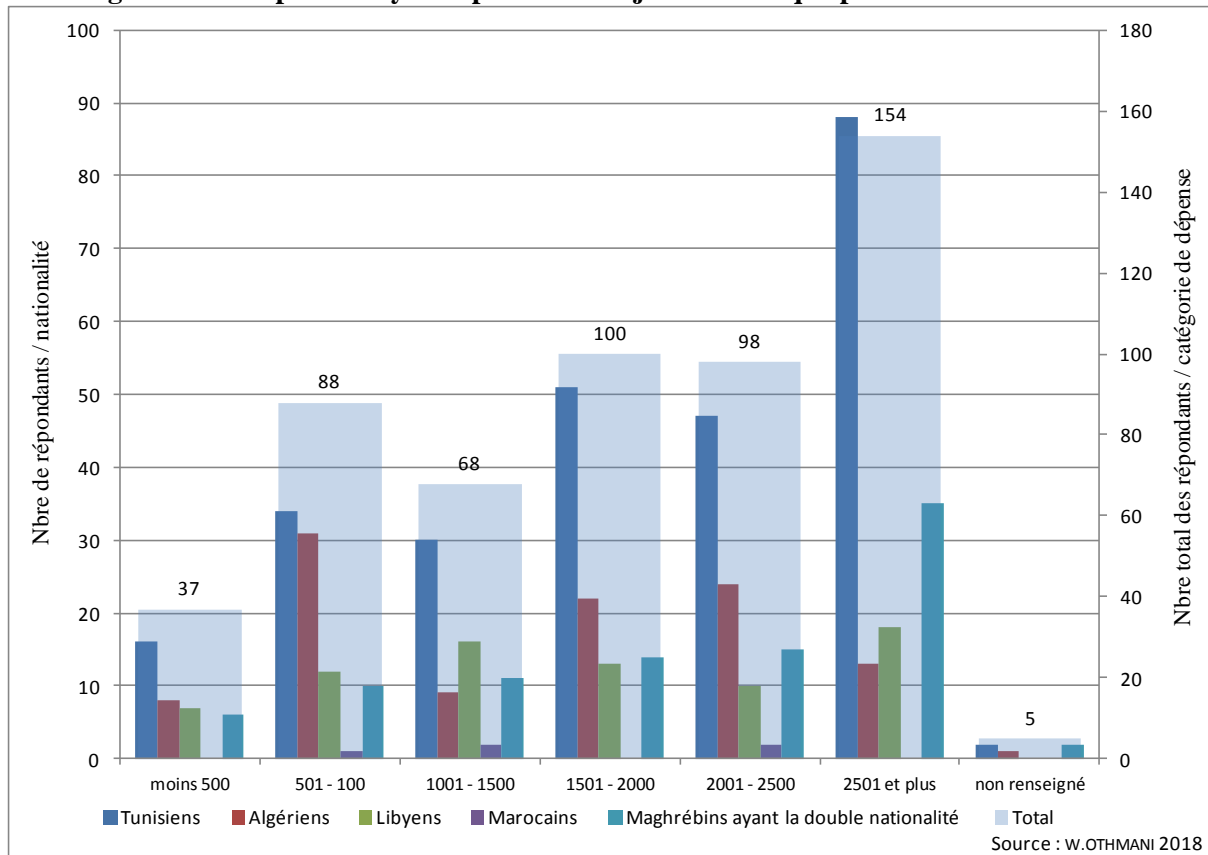
⁹⁸ Selon Habib Zitoun, Directeur général de l'Institut tunisien de la Compétitivité et des Etudes quantitatives. BAKRY, S. O. (2017). « Impact du conflit libyen sur la Tunisie », URL: <<https://www.pressreader.com/tunisia/la-presse-business-tunisia/20170130/282187945743116>>.

⁹⁹ 94,9 % de la diaspora déclare avoir alterné des séjours touristiques en Tunisie et ailleurs dans le monde dont 51,69 % en Europe (Cf. figure 107).

3. Dépense moyenne pendant le séjour touristique :

3.1. Dépense moyenne par nationalité :

Figure 103 : Dépense moyenne pendant le séjour touristique par nationalité en TND



Pendant un séjour touristique les Tunisiens qui dépensent moins de 500 TND représentent 5,97 %, entre 501 et 1000 TND (12,69 %), entre 1001 et 1500 TND (11,19 %), entre 1501 et 2000 (19,03 %), entre 2001 et 2500 (17,54 %) et ceux qui dépensent 2500 et plus sont autour de 32,84 % par foyer.

Les Algériens qui dépensent moins de 500 TND na représentent que 7,41 %, entre 501 et 1000 TND (28,07 %), entre 1001 et 1500 TND (8,33 %), entre 1501 et 2000 (20,37 %), entre 2001 et 2500 (22,22 %) et ceux qui dépensent 2500 et plus sont autour de 12,04 %.

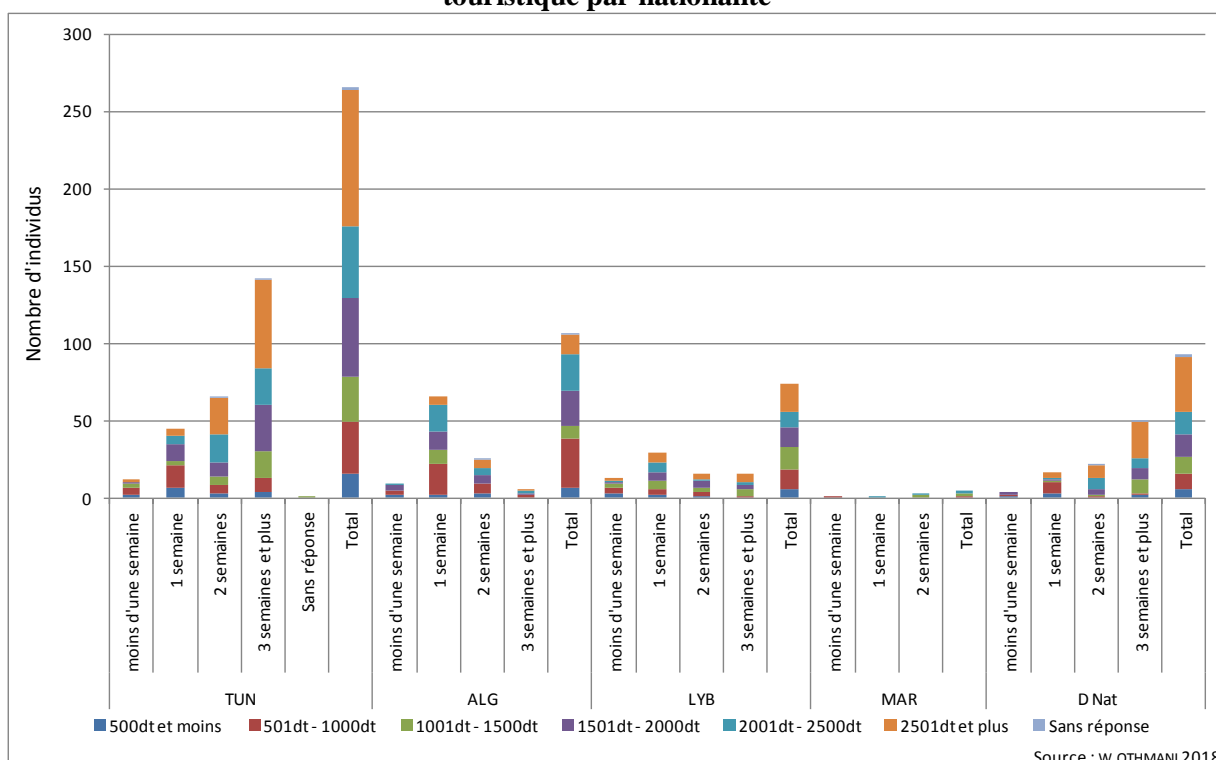
Les Libyens qui dépensent moins de 500 TND représentent 9,21 %, entre 501 et 1000 TND (15,79 %), entre 1001 et 1500 TND (21,05 %), entre 1501 et 2000 (17,11 %), entre 2001 et 2500 (13,16 %) et ceux qui dépensent 2500 et plus sont autour de 23,68 %.

La diaspora qui dépense moins de 500 TND représentent 6,45 %, entre 501 et 1000 TND (10,75 %), entre 1001 et 1500 TND (11,83 %), entre 1501 et 2000 (15,05 %), entre 2001 et 2500 (16,13 %) et ceux qui dépensent 2500 et plus sont autour de 37,63 %.

D'après ces données, nous remarquons que la diaspora, suivie par les Tunisiens puis les Libyens sont les plus dépensiers lors d'un séjour touristique en Tunisie alors que les Algériens le sont beaucoup moins. Cela ne peut se confirmer qu'en liaison avec la durée moyenne du séjour pour chacune des nationalités évoquées :

3.2. Relation entre la dépense moyenne et la durée moyenne d'un séjour touristique par nationalité:

Figure 104 : Relation entre la dépense moyenne (en TND) et la durée moyenne d'un séjour touristique par nationalité



À présent, nous nous intéressons à la dépense touristique des Maghrébins, nous allons écarter la période de séjour de moins d'une semaine qui représente d'autres motifs (cf. chapitre 3). La majorité des Tunisiens et des Maghrébins de la diaspora (33,08 %) présentent une dépense moyenne (DM) pendant un séjour touristique qui va de 2501 dt et plus. Cette moyenne de dépense est représentée à hauteur de 64,77 % chez les premiers pour la période de séjour de trois semaines et plus et à hauteur de 65,71 % chez les seconds, aussi pour la même période. Chez les Algériens la DM la plus représentée est celle entre 501 dt et 1000 dt (28,97 %), suivie de celle entre 2001 dt et 2500 dt à hauteur de 22,43, puis celle entre 1501 dt et 2000 dt à hauteur de 20,56 %. La période de séjour touristique d'une semaine est représentée pour ces trois DM à un taux qui varie entre 54,44 % (taux de la dernière moyenne) et 70,83 % (taux de la seconde moyenne). Chez les Libyens deux DM constituent

la majorité des réponses : celle de 2501 dt et plus (24,32 %) et celle entre 1001 dt et 1500 dt (20,27 %). Les deux catégories de DM sont représentées avec des pourcentages égaux (33,33 %) pour la période de séjour d'une seule semaine et celle de trois semaines et plus.

Toutes les DM évoquées dans le précédent paragraphe constituent des taux de réponses minimales de 20 % de la totalité des personnes enquêtées par nationalité traitée. Le tableau suivant Indique de façon générale sur le poids de chacune des dépenses moyennes par nationalité étudiée et par période de séjour.

Tableau 6 : Poids des dépenses moyennes par nationalité maghrébine étudiée et par période de séjour

		Coût moyen du séjour							Total
		500dt et moins	501dt - 1000dt	1001dt - 1500dt	1501dt - 2000dt	2001dt - 2500dt	2501dt et plus	Sans réponse	
TUN	moins d'une semaine	16,67%	41,67%	16,67%	8,33%	0,00%	16,67%	0,00%	100,00%
	1 semaine	15,56%	31,11%	6,67%	24,44%	11,11%	11,11%	0,00%	100,00%
	2 semaines	4,55%	7,58%	9,09%	13,64%	27,27%	36,36%	1,52%	100,00%
	3 semaines et plus	2,82%	6,34%	11,97%	21,13%	16,90%	40,14%	0,70%	100,00%
	Sans réponse	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
	Total	6,02%	12,41%	10,90%	19,17%	17,67%	33,08%	0,75%	100,00%
ALG	moins d'une semaine	22,22%	33,33%	0,00%	33,33%	11,11%	0,00%	0,00%	100,00%
	1 semaine	3,03%	30,30%	13,64%	18,18%	25,76%	9,09%	0,00%	100,00%
	2 semaines	11,54%	23,08%	0,00%	23,08%	15,38%	23,08%	3,85%	100,00%
	3 semaines et plus	0,00%	33,33%	0,00%	16,67%	33,33%	16,67%	0,00%	100,00%
	Total	6,54%	28,97%	8,41%	20,56%	22,43%	12,15%	0,93%	100,00%
LYB	moins d'une semaine	23,08%	30,77%	15,38%	7,69%	7,69%	15,38%	0,00%	100,00%
	1 semaine	6,90%	13,79%	17,24%	20,69%	20,69%	20,69%	0,00%	100,00%
	2 semaines	6,25%	18,75%	18,75%	25,00%	6,25%	25,00%	0,00%	100,00%
	3 semaines et plus	0,00%	6,25%	31,25%	12,50%	12,50%	37,50%	0,00%	100,00%
	Total	8,11%	16,22%	20,27%	17,57%	13,51%	24,32%	0,00%	100,00%
MAR	moins d'une semaine	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
	1 semaine	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%	100,00%
	2 semaines	0,00%	0,00%	66,67%	0,00%	33,33%	0,00%	0,00%	100,00%
	Total	0,00%	20,00%	40,00%	0,00%	40,00%	0,00%	0,00%	100,00%
D Nat	moins d'une semaine	25,00%	25,00%	0,00%	50,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
	1 semaine	17,65%	41,18%	5,88%	5,88%	5,88%	23,53%	0,00%	100,00%
	2 semaines	0,00%	4,55%	4,55%	18,18%	31,82%	36,36%	4,55%	100,00%
	3 semaines et plus	4,00%	2,00%	18,00%	14,00%	14,00%	46,00%	2,00%	100,00%
	Total	6,45%	10,75%	11,83%	15,05%	16,13%	37,63%	2,15%	100,00%
Total général		6,42%	16,45%	12,14%	18,66%	18,15%	27,38%	0,80%	100,00%

3.3. Dépenses moyennes journalières par visiteur (DMJV) :

Pour mieux appréhender la relation entre la dépense moyenne et la durée moyenne d'un séjour touristique et afin de pouvoir établir une comparaison entre les différentes nationalités proposées, nous proposons de calculer les dépenses moyennes journalières par visiteur (DMJV) pour chaque nationalité et cela pour chacune des quatre durées prises en compte (moins d'une semaine, une semaine, deux semaines et trois semaines et plus).

Le calcul de la DMJV pour chaque période est fait sur la base de la valeur moyenne de la fourchette de dépense la plus représentée (exemple¹⁰⁰ : pour une dépense entre 1001 et 1500 TND nous prenons comme valeur moyenne 1250 TND) nous trouvons que :

Les DMJV pour les Tunisiens se déclinent comme suit :

- pour la période de moins d'une semaine (calcul sur la base de cinq jours), la DMJV atteint à 150 TND ;
- pour la période d'une semaine (calcul sur la base de sept jours), la DMJV atteint à 107, 14 TND ;
- pour une période de deux semaines (calcul sur la base de quatorze jours), la DMJV s'élève à 196,43 TND ;
- pour une période de trois semaines et plus (calcul sur la base de vingt-et-un jours), la DMJV revient à 130,95 TND ;

Les DMJV pour les Algériens se déclinent comme suit :

- pour une période de moins d'une semaine, la DMJV revient à 350 TND ;
- pour une période d'une semaine, la DMJV atteint 107, 14 TNDV ;
- pour une période de deux semaines, la DMJV revient à 196, 430 TND
- pour une période de trois semaines et plus, la DMJV s'élève à 107,14 TND

Les DMJV pour les Libyens se déclinent comme suit :

- pour une période de moins d'une semaine, la DMJV s'élève à 150 TND ;
- pour une période d'une semaine, la DMJV estimée à 392,86 TND ;
- pour une période de deux semaines, la DMJV revient à 196, 43 TND
- pour une période de trois semaines et plus, la DMJV atteint 130,95 TND

¹⁰⁰ Dans le cas d'une égalité des taux pour deux dépenses moyennes différentes, nous prenons la plus élevée [Exemple : Les Algériens ayant un séjour touristique de trois semaines et plus représentent 33,33 % à la fois pour ceux qui ont dépensé entre 501 et 1000 TND et ceux qui ont dépensé entre 2001 et 2500 TND. Dans ce cas nous calculons la moyenne de dépense journalière sur la base de l'intervalle (2001 et 2500 TND)].

Les DMJV pour la diaspora se déclinent comme suit :

- pour une période de moins d'une semaine, la DMJV revient à 350 TND ;
- pour une période d'une semaine, la DMJV estimée à 107,14 TND ;
- pour une période de deux semaines, la DMJV atteint 196,43 TND ;
- pour une période de trois semaines et plus, la DMJV équivaut 130,95 TND

En prenant en compte les données affichées dans la figure 104 : du côté des tunisiens la DMJV la plus importante (par rapport au poids des enquêtés) est celle de la période de trois semaines et plus, donc 130,95 TND, pour les Algériens c'est celle d'une semaine : donc 107,14 TND, pour les Libyens c'est celle de trois semaines et plus, suivie de très près de celle d'une semaine : donc 130,95 TND, puis à quasi égalité 392,86 TND et pour la diaspora c'est comme pour les Tunisiens, trois semaines et plus, de ce fait la DMJV est 130,95 TND.

Pour mieux déterminer l'apport financier des différentes nationalités étudiées au secteur touristique tunisien, nous avons voulu comparer les DMJV avec les chiffres de la recette moyenne en devise par visiteur (cf. annexes 12,13 et 14) : données de l'ONTT¹⁰¹. Les chiffres sont proposés par visiteur et par mois. Donc nous avons divisé le chiffre proposé par trente pour trouver la recette journalière moyenne par visiteur afin d'avoir la même unité de mesure par rapport à notre DMJV. Nous avons pris la recette du mois d'août qui est en même temps celle de la haute saison et cela durant la période dans laquelle nous avons effectué notre enquête. La recette moyenne en devise par visiteur pour le mois d'août équivaut à 563,5 TND soit 18,78 TND par jour, celle de la haute saison atteint 541,5 TND soit 18,05 TND par jour. Nous avons voulu revenir à l'année 2010, année de référence dans les statistiques du tourisme tunisien. Nous avons trouvé la recette moyenne en devise par visiteur pour le mois d'août (576,4 TND), soit 19,21 TND par jour. Cette dernière donnée, représentant la recette journalière moyenne par visiteur la plus élevée durant ces dernières années constitue 0,15 fois la recette journalière moyenne par Tunisien, 0,18 fois celle d'un Algérien, 0,05 fois celle d'un Libyen (dans le cas du choix d'une DMJV égale à 392,86 TND) et 0,15 fois celle d'un Maghrébin appartenant à la diaspora.

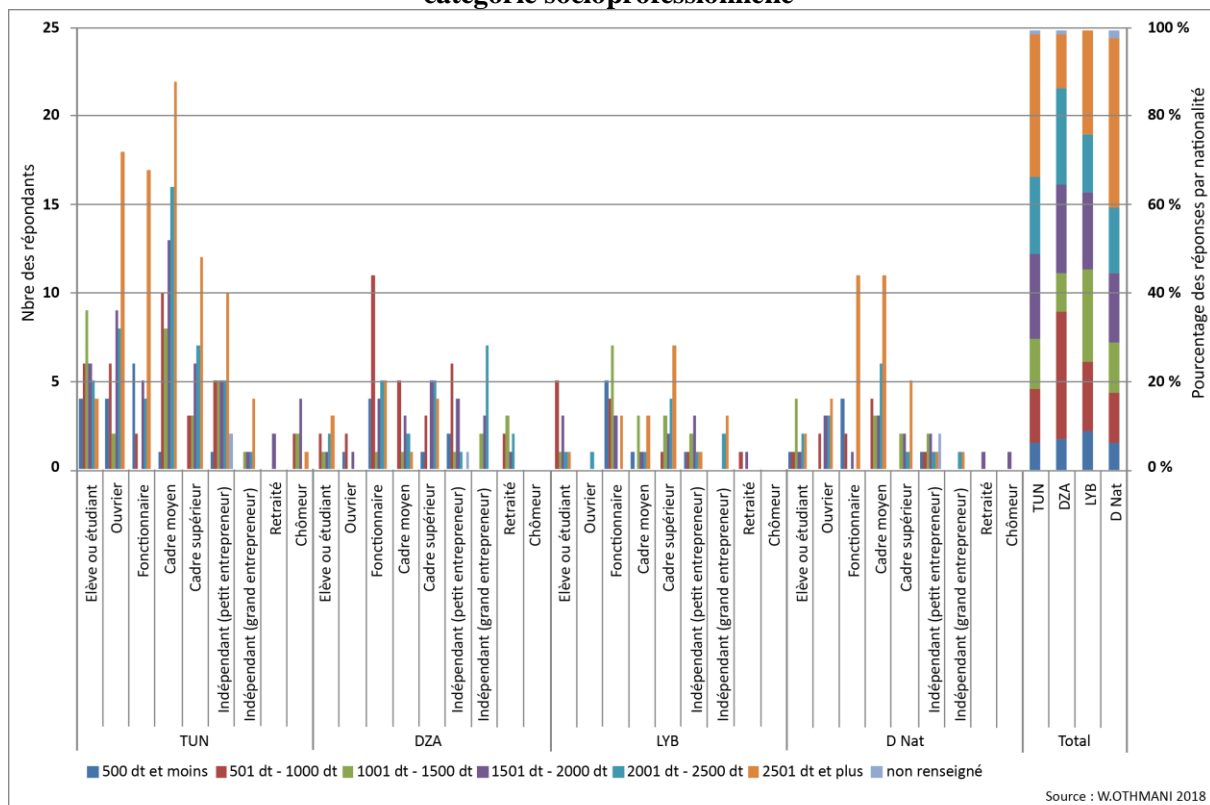
¹⁰¹ Nous avons basé le calcul sur les chiffres de 2016, (derniers chiffres proposés dans la publication annuelle de l'ONTT (Le Tourisme Tunisien En Chiffres 2016).

Suite à cette comparaison, montrant une disparité très importante entre un tourisme maghrébin très rentable et un tourisme autre (toutes nationalités confondues¹⁰²), beaucoup moins, il est crucial de prendre en considération les besoins et les spécificités de ces nationalités (cf. 2.Critères de fidélisation des Maghrébins à la destination Tunisie) dans la stratégie touristique tunisienne.

Pour la partie suivante nous proposons d'étudier le poids des dépenses moyennes des catégories socioprofessionnelles par nationalité.

3.4. Dépense moyenne des Maghrébins pendant le séjour touristique par catégories socioprofessionnelles :

Figure 105 : Dépenses moyennes des Maghrébins en TND pendant le séjour touristique par catégorie socioprofessionnelle



Dans ce paragraphe nous parlons uniquement des catégories socioprofessionnelles les plus représentatives qui ont récoltées le plus de réponses par rapport aux personnes interviewées. Chez les tunisiens, les libyens et la diaspora le montant moyen dépensé pendant le séjour touristique équivaut à 2501 dt et plus :

¹⁰² Les Russes ont apporté plus de recettes touristiques mais avec beaucoup plus d'individus.

- Pour les premiers : les cadres moyens (25 %) ; les ouvriers (20,45 %) ; les fonctionnaires (19,32 %) ; les cadres supérieurs (13,64 %) ; les indépendants (petits entrepreneurs) (11,36 %) ; les autres affichent des taux inférieurs à 10 % ;
- Pour les seconds : les cadres supérieurs (38,89 %) ; les fonctionnaires, les cadres moyens et les indépendants (petits entrepreneurs) à ex aequo (16,67 %) ; les autres affichent des taux inférieurs à 10 % ;
- Pour les troisièmes : les fonctionnaires et les cadres moyens à égalité (31,43 %) ; les cadres supérieurs (14,29 %) ; les ouvriers (11,43 %) ; les autres affichent des taux inférieurs à 10 %.

Chez les Algériens le montant moyen dépensé pendant le séjour touristique est compris entre 501 dt et 1000 dt : les fonctionnaires (35,48 %) ; les indépendants (petits entrepreneurs) (19,35 %) ; les autres affichent des taux inférieurs à 10 %.

Les conclusions que nous tirons de cette analyse sont les suivantes :

- La catégorie des fonctionnaires (public), celle de cadres moyens (privé) et celle des ouvriers, toutes les trois appartenant à la classe sociale moyenne, sont les plus présentes dans la population touristique tunisienne et donc elles contribuent le plus dans les recettes du tourisme national. En fait, cette information pose l'hypothèse suivante sur l'importance prépondérante de la pratique du tourisme (activité hors du quotidien dans un lieu hors du quotidien) pour une grande partie de la catégorie moyenne tunisienne : c'est-à-dire l'ossature de la société. Nous sommes en présence d'une volonté d'avoir une rupture avec la vie quotidienne qui reflèterait la pression qui pèse sur la société tunisienne, provoquée par des réalités post-révolution caractérisées par une crise économique très lourde et un climat politique et social très agressif. Une étude sur la part des loisirs et du tourisme dans le budget annuel du tunisien serait intéressante pour évaluer la validité de cette conclusion.
- Nous remarquons aussi que la catégorie des ouvriers est bien présente même pour la catégorie de dépenses la plus importante (2501 TND et plus). Cette constatation nous ramène à poser une deuxième hypothèse sur la définition financière et sociale de la catégorie ouvriers en Tunisie¹⁰³.

¹⁰³ Les ouvriers de la Société Tunisienne d'Acconage et de Manutention (STAM) reçoivent un salaire mensuel entre 2000 TND et 4000 TND ce qui dépasse des salaires de catégories socioprofessionnelles plus élevées de point de vue études, expériences et qualifications professionnelles. Akacha, Boubaker. 2018. « Sadok Issaoui :

- La troisième remarque concerne la catégorie des indépendants (grands entrepreneurs). Leur présence est très faible sur l'ensemble des catégories de dépenses moyennes. Cela implique que cette catégorie sociale très aisée et très dépensière, préfère pratiquer le tourisme hors du pays. Une étude plus approfondie sur le sujet est nécessaire pour vérifier cette hypothèse.
- La catégorie fonctionnaires pour les moyennes et basses dépenses et la catégorie cadres supérieurs pour les hautes dépenses constituent la population libyenne de référence qui structure les dépenses moyennes dans un séjour touristique en Tunisie.
- La catégorie indépendants (grands entrepreneurs) ne représente que 20 % des hautes classes de dépenses moyennes par séjour touristique (entre 2001 et plus de 2500 TND). Donc, il est important de développer ce ratio important dans les recettes touristiques.
- Les touristes algériens qui viennent en Tunisie représentent majoritairement la classe moyenne et donc il y a un travail à faire pour attirer la catégorie des indépendants (grands entrepreneurs) qui représente pour la catégorie dépense 2501 TND et plus 0 %.
- La catégorie élèves ou étudiants est très dépensière mais peu présente en Tunisie pour le tourisme. Il est important de s'approcher de cette population jeune en lui créant des attractions adaptées à leurs besoins afin de garantir sa fidélité vis-à-vis de la destination.
- La catégorie fonctionnaires est la plus présente et la plus dépensière par rapport à l'ensemble des touristes algériens. Cette constatation reflète la structuration sociale de la société algérienne.
- Les catégories : ouvriers, fonctionnaires, cadres moyens et cadres supérieurs sont les plus dépensières chez la diaspora et celles qui apportent les plus de recettes pour le secteur touristique. Les fidéliser reste la plus importante priorité que les responsables du secteur doivent faire face pour cette population.
- Les catégories indépendants (petits entrepreneurs) et surtout indépendants (grands entrepreneurs) représentent ensemble 5,71 % de la plus importante catégorie de dépenses moyennes (2501dt et plus). Cela représente un manque à gagner énorme pour développer les recettes, il est indispensable de « séduire » cette population.

- Grâce à leur niveau de vie élevé dans leurs pays d'accueils¹⁰⁴, les étudiants peuvent se permettre des séjours touristiques dans leur pays de naissance.

Conclusion :

Dans ce chapitre nous présentons les dépenses moyennes par nationalité maghrébine traitée, durant un séjour touristique en Tunisie. Le traitement et l'analyse des données nous ont permis de distinguer deux paramètres importants : un premier qui démontre que le tourisme national ou domestique et le tourisme maghrébin contribuent considérablement à enrichir la recette touristique en Tunisie. Ils dépassent même des populations touristiques traditionnelles telles que les occidentaux. Un deuxième paramètre qui présente les catégories socioprofessionnelles porteuses de ces deux catégories de touristes (nationaux et maghrébins) et les catégories socioprofessionnelles potentiellement aptes à stimuler les recettes, à condition de leur proposer des offres adaptées à leurs besoins¹⁰⁵.

Ce chapitre affine les mesures à propos des dépenses des touristes nationaux et maghrébins contrairement à celles proposées dans les statistiques officielles. Quant aux dépenses des touristes internationaux, elles réservent et payent leurs séjours via des circuits réglementés garantissant une transparence de leur traçabilité, celles des touristes nationaux et des touristes maghrébins, s'effectuent en espèces. De ce fait, une grande partie de ces dépenses passe inaperçue pour les services de l'État. D'ailleurs, sur le terrain (rue d'Al Jazira, celle qui croise l'avenue de Habib Bourguiba au niveau de la porte de France), nous avons remarqué que plusieurs personnes proposaient le change monétaire clandestinement. Afin d'arrêter cette pratique illégale, l'État a émis le 26 décembre 2017 un décret gouvernemental au vue de la création de bureaux de change indépendants.

¹⁰⁴ Par rapport à la situation économique en Tunisie et surtout la valeur du dinar tunisien (TND) par rapport au USD et à l'Euro.

¹⁰⁵ Une analyse des besoins de cette catégorie pourrait faire l'objet d'une étude de marché.

Conclusion de la deuxième partie

Les trois fonctions développées le long de cette partie sont: circuler, habiter et travailler, elles ont été réparties sur quatre chapitres.

Le premier a pour objet le fonctionnement de Tunis. Voilà pourquoi nous avons pu appliquer le concept du (CDT) au cas de Tunis et ce, en identifiant la double centralité que la capitale propose et les relations existantes avec ses satellites. Parmi ces derniers, nous avons choisi d'analyser l'évolution des deux quartiers Ennasr I et II. Nous avons ainsi démontré le rôle de certaines pratiques mobilitaires maghrébines au cours de cette évolution notamment par l'exemple de l'accès aux soins médicaux. Presque tous les maghrébins choisissent un hébergement à proximité des cliniques privées reflétant l'importance de ce motif. D'ailleurs, le recensement des cliniques tunisoises reflètera un déséquilibre spatial entre la banlieue Nord et la banlieue Sud. Suite Face au cumul des années, ce déséquilibre s'étend dans les différents secteurs qui touchent la ville de près ou de loin : le transport, la santé, la propreté, l'animation, etc.

Le deuxième chapitre s'élabore autour de la structure urbaine touristique maghrébine. Il démontre qu'elle est associée étroitement avec le déséquilibre qui caractérise le développement spatial national : une présence presque totale sur la côte (en allant de Tunis à Djerba) contre une absence déplorable du côté des villes intérieures. Au cours du chapitre, nous avons démontré que l'âge constitue un critère qui influence l'évolution de la pratique touristique chez les maghrébins. En effet, cette pratique se manifeste à parité entre les deux sexes chez les jeunes, pour se déséquilibrer en faveur des hommes concernant les autres tranches d'âge.

Le troisième chapitre de cette deuxième partie explique et détaille la question de l'hébergement touristique en Tunisie dans sa dimension maghrébine. Chapitre au sein duquel nous avons pu établir quelques vérités telles que : durant le même séjour, les maghrébins peuvent choisir un ou plusieurs hébergements un à Hammamet et l'autre à Tunis, ou bien, un hébergement à Sousse pour une partie du séjour et le reste chez-soi à Tunis ou encore chez ses parents, chez ses amis ou en famille. De ce fait, les statistiques proposées tout le long du chapitre, concernent l'hébergement touristique en Tunisie, pas seulement à Tunis.

Quant au dernier chapitre de notre thèse de doctorat, il cible les dépenses moyennes générées pour chaque nationalité maghrébine, durant un séjour touristique en Tunisie. Le traitement et l'analyse des données nous ont permis de distinguer deux paramètres importants : un premier qui démontre que le tourisme national ou domestique et le tourisme maghrébin contribuent considérablement à l'enrichissement de la recette touristique en Tunisie. Une deuxième analyse, plus fine, qui présente les catégories socioprofessionnelles porteuses de ces deux catégories de touristes (nationaux et maghrébins) et les catégories socioprofessionnelles qui potentiellement occasionneraient la production de recettes, à condition de leur proposer des offres adaptées à leurs besoins.

**PARTIE III : LES PRATIQUES TOURISTIQUES DES
TUNISIENS ET DES MAGHRÉBINS À TUNIS**

Introduction de la troisième partie

La détente permet une transition entre un état de saturation intellectuelle, morale, physique, etc... et un état de remise en forme et de ré-acquisition des forces avant de reprendre à nouveau une phase d'efforts et ainsi de suite. Ce cycle souligne l'alternance entre temps de travail et temps de repos. Les périodes de repos nécessitent de prendre du temps pour reprendre des forces pendant le week-end ou vacances annuelles.

J. Jafari (1988) expose la même idée selon laquelle cette dualité impliquerait deux types de quotidiens, un « destructeur » et un « créateur », contrairement aux thèses classiques de la « fuite », mises en avant depuis Enzensberger (1958)¹⁰⁶. Sa réflexion se nourrit des débats qui ont eu lieu au XIXe siècle sur l'introduction de temps de loisir pour les ouvriers et la diminution du temps de travail pour une meilleure productivité. Jafari parle alors des « orbites "re-créatives" » du système touristique face au système productif. Deux systèmes qui cohabitent ensemble dans le vécu du même individu et qui donnent naissance à une certaine optimisation de son rendement au travail. Le système productif causerait des dommages :

« "vide" physiquement et mentalement ces travailleurs [qui], "épuisés", ne produisent plus efficacement. Alors ce système doit avoir des sous-systèmes ou des systèmes satellites de re-création pour réparer les épuisements et les "vides" qui se sont accumulés dans le courant principal de l'ordinaire. Le traitement par le non-ordinaire sera, pour certains, la régénération des fatigues physiques : il offrira de la relaxation et de la détente pour retrouver un état optimum de fonctionnement. Pour d'autres, ce traitement soignera une anomie : il permettra d'être roi ou reine, d'être « quelqu'un » ou d'être incognito etc., pour accroître ainsi un sentiment d'accomplissement. Pour tous, les systèmes satellites sont des occasions nombreuses et variées de revigorer des parties d'existence affaiblies ou "rouillées", de donner de l'expansion à l'esprit comme au corps, de refaire le plein et/ou de déborder, de s'éloigner de tous ces tracasseries (Jafari, 1983a). Quand ces travailleurs se sont ainsi

¹⁰⁶ (Équipe MIT, 2002 ; p. 104).

*"re-crées", ils sont prêts à réintégrer leur place dans le système principal (1988, p. 74)».*¹⁰⁷

Jafari était l'un des premiers à conceptualiser le rôle des vacances pour le « travailleur », il dit de ce rôle qu'il serait « simplifié » réduit seulement au simple « entretien » du corps et de l'esprit à un rôle « diversifié » représenté par le terme de « recreation ».

Cette troisième partie traitera de la fonction de récréation ou encore du concept de « recreation » par l'analyse des pratiques touristiques des Tunisiens et des Maghrébins à Tunis. Ainsi un premier chapitre vise la conceptualisation du capital touristique qui naît et se développe suite au cumul des expériences dans la vie d'un individu, mais pas seulement ! Dans le chapitre qui suit, nous analyserons le patrimoine culinaire de manière rétrospective : sur la base des civilisations qui se sont succédées dans l'histoire de la Tunisie. Puis tel qu'il est vécu actuellement par les touristes qui intéressent notre recherche. Le troisième chapitre a pour objectif d'étudier le cadre spatial des activités de détente et ce qui est relatif au contenant et au contenu de cet aspect, de traiter avec profondeur le repos balnéaire tel que : l'exemple des plages de Tunis comme cadres physiques ainsi que les types d'usagers.

¹⁰⁷ Ibid.

Chapitre 8 : Vers une théorie du capital touristique à partir des pratiques mobilitaires des tunisiens et des maghrébins

1. Définition du capital touristique
2. Formes d'acquisition du capital touristique dans notre terrain d'étude
3. Théorisation du capital touristique
4. Mise en application de la théorie sur notre terrain d'étude
5. Le capital touristique dans sa forme négative

Chapitre 9 : Découverte du patrimoine immatériel : la gastronomie

1. Mise en contexte général
2. Méthode mise en place
3. Territoire commun, culture culinaire commune
4. Mesure de la relation entre plats et lieux de restauration des Maghrébins pendant un séjour touristique en Tunisie

Chapitre 10 : Le repos balnéaire

1. Autopsie des plages de Tunis
2. Se tenir sur la plage
3. Le rapport au corps : bain de sable, nudité, bronzage

Chapitre 8 : Vers une théorie du capital touristique à partir des pratiques mobilitaires des Tunisiens et des Maghrébins

Introduction du chapitre

Le capital touristique est un concept « interdisciplinaire et opératoire », tel que présenté par Darbellay et *al.* en 2011 qui le définissent comme :

« l'ensemble des caractéristiques d'une station donnée, qui couvrent les dimensions suivantes : spatiale (localisation, urbanité, qualité des lieux, conditions d'habitabilité, etc.), politique (structures de gouvernance et de pouvoir, capacité de leadership politique, efficacité des politiques publiques, etc.), monétaire (capacité d'investissement, capital économique immobilisé), ressourcielle (état de l'environnement et des ressources naturelles, infrastructurelles et paysagères), réputationnelle (image de la station, stratégie de communication et positionnement symbolique), ainsi que cognitive (connaissances et innovation) ».

Donc pour eux, le capital touristique est traité du point de vue d'une « personne morale » représentée sous forme de station touristique. Contrairement à cette approche, nous proposons dans ce chapitre de traiter le capital touristique du point de vue « personne physique » à partir des pratiques mobilitaires des Tunisiens et des Maghrébins à Tunis. Par conséquent, nous proposons dans une première section de définir ce concept, tel que nous l'entendons. Dans une deuxième section, nous présenterons les formes d'acquisition de ce capital touristique, observées sur le terrain. La troisième section, sera consacrée à la théorisation du concept. La quatrième, constituera une mise en application de la théorie sur notre terrain d'étude. Et la dernière section, sera une approche critique de ce concept, en présentant certains exemples des dérives qu'un touriste pourrait acquérir suite au développement de son capital touristique.

1. Définition du capital touristique

2. Formes d'acquisition du capital touristique dans notre terrain d'étude

3. Théorisation du capital touristique

4. Mise en application de la théorie sur notre terrain d'étude

5. Le capital touristique dans sa forme négative

1. Définition du capital touristique :

L'apprentissage est un processus qui se déroule in « lifelong » (Cuffy, Tribe et Airey, 2012), c'est ce qu'a évoqué (Dearden, Hirst et Peters 1972; Allman 1982, 41-51) auparavant. Il s'agit aussi d'acquérir des compétences personnelles et sociales (Peters, 1966) Leroux [vu dans Cuffy et al, 2012], le tout est basé sur le principe de la théorie de la motivation intrinsèque (Montessori, 1912 ; Dewey, 1959) et de l'apprentissage par la pratique (Isaacs, 1933) [vu dans Cuffy et al, 2012]. C'est ainsi que nous entendons par capital touristique qui est une forme d'apprentissage autonome (O'Brien, 2004). Hsu et Huang (2008) déclarent que les voyageurs auront différentes configurations de besoins en raison des expériences de voyage précédentes et des étapes de la vie. Il est à remarquer qu'on pourrait faire un parallèle entre voyageurs et touristes suite à ce passage. Puisque ces derniers peuvent par l'intermédiaire d'un bagage touristique auquel nous avons choisi la nomination « capital touristique », produire des connaissances et des outils qui faciliteront d'éventuels futurs séjours. Nous pouvons aussi évoquer un autre parallèle ou « a reciprocal relationship », pour utiliser les termes de (Jones et Symon, 2001), entre l'apprentissage tout au long de la vie et les loisirs sérieux. Ces derniers sont décrits par Stebbins (1982) comme des activités de loisirs qui sont activement recherchées pour soutenir l'accumulation d'expériences et le développement des compétences et des connaissances. Dans ce contexte nous reprenons l'exemple de l'entretien effectué par Pihet et Leroux [vu dans Giorgia Ceriani et al, 2008] et réalisé auprès d'un gendarme français qui a séjourné au Maroc quatre fois. À chaque séjour il apprend de nouvelles compétences qui lui permettent de mieux appréhender le séjour suivant :

- Dans le premier séjour, il a répondu à une annonce faite par une ONG à la recherche d'un chauffeur de 4x4. Il a travaillé dans le Sahara marocain ;
- Dans le deuxième, il a fait appel à l'encadrement d'un TO spécialisé ;
- Dans le troisième, il est reparti en groupe ;
- Et dans le quatrième séjour, il était accompagné par sa compagne.

Ainsi par cette acquisition des compétences géographiques que ce touriste français a appliquées sur le territoire marocain, il a su produire une forme d'un processus d'apprentissage, à l'échelle individuelle (Ceriani et al., 2004) mais potentiellement générationnelle par la transmission de cette expérience touristique à ces enfants.

Le capital touristique est donc une traduction du développement des acquis et des compétences spatiales (Lucas, 2018) une idée construite sur la base des compétences spatiales élémentaires (Lussault, 2013 : 45-47) à savoir : 1) la maîtrise de la mesure des distances, 2) l'appropriation de l'espace, 3) le raisonnement multiscalaire, 4) la compétence de curiosité et d'audace, 5) le découpage et la délimitation de l'espace, 6) l'appréhension des échelles absolues et relatives des objets composant l'espace. Le capital touristique est aussi une forme de compétences géographiques (Ceriani et al., 2004) qui nécessite une compréhension de la logique de fonctionnement des moyens de transports et les infrastructures d'interconnexion comme les aéroports et les gares. La compétence spatiale et la compétence géographique seules ne peuvent pas fournir un capital touristique. Il est indispensable d'avoir en plus une compétence « sociale » que nous avons exprimée dans la figure suivante par la notion de « facilitateurs » qui peuvent prendre plusieurs formes comme l'assimilation d'une culture locale, l'appropriation des codes sociaux locaux et la capacité de communication avec la population locale.

De ce fait, le capital touristique est un ensemble de couches de compétences qui se sédimentent au fur et à mesure de l'accumulation des expériences transformées en compétences par le processus d'apprentissage informel (Brougère, 2012). Ainsi, un touriste lambda, avec le nourrissage de son capital touristique, il pourra monter de grade d'un touriste apprenti (bas de l'échelle) à un touriste aguerri, chevronné, « voyageur », etc. (cime de l'échelle).

2. Formes d'acquisition du capital touristique dans notre terrain d'étude :

Les maghrébins qui ont choisi de se rendre en Tunisie sans avoir recours à des T.O. développent des stratégies adaptées au niveau de leur connaissance du terrain visité. Par exemple, certains choisissent de contacter des professionnels uniquement pour organiser leur hébergement (cf. encadré 28 : il s'agit du cas d'un touriste algérien, interviewé dans un hôtel, qui a sollicité les services d'une agence de voyages dans son pays pour la réservation de l'hôtel).

Encadré 28¹⁰⁸

¹⁰⁸ Ibrahim, 2016, électricien, âgé de 54 ans, Algérien, entrevue réalisée à Tunis, le 21 août.

« C'est ma première visite en Tunisie. [...] Je suis venu par avion comme ça je me fais une idée sur la destination. Si ça me tente je vais reviendrai c'est sûr. [...] C'était par l'intermédiaire d'une agence de voyages en Algérie. [...] Nous ne pouvons pas aller à plusieurs endroits, car c'est un peu difficile et peu pratique avec les transports en commun. C'est pourquoi l'année prochaine nous comptons revenir avec notre voiture personnelle pour avoir la possibilité de visiter plus d'endroits. »

Pour la route vers Tunis et même à Tunis, ils font appel aux services des chauffeurs des taxis qui les transportent et qui connaissent très bien tous les coins de la ville. Ces chauffeurs de taxi jouent le rôle de médiateurs entre le Maghrébin d'une part et l'espace visité y compris les acteurs locaux de d'autre part. C'est par exemple ce que nous a raconté le chauffeur de taxi sur la ligne Annaba (Algérie) –Tunis en parlant des voyageurs qui l'accompagnent.

Encadré 29¹⁰⁹

« Pour trouver des locations, chacun a sa méthode : il y a [...] ceux qui demandent notre aide puisque des propriétaires tunisiens nous proposent de relayer leurs offres de location. »

Les Maghrébins auto-organisés peuvent aussi faire appel aux conseils de leurs concitoyens qui connaissent déjà la Tunisie.

Encadré 30¹¹⁰

« Nous connaissons des personnes à Sousse. Donc nous louons leur maison au bord de la plage. »

La troisième possibilité qui se présente à eux est celle de demander de l'aide et/ou des conseils aux citoyens locaux avec qui on communique facilement en arabe. Pour mener à bien leur séjour, ces Maghrébins peuvent faire appel à l'une des trois stratégies évoquées

¹⁰⁹ Mohamed, 2016, chauffeur de Taxi, âgé de 35 ans, Algérien, entrevue réalisée à Tunis, le 17 mars.

¹¹⁰ Houssein, 2016, vétérinaire, âgé de 43 ans, Algérien, entrevue réalisée au bord de la piscine principale de l'hôtel Sun Beach - Club Playa Sol Resort à Borj Sedria en banlieue sud de Tunis, le 17 août.

précédemment comme ils peuvent combiner deux des trois ou même les trois à la fois dans des séjours successifs en Tunisie.

Lors des séjours suivants, ils deviennent de plus en plus chevronnés dans l'organisation de leurs séjours à Tunis et même ailleurs en Tunisie, puisqu'une fois les points de repères acquis et un certain réseau d'acteurs locaux mis en place (à l'exemple des loueurs des logements meublés), le terrain jadis méconnu devient d'ores et déjà accessible. Ainsi, d'autres stratégies se mettent en place comme le choix de venir en famille et d'amener la voiture personnelle pour faciliter le déplacement et réduire ainsi le coût du transport.

Encadré 31¹¹¹

« Bon pour la première période avec mes parents, vers les années 70. On ne connaissait pas Nabeul et Hammamet et même Sousse. Donc c'était Tunis la destination. [...] ! Après lorsque j'ai grandi, j'apportais ma petite famille à Sousse en général. »

Ce développement de stratégies, d'un séjour à un autre, constitue un « apprentissage informel » (Brougère et Bézille, 2007 ; Brougère et Ulmann, 2009 ; Brougère, 2012), basé sur une logique de participation.

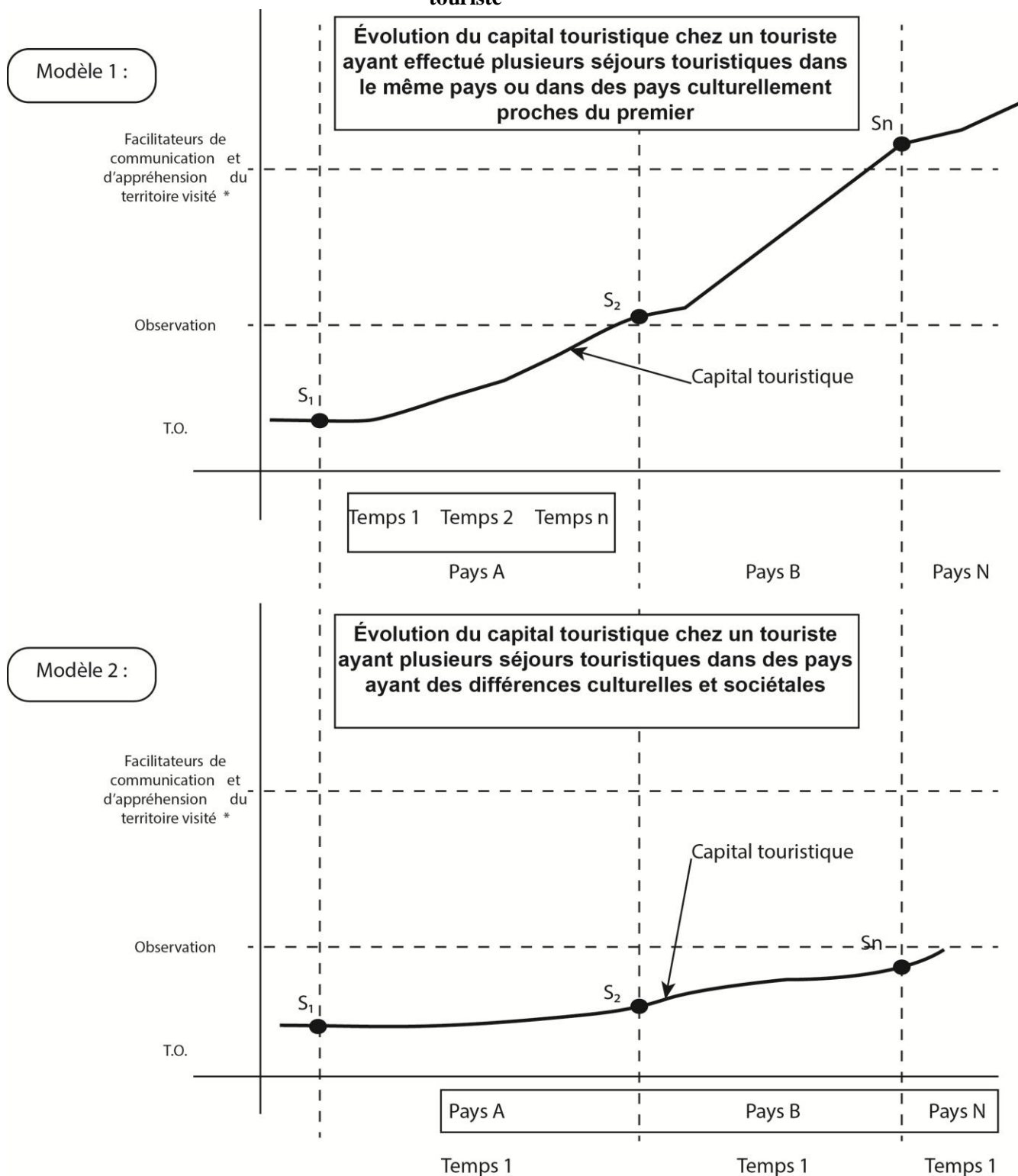
En accumulant ces deux éléments, stratégies d'organisation du séjour, capacité et niveau de participation et d'interaction du touriste avec l'environnement et les acteurs qui s'imbriquent dans son séjour, le touriste construit son « capital touristique ». Un capital qui ne cesse de s'alimenter d'un séjour à l'autre malgré le changement de la ville du séjour et même de pays.

3. Théorisation du capital touristique :

Le schéma hypothétique suivant comprend trois niveaux d'évolution du capital touristique : le niveau basique représenté dans le graphique par T.O, le niveau intermédiaire ou de transition qui est l'observation et le niveau avancé représenté dans le graphique par les facilitateurs de communication et d'appréhension du territoire visité. Ces facilitateurs peuvent s'exprimer sous différentes formes (culture, langue, sociabilité du touriste avec la population locale, etc.).

¹¹¹ *Ibidem*

Figure 106 : Schéma hypothétique du système d'acquisition d'un capital touristique chez un touriste



S : Séjour touristique

* : Ces facilitateurs peuvent se présenter sous différentes formes (culture, langue, sociabilité du touriste avec la population locale, etc.)

Source : Wadie OTHMAN 2018

De ce fait, le degré de développement et de pratique du capital touristique varie d'un touriste à l'autre selon les deux modèles présentés dans le schéma hypothétique précédent. Dans le premier modèle, le touriste utilise son capital touristique acquis lors du premier séjour (temps 1) au service des séjours suivants (temps 2 et temps 3). Cela n'est applicable que lorsque les séjours successifs sont effectués dans le même pays (Pays A) ou un pays qui partage avec le pays visité des points communs comme la culture, l'architecture, et surtout la langue. Ce même touriste va connaître une indépendance vis-à-vis des T.O. d'un séjour à l'autre parce qu'il va comprendre les codes du pays et développer des repères afin de s'approprier l'espace dans lequel il circule. Cela se fait dans le tout premier contact du touriste avec le pays en question, à travers la compétence et la connaissance du territoire visité par le T.O. et le guide touristique qui l'accompagne. Dans les séjours suivants au sein du même territoire, ce touriste va remplacer, en un premier temps, le rôle du T.O. et du guide touristique par ses propres compétences, comme l'observation et le recours à la technologie en tant qu'« apprentissage informel », dans un second temps, il pourra acquérir des connaissances, des astuces et des ficelles de la part des facilitateurs de communication. Il apprendra aussi l'appréhension du territoire visité suite à l'acquisition des codes et des contacts avec des personnes. Ainsi, son capital touristique se développe, mais uniquement pour les pays et/ou les territoires qui ressemblent au pays dans lequel ce touriste a construit son capital touristique. Ce capital touristique est représenté dans le schéma suivant sous forme de courbes, constituées par un ensemble de points dont chacun représente un séjour touristique. L'évolution de la courbe s'exerce en partant d'une initiation du touriste au territoire visité par l'intermédiaire du T.O. jusqu'à atteindre un niveau d'indépendance acquis par la multiplication des séjours dans le même territoire ou un territoire semblable (de point de vue tradition, langue, etc.).

Dans le deuxième modèle, le touriste a effectué plusieurs séjours touristiques dans différents pays (Pays A, pays B, etc.), mais à chaque fois il effectue un seul séjour dans ces pays différents les uns des autres de point de vue linguistique, culturel, etc. Donc ce touriste, bien qu'il ait effectué plusieurs séjours touristiques, reste en ce qui concerne son expérience ou son capital touristique au stade du premier séjour (présenté dans le graphique en tant que (temps 1). Il sera donc plus dépendant des services des T.O. ; parce qu'il n'est pas à un stade où son capital touristique est en phase de maturité pour lui permettre plus de flexibilité dans la visite du pays et/ou du territoire souhaité. C'est pourquoi nous avons présenté le capital touristique dans le modèle 2 avec une évolution croissante quasi linéaire qui flotte entre la

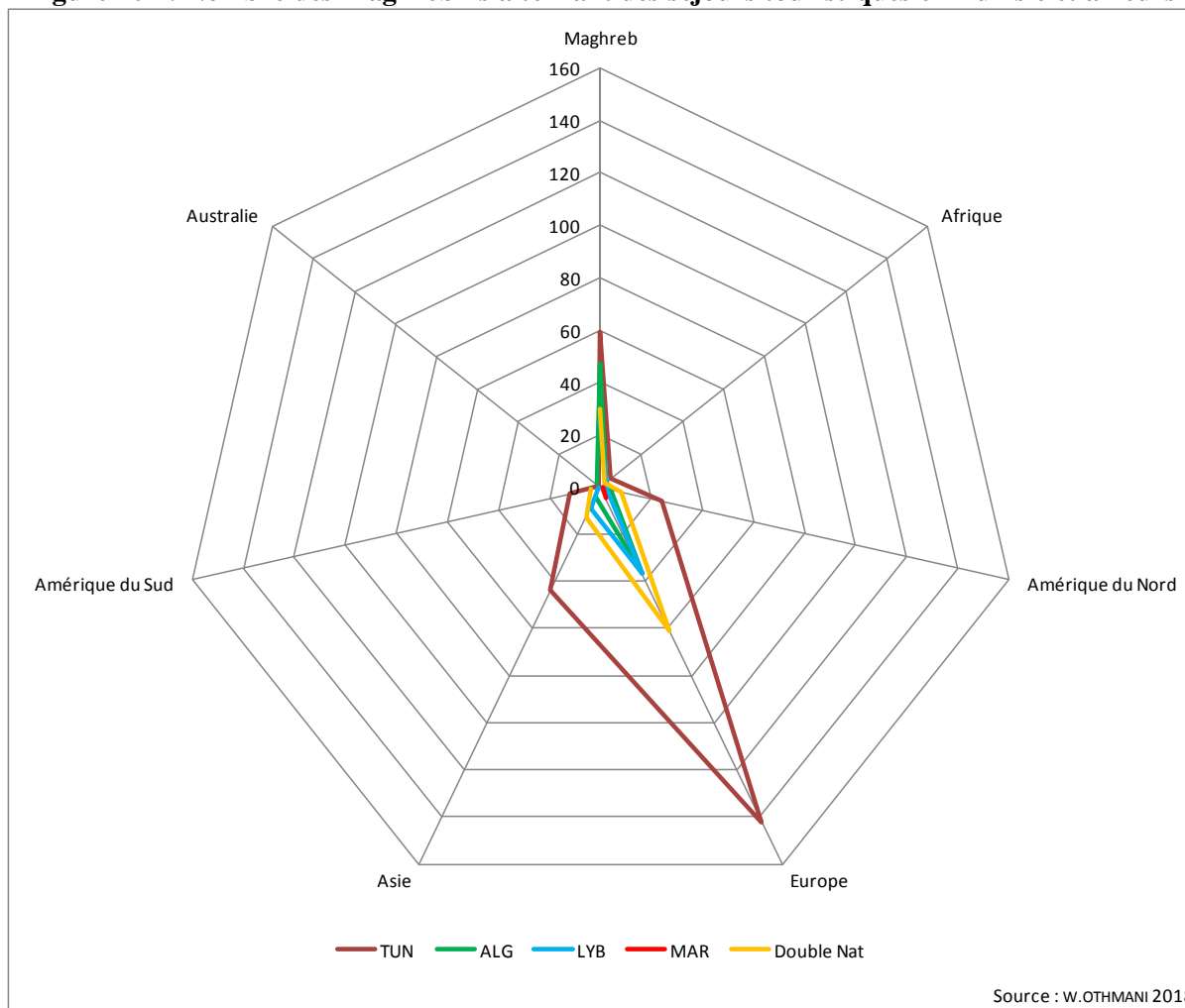
prise en charge par le T.O. d'un côté et l'observation de l'autre sans jamais dépasser ce dernier niveau. Dans ce cas le touriste, in abstracto, ne pourrait jamais atteindre avec son capital touristique le niveau d'acquisition des facilitateurs de communication et d'appréhension du territoire visité.

4. Mise en application de la théorie sur notre terrain d'étude :

Les Maghrébins enquêtés sur leurs expériences touristiques ont répondu à hauteur de 69,79 % qu'ils alternent des séjours en Tunisie et ailleurs contre 28,72 % répondent négativement, c'est-à-dire qu'ils ne prennent de vacances qu'en Tunisie.

La figure suivante illustre cette expérience ou capital touristique par rapport aux destinations visitées (classification par continents et sous-continent).

Figure 107 : Nombre des Maghrébins alternant des séjours touristiques en Tunisie et ailleurs



En moyenne les Maghrébins qui ont visité la région du Maghreb sont de l'ordre de 28,26 %, l'Afrique de l'ordre de 2,2 %, l'Amérique du Nord de l'ordre de 6,6 %, l'Europe de l'ordre

de 47,72 %, l'Asie de l'ordre de 11,84 %, l'Amérique du Sud de l'ordre de 2,88 % et l'Australie de l'ordre de 0,51 %. Cette moyenne regroupe les nationalités maghrébines comme suit :

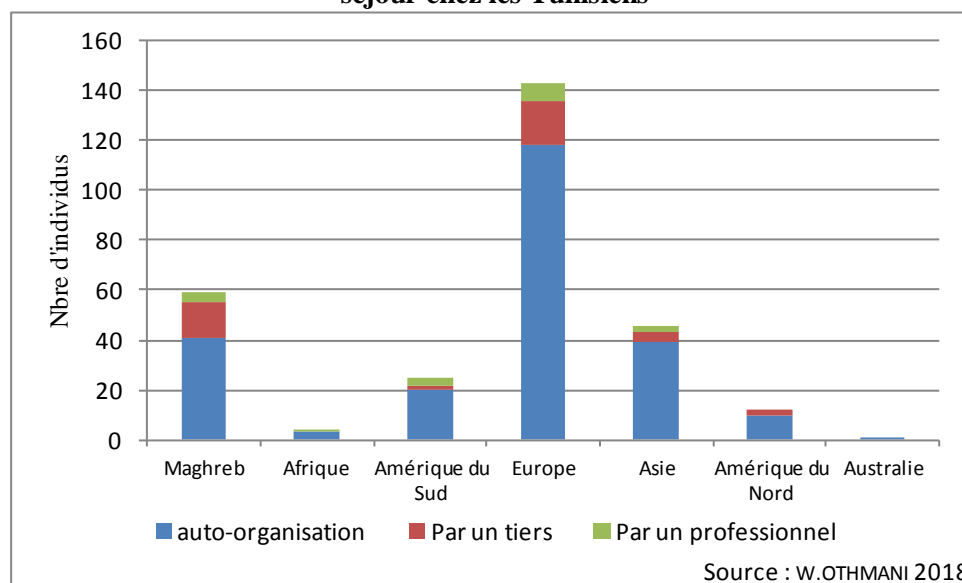
- Tunisiens, Libyens et diaspora ont déclaré avoir eu des séjours touristiques en Europe avec un taux de l'ordre d'environ 50 %, suivis de séjours dans la région Maghreb avec un taux d'environ 25 %, puis à quasi-égalité l'Amérique du Nord et l'Asie (7 % à 15 %) et enfin avec des taux qui s'approche du 0 l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Australie.
- Algériens et Marocains connaissent une légère permutation par rapport à la représentativité de la première visitée et la deuxième. La région Maghreb prend la tête du classement avec environ 50 %, suivie par l'Europe à environ 40 %, Amérique du nord et Asie gardent la troisième place avec environ 4 % et enfin les autres avec des taux proches du 0.

Pour le premier groupe comme pour le deuxième un élément se distingue fortement et semble décider le choix de la destination touristique pour les Maghrébins. Cet élément n'est autre que la logique de proximité : géographique, culturelle, historique (en parlant d'un héritage colonial), etc. De ce fait, les statistiques évoquées précédemment, présentent un capital touristique pour les Maghrébins développé en Europe suite à l'héritage colonial¹¹² et culturel comprenant le côté linguistique et en région Maghreb vu le partage de plusieurs facteurs communs tels la culture, la langue, la religion, les liens familiaux et autres...

Par la figure précédente nous validons l'hypothèse évoquée précédemment dans les modèles 1 et 2 de la figure 106. Les Tunisiens recourant à un professionnel du tourisme (T.O., agence de voyage, etc.) sont de l'ordre de 6,78% lorsqu'ils partent dans les pays du Maghreb et un peu moins (4,90%) lorsqu'ils se rendent en Europe. Nous constatons que ces deux zones du monde sont les plus proches du territoire tunisien. Mais dès qu'ils s'éloignent de la Tunisie, les Tunisiens sollicitent beaucoup plus les professionnels du tourisme, c'est ce que nous constatons dans le cas de l'Amérique du Sud avec 12 % et l'Afrique avec 25 %.

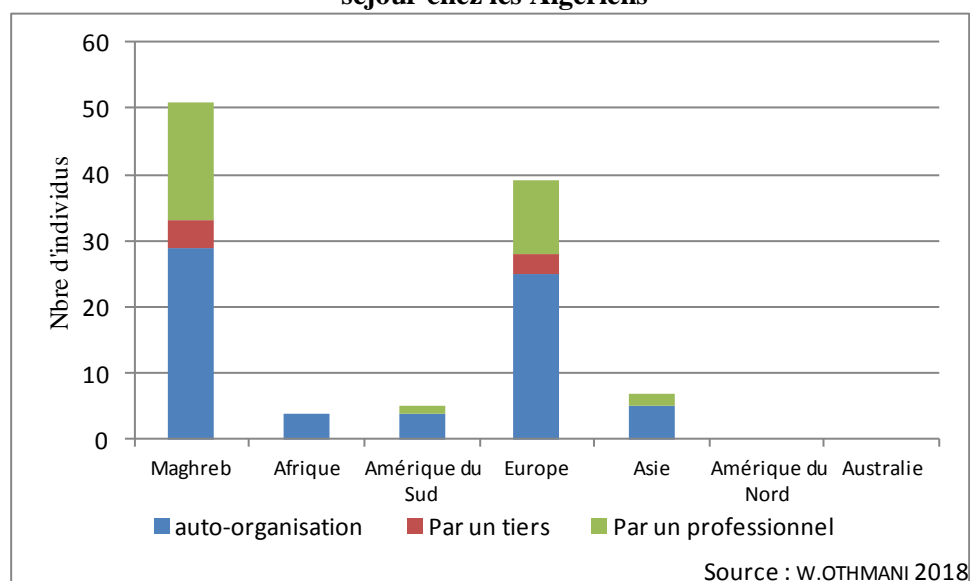
¹¹² Cet élément est évoqué inversement (des pays du Nord vers les pays du Sud) par Duhamel (2018) : « [...] la proximité est liée à l'histoire et aux héritages de la colonisation. Les Français seront ainsi très présents au Maroc et en Tunisie, comme les Anglais en Inde (3^{ème} nationalité). De même les Espagnols sont très présents dans les pays latino-américains ».

Figure 108 : Influence du capital touristique de proximité sur le mode de programmation du séjour chez les Tunisiens



Pour les Algériens, l’appréhension du capital touristique est plus délicate puisqu’ils sollicitent souvent les professionnels du tourisme lorsqu’il s’agit d’un déplacement hors de l’Algérie : pour se rendre dans un pays du Maghreb 35,29% d’entre eux font appel à un TO ou une agence du voyage, 20 % parmi eux font de même pour aller en Amérique du Sud, 28,21% pour visiter l’Europe et 28,57% pour visiter un pays en Asie. Par contre, ces Algériens sollicitent beaucoup moins de tierces personnes pour l’organisation de leurs séjours touristiques hors de l’Algérie : seulement 7,84% des Algériens contactent une tierce personne pour organiser un séjour dans la région du Maghreb et 7,69% pour un séjour en Europe. Cette caractéristique est expliquée dans la figure 62, pour un séjour touristique, en l’occurrence le cas de la Tunisie qui est un pays voisin partageant plusieurs points communs avec l’Algérie surtout du point de vue langue. Les Algériens préfèrent et de loin un hébergement en hôtel et donc solliciter un professionnel du tourisme. Selon eux, cette stratégie est gagnante pour avoir le meilleur rapport qualité/prix.

Figure 109 : Influence du capital touristique de proximité sur le mode de programmation du séjour chez les Algériens



Avec les Libyens la stratégie est autre : pour accéder à un séjour touristique, ils sollicitent les professionnels du tourisme à hauteur de 14,81% de ceux qui se rendent à un pays du Maghreb, à 9,09 % parmi ceux qui se rendent en Asie et 4,76 % parmi ceux qui se rendent en Europe. Par contre ceux qui sollicitent un tiers pour l'organisation de leurs séjours touristiques, représentent 22,22 % des Libyens qui se rendent au Maghreb, 33,33% de ceux qui se rendent en Afrique, 18,18 % de l'ensemble de ceux qui se rendent en Asie et 11,90 % sont ceux qui se rendent en Europe. Comme pour le cas des Algériens, cette caractéristique trouve explication dans la figure 63. Comme beaucoup de Libyens ont choisi de s'installer en Tunisie surtout à Tunis après la guerre de 2011 en Libye, la communauté libyenne résidente en Tunisie s'est agrandie, alors les Libyens choisissent de passer un séjour touristique en Tunisie et préfèrent contacter un patriote sur les lieux pour leur faciliter la connaissance du territoire tunisien. Même la réservation en hôtel se fait sur place soit par le touriste lui-même soit par une tierce personne chargée par ce touriste.

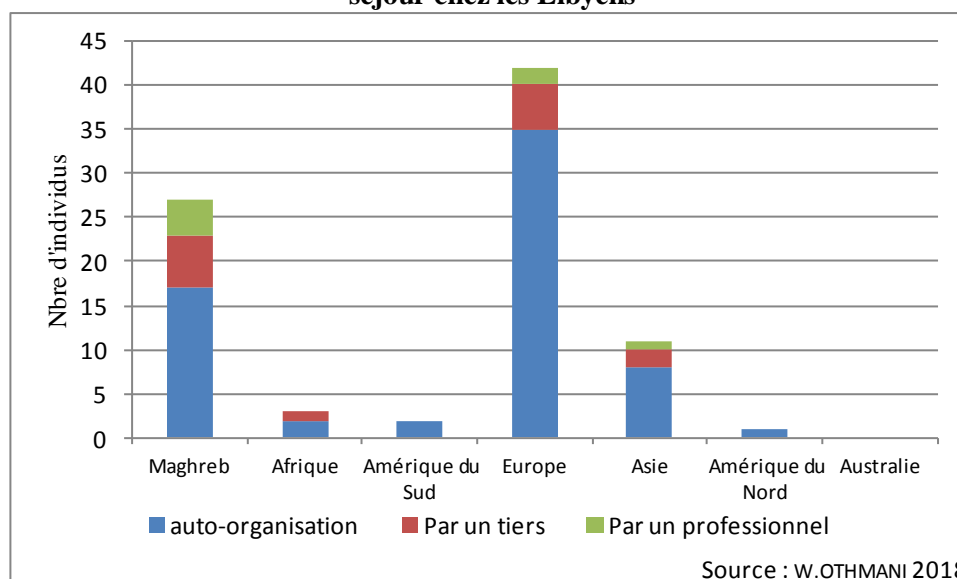
Encadré 32¹¹³

« Cet hôtel que j'ai choisi et auquel je suis resté fidèle, je l'ai connu suite à la suggestion de l'agence de voyage lors de mon premier séjour en Tunisie et depuis, j'y reviens à chaque séjour. Je m'y suis habitué et même le personnel me connaît et moi aussi je le connais donc c'est une raison de plus pour que j'y retourne ! »

¹¹³ Jaoudat Mohamed, *op.cit*

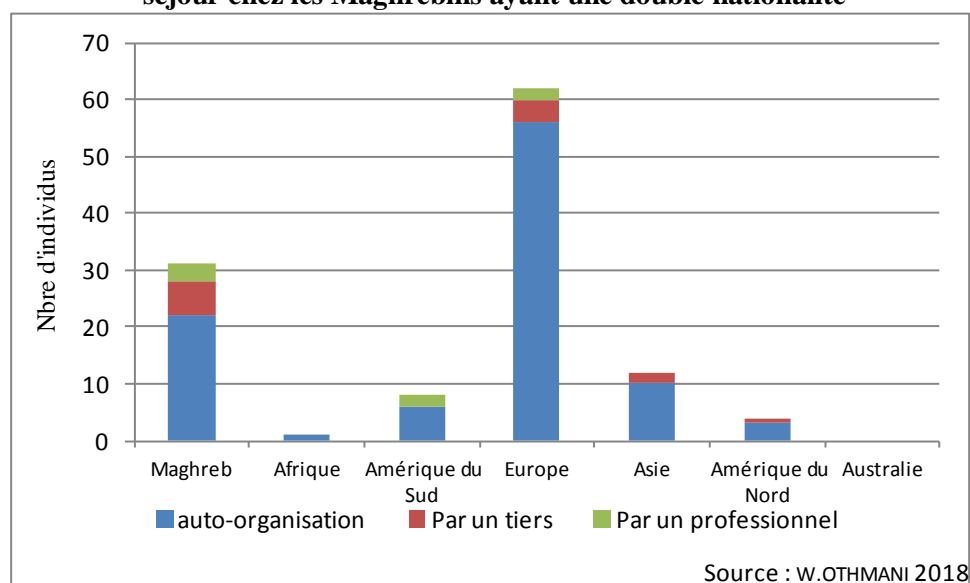
Dans l'encadré précédent nous avons montré l'évolution du capital touristique chez ce touriste libyen qui a connu le territoire tunisien pour la première fois via un professionnel du tourisme (bien avant la guerre en Libye) et que pour tous ces séjours touristiques, il a choisi l'auto-organisation comme stratégie d'organisation.

Figure 110 : Influence du capital touristique de proximité sur le mode de programmation du séjour chez les Libyens



L'hypothèse évoquée dans la figure 106 par les modèles 1 et 2 est bien vérifiée dans l'exemple de la diaspora, ceux qui choisissent de solliciter un professionnel pour l'organisation d'un séjour touristique dans un pays du Maghreb représentent seulement 9,68 % de la totalité de la diaspora, mais 3,23 % seulement, dans le cas d'un séjour touristique en Europe (deux régions qui leur sont familières de point de vue langue et/ou culture). Alors que pour le cas d'un séjour touristique dans une destination en Afrique le pourcentage augmente à 25 %.

Figure 111 : Influence du capital touristique de proximité sur le mode de programmation du séjour chez les Maghrébins ayant une double nationalité



Pour toutes les nationalités ou groupes évoqués lors d'une organisation d'un séjour touristique, nous constatons que les deux régions du monde les plus visitées dans un cadre d'une stratégie d'auto-organisation sont le Maghreb (69,49 % parmi les Tunisiens ont choisis cette destination, 56,86 % des Algériens, 62,96 % des Libyens et 70,97 % de la diaspora). Pour l'Europe (82,52 % parmi les Tunisiens ont choisis cette destination, 64,10 % des Algériens, 83,33 % des Libyens et 90,32 % de la diaspora). Cela s'explique par l'existence ou le développement de ce que nous avons appelé « facilitateurs de communication et d'appréhension du territoire visité ».

5. Le capital touristique dans sa forme négative :

Le capital touristique, comme expliqué précédemment, représente un apprentissage informel qui peut s'exprimer sous forme d'imitation de l'autre (la population locale par exemple) pour un objectif d'appropriation de l'espace vécu et pour une dissolution dans le paysage hôte. C'est ce que nous allons voir dans les photos qui suivent.

Photo 1 : Un Tunisien qui va chercher de l'eau de mer pour se rincer les pieds



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage d'El Kram de la banlieue Nord de Tunis

L'information véhiculée par cette photo se résume dans le fait que cette personne récupère des bouteilles vides, délaissées par des baigneurs dans le parking là où sa voiture est garée. Il va les remplir d'eau de mer pour se rincer les pieds du sable de la plage avant de monter dans la voiture pour les rejeter de nouveau dans le parking.

Photo 2 : Deux Tunisiennes qui se rincent les pieds du sable de la plage



Cliché prise par nous-même le 18/08/2016 sur la plage d'El Kram de la banlieue Nord de Tunis

Ces deux jeunes femmes sont photographiées dans le même parking là où la photo 1 a été prise. Par cette photo nous remarquons que la pratique du rinçage des pieds se terminant par le jet des bouteilles vides dans l'environnement n'est pas propre à la gente masculine.

Photo 3 : Deux jeunes Tunisiens qui se rincent les pieds après une baignade avant de rentrer chez eux en transport public



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage d'Amilcar de la banlieue Nord de Tunis

Qu'on soit motorisé ou à pied, homme ou femme, la pratique du jet des bouteilles vides dans l'environnement immédiat de la plage est un geste commun. Cela est, visiblement, dû à une carence au niveau de l'aménagement des plages tunisiennes (absence d'installation sanitaire propre et entretenue, absence de douches publiques, absence de source d'eau à la limite des plages pour se débarrasser du sable collé aux pieds).

Photo 4 : Un enfant en train de se rincer les pieds après une baignade



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage d'Amilcar à la banlieue Nord de Tunis

Cette photo confirme le constat de la généralisation de cette pratique parmi tous les usagers de la plage. Cette pratique dégrade l'environnement surtout qu'il n'y a pas d'agents chargés de sanctionner ceux qui transgressent la loi. L'enfant présenté dans la photo représente toute une génération qui par imitation exerce l'apprentissage informel de cette pratique de « recyclage nuisible¹¹⁴ » des bouteilles vides. Comme elle est largement pratiquée par les « matures », sa reproduction par les jeunes trouve toute sa légitimité, c'est ce que défend Tomasello et al. (2005) [Vu dans Petit et Pascalis, 2009] en parlant du processus d'imitation chez l'enfant dans le but de son intégration sociale.

¹¹⁴ Ici nous avons utilisé l'expression de « recyclage nuisible » parce que la pratique consiste à un usage répétitif des bouteilles en plastique vides pour les rejeter de nouveau dans l'environnement.

Photo 5 : Algériens qui se rincent les pieds après une baignade avant d'embarquer dans la voiture



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage de La Goulette dans la banlieue Nord de Tunis

Nélia Dias (2005) affirme que « *L'imitation peut être envisagée comme une stratégie parodique, une compétence cognitive, un moyen de transmission culturelle, un principe d'apprentissage social ou un mécanisme d'adaptation* ». A part le premier élément, cette photo pourrait exprimer le reste des éléments évoqués dans cet Encadré. Ces touristes algériens (voir matricule de la voiture), s'initient par l'imitation à l'une des pratiques de plage effectuée par des baigneurs tunisiens. Nous parlons du (rinçage des pieds par l'eau de mer emmenée dans des bouteilles en plastique récupérées puis rejetées dans les lieux côtoyant la plage). Par cette pratique, ils cherchent à acquérir une intégration sociale qui leur permet de vivre pleinement l'expérience touristique, en tant que personnes appartenant au milieu vécu et non pas en simples étrangers qui viennent dépenser de l'argent pendant leur séjour, c'est ce que Brougère (2012) considère comme des comportements adaptés à la vie collective chez un touriste.

Conclusion :

La contribution de ce chapitre constitue une alimentation du concept d'apprentissage informel chez un touriste. Ce concept a été traité sous l'angle des compétences spatiales et des

compétences géographiques, mais peu ou pas, par rapport à la dimension sociale. La présentation et l'analyse de cette dernière dimension forme l'ossature du chapitre. Les trois compétences réunies (spatiales, géographiques et sociales) forment ce que nous avons appelé « capital touristique ». Ce concept, comme nous l'avons démontré, dépend d'un paramètre important, celui de la proximité géographique : les exemples des nationalités traitées dans l'article démontrent un « capital touristique » inscrit dans une culture localisée essentiellement dans trois grands espaces géographiques du monde (le Maghreb et l'Europe en premier lieu et l'Asie en second lieu). Le chapitre a aussi souligné l'apport négatif du « capital touristique », cela par des exemples différents et complémentaires du point de vue génération, genre et nationalité.

Chapitre 9 : Découverte du patrimoine immatériel : la gastronomie

Introduction :

L'idée de départ pour ce chapitre était de faire découvrir la relation entre d'un côté les touristes tunisiens et maghrébins et d'un autre le patrimoine dans ses multiples dimensions : matérielle et immatérielle (gastronomie, culture, traditions, arts, etc.). Cependant, par contrainte de temps nous avons décidé de nous focaliser sur la relation entre ces touristes et le patrimoine gastronomique tunisien d'une manière générale.

De ce fait, cet avant dernier chapitre, se veut comme une tentative de définition géographique du territoire culinaire tunisien. Nous estimons que cela est très important pour donner au pays une identité spécifique non tributaire d'une image arabe générique ou encore une image maghrébine globalisante. C'est, d'ailleurs, le cas du projet commun d'inscription du couscous au patrimoine mondial de l'Unesco à la fois par le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Dans une publication du 22 mai 2018, le site internet culinaire Tastemade France, publie sur la plateforme Instagram une vidéo portant l'intitulé « *Si on te dit pancakes à la semoule, tu dis quoi ?* »¹¹⁵. Parmi les commentaires de cette vidéo, nous trouvons : « *Que c'est du Baghrir ! Recette marocaine* » ; « *Ça s'appelle baghrir et c'est une spécialité nord-africaine* » ; « *pas forcément marocaine en Algérie et en Tunisie aussi ils en font* » ; « *Moroccan pancakes also called Baghrir* » ; « *Crêpe mille troue ou crêpe de mon bled* » ; « *"Boujaje" en Kabyle ou baghrir spécialité nord-africaine* », etc. Pour faire face à cette surenchère sur l'identité culinaire de certains plats, il est primordial de fixer le territoire dont ils sont originaires. C'est ce que nous traitons, ci-après, pour le cas de la Tunisie.

Le chapitre suivra une ossature répondant aux questions suivantes : Quelle étendue culinaire possède la Tunisie ? Comment s'est-elle construite au cours de l'histoire du pays ? Durant un séjour touristique en Tunisie, quels plats les Tunisiens et les Maghrébins préfèrent-ils manger ? Et dans quels lieux ?

¹¹⁵ Lien vers la publication : <https://www.instagram.com/p/BjEp86shBDD/?tagged=baghrir>

1. Mise en contexte général

2. Méthode mise en place

3. Territoire commun, culture culinaire commune

4. Mesure de la relation entre plats et lieux de restauration des Maghrébins pendant un séjour touristique en Tunisie

4.1. Comportement alimentaire des Tunisiens dans un séjour touristique

4.2. Comportement alimentaire des Algériens dans un séjour touristique

4.3. Comportement alimentaire des Libyens dans un séjour touristique

4.4. Comportement alimentaire de la diaspora dans un séjour touristique

1. Mise en contexte général :

Ce chapitre se veut une pierre angulaire dans la construction d'un cadre géopolitique¹¹⁶ de la gastronomie tunisienne. Un cadre basé sur une approche géographique.

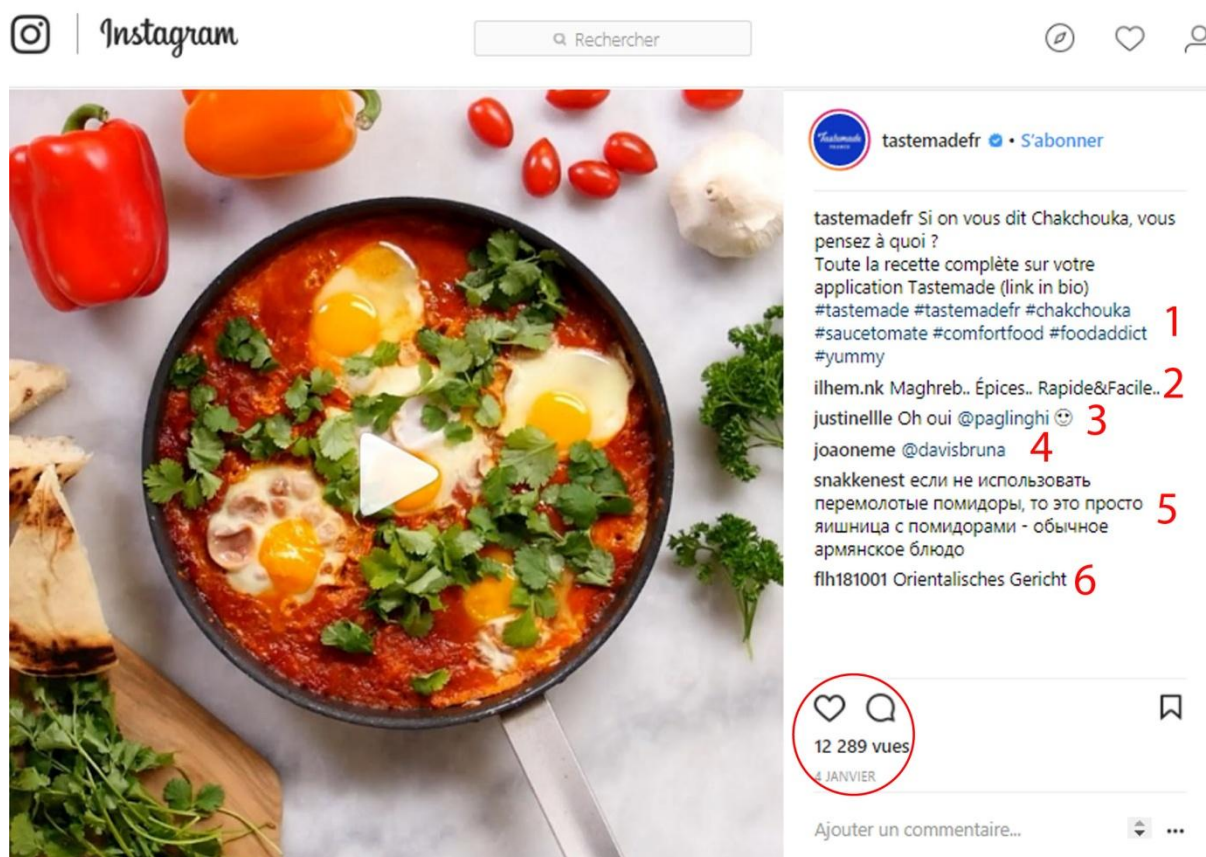
Premièrement, il est important de distinguer pourquoi la gastronomie est un patrimoine culturel immatériel et non pas matériel. La réponse nous la trouvons chez Barrère (2014) qui explique que le patrimoine culturel dès lors qu'il est culturel, est parallèlement patrimoine immatériel du fait même de son contenu culturel. Il donne l'exemple du patrimoine « naturel » : physique et matériel mais qui trouve sa dimension immatérielle dans une perception et une conception culturelle. De ce fait, la gastronomie tunisienne, utilise des ingrédients matériels locaux¹¹⁷ et internationaux, mais les recettes de cuisine constituent le patrimoine immatériel puisqu'il s'agit d'un savoir-faire local alimenté et perfectionné par une histoire qui couple et accouple la tradition et l'innovation par l'intermédiaire de l'expérimentation.

Deuxièmement, il convient de souligner la différence entre l'espace d'influence du patrimoine matériel et celui du patrimoine immatériel. Un patrimoine matériel est physique et immobile. Donc il faut se déplacer pour le découvrir. Et puis, pour qu'il soit mis en tourisme on doit faire un travail titanesque en coulisses (Exemple : l'inscrire dans la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO pour une visibilité internationale, l'intégrer dans des circuits touristiques, le sécuriser et l'aménager pour adapter le lieu d'accueil des visiteurs, ce qui pourrait impacter sa configuration originelle !, etc.). Alors qu'un patrimoine immatériel est plus accessible du fait de sa capacité de diffusion et de voyage entre les frontières, cela soit par l'existence d'une population originaire qui vit dans d'autres pays : ici nous citons l'exemple de la transmission du Couscous dans les sociétés occidentales (Jamid et Caquel, 2013 ; Barthou, 2014), soit par la facilité de sa promotion autant sur le plan national qu'internationale en utilisant par exemple les nouvelles technologies comme les réseaux sociaux. Cette idée nous l'exposons à travers la figure suivante qui illustre une publication de « Tastemaide France » : site internet spécialisé dans la présentation des recettes de cuisines.

¹¹⁶ Nous utilisons le mot « géopolitique » dans un contexte de portée spatiale de la gastronomie tunisienne dans sa dimension maghrébine et méditerranéenne.

¹¹⁷ Ce qui pourrait être considéré comme un patrimoine matériel puisque ces produits (fruits, légumes viandes, poisson, etc.) ont été créés et nourris par une composition et une concentration de ressources locales (soleil, qualité d'eau, qualité de sol, etc.)

Figure 112 : Prise d'écran sur le compte Instagram de « Tastemaide France » d'une vidéo¹¹⁸ montrant la recette et la préparation du plat traditionnel tunisien « Chakchouka »



- 1 : Il s'agit des liens directs qui relient la vidéo avec d'autres pages ou comptes ce qui lui assure plus de visibilité. Exemple : le compte Instagram « tastemade » contient 5,8 millions d'abonnés à l'international et le compte Instagram « tastemadefr » englobe 415 milles abonnés, etc. ;
- 2 : Commentaire d'une jeune femme d'origine maghrébine (indication par le prénom arabe) et qui vie en France-Strasbourg (279 abonnés) ;
- 3 : Commentaire d'une jeune femme ayant une apparence européenne et qui vit en France (665 abonnés) ;
- 4 : Commentaire d'un jeune homme brésilien (287 abonnés) ;
- 5 : Commentaire en russe d'un jeune homme russe (45 abonnés) ;
- 6 : Commentaire en Allemand (personne non identifiée) (11 abonnés).

Il est important de préciser que cette vidéo a été visualisée 12 289 fois (Cercle rouge).

¹¹⁸ Source : <https://www.instagram.com/p/Bdha93vDYW9/?hl=fr>, site consulté le : 19/04/2018.

Compte tenu de tous les éléments présentés, nous avons voulu mettre l'accent sur la facilité de promouvoir un patrimoine culinaire immatériel à l'international. Mais cela comporte des risques d'« amalgames » comme le présente le commentaire cinq qui parle d'une provenance arménienne du plat, le commentaire six évoque plutôt une origine orientale du plat alors que le commentaire deux, revendique une appartenance maghrébine de la « Chakchouka ». Restant sur la dernière localisation du plat, le Maghreb, si on consulte les ingrédients de ce plat sur le site internet de « tastemade France¹¹⁹ », nous remarquons qu'il y a usage de beaucoup d'épices piquantes et de légumes forts (paprika, poivre, piment en poudre, l'oignon, 2 gousses d'ail, etc.) toute cette « concentration » pour une portion de quatre personnes. Corolairement, le pays qui utilise le plus des condiments piquants dans sa gastronomie, à l'exemple de la « Harissa » est bien évidemment la Tunisie (Tlatli, 2000 ; Feki, 2000 ; Missaoui, 2000 ; Giraud, 2010).

Après avoir distingué la gastronomie comme étant un patrimoine culturel immatériel et après avoir expliqué la grandeur de son influence, il nous semble important de souligner l'importance de son critère identitaire. Pour valoriser ses produits de terroir, la France et l'Europe ont inventé des labels [Appellation d'origine contrôlée (AOC), Appellation d'origine protégée (AOP)] pour établir et protéger l'identité de leurs produits et de mieux les valoriser, ce qui conduit à plus de reconnaissance et de bénéfices. Par analogie, la gastronomie française est distinguée dans l'Europe et dans le monde entier par des produits et des spécialités propres à elle. La ratatouille, le foie gras, la coquille st jacques, les Galettes Bretonnes, etc. Donc à chaque fois qu'on évoque l'un de ces produits et/ou plats, une publicité, une tentation, une envie se déclare vers la destination France. Réciproquement, il en est ainsi pour la gastronomie italienne avec le Risotto, la Pizza napolitaine, la Bolognese, etc. Alors que pour le cas tunisien, à chaque fois qu'on évoque un plat, la délimitation territoriale devient plus compliquée et l'« amalgame » devient la base. C'est ce que nous avons présenté dans l'exemple précédent avec le plat de « Chakchouka » reconnu comme spécialité tunisienne (Feki, 2000). D'ailleurs, pour montrer à quel point cette appellation à la base culinaire, est enracinée dans la société tunisienne, nous la trouvons dans le dialecte comme expression qui

¹¹⁹Lien :https://www.tastemade.fr/videos/shakshuka?utm_source=facebook&utm_account=tastemade&utm_content=post_12-22-2017, consulté le : 19/04/2018

évoque le désordre ou encore le chaos, en référence à la manière populaire de tous les jours¹²⁰ avec laquelle on prépare ce plat.

La gastronomie, expression d'origine grecque et réinventée en français pour dire « manger bien », évoque, concomitamment, qualité et spécificité du produit, savoir-faire culinaire, manière de consommer et façons d'en parler (Ory, 1998; Csergo, 2016). A ce stade de notre recherche nous allons traiter le côté qui concerne la spécificité du produit et le savoir-faire culinaire de la gastronomie tunisienne. Pour cela, il est nécessaire tout d'abord de délimiter sa circonscription, sa limite et son étendu géographique. Puisque nous ne pouvons pas parler d'une gastronomie sans parler d'un terroir qui « *est une zone géographique particulière où une production tire son originalité¹²¹ directement des spécificités de son aire de production. Espace délimité dans lequel une communauté humaine construit au cours de son histoire un savoir-faire collectif de production, le terroir est fondé sur un système d'interactions entre un milieu physique et biologique, et un ensemble de facteurs humains. Là se trouvent l'originalité et la typicité du produit* »¹²².

2. Méthode mise en place :

Le long de son histoire, la Tunisie, a connu la succession de beaucoup de civilisations, la transmission et le brassage de différentes cultures y compris alimentaires. Carthaginois, Vandales, Byzantins, Aghlabides, Fatimides, Zirides, Almohades, Hafsides, Ottomans et bien évidemment toujours les Berbères : peuple originel de l'Afrique du nord (actuel Maghreb), mais aussi Italiens, Espagnols et Français pour l'histoire récente de la Tunisie, tous ont constitué un processus d'apanage historique fondant la Tunisie actuelle et sa gastronomie.

¹²⁰ La « Chakchouka » est un plat abordable, vu ses ingrédients économiques, pour toute la société tunisienne, surtout la catégorie la plus démunie, ce qui reflète sa popularité. Aussi, est-il facile à préparer, donc accessible à tout le monde, même ceux qui ne savent pas cuisiner. On peut la préparer facilement par des découpes de légumes très négligées, des ingrédients « à tout va » selon la disponibilité, les goûts ou encore les régions. Tous ces éléments ont nourri dans l'imaginaire populaire la métaphore entre la manière peu soignée à préparer le plat et le désordre qui qualifie certaines pratiques quotidiennes. Toutefois, ce genre de métaphore, ne serait-il pas une des causes principales et directes dans le manque de valorisation de la gastronomie tunisienne voire parfois son dénigrement (En Tunisie, on ne prépare pas le plat de « Chakchouka » pour un invité parce que socialement c'est mal vu, il est considéré comme un plat de pauvres).

¹²¹ C'est nous qui avons souligné les mots dans la citation pour justement évoquer le rapport entre un terroir, une gastronomie et une étendue géographiquement délimitée.

¹²² Site de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité. Lien internet : <https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQO/Appellation-d-origine-protégée-Appellation-d-origine-contrôlée>, consulté le : 19/04/2018.

D'abord, pour matérialiser ces informations, nous avons dressé une carte qui regroupe les territoires de l'ensemble de ces civilisations afin de connaître leur « territoire commun »¹²³. Cette démarche nous renseigne sur les limites approximatives du territoire recevant le même héritage culturel y compris culinaire tout au long de l'histoire du pays.

Par la question vingt-trois de notre enquête, nous avons cherché à savoir si les personnes enquêtées (spécifiquement Algériens et Libyens puisque le territoire à étudier comprend en plus de la Tunisie, l'Algérie et la Libye) étaient favorables ou non à la consommation des spécialités tunisiennes (reconnues comme les seules piquantes sur l'ensemble du bassin méditerranéen occidental) durant un séjour touristique. Nous avons pu projeter les lieux de résidence des répondants sur le territoire commun trouvé dans la première carte. En fait, avec cette deuxième carte nous avons pu confirmer le lien entre la délimitation du territoire commun et la culture culinaire de la population qui l'occupe. Les résultats observés dans la deuxième carte sont agrémentés par les témoignages des touristes suite à des entretiens approfondis effectués en 2016.

Enfin, à travers la question vingt-quatre du questionnaire (question ouverte), nous avons pu mesurer le degré d'engouement des nationalités maghrébines traitée pour les plats tunisiens, tout en étudiant en parallèle la relation entre les plats et les lieux dans lesquels ils ont été consommés. Les choix des lieux évoqués dans le questionnaire sont les suivants :

- hôtel
- restaurant
- roulottes
- snack
- chez-soi
- en famille

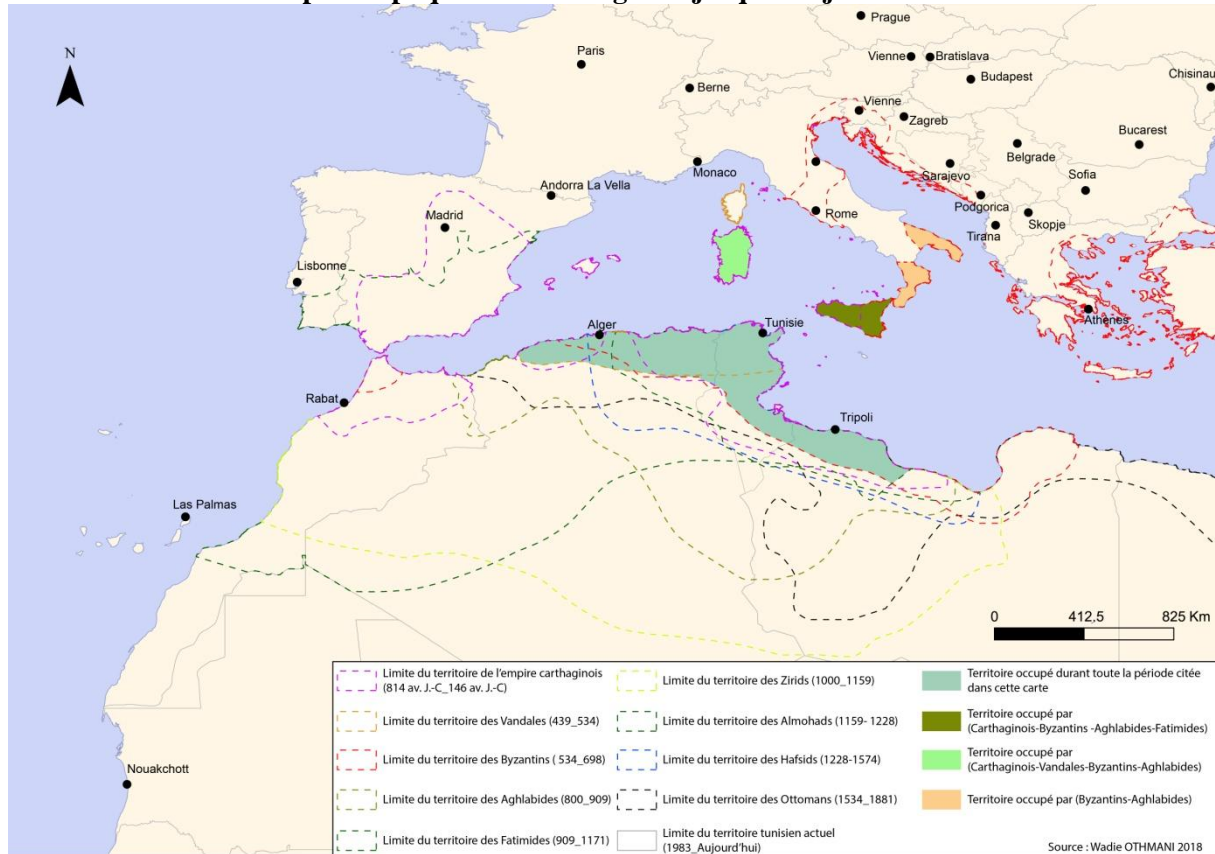
Pour les lieux dont le nom est composé « au bord de la mer ou dans la nature » nous les avons ajoutés lors du traitement des données puisque certaines enquêtes ont évoqué soit le bord de la mer, soit un autre lieu dans la nature, soit les deux à la fois. En ce qui concerne Snack et roulottes, ces deux lieux avaient la même signification pour un grand nombre

¹²³ L'usage de cette expression, « territoire commun » pour le reste du texte consiste à évoquer le territoire occupé par l'ensemble des civilisations évoquées dans la carte (cf. figure 113).

d'enquêtés, qui indiquait la restauration rapide ou le « fast-food » comme cela était évoqué par certaines personnes.

3. Territoire commun, culture culinaire commune :

Figure 113 : Principaux régents du bassin méditerranéen occidental qui ont occupé la Tunisie depuis l'époque des Carthaginois jusqu'à aujourd'hui



La carte présente quatre couleurs qui évoquent quatre formes différentes de point de vue occupation du même territoire. Du haut vers le bas (par rapport aux informations présentes dans la légende) :

Couleur vert clair : territoire (1) occupé par toutes les civilisations citées dans la carte, à savoir de l'époque carthaginoise jusqu'à l'époque pré-protectorat française. Une période d'occupation qui a débuté en l'an 816 av. J.C. et qui a pris fin en l'an 1881, c'est-à-dire une période d'encrage culturel qui s'étale sur environ vingt-sept siècles ;

Couleur vert olive : territoire (2) occupé par quatre civilisations : Carthaginois, Byzantins, Aghlabides et Fatimides. Cette occupation s'étale sur une période de douze siècles avec une rupture de presque sept siècles entre la période occupée par les Carthaginois et la période

occupée par les Byzantins. Ce territoire connaît un éloignement historique du territoire commun de plus de huit siècles.

Couleur vert fluorescent : territoire (3) occupé, aussi, par les civilisations suivantes : Carthaginoise, Vandale, Byzantine et Aghlabide. L'occupation couvre un peu plus de onze siècles avec une rupture entre la période carthaginoise et la période vandale. La séparation du territoire commun est faite, quasiment depuis dix siècles.

Couleur orange clair : territoire (4) occupé par deux civilisations uniquement : Byzantins et Aghlabides. Il s'agit de la plus courte durée d'appartenance au territoire commun, approximativement cinq siècles. Puis, un éloignement d'environ dix siècles.

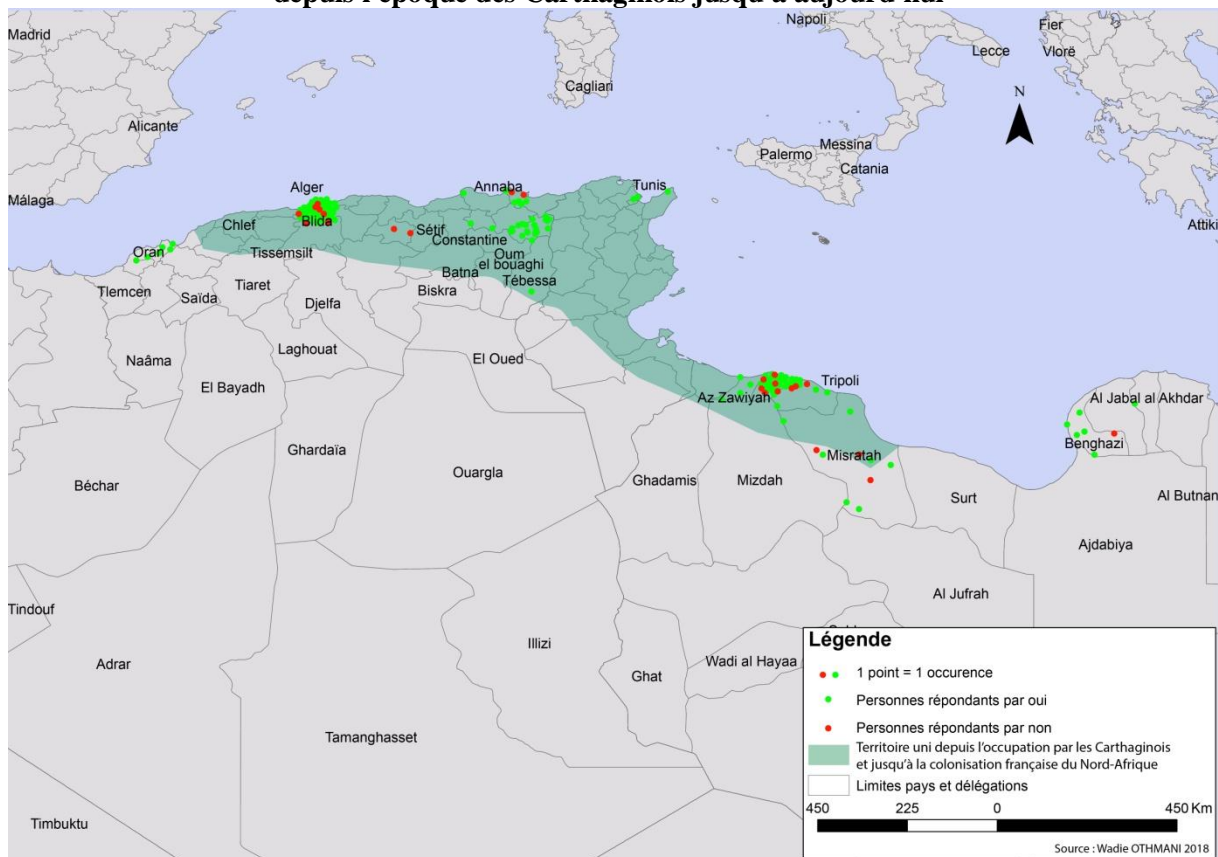
Suite à l'étude diachronique de ces quatre territoires, nous supposons que le territoire (1) répond le plus à un territoire « géopolitico-gastronomique »¹²⁴ de la Tunisie. Les trois autres pourraient en faire partie, si on sait qu'en Sicile on parle un langage avec beaucoup d'expressions d'origine tunisienne¹²⁵, ce qui présente un lien entre l'île et le pays. De ce fait, l'hypothèse devient plus forte.

Pour vérifier l'hypothèse d'un (TGGT) conforme au territoire (1), nous présentons la carte faite suite à la projection des villes de résidences des touristes enquêtés.

¹²⁴ L'expression de « territoire géopolitico-gastronomique » exprime un territoire immatériel caractérisé par un partage de l'attraction à des plats piquants et de caractère. De ce fait, la population qui occupe ce territoire nous la considérons comme une ressource capitale au développement et au rayonnement de la gastronomie tunisienne. Pour la suite du texte nous allons utiliser l'abréviation (TGGT).

¹²⁵ Le film « Simschar » sicilien pourrait en témoigner avec la participation d'un acteur tunisien pour le premier rôle. AlloCine. s. d. Simschar Bande-annonce VO. Consulté le 21 avril 2018. http://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=19562415&cfilm=232420.html.

Figure 114 : Principaux régents du bassin méditerranéen occidental qui ont occupé la Tunisie depuis l'époque des Carthaginois jusqu'à aujourd'hui



Suite à cette projection nous remarquons clairement que le nombre de points verts domine celui des points rouges. Autrement les réponses qui expriment une attirance vers les plats tunisiens sont beaucoup plus importantes que celles qui ne le sont pas.

Du côté de l'Algérie, nous remarquons que les touristes qui viennent du côté de la frontière connaissent tous une attirance vers les plats tunisiens. C'est le cas d'un Algériens résidant à Annaba et interviewé en été 2016 :

Encadré 33¹²⁶

« J'aime manger tunisien. Ici à l'hôtel je n'ai pas beaucoup aimé la nourriture qu'on nous propose, je ne mange que des salades ou presque. J'aime tout ce qui est traditionnel tunisien surtout ce qui est piquant comme la Ojja. Je la mange beaucoup lorsque je suis ici en Tunisie. »

¹²⁶ Houssein, 2016, vétérinaire, âgé de 43 ans, Algérien, entrevue réalisée à Tunis, le 21 août.

Dans la ville d'Annaba malgré l'existence d'une prépondérance de points verts sur les points rouges (deux seulement), nous supposons que cela revient à la taille de la ville (quatrième sur le plan national) et à son caractère cosmopolite (existence d'une grande université). Ces deux facteurs peuvent contribuer à la migration des Algériens venant en dehors du (TGGT) et ayant une culture culinaire différente. Le même exemple nous le trouvons à la capitale Alger avec un Algérois qui pour son deuxième séjour¹²⁷ en Tunisie voudrait découvrir le goût et la saveur de la gastronomie Tunisienne :

Encadré 34¹²⁸

« J'ai bien envie de découvrir les plats tunisiens en me rendant dans les restaurants qui proposent ce genre de plats. »

Un autre Algérois témoigne aussi de son engouement pour la gastronomie tunisienne :

Encadré 35¹²⁹

« Lorsqu'on sort le midi pour manger, nous choisissons à chaque fois des spécialités tunisiennes, c'est mieux ! »

Deux jeunes étudiants algériens résidant à Oum El Bouaghi montrent un exemple du caractère cosmopolite que nous avons évoqué précédemment, pour expliquer l'existence de points rouges dans le (TGGT) :

Encadré 36¹³⁰

« [...] Pour la nourriture, nous voulons découvrir le terroir tunisien [...] »

¹²⁷ Dans le premier séjour, il a loué une maison et il nous a avoué qu'il s'est contenté d'y préparer la nourriture.

¹²⁸ Jamel, 2016, mécanicien, âgé de 31 ans, Algérien, entrevue réalisée à Tunis, le 22 août.

¹²⁹ Ibrahim, 2016, électricien, âgé de 54 ans, Algérien, entrevue réalisée à Tunis, le 21 août.

¹³⁰ Tarek et Wael, 2016, tous les deux étudiants, âgés de 19 ans, Algériens, entrevue réalisée à Tunis, le 22 août.

Il existe des enquêtés dont la ville de résidence qui font partie du (TGTT) mais ils se désintéressent des plats tunisiens. C'est le cas de T. ET W. :

Encadré 37¹³¹

«La gastronomie Tunisienne est piquante. Ah piquante ! Vous la faites piquante et avec du curcuma c'est jaunâtre pas comme la nôtre. La nôtre est meilleure, surtout celle du l'Est.»

Cet algérien vient de Constantine mais nous supposons que ses origines et donc son « patrimoine¹³² culinaire¹³³ » viennent d'en dehors du (TGTT) ce qui explique son rejet des plats piquants. Avec ces propos nous pensons qu'il ne connaît pas bien la gastronomie tunisienne parce que la majorité des plats tunisiens se font avec une sauce tomate donc de couleur rouge et non pas jaunâtre (cette couleur caractérise seulement quelques plats tunisiens).

Nous faisons usage de nouveau de cette hypothèse du « patrimoine culinaire » pour expliquer l'existence de plusieurs enquêtés du côté d'Oran mais aussi de Libye qui sont favorables à la gastronomie tunisienne.

Du côté de la Libye, les mêmes constats se répètent. Nous évoquons seulement le témoignage d'un touriste libyen rencontré au mois de mars 2016. Il réside à Tripoli et sa visite en Tunisie était la troisième après une première en 2001 et une deuxième en 2009¹³⁴ :

Encadré 38¹³⁵

«J'étais en compagnie de ma femme qui venait pour la première fois en Tunisie [...] Je lui ai montré la gastronomie tunisienne traditionnelle comme le "Lablabi", le "Frikassé", le

¹³¹ Tarek et Wael, 2016, tous les deux étudiants, âgés de 19 ans, Algériens, entrevue réalisée à Tunis, le 22 août.

¹³² Nous entendons par « patrimoine génétique culinaire » le legs culinaire avec lequel une personne naît et grandit : les goûts qu'elle s'est habituée à savourer depuis l'enfance et pour une longue durée.

¹³³ Géraud (2010) parle dans son article d'un étudiant tunisien qui a gardé sa culture alimentaire (là on parle surtout du goût) et n'a pas pu s'adapter avec les cultures alimentaires d'autres étudiants étrangers lors d'un séjour en France.

¹³⁴ Une moyenne d'écart de sept ans et demi entre les deux visites, ce qui fait qu'il ne pourrait pas s'habituer à l'alimentation piquante suite à une simple visite de la Tunisie mais surtout suite à une pratique alimentaire quotidienne, donc chez lui.

¹³⁵ Adnan, 2016, ingénieur télécom, âgé de 37 ans, Libyen, entrevue réalisée à Tunis, au mois de mars.

"Bourek" à la façon tunisienne.»

Ce touriste Libyen qui semble avoir un bon niveau de culture et d'ouverture d'esprit, vu ses différents voyages et son statut social (ingénieur télécom en Libye), il nous a parlé de la culture partagée entre la Tunisie et la Libye en évoquant, entre autres, la gastronomie :

Encadré 39¹³⁶

«Vous savez, nous partageons plusieurs choses : de l'histoire, de la gastronomie, etc. Déjà plusieurs des plats que nous préparons en Libye, on sait qu'ils sont d'origine tunisienne [...] On a la "Mloukhya", à peu près, nous sommes la seule ville au pays qui prépare ce plat, la "Mloukhya tunisienne".»

4. Mesure de la relation entre plats et lieux de restauration des Maghrébins pendant un séjour touristique en Tunisie :

De manière générale les Maghrébins sont intéressés le plus par les plats tunisiens suivants :

- Couscous (28,99 %) ;
- Poissons (8,8 %) ;
- Salade Méchouia : à base de légumes grillés (8,02 %) ;
- Tajine: une sorte de quiche sans pâte brisée (7,25 %) ;
- Lablabi : préparé à base de miettes de pain, de pois chiches, d'ail, de cumin ou de carvi, d'huile d'olive, de sel, de poivre et d'harissa. (5,87 %) ;
- Ojja mokh : plat à base d'œufs et de cervelle de mouton (5,26 %) ;
- Mloukhya : une sauce verte dense et goûteuse (4,92 %) ;
- Plat tunisien : plat à base d'œufs, de l'harissa, de la salade méchouia, des tomates, des pommes de terre, du thon et de l'huile d'olive (3,88 %) ;

La liste complète comprend vingt-huit plats et produits du terroir proposés par les personnes enquêtées elles-même. Leurs réponses font suite à la question ouverte qui leur était posée dans notre enquête (question N° 24). Il n'y a donc pas eu de propositions ou suggestions préalables de réponses qui auraient pu influencer les enquêtés.

¹³⁶ Adnan, 2016, ingénieur télécom, âgé de 37 ans, Libyen, entrevue réalisée à Tunis, au mois de mars.

Figure 115: Nuages de mots illustrant les plats et les lieux privilégiés pour chaque nationalité

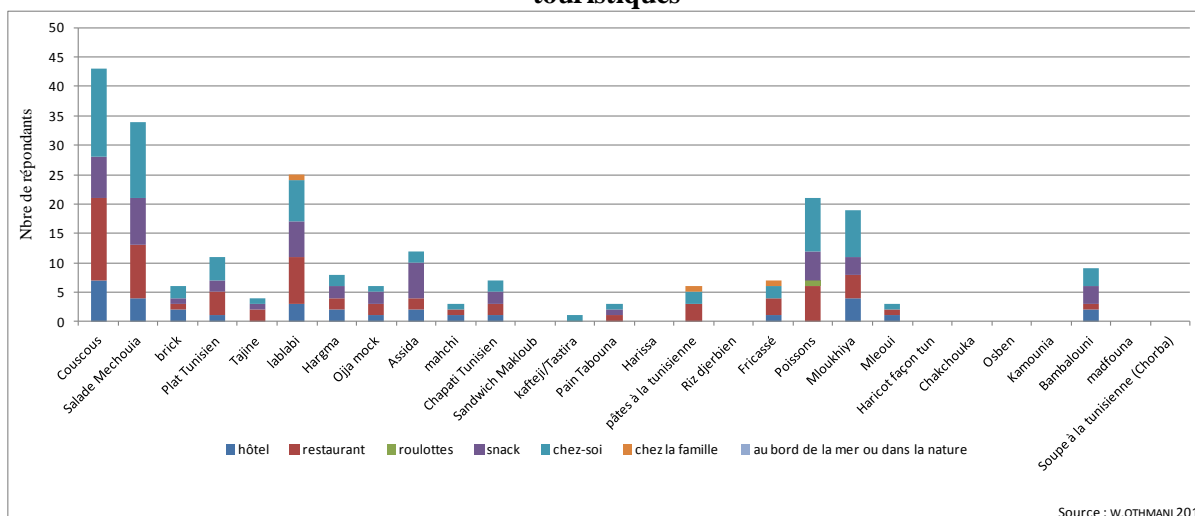


Source : W.OTHMANI 2018

Nous nous intéressons à présent aux plats correspondant aux dix-sept réponses et plus et aux lieux de restauration qui ont reçu un pourcentage équivalent à 10 % et plus. Les réponses en dessous de ces seuils sont jugées insignifiantes. Les analyses seront présentées par nationalité au vue des différences qui caractérisent les comportements alimentaires de chacune.

4.1. Comportement alimentaire des Tunisiens dans un séjour touristique :

Figure 116: Relation entre plats et lieux de restauration des Tunisiens pendant leurs séjours touristiques



Pour les Tunisiens les plats les plus préférés (avec un classement par importance décroissante) durant un séjour touristique sont :

- Le Couscous : 36,09 % (chez-soi) ; 32,54 % (au restaurant) ; 15,38 % (au snack) et 14,2 % (à l'hôtel) ;
- Le Poisson (grillé) : 37,04 % (chez-soi) ; 35,19 % (au restaurant) et 24,04 % (au snack) ;
- La Salade Mechouia : 39,22 % (chez soi) ; 31,37 % (au restaurant) et 17,65 % (au snack) ;
- Le Tajine : 30,23 % à égalité (chez-soi et au restaurant) et 25,58 % (au snack) ;
- Le Lablabi : 35,14 % (au restaurant) ; 32,43 % (chez-soi) et 21,62 % (au snack) ;
- Le Kafteji/ la Tastira : 33,33 % (au restaurant) ; 30,56 % (chez-soi) ; 19,44 % (à l'hôtel) et 13,89 % (au snack) ;
- La Mloukhiya: 34,29 % (chez-soi) ; 25,71 % (au restaurant) ; 22,86 % (à l'hôtel) et 14,29 % (au snack) ;
- Le Plat Tunisien : 40 % (au restaurant) ; 36 % (chez-soi) ; et 12 % à ex aequo (au restaurant et à l'hôtel) ;
- La Ojja : 30 % à égalité (chez-soi et au restaurant) ; 20 % (à l'hôtel) et 15 % (au snack) ;

Les lieux préférés par les Tunisiens pour manger leurs plats locaux favoris sont : chez-soi (34,89 %), au restaurant (32,55 %), snack (17,66 %) et à l'hôtel (12,77 %). Ce constat nous

montre à quel point la gastronomie locale est négligée et discréditée par le secteur touristique. Si les Tunisiens préfèrent consommer ces plats chez-eux c'est parce qu'ils ne trouvent pas ailleurs une qualité égale et surtout meilleure. Les restaurateurs touristiques doivent comprendre que l'investissement dans la gastronomie locale est aussi un moyen d'attirer plus de touristes et avoir plus de recettes. La gastronomie dans ce cas peut jouer le rôle d'un produit d'appel qui incite les touristes, une fois sur lieu, à consommer d'autres produits.

Pour mieux faire le lien entre ces plats et les lieux de restauration, nous allons appliquer une analyse statistique via le test d'indépendance khi-deux.

Tableau 7: Tableau de test d'indépendance de khi deux pour vérifier la relation entre les plats locaux les plus appréciés par les Tunisiens et les lieux de restauration pendant un séjour touristique

	Couscous	Salade Mechouia	Plat Tunisien	Tajine	lablabi	Ojja	kafteji / Tastira	Poissons	Mloukhiya
hôtel	0,232	0,178	0,605	0,409	0,29	0,35	0,31	0,005	0,068
restaurant	0,084	0,604	0,194	0,501	0,1	0,953	0,592	0,553	0,39
roulottes	0,371	0,421	0,587	0,009	0,537	0,645	0,292	0,057	0,057
snack	0,69	0,547	0,658	0,002	0,054	0,806	0,992	0,024	0,854
chez-soi	0,806	0,124	0,518	0,463	0,284	0,916	0,997	0,248	0,284
chez la famille	0,219	0,36	0,536	0,451	0,397	0,133	0,466	0,349	0,397
au bord de la mer ou dans la nature	0,523	0,032	0,773	0,726	0,744	0,807	0,735	0,633	0,744
		0,024	valeur de Khi Deux dans le risque d'erreur est inférieur ou égal à 5 %						
		0,009	valeur de Khi Deux dans le risque d'erreur est inférieur ou égal à 1 %						

L'hôtel comme premier lieu symbole de la consommation touristique ne connaît qu'un seul et unique lien vérifié statistiquement avec les plats et/ou les produits locaux. Cette relation étant même très forte à hauteur de moins 1 % de risque d'erreur. Cela confirme statistiquement les explications que nous avons présentées précédemment mais aussi montre le rapport entre les Tunisiens et le plat de poisson, peu accessible dans la vie de tous les jours (cherté du produit) et très abordable dans un séjour touristique en formule all inclusive. Par extension, ce contraste mène à des formes de pratiques de gaspillage alimentaire. Dans les deux photos qui suivent, nous présentons quelques facettes de ce gaspillage :

Photo 6 : « Gaspillage alimentaire 1 »



Cliché pris par nous-même dans un séjour touristique à l'hôtel Vincci El Kantaoui Center à Sousse le
2/08/2015

Photo 7 : « Gaspillage alimentaire 2 »



Cliché pris par nous-même dans un séjour touristique à l'hôtel Vincci El Kantaoui Center à Sousse le
4/08/2015

Le tajine présente une relation d'indépendance Khi Deux très forte à hauteur de moins de 1 % et même plus avec deux lieux de restauration : le snack et la roulotte. Ce plat, bien que son nom porte à confusion avec son voisin marocain largement plus connu à l'échelle internationale, présente une forme, une préparation, des ingrédients et des saveurs différents. Le fait d'avoir une telle relation statistique montre à quel point ce plat est dévalorisé, de point de vue image, dans la gastronomie tunisienne.

La Salade Mechouia présente un lien statistique très fort avec le lieu « au bord de la mer ou dans la nature ». Cette fois-ci, et sur la base d'une observation sur plusieurs plages de notre terrain d'études, nous confirmons ce lien. Grâce à sa texture homogène, facile à transporter et à manier, les femmes tunisiennes préfèrent l'apporter sur la plage pour la tartiner le pain des sandwiches élaborés sur place à leurs enfants.

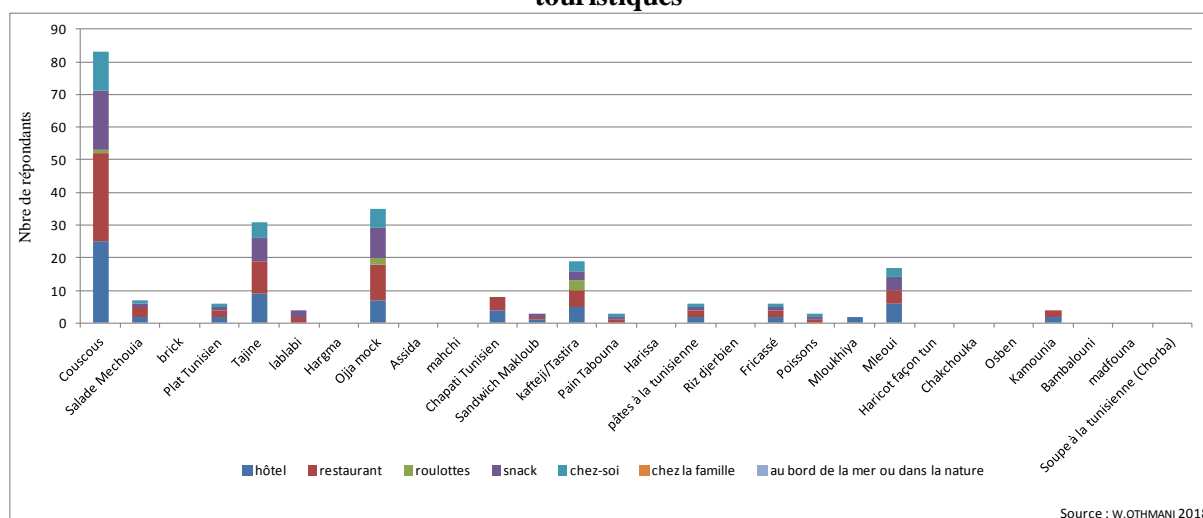
Photo 8 : « La Salade Mechouia comme aliment préféré sur la plage pour les Tunisiens »



Cliché pris par nous-même sur la plage de Raoued dans la banlieue Nord de Tunis le 20/08/ 2015

4.2. Comportement alimentaire des Algériens dans un séjour touristique :

Figure 117 : Relation entre plats et lieux de restauration des Algériens pendant leurs séjours touristiques



Pour les Algériens les plats les plus préférés (avec un classement par ordre d'importance décroissant) durant un séjour touristique sont :

- Le Couscous : 32,53 % (au restaurant) ; 30,12 % (à l'hôtel) ; 21,69 % (au snack) et 14,46 % (chez-soi) ;
- La Ojja: 31,43 % (au restaurant) ; 25,71 % (au snack) ; 20 % (en hôtel) et 17,14 % (chez-soi) ;
- Le Tajine: 32,26 % (au restaurant) ; 29,03 % (à l'hôtel) ; 22,58 % (au snack) et 16,13 % (chez-soi) ;
- Le Kafteji/ la Tastira : 26,32 % à ex aequo (au restaurant et à l'hôtel) et 15,79 % à égalité (à la roulotte, au snack et chez-soi) ;
- Le pain Mlaoui (pain traditionnel) : 35,29 % (en hôtel) ; 23,53 % à égalité (au restaurant et au snack) et 17,65 % (chez-soi) ;

Les lieux préférés par les Algériens pour manger les plats locaux favoris sont : au restaurant (30,81 %), à l'hôtel (28,11 %), snack (22,16 %) et chez-soi (15,68 %). Ces statistiques confirment de nouveau que l'hôtel, l'une des premières façades qui donnent l'image du tourisme dans un pays, présente des faiblesses aux niveaux de la carte gastronomique proposée. Le restaurant en tant que premier acteur qui promeut la gastronomie locale nécessite une étude plus détaillée pour connaître quels sont les critères qui attirent le plus cette nationalité touristique (restaurants populaires et/ou restaurants touristiques, mise en scène du patrimoine dans la décoration, la musique, etc.) et ainsi connaître l'offre proposée et

le degré de la mise en valeur de la gastronomie et des plats du terroir. Dans ce sens Rafik Tlatli (2000), un chef de cuisine tunisien très connu et très médiatisé sur le plan national, a affirmé que les chefs tunisiens possèdent peu de formations et de compétences concernant les spécialités tunisiennes qui « *ne se réduisent pas au couscous* ». Il rajoute que cela c'est au niveau national mais sur le plan régional, c'est encore pire : « *on entend certes parler de telle ou telle spécialité régionale mais on en ignore la recette* ».

Tableau 8 : Tableau de test d'indépendance de khi deux pour vérifier la relation entre les plats locaux les plus appréciés par les Algériens et les lieux de restauration pendant un séjour touristique

	Couscous	Tajine	kafteji / Tastira	Ojja	Mleoui
hôtel	0,693	0,937	0,774	0,131	0,156
restaurant	0,319	0,398	0,915	0,125	0,712
roulottes	0,944	0,535	0,0005	0,002	0,67
snack	0,009	0,075	0,66	0,002	0,097
chez-soi	0,094	0,157	0,259	0,034	0,146
chez la famille	0,333	0,614	0,707	0,614	0,729
au bord de la mer ou dans la nature	-	-	-	-	-

0,024	valeur de Khi Deux dans le risque d'erreur est inférieur ou égal à 5 %
0,009	valeur de Khi Deux dans le risque d'erreur est inférieur ou égal à 1 %

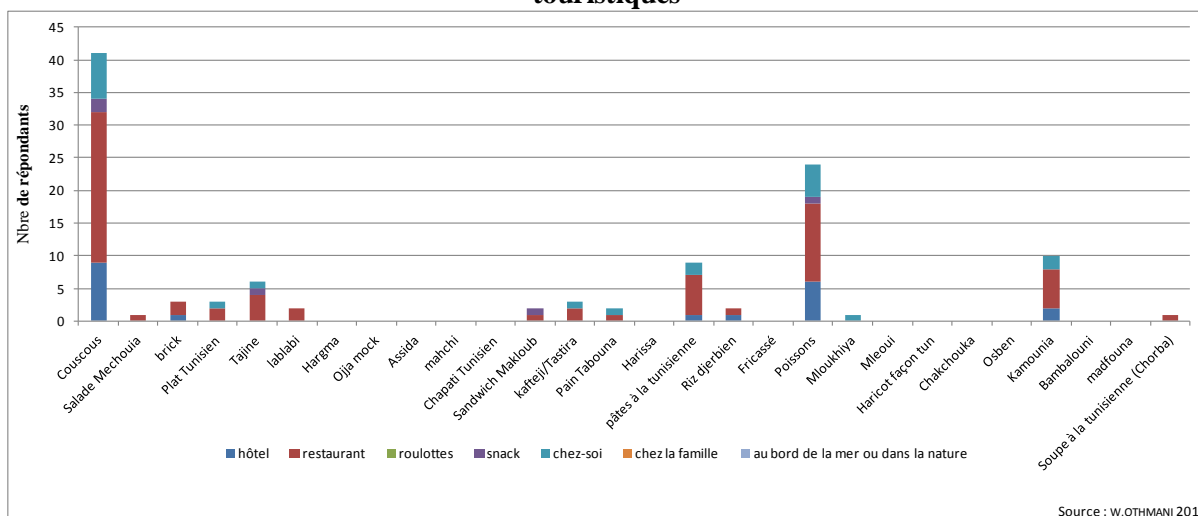
Le couscous connaît un lien d'indépendance statistique très fort avec le snack comme lieu de restauration (moins de 1 % de risque d'erreur). Cette interdépendance pourrait évoquer un choix « économiquement orienté » puisque au snack on peut avoir un produit moins cher.

Le Kafteji connu aussi sous la dénomination Tastira exprime un lien très fort chez les Algériens avec la roulotte. Ceci est très logique puisque ce plat appartient aux plats rapides dans le milieu social populaire et donc il est généralement proposé dans des roulottes ou des snacks.

La Ojja, [surtout celle avec du mokh (cerveau) bovin, ovin ou caprin], est un plat tunisien simple et rapide à préparer. Le lien avec les lieux de restauration rapide (roulotte, snack) est très significatif. Nous apprenons aussi suite à cette analyse d'indépendance, que les Algériens aiment manger ce plat même chez eux (dans le cas de ceux qui louent des logements durant le séjour touristique). Cet exemple montre une forme d'appréhension et d'appropriation du patrimoine immatériel tunisien.

4.3. Comportement alimentaire des Libyens dans un séjour touristique :

Figure 118 : Relation entre plats et lieux de restauration des Libyens pendant leurs séjours touristiques



Pour les Libyens les plats les plus préférés (avec un classement par importance décroissante) durant un séjour touristique sont :

- Le Couscous : 56,1 % (au restaurant) ; 21,95 % (à l’hôtel) et 17,07 % (chez-soi) ;
- Le poisson (grillé) : 50 % (au restaurant) ; 25 % (à l’hôtel) et 20,83 % (chez-soi) ;

Les lieux préférés par les Libyens pour manger leurs plats locaux favoris sont : au restaurant (53,85 %), à l’hôtel (23,08 %) et chez-soi (18,46 %). Les présentes statistiques confirment de nouveau le caractère dépensier du touriste libyen (cf. chapitre : Évaluation de l’attractivité de la destination Tunisie par les touristes Maghrébins). Lors d’une entrevue avec deux chefs de cuisine au restaurant touristique Dar Zarrouk à Sidi Bou Saïd, ils ont évoqué à plusieurs reprises ce caractère.

Encadré 40¹³⁷

«Il [le client libyen] veut voire toute la carte sur sa table, pareil pour le client Algérien [...] les clients libyens et algériens ne calculent pas. Tu leur donnes de la quantité et de la qualité et ils deviennent fidèles au lieu. Tu les dorlotes, tu les gagnes en tant que clients.»

¹³⁷ Walid Saayed et Wafik Belaid, 2016, chefs de cuisine tunisiens entretenus au restaurant touristique dar zarrouk à Sidi Bou Saïd

Tableau 9 : Tableau de test d'indépendance de khi deux pour vérifier la relation entre les plats locaux les plus appréciés par les Libyens et les lieux de restauration pendant un séjour touristique

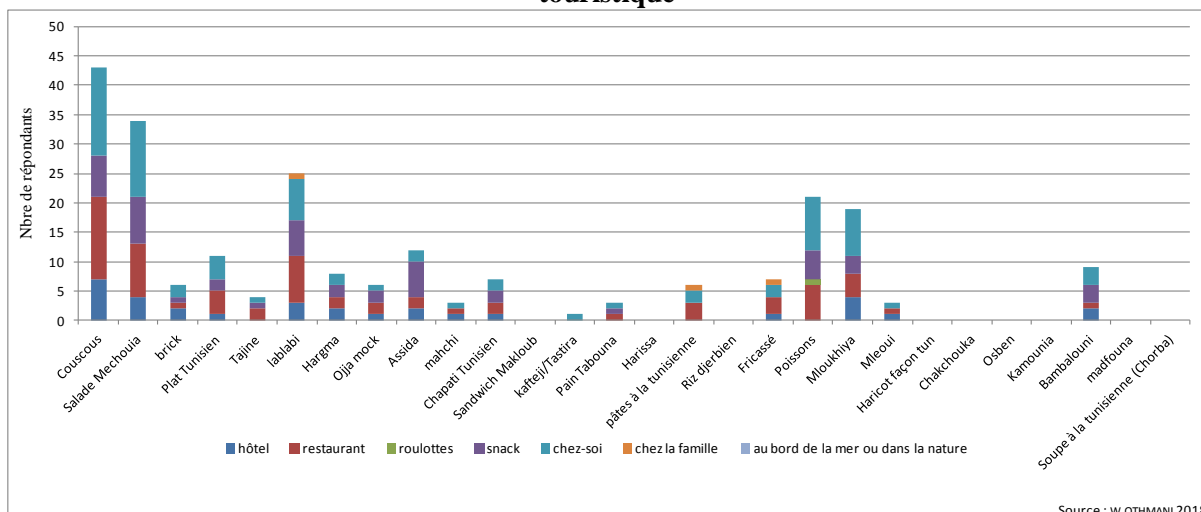
	Couscous	Poissons
hôtel	0,183	0,077
restaurant	0,016	0,111
roulottes	0,443	0,626
snack	0,241	0,438
chez-soi	0,358	0,782
chez la famille	-	-
au bord de la mer ou dans la nature	-	-

0,024	valeur de Khi Deux dans le risque d'errer est inférieur ou égal à 5 %
0,009	valeur de Khi Deux dans le risque d'errer est inférieur ou égal à 1 %

Comme les Algériens, les Libyens montrent un lien très fort avec le couscous, la seule différence c'est que ces derniers préfèrent manger ce plat au restaurant. Le caractère dépensier se manifeste une fois de plus pour cette nationalité maghrébine. Pourtant comme nous remarquons, ils sont plus attirés par deux plats parmi une liste proposée par l'ensemble des personnes enquêtées qui comprend vingt-huit plats. Les Libyens aiment aussi d'autres plats tunisiens comme la Kamounia, les pâtes à la tunisienne, le Tajine et autres. Ces plats doivent faire l'objet d'une valorisation prioritaire pour mieux capter cette clientèle et donc développer les recettes qui en découlent. Mais à l'état actuel, « *il suffit de regarder la carte des restaurants, si peu tunisienne, si banale et surtout si peu imaginative* » (Tlatli' 2000 : p 290).

4.4. Comportement alimentaire de la diaspora dans un séjour touristique :

Figure 119 : Relation entre plats et lieux de restauration de la diaspora pendant le séjour touristique



Source : W. OTHMANI 2018

La diaspora, durant un séjour touristique, préfère les plats suivants (avec un classement par ordre d'importance décroissant) :

- Le Couscous : 34,88 % (chez-soi) ; 32,56 % (au restaurant) ; 16,28 % à ex aequo (à l'hôtel et au snack) ;
- La Salade Méchouia : 38,24 % (chez-soi) ; 26,47 % (au restaurant) ; 23,53 % (au snack) et 11,76 % (à l'hôtel) ;
- Le lablabi : 32 % (au restaurant) ; 28 % (chez-soi) ; 24 % (au snack) et 12 % (à l'hôtel) et 4 % (en famille) ;
- Le poisson : 42,86 % (chez-soi) ; 28,57 % (au restaurant) ; 23,81 % (au snack), et 4,76 % (à la roulotte) ;
 - La Mloukhiya : 42,11 % (chez-soi) ; 21,05 % à ex aequo (à l'hôtel et au restaurant) et 15,79 % (au snack) ;

Les lieux préférés par la diaspora pour manger leurs plats locaux favoris sont : chez-soi (36,62 %), au restaurant (28,87 %), snack (22,16 %), au snack (20,42 %) et en famille (0,7 %). Bien que la diaspora exprime une préférence à pour l'hébergement chez les parents (en première position avec 34,3 %) et chez-soi (en troisième position, avec 17,44 %, après l'hébergement en hôtel), Ces statistiques montrent une préférence très dominante à manger les plats traditionnels chez-soi. Il s'agit de la pratique de sociabilité pratiquée par cette catégorie de touristes. Après une grande période passée à l'étranger, la diaspora, préfère se réunir, chez elle, avec la famille autour des plats traditionnels, une forme de ressourcement et de renforcement de ses racines. Il s'agit aussi d'une forme d'apprentissage et d'intégration de leurs enfants dans la culture traditionnelle, celle des parents.

Tableau 10 : Tableau de test d'indépendance de khi deux pour vérifier la relation entre les plats locaux les plus appréciés par la diaspora et les lieux de restauration pendant un séjour touristique

	Couscous	Salade Mechouia	lablabi	Poissons	Mloukhiya
hôtel	0,28	0,183	0,357	0,003	0,904
restaurant	0,929	0,64	0,298	0,572	0,097
roulottes	0,388	0,491	0,576	0,141	0,6
snack	0,927	0,058	0,06	0,248	0,988
chez-soi	0,314	0,01	0,567	0,037	0,05
chez la famille	0,215	0,323	0,512	0,421	0,451
au bord de la mer ou dans la nature	-	-	-	-	-
	0,024	valeur de Khi Deux dans le risque d'errer est inférieur ou égal à 5 %			
	0,009	valeur de Khi Deux dans le risque d'errer est inférieur ou égal à 1 %			

La salade Méchouia et les plats à base de poissons connaissent un lien d'indépendance statistique très fort avec le lieu « chez-soi » (moins de 5 % de risque d'erreur). Cette interdépendance confirme le constat avancé précédemment. Elle souligne aussi la pratique de sociabilité comme l'un des objectifs les plus recherchés par la diaspora lors d'un séjour touristique à Tunisie. Les autres types de pratiques, malgré leur importance, constituent des moyens pour mettre en valeur et renforcer cette pratique, non seulement dans leur dimension distractive mais aussi et surtout identitaire.

Conclusion :

Sur la base de la spécificité des plats piquants de la gastronomie tunisienne dans la région (à l'échelle géopolitique), nous avons proposé un « territoire culinaire tunisien ». Un territoire qui dépasse les frontières politiques actuelles. Ainsi, cette démonstration propose, à court terme, une base de travail pour la valorisation touristique du patrimoine culturel, en l'occurrence culinaire, de la Tunisie. À moyen et à long terme, cette contribution académique, vise à stimuler l'émergence de travaux de recherches ciblant la définition d'une nouvelle image touristique de la Tunisie. Une image qui prend en considération tous les potentiels physique, humain, culturel, religieux, etc. du pays pour les commercialiser de manière spécifique. C'est-à-dire, une commercialisation qui prend en considération la destination Tunisie dans ses multiples et diverses dimensions régionales et non pas dans une seule et unique dimension nationale réductrice.

Chapitre 10 : Le repos balnéaire

Introduction :

Ce dernier chapitre de la troisième partie—et de notre thèse de doctorat est basé sur l'observation non participante. Il s'agit d'un chapitre complexe puisqu'il comporte trois grandes composantes distinctes, mais complémentaires : l'autopsie des plages de Tunis, se tenir sur la plage, le rapport au corps : bain de sable, nudité, bronzage.

La première composante concerne le milieu physique et détaille une analyse de l'ensemble des plages de la métropole Tunis (cf. figure 16) : quatre dans la banlieue Sud (Hammam Chatt, Hammam Lif, Zahra et Rades) et six dans la banlieue Nord (la Goulette, LeKram, Carthage Amilcar, la Marsa, Gammarth et Raoued). Ces plages présentent des caractéristiques communes et d'autres différenciées. La schématisation de chacune des dix plages émane du travail de Caroline Blondy (2010). Contrairement à elle, nous avons choisi de regrouper les usages et les pratiques observées sur toute une journée selon un même schéma. Nos périodes d'observations s'établissent entre huit et 9 heures le matin jusqu'à 21 heures le soir (cf. chapitre 3- méthodologie). Nous avons délimité un parcours d'environ vingt-six kilomètres, sillonné plusieurs fois durant une semaine du mois d'août 2016. Certains phénomènes caractéristiques ont été observés sur plusieurs plages, mais n'ont été évoqués qu'une seule fois dans l'analyse pour éviter la répétition. Les schématisations des plages reproduisent ces caractéristiques fidèlement, telles qu'elles ont été observées.

Les comportements et postures des usagers de la plage sont illustrés dans la deuxième composante de ce chapitre. Les thématiques du genre, de la laïcité et de la mixité sont examinées.

La dernière composante est introduite par le titre « Le rapport au corps : bain de sable, nudité, bronzage » et illustre les pratiques du bain de sable, la question du rapport au corps ou encore d'autres sujets tels que les rapports générationnels, la corporéité de l'enfant et la pratique du bronzage.

1. Autopsie des plages de Tunis

- 1.1. Caractéristiques partagées par l'ensemble des plages
- 1.2. Caractéristiques spécifiques de chacune des dix plages

2. Se tenir sur la plage

- 2.1. La corporéité dans la plage, une question de genre
- 2.2. La corporéité dans la plage, une question de laïcité
- 2.3. Relevés des pratiques des Tunisiens et des Maghrébins sur la plage
- 2.4. Influences synergiques des pratiques touristiques entre TRE et nationaux

3. Le rapport au corps : bain de sable, nudité, bronzage

- 3.1. Pratique du bain de sable
- 3.2. Nudité sur la plage
- 3.3. Pratique du bronzage

1. Autopsie des plages de Tunis :

1.1. Caractéristiques partagées par l'ensemble des plages :

Il s'agit globalement de pratiques observées sur plusieurs plages ce qui confirme qu'elles sont considérées comme des normes sur les plages tunisoises et par extension, tunisiennes.

1.1.1. Adéquation du parasol pour se protéger du soleil :

Photo 9: «Adéquation du parasol 1», photo prise par nous-même le 15/08/2016 sur la plage de Hammam Chat dans la banlieue Sud de Tunis



Les parasols dans la photo appartiennent au professionnel qui loue la plage de la municipalité (l'équivalent de commune en France). Il s'agit donc d'une plage privatisée durant la saison estivale avec des installations uniformisées (parasol avec une tige en bois et un chapeau en nattes d'alfa, une table et quatre chaises en plastique). Pourtant, pour répondre à leurs besoins selon la photo, il s'agit de se protéger contre le soleil de l'été). Les usagers de la plage à caractère hédoniste (touristes et même ceux qui habitent à proximité et baigneurs) choisissent d'installer des draps.

Photo 10: «Adéquation du parasol 2»



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage de Zahra dans la banlieue Sud de Tunis

C'est la même pratique dans une autre plage de la banlieue sud de Tunis. Une partie de la plage est privatisée. D'ailleurs, on voit la personne chargée de louer les parasols se dirige vers des touristes qui viennent de s'installer, muni d'un carnet de tickets (en cercle rouge). La tarification varie selon le taux de fréquentation, l'accessibilité et le prix de la localisation des plages. Elle comprend des locations en lots ou fragmentées : sur la plage de la Goulette la location s'élève à vingt dinars et comprend le parasol, une table et quatre chaises en plastiques, mais sur la plage de Raoued, il est possible de louer seulement le parasol qui coûte cinq dinars. Les autres éléments sont loués à la pièce et alourdissent la facture.

Photo 11: «Adéquation du parasol 3»



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage du Kram dans la banlieue Nord de Tunis

Les draps enregistrent toujours une présence quasi-systématique et enveloppent une partie du parasol. Par contre dans cet exemple, il s'agit d'une partie publique de la plage où les parasols sont la propriété des baigneurs. Donc que ce soit une plage publique ou privatisée, les draps sont une pratique généralisée.

Photo 12: «Adéquation du parasol 4»



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage de Gammarth dans la banlieue Nord de Tunis

Cette plage est l'une des plus élitistes de la métropole Tunis. On y retrouve beaucoup de secteurs privatisés, beaucoup de bars et beaucoup d'activités aquatiques à caractère touristique. Le caractère élitiste de cette plage est illustré d'abord par la localisation dans une zone hôtelière, distante des zones urbaines et sans aucune desserte assurée par les transports en communs. Les seuls moyens d'y accéder sont les taxis trop chers vu la distance par rapport à la ville la plus proche. Donc l'accès sur la plage se fait tout simplement, en voiture particulière. Tout cela réduit le nombre de visiteurs et de touristes ; seuls ceux qui ont les moyens peuvent fréquenter cette plage. Nous remarquons que la pratique de l'adéquation du parasol aux besoins de protection contre le soleil est moins fréquente sur cette plage, surtout pour les parasols privés.

1.1.2. Adéquation du parasol pour s'approprier une partie de la plage :

Photo 13: «Appropriation d'une parcelle de la plage 1»



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage du Kram dans la banlieue Nord de Tunis

Cette pratique d'appropriation d'une parcelle de la plage pour en faire un chez-soi temporaire nous l'avons vue dans la presque totalité des plages tunisoises. La photo montre une forme de cette pratique mais il en existe d'autres que nous présenterons dans les photos suivantes. En plus de se protéger du soleil, ceux qui font appel à cette pratique cherchent à vivre des moments d'intimité familiale, et à pouvoir changer de vêtements en privé, sans être

gênés. Cela, pour partager généralement des moments de rassemblements familiaux comme le montre l'exemple de la famille dans cette photo qui au moment du déjeuner s'est entourée de draps pour se protéger des regards des badauds et des curieux. Il est à remarquer qu'une bonne partie des femmes en tenue de bain ou « cachées » dans leurs longues robes préfèrent se mettre à l'abri à la fois des rayons du soleil et des regards des curieux et des indiscrets.

Photo 14: «Appropriation d'une parcelle de la plage 2»



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage de Gammarth dans la banlieue Nord de Tunis

Cet exemple, sur une plage élitiste reproduit la même pratique de création d'un chez-soi temporaire. La tente, n'évoque pas une activité de camping mais plutôt un abri qui permet de profiter de la plage une grande partie de la journée tout en ayant un minimum de confort pour faire la sieste, manger en famille ou encore changer ses vêtements.

Photo 15: «Appropriation d'une parcelle de la plage 3»



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage de La Marsa dans la banlieue Nord de Tunis

Toujours la même pratique sous la même forme. Pour cet exemple le drap est mis sur la tente pour créer une couche épaisse contre le soleil.

Photo 16: «Appropriation d'une parcelle de la plage 4»



Cliché pris par nous-même le 20/08/2016 sur la plage de Raoued dans la banlieue Nord de Tunis

Cet exemple montre comment une femme qui installe son « chez-soi temporaire ». Elle attache les bouts des draps soit par des pinces à linge, soit par des nœuds. Pour la fixation, elle utilise le sable pour remblayer et fixer les parties qui traînent au sol. Ainsi, elle évite que le vent ne les emporte ou joue avec.

Photo 17: «Appropriation d'une parcelle de la plage 5»



Cliché pris par nous-même le 17/08/2016 sur la plage de Radès dans la banlieue Sud de Tunis

Sur cette plage très populaire (les détails dans l'analyse spécifique à cette plage) les baigneurs qui choisissent d'y venir, appartiennent généralement à la classe moyenne, voire modeste de la société. L'exemple présent, illustre un « chez-soi temporaire » réalisé sous forme d'un logement de fortune. Il abrite toute une famille et non pas seulement l'homme présent sur la photo. Plusieurs tongs y compris féminins sont visibles dans le cercle rouge. Cette installation est faite de draps enveloppant une petite branche d'arbre récupérée dans un bois limitrophe.

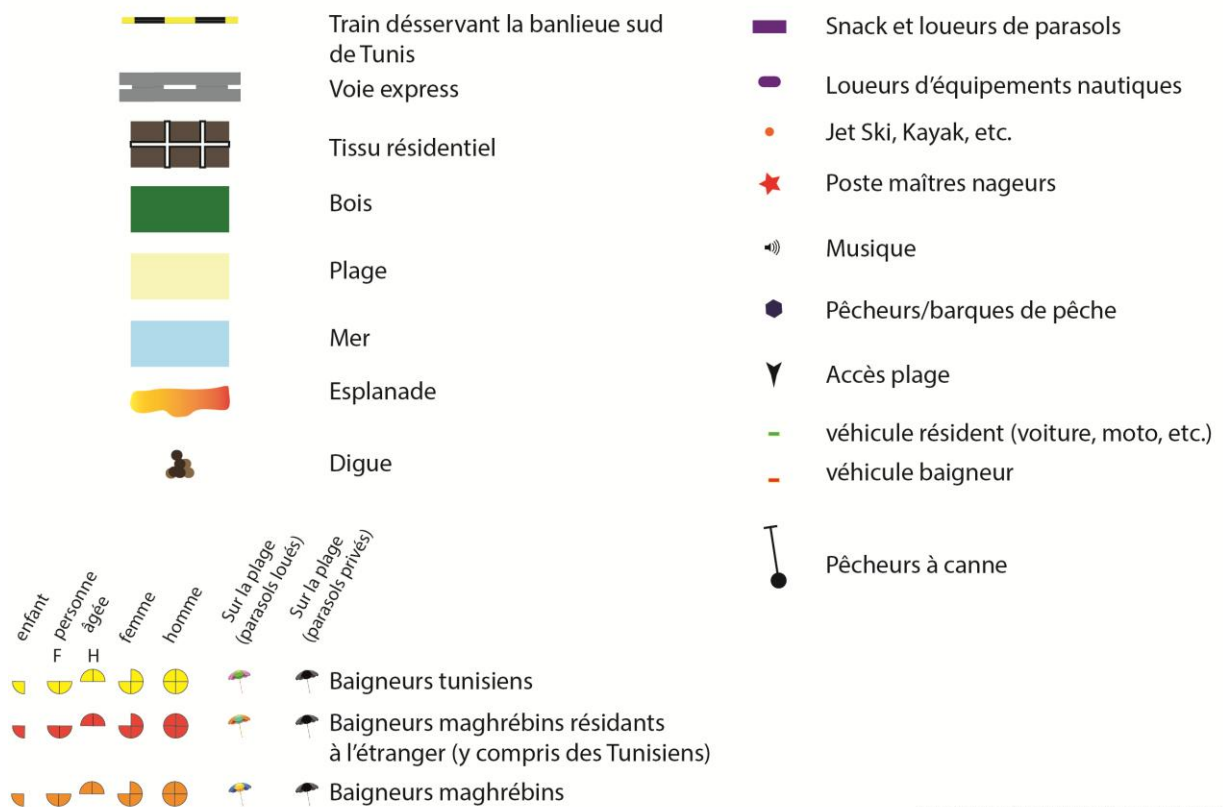
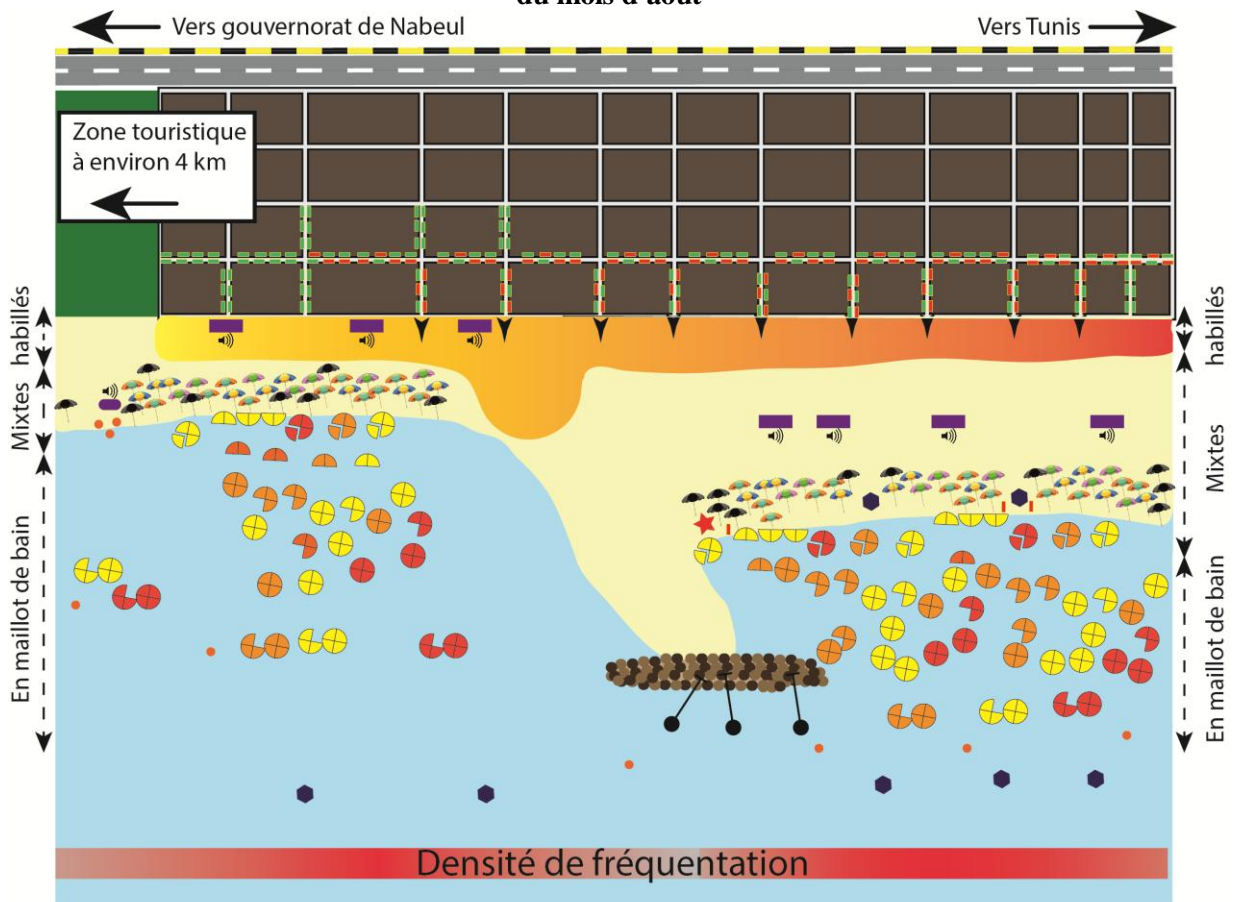
1.2. Caractéristiques spécifiques de chacune des dix plages :

Dans cette partie nous tenons à faire l'analyse selon un contexte spatial distinguant les plages de la banlieue Nord de celles de la banlieue Sud du point de vue diffusion et fréquentation touristique. C'est ce que nous allons démontrer dans le chapitre.

1.2.1. Autopsie des plages de la banlieue Sud :

1.2.1.1. Plage de Hammam Chat :

Figure 120 : Schématisation des pratiques sur une plage publique de Hammam Chat un mardi du mois d'août



Conception et réalisation : W. OTHMANI 2018

La première spécificité de cette plage c'est qu'elle était le théâtre de la première violation du territoire tunisien depuis l'indépendance, lors d'un raid aérien israélien en octobre 1985. L'objectif de cette violation était de détruire le quartier général de l'organisation de libération de la Palestine (OLP). Suite aux bombardements, la plage et surtout le sol sous-marin ont connus d'importants dégâts modifiant leur morphologie. D'ailleurs, plusieurs noyades ont eu lieu à cause des fossés invisibles causés par les bombes. Cette mauvaise réputation de la plage a fait fuir les baigneurs tunisiens venant de loin, vers d'autres plages. Les seuls baigneurs qui y vont sont dans la majorité des habitants des zones limitrophes. De ce fait, la baisse de fréquentation que la plage a connue depuis cet événement, a contribué à sauvegarder la qualité de la plage et surtout celle de l'eau. C'est aussi un élément majeur, qui a contribué à son tour à revaloriser et réhabiliter le site après une trentaine d'années de mouvements du sable sous-marin qui a certainement atténué la profondeur des fossés. Ainsi, les brusques turbulences qui, au passé, mettaient la vie des baigneurs en danger, sont beaucoup plus calmées.

Cette plage est desservie par un train reliant toute la banlieue Sud au centre-ville de Tunis. La gare est distante de la plage d'environ huit cents mètres. Une voie express longe la ligne de chemin de fer, reliant le centre-ville de Tunis d'un côté ou à l'opposé vers le reste de la côte tunisienne comme Hammamet ou Sousse par exemple. Une zone résidentielle sépare ces deux infrastructures routières de la plage : du nord au sud, elle est limitée par un bois suivi de la zone touristique de Borj Cédria.

Pour accéder à la plage, les baigneurs traversent plusieurs voies secondaires en forme d'échiquier et y stationnent devant les maisons des particuliers. D'ailleurs, cet aménagement constitue un problème d'accessibilité sur la plage et paralyse sa mise en tourisme, malgré l'existence de projets touristiques comme une piscine privée donnant sur la plage.

Photo 18: «Stationnement des baigneurs sur la plage»



Cliché pris par nous-même le 15/08/2016 sur la plage de Hammam Chat dans la banlieue Sud de Tunis

Le cercle rouge de gauche représente l'accès des baigneurs sur la plage alors que celui de droite représente le lieu où ils ont garé leur voiture (devant la maison d'un particulier).

Photo 19 : «Bulldozer nettoyant la plage»



Cliché pris par nous-même le 15/08/2016 sur la plage de Hammam Chat dans la banlieue Sud de Tunis

Photo prise vers dix heures du matin montrant un bulldozer entrain de nettoyer la plage et à côté des parasols et des chaises vides.

Photo 20 : «Quand l'amour s'invite sur les digues»



Cliché pris par nous-même le 15/08/2016 sur la plage de Hammam Chat dans la banlieue Sud de Tunis

Cette photo est prise vers dix-neuf heures montrant des couples installés sur des rochers, un autre, dont la femme est voilée, en route vers un emplacement sur la digue et une jeune femme, aussi voilée, parlant au téléphone, à priori, à son compagnon. Cette pratique fait de la digue un lieu de rencontres amoureuses.

La plage est séparée en deux par une digue, dans la journée, elle constitue le lieu préféré des pêcheurs à canne (Cf. photo 21) et les baigneurs qui cherchent plus d'adrénaline en sautant des rochers pour effectuer des plongées risquées. En soirée, elle est assaillie par les jeunes couples (Cf. photo 20). De part et d'autre de la digue, nous trouvons des zones privatisées gérées par des particuliers qui ont loué la plage pour la saison estivale. On plus du parasol, ils proposent des chaises, des tables et même des boissons (fraîches et chaudes). Chacun fait sa propre publicité en diffusant des chansons. Leurs zones géographiques sont limitées par des frontières sonores variables (selon l'amplitude du son), qui dépassent les frontières physiques faites par des cordes, des tiges en bois ou encore des roues d'occasion colorées. (Cf. photo 18).

Photo 21 : «Pêcheur à canne sur la digue»



Cliché pris par nous-même le 15/08/2016 sur la plage de Hammam Chat dans la banlieue Sud de Tunis

La plage, des deux côtés de la digue, est surveillée de huit heures du matin jusqu'à dix-huit heures du soir. Les baigneurs qui la fréquentent sont majoritairement des Tunisiens, des TRE habitant dans les alentours et certains maghrébins surtout Algériens. Ces différents baigneurs sont installés de manière très homogène, mais en marge des zones privatisées.

Photo 22 : «Duel entre zone publique et zone privatisée sur la plage»



Cliché pris par nous-même le 15/08/2016 sur la plage de Hammam Chat en banlieue Sud de Tunis

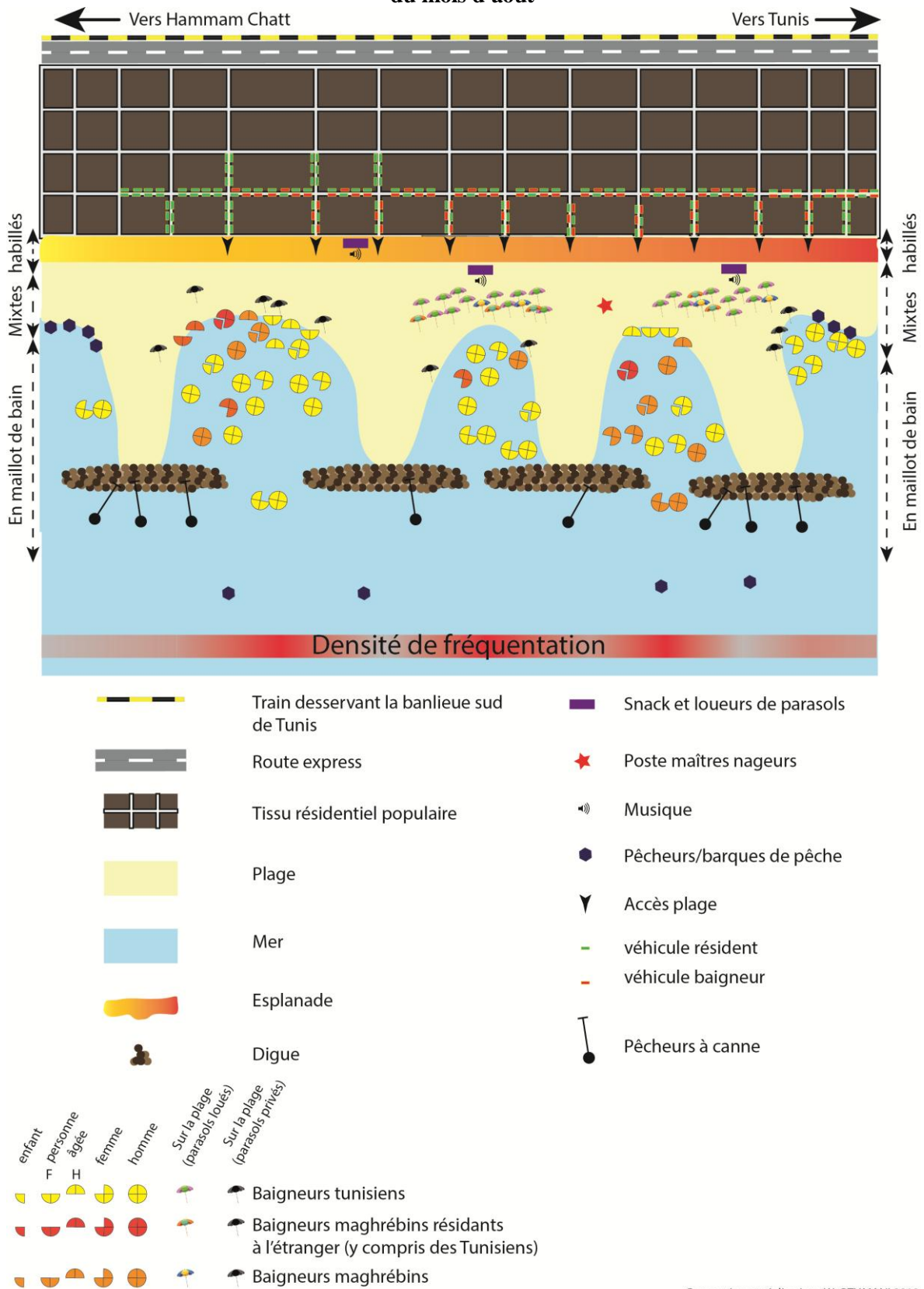
Il y a d'abord, les zones (1) et (3) privatisées qui se concurrencent. Entre les deux, s'est incrustée une zone (2) représentant des baigneurs quelconques.

Arrivons maintenant à la zone de baignade qui regroupe plusieurs types de baigneurs en allant de la plage vers le large. Au premier plan, nous trouvons de petits enfants qui jouent avec du sable mouillé et des personnes âgées qui veulent juste se rafraichir sans fournir un effort supplémentaire pour la baignade. Le deuxième plan, qui est le plus dense, est occupé par des adolescents avec leurs familles (le secteur familial de la zone de baignade). Au troisième secteur, là où l'eau arrive à hauteur d'homme, ce sont les couples qui cherchent plus d'intimité qui s'y invitent. En quatrième position, très loin de la plage, les barques des pêcheurs patrouillent pour lancer ou récupérer les filets.

La plage de Borj Cédria, située entre la plage de Hammam Chat et la commune de Slimane (gouvernorat de Nabeul), ne fait pas partie de notre analyse parce qu'elle est très lointaine et très isolée. Elle présente un accès presque exclusif pour les hôtels sur laquelle ils sont implantés. Donc sur cette plage nous trouvons uniquement des résidents des hôtels, qui, dont la majorité, étaient installés aux bords des trois piscines qu'englobe la zone. D'ailleurs, nous avons effectué quelques entretiens exclusifs avec certains d'entre eux.

1.2.1.2. Plage de Hammam Lif :

Figure 121 : Schématisation des pratiques sur une plage publique de Hammam Lif un mercredi du mois d'aout



Conception et réalisation : W. OTHMANI 2018

Cette plage est située dans la commune, portant le même nom et qui dispose de sources thermales, d'où vient l'origine de l'appellation : « Hammam » qui signifie bain et « Lif » ou « Anf » qui désigne le nez. Durant la période beylicale, plusieurs souverains se sont succédé au palais beylical pour y passer, en compagnie de leurs familles, la saison de l'hiver. Les beys se sont construit un palais doté d'un bain utilisant l'eau thermale aux vertus médicales, et ont pris l'habitude d'y passer l'hiver et de s'y soigner.

Suite à ce succès la plage fut la ruée de plusieurs Tunisois et Tunisiens pendant plusieurs décennies. Un facteur qui a fragilisé l'écosystème du lieu. L'érosion a aussi contribué à cette fragilisation puisque la plage fut grignotée au cours des années ce qui a poussé l'État, à partir du printemps de 1990 à installer des brise-lames au fond de la mer face à plusieurs plages du grand Tunis y compris celle de Hammam Lif (Oueslati 2010, 103-16), c'est ce que nous pouvons constater intensivement dans la schématisation de cette plage. Depuis cette intervention la plage ne cesse de prendre ses droits face à la mer.

Photo 23 : «Une plage très large»



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage de Hammam Lif dans la banlieue Sud de Tunis

Actuellement la plage est située dans une zone résidentielle populaire et est desservie par le train de la banlieue Sud et une voie express très fréquentée, se trouvant à environ cinq-cents mètres. Les digues, aidées par les courants marins, ont contribué à changer radicalement la

morphologie de la plage ; c'est ce qui a créé un séquençage ou un ensemble de poches donnant l'impression d'une succession de petites plages privatisées. Un meilleur aménagement et une bonne mise en tourisme de cette morphologie pourraient redynamiser la plage.

Ce séquençage est délimité des deux côtés de la plage par des barques de pêcheurs qui jettent leurs filets pas loin des digues. Entre les digues, il y a essentiellement des baigneurs Tunisois qui viennent des quartiers limitrophes. En l'absence de parking pour accueillir le surplus saisonnier de voitures, les habitants sont obligés d'accepter la présence de véhicules étrangers devant leurs demeures. Un peu reculé, entre les baigneurs et l'esplanade, les loueurs de parasols (seulement deux) installent leurs tentes et leur matériel. Dans la journée, ils sont très peu fréquentés. Mais, le soir, ils attirent beaucoup de personnes qui viennent se balader et prendre l'air. D'ailleurs pour attirer plus de clients, ils organisent des projections des matchs de football, de grands événements ou encore des vidéoclips de musiques diverses.

Photo 24 : «Installation sur la plage pour des projections de toutes sortes»



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage de Hammam Lif dans la banlieue Sud de Tunis

La plage est sous la surveillance d'un seul poste de maîtres-nageurs malgré son étendue. Cela confirme une fois de plus, l'idée de la faible fréquentation pour la baignade. En ce qui

concerne les zones de baignades, tout ressemble exactement à la plage précédente. La différence réside dans le nombre restreint de baigneurs.

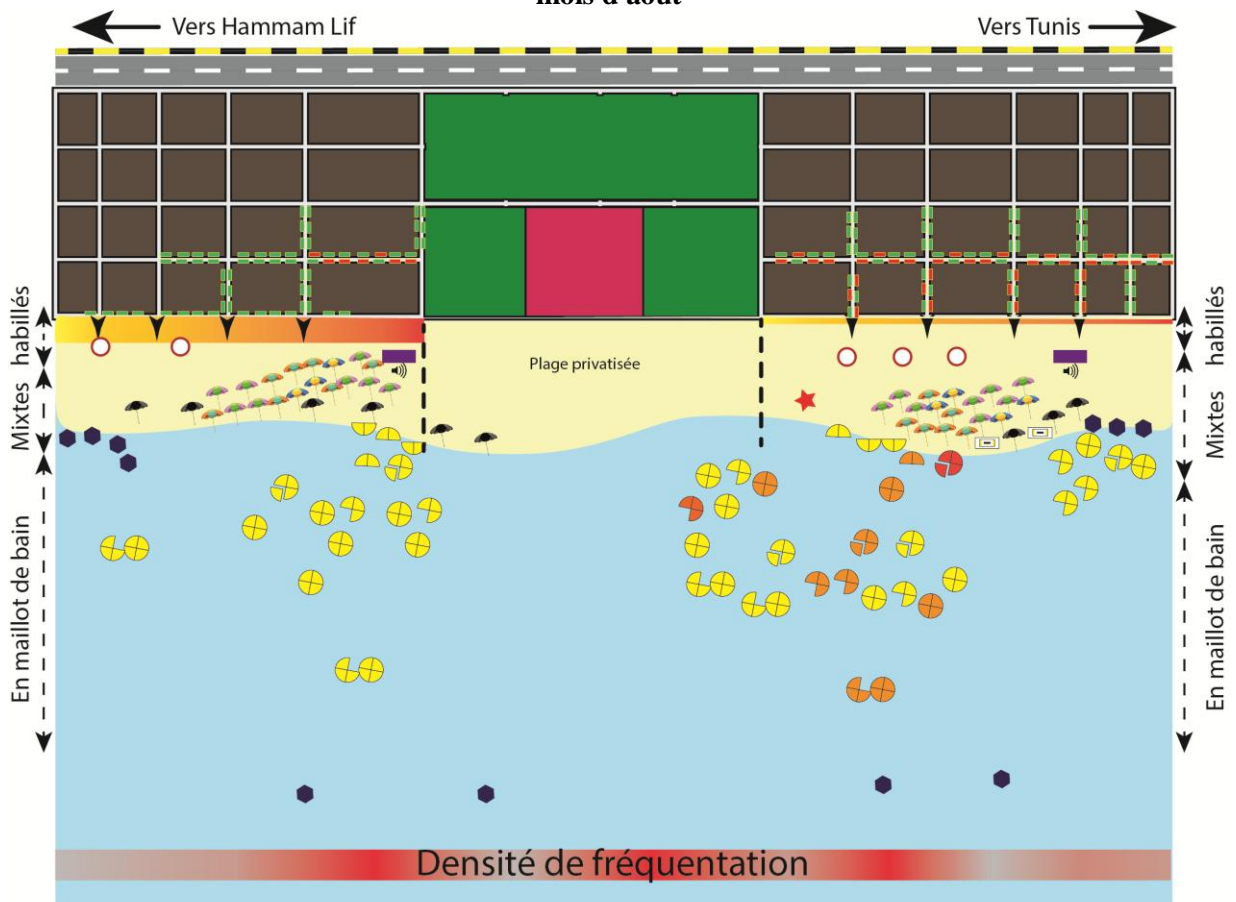
1.2.1.3. Plage d'Ezzahra :

La commune portant le même nom fut fondée par les colons français sous la dénomination de « Saint Germain ». On y avait installé une architecture coloniale typique avec des maisons caractérisées par des toits en tuile rouge et de larges rues et avenues. Le développement de la commune, depuis sa création est dû à la présence du train de la banlieue. D'ailleurs, le tissu urbain s'est développé tout le long de la ligne de chemin de fer. La station du train desservant la ville est distante d'environ un demi-kilomètre de la plage. La ligne ferroviaire est côtoyée par la même route express présentée citée plus haut.

Le tissu résidentiel, plus aisé que celui de Hammam Lif, est séquencé par un bois et un hôtel datant de début des années soixante-dix, qui s'est installé sur un domaine public à même la plage cédé par la commune, mais qui reste accessible aux baigneurs non résidents. L'inexistence d'un parking et l'esplanade en forme de voie de desserte pour le quartier (situé à droite du bois) renforcent le caractère résidentiel de la plage. À gauche du bois se dresse une esplanade aménagée d'environ sept-cents mètres de longueur. Comme elle est plus accessible, elle attire plus de personnes motorisées. Les barques des pêcheurs, comme pour l'exemple précédent, limitent la plage des deux côtés et même au niveau de la zone de baignade, puisque au-delà, aucune personne ne peut atteindre cette profondeur de la mer. Dans les parties larges de la plage, des jeunes s'adonnent à des jeux comme le beach-volley, le beach-foot, etc. Cependant, le beach raquetball s'effectue sur le sable mouillé, ainsi, le sable ne se colle pas sur la balle ; ce qui évite aux grains d'atteindre les yeux. Les baigneurs et les passants, qui traversent les joueurs, ne semblent ni gêner la partie ni être gênés par l'échange de la balle. Les joueurs, de leur côté, poursuivent leur jeu comme si de rien n'était.

La présence de baigneurs Maghrébins et des TRE n'est pas très marquée. Les loueurs de parasols, comme leurs confrères de la plage de Hammam Lif, travaillent plutôt avec des locaux. L'animation est la même pendant les soirées, mais la clientèle n'est pas abondante.

Figure 122 : Schématisation des pratiques sur une plage publique d'Ezzahra un mercredi du mois d'août



Conception et réalisation : W. OTHMANI 2018

Photo 25 : « Ambiance de nuit sur la plage»



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage de Hammam Lif dans la banlieue Sud de Tunis

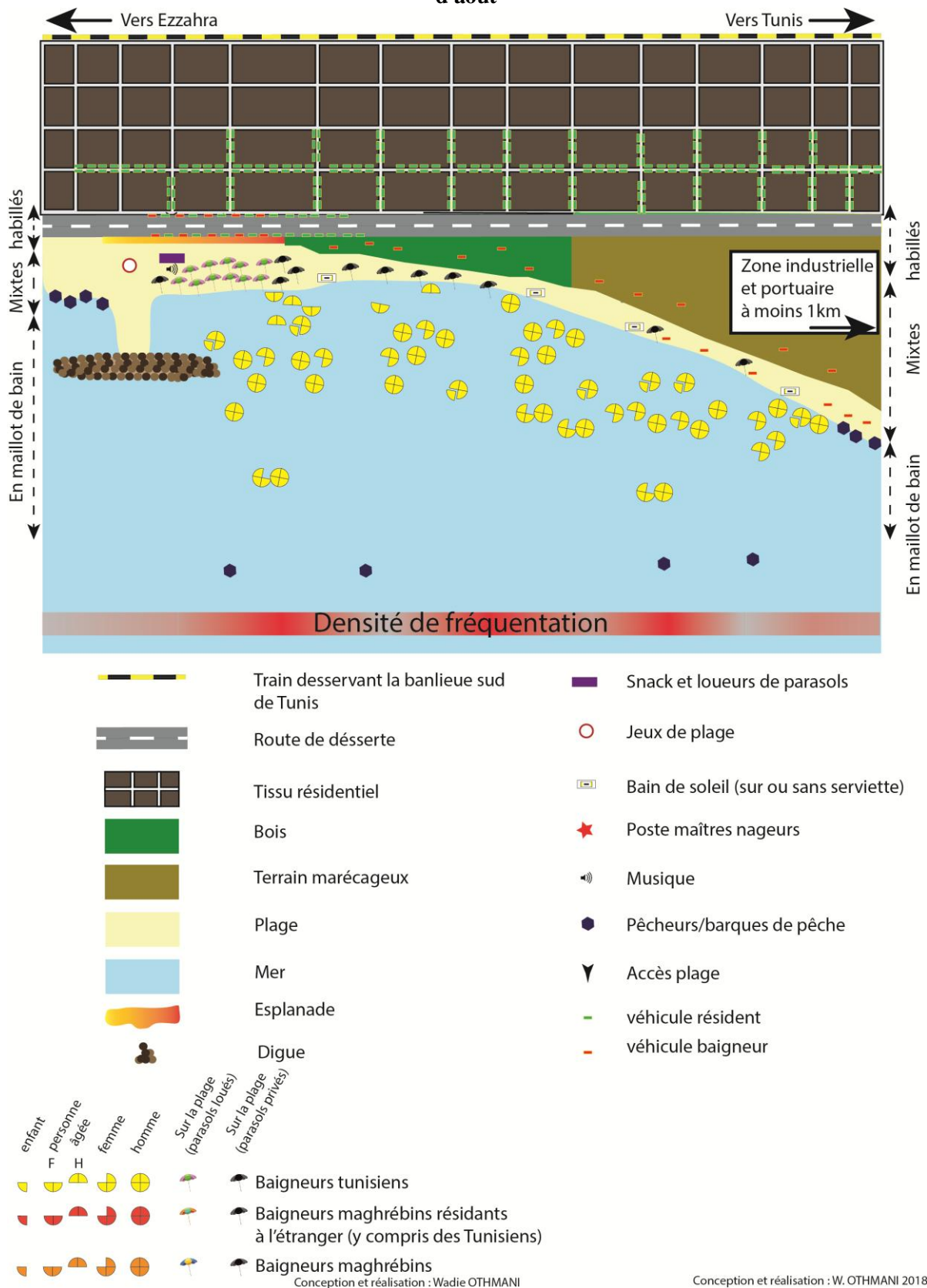
Photo 26 : « Ambiance de jour sur la plage»



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage de Hammam Lif dans la banlieue Sud de Tunis

1.2.1.4. Plage de Radès :

Figure 123: Schématisation des pratiques sur la plage publique de Radès un mercredi du mois d'août



Conception et réalisation : W. OTHMANI 2018

Avec un port (le plus grand de la Tunisie), une grande usine de production de l'électricité, un stade olympique (le plus grand du pays) et un tissu économique très diversifié, la ville de Radès constitue un territoire très dynamique dans la métropole Tunis. Lequel dynamisme, a engendré une grande pollution, a beaucoup pesé sur les activités liées à la mer, halieutique ou de divertissement. A quelques kilomètres de la plage, on trouve l'embouchure d'Oued Méliane (rivière), dans lequel plusieurs industriels versent leurs rejets polluants. Un élément de plus qui dégrade l'environnement du site. En plus, pour accéder sur la plage du côté nord, il faut traverser un grand terrain marécageux qui constitue une décharge sauvage pour certains chantiers.

Photo 27 : «Environnement physique de la plage»



Cliché pris par nous-même le 17/08/2016 sur la plage de Radès dans la banlieue Sud de Tunis

Les deux cheminées au fond et à gauche de la photo appartiennent à l'usine de production de l'électricité. Ceux au fond et au centre de la photo appartiennent à la cimenterie de Djebel Jelloud. La canalisation au premier plan de la photo part en direction du port dont on ne voit que les conteneurs rouges. Sur la photo, ces derniers, semblent faire partie du bâtiment de l'usine de l'électricité.

Les baigneurs qui choisissent la plage de Radès sont généralement les habitants les plus démunis de la ville ou encore ceux qui habitent dans les banlieues avoisinantes, surtout celles

traversées par la ligne du chemin de fer. Le train de la banlieue sud alimente entre autre la ville de Radès, dont la station est distante d'environ un kilomètre et demi de la plage.

Photo 28 : «Exemple de baigneurs fréquentant la plage-1»



Cliché pris par nous-même le 17/08/2016 sur la plage de Radès dans la banlieue Sud de Tunis

Il s'agit des affaires d'un homme adulte avec à priori ceux de ses deux enfants, venant sur la plage pour se baigner. Les trois cercles rouges cadrent leurs tongs respectives. Pour éviter que leurs habits ne se salissent par le sable, ils les ont mis dans un petit sac en plastique, le tout sur un carton récupéré sur place.

Photo 29 : «Exemple de baigneurs fréquentant la plage-2»



Cliché pris par nous-même le 17/08/2016 sur la plage de Radès dans la banlieue Sud de Tunis

Pour se divertir, deux enfants ont récupéré la carcasse d'un réfrigérateur jetée dans la zone marécageuse avoisinante et transportée sur la plage. Elle leur servait comme une petite barque ; une planche de fortune jouait le rôle de rame.

Dans cette partie de la plage, il y a peu de baigneurs, mais surtout plusieurs personnes venant en voitures, retranchés dans le terrain marécageux, loin des regards pour se rafraichir de bière, une boisson peu acceptée publiquement dans la société tunisienne, surtout dans les rangs populaires.

Dans la partie sud de la plage, plus proche de la zone résidentielle, la fréquentation est différente, puisque les personnes qui viennent se baigner sont généralement des familles, dont apportent dans leur majorité, leurs propres parasols. Ils viennent dans leurs voitures particulières ou bien en taxis qui les transportent de la gare du train. Ceux qui n'apportent pas de parasol, utilisent l'ombre des arbres à côté, ou encore se servent de branchages et de draps, pour se faire des abris de fortune, dans lesquels les femmes peuvent changer leurs habits. Les hommes, quant à eux, ils se permettent de changer leurs habits en public, sans complexe.

Photo 30 : «Abri de fortune sur la plage»



Cliché pris par nous-même le 17/08/2016 sur la plage de Radès dans la banlieue Sud de Tunis

Photo 31 : «Un homme en train d'enfiler son maillot de bain»



Cliché pris par nous-même le 17/08/2016 sur la plage de Radès dans la banlieue Sud de Tunis

Bien que cette zone de la plage regorge de baigneurs y compris des familles, ces deux hommes ont choisi d'enfiler leurs maillots de bain sans même se mettre à l'abri. Ces deux baigneurs représentent aussi un exemple récurrent sur plusieurs plages tunisoises. Les baigneurs venant en moto, préfèrent les garer à porter des yeux, comme si cela fait partie des éléments propres à une plage tel est le cas d'un parasol ou une serviette de bain. Ces baigneurs craignent le vol de leurs biens. Pour y faire face, ils choisissent de garder eux-mêmes leurs motos en installant leur « campement » juste à côté.

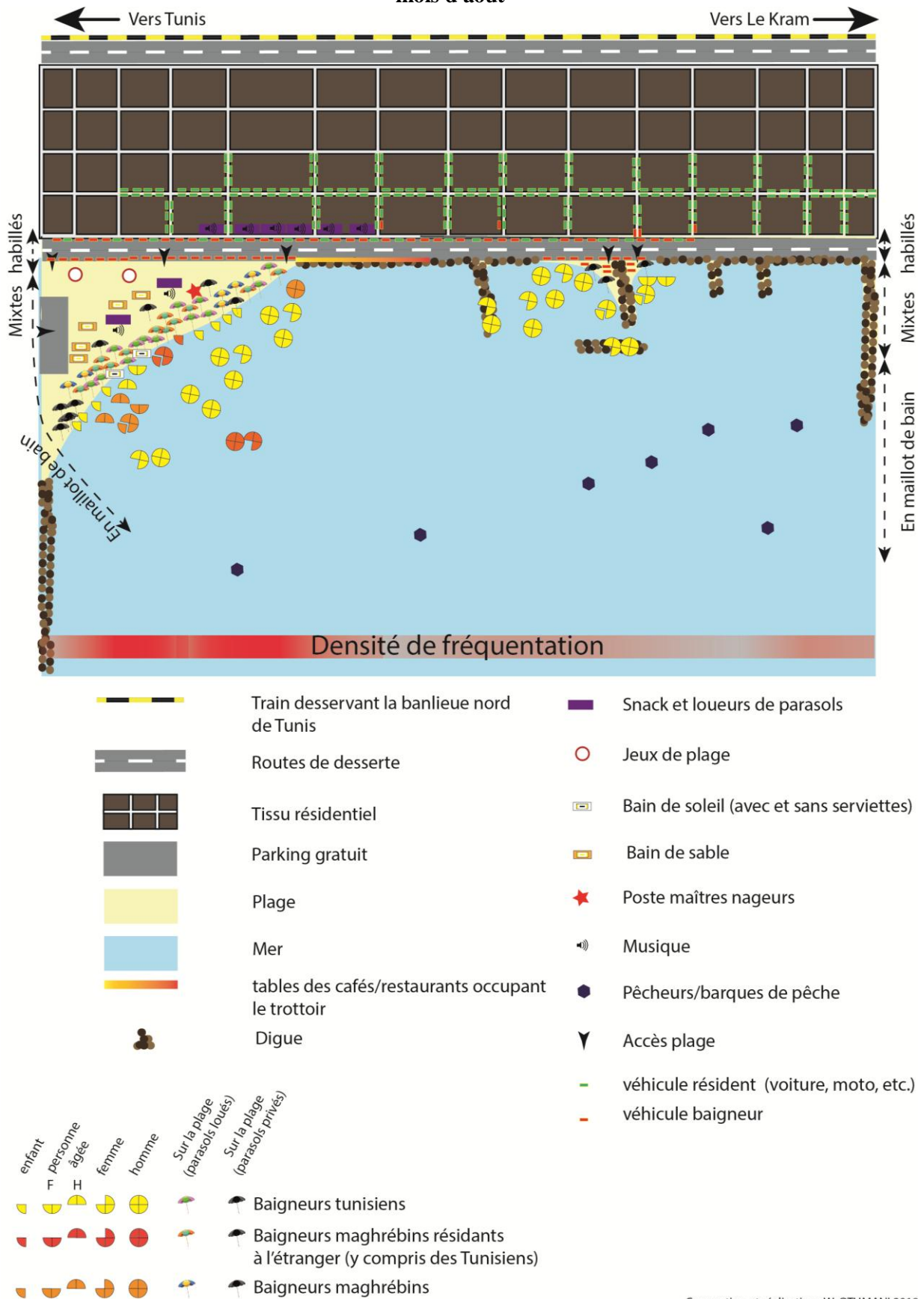
1.2.2. Autopsie des plages de la banlieue Nord :

1.2.2.1. Plage de La Goulette :

La commune de la Goulette fut un lieu très cosmopolite, abritant Tunisiens, Français, Italiens et Siciliens. D'ailleurs l'un des quartiers de la commune est surnommé « Petite Sicile ». Aussi, la présence et le brassage de toutes les religions dans une ambiance de grande tolérance, avec la cohabitation des musulmans, des chrétiens et des juifs, a débuté, à partir de 1868, année de la signature du traité tuniso-italien qui encourage la migration vers la Tunisie, la commune de la Goulette, fut un exemple très réussi de l'intégration des immigrants et du vivre ensemble.

Après l'indépendance et la montée des idéologies nationalistes radicales et le départ des communautés chrétienne et juive vers la France, la commune perdit son rayonnement cosmopolite, mais elle garde tout de même une image nostalgique très médiatisée par des acteurs comme « Michel Boujenah », natif de la ville. Cette image enchante toujours les Tunisois et Tunisiens et les incite, souvent, à passer par la ville pour manger du poisson frais, du brick typique ou encore pour fréquenter ses restaurants touristiques et ses bars proposant des boissons alcoolisées. Quant à la plage, la fréquentation est majoritairement populaire. La corniche et la route qui la côtoie, s'avèrent tous les deux, trop exigües pour la foule estivale toujours plus nombreuse. Toutes les deux font l'objet d'une forte convoitise entre trois acteurs : les piétons qui cherchent à profiter d'une ballade en humant l'air doux de la mer, les automobilistes qui veulent traverser la rue ou garer leurs voitures et les restaurateurs et les cafetiers qui cherchent à installer le maximum de tables et chaises sur les trottoirs, pour réaliser le plus de profits possibles.

Figure 124: Schématisation des pratiques sur la plage publique de La Goulette un jeudi du mois d'août



Conception et réalisation : W. OTHMANI 2018

Photo 32 : «Ambiance du jour sur la corniche»



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la corniche de la Goulette dans la banlieue Nord de
Tunis

Photo 33 : «Ambiance de nuit sur la corniche»



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la corniche de la Goulette dans la banlieue Nord de
Tunis

Distante d'une dizaine de kilomètres du centre-ville de Tunis, la plage de la Goulette, tout comme la plage de Radès, constituent les deux plages les plus proches des quartiers les plus peuplés de la capitale. Jugée plus propre et plus accessible en matière de transport en commun (taxi, taxi collectif, bus et train de banlieue Nord), la plage de la Goulette attire la majorité des baigneurs Tunisois et même un nombre important de touristes tunisiens et maghrébins. Les touristes tunisiens sont majoritairement modestes donc ils sont enclins à se retrouver entre eux sur cette plage populaire alors que les touristes maghrébins sont plutôt séduits par l'image de marque et l'histoire du lieu.

La plage se compose de deux parties très contradictoires. La première, du côté du port des voyageurs. C'est la plus grande, disposant d'un parking gratuit, mais d'une grande surface privatisée par des loueurs de parasols. De ce fait, les baigneurs voulant installer leurs propres parasols doivent se mettre à l'extrémité, sinon dans des endroits reculés, plus loin de l'eau. C'est dans cette zone reculée, pleine de sable sec et chaud, s'effectue la pratique du bain de sable, soit en s'allongeant directement sur le sable, soit par l'enfouissement du corps. Les baigneurs pratiquants soucieux quant au respect de l'heure de la prière, surtout les hommes, peuvent y faire leur prière à même la plage. Cette même zone abrite, entre autre, les jeux comme le Beach-foot et autres, etc.

Photo 34 : «Un homme effectuant la prière d'Al Asr sur la plage»



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage de la Goulette dans la banlieue Nord de Tunis

La deuxième partie de la plage, formée par plusieurs « poches de plages » délimitées par des digues, est de taille restreinte et attire donc moins de personnes. Elle est fréquentée généralement par quelques familles habituées, cherchant une baignade loin de la foule. Elle est aussi le lieu de prédilection de certaines personnes recherchant à boire de la bière dans un endroit discret.

Photo 35 : « Deux hommes buvant de l'alcool sur la plage »



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage de la Goulette dans la banlieue Nord de Tunis

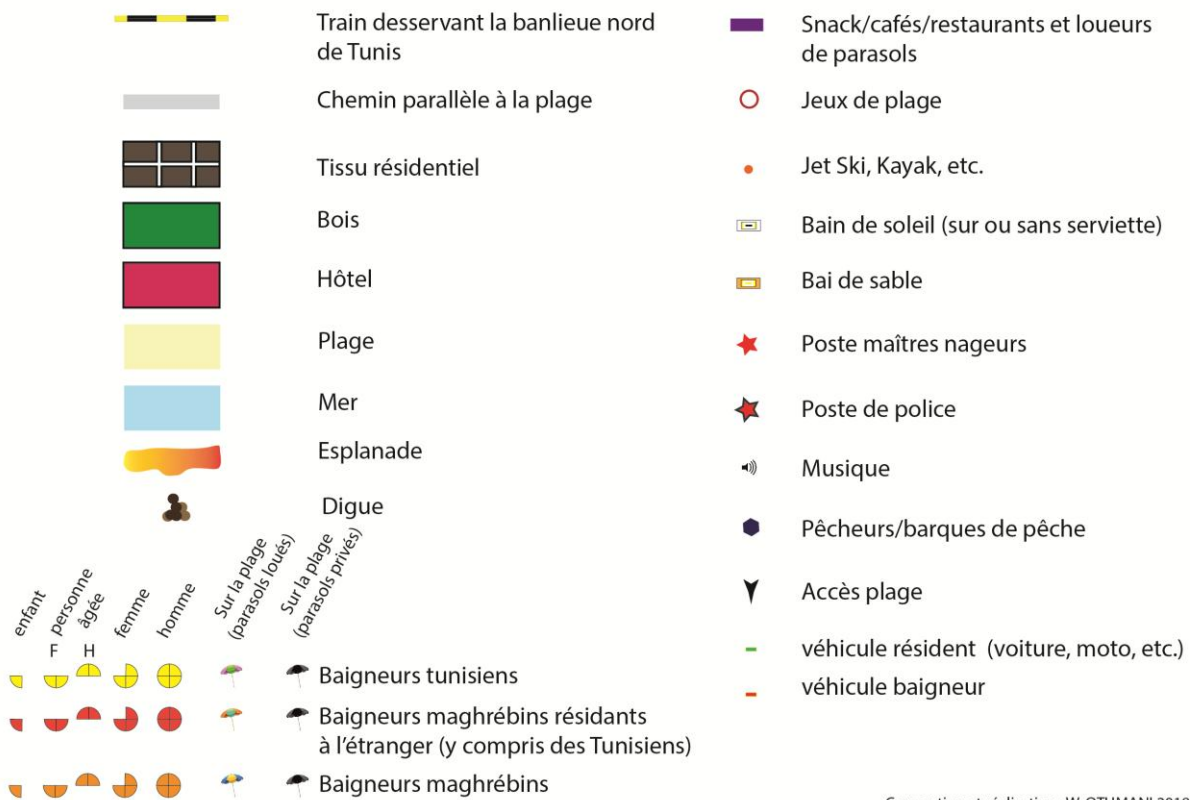
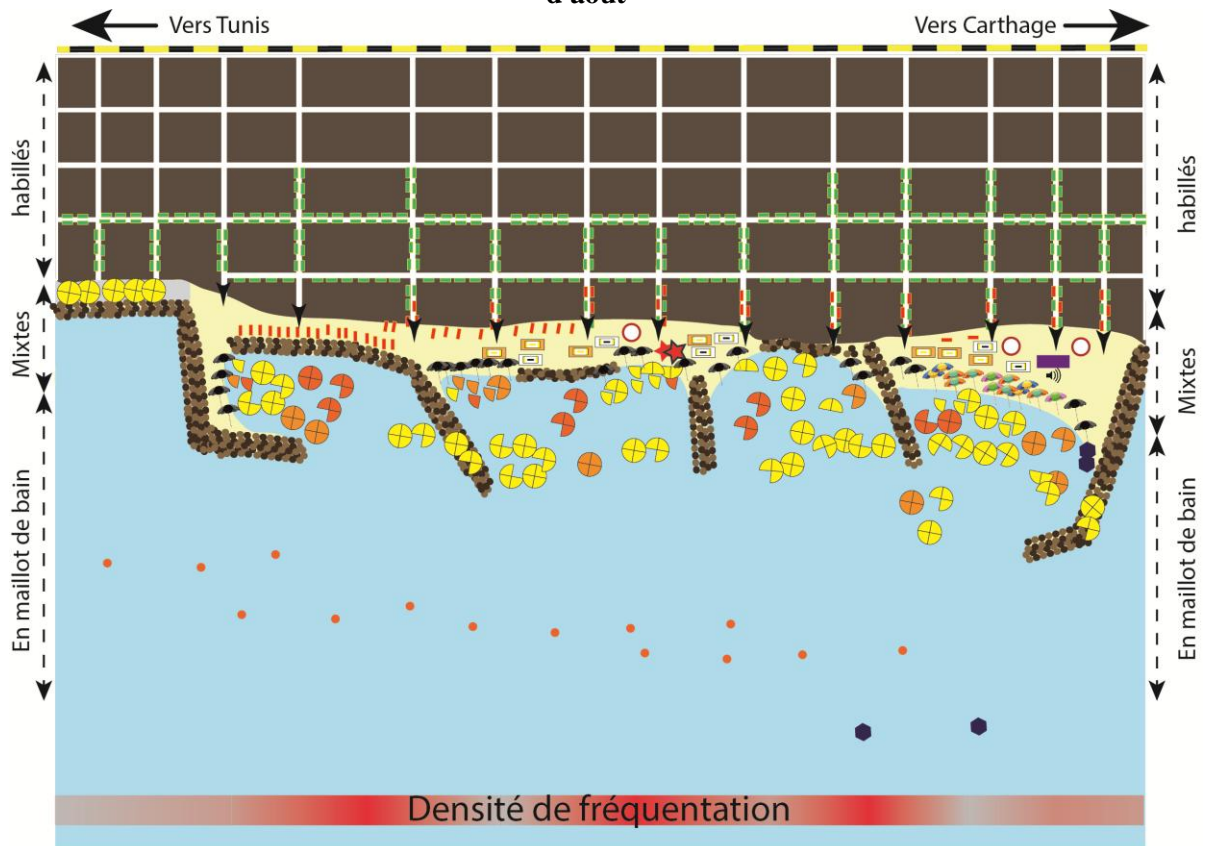
Au moment de la prise de la photo, vers 16 heures, la plage regorgeait de baigneurs, mais aussi de personnes qui s'y baladent. Le grand cercle englobe une famille (un homme, un petit enfant et une femme voilée) qui vient profiter de la plage à proximité de deux hommes qui boivent de l'alcool (petit cercle rouge).

Le soir, ces poches de la plage, donnant sur des digues, attirent par leur ambiance calme et romantique, plusieurs couples qui cherchent des moments d'intimité.

Jusque-là, et sur toutes les plages présentées précédemment (y compris celles de l'ensemble de la banlieue Sud), qui sont toutes surveillées par des maîtres-nageurs, il n'y a aucune présence « visible » des représentants des forces de sûreté, en l'occurrence la police.

1.2.2.2. Plage d'El Kram :

Figure 125: Schématisation des pratiques sur la plage publique du Kram un jeudi du mois d'août



Conception et réalisation : W. OTHMANI 2018

La ville du même nom fut la résidence de nombreux européens sous le protectorat français. Actuellement, toute la façade résidentielle qui donne sur la plage est constituée de villas ou de grandes bâtisses reflétant l'appartenance à une population aisée et l'existence d'un style de vie occidentalisé. La plage du Kram ou El Kram est délimitée au sud par la plage de La Goulette et au nord par le quartier de Carthage Salambô, là où on trouve les célèbres vestiges carthaginois y compris les deux ports emblématiques : un premier militaire, circulaire débouchant sur un deuxième commercial sous forme rectangulaire. C'est en partant de ces deux ports que les Carthaginois ont rayonné et forcé leur présence dans tout le bassin méditerranéen et même au-delà.

La plage est bien desservie par les transports en commun y compris la ligne de chemin de fer, dont la station est distante d'environ cinq-cents mètres. A partir de cette plage, nous constatons la présence d'un poste fixe de police, côtoyant la tente des maîtres-nageurs. Cette présence est expliquée par la proximité du palais présidentielle et non pas par la volonté de sécuriser les baigneurs qui fréquentent la plage. Pourtant il y a beaucoup d'Algériens qui y viennent. Depuis le commencement de ce travail de terrain, nous étions munis d'une sacoche, d'un sac à dos et d'un appareil photo reflex, des éléments qui attirent l'attention. Ce n'est que sur cette plage qu'on nous a interpellés pour la première fois et cela après plusieurs passages devant le poste avancé de la police.

Photo 36 : « Présence des touristes maghrébins sur la plage »



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage du Kram dans la banlieue Nord de Tunis

Dans la photo de gauche, figure une voiture à matricule européenne (Pays-Bas). Dans celle de droite, plusieurs voitures portant une matricule algérienne se côtoient. Les deux photos sont prises dans le même endroit. Cette constatation reflète une présence de touristes maghrébins et des TRE.

Cette plage connaît la même physionomie que celle de la plage de La Goulette, avec deux parties : une première, large qui attire la foule et une deuxième comprenant plusieurs poches pour ceux qui cherchent l'isolement.

Photo 37 : « Une des poches de la plage »



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage du Kram dans la banlieue Nord de Tunis

En allant de la plage de La Goulette pour atteindre cette plage, nous avons emprunté une voie peu fréquentable qui côtoie la digue séparant la mer des terres et représentée en partie dans le schéma de la plage. Sur cette voie nous avons rencontré un groupe d'hommes qui étaient en train de boire de la bière. Ils préféraient se mettre à l'écart pour profiter de leur boisson sans attirer l'attention ni être jugés.

Photo 38 : « Un groupe d'hommes à l'abri en train de boire de la bière »



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage du Kram dans la banlieue Nord de Tunis

Le grand nombre de kayaks et de jet skis schématisés dans la figure 125 s'explique par la présence d'un club nautique près de la plage.

1.2.2.3. Plage de Carthage Amilcar :

Cette plage est la plus sécurisée de tout le pays puisqu'elle se situe à quelques mètres du palais présidentiel. Malgré son étroitesse, elle connaît une grande fréquentation par les Tunisois, les Tunisiens, les TRE et même les Maghrébins.

Photo 39 : « Une plage cosmopolite »

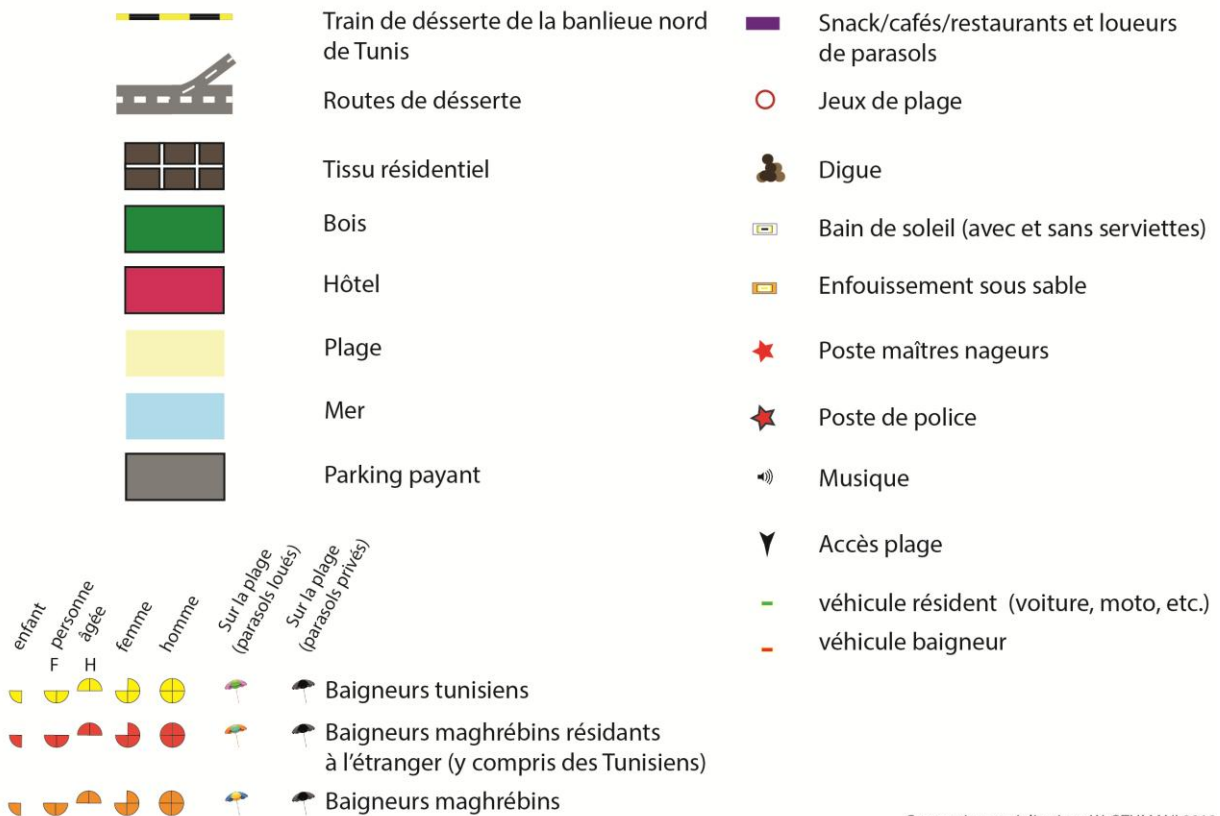
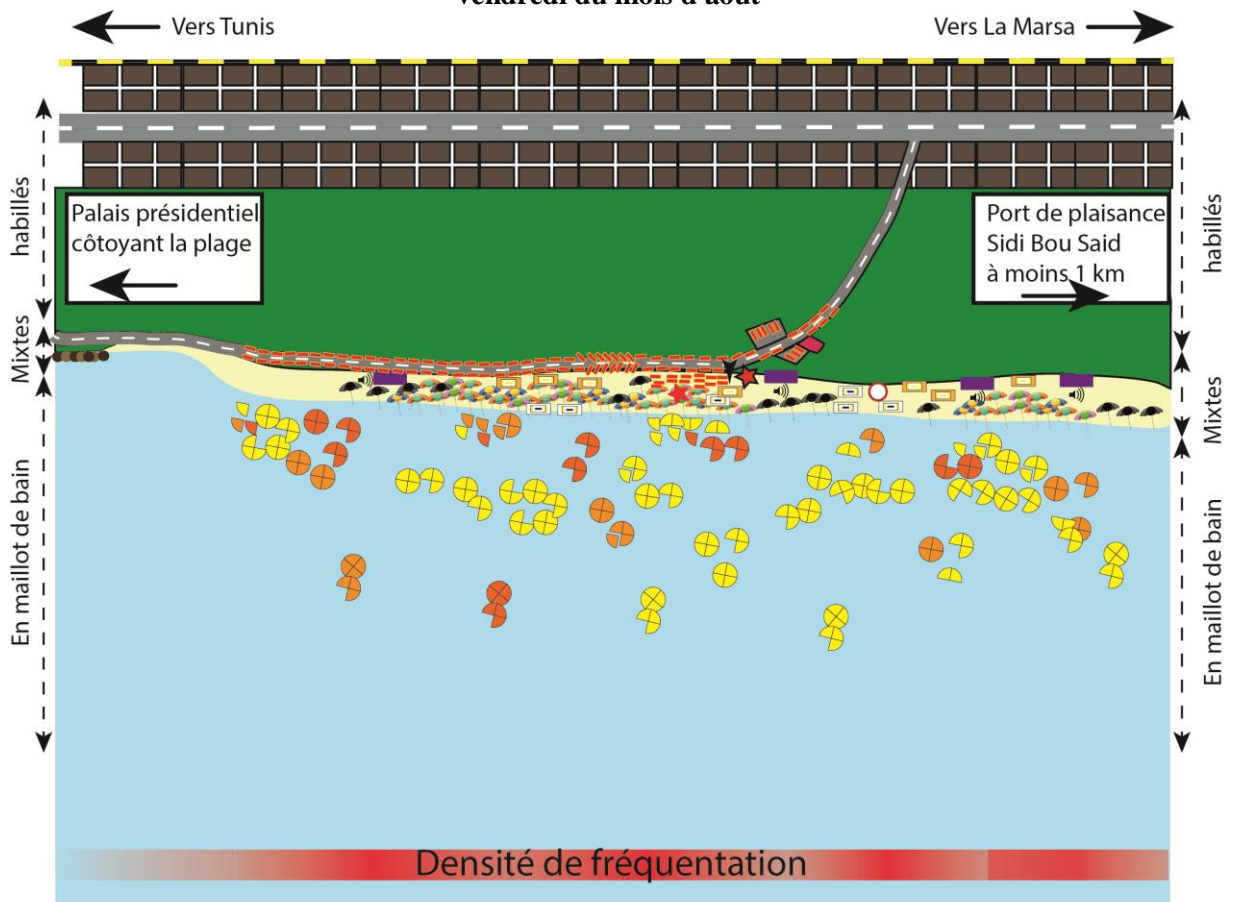


Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de Carthage Amilcar dans la banlieue Nord de Tunis

Les flèches de couleur rouge sur la photo, indiquent des voitures ayant une matricule européenne (française, italienne, etc.), les flèches de couleur jaune évoquent les voitures ayant la matricule algérienne et celle de couleur verte signalent des voiture libyennes. Les voitures non désignées par des flèches sont tunisiennes.

Les loueurs de parasols dominent la presque totalité de l'espace et l'exploitent de manière très exclusive. Les chapeaux de parasols se touchent formant ainsi une grande entité ombragée. Cette surexploitation réduit le confort des baigneurs et pourtant, la foule est toujours présente le long de la journée et même le soir comme le montre la photo suivante prise vers vingt-heures.

Figure 126: Schématisation des pratiques sur la plage publique de Carthage Amilcar un vendredi du mois d'août



Conception et réalisation : W. OTHMANI 2018

Photo 40 : « Surexploitation de la plage »



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de Carthage Amilcar dans la banlieue Nord de
Tunis

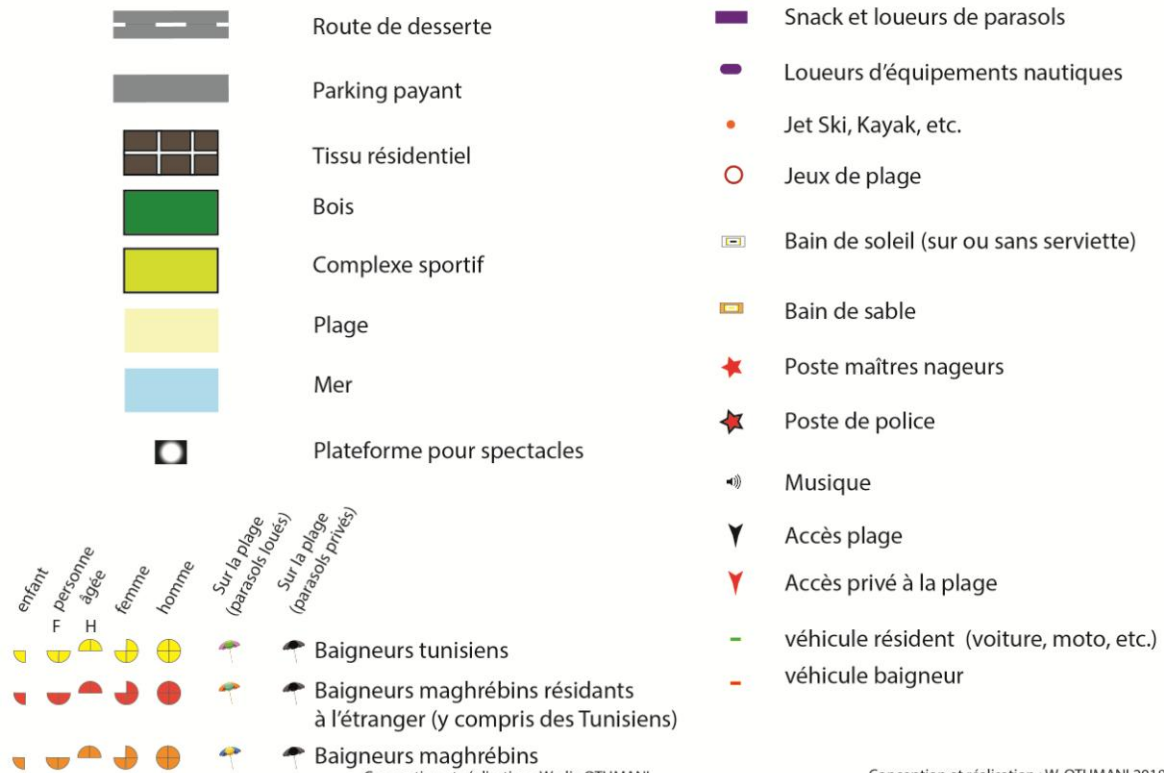
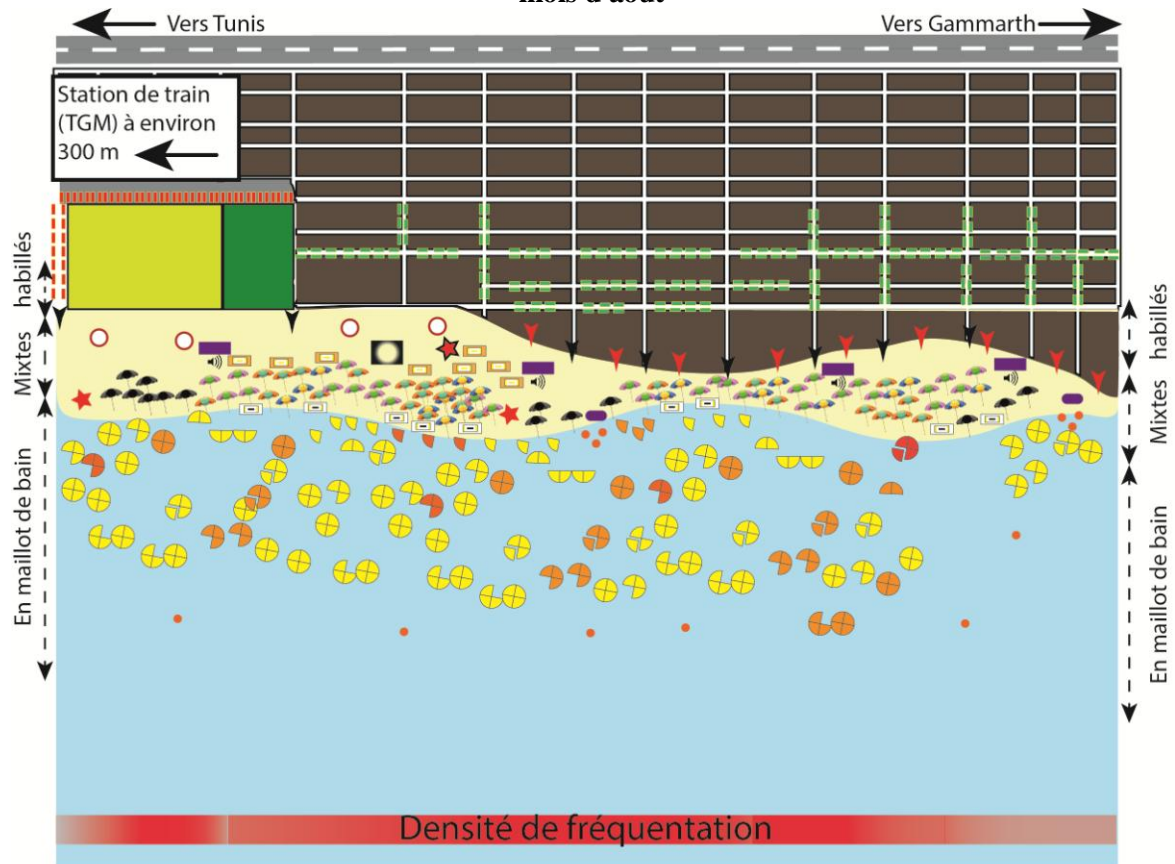
Photo 41 : « Ambiance du soir sur la plage »



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de Carthage Amilcar dans la banlieue Nord de
Tunis

1.2.2.4. Plage de la Marsa :

Figure 127: Schématisation des pratiques sur la plage publique de La Marsa un vendredi du mois d'août



Conception et réalisation : Wadie OTHMANI

Conception et réalisation : W. OTHMANI 2018

La Marsa, est la cité qui a abrité la première résidence présidentielle de l'histoire de la Tunisie avant la construction de l'actuel palais à Carthage¹³⁸. Elle fut aussi le lieu de villégiature de plusieurs régents et de notables, d'où la présence de plusieurs palais à l'exemple du palais Abdellia, palais Essaâda, ou d'autres encore. Actuellement, la ville est connue comme l'une des banlieues les plus cossues de la métropole (cf. nombre des piscines individuelles dans la figure 128).

La plage, bénéficiaire de cette image et d'une très ancienne liaison¹³⁹ avec le centre-ville de Tunis, fut la ruée des Tunisois et Tunisiens. Rien qu'on se baladant dans le parking « payant » de la plage, nous pouvons constater cet engouement pour ce site.

Photo 42 : « Parking entassé, rayonnement assuré »



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de La Marsa dans la banlieue Nord de Tunis

Sur le plan physiologique, la plage est très large et très étendue. Pourtant, elle dispose d'un seul grand accès public (du côté du parking). La plus grande façade donnant sur cette étendue, est composée de résidences luxueuses proposant un accès privé. Dans cette zone résidentielle il y a quelques petites rues qui donnent sur la plage, ce qui fait penser à un accès public (représenté par des petites flèches de couleur noire sur le schéma), mais sur le plan pratique, la réalité est autre : certes, il s'agit d'un lieu public, mais sans espace de stationnement. Cela se transforme en espace semi-public, voire privé puisqu'il limite drastiquement la fréquentation de cette zone (Cf. figure 128).

¹³⁸ Site Officiel de la commune de la Marsa.

¹³⁹ 1874 fut la date d'ouverture du tronçon La Goulette-La Marsa, précédée en 1872 par l'inauguration du tronçon Tunis –La Goulette.

Photo 43 : « Accès privées sur la plage »



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de La Marsa dans la banlieue Nord de Tunis

Figure 128: Accès semi-privé sur la plage de la Marsa



Du point de vue vestimentaire, la zone du côté accès public de la plage connaît une fréquentation différente de celle observée dans la zone que nous avons qualifiée de semi-publique ou encore privée. Dans la première zone, nous avons remarqué le port de plus de

maillots de bains « improvisés¹⁴⁰ » et d'habits pudiques. Alors que dans la deuxième zone, les maillots de bain « modernes » ou « à l'occidentale » sont beaucoup plus nombreux, y compris les bikinis et les monokinis. Une autre différence s'observe dans les deux zones. Elle concerne le mobilier utilisé sur la plage. Dans la première zone nous trouvons des chaises et des tables de jardin et des tabourets en plastique. Alors que dans la deuxième, en plus du mobilier évoqué précédemment, nous trouvons des transats et des tables de plage.

Photo 44 : « Côté accès public de la plage »



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de La Marsa dans la banlieue Nord de Tunis

1 et 2 : Pour les deux femmes, il s'agit d'un pantalon jeans transformé en short et porté sur un monokini. 3 : Une femme voilée se baignant avec sa « Jebba » ou « Djellaba ». 4 : deux femmes voilées portant des « Jebbas » et assises sous le parasol.

¹⁴⁰ Nous entendons par cette expression tout genre d'habit détourné de sa fonction initiale, par exemple une 'jebba' de femme destinée à l'utilisation quotidienne est détournée pour servir de maillot. - : un pantalon jeans transformé en short et utilisé comme maillot de bain (Cf. chapitre 9 pour plus de détails).

Photo 45 : « Côté accès semi-public de la plage »



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de La Marsa dans la banlieue Nord de Tunis

Flèches vertes : femmes voilées, flèches rouges : femmes en monokini, flèches jaunes : femmes en bikini

D'un autre point de vue, la plage comprend deux postes avancés de maitres-nageurs et un poste avancé de police. Ce qui fait d'elle, l'une des plages les mieux sécurisés de la métropole. Ce niveau de service comprend aussi, des infrastructures, de jeux, comme des filets de volet-Beach, dispersées un peu partout sur la zone reculée de la plage. Sur le plan culturel, une plateforme est installée pour accueillir les spectacles. Cette offre donne un aspect dynamique de la plage, de jour comme de nuit.

Photo 46 : « Plateforme de spectacle installée sur la plage »



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de La Marsa dans la banlieue Nord de Tunis

Photo 47 : « Ambiance nuit sur la plage »

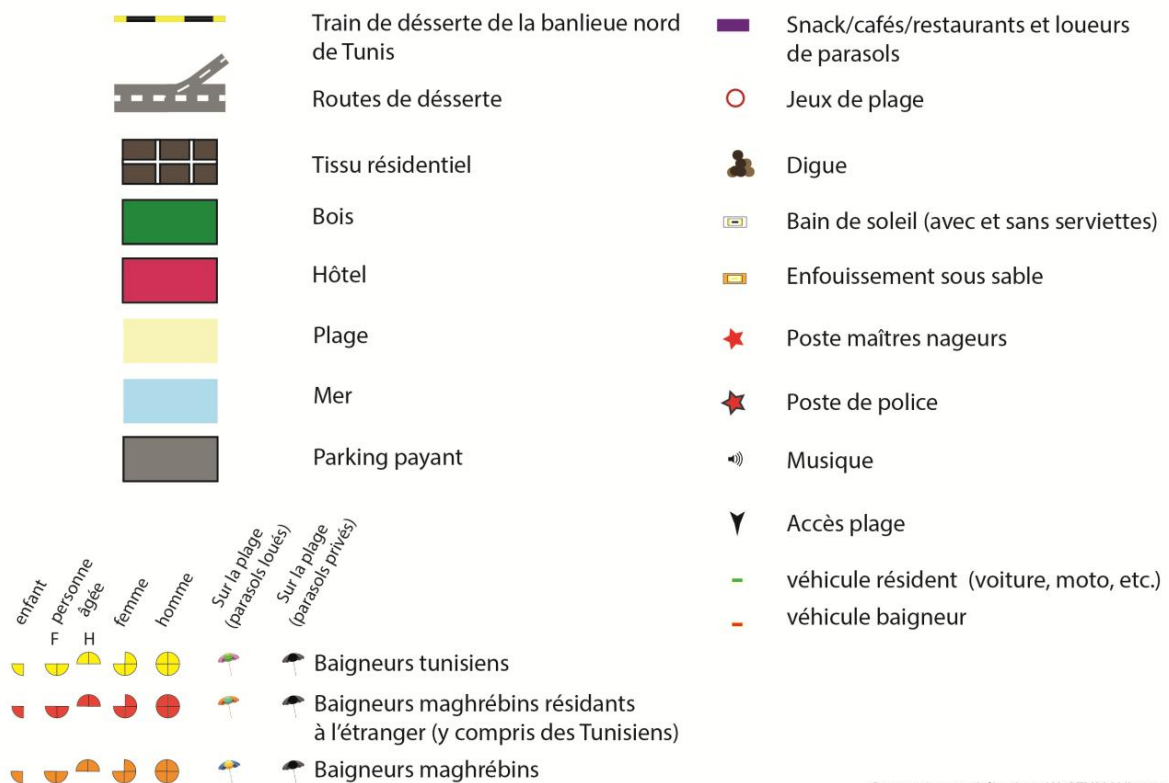
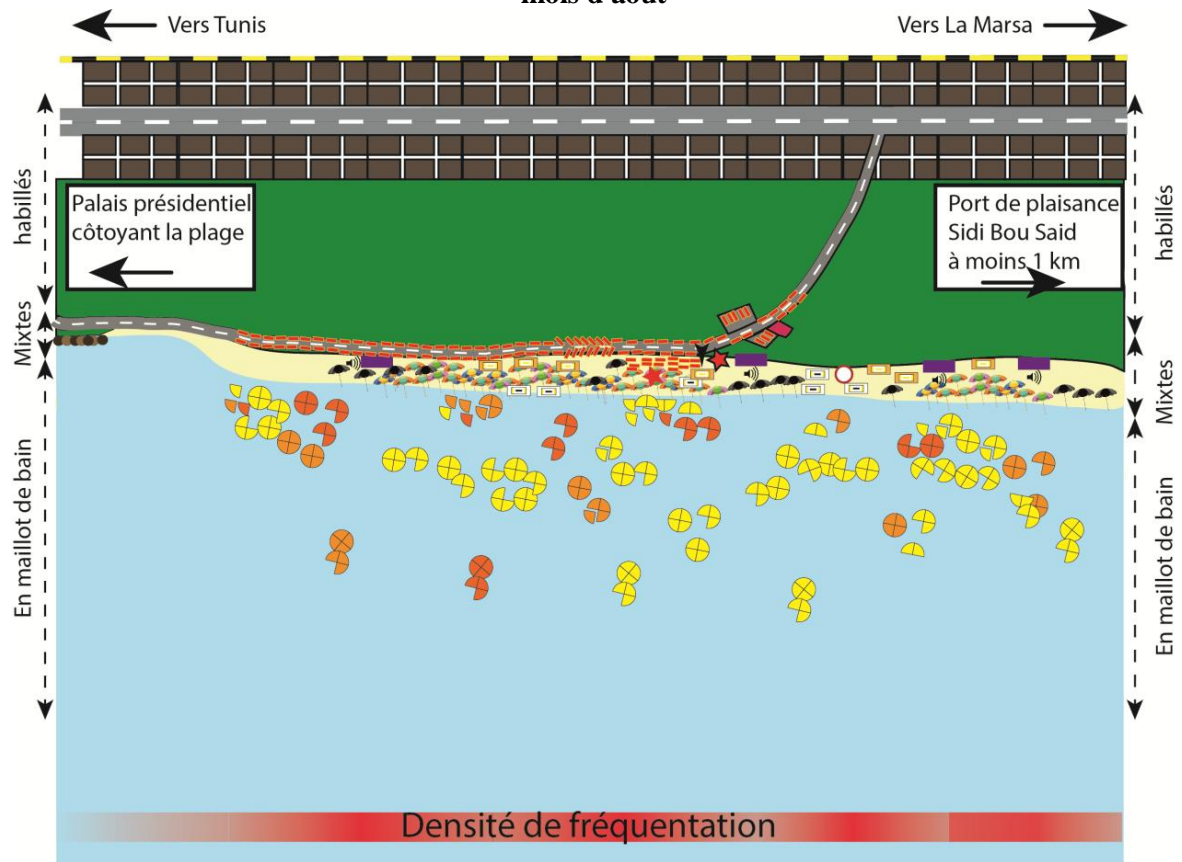


Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de La Marsa dans la banlieue Nord de Tunis

Avec une plage éclairée la nuit, les familles et les amis se rassemblent sur la plage pour profiter de la fraîcheur du temps et de la douceur du sable fin.

1.2.2.5. Plage de Gammarth:

Figure 129: Schématisation des pratiques sur la plage publique de Gammarth un vendredi du mois d'août



Conception et réalisation : W. OTHMANI 2018

Gammarth est un arrondissement, administrativement rattaché à la commune de la Marsa. Il abrite une zone hôtelière comprenant des hôtels classés cinq étoiles. La zone attire la population tunisoise la plus aisée.

A une distance d'environ sept kilomètres du centre-ville de la Marsa et à une distance d'environ un demi-kilomètre de la route express, la plage est uniquement desservie par des voitures particulières.

Plusieurs bars sont installés sur la plage, proposant ainsi, des services désirés par les deux classes tunisoises, la moyenne-supérieure et la classe aisée. C'est aussi un lieu qui attire les touristes y compris les maghrébins et les TRE. En outre, le caractère touristique, se manifeste, clairement, par la présence de nombreux loueurs d'équipements nautiques et d'organiseurs de ballades sur le dos d'un cheval ou d'un dromadaire.

Photo 48 : « Ballade sous le dos d'un dromadaire »



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de Gammarth

La présence de transats sur une grande étendue, occupés dans la plupart, par des corps féminins en bikini ou encore en monokini, en train de bronzer, puis, la présence à la fois d'un poste avancé de maîtres-nageurs et de police, sont des éléments qui renforcent le caractère

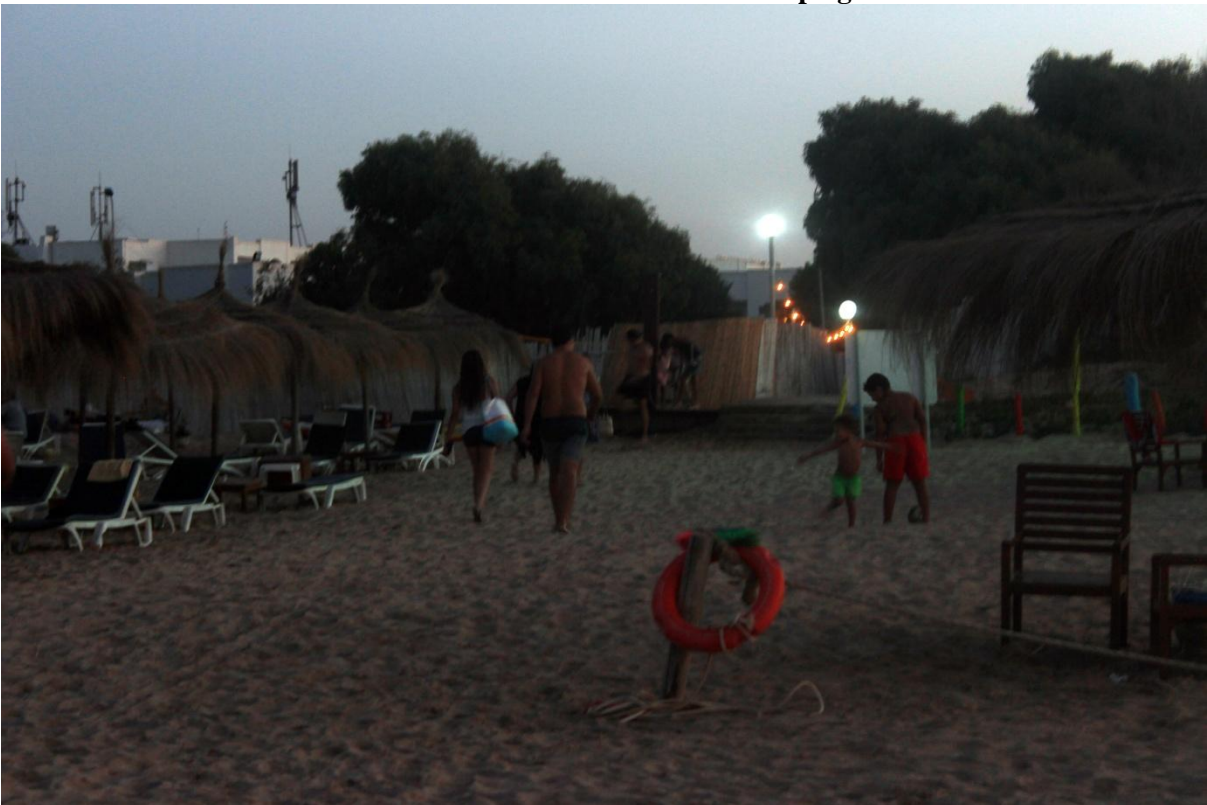
touristique du site. La nuit, toute cette animation disparaît, laissant derrière une plage désertée.

Photo 49: « Femmes entrails de bronzer »



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de Gammarth

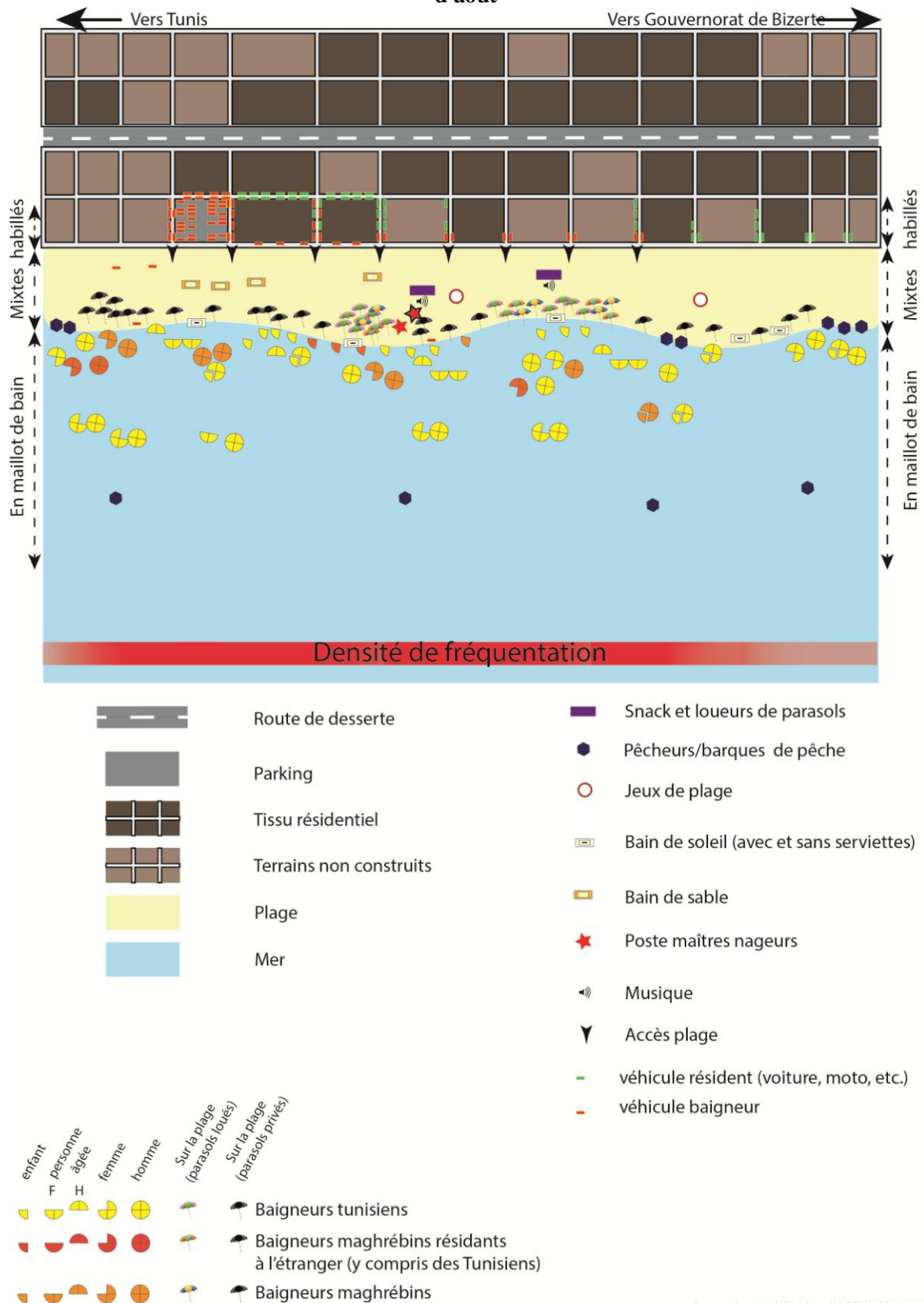
Photo 50 : « Ambiance nocturne sur la plage »



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de Gammarth

1.2.2.6. Plage de Raoued :

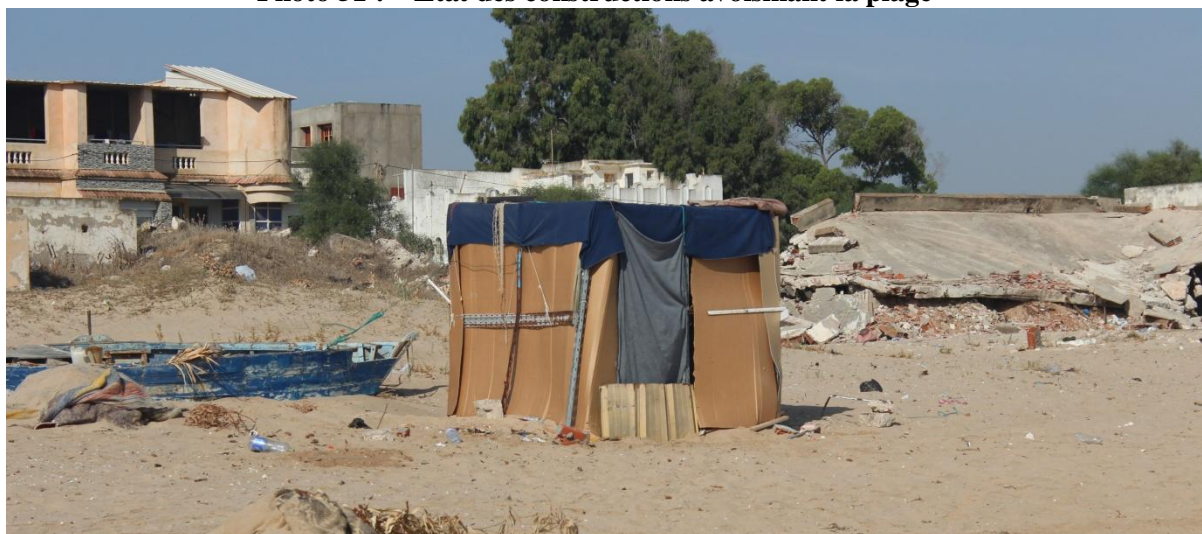
Figure 130: Schématisation des pratiques sur la plage publique de Raoued un samedi du mois d'août



Conception et réalisation : W. OTHMANI 2018

La plage est le site le plus au nord dans la zone littorale tunisoise étudiée. Elle est rattachée à la ville du même nom qui appartient au gouvernorat de l'Ariana. Comme elle est située à une trentaine de kilomètres du centre de Tunis et ne possédant pas une image de marque ni une histoire remarquable, la plage n'attire qu'une population locale, appartenant dans la majorité à une classe sociale moyenne ou encore une classe sociale modeste. Le tissu résidentiel avoisinant la plage est majoritairement ancien, pourtant on y trouve plusieurs bâtisses encore inachevées qui apparaissent en briques rouges ou encore dans un état détérioré, ce qui reflète la modestie de l'endroit.

Photo 51 : « État des constructions avoisinant la plage »



Cliché pris par nous-même le 20/08/2016 sur la plage de Raoued

Photo 52 : « Tous les moyens sont bons pour se mettre à l'abri du soleil »



Cliché pris par nous-même le 20/08/2016 sur la plage de Raoued

2. Se tenir sur la plage :

2.1. La corporéité dans la plage, une question de genre :

Nous ne pouvons pas parler de pratiques touristiques ou même de tourisme tout court sans parler du corps, qui représente l'élément matériel avec lequel l'être humain exprime ses choix, agit et interagit avec son environnement (physique et social). Le corps est donc « *omniprésent dans le tourisme, d'abord à travers les images, ensuite à travers le déplacement et les pratiques* » (Jaurand, 2017; pp. 197-210). De ce fait nous nous penchons dans ce chapitre sur l'étude du rapport des touristes tunisiens et maghrébins au corps dans un contexte public spatial et même social qui est la plage. Le contexte spatial est traité dans les dix différentes plages étudiées du sud au nord de la métropole Tunis¹⁴¹ :

- Plage de Hammam Chat ;
- Plage de Hammam Lif ;
- Plage de Zahra ;
- Plage de Radès ;
- Plage de la Goulette ;
- Plage du kram ;
- Plage de Carthage ;
- Plage de La Marsa ;
- Plage de Gammarth ;
- Plage de Raoued.

Quant au contexte social, il est analysé sur la base des différences de pratiques et de personnes qui fréquentent les plages évoquées précédemment, ce contexte est aussi décrit et analysé de point de vue « identité de genre » (Money et Ehrhardt, 1972) :

- identité en tant que « *système de représentations de soi, mais aussi de sentiments à l'égard de soi, il n'est d'identité que personnelle et sociale, indissolublement, puisque l'identité se construit dans la confrontation avec l'autre, dans le repérage des similitudes et des différences, avec l'autre sexe, l'autre couleur, etc* » (Houel, 2014; pp. 41-50)

¹⁴¹ Il s'agit ici de rappeler un détail déjà évoqué soigneusement dans l'approche méthodologique découlant de la partie d'introduction générale.

- et genre en tant que « *système de bicatégorisation hiérarchisé entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin)* » (Détrez, 2014; pp. 29-40).

Donc cette identité de genre est une construction sociale (Bourdieu, 1998) imprégnée par le tourisme qui dans notre cas, et comme nous allons le voir dans les exemples suivants, évoque un mariage entre ce qui est d'ordre mondial (diaspora), d'ordre régional (à l'échelle géopolitique, en l'occurrence maghrébin) et d'ordre national (tourisme intérieur).

2.2. La corporéité sur la plage, une question de laïcité :

Cette coprésence multiculturelle et à plusieurs échelles est exprimée sur la plage qui est un espace public représentant une « *production urbaine purement politique* » (Loungou, texte VIII)¹⁴². Il est impératif de rappeler que cet aspect politique est très marquant dans la société tunisienne post-révolution avec une recherche d'identité continue et évolutive entre conservatisme, parfois excessif (takfirisme) et progressisme, aussi parfois excessif (opposition catégorique à tout ce qui vient du côté conservateur). Cet aspect politique est aussi intéressant à étudier en Tunisie par rapport à l'interaction entre d'un côté les baigneurs eux-mêmes et de l'autre, les baigneurs et l'application de la loi. Cet aspect par exemple marque fortement les plages françaises comme en témoigne le passage évoqué dans l'encadré suivant qui résume une verbalisation d'une femme voilée par la police, avec les réactions de certains baigneurs présents sur la plage de Cannes :

Encadré 41¹⁴³

Siam est toujours sous le choc, une semaine après. Mardi 16 août, cette mère au foyer de 34 ans, ancienne hôtesse de l'air, est installée sur la plage de la Bocca, à Cannes (Alpes-Maritimes), avec ses proches. Originnaire de Toulouse, la famille est en vacances sur la Côte-d'Azur pour quelques jours. Les enfants sont en train de goûter après s'être baignés, il est environ 16 heures. La jeune femme porte un legging, une tunique Kiabi, et, comme à son

¹⁴² Apparu dans Hulbert, François. « L'espace politique de la ville : plaidoyer pour une géopolitique urbaine ». L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique, no 8 (30 septembre 2009). doi:10.4000/espace.politique.1330.

¹⁴³ Thouny, Laura. « Siam, verbalisée sur une plage de Cannes pour port d'un simple voile », 23 août 2016, L'Obs édition. <https://www.nouvelobs.com/societe/20160822.OBS6680/siam-verbalisee-sur-une-plage-de-cannes-pour-port-d-un-simple-voile.html>.

habitude, son voile, c'est-à-dire un hijab qui ne couvre que ses cheveux. "Je ne comptais pas me baigner, juste tremper les pieds", précise-t-elle. Pas de "burkini" à l'horizon, du nom de cette tenue de plage couvrante qui crée la polémique en ce moment, plusieurs villes ayant pris des arrêtés pour l'interdire, dont Cannes.

Elle aperçoit soudain trois policiers municipaux qui se dirigent droit sur elle. Mathilde Cusin, journaliste à France 4, est témoin par hasard de ce qui se passe depuis le boulevard du Midi, le long de la plage. Puis elle s'est approchée et a assisté à toute la scène. Notre consœur raconte : "J'ai vu trois policiers en train de regarder la plage. Deux d'entre eux avaient le doigt sur la gâchette de leur bombe lacrymo, sans doute au poivre. Ça m'a interpellée. Puis je les ai vus traverser la plage vers une femme voilée, elle portait un simple hijab sur les cheveux."

Une policière se baisse à la hauteur de Siam. "Elle m'a dit : 'Vous êtes au courant qu'il y a un arrêté sur la ville de Cannes ?' J'ai dit que non, je ne savais pas exactement de quoi il en retournait, je n'avais pas trop suivi la polémique", explique alors la mère de famille. "Elle m'a lu la moitié de l'arrêté, l'air un peu gêné, me disant que les personnes présentes sur la plage devaient porter une 'tenue correcte'."

Siam, sa sœur, sa mère et une amie de cette dernière sont stupéfaites, même si elles commencent à entrevoir que c'est le voile qui est visé : "Qu'est-ce qu'une tenue correcte pour vous ?" demande la jeune femme. Les deux autres policiers, qui ont rejoint leur collègue, lui rétorquent : "Si vous mettez votre foulard sous forme de bandeau autour de la tête, vous pouvez rester sur la plage."

Siam refuse toutefois de se dévêtir ou de quitter la plage.

"Mes enfants étaient en pleurs, témoins de mon humiliation, ainsi que ma famille", raconte Siam. "Moi-même je n'ai pas pu m'empêcher de pleurer. Ils nous ont humiliés." Autour d'elle s'est créé un attroupement. Si certains prennent sa défense, arguant qu'elle ne cause de tort à personne et ne porte pas de "burkini", d'autres se lâchent, les insultent fusent.

"La parole raciste s'est totalement libérée. J'étais abasourdie", raconte-t-elle. "J'ai entendu des choses que l'on ne m'avait jamais dites en face, comme 'rentrez chez vous !' 'Madame, la loi c'est la loi, on en a marre de ces histoires', 'Ici, on est catholiques !'"

"Certains ont carrément applaudi les policiers. D'autres ont traversé la route pour se joindre à la mêlée sur la plage."

"Les gens lui demandaient de partir ou d'enlever son voile, c'était assez violent", appuie Mathilde Cusin, "J'ai eu l'impression de voir une meute s'acharner sur une femme assise au sol en pleurs avec sa fillette. Ce qui m'a choquée, c'est que c'était surtout des trentenaires, pas des

personnes âgées comme on pourrait l'imaginer."

Les proches de Siam demandent aux policiers : *"Si ce sont les signes religieux ostentatoires qui sont visés, comme vous dites, pourquoi n'allez-vous pas chasser les croix ?"* *"On ne va pas faire la chasse aux croix"*, leur répond-on. *"Allez sur la route, madame, on vous demande de quitter la plage."*

Elle tente de comprendre :

"Vous me mettez une contravention parce que je suis musulmane !"

"Dans le climat actuel, vous comprenez, on est obligés de verbaliser", m'ont-il dit."

"Parce que des gens qui n'ont rien à voir avec ma religion tuent, je n'ai plus le droit d'aller sur la plage ! Parce qu'ils commettent des attentats, on me prive de mes droits. On est en France, je peux tout de même circuler où je le souhaite ! C'est aberrant."

Crier à l'amalgame et à la stigmatisation n'y fera rien : les policiers lui remettent alors une amende de 11 euros, qu'elle accepte à contrecœur de payer pour rester sur la plage.

Les passages soulignés sont les points qui résument cet incident : espace public qui est la plage, une tenue « pas correcte » selon la loi en vigueur et intolérance idéologique évoquée par la religion « *Ici, on est catholiques* ». Ces éléments évoquent le concept de la laïcité ou de sécularisation, un concept qui surgit à la surface des discussions publiques : politiques et sociétales à chaque fois que la question de l'identité se pose en France comme en Tunisie ou même ailleurs dans le monde.

Du côté Français ce concept a évolué avec l'évolution de l'histoire du pays pour atterrir à une lecture contemporaine édictée par la « commission Stasi » nommée par Jaques Chirac et se traduisant par la loi du 15 mars 2004 connue communément par la « loi sur la laïcité » qui interdit le port de signes religieux « ostensibles », comme le voile islamique, à l'école publique laïque (Baubérot, 2009) et donc par généralisation à tous les lieux publics y compris la plage. Cette loi explique bien l'incident que nous avons évoqué dans l'encadré ci-dessous.

Bakir (2016), affirme que les pays démocratiques sont laïques au sens où ils respectent la liberté religieuse et, en général, les « droits fondamentaux ». Ceci n'est peut-être pas le cas dans les multiples incidents connus dans les plages françaises. Mais qu'en est-il pour une nouvelle démocratie comme la Tunisie ? Selon le même auteur, la Tunisie représente une « laïcité personnalisée » ou encore une « laïcité bourguibienne », puisque dans le premier

article de sa constitution, l'Islam représente la religion de l'Etat (Assemblée constituante, 2014), une religion « modérée »¹⁴⁴, basée sur la raison et la rénovation ou « AlIjtihad ». Cette vision de la laïcité défend l'émancipation de la femme dans la société tunisienne. Bakir (2016) parle de société tunisienne à double culture, là où la place de la femme est à la fois : un héritage d'une culture arabo-musulmane dans laquelle la société est basée sur la famille patriarcale consolidée par la suite par le droit musulman classique et un héritage d'une civilisation occidentale qui a orienté la société tunisienne vers le paradigme de la modernité.

Ce concept de « laïcité personnalisée » nous tenons à le présenter à travers une photo et une affiche découlant de la campagne des élections municipales tunisiennes de 2018 et par la suite via les observations que nous avons relevées sur le terrain :

¹⁴⁴ Habib Bourguiba, discours du 31 juillet 1963. Vu dans Mustapha Bakir, « Laïcité et religion en Tunisie ». Thèse de doctorat en Etudes arabes, Strasbourg, 2016. <http://www.theses.fr/2016STRAC030>, p. 41.

Figure 131 : Affiche représentant les candidats du parti Nidaa Tounes pour les municipales de 2018 pour la ville de Teboulba¹⁴⁵

طبلبة 2 طبلبة 2

حركة نداء تونس

منتصر ابراهيم 6	سعاد عزيز 2	فؤاد القفصي 4	مريم المروعي 3	طارق عزيز 2	حسيبة جماعت 1
لطفي جمعت 12	الفتى عماسو 11	فوزي كريم 10	ايناس ابراهيم 9	منير كريم 8	رجاء مديغ 7
محمد شيبيل 18	رويدة المديغ 17	محمد صالح عميش 16	علي تابتا 15	يوسف نويرة 14	هدى مراد 13
عادل عبد الحق 24	ايمان عمار 23	الياس مخلوف 22	كريمة كريم 21	محمد عزيز 20	نورة الشبعان 19

¹⁴⁵ Affiche prise sur le site facebook officiel du parti Nidaa Tounes à Teboulba, site consulté le 17/04/2018

Nidaa Tounes est un parti politique qui se déclare comme centriste et qui revendique une laïcité à la « bourguibienne ». Parmi tous les candidats présentés, nous remarquons que le nombre d'hommes est égal à celui des femmes : une condition imposée par la loi. Mais nous remarquons aussi que le nombre de femmes voilées est égal à celui des femmes non voilées. En fait, même si la visée politique est clairement l'objectif du parti, l'idée implicite évoque tout de même une société à double facette qui évolue dans deux sens à la fois : religieux, laïque ; conservatrice, progressiste, etc.

L'idée évoquée dans la première affiche par le parti Nidaa Tounes, nous la retrouvons aussi chez le parti idéologiquement opposé, un parti islamiste qui est le « Mouvement Ennahda ». Ce parti a choisi comme tête de liste pour les élections municipales de Sidi Bou Saïd une femme non voilée et affichant une allure et un style vestimentaire inhabituels : jeans déchiré aux genoux, troué au niveau jambes et n'atteignant même pas les chevilles, des sneakers avec des paillette, etc.

Figure 132: Photo de la tête de liste du parti « mouvement Ennahda » pour les municipales de 2018 pour la ville de Sidi Bou Saïd¹⁴⁶



2.3. Relevés des pratiques des Tunisiens et des Maghrébins sur la plage :

¹⁴⁶ Photo prise sur le site facebook officiel du parti Ennahda à Sidi Bou Saïd, site consulté le 17/04/2018

Suite à tous les éléments que nous avons évoqués dans les paragraphes précédents, nous allons exposer nos analyses en commençant à chaque fois par la présentation des caractéristiques de base qui sont le genre et l'âge¹⁴⁷. Pour ce dernier nous avons subdivisée la population des touristes en 5 catégories à savoir :

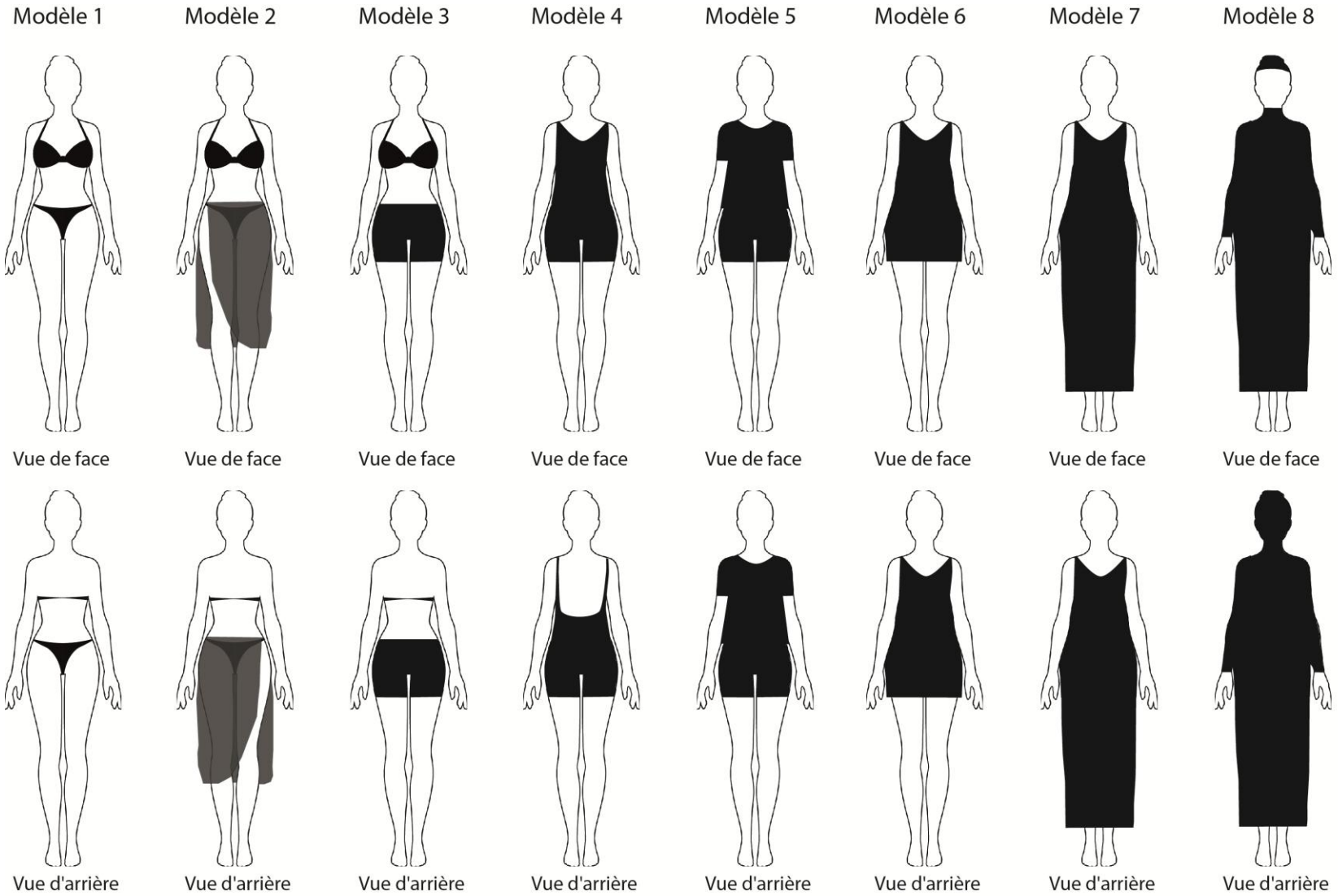
- Âge 1 comprend les personnes ayant l'âge inférieur à 18 ans
- Âge 2 comprend les personnes ayant l'âge entre 18 ans et 24 ans
- Âge 3 comprend les personnes ayant l'âge entre 25 ans et 49 ans
- Âge 4 comprend les personnes ayant l'âge entre 50 ans et 65 ans
- Âge 5 comprend les personnes ayant l'âge de 66 ans et plus

En ce qui concerne nos analyses vestimentaires nous avons dressé un schéma évoquant toutes les formes génériques des maillots de bain que nous avons pu observer sur le terrain ; huit modèles pour les femmes et six modèles pour les hommes. Ces modèles ne représentent pas de manière exhaustive les formes de maillots de bain observés mais plutôt ils représentent les parties couvertes et les parties non couvertes du corps de la femme et celui de l'homme. Donc dans cette logique chez les femmes par exemple, le modèle 4 (cf. figure 133) représente le maillot de bain évoqué dans l'illustration, mais aussi tout autre déclinaison qui couvre presque les mêmes parties du corps, comme l'exemple du maillot de bain avec le haut du modèle 4 et le bas du modèle 1.

Nous avons expressément choisi d'insérer des photos qui expriment la même information, malgré la redondance, pour démontrer le niveau de propagation de telle ou telle pratique dans le Grand Tunis, (surtout que ces photos ont été relevées sur plusieurs plages) et par déduction dans le reste des plages tunisiennes.

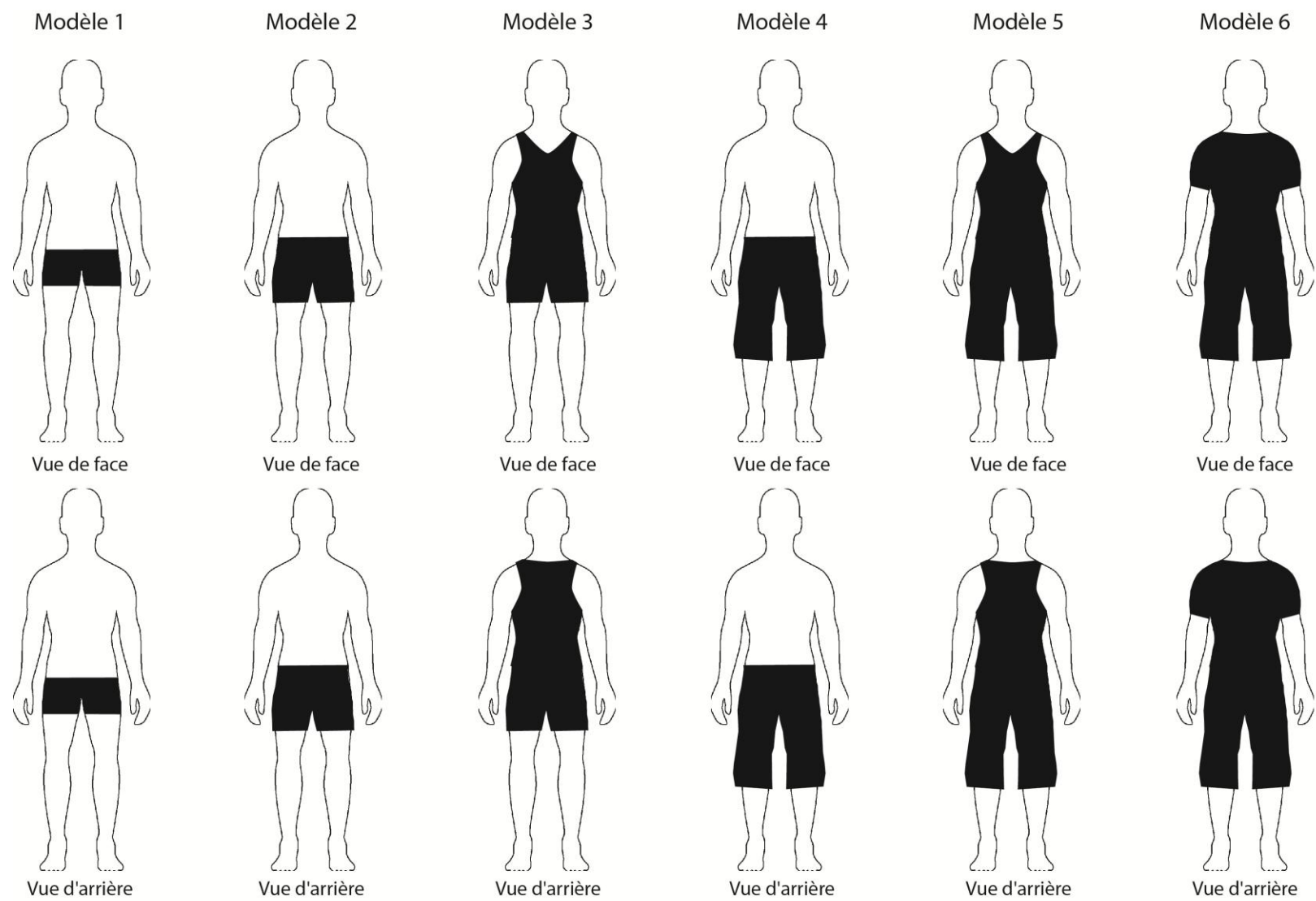
¹⁴⁷ La répartition est basée sur une appréciation personnelle puisque nous avons décidé d'adopter une observation non participante donc nous n'avons pas demandé aux personnes photographiées leurs âges respectifs.

Figure 133: Aperçu de l'ensemble des modèles de maillots de bain féminins observés sur les plages tunisoises



Source : Wadie Othmani

Figure 134 : Aperçu de l'ensemble des modèles de maillots de bain masculins observés sur les plages tunisoises



Source : Wadie Othmani

2.3.1. Mixité dans la plage :

2.3.1.1. Mixité vestimentaire :

Photo 53: « Mixité vestimentaire sur la plage 1 »



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage d'El Kram dans la banlieue Nord de Tunis

Sur cette photo nous observons la cohabitation du modèle 1, du modèle 8 côté féminin et du modèle 1 côté masculin. Malgré cette cohabitation spatiale les deux femmes expriment visiblement deux comportements vestimentaires et deux convictions culturelles, voire religieuses totalement opposés. Ces comportements semblent exprimer une « mixité sociale » vécue sur la plage. Les trois personnes évoquées, semblent appartenir à l'âge 3 et donc elles sont des personnes qui possèdent un vécu social et sont supposées comme des adultes ayant leurs propres personnalités sans avoir à être influencées.

Photo 54 : « Mixité vestimentaire sur la plage 2 »



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage d'El Kram dans la banlieue Nord de Tunis

Cinq personnes nous intéressent sur cette photo, les trois femmes adultes et les deux fillettes au premier plan de la photo. La femme au chapeau bleu marine (âge 3 et modèle 8 du maillot de bain), la femme se trouvant au milieu de la photo (âge 3 et modèle 4 du maillot de bain) et la femme au fond de la photo (âge 3 et modèle 7 du maillot de bain). Les deux fillettes appartiennent à l'âge 1, celle de droite porte un maillot modèle 1, alors celle de gauche le maillot modèle 4. Chacune des 5 personnes représente un style vestimentaire reflétant une culture et ou une façon de penser de la personne ou de son entourage (cas des fillettes). Mais cela n'exprime en aucun cas une appartenance à un milieu social particulier. Cette mixité vestimentaire évoque aussi une forme de tolérance idéologique bien qu'actuellement le pays vit sous la houlette des mouvances politiques et identitaires qui dans certains cas divisent la société.

Photo 55: « Mixité vestimentaire sur la plage 3 »



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage d'Amilcar dans la banlieue Nord de Tunis

Cette photo illustre un exemple de la diversité vestimentaire sur les plages tunisoises en particulier et tunisiennes en général. Les trois femmes au premier plan de la photo représentent deux modèles différents reflétant le même milieu social mais une nette différence idéologique. La femme se trouvant à gauche de l'homme en maillot de bain jaune appartient aux deux catégories (âge 2 et modèle 8 du maillot de bain). Elle est habillée en burkini ce qui reflète une idéologie conservatrice et, a priori une appartenance politique à l'un des partis de droite (en l'occurrence le parti islamique « Ennahda ». La deuxième femme se trouvant à gauche de la première femme nous renvoie aux deux catégories suivantes (âge 3 et modèle 8 du maillot de bain) semble appartenir au même courant idéologique que la première. Alors que la troisième femme, assise sur le sable (âge 3 et modèle 7 du maillot de bain), est aussi conservatrice. Cela apparaît, non seulement dans le port d'une « Djebba » mais aussi avec le

« henné » qui lui orne les pieds. Cet exemple de cohabitation vestimentaire reflète aussi une cohabitation idéologique et politique.

Photo 56: « Mixité vestimentaire sur la plage 4 »



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage d'Ezzahra dans la banlieue Sud de Tunis

Voici deux femmes de la même famille (ressemblance apparente) qui profitent du soleil après la baignade, celle de gauche (âge 3 et modèle 2 du maillot de bain) et celle de droite (âge 3 et modèle 7 du maillot de bain). Ces deux femmes semblent être des tunisiennes résidentes en Tunisie, pourtant elles adoptent la même pratique observée chez la diaspora (cf. photos 93 et 96), en refusant de se mettre en contact direct avec le sable ; elles préfèrent plutôt étaler une serviette de plage.

Photo 57 : « Mixité vestimentaire sur la plage 5 »



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage d'Ezzahra de la banlieue Sud de Tunis

Deux jeunes femmes, toutes les deux appartiennent à un milieu conservateur. Celle de gauche (âge 1 et modèle 4 du maillot de bain) porte un vêtement conservateur « modéré » puisqu'elle porte des sous-vêtements sous son maillot de bain, mais aussi un short pour avoir plus de parties couvertes de son corps. La deuxième (âge 1 et modèle 8 du maillot de bain) ne porte pas de burkini mais carrément un pantalon, ample, une chemise et un foulard, le tout improvisé dans un assemblage qui vise à la fois un confort acceptable de mouvement et une couverture maximale du corps. Nous remarquons que les vêtements même mouillés ne collent pas au corps. Ce choix est une réponse personnelle à une demande vestimentaire non assouvie par le burkini, puisque ce dernier quand il est mouillé, a tendance à devenir moulant.

Photo 58: «Pudeur vestimentaire sur la plage »



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage d'Ezzahra dans la banlieue Sud de Tunis

Cet homme âgé (âge 5 et modèle 5 du maillot de bain) pour une raison de pudeur a choisi d'enfiler un maillot de bain composé d'un pantacourt et d'un débardeur. Il semble habiter dans les environs de la plage puisqu'il est venu seul portant uniquement une serviette et enfilant des tongs.

Photo 59 : « Mixité vestimentaire sur la plage 6 »



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage d'Ezzahra dans la banlieue Sud de Tunis

Père de famille (âge 3 et modèle 1 du maillot de bain)

Photo 60: « Mixité vestimentaire sur la plage 7 »



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage d'Ezzahra dans la banlieue Sud de Tunis

Ces deux hommes (âge 3 ou 5 et modèle 2 du maillot de bain), expriment leur pudeur vestimentaire d'une manière différente de celle de l'homme illustré dans la photo 15. Le fait de porter des maillots de bain amples qui ne prennent pas la forme de leurs corps est leur manière de profiter de la baignade tout en se sentant en conformité avec leur milieu social.

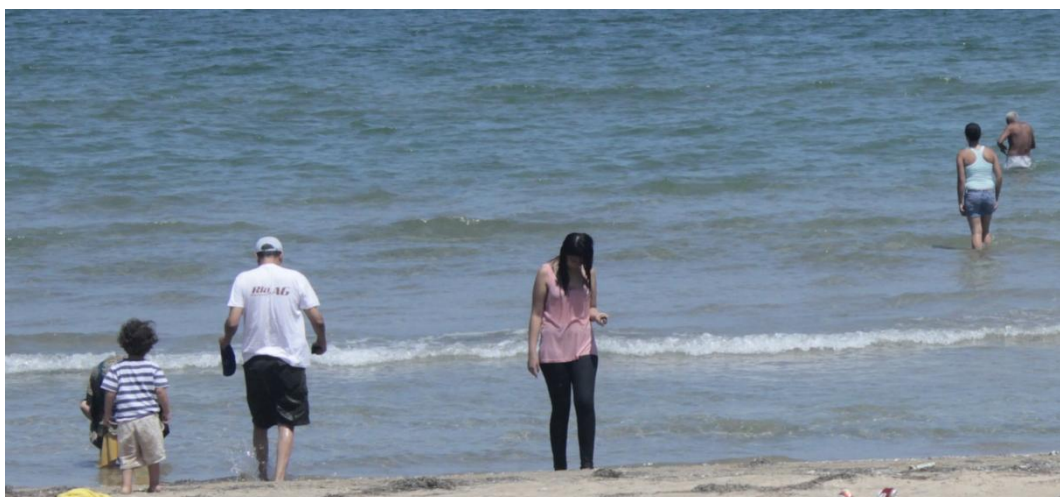
Photo 61 : « Mixité vestimentaire sur la plage 8 »



Cliché pris par nous-même le 15/08/2016 sur la plage de Hammam Chat dans la banlieue Sud de Tunis

La photo prise en début d'après-midi, représente une femme (âge 3 et modèle 8 du maillot de bain) accompagnée de sa famille (un groupe de six personnes comprenant deux enfants, un homme, une femme et un couple à un âge avancé. Comme nous constatons, l'habit conservateur de cette femme, pourrait évoquer l'idéologie qu'elle adopte (même constat pour les habits portés par les autres membres majeurs du groupe). Elle se dirige vers la mer, lieu de rencontre et de mixité, pour se baigner seule, sans contrôle ni l'accompagnement d'un homme ou « mohrem » comme l'exigent certaines lectures excessives de l'Islam (Benkheira, 2015).

Photo 62: « Mixité vestimentaire sur la plage 9 »



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage d'Ezzahra dans la banlieue Sud de Tunis

Quatre personnes nous intéressent sur cette photo, de gauche à droite : l'homme portant un chapeau (âge 3 et modèle 3 du maillot de bain), la fille à sa droite (âge 2 et modèle 7 du

maillot de bain), la fille encore à sa droite et un peu plus au fond de la photo (âge 2 et modèle 4 du maillot de bain) et l'homme à droite tout au fond de la photo (âge 4 et modèle 2 du maillot de bain). La comparaison que nous allons faire tend essentiellement à rompre le lien entre l'âge et la pudeur vestimentaire, autrement dit, porter des habits qui couvrent complètement le corps sur la plage n'est guère une expression qui signifie « retour à Dieu »¹⁴⁸. La tenue vestimentaire des deux hommes en est bien l'exemple : l'homme à gauche, avec ses cheveux noirs et son corps ferme, est plus jeune que le deuxième homme aux cheveux gris et au corps plus mou. Pourtant, comparé à l'autre, il se couvre beaucoup plus le corps. Les deux filles quant à elles, semblent avoir le même âge, pourtant chacune couvre son corps d'une manière très différente : plus de pudeur pour celle d'en face (juste- corps noir) et plus de liberté pour l'autre.

Photo 63: « Mixité vestimentaire sur la plage 10 »



Cliché pris par nous-même le 20/08/2016 sur la plage de Gammarth dans la banlieue Nord de Tunis

Les quatre personnes qui nous intéressent dans cette photo sont les deux femmes au premier plan de la photo : celle en rouge (âge 3 et modèle 7 du maillot de bain), celle en bleu (âge 4 et modèle 8 du maillot de bain) et les deux femmes au fond à gauche de la photo : celle en face (âge 3 et modèle 1 du maillot de bain) et celle derrière (âge 4 et modèle 4 du maillot de bain). Ces quatre femmes représentent deux codes vestimentaires totalement antagonistes, cela se produit sur une plage prisée par les touristes internationaux et par la classe aisée de la société tunisoise (plage appartenant à la zone touristique de la banlieue nord, limitrophe de

¹⁴⁸ Expression provenant du dialecte tunisien pour dire se mettre ou développer son rapport avec la religion. Elle est généralement évoquée pour décrire une personne qui a bien profité de sa vie pendant sa jeunesse et une fois que la vieillesse à commencer à prendre place, cette personne se calme et devient pratiquante.

plusieurs hôtels 5 étoiles et avoisinant un « bon-lieu »¹⁴⁹ de la capitale, qui est la ville de La Marsa). La démocratie vestimentaire que nous avons présentée sur d'autres plages « populaires » nous la retrouvons aussi sur cette plage plus élitiste.

2.3.1.2. La plage : lieu pour changer ses vêtements :

Photo 64: « Une femme qui change ses vêtements sur la plage »



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage d'El Kram dans la banlieue Nord de Tunis

Sur cette photo nous nous intéressons uniquement à la femme (âge 3 et modèle 4 du maillot de bain) qui est photographiée en train de changer ses vêtements sur la plage sans se mettre à l'abri ou même sans se gêner. Cette femme vient de finir sa baignade avec les femmes qui l'accompagnent (voir photo). Avant de rentrer chez elle, elle change son maillot de bain mouillé par des habits secs. Pour arriver à faire cette manœuvre elle a enfilé tout d'abord un habit traditionnel tunisien (en bleu) appelé « Djebba » chez les Tunisiens et communément connue dans le monde francophone sous l'appellation de « Djellaba ». Comme c'est un habit large, il lui couvre tout le corps tout en gardant une liberté de mouvement pour ses mains. Nous pensons que cette femme est venue sur la plage en train de banlieue TGM qui traverse toute la banlieue nord de Tunis et la relie avec le centre-ville ainsi que tous les autres secteurs de la métropole. C'est ce qui explique pourquoi elle a eu recours au changement de ses habits.

¹⁴⁹ Expression utilisée dans le dialecte tunisois pour évoquer les quartiers qui hébergent la classe socio-professionnelle supérieure de la capitale.

Photo 65 : « Un homme qui change ses vêtements sur la plage »



Cliché pris par nous-même le 17/08/2016 sur la plage de Rades dans la banlieue Sud de Tunis

L'homme (âge 3 et modèle 1 du maillot de bain) est en train de changer son maillot de bain mouillé après une baignade. Il n'était pas gêné par les passants ou encore par les baigneurs des deux sexes qui se baignaient juste à côté.

2.3.2. Qui se ressemble s'assemble :

Photo 66 : « Compatibilité vestimentaire au sein d'un couple sur la plage - 1 »



Cliché pris par nous nous-même le 20/08/2016 sur la plage de Gammarth dans la banlieue Nord de Tunis

Sur cette photo, nous voulons montrer que le code vestimentaire du maillot de bain est en harmonie au sein du même couple (à droite et au premier plan de la photo). L'homme appartient aux deux catégories (âge 3 et modèle 1 du maillot de bain), sa femme (âge 3 et modèle 1 du maillot de bain) et leur fille à celles de l' (âge 1 et modèle 1 du maillot de bain).

Il est important de préciser que le couple est constitué d'une femme de nationalité française et d'un homme tunisien résidant à l'étranger et ayant la double nationalité¹⁵⁰.

Photo 67 : « Compatibilité vestimentaire au sein d'un couple sur la plage - 2 »



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage d'Ezzahra dans la banlieue Sud de Tunis

Les deux personnes sur cette photo : la femme (âge 4 et modèle 81 du maillot de bain) et son mari (âge 4 et modèle 4 du maillot de bain) représentent une forme d'interprétation de la pudeur vestimentaire sur la plage. La femme représente cette pudeur avec le « Djebba » et le foulard qui lui couvre les cheveux et le cou. La pudeur vestimentaire pour le mari, est celle règlementée par l'Islam, c'est-à-dire couvrir la partie inférieure du corps qui s'étale du nombril jusqu'au bas des genoux.

2.4. Influences synergiques des pratiques touristiques entre TRE et nationaux :

Ceriani conclue que la « *migration internationale aboutit souvent au développement de pratiques touristiques, notamment lors des retours dans le pays d'origine* » (Ceriani et al., 2004 : p. 28). Elle argumente ses propos par les observations de Mohamed Berriane dans sa thèse sur le rôle des Marocains résidents à l'étranger (MRE) dans la diffusion du tourisme à l'échelle nationale : « *La mobilité à laquelle ces travailleurs émigrés sont de plus en plus habitués à l'occasion des retours fréquents tous les ans ou un an sur deux [...] fait désormais partie de leur mode de vie. Arrivés au douar [...], ils ne peuvent s'empêcher de repartir pour sillonner la région, le plus souvent accompagnés de leurs familles au Maroc, qui, elles aussi, sont gagnées par les mêmes habitudes [...]* » (Berriane, 1990). Ils ont d'ailleurs contribué à la diffusion du tourisme itinérant en camping, spécificité marocaine au Maghreb, et à celle de

¹⁵⁰ Nous avons eu ces informations suite à un court échange avec l'homme qui nous a demandé ce que nous faisons avec notre appareil photo dans la plage.

l'hébergement en location chez l'habitant. (Ceriani et al., 2004 : p.28) Selon les mêmes auteurs, le cas des MRE permet donc d'observer un double phénomène de transfert de compétences géographiques de la vie quotidienne vers le tourisme et de transmission de ces mêmes compétences vers la population marocaine restée au pays.

En fait, dans le cas tunisien nous confirmons ce transfert de compétence, en précisant tout de même que cela s'effectue dans les deux sens, c'est-à-dire de la diaspora ou plus particulièrement des Tunisiens résidents à l'étranger (TRE) vers les nationaux et vice-versa.

L'exemple des serviettes de plages, montré précédemment, illustre bien le transfert de compétences touristiques occidentales par les TRE vers la population locale. Cependant, la photo suivante illustre l'évolution et l'adaptation de l'idée aux spécificités locales, cela par le choix des produits inspirés par la tradition tunisienne.

Photo 68 : « Nattes traditionnelle de plage »

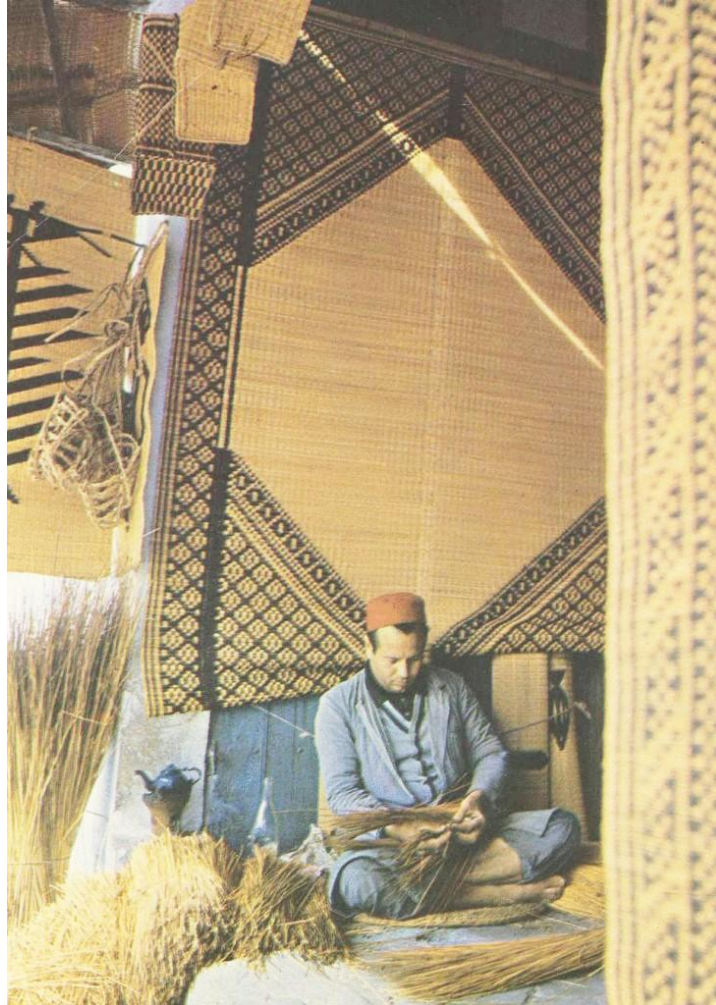


Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de La Marsa dans la banlieue Nord de Tunis

Ces nattes de plage appartiennent à des TRE. Elles évoquent l'usage des serviettes de plage dans les pratiques occidentales tout en gardant la touche artisanale qui souligne l'identité du pays. Pareillement, cette dualité occidental/local est illustrée dans l'usage de la crème solaire (petit cercle rouge) sur la photo, et un chapeau artisanal, à base de feuilles de palmier (grand cercle rouge).

La photo suivante représente un artisan travaillant sur une natte alors que celle d'après évoque le chapeau artisanal tunisien, à base de feuilles de palmier. La personne qui le porte est Moncef Marzouki, le premier président de la deuxième république tunisienne (la période post-révolution).

Figure 135 : « La sparterie/Les nattiers aux doigts d'or »



Cliché pris sur le site officiel du gouvernorat de Nabeul le 05/04/2018¹⁵¹

¹⁵¹ Lien internet : <http://www.nabeul.gov.tn/fr/artisanat/la-nous-même-sparterie-les-nattiers-aux-doigts-dor/>

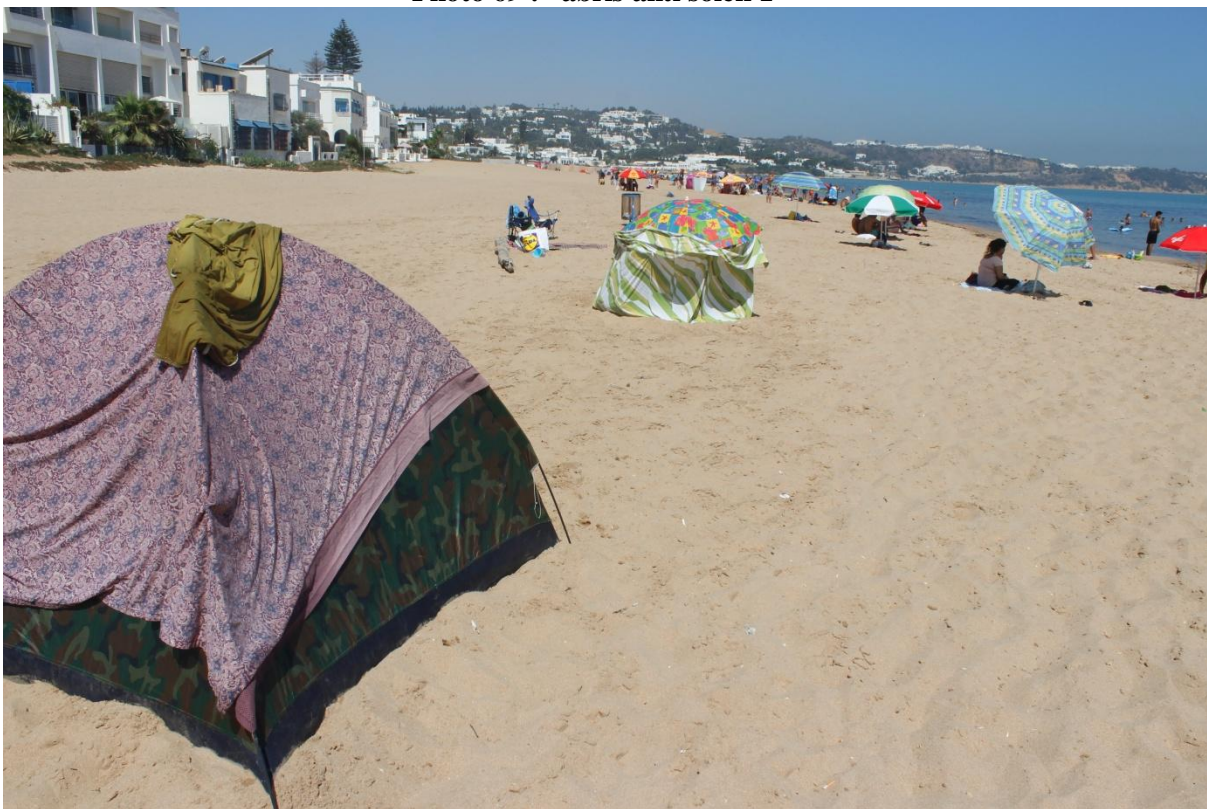
Figure 136 : « Tunisie : Coup de chapeau à Marzouki »



Cliché pris sur le site internet « Mag14 » le 06/04/2018¹⁵²

Egalement, le transfert de compétences se fait dans le sens inverse, c'est-à-dire de la population locale vers les TRE. La photo suivante illustre cet exemple en présentant une appropriation de la pratique d'adaptation du parasol de plage au climat, à l'ensoleillement et à la culture locale.

Photo 69 : «abris anti soleil 1 »



¹⁵² Lien internet : <http://mag14.com/national/40-politique/702-tunisie-coup-de-chapeau-a-marzouki.html>

Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de La Marsa dans la banlieue Nord de Tunis

Cette photo, prise vers 13h, donc en pleine canicule, dévoile les installations temporaires que les baigneurs dressent sur la plage pour se protéger contre le soleil. Au premier plan, nous remarquons une tente installée qui sert comme refuge contre le soleil, mais aussi un lieu privatisé et approprié pour « habiter temporairement » la plage : dans cet espace privatisé on peut changer ses habits, faire une sieste ou encore manger à l’abri des regards. Au second plan, une autre forme d’installation : il s’agit d’un parasol entouré d’un drap côté soleil, ce qui offre aux usagers plus d’ombre et de fraîcheur. Pour ce second exemple, les personnes concernées sont des TRE. Au dernier plan, des parasols classiques qui couvrent moins de surfaces et qui sont utilisés par des personnes peu nombreuses : des familles réduites ou bien des ami(e)s.

Ces deux groupes sociaux que sont la diaspora d’un côté et les nationaux de l’autre, forment deux habitus (Bourdieu, 1986) différents mais qui se complètent. Bourdieu affirme que Les « *structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes* » (Bourdieu, 1972 : p 175). Dans notre cas, la structure structurée du côté des TRE est la double culture acquise dans une société occidentale représentant le présent et une autre traditionnelle et locale représentant le passé. Du côté des nationaux, cette structure est la culture tunisienne qui avec ces deux visages, laïque et religieux ou encore moderne et traditionnel, etc. donne une empreinte (Elias et al.,1991) spécifique caractérisée par des pratiques nourries du vécu quotidien. Nous entendons par cette dernière idée que les Tunisiens en pratiquant la plage (un espace constituant l’histoire sociale du pays), utilisent des produits, des outils et même des habits de leur quotidien. Pour eux il n’y a pas une préparation à faire pour aller à ce lieu : quotidien pour certain et hors quotidien pour d’autres (géographiquement parlant), parce qu’il fait partie de l’ADN du Tunisien. Sur la plage, nous pouvons trouver des ustensiles du quotidien (fourchettes, couteaux, théière, le tout en aluminium ou encore des assiettes en verre, et même la « Chicha ») (cf. photo 72). Nous pouvons même trouver des pratiques qu’on pense infaisables ou interdite dans d’autres sociétés comme l’allumage d’un « Kanoun »¹⁵³ sur la plage à quelques mètres des baigneurs (cf. photo 70).

¹⁵³ Poterie creuse, en terre cuite, utilisée comme un brasier, pour la cuisson des aliments au charbon de bois.

Photo 70 : « Femme allumant un " Kanoun " sur la plage »



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage du Kram dans la banlieue Nord de Tunis

Photo 71 : « Femme qui prépare des sandwichs pour sa famille sur la plage »



Cliché pris par nous-même le 15/08/2016 sur la plage de Hammam Chat dans la banlieue Sud de Tunis

Photo 72 : « Homme fumant la Chicha sur la plage et accompagné par sa femme »



Cliché pris par nous-même le 15/08/2016 sur la plage de Hammam Chat dans la banlieue Sud de Tunis

Un rapide inventaire du contenu de la table montre : (1) Chicha ou narguilé, (2) deux verres de thé, (3) une tasse à café en céramique, (4) bouteille isotherme, (5) un bol en verre et (6) une cuillère en aluminium.

Photo 73 : « Pains et garniture des sandwichs faits maison sur la table »



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage de Zahra dans la banlieue Sud de Tunis

Un rapide inventaire du contenu de la table montre : (1) un sac en plastique rempli de pains, (2) une assiette en verre contenant une garniture pour les sandwichs (couverte par un film alimentaire) et (3) un verre d'eau.

Photo 74 : « Femme dormant sur un matelas en éponge sur la plage »



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage du Kram dans la banlieue Nord de Tunis

Photo 75 : « Jeune homme dormant sur un matelas en éponge sur la plage »



Cliché pris par n nous-même le 20/08/2016 sur la plage de Raoued dans la banlieue Nord de Tunis

Conséquemment, La structure structurante est le résultat de l'apprentissage et du mélange réussi entre les deux groupes sociaux ou encore les deux cultures. Cet aspect construit à partir d'un brassage civilisationnel millénaire (surtout chez les Carthaginois : peuple connu par sa grande ouverture à l'« autre » vu sa prérogative du commerce international), culturel (les Français, les Italiens et les Maltais vivaient et côtoyaient les Tunisiens musulmans durant la période coloniale) et religieux (jusqu'à aujourd'hui juifs et musulmans vivent ensemble à Djerba ; a donné naissance à un exemple atypique dans la région liant progrès à l'occidentale et traditions à l'orientale. Razika, Algérienne, mariée à un Tunisien et vivant en France présente sa vision de la Tunisie en parlant de sa famille habituée à passer son séjour touristique, en été, chez elle dans sa résidence secondaire.

Encadré 42¹⁵⁴

« À vrai dire, suite aux contacts avec les tunisiens, les membres de ma famille ont changé. La mentalité a changé ! J'ai remarqué ça ! »

3. Le rapport au corps : bain de sable, nudité, bronzage

3.1. Pratique du bain de sable :

Photo 76 : « Bain de sable improvisé - 1 »



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage d'El Kram dans la banlieue Nord de Tunis

¹⁵⁴ Razika, 2016, coiffeuse, âgée de 45 ans, Algérienne résidente en France, entrevue réalisée à Tunis, le 14 août 2016.

Cette femme tunisienne semble appartenir à l'âge 4, porte un maillot de bain du modèle 4. Elle profite des bienfaits du soleil et du sable chaud dans un « bain de sable » improvisé. Pour se protéger contre le soleil elle met un foulard sur la tête. Avec ces trois bracelets¹⁵⁵ traditionnels en argent nous pouvons déterminer son appartenance socio-culturelle. En effet, elle semble appartenir à la classe sociale moyenne conservatrice.

Photo 77: « Bain de sable improvisé - 2 »



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage d'El Kram dans la banlieue Nord de Tunis

Cet homme appartenant à l'âge 4 et possède un maillot de bain de modèle 2 effectue un « bain de sable improvisé » sans protection contre le soleil torride. Il appartient à la classe moyenne puisqu'il possède une voiture de fonction portant une plaque d'immatriculation spécifique à un ministère.

¹⁵⁵ Dana la tradition maghrébine, les bijoux de la femme représentent une épargne financière conséquente que la Femme utilise comme un dernier recours pour aider son mari de sortir d'un gouffre financier par exemple. Le nombre de bracelets ornant les avant-bras d'une femme évoquent la classe sociale à laquelle appartient cette femme. Dans notre exemple la femme porte trois bracelets de couleur argentée dans son avant-bras gauche, un élément qui rend difficile l'interprétation de l'appartenance sociale de la femme par ce que nous ne pouvons pas déterminer la matière avec laquelle ces bijoux sont fabriqués (argent, or blanc ou autre.).

Photo 78 : « Bain de sable improvisé - 3 »



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage d'El Kram dans la banlieue Nord de Tunis

Sur cette photo, nous nous intéressons d'un côté aux quatre femmes allongées sur le sable ; (trois au premier plan et une au fond de la photo aux pieds de la chaise blanche) ainsi qu'à la jeune femme à gauche qui est en train de marcher. Les trois femmes du premier plan, appartiennent à l'âge 3 et portent toutes le modèle 8 du maillot de bain. Il est à remarquer que la femme portant le chapeau est peut être enceinte vu la rondeur de son ventre. Après une baignade, ces femmes sont venues faire une « cure » ou un « bain de sable » en enfonçant les pieds jusqu'aux genoux dans le sable chaud. La femme au fond, elle aussi s'est allongée sur le sable après une baignade mais pour un bain de soleil ou ce qu'on appelle communément un bronzage. Cette tunisienne se fait bronzer de manière autre que celle décrite pour les femmes de la diaspora, puisqu'elle entretient un rapport direct avec le sable. Venant maintenant à la jeune femme à gauche de la photo. Elle appartient à l'âge 2 et porte un maillot de bain appartenant au modèle 4. Ce qui nous intrigue chez elle, c'est justement la composition du maillot de bain, il s'agit d'un tee-shirt blanc pour la partie supérieure du corps et un pantalon jeans transformé en short, coupé au niveau des cuisses. Ce détournement d'usage des vêtements conçus pour un habillement civil ou en ville, pas pour la baignade et qui sort des normes vestimentaires observées sur la plage du monde occidental, semble être bien diffusé sur toutes les plages incluses dans notre terrain de travail. Cette pratique est très répandue chez les femmes comme chez les hommes, c'est ce que nous allons montrer dans d'autres exemples.

Photo 79 : « Bain de sable improvisé - 4 »



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de La Marsa de la banlieue Nord de Tunis

Il s'agit de trois baigneurs : deux hommes (au milieu et à gauche) et une femme (zoomée dans la photo suivante). Ils sont tous en train de profiter d'un bain de sable en étant entièrement « enterrés » dans le sable (à part la tête couverte par un chapeau ou une serviette pour se protéger du soleil.

Photo 80 : « Bain de sable improvisé - 5 »



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de La Marsa de la banlieue Nord de Tunis

Cette photo montre plus clairement la femme qui prend un bain de sable dans la photo précédente. Nous remarquons qu'elle est allongée sur le ventre, alors que les deux hommes qui l'accompagnent et qui sont visibles sur la photo précédente, sont allongés sur le dos.

3.2. Nudité sur la plage :

3.2.1. Rapports générationnels sur la plage :

Photo 81 : « Rapport parents/enfants sur la plage - 1 »



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage d'Ezzahra dans la banlieue Sud de Tunis

Cette photo représente un exemple très intéressant sur deux plans ; un premier générationnel et un deuxième familial. La femme assise (âge 3 et modèle 8 du maillot de bain) est la mère. Elle est habillée d'un « Djebba » et met un chapeau traditionnel tunisien et des lunettes de soleil. La deuxième personne est sa fille (âge 2 et modèle 4 du maillot de bain), avec un corps beaucoup plus découvert. Les deux sont décontractées et semblent ne pas être gênées par ces apparences vestimentaires « opposées ». Sur le plan générationnel nous remarquons une évolution du rapport au corps en tant que pratique de plage, au même temps, sur le plan familial nous déduisons que cette différence générationnelle est acceptée dans une famille conservatrice. Cet aspect conservateur est visible non seulement par les habits de la mère mais aussi par le fait que cette dernière est venue sur la plage non pas pour se baigner mais pour accompagner sa fille.

Photo 82 : « Rapport parents/enfants sur la plage - 2 »



Cliché pris par nous-même le 20/08/2016 sur la plage de Gammarth dans la banlieue Nord de Tunis

Quatre personnes nous intéressent sur cette photo : les deux femmes sont accompagnées chacune par sa fille. La première appartient aux deux catégories (âge 3 et modèle 1 du maillot de bain) et sa fille (âge 1 et modèle 4 du maillot de bain), la deuxième femme (âge 3 et modèle 7 du maillot de bain), sa fille (âge 1 et modèle 6 du maillot de bain). Nous remarquons dans cette scène que le code vestimentaire choisi pour le maillot de bain, que les petites filles portent, reflète une déclinaison du code vestimentaire adopté par les parents. Ce « rapport de force » vertical au niveau du code vestimentaire « exigé » par les parents pourrait ramener à l'adoption par les fillettes, une fois majeures, d'un code vestimentaire totalement opposé, uniquement par défi et rébellion.

3.2.2. Corporéité de l'enfant sur la plage :

Photo 83 :« Rapport au corps chez l'enfant - 1 »



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage d'Ezzahra dans la banlieue Sud de Tunis

Sur cette photo, nous focalisons notre attention sur l'aspect vestimentaire chez les enfants. Nous nous intéressons aux deux modèles représentés par les trois enfants du premier plan de la photo : deux garçons et une fillette tous les trois portent un maillot de bain de modèle 1 (côté masculin). Ce qui intrigue, c'est la tenue vestimentaire de la fillette qui semble ne pas être gênée par son habit mais aussi les personnes qui l'entourent ne semblent pas l'être. Une indifférence totale qui reflète une « tolérance » de « cohabitation vestimentaire » exprimant un objectif commun, celui de bien profiter du moment dans un climat de « démocratie vestimentaire »¹⁵⁶. A cet âge le sexe (genre) semble s'effacer face au plaisir du corps (en lien avec la plage), une absence de cette distinction sociale qui sera rattrapée et même dépassée au

¹⁵⁶ Ici le terme de « démocratie vestimentaire » évoque un aspect de pluralisme et de diversité vestimentaire ce qui implique implicitement une différence et une variété des idéologies, de compréhension et d'expression des valeurs politiques et sociales.

fur et à mesure de l'avancement dans l'âge de la fillette et du développement et de la métamorphose de son corps. Donc à son âge et sur la plage, le genre ne se définit toujours pas comme « *un système d'identités construites culturellement, exprimées dans des idéologies de la masculinité et de la féminité, en interaction avec les structures sociales fondant le partage du travail et du loisir, du pouvoir et de la sexualité entre les femmes et les hommes* » (Swain, 1995).

Photo 84 :« Rapport au corps chez l'enfant - 2 »



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage d'Ezzahra dans la banlieue Sud de Tunis

Sur cette photo, nous distinguons un autre rapport au corps chez les enfants, un rapport qui semble ne pas être influencé par une présence sociale marquante comme c'est le cas pour la précédente photo. Donc ici les deux sujets : une sœur (âge 1 et modèle 4 du maillot de bain) et son petit frère (âge 1 et modèle 1 du maillot de bain), semblent agir sans intervention de l'« autre ».¹⁵⁷ Nous constatons l'inexistence d'autres baigneurs sur le périmètre immédiat des

¹⁵⁷ L'« autre » est voulu entre deux guillemets pour évoquer toute personne pouvant agir sur les sujets de notre photo en exerçant une « pression sociale » pouvant influencer le comportement, l'habillement ou le rapport avec son propre corps (en parlant de ces deux enfants). La pression sociale, quant à elle, peut se présenter sous

deux enfants. Au moment du déroulement de cette scène, les parents étaient eux aussi un peu loin de leurs enfants car occupés par l'installation du parasol. Le comportement des deux enfants est tout à fait naturel et tout à fait spontané. Le petit enfant avait un besoin biologique et décida de le satisfaire sans penser à se mettre à l'abri ou se cacher même du regard de sa sœur. Elle par contre semble être « prise de court » par l'action de son frère, cela est très visible par sa gestuelle et la mise de sa main dans sa bouche (observable sur l'ombre). Cette scène nous ramène à interpréter le rapport au corps « genré »¹⁵⁸, instauré depuis le jeune âge chez l'homme et la femme.

Entre la première photo et la deuxième nous remarquons l'absence du modèle unique et uniforme chez les enfants sur les plages tunisiennes, une richesse qui se développe et se diversifie par d'autres moyens d'expressions sur la plage et ailleurs chez les Tunisiens au fur et à mesure de l'évolution de l'âge. Donc on peut considérer que « *le tourisme contribue, volontairement ou non, à faire évoluer ces normes de genre* » (Jaurand, 2017 : p. 207).

Photo 85 : « Rapport au corps chez l'enfant - 3 »



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage d'Ezzahra dans la banlieue Sud de Tunis

Dans la même logique, nous tenons à présenter un autre exemple du rapport au corps chez l'enfant sur les plages tunisoises et par généralisation les plages tunisiennes. Les deux personnes qui nous intéressent sur cette photo, sont celle de droite : la Fillette (âge 1 et modèle 6 du maillot de bain) et son petit frère (âge 1 et sans maillot de bain). A cet âge ce

différentes formes comme l'imitation, le contrôle de soi par peur d'être guetté par les autres baigneurs ou les parents tout court, l'avis des autres, etc.

¹⁵⁸ Selon le genre.

petit enfant possède déjà une identité physiologique corporelle mais l'identité sociale¹⁵⁹ n'est toujours pas présente. C'est pour cette raison qu'on¹⁶⁰ peut se permettre de le laisser profiter de la baignade avec un corps en mode « nature ». Nous supposons aussi que cet enfant est fraîchement circoncis¹⁶¹, c'est sûrement aussi pour cette raison qu'on lui a permis une baignade sans vêtements.

Photo 86 : « Rapport au corps chez l'enfant - 4 »



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage de La Goulette dans la banlieue Nord de Tunis

Photo 87 : « Rapport au corps chez l'enfant - 5 »



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de La Marsa dans la banlieue Nord de Tunis

¹⁵⁹ L'identité sociale dans notre contexte est celle évoquée par Catherine Baroin (2012) en parlant de Genre et de codes vestimentaires à Rome.

¹⁶⁰ Le « On » représente le tuteur de ce petit enfant, cela peut être les parents, la sœur dans la photo ou encore la famille en générale.

¹⁶¹ Ce point nous allons le traiter spécifiquement dans d'autres photos.

La première photo (cf. photo 86) présente un enfant se baignant en étant complètement nu, quant à la deuxième (cf. photo 87), elle montre un enfant qui vient de sortir de la mer, donc se baignant avec sa « Djebba ». Le point commun entre les deux enfants constitue une pratique traditionnelle tunisienne, celle d'apporter le circoncis à la mer deux à trois jours après l'opération. Selon la tradition, cela semble aider à guérir les plaies. Nous n'avons pas trouvé de recherches scientifiques qui analysent cette pratique. Cependant nous avons trouvé des études qui confirment que l'eau de mer constitue un facteur favorable à la guérison des plaies (Shi et al., 2016 ; Shen et al., 2017; Tan, Hou et Gao, 2018). La circoncision représente en soi une plaie donc nous concluons à la validation scientifique de cette pratique.

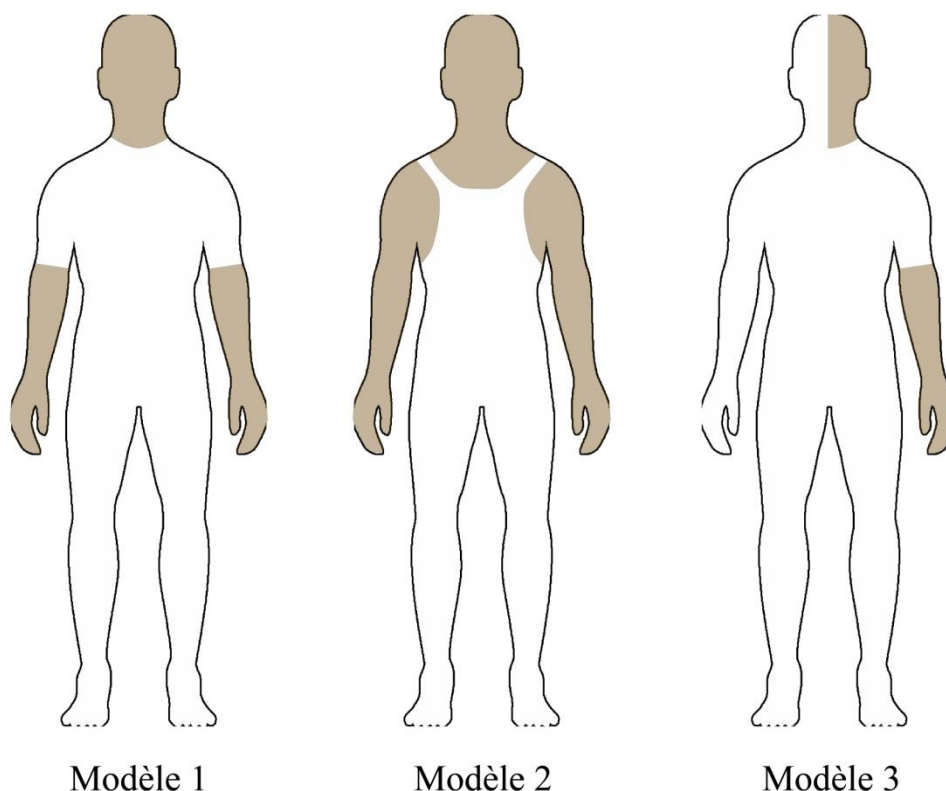
3.3. Pratique du bronzage :

3.3.1. Le bronzage comme marqueur social :

Le bronzage a été traité par les géographes sous différents angles et à partir de différentes cultures, sociétés et groupes sociaux. Borghi (2016) a abordé ce sujet en rapport avec la détermination de l'identité sexuelle et avec le de genre de liens avec l'espace public et plus particulièrement l'accès à cet espace. Desse (2006) a évoqué une contribution du bronzage à refléter des fractures sociales et ethniques aux Antilles. Urbain (1995) a parlé de « l'idiot culturel » dont le bronzage affiche la cime de sa représentation. Peyvel (Peyvel, 2009, p. 279) a souligné une opposition entre touristes occidentaux recherchant le dévoilement du corps et le bronzage et les touristes vietnamiens préférant la pudeur et la blancheur. Jullien (Jullien, 2005) a abordé la même logique de se couvrir la peau chez les Chinois. En effet, la blancheur de la peau constitue pour eux, un critère incontournable de beauté mais aussi un signe d'appartenance à une classe sociale aisée. Cependant cette norme sociale rencontre une opposition chez une minorité qui commence à pratiquer le bronzage comme les surfeurs chinois de l'île de Hainan (Guibert et Taunay, 2013).

La Tunisie, pays où les jours ensoleillés sont majoritaires sur l'ensemble de l'année, possède aussi sa conception normative et sociale du bronzage. De manière générale, le bronzage étant une teinte temporaire, qui couvre partiellement le corps excepté chez les nudistes où elle est intégrale. Elle suit les formes des habits à l'instar des formes des maillots de bains, mais aussi toutes les autres formes des habits couvrant partiellement le corps. La figure suivante illustre trois modèles de bronzage « partiels » qui évoquent soit des professions, soit encore des appartenances sociales et même géographiques.

Figure 137: Le bronzage comme marqueur social



Les modèles 1 et 2 représentent une forme de bronzage connue par l'appellation commune de « bronzage de paysan » en France ou encore « bronzage de maçon » en Tunisie. Quelle concerne le paysan ou le maçon, cette métaphore évoque les traces de bronzage touchant les parties découvertes du corps des personnes appartenant à ces professions, qui sont exposés aux aléas du climat. Cette appellation s'est étendue avec le temps pour évoquer l'effet du soleil sur les corps des personnes qui s'exposent au soleil en été. Il se caractérise par l'apparition d'une couleur foncée sur les parties exposées. Donc pour ceux qui habitent dans les villes côtières et ayant ces traces sur le corps, ils sont considérés comme des personnes travaillant à l'extérieur, c'est-à-dire que leurs professions les exposent au soleil comme c'est le cas de l'agriculture, la maçonnerie, la manutention, etc., Ils sont donc peu estimés socialement. Ils peuvent aussi être considérés comme des personnes n'ayant pas le temps et/ou les moyens financiers pour se déplacer vers la plage. Ceux qui habitent à l'intérieur du pays présentant les mêmes traces, sont considérés comme des personnes qui n'ont pas les moyens pour aller à la mer. Donc pour les habitants des régions intérieures du pays, une

forme de représentation sociale¹⁶² du bronzage s'est imposée et s'est élargie dans la société tunisienne. En plus de la teinte foncée, la peau pelée fait preuve d'exposition au soleil et de bronzage à la plage. Ainsi, on se distingue de ceux qui ont un bronzage lié aux conditions de travail.

Le modèle 3 (cf. figure 137) évoque le métier de chauffeur dans les transports public ou privé (Taxi, louage, bus, etc.). Comme la majorité de leurs véhicules ne sont pas équipés de systèmes de climatisation et comme ceux qui le possèdent, préfèrent ne pas l'utiliser pour une question d'économie de carburant et de rentabilité, les chauffeurs sont obligés à ouvrir les fenêtres pour aérer l'intérieur du véhicule et même se rafraichir en sortant la bras gauche par la fenêtre. Pour ne pas se bruler le bras, mais surtout pour faire face à cette distinction sociale, ces chauffeurs portent des manches comme c'est montré dans les photos suivantes :

Photo 88 : « Bronzage du chauffeur de véhicule de transport public - 1 »



Cliché pris par nous-même le 28/08/2016 dans la ville de Ben Arous dans la banlieue Sud de Tunis

¹⁶² Ici nous adoptons la définition de Jodelet (1984) qui définit la représentation sociale comme « une forme de connaissances socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ».

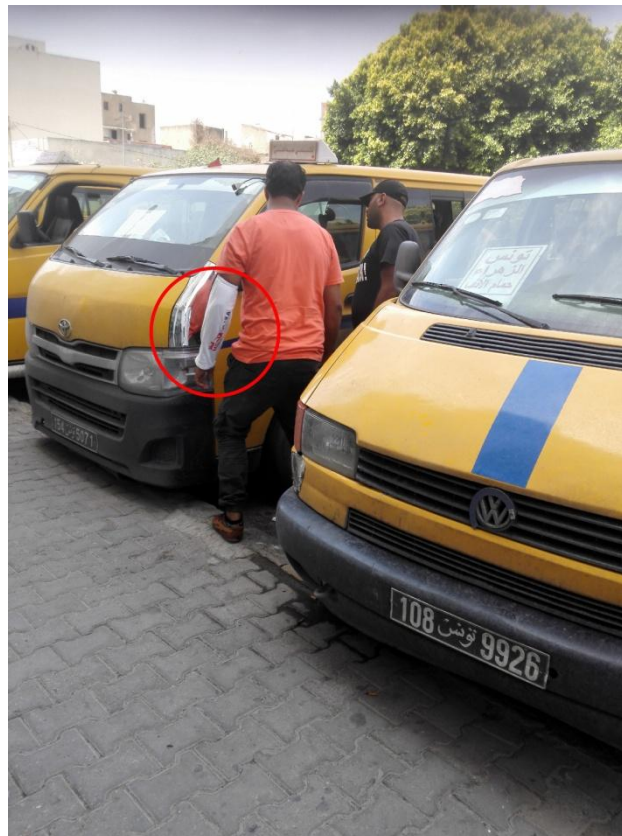
Photo montrant l'exposition du bras gauche du chauffeur de taxi au soleil, ce qui implique un bronzage semblable à forme du modèle 3.

Photo 89 : Bronzage du chauffeur de véhicule de transport public - 2



Cliché pris par nous-même le 28/08/2016 dans la ville de Ben Arous dans la banlieue Sud de Tunis

Photo 90 : Manche anti-bronzage - 1

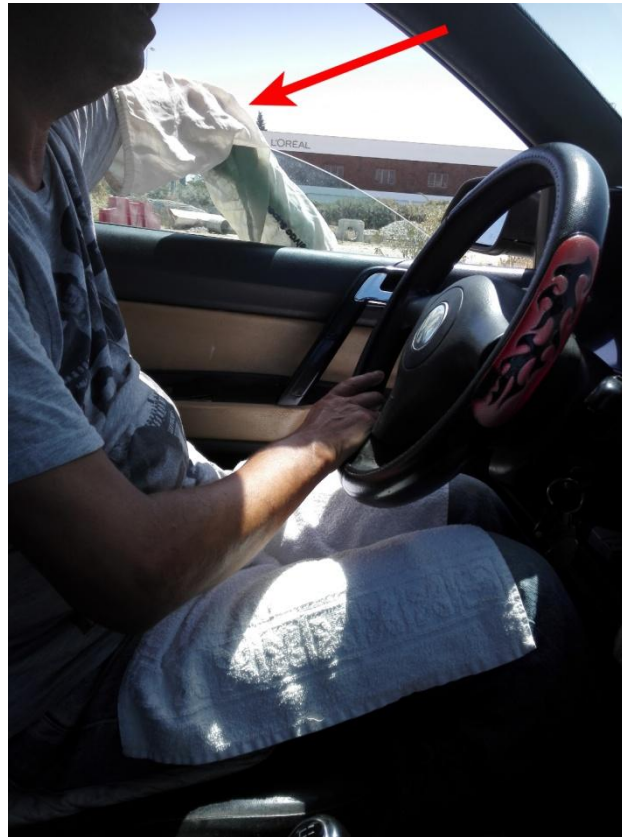


Cliché pris par nous-même le 28/08/2016 dans la ville de Tunis

Certains chauffeurs de véhicules de transport public, n'aiment pas avoir des traces de bronzage sur le bras exposé au soleil, utilisent des manches anti-bronzage, dans le premier

exemple distribué par les stations de service (Logo de la compagnie pétrolière Total imprimé sur le tissu) et dans le deuxième, une manche confectionnée à la maison. Comme certaines stations de service distribuent ces manches, cela a encouragé la propagation de cette pratique chez les chauffeurs de transport en commun.

Photo 91 : Manche anti-bronzage - 2



Cliché pris par nous-même le 28/08/2016 dans la ville de Tunis

3.3.2. Le bronzage sur la plage :

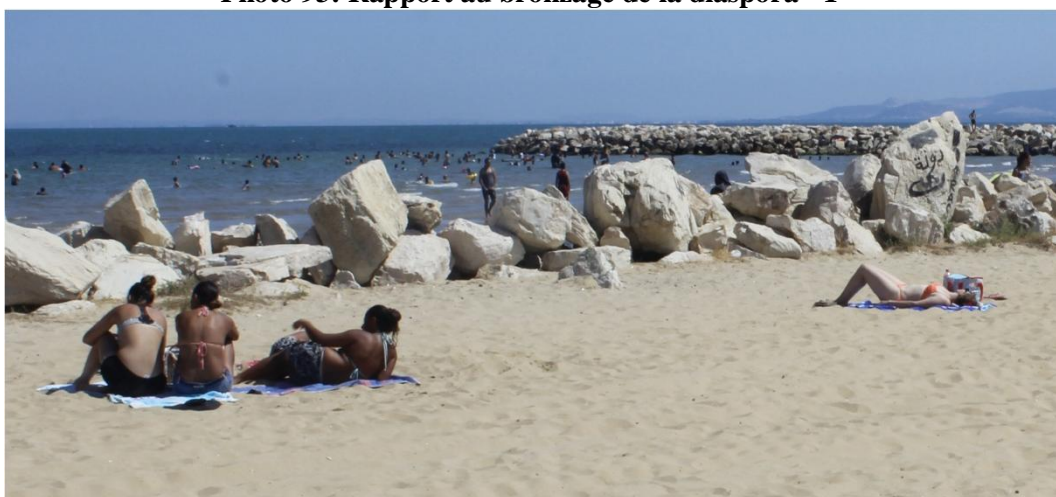
Photo 92 : Rapport au bronzage des Tunisiens - 1



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage d'El Kram dans la banlieue Nord de Tunis

Sur cette photo, cinq personnes font l'objet de notre observation. Il s'agit de : l'homme à la serviette bleue sur la tête pour se protéger du soleil (âge 3 et modèle 2 du maillot de bain), son fils (âge 1 et complètement nu), sa fille (âge 1 et modèle 6 du maillot de bain) dont on ne peut voir que le bras gauche et l'homme au fond de la photo (âge 4 et modèle 2 du maillot de bain), assis sur un tabouret vert et portant un chapeau traditionnel. Enfin, la fillette (âge 1 et modèle 4 du maillot de bain) au même niveau de la photo que ce dernier homme et qui porte un maillot de bain bleu foncé et un short rouge. L'homme du premier plan ne se protège contre le soleil que par une petite serviette sur sa tête, par contre il protège ses enfants avec la crème solaire. Cette famille tunisienne semble appartenir à la classe sociale moyenne. L'homme du fond de la photo semble lui aussi appartenir à la même classe. Lui aussi a préféré se protéger uniquement la tête contre les rayons solaires, par contre la fillette au fond de la photo, elle et ainsi que sa famille (d'apparence de classe moyenne) ne semblent prêter aucune attention.

Photo 93: Rapport au bronzage de la diaspora - 1



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage d'El Kram dans la banlieue Nord de Tunis

Les quatre femmes au premier plan de la photo sont le sujet de notre observation. De gauche à droite nous présentons l'âge de chacune et le modèle du maillot de bain qu'elle porte. Pour la première, elle appartient aux deux catégories suivantes : (âge 2 et modèle 3 du maillot de bain), la deuxième (âge 2 et modèle 3 du maillot de bain), la troisième (âge 2 et modèle 2 du maillot de bain) et la quatrième (âge 3 et modèle 1 du maillot de bain). Dans le groupe des trois jeunes femmes, celle du milieu est tunisienne alors que les deux autres semblent être de la diaspora (des Tunisiennes résidentes à l'étranger). Telles sont nos suppositions en nous fiant à leurs accents et à leurs façons de parler. D'ailleurs nous pensons même qu'elles sont cousines. Quant à la femme qui se bronze toute seule, il s'est avéré qu'elle est aussi de la diaspora, suite à une discussion que nous avons engagée avec elle. Elle

est venue seule sur la plage à pied et semble habiter dans les environs. Les quatre femmes possèdent le même rapport avec le bronzage que celui des tunisiens observés, c'est-à-dire le non usage des crèmes solaires. Cependant il est indispensable de souligner une différence de taille, celle de leur rapport avec le sable de la plage, nous remarquons qu'elles n'ont pas de contact direct avec cet élément puisqu'elles s'étendent sur des serviettes de plage.

Photo 94 : Rapport au bronzage des Tunisiens - 2



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage d'El Kram dans la banlieue Nord de Tunis

La femme à droite de la photo (âge 3 et modèle 4 du maillot de bain) porte un « supplément » pour son maillot de bain pour une raison de pudeur. Ce « supplément » est pour une fois de plus un short jeans. Nous remarquons que la notion de pudeur pour cette femme ne concerne pas le dos qui est comme observée dans la photo, totalement découvert.

L'homme au premier plan (âge 4 et modèle 2 du maillot de bain), a été pris en photo en train de se bronzer lui aussi à sa manière pour profiter du soleil. Sa logique est de s'allonger sur sa chaise en mettant les pieds sur le petit mur qui sépare la plage de l'esplanade, ainsi il est sûr qu'il ne va pas « salir » son corps par le sable. Nous remarquons que pour se protéger du soleil il a recours seulement à un chapeau. Donc nous soulignons une fois de plus le non usage de crème solaire pour se protéger la peau.

Photo 95 : Rapport au bronzage des Tunisiens - 3



Cliché pris par nous-même le 18/08/2016 sur la plage d'El Kram dans la banlieue Nord de Tunis

Les trois femmes tunisiennes sont assises face à la mer de gauche à droite ; la première (âge 3 et modèle 6 du maillot de bain), la deuxième (âge 3 et modèle 6 du maillot de bain) et la troisième (âge 3 et modèle 1 du maillot de bain). Nous pensons qu'elles sont des copines puisque nous n'avons pas constaté de ressemblances qui peuvent supposer un lien de parenté. Les trois sont assises sur des serviettes de plage et ne mettent pas de crème solaire.

Photo 96 : Rapport au bronzage de la diaspora - 2



Cliché pris par nous-même le 16/08/2016 sur la plage d'Ezzahra dans la banlieue Sud de Tunis

Cette deuxième plage est un deuxième exemple qui atteste de la différence de la pratique du bronzage entre Tunisiens et diaspora ; le premier groupe est assis sous le parasol bleu directement au contact du sable. Le deuxième groupe, celui de la diaspora est représenté par les deux hommes qui se bronzent, allongés sur des serviettes de plage et bien sûr comme

l'exemple précédent, ils mettent de la crème solaire pour se protéger la peau (voir l'épaule brillant de l'homme le plus à droite sur la photo).

Photo 97 : Rapport au bronzage des Tunisiens - 4



Cliché pris par nous-même le 20/08/2016 sur la plage de Gammarth dans la banlieue Nord de Tunis

Sur cette photo nous remarquons deux groupes de personnes dans une zone de la plage réservée à un hôtel : un premier à gauche et au premier plan de la photo et un deuxième constitué de deux individus juste à droite des poubelles jaunes. Le premier groupe est composé de trois jeunes femmes, toutes les trois (âge 2 et modèle 1 du maillot de bain). Suite à notre entretien avec elles, nous avons su qu'elles sont cousines, franco-tunisiennes et résidentes en France. Toutes les trois étaient allongées sur des transats (juste avant la prise de la photo). Elles utilisent de la crème solaire pour se protéger du soleil. Ce qui est facile à constater de la brillance de leurs dos et de leurs épaules. Le deuxième groupe est constitué d'un enfant (âge 1 et modèle 2 du maillot de bain) et de sa sœur (âge 2 et modèle 7 du maillot de bain). Ils semblent loger dans le même hôtel que le premier groupe, (puisque'ils se baignent dans la même zone privatisée de la plage). Comme le montre la photo, ils ont un autre rapport avec la plage et le bronzage ; ils se permettent de s'allonger directement sur le sable, ne craignant pas de se « salir ». Ils le font même exprès pour profiter d'un bain de sable chaud. Et pour la protection de la peau contre les rayons du soleil, la sœur n'en présente aucune preuve, alors que son frère s'en est servit de manière « irréfléchie » puisque tout son dos est couvert de sable.

Photo 98 : Rapport au bronzage des Tunisiens - 5



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de La Marsa dans la banlieue Nord de Tunis

Photo 99 : Rapport au bronzage des Tunisiens - 6



Cliché pris par nous-même le 19/08/2016 sur la plage de La Marsa dans la banlieue Nord de Tunis

La première photo (cf. photo 80) représente un homme allongé sur le sable et prenant un bain de soleil (âge 3 et modèle 2 du maillot de bain). La deuxième photo (cf. photo 81) représente l'homme se trouvant derrière son vélo et que nous avons voulu montrer (âge 3 et modèle 2 du maillot de bain). Les deux hommes photographiés sur la même plage et à quelques minutes de différence (pour dire sous les mêmes conditions météorologiques, représentent deux pratiques complètement contradictoires : le premier, après une baignade, expose l'ensemble de son corps face au soleil intense de midi sans aucune protection et le deuxième dès son arrivée à la plage, se met à appliquer une crème protectrice sur le corps.

Conclusion :

Les conclusions que nous tirons de ce chapitre relèvent de différents points. Tout d'abord, nous retenons que la physionomie des plages tunisoises divise la métropole en deux parties dissemblables : une banlieue Sud introvertie, repliée sur elle-même et « hostile » à l'égard des touristes. Cette hostilité se manifeste par l'absence d'aménagements et d'activités pouvant séduire ces derniers. Contrairement à cela, la banlieue Nord s'affirme d'un point de vue touristique, plus dynamique, ouverte et cosmopolite. De ce fait, nous en déduisons du caractère bidimensionnel de la métropole Tunis, deux faces introvertie et. Le tourisme se reflète donc comme étant un moteur d'aménagement urbain et de programmation culturelle dans une ville. Penser le tourisme, c'est permettre aux dirigeants de se soucier du quotidien de ses citoyens car c'est aussi investir dans l'aménagement d'infrastructures, des éclairages, à l'embellissement et à la propreté de la ville. De part ces aspects, vivre dans une ville pensée comme un lieu touristique rendrait son quotidien agréable.

La complexité et la diversité des plages tunisoises et par extension tunisiennes se dégagent des recherches effectuées auprès du mobilier urbains et de leurs installations. Les plages populaires ne possèdent pas de poubelles ou d'éclairage public sauf quelques exemples. C'est la même chose concernant les installations. Les personnes qui s'assoient sur ces plages choisissent soit : de se poser à même le sol, soit d'utiliser une brique ou une roche comme assise récupérée sur les lieux (cf. photo 13). Les plages populaires qui attirent des catégories socioprofessionnelles plus aisées sont pourvues d'un meilleur niveau d'équipement L'usage des chaises et des tables de jardins est massif (cf. photos 9,10 et 11) et il y a moins de tabourets en plastique (cf. photos 14 et 37). Quant aux plages, les « plus élitistes » ou, avec plus de précautions nous privilégierons le terme de « plus touristiques », elles se caractérisent par un meilleur équipement en mobilier urbain et par la présence d'installations propres à la plage comme des chaises pliables ou encore des transats (cf. photos 49 et 50). Nous trouvons également des chaises et des tables de jardin. De part mixité, ces plages constituent à la fois une forme de plage européenne spécifiée par l'utilisation d'un mobilier typique et en même temps, une forme de plage tunisoise populaire. La répartition des installations et mobiliers urbains est observé sur les plages tunisoises ainsi que les pratiques, les habits portés et les usages des baigneurs.

La deuxième section du chapitre porte sur les pratiques des Tunisiens sur la plage. Pour ces baigneurs, avoir son « petit coin » est indispensable. Pour répondre à ce besoin, ils modifient donc la configuration du parasol afin de se protéger contre le soleil ou privatiser l'espace en l'enveloppant intégralement de draps. Ainsi, faire une petite sieste, manger en famille,

changer ses vêtements ou autres est possible. Les pratiques quotidiennes sont exportées de la maison à la temporairement, durant une journée ou une partie de la journée. Suite à cet exemple, nous concluons que les tunisiens, pour pratiquer une activité distrayante telle que la baignade, ont besoin de disposer de certaines conditions qui leur offrent une certaine intimité familiale. En effet, la baignade, activité spécifique, suscite l'exposition du corps, pudique et couvert dans les lieux publics. Il existe une dualité à prendre en compte pour justifier des habitudes typiquement tunisiennes entre ce qui d'ordre privé et public, de l'individu et de la société, etc.

La corporéité des touristes tunisiens et maghrébins sur les plages a été analysée, mais aussi dans l'espace urbain tunisoise en général. Nous avons choisi d'établir un cadre théorique spécifique à la question du genre, tel que nous l'entendons dans le travail effectué. Nous avons également interrogé la notion de la laïcité dans notre analyse en comparaison du modèle français occidental. Le modèle¹⁶³ tunisien arabo-musulman reste simplifié et le réduit à une approche « islamiste ». Le choix de la France pour établir cette comparaison avait pour but de démontrer que même dans ce pays possédant une grande histoire et richesse culturelle les questions liées à la religion, au genre et aux habits font toujours débats et mènent à la controverse. L'exploitation des données prélevées sur le terrain relèvent aussi de la question de la mixité et de l'harmonie (celle-ci concerne les couples) vestimentaire sur la plage.

La troisième section du chapitre analyse les bienfaits du soleil, les notions relatives au bronzage et aux bains de sable. Dans cette section, nous avons aussi traité la question concernant les aspects générationnels. D'autre part, nous avons analysé les comportements chez les enfants, chez les adultes et chez les personnes âgées sur la plage. Nous constatons d'un point de vue global que les pratiques des Tunisiens sur la plage influencent la diaspora et inversement.

¹⁶³ Ici, le mot modèle est entre deux guillemets pour évoquer une déficience au niveau de sa théorisation. Ainsi, dans les médias, l'image touristique de la Tunisie est globalement confondue à l'image arabe générique et généraliste.

Conclusion de la troisième partie

Cette dernière partie de notre thèse de doctorat a traité des pratiques touristiques des tunisiens et des maghrébins à Tunis. Au cours des trois chapitres, nous avons posé notre regard sur la conceptualisation du capital touristique, le patrimoine immatériel gastronomique ainsi que sur les modalités de la pratique du repos balnéaire.

Dans le premier chapitre, nous avons conceptualisé le terme « capital touristique » qui s'apparente à une accumulation de compétences spatiales, géographiques et sociales dont se sert le touriste pour mieux appréhender le territoire visité. Nous avons introduit des exemples de la population touristique étudiée afin d'exposer certaines formes de ce « capital touristique ». Notamment dans le cas où des individus qui possèdent un capital touristique très élevé et qui continuent quand même à faire appel aux services des professionnels pour connaître le meilleur rapport qualité/prix de certains services touristiques tel que l'hébergement.

Nous avons également démontré que le capital touristique n'est pas seulement un gain de compétences, mais que parfois, la population locale acquiert de mauvaises pratiques d'ordre pragmatiques ou encore d'intégration sociale.

Dans le deuxième chapitre de ce document nous avons abordé les aspects de la gastronomie. Notre but a consisté à démontrer que l'espace géographique associé dépasse les limites des frontières « politiques » administratives actuelles. Le territoire « géopolitique » de la gastronomie tunisienne encercle l'ensemble du territoire tunisien et s'étend sur une grande partie des territoires des deux pays voisins l'Algérie et la Libye. Dans le même chapitre nous avons pu mesurer et identifier le comportement du consommateur Maghrébin et des populations touristiques traitées (Tunisiens, Algériens, Libyens et diaspora) en ciblant les plats locaux préférés pour chaque population.

Plusieurs constats concernent le troisième chapitre dont le plus important est suscité par la complexité de la société tunisienne et la richesse de ces fondements idéologique. Il s'agit des comportements occidentaux mixés avec d'autres orientaux et pratiqués par la même société sur le même territoire. Ce modèle, que plusieurs politiques, écrivains, journalistes et autres ont considéré comme utopique et irréalisable, incarne la société tunisienne. La photo 81, illustrant une fille avec sa mère sur la plage, dont la première porte un monokini et la seconde une

« Jebba », habit pudique, traditionnel tunisien, matérialise ce modèle tunisien basé sur la liberté et la tolérance.

Autres constations essentielles, les tunisiens et maghrébins favorisent plutôt la fonctionnalité et la finalité de la détente à la plage plutôt que la manière d'être ou d'agir. Nous définirons la fonctionnalité par le fait d'être à l'aise dans ses habits par exemple : Une femme pudique et croyante couvre son corps tandis qu'une autre femme peut être très découverte et par le port d'un bikini ou d'un monokini et, de fait, exposer son corps. Le terme de « finalité » c'est de comprendre l'objectif de fréquenter une plage: se distraire, bronzer son corps, etc. De part ces éléments, nous tenons compte du fait de s'aligner sur les modes et tendances du moment : les marques portées, les formes, les types ou encore couleurs. Le philosophe Henri Bergson met en évidence la complexité de ces habitudes culturelles et sociales dans la citation suivante :

« L'homme devrait mettre autant d'ardeur à simplifier sa vie qu'il en met à la compliquer »¹⁶⁴

¹⁶⁴ Site du journal le parisien, lien : <http://citation-celebre.leparisien.fr/citations/47626>, consulté le 15/05/2018

Conclusion générale :

Au terme de cette exploration des pratiques mobilitaires des Tunisiens et des Maghrébins à Tunis, nous pouvons mieux considérer, d'une part, les différentes mobilités effectuées principalement par les maghrébins qui évoluent, pour la majorité, vers une mobilité touristique. D'autre part, nous mettons en évidence le rôle de ces mobilités dans le développement multidimensionnel de la métropole Tunis: urbain, culturel, économique, etc.

1. La mise en contexte du tourisme national et maghrébin :

Les tourisms nationaux et maghrébins sont observés d'un point de vue général par leur naissance, leur développement global et par les crises qu'ils ont subies, etc. Cette observation est rendue possible par le travail des statistiques officielles les concernant. Nous les avons critiquées puis déconstruit les recherches réalisées par des chercheurs du Nord, tel que J.M. Miossec (1996) pour le cas tunisien. Il prône l'idée selon laquelle le tourisme national n'existait pas, nous avons réfuté son argument en démontrant l'inverse. Lors d'un second temps, nous sommes allés directement sur le terrain, travail primordial, exécuté par le biais d'entretiens semi-ouverts plus spécifiques et adaptés qui a permis d'enrichir nos recherches. Certains personnels de l'administration du secteur touristique et des touristes ont été interviewés. De plus, nous avons utilisé la méthode d'observation non-participante et réalisé une enquête quantitative pour récolter nos informations. Ainsi, nous avons constaté que les motifs mobilitaires des maghrébins en Tunisie sont multiples (sanitaire, administratif, transit, etc.). Ils évoluent, au fur et à mesure avec les renouvellements successifs des séjours, vers une mobilité touristique. Par ailleurs, nous avons compris que la mobilité de certains maghrébins, notamment des Libyens, est en apparence liée à des pratiques touristiques « classiques », mais qu'en réalité, il s'agit d'un tourisme sexuel organisé en réseaux et concentré dans des quartiers spécifiques de la métropole Tunis. Ces quartiers sont choisis pour leur proximité avec des cliniques, critère montrant l'importance de la mobilité sanitaire des maghrébins dans la capitale et son rôle dans le développement de la mobilité touristique. Cela indique aussi, l'interconnexion qui lie les différents mobiles des voyages chez les maghrébins.

2. Le fonctionnement de Tunis:

Le Corbusier, investigateur des recherches de La Charte d'Athènes, a introduit les mobiles dans le premier principe du concept du zonage qui vise à des espaces urbains selon quatre fonctions : habiter ; travailler ; circuler ; récréer. Tout comme le tourisme que nous étudions dans le présent document qui concerne l'étendue de la métropole Tunis, soit le tourisme urbain. Nous avons construit la structure de notre document d'après la composition de ces quatre fonctions. Si Le Corbusier a proposé ces fonctions au vue de l'optimisation de la vie des habitants permanents de la ville. Nous, nous les employons afin de mieux appréhender les séjours touristiques de ses habitants « temporaires » qui sont les touristes nationaux et maghrébins. D'ailleurs, cette distinction est introduite par (Knafou, 1997a) [Vu dans (Équipes MIT, 2002 ; p.103)]. Concernant la quatrième fonction que nous développons dans la troisième partie de la thèse :

« Si "récréation" ne nous satisfait pas, car sa valeur ajoutée est inexistante, en revanche, nous avons proposé [...], d'introduire, dans le contexte qui nous intéresse, le terme "recréation". [...] Dès lors, récréation fait parfaitement écho à déplacement et altérité. Alors que récréation se contente d'évoquer les activités, nous lui préférons récréation qui prend en compte l'ensemble des pratiques dites de "loisirs", car on peut se récréer dans le quotidien ».

Notre recherche progresse autour des trois fonctions (circuler, habiter, travailler), relatives à notre objet d'étude, et qui ont donc été réparties dans quatre chapitres

La fonction de la circulation nous a aidé à présenter le fonctionnement de la métropole. À cet égard, nous avons appliqué le concept du (CDT) dans le cas de Tunis en identifiant la double centralité que la capitale propose et les relations existantes avec ses satellites. Parmi ces satellites, nous avons choisi d'analyser l'évolution de deux importants quartiers de la capitale : Ennasr I et II. Ainsi, nous avons démontré le rôle de certaines pratiques mobilitaires maghrébines dans cette évolution. L'accès aux soins en est un exemple fort car presque tous les Maghrébins choisissent un hébergement à proximité des cliniques privées d'où l'importance pour eux de ce motif.

Cette fonction nous a également permis d'analyser la structure urbaine touristique maghrébine. Nous avons démontré qu'elle est associée avec le déséquilibre caractérisant le développement spatial national : une présence essentielle sur la côte (en allant de Tunis à Djerba) en dépit d'une absence du côté des villes intérieures. Parmi les conclusions que nous avons tirées à ce stade, nous évoquons le paramètre de l'âge. Celui-ci constitue pour les

nationaux et les maghrébins une source d'influence majeure pour l'évolution de la mobilité touristique. En effet, cette pratique se manifeste presque à parité entre les sexes chez les jeunes, elle se déséquilibre en avantageant les hommes concernant les autres tranches d'âges.

Grâce à la fonction de l'habitation, nous avons détaillé la question de l'hébergement touristique en Tunisie dans sa dimension maghrébine. Durant le même séjour, les maghrébins peuvent choisir un hébergement dans plusieurs lieux, par exemple un à Hammamet et l'autre à Tunis, ou bien, un hébergement à Sousse pour une partie du séjour et le reste chez-soi à Tunis ou encore chez ses parents, chez ses amis ou même en famille. De ce fait, les statistiques que nous avons proposées concernent l'hébergement touristique en Tunisie pas seulement à Tunis.

La fonction du travail est traitée indirectement grâce à la mesure de l'apport économique du tourisme national et maghrébin à Tunis notamment des dépenses moyennes au cours d'un séjour en Tunisie de ces nationalités. Le traitement et l'analyse des données nous ont permis de distinguer deux paramètres importants : un premier qui démontre que le tourisme national ou domestique et le tourisme maghrébin contribuent considérablement l'enrichissement de la recette touristique en Tunisie. Un deuxième paramètre plus fin, qui présente les catégories socioprofessionnelles porteuses de ces deux catégories de touristes (nationaux et maghrébins) et les catégories socioprofessionnelles potentiellement aptes à augmenter les recettes à condition de connaître leurs besoins pour pouvoir les attirées.

3. Les pratiques touristiques des tunisiens et des maghrébins à Tunis :

La fonction de récréation ou plutôt de récréation (sans accent) nous a servi à analyser les pratiques touristiques des Tunisiens et des Maghrébins à Tunis. Le traitement de cette fonction se développe autour de : la conceptualisation du capital touristique, la question importante de la découverte du patrimoine immatériel gastronomique, très peu connu par rapport au patrimoine matériel. La conclusion de la troisième partie et de la thèse s'inspire de l'analyse de la pratique du repos balnéaire dans ces dimensions spatiale, physique et comportementale.

Le concept du « capital touristique » est une accumulation de compétences spatiales, géographiques et sociales dont se sert le touriste pour mieux appréhender le territoire visité. Nous avons introduit des exemples de la population touristique étudiée afin d'illustrer certaines formes de ce « capital touristique ». Par exemple, il y a des touristes qui possèdent un capital touristique très élevé et qui continuent quand même à faire appel aux services des

professionnels pour connaître le meilleur rapport qualité/prix de certains services touristiques tel que l'hébergement. Ce capital touristique n'est pas seulement un gain de compétences cela pourrait être une acquisition de mauvaises habitudes calquées sur des pratiques vernaculaires effectuées par la population locale, et ce dans un souci d'ordre pragmatique ou d'intégration sociale.

La gastronomie est une condition sine qua non dans le développement du tourisme car il crée de la valeur ajoutée favorisant l'augmentation des recettes dans le pays concerné. Nous définissons le territoire gastronomique tunisien comme étant un espace géographique que couvre la gastronomie tunisienne qui dépasse largement les limites des frontières « politiques » et administratives actuelles. Le territoire « géopolitique » de la gastronomie tunisienne couvre l'ensemble de l'actuel territoire tunisien et s'étend sur une grande partie des territoires des deux pays voisins l'Algérie et la Libye. Dans ce contexte l'Algérie est surnommé le grand frère de la Tunisie pour la raison de son étendue. Et si la situation était l'inverse avec une Tunisie plus étendue ? Ce potentiel géopolitique qu'est la gastronomie a toujours été une force de négociation chez les grands politiques du monde :

« Pour le général de Gaulle, il n'est de bonne diplomatie sans gastronomie d'exception. Et ce n'est pas pour rien que la table de l'Elysée est réputée mondialement, comme l'explique l'historienne Marie-France Noël, tandis que deux argentiers et une lingère de l'Elysée dressent la table pour la reconstitution d'un déjeuner, le 19 juin 1967, entre le Général et le Premier ministre britannique Harold Wilson au Grand Trianon. Celui-ci était venu pour tenter de convaincre le chef de l'Etat, en vain alors, de laisser le Royaume-Uni entrer dans la CEE, l'ancêtre de l'Union européenne... L'exposition « Un président chez le Roi, de Gaulle à Trianon » se tient du 18 juin au 9 novembre 2016 au château de Versailles »¹⁶⁵.

Cependant, ce potentiel géopolitique de la gastronomie tunisienne demeure non exploité et non connu à l'échelle mondiale. Dans son livre qui traite les piments et le tourisme, (Lebe, 2015) évoque des pays de tous les coins du monde : des îles des caraïbes (Grenada and Carriacou), de Goa en Inde, l'Hongrie en Europe, Zanzibar en Afrique de l'Est, Sri Lanka en Asie du Sud, Penang (Malaisie) en Asie du Sud-Est et même l'Australie. Alors que la Tunisie, pays de l'harissa n'y est pas.

¹⁶⁵ Chaîne youtube de Paris Match, vidéo publiée le 29/06/2016 et consultée le 25/08/2018, lien d'accès : https://www.youtube.com/watch?v=g6g5_vflvRY

Dans le même chapitre nous avons pu mesurer et identifier le comportement du consommateur Maghrébin et de chacune des populations touristiques traitées (Tunisiens, Algériens, Libyens et diaspora) en ciblant les plats locaux préférés de chacune.

La société tunisienne est complexe de part la richesse de ces fondements idéologiques. Nous avons évoqué des comportements occidentaux mixés avec d'autres et pratiqués par la même société, sur le même territoire. Ce modèle, que plusieurs politiques, écrivains, journalistes et autres ont considéré comme utopique et irréalisable, représente la société tunisienne. La photo 81, illustrant une fille avec sa mère sur la plage, dont la première porte un monokini et la seconde une « Jebba », habit pudique, traditionnel tunisien, matérialise ce modèle tunisien basé sur la liberté et la tolérance.

Les Tunisiens et Maghrébins privilégient les motifs, raisons pour lesquelles ils viennent se distraire à la plage que nous qualifions de finalité et de fonctionnalité. Ils n'accordent pas d'importance quant à la manière dont ils agissent et se mouvent sur la plage. Nous entendons par fonctionnalité, le fait de se sentir à l'aise dans ses habits : Une femme pudique et croyante garde son corps couvert tandis qu'une autre femme, ayant une représentation sociale différente relative au corps et à son exposition peut porter un bikini ou un monokini, de fait, expose son physique. Nous entendons par finalité, l'objectif qu'il y a à fréquenter une plage : se distraire, bronzer son corps, etc. Nous prenons en compte l'influence des comportements quant au fait de s'aligner sur les modes et tendances du moment les marques, formes, types ou encore couleurs de tissu portés sur la plage.

4. Perspectives d'avenir :

Au terme de cette étude, nous suggérons quelques éléments de réflexion. L'actuel cycle critique les caractéristiques de l'économie tunisienne où règne une inflation incessante du coût de la vie, le tourisme national épaulé par le tourisme maghrébin enregistre les recettes les plus importantes de leur histoire. Cette tendance semble se maintenir et se développer de la même manière dans les années à venir surtout du côté des touristes nationaux.

Dans un nouveau climat politique et institutionnel en Tunisie, la politique de décentralisation caractérisée par la promulgation d'un nouveau code des collectivités publiques donnent plus de pouvoirs d'actions aux représentants communaux fraîchement élus. L'investissement dans le tourisme s'annonce comme un moteur fondamental dans la redynamisation de l'économie nationale.

Afin de développer le tourisme des maghrébins en Tunisie, l'État doit respecter une condition sine qua non : le développement du secteur sanitaire qui attire surtout les Libyens et les Algériens.

Des mesures d'urgence doivent être prises à court terme visant l'amélioration de la qualité environnementale et la qualité d'accueil dans les lieux touristiques. Un aménagement de parkings et une bonne organisation du stationnement à proximité des plages serait un élément de départ pour le désengorgement des axes menant à ces lieux. Ainsi, il y aura plus d'attractivité sur ces sites et cela entraînera une dynamique dans quartiers voisins et dans les villes qui les abritent. Une autre mesure est importante : élaborer un plan de circulation et un autre de transport en commun entre les quartiers qui attirent la population maghrébine auprès des différentes plages et sites touristiques dans le grand Tunis. Le développement du transport en commun maritime serait une grande solution pour désengorger les grandes villes¹⁶⁶ et pour donner une nouvelle dimension au tourisme tunisien. Ce nouveau produit, proposerait une nouvelle manière de découvrir les villes côtières tunisiennes. Elle serait basée dans une perspective extérieure à la ville. Cette mesure permettrait de limiter l'usage de la voiture particulièrement chez ces touristes maghrébins très motorisés et donc aider à l'application de la première mesure. Sur les plages, c'est commun de proposer des douches publiques attrayantes de par leur architecture, leur décence, leur propreté, qui seraient gardées et surtout aurait un prix d'accès raisonnable pour garantir la pérennité du service et pour responsabiliser les usagers peu soucieux du respect d'un équipement public. L'application intransigeante de la loi pour cette catégorie d'usagers est une mesure à ne pas prendre à la légère. Une installation de bornes rince-pieds à la sortie de chaque plage est aussi un aménagement touristique léger mais qui donne une image de service touristique de qualité. La construction de kiosques sur la plage pour remplacer les actuels commerces vétustes est aussi une mesure à prendre rapidement. Ces kiosques doivent être construits en cohérence avec leurs environnements immédiats. Une qualité d'offres de nourriture et de services, contrôlée par les communes, doit être assurée par ces kiosques.

¹⁶⁶ La distance routière qui sépare la ville d'Ezzahra (ville côtière de banlieue Sud de Tunis) du village de Sidi Bou Saïd (banlieue Nord de Tunis), tous les deux donnant sur le golf de Tunis, est d'environ 27 km. Pour parcourir cette distance en voiture dans les grandes heures de pointe, il faut mettre environ une heure de route. La même distance par voie maritime est d'environ 14 km (calcule via le logiciel Google Earth). Un trajet en guise d'une virée maritime plus agréable et plus fraîche surtout avec une chaleur d'été qui rend le déplacement en voiture très désagréable. Un autre exemple qui concerne le territoire national : la distance routière entre la ville de Hammamet et la ville de Sousse est d'environ 87 km. Celle par voie maritime est réduite à 63 km. Ainsi, l'impacte écologique sera réduit surtout avec l'usage des bateaux qui fonctionnent avec l'énergie solaire : une ressource abondante dans le pays.

D'autres mesures à moyen et à court terme doivent, aussi, faire l'objet d'une réflexion profonde par les communes abritant des sites touristiques. Il faudrait qu'elles prennent en considération les spécificités de chaque population touristique (la priorité dans les aménagements et services doivent, logiquement, respecter le poids de chacune de ces populations, mais aussi leur potentiel d'évolution future).

Dans un contexte plus général, les pratiques touristiques constituent une partie de notre projet de recherche global qui développe la définition d'une image touristique spécifique à des destinations (et non pas la destination) de la Tunisie. Destination(s) est au pluriel pour souligner la richesse des régions tunisiennes qui peuvent se commercialiser les unes indépendamment des autres. Il s'agit, donc, d'étudier les pratiques des touristes dans un contexte tunisien régional pour connaître comment ils agissent et réagissent avec l'environnement local (humain, culturel, physique, climat, etc.). Dans nos présents travaux de recherches, nous avons proposé une analyse des pratiques des Tunisiens et des Maghrébins ayant des tranches d'âges allant de 18 ans jusqu'à 66 ans et plus. D'autre part, cette analyse répond aux besoins d'une population touristique domestique et maghrébine actuelle, mais elle se considère aussi comme une étude stratégique pour la population touristique du futur : les jeunes qui seront adultes et les adultes qui seront plus âgés.

En conclusion, connaître les spécificités d'un touriste c'est connaître ses besoins et ses envies et surtout connaître les raisons pour lesquelles il est attiré par le territoire visité. Construire une image touristique réussie de ce territoire est donc tributaire de la mise en exergue de ces éléments qui appellent ce touriste.

Bibliographie :

Le tourisme dans son contexte international et régional :

Bernard, Élise. « Djerba, tourisme international et nouvelles logiques migratoires ». *Revue européenne des migrations internationales* 18, no vol. 18-n°1 (1 mars 2002), 103-12. doi:10.4000/remi.2629.

Berriane, M. « Le tourisme au Maroc: Le monde des paradoxes ». *Tourisme des nationaux, tourisme des étrangers, quelles articulations en Méditerranée*, 2009, 66–69.

Berriane, Mohamed. « Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc : étude géographique ». Tours, 1990. <http://www.theses.fr/1990TOUR4501>.

Cabasset, Christine. « Indonésie, le tourisme au service de l'unité nationale?: la mise en scène touristique de la nation ». Thèse de Doctorat en géographie, Paris 4, 2000.

Diagne, Abdou Khadre et Junji Yamamura. « Tourism Development and Environmental Coast Laws in Senegal: The Case of the Petite Côte ». *The Arab World Geographer* 3, no 2 (1 janvier 2000), 113-31. doi:10.5555/arwg.3.2.1625811105141038.

Duhamel, Philippe. *Le tourisme: lectures géographiques*. 8094. La Documentation photographique, 2013.

Éq. MIT. *Tourismes 3 : La révolution durable*. Paris: Belin, 2011.

———. *Tourismes 2 : Moments des lieux*. Paris: Belin, 2005.

———. *Tourismes 1 : Lieux communs*. Paris: Belin, 2002.

Lamrani, El Mehdi. « L'Union du Maghreb ou l'invincible espoir ». *L'Année du Maghreb*, no IX (24 octobre 2013), 263-76. doi:10.4000/anneemaghreb.1938.

Laporte, Stéphanie. « Jeunes femmes en voyage : une expérience tunisienne ». *Téoros. Revue de recherche en tourisme* 22, no 1 (1 avril 2003), 29-35.

Le Brazidec, Nicolas. « Une approche géographique du tourisme intérieur dans un pays émergent : l'exemple du Brésil ». *Confins. Revue franco-brésilienne de géographie / Revista franco-brasilera de geografia*, no 10 (17 novembre 2010). doi:10.4000/confins.6714.

Nkambwe, Musisi. « Intranational Tourism in Nigeria ». *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines* 19, no 1 (1 janvier 1985), 193-204. doi:10.1080/00083968.1985.10804109.

Perrin, Delphine. « Fin de régime et migrations en Libye. Les enseignements juridiques d'un pays en feu ». *L'Année du Maghreb*, no VII (20 décembre 2011), 285-301. doi:10.4000/anneemaghreb.1259.

Raymond, Natalie. « Las interrogantes que plantea America Latina al estudio del fenómeno turístico ». *TRACE*, no Juin, n° 45 (2004), 11-31.

Raymond, Nathalie. « De machu picchu a fujimori. Les pays andins observés à travers leurs tourisms. Le cas plus particulier du Pérou (1960-1996) ». Paris 7, 1999. <http://www.theses.fr/1999PA070002>.

Sacareau, Isabelle. « Tourisme et sociétés en développement: une approche géographique appliquée aux montagnes et aux sociétés des pays du Sud ». Habilitation à diriger des recherches, vol. 3, Département de géographie, Université Paris 1-Panthéon- Sorbonne, 2006.

———. « Guides, porteurs et agences de trekking du Népal : étude géographique du tourisme himalayen et de sa dynamique socio-spatiale ». Paris 7, 1994. <http://www.theses.fr/1994PA070050>.

Sacareau, Isabelle, Benjamin Taunay et Emmanuelle Peyvel. *La mondialisation du tourisme : les nouvelles frontières d'une pratique / sous la direction de Isabelle Sacareau, Benjamin Taunay et Emmanuelle Peyvel*. Presses universitaires de Rennes, 2015. <https://hal.univ-rennes2.fr/hal-01644672>.

Souissi, Mohamed. « Le tourisme de circuit dans le Sahara tunisien : réalités et perspectives ». *Insaniyat / إنسانيات. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, no 51-52 (30 juin 2011), 271-87. doi:10.4000/insaniyat.12811.

Taunay, Benjamin. « Le tourisme intérieur chinois: approche géographique à partir de provinces du sud-ouest de la Chine ». La Rochelle, 2009. <http://www.theses.fr/2009LAROF029>.

Violier, Philippe. « La troisième révolution touristique ». *Mondes du Tourisme*, no Hors-série (15 septembre 2016). doi:10.4000/tourisme.1256.

Violier, Philippe et Sigrid Giffon. « Voyages dans le monde : une figure de l'habiter mobile ». *L'Information géographique* 79, no 3 (15 octobre 2015), 17-33.

Contexte d'émergence et de développement du tourisme tunisien :

Abdelali, Radhouane. *Les Émeutes fondatrices de la révolution tunisienne 1978 - 1984*. Editions Publibook, 2011. Google-Books-ID: Q3JprChNPhkC.

Dhafer, Najem. « L'aménagement du territoire tunisien : 50 ans de politiques à l'épreuve de la mondialisation ». *EchoGéo*, no 13 (20 septembre 2010). doi:10.4000/echogeo.12055.

Dlala, Habib. « Métropolisation et recomposition territoriale du Nord-Est tunisien ». *Cybergeo : European Journal of Geography*, 3 décembre 2007. doi:10.4000/cybergeo.13863.

Éq. MIT. *Tourismes 3 : La révolution durable*. Paris: Belin, 2011.

———. *Tourismes 2 : Moments du lieux*. Paris: Belin, 2005.

———. *Tourismes 1 : Lieux communs*. Paris: Belin, 2002.

Gobe, Éric, Béchir Ayari et Michaël. « Les avocats dans la Tunisie de Ben Ali : une profession politisée ? » *L'Année du Maghreb*, no III (1 novembre 2007), 105-32. doi:10.4000/anneemaghreb.359.

Jelloul, Mourad Ben. « L'aménagement du territoire national et les contraintes de la nouvelle gouvernance dans la Tunisie post-révolutionnaire ». *L'Année du Maghreb*, no 16 (30 juin 2017), 31-52. doi:10.4000/anneemaghreb.2939.

Letaief, Mustapha Ben. « Les politiques urbaines en Tunisie. Quelques réflexions sur les mutations d'une action publique post-keynésienne ». *Métropoles*, no 4 (12 décembre 2008). <http://journals.openedition.org/metropoles/3492>.

Miossec, Jean-Marie. « Le tourisme en Tunisie: un pays en développement dans l'espace touristique international ». Université François Rabelais (Tours). Département de géographie, 1996.

SMAOUI, Ahmed. « Le Tourisme en Tunisie ». Ministère de l'Éducation Nationale (Hg.): *Le Tourisme en Tunisie*. Tunis, 1981.

Souissi, Mohamed. « Le tourisme dans les parcs nationaux en Tunisie ». *Téoros. Revue de recherche en tourisme* 27, no 3 (1 septembre 2008), 79-84.

Taunay, Benjamin. « Le tourisme intérieur chinois: approche géographique à partir de provinces du sud-ouest de la Chine ». Thèse de Doctorat en géographie, La Rochelle, 2009. <http://www.theses.fr/2009LAROF029>.

Weigert, Maxime. « Le Tourisme en Tunisie. Les défis à l'heure de la transition démocratique ». Pobrane z: http://www.ipemed.coop/adminIpemed/media/fich_article/1326104889_LesNotesIPEMED_12_LeTourismeEnTunisie_janv12.pdf (14.10. 2015), 2012.

Wilmots, André. *De Bourguiba à Ben Ali: l'étonnant parcours économique de la Tunisie, 1960-2000: essai*. Editions L'Harmattan, 2003.

Approche méthodologique et choix du terrain :

Aktouf, Omar. *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*. Sainte-Foy, Québec: Presses de l'Université du Québec, 1987.

Belhédi, Amor. « Le découpage administratif en Tunisie ». *Revue de géographie du Maroc* 13, no 2 (1989), 3–25.

Bessone, Magali. « L'approche pragmatique de la raison pratique chez Dewey ». Dans *La raison pratique au XXe siècle: trajets et figures*, 179-97. Editions L'Harmattan, 2004.

Biesta, Gert. « Pragmatism and the Philosophical Foundations of Mixed Methods Research ». Dans *SAGE Handbook of Mixed Methods in Social & Behavioral Research*, 2e éd., 95-117. Thousand Oaks, California: SAGE Publications, inc, 2010.

Creswell, J. W, V. L. Plano Clark, M. Gutmann et W. Hanson. « Advanced mixed methods research designs ». Dans *Handbook of mixed methods in social and behavioral research*. Sous la direction de A. Tashakkori et Teddlie, 209–240. Thousand Oaks: CA: Sage, 2003.

Creswell, John, Ron Shope, Vicki L Plano Clark et Denise O Green. *How interpretive qualitative research extends mixed methods research*. Vol. 13, 2006.

Creswell, John W. *A Concise Introduction to Mixed Methods Research*. SAGE Publications, 2014. Google-Books-ID: 51UXBAAAQBAJ.

Creswell, John W. « Mixed-method research: Introduction and application ». *Handbook of educational policy*, 1999, 455–472.

Morse, Janice M. « Approaches to qualitative-quantitative methodological triangulation. » *Nursing research* 40, no 2 (1991), 120–123.

Pinard, Renée, Pierre Potvin et Romain Rousseau. « Le choix d'une approche méthodologique mixte de recherche en éducation ». *Recherches qualitatives* 24 (2004), 58–80.

Spectre des pratiques mobilitaires des Maghrébins à Tunis :

Ceriani, Giorgia, Rémy Knafou et Mathis Stock. « Les compétences cachées du touriste ». *Sciences humaines*, no 145 (2004), 28-28.

Cuvelier, Pascal. *Anciennes et nouvelles formes de tourisme*. Montréal (Québec): L'Harmattan, 1998.

Éq. MIT. *Tourismes 1 : Lieux communs*. Paris: Belin, 2002.

Jafari, Jafar. « The Tourist System: Sociocultural Models for Theoretical and Practical Applications ». *Loisir et Société / Society and Leisure* 11, no 1 (1 janvier 1988), 59-80. doi:10.1080/07053436.1988.10715290.

———. « Tourism for whom? Old questions still echoing ». *Annals of Tourism Research* 13, no 1 (1 janvier 1986), 129-37. doi:10.1016/0160-7383(86)90067-8.

Violier, Philippe. « Les lieux du monde ». *Revue électronique des sciences humaines et sociales*, 22 août 2011. <https://www.espacestems.net/articles/les-lieux-du-monde/>.

Théorisation des pratiques touristiques :

Duhamel, Philippe. *Géographie du tourisme et des loisirs*. Malakoff (92240): Armand Colin, 2018.

Duhamel, Philippe et Rémy Knafou. « Le tourisme dans la centralité parisienne ». Dans *La métropole parisienne*. Paris: Belin, 2007.

Enzensberger, Hans Magnus. « Une théorie du tourisme ». *Culture ou mise en condition*, 1965, 229–230.

Éq. MIT. *Tourismes 2 : Moments du lieux*. Paris: Belin, 2005.

———. *Tourismes 1 : Lieux communs*. Paris: Belin, 2002.

Jafari, Jafar. « The Tourist System: Sociocultural Models for Theoretical and Practical Applications ». *Loisir et Société / Society and Leisure* 11, no 1 (1 janvier 1988), 59-80. doi:10.1080/07053436.1988.10715290.

———. « Anatomy of the Travel Industry ». *Cornell Hotel and Restaurant Administration Quarterly* 24, no 1 (1 mai 1983), 71-81. doi:10.1177/001088048302400112.

Lévy, Jacques et Michel Lussault. *Dictionnaire de la géographie*. Paris: Belin, 2003.

Norbert, Elias et Eric Dunning. « Sport et civilisation. La violence maîtrisée ». Paris, Fayard, 1994.

Mobilité touristique :

Ben Othman, Hend. « Entre-soi et repliement social ou les nouvelles formes de sociabilité. Le cas d'Ennasr II à Tunis ». *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, no 18 (1 juillet 2009), 89-105. doi:10.4000/emam.209.

———. « Pratiques et enjeux des acteurs d'une production foncière publique. Ennasr II (Tunis), un territoire négocié ? » *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, no 17 (1 mars 2009), 33-54. doi:10.4000/emam.246.

Chasles, Virginie. « La confusion entretenue : déconstruire le "tourisme médical" ». Dans *Le tourisme : de nouvelles manières d'habiter le monde*, Ellipses., 48-57. Paris: Ellipses, 2017.

Duhamel, Philippe. *Géographie du tourisme et des loisirs*. Malakoff (92240): Armand Colin, 2018.

Duhamel, Philippe et Rémy Knafou. « Le tourisme dans la centralité parisienne ». Dans *La métropole parisienne*. Paris: Belin, 2007.

Hottois, Gilbert, Jean-Noël Missa, Marie-Geneviève Pinsart et Pascal Chabot. *Nouvelle encyclopédie de bioéthique*. Bruxelles: De Boeck Université, 2001.

Lévy, Jacques et Michel Lussault. *Dictionnaire de la géographie*. Paris: Belin, 2003.

Lunt, Neil, Daniel Horsfall et Johanna Hanefeld. « Medical tourism: A snapshot of evidence on treatment abroad ». *Maturitas* 88 (1 juin 2016), 37-44. doi:10.1016/j.maturitas.2016.03.001.

Violier, Philippe. *Tourisme et développement local*. Paris: Belin, 2008.

Capital touristique :

Allman, Paula. « New Perspectives on the Adult: An Argument for Lifelong Education ». *International Journal of Lifelong Education* 1, no 1 (1 janvier 1982), 41-51. doi:10.1080/0260137820010104.

Brougère, Gilles. « Pratiques touristiques et apprentissages ». *Mondes du Tourisme*, no 5 (1 juin 2012), 62-75. doi:10.4000/tourisme.415.

Brougère, Gilles et Hélène Bézille. « De l'usage de la notion d'informel dans le champ de l'éducation ». *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, no 158 (1 mars 2007), 117-60. doi:10.4000/rfp.516.

- Brougère, Gilles et Anne-Lise Ulmann. « Sortir de l'ombre les apprentissages quotidiens ». Dans *Apprendre de la vie quotidienne*, 11-17. Presses Universitaires de France, 2009. https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=PUF_BROUG_2009_01_0011.
- Ceriani, Giorgia, Rémy Knafou et Mathis Stock. « Les compétences cachées du touriste ». *Sciences humaines*, no 145 (2004), 28-28.
- Ceriani-Sebregondi, Giorgia, Amandine Chapuis, Jean-Christophe Gay, Rémy Knafou, Mathis Stock et Philippe Violier. « Quel serait l'objet d'une « science du tourisme » ? » *Téoros. Revue de recherche en tourisme* 27, no 1 (1 janvier 2008), 7-13.
- Cuffy, Violet, John Tribe et David Airey. « Lifelong learning for tourism ». *Annals of Tourism Research* 39, no 3 (1 juillet 2012), 1402-24. doi:10.1016/j.annals.2012.02.007.
- Darbellay, Frédéric, Christophe Clivaz, Stéphane Nahrath et Mathis Stock. « Approche interdisciplinaire du développement des stations touristiques. Le capital touristique comme concept opératoire ». *Mondes du Tourisme*, no 4 (1 décembre 2011), 36-48. doi:10.4000/tourisme.543.
- Dearden, Robert Frederick, PH Hirst et RS Peters. *A Critique of Current Educational Aims: Part I of Education and Development of Reason*. Routledge & Kegan Paul, 1972.
- Dewey, John. *The child and the curriculum*. 5. University of Chicago Press Chicago, 1959.
- Dias, Nélia. « Imitation et Anthropologie ». *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, no 44 (1 mars 2005), 5-18. doi:10.4000/terrain.2610.
- Duhamel, Philippe. *Géographie du tourisme et des loisirs*. Malakoff (92240): Armand Colin, 2018.
- Hsu, C. H. C. et S Huang. « Travel Motivation: A Critical Review of the Concept's Development. » Dans *Tourism Management: Analysis, Behaviour and Strategy*. Sous la direction de A. G. Woodside et D. Martin, 14-27. Wallingford: CABI, 2008. doi:10.1079/9781845933234.0014.
- Jones, Ian et Graham Symon. « Lifelong learning as serious leisure: policy, practice and potential ». *Leisure Studies* 20, no 4 (1 janvier 2001), 269-83. doi:10.1080/02614360110098676.
- Lucas, Léopold. « Les parcours des touristes à Los Angeles. Entre optimisation des déplacements et compétences spatiales ». *Téoros. Revue de recherche en tourisme* 37, no 37, 1 (1 février 2018). <http://journals.openedition.org/teoros/3246>.
- Lussault, Michel. *L'avènement du monde*. Paris: Éd. du Seuil, 2013.
- Montessori, Maria. *The Montessori Method: Scientific Pedagogy as Applied to Child Education in « The Children's House »*, with Additions and Revisions by the Author; Translated from the Italian by Anne E. George; with an Introduction by Professor Henry W. Holmes. FA Stokes, 1912.
- O'Brien, Gerard. « Principles of adult learning ». Melbourne, Australia: Southern Health Organization. Retrieved November 6 (2004), 2008.

Petit, Odile et Olivier Pascalis. « Dossier Imitation - Introduction générale ». *Revue de primatologie*, no 1 (24 avril 2009). doi:10.4000/primatologie.279.

Stebbins, Robert A. « Serious Leisure: A Conceptual Statement ». *The Pacific Sociological Review* 25, no 2 (1982), 251-72. doi:10.2307/1388726.

Patrimoine immatériel gastronomique :

Barrère, Christian. « La patrimonialisation de l'immatériel, une stratégie pour le développement du tourisme ? » Dans *L'immatériel touristique*, 23-57. Paris: L'Harmattan, 2014.

Barthou, Évelyne. « Les jeunes d'origine marocaine ». *Hommes & Migrations*, no 1303 (21 juin 2014), 37-45.

Csergo, Julia. « Tourisme et gastronomie. Quelques réflexions sur les conditions d'émergence d'un phénomène culturel ». *Téoros. Revue de recherche en tourisme* 35, no 35, 2 (12 décembre 2016). <http://journals.openedition.org/teoros/2916>.

Feki, Abderrasak. « Cuisine tunisienne, cuisine méditerranéenne ? » Dans *Alimentation et pratiques de table en Méditerranée*, GERIM., 279-85. Sfax: Groupe d'études et de recherches interdisciplinaires sur la Méditerranée, 2000.

Giraud, Frédérique. « Rhétorique culinaire et invention d'un patrimoine culinaire individualisé chez des étudiants étrangers en séjour temporaire à Lyon ». *Anthropology of food*, no 7 (25 décembre 2010). <http://journals.openedition.org/aof/6677>.

Jamid, Hicham et Marie Caquel. « Du couscous au foie gras ». *Hommes et migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, no 1303 (1 juillet 2013), 67-72. doi:10.4000/hommesmigrations.2555.

Lebe, Sonja Sibila. « Spices and tourism: Destinations, attractions, and cuisines ». *Annals of Tourism Research* 54 (1 septembre 2015), 232-33. doi:10.1016/j.annals.2015.05.009.

Missaoui, Sihem Debbabi. « Quelques réflexions sur l'histoire des pratiques alimentaires en Tunisie ». Dans *Alimentation et pratiques de table en Méditerranée*, GERIM., 287-91. Sfax: Groupe d'études et de recherches interdisciplinaires sur la Méditerranée, 2000.

Ory, Pascal. *Le discours gastronomique français*. Paris: Gallimard, 1998.

Tlatli, Rafik. « Aux origines de la cuisine tunisienne : La Méditerranée ». Dans *Alimentation et pratiques de table en Méditerranée*, GERIM., 287-91. Sfax: Groupe d'études et de recherches interdisciplinaires sur la Méditerranée, 2000.

Repos balnéaire :

Blondy, Caroline. *Les territoires touristiques polynésiens : une lecture géographique de la participation de la société locale au système touristique*. Bordeaux 3, 2010. <http://www.theses.fr/2010BOR30042>.

Oueslati, Ameer. « Plages et urbanisation en Tunisie: des avatars de l'expérience du xxe siècle aux incertitudes de l'avenir ». Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography, no 115 (1 décembre 2010), 103-16. doi:10.4000/mediterranee.4928.

Rapports au corps et pratique de bronzage :

Bakir, Mustapha. « Laïcité et religion en Tunisie ». Thèse de doctorat en Etudes arabes, Strasbourg, 2016. <http://www.theses.fr/2016STRAC030>.

Baroin, Catherine. « Genre et codes vestimentaires à Rome ». Clio. Femmes, Genre, Histoire, no 36 (31 décembre 2012), 43-66. doi:10.4000/clio.10734.

Baubérot, Jean. « Présentation de la Déclaration universelle sur la laïcité au XXIe siècle », 53. Tokyo, 2009. http://utcp.c.u-tokyo.ac.jp/publications/2009/04/secularizations_et_laicites_ut/.

Benkheira, Mohammed Hocine. « Histoire et anthropologie du droit musulman. Conférences de l'année 2013-2014 ». Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses. Résumé des conférences et travaux, no 122 (1 septembre 2015), 183-86.

Berriane, Mohamed. « Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc : étude géographique ». Tours, 1990. <http://www.theses.fr/1990TOUR4501>.

Borghi, Rachele. « « Et le bronzage de tes fesses dessine un coeur » - Réflexions sur les expériences lesbiennes des plages ». L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique, no 28 (28 avril 2016). doi:10.4000/espacepolitique.3757.

Bourdieu, Pierre. « La domination masculine, Paris, Seuil, coll ». Points Essais, 1998.

———. « Habitus, code et codification ». Actes de la Recherche en Sciences Sociales 64, no 1 (1986), 40-44. doi:10.3406/arss.1986.2335.

———. Esquisse d'une théorie de la pratique. Librairie Droz, 1972.

Ceriani, Giorgia, Rémy Knafou et Mathis Stock. « Les compétences cachées du touriste ». Sciences humaines, no 145 (2004), 28-28.

Desse, Michel. « La plage : reflet des fractures sociales et ethniques aux Antilles ». Études caribéennes, no 4 (1 juillet 2006). doi:10.4000/etudescaribeennes.693.

Elias, Norbert, Jeanne Etoré-Lortholary et Roger Chartier. La société des individus. [Paris]: Fayard, 1991.

Guibert, Christophe et Benjamin Taunay. « From Political Pressure to Cultural Constraints: The Prime Dissemination of Surfing in Hainan ». Journal of China Tourism Research 9, no 3 (1 juillet 2013), 365-80. doi:10.1080/19388160.2013.812903.

Houel, Annik. « Approche psychologique des rapports de genre ». Dans *Enfance et genre : De la construction sociale des rapports de genre et ses conséquences*, 41-50. Nancy: Presses universitaires de Nancy - Éd. universitaires de Lorraine, 2014.

Hulbert, François. « L'espace politique de la ville : plaidoyer pour une géopolitique urbaine ». *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, no 8 (30 septembre 2009). doi:10.4000/espacepolitique.1330.

Jaurand, Emmanuel. « Corps et genre dans le tourisme ». Dans *Le tourisme*, 197-210. Paris: Ellipses, 2017.

Jodelet, Denise. « Représentations sociales: phénomène, concept et théorie ». *Psychologie sociale*, 1984, 358–378.

Jullien, François. *Le nu impossible*. Points Essais. Seuil, 2005.

Money, John et Anke A Ehrhardt. « Man and woman, boy and girl: Differentiation and dimorphism of gender identity from conception to maturity. », 1972.

Peyvel, Emmanuelle. *L'émergence du tourisme domestique au Viet-Nam : lieux, pratiques et imaginaires*. Nice, 2009. <http://www.theses.fr/2009NICE2024>.

Shen, Xian-Rong, Xiu-Li Chen, Hai-Xia Xie, Ying He, Wei Chen, Qun Luo, Wei-Hong Yuan et al. « Beneficial effects of a novel shark-skin collagen dressing for the promotion of seawater immersion wound healing ». *Military Medical Research* 4 (27 octobre 2017), 33. doi:10.1186/s40779-017-0143-4.

Shi, Bing, Jingjing Sun, Yingli Cao, Fen Yang, Yujia Wu, Xianping Liang et Li Li. « Application of Vacuum Sealing Drainage to the Treatment of Seawater-immersed Blast-injury Wounds ». *International Wound Journal* 13, no 6 (1 décembre 2016), 1198-1205. doi:10.1111/iwj.12444.

Swain, Margaret Byrne. « Gender in tourism ». *Annals of Tourism Research* 22, no 2 (1995), 247-66. doi:[https://doi.org/10.1016/0160-7383\(94\)00095-6](https://doi.org/10.1016/0160-7383(94)00095-6).

Tan, Lei, Zhongyu Hou et Yanzhi Gao. « Efficacy of combined treatment with vacuum sealing drainage and recombinant human epidermal growth factor for refractory wounds in the extremities and its effect on serum levels of IL-6, TNF- α and IL-2 ». *Experimental and Therapeutic Medicine* 15, no 1 (1 janvier 2018), 288-94.

Urbain, Jean-Didier. *Sur la plage*. Paris: Payot, 1995.

Bibliographie non citée :

« Sable et électro : 10 000 personnes attendues en Tunisie pour les « Dunes électroniques » ». *JeuneAfrique.com*, 18 février 2015. <http://www.jeuneafrique.com/225861/culture/sable-et-electro-10-000-personnes-attendues-en-tunisie-pour-les-dunes-lectroniques/>.

Abdelali, Radhouane. *Les Émeutes fondatrices de la révolution tunisienne 1978 - 1984*. Editions Publibook, 2011. Google-Books-ID: Q3JprChNPhkC.

Abdelali, Radhouane. *Les Émeutes fondatrices de la révolution tunisienne 1978 - 1984*. Editions Publibook, 2011. Google-Books-ID: Q3JprChNPhkC.

Abou Khalil, Walid. *Les déterminants de la fidélité de l'électeur dans le cadre du marketing politique : le cas du Liban*. Paris 1, 2009. <http://www.theses.fr/2009PA010002>.

Ahmed, Zafar U. « The Need for the Identification of the Constituents of a Destination's Tourist Image: A Promotion Segmentation Perspective ». *Journal of Professional Services Marketing* 14, no 1 (9 août 1996), 37-60. doi:10.1300/J090v14n01_04.

Ben Aissa, H. « Quelle méthodologie de recherche appropriée pour une construction de la recherche en gestion ». Dans *Actes de la XI^e Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique*, 13–14, 2001.

Aktouf, Omar. *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*. Sainte-Foy, Québec: Presses de l'Université du Québec, 1987.

Albarello, Luc et Guy Bajoit. *Apprendre à chercher l'acteur social et la recherche scientifique*. 3^e éd. Vol. 1. *Méthodes en sciences humaines*. Bruxelles: De Boeck, 2007.

Albarello, Luc, Etienne Bourgeois et Guy Bajoit. *Apprendre à chercher*. 4^{ème}. Paris: De Boeck, 2014.

Aldebert, Bénédicte et Audrey Rouzies. « L'utilisation des méthodes mixtes dans la recherche française en stratégie: constats et pistes d'amélioration ». Dans *20^{ème} colloque de l'AIMS*, Vol. 6, 2011.

Allman, Paula. « New Perspectives on the Adult: An Argument for Lifelong Education ». *International Journal of Lifelong Education* 1, no 1 (1 janvier 1982), 41-51. doi:10.1080/0260137820010104.

Amirou, Rachid et Michel Houellebecq. *L'imaginaire touristique*. Paris: CNRS éd., 2012.

Amirou, Rachid. *Imaginaire touristique et sociabilités du voyage*. Paris: Presses universitaires de France, 1995.

Ancelot, Sylvie. *Gastronomie et politique*. Paris: l'Harmattan, 2014.

Antomarchi, Véronique et Suzanne De La Barre. « Tourisme et femmes ». *Téoros : Revue de recherche en tourisme* 29, no 2 (2010), 87-92. doi:10.7202/1024874ar.

Armatte, Michel. « Mathématiques et sciences humaines - Mathematics and social sciences ». *Mathématiques et sciences humaines. Mathematics and social sciences*, no 200 (13 décembre 2012), 31-44. doi:10.4000/msh.12348.

Augustin, Jean-Pierre. « Destinations touristiques et attractivités résidentielles ». *Sud-Ouest Européen*, no 29 (2010), 1-5.

Avraham, Eli. « Destination image repair during crisis: Attracting tourism during the Arab Spring uprisings ». *Tourism Management*, no 47 (1 avril 2015), 224-32. doi:10.1016/j.tourman.2014.10.003.

Bahri, Imed. « Tunisie-Révélation: Ennasr, un quartier à Tunis voué au tourisme sexuel ». 25 décembre 2013, kapitalis édition. <http://www.kapitalis.com/societe/19850-tunisie-revelations-ennasr-un-quartier-a-tunis-voue-au-tourisme-sexuel.html>.

Bakir, Mustapha. « Laïcité et religion en Tunisie ». Thèse de doctorat en Etudes arabes, Strasbourg, 2016. <http://www.theses.fr/2016STRAC030>.

BAKRY, Sarah O. « Impact du conflit libyen sur la Tunisie », 30 janvier 2017, La Presse business édition. <https://www.pressreader.com/tunisia/la-presse-business-tunisia/20170130/282187945743116>.

Baloglu, Seyhmus et Ken W. McCleary. « A model of destination image formation ». *Annals of Tourism Research* 26, no 4 (octobre 1999), 868-97. doi:10.1016/S0160-7383(99)00030-4.

Baroin, Catherine. « Genre et codes vestimentaires à Rome ». *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, no 36 (31 décembre 2012), 43-66. doi:10.4000/clio.10734.

Barrère, Christian. « La patrimonialisation de l'immatériel, une stratégie pour le développement du tourisme ? » Dans *L'immatériel touristique*, 23-57. Paris: L'Harmattan, 2014.

Barthel, Pierre-Arnaud. « Faire la ville au bord de l'eau. Les lacs de Tunis: des marges urbaines à des sites de très grands projets d'aménagement ». Thèse de Doctorat en géographie, Université Lumière-Lyon II, 2003.

Baumard, Philippe. « Constructivisme et processus de la recherche: l'émergence d'une posture épistémologique chez le chercheur ». *Cahiers de recherche LAREGO*. Université de Versailles St Quentin, 1997.

Beerli, Asunción et Josefa D Martín. « Factors influencing destination image ». *Annals of Tourism Research* 31, no 3 (juillet 2004), 657-81. doi:10.1016/j.annals.2004.01.010.

Belhedi, Amor. « L'ESPACE TOURISTIQUE EN TUNISIE », 11. Université de Girona, Espagne, 1999. amorbelhedi.unblog.fr/files/2013/10/espace-touristique-girona-1999.pdf.

Belhédi, Amor. « Le découpage administratif en Tunisie ». *Revue de géographie du Maroc* 13, no 2 (1989), 3-25.

Belhedi, Amor. *L'organisation de l'espace en Tunisie: production et reproduction de l'espace*. Université de Tunis, 1992.

Ben Mahmoud, Imed et Bernard Massiera. « L'attractivité d'un événement sportif, entre accomplissement personnel et enchantement touristique : le cas du marathon Nice-Cannes ». *Téoros. Revue de recherche en tourisme* 31, no 2 (1 août 2012), 95-105.

Bernardo, Enrico. « Accord mets/vins : Que boire avec... un couscous de légumes ? » *Le Figaro.fr*, 24 novembre 2016.

Berriane, Mohamed. « Le tourisme des nationaux au Maroc (une nouvelle approche du tourisme dans les pays en développement) ». *Annales de géographie* 102, no 570 (1993), 131-61. doi:10.3406/geo.1993.21134.

Bessis, Sophie. *Mille et une bouches*. Paris: Editions Autrement, 1995.

Biggs, Duan, C. Michael Hall et Natalie Stoeckl. « The resilience of formal and informal tourism enterprises to disasters: reef tourism in Phuket, Thailand ». *Journal of Sustainable Tourism* 20, no 5 (1 juin 2012), 645-65. doi:10.1080/09669582.2011.630080.

Blay, Michel. *Grand dictionnaire de la philosophie*. Paris: CNRS, 2003.

Botti, Laurent, Nicolas Peypoch, Bernardin Solonandrasana et Carlos Barros. « De l'attraction touristique ». Dans *Ingénierie du tourisme : Concepts, Méthodes, Applications*, 39-55. Bruxelles: De Boek, 2008.

Bouillon, Marie-Ève. « Le marché de l'image touristique ». *Études photographiques*, no 30 (20 décembre 2012). <https://etudesphotographiques.revues.org/3334>.

Boujrouf, Saïd. « Tourisme et aménagement du territoire au Maroc : quels agencements ? » *Téoros. Revue de recherche en tourisme* 24, no 24-1 (1 avril 2005), 12-19.

Bourdieu, Pierre. *Science de la science et réflexivité*. Paris: Raisons d'agir Ed., 2001.

Brabet, Julienne. « Faut-il encore parler d'approche qualitative et d'approche quantitative ? » *Recherche et Applications en Marketing (French Edition)* 3, no 1 (1988), 75-89.

Bramwell, Bill et Liz Rawding. « Tourism marketing images of industrial cities ». *Annals of Tourism Research* 23, no 1 (1 janvier 1996), 201-21. doi:10.1016/0160-7383(95)00061-5.

Breton, David Le. *La sociologie du corps*. Paris: puf, 2016.

Brezina, R., S. Schramek et J. Kazár. « Selection of Chlortetracycline-Resistant Strain of *Coxiella Burnetii* ». *Acta Virologica* 19, no 6 (novembre 1975), 496.

Brohman, John. « New directions in tourism for third world development ». *Annals of Tourism Research* 23, no 1 (1 janvier 1996), 48-70. doi:10.1016/0160-7383(95)00043-7.

Brougère, Gilles et Anne-Lise Ulmann. « Sortir de l'ombre les apprentissages quotidiens ». Dans *Apprendre de la vie quotidienne*, 11-17. Presses Universitaires de France, 2009. https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=PUF_BROUG_2009_01_0011.

Brougère, Gilles et Anne-Lise Ulmann. *Sortir de l'ombre les apprentissages quotidiens*. Presses Universitaires de France, 2015. <http://www.cairn.info/buadistant.univ-angers.fr/apprendre-de-la-vie-quotidienne--9782130572077-page-11.html>.

Brougère, Gilles. « Soi-même comme touriste apprenant – Essai d'autoethnographie ». Dans *Apprentissages en situation touristique*. Par Gilles Brougère, Giulia Fabbiano et (sous la direction de), 155 – 180. Presses Universitaire du Septentrion, 2014.

Bryman, Alan et al. *Quantity and quality in social research*. Routledge, 2003.

Bryman, Alan. « The research question in social research: what is its role? » *International Journal of Social Research Methodology* 10, no 1 (2007), 5-20.

Burgelin, Olivier. « Le tourisme jugé ». *Communications* 10, no 1 (1967), 65-96. doi:10.3406/comm.1967.1144.

Cadet, Jean-François. « Débat du jour - La gastronomie : une arme politique ? » RFI, 18 novembre 2010. <http://www.rfi.fr/emission/20101118-gastronomie-une-arme-politique>.

Cazes, Georges et Georges Courade. « Les masques du tourisme, The masks of tourism ». *Revue Tiers Monde*, no 178 (1 janvier 2012), 247-68.

- Cazes, Georges. *Les nouvelles colonies de vacances?: Le tourisme international à la conquête du Tiers-Monde*. Vol. 1. Editions L'Harmattan, 1989.
- Chemla, Guy. « La cuisine judéo-arabe de Tunisie ». *La pensée de midi* 13, no 3 (2004), 32-38.
- Chena, Salim. « Le Maghreb après les indépendances : (re)définition, (re)composition, (re)construction. » *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, no 18 (22 novembre 2012). doi:10.4000/espacepolitique.2519.
- Chew, Elaine Yin Teng et Siti Aqilah Jahari. « Destination image as a mediator between perceived risks and revisit intention: A case of post-disaster Japan ». *Tourism Management* 40 (1 février 2014), 382-93. doi:10.1016/j.tourman.2013.07.008.
- Chon, Kye- Sung. « The role of destination image in tourism: An extension ». *The Tourist Review* 47, no 1 (1 janvier 1992), 2-8. doi:10.1108/eb058086.
- Clegg, J. S. « Interrelationships between Water and Metabolism in Artemia Cysts--III. Respiration ». *Comparative Biochemistry and Physiology. A, Comparative Physiology* 53, no 1 (janvier 1976), 89-93.
- D'Hainaut, Louis. *Concepts et méthodes de la statistique: un guide pour l'application de l'outil statistique aux phénomènes et aux situations des sciences de l'homme et de l'éducation*. Labor; Nathan, 1975.
- David, A. « Logique, méthodologie, et épistémologie en sciences de gestion: trois hypothèses revisités ». *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Editions Vuibert, collection FNEGE, 2000.
- De Cantis, Stefano, Anna Maria Parroco, Mauro Ferrante et Franco Vaccina. « Unobserved tourism ». *Annals of Tourism Research* 50 (janvier 2015), 1-18. doi:10.1016/j.annals.2014.10.002.
- Decrop, Alain. « Le touriste consommateur : un caméléon... ». *Mondes du Tourisme*, no 3 (1 juin 2011), 4-13. doi:10.4000/tourisme.505.
- Desmarais, Véronique et Louis Bélanger. « Un cadre d'évaluation du tourisme de nature durable en forêt publique québécoise ». *Téoros. Revue de recherche en tourisme* 25, no 25-3 (1 septembre 2006), 14-20.
- Détrez, Christine. « Le genre : l'évidencedu naturel, le naturel de l'évidence ». Dans *Enfance et genre : De la construction sociale des rapports de genre et ses conséquences*, 29-40. Nancy: Presses universitaires de Nancy - Éd. universitaires de Lorraine, 2014.
- Devanne, Anne-Sophie et Marie-José Fortin. « Construire l'image d'une destination touristique dans un paysage en changement : défi d'articulation autour de l'éolien en Gaspésie (Canada) ». *Mondes du Tourisme*, no 4 (1 décembre 2011), 61-76. doi:10.4000/tourisme.457.
- Devellis, Emmanuel. *L'Image de marque touristique de la Turquie*. Angers: [s.l.], 1985.

Dhaher, Najem. « Les ambivalences de la mise en tourisme du patrimoine. Le cas du centre ancien de Tozeur (Tunisie) ». *Mondes du Tourisme*, no 6 (1 décembre 2012), 23-33. doi:10.4000/tourisme.232.

Di Méo, Guy et Pascal Buléon. *L'espace social, lecture géographique des sociétés*. Paris: A. Colin, 2005.

Diagne, Abdou Khadre et Junji Yamamura. « Tourism Development and Environmental Coast Laws in Senegal: The Case of the Petite Côte ». *The Arab World Geographer* 3, no 2 (1 janvier 2000), 113-31. doi:10.5555/arwg.3.2.1625811105141038.

Revue tunisienne de géographie, no 28 (1995), 99–111.

Drakos, Konstantinos et Ali M. Kutan. « Regional Effects of Terrorism on Tourism in Three Mediterranean Countries ». *Journal of Conflict Resolution* 47, no 5 (octobre 2003), 621-41. doi:10.1177/0022002703258198.

Draper, Dianne et Claudio Minca. « Image and destination: A geographical approach applied to Banff National Park, Canada ». *The Tourist Review* 52, no 2 (1 février 1997), 14-24. doi:10.1108/eb058244.

Dubuisson-Quellier, Sophie et Marie Plessz. « La théorie des pratiques. Quels apports pour l'étude sociologique de la consommation ? » *Sociologie*, no N°4, vol. 4 (8 décembre 2013). <http://journals.openedition.org/sociologie/2030>.

Duhamel, Philippe et Philippe Violier. *Tourisme et littoral*. Paris: Belin, 2009.

Dumez, Hervé. *Méthodologie de la recherche qualitative*. [Paris]: Vuibert, 2013.

Echtner, Charlotte M, JR Brent Ritchie et al. « The meaning and measurement of destination image ». *Journal of tourism studies* 2, no 2 (1991), 2–12.

Fielding, Nigel et Margrit Schreier. « Introduction: On the compatibility between qualitative and quantitative research methods ». Dans *Forum Qualitative Sozialforschung/Forum: Qualitative Social Research*, Vol. 2, 2001.

Gallarza, Martina G., Irene Gil Saura et Haydée Calderón García. « Destination image: Towards a Conceptual Framework ». *Annals of Tourism Research* 29, no 1 (janvier 2002), 56-78. doi:10.1016/S0160-7383(01)00031-7.

Gan, Robert et José Smith. « Tourism and national development planning in Tunisia ». *Tourism Management* 13, no 3 (1 septembre 1992), 331-36. doi:10.1016/0261-5177(92)90107-I.

Gartner, William C. « Tourism Image: Attribute Measurement of State Tourism Products Using Multidimensional Scaling Techniques ». *Journal of Travel Research* 28, no 2 (1 octobre 1989), 16-20. doi:10.1177/004728758902800205.

Gartner, William C. et John D. Hunt. « An Analysis of State Image Change Over a Twelve-Year Period (1971-1983) ». *Journal of Travel Research* 26, no 2 (1 octobre 1987), 15-19. doi:10.1177/004728758702600204.

- Gauthier, Benoît. *Recherche sociale*. Sainte-Foy (Québec): Presses de l'Université du Québec, 2009.
- Gélard, Marie-Luce. « Les «bains de sable» dans le Tafilalt (Maroc). Pratiques et représentations de l'immersion des corps en contexte saharien ». *Techniques & Culture*. Revue semestrielle d'anthropologie des techniques, no 61 (15 décembre 2013), 100-121.
- Gensburger, Sarah. *Mémoire vive. Chroniques d'un quartier, Bataclan 2015-2016*. Paris: Anamosa, 2017.
- Gleyse, Jacques. « Hédonisme philosophique matérialiste et philosophie du goût et de l'odorat ». *Corps et culture*, no 2 (1 juin 1997). <http://corpsetculture.revues.org/374>.
- Goodrich, Jonathan N. « A New Approach to Image Analysis Through Multidimensional Scaling ». *Journal of Travel Research* 16, no 3 (1 janvier 1978), 3-7. doi:10.1177/004728757801600302.
- Gould, Peter et Rodney R White. *Mental Maps*. London; New York: Routledge, 1992.
- Granger, Christophe. *Histoire par corps*. Aix-en-Provence: Presses universitaires de Provence, 2012.
- Grawitz, Madeleine. *Méthodes des sciences sociales*. 10e éd. Paris: Editions Dalloz, 1996.
- Greene, Jennifer C, Valerie J Caracelli et Wendy F Graham. « Toward a conceptual framework for mixed-method evaluation designs ». *Educational evaluation and policy analysis* 11, no 3 (1989), 255–274.
- Groulx, Lionel-H. « Querelles autour des méthodes ». *Socio-anthropologie*, no 2 (15 octobre 1997). doi:10.4000/socio-anthropologie.30.
- Guérin, Marie-Thérèse et François Bédard. « La recherche managériale sur les destinations touristiques Indexpérience : une méthode d'évaluation de l'expérience touristique ». *Téoros. Revue de recherche en tourisme* 25, no 25-3 (1 septembre 2006), 77-80.
- Gunn, C. *Vacationscape: Designing Tourist Regions*. Austin: Bureau of Business Research. 1988 *Tourism Planning*. New York: Taylor and Francis, 1972.
- Hajri, Yasmine. « Enquête sur la Cité Ennasr, métamorphose d'un quartier chic et choc ». 8 juillet 2014, *Réalités édition*. <https://www.realites.com.tn/2014/08/enquete-sur-la-cite-ennasr-metamorphose-dun-quartier-chic-et-choc/>.
- Hammersley, Martyn. « Deconstructing the qualitative-quantitative divide », 1992.
- Hamouda, M Larbi. « Quelques aspects économiques du tourisme en Tunisie ». *Revue tunisienne de sciences sociales* 7, no 22 (1970), 185–201.
- Henderson, Joan C. « Representations of Islam in Official Tourism Promotion ». *Tourism Culture & Communication* 8, no 3 (1 octobre 2008), 135-45. doi:10.3727/109830408786177470.

- Herman, Jacques. Les langages de la sociologie. Vol. 2076. Presses universitaires de France, 1983.
- Hermassi, Abdellatif. « Ulamas réformistes et religiosité populaire. Approche sociologique d'un différend tuniso-algérien ». *Insaniyat / إنسانيات*. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales, no 31 (31 mars 2006), 13-31. doi:10.4000/insaniyat.9678.
- Hervieu-Léger, Danièle. « Sciences sociales et autres sciences: quelles interfaces? » *Les sciences sociales en mutation*, Auxerre, Éditions Sciences humaines, 2007, 239–248.
- Holling, C S. « Resilience and Stability of Ecological Systems ». *Annual Review of Ecology and Systematics* 4, no 1 (1 novembre 1973), 1-23. doi:10.1146/annurev.es.04.110173.000245.
- Huberman, A. Michael, Matthew B. Miles, Catherine De Backer et Vivian Lamongie. *Analyse des données qualitatives*. Bruxelles: De Boeck université, 1991.
- Hunt, John D. « Image as a Factor in Tourism Development ». *Journal of Travel Research* 13, no 3 (1 janvier 1975), 1-7. doi:10.1177/004728757501300301.
- Jafari, Jafar et Noel Scott. « Muslim world and its tourisms ». *Annals of Tourism Research* 44 (janvier 2014), 1-19. doi:10.1016/j.annals.2013.08.011.
- Jafari, Jafar et al. « The scientification of tourism. » *Hosts and guests revisited: Tourism issues of the 21st century*, 2001, 28–41.
- Jedidi, Mohamed. *Croissance économique et espace urbain dans le Sahel Tunisien depuis l'indépendance 2 2*. Tunis: Impr. Officielle de la République Tunisienne, 1986.
- Johnson, Burke et Robert Gray. « A History of Philosophical and Theoretical Issues for Mixed Methods Research ». Dans *SAGE Handbook of Mixed Methods in Social & Behavioral Research*, 2e éd., 69-94. Thousand Oaks, California: SAGE Publications, inc, 2010.
- Kadri, Boualem. « L'identité scientifique du tourisme: Un mythe ou une réalité en construction ? » *Téoros. Revue de recherche en tourisme* 27, no 1 (1 janvier 2008), 51-58.
- Kagermeier, Andreas. « Le développement de nouvelles zones touristiques en Tunisie l'exemple de Tabarka (Nord-Ouest tunisien) ». *Revue Tunisienne de Géographie* 31 (2000), 75–101.
- Knafou, Rémy, Mireille Bruston, Florence Deprest, Philippe Duhamel, Jean-Christophe Gay et Isabelle Sacareau. « Une approche géographique du tourisme ». *L'Espace géographique* 26, no 3 (1997), 193–204.
- Kotler, Philip, Kevin Lane Keller, Bernard Dubois et Delphine Manceau. *Marketing management*. 13e éd. Paris: Pearson Education France, 2009.
- Labdelaoui, Hocine. « L'Algérie face à l'évolution de son émigration . En France et dans le monde ». *Hommes et migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, no 1298 (1 juillet 2012), 22-37. doi:10.4000/hommesmigrations.1872.

Lane, Ruth et Gordon Waitt. « Authenticity in Tourism and Native Title: Place, Time and Spatial Politics in the East Kimberley ». *Social & Cultural Geography* 2, no 4 (2001), 381-405.

Le Moigne, JL. « Le constructivisme, t1: Les fondements; t. 2: Les épistémologies, Paris, ESF, coll ». *Communication et Complexité*, 1995.

Le Pogam, Yves. « Corporéisme et individualisme hédoniste ». *Corps et culture*, no 2 (1 juin 1997). <http://corpsetculture.revues.org/388>.

Leroux, Stéphanie. « Les temporalités des touristes itinérants dans le Sud marocain ou la quête de liberté ». *Espace populations sociétés. Space populations societies*, no 2007/2-3 (1 décembre 2007), 273-84. doi:10.4000/eps.2164.

Lévy, Jacques. *L'invention du monde*. Paris: Sciences Po, Les presses, 2008.

Li, Fangxuan, Jun Wen et Tianyu Ying. « The influence of crisis on tourists' perceived destination image and revisit intention: An exploratory study of Chinese tourists to North Korea ». *Journal of Destination Marketing & Management*, 27 décembre 2017. doi:10.1016/j.jdmm.2017.11.006.

Lipovetsky, Gilles. *L'ère du vide: essais sur l'individualisme contemporain*. Éditions Gallimard, 1983.

Liu, Abby et Geoff Wall. « Differentiating education and training needs ». *Asia Pacific Journal of Tourism Research* 11, no 1 (1 mars 2006), 17-28. doi:10.1080/10941660500500626.

M'Zabi, Hassouna. « Le tourisme en Tunisie ». *Internationales Jahrbuch für Geschichts- und Geographie-Unterricht* 18 (1977), 266-70.

Mallet, Laurent. « Le tourisme en Turquie : de la manne financière aux changements de mentalités ». *Hérodote*, no 127 (27 novembre 2007), 89-102.

Martin, Olivier et François de Singly. *L'analyse de données quantitatives*. [Paris]: A. Colin, 2009.

Medina, F. Xavier, María del Pilar Leal Londoño et José A. Vázquez-Medina. « Tourisme et gastronomie ». *Text. Anthropology of food*, 22 novembre 2016. <http://journals.openedition.org/aof/8120>.

Meethan, Kevin. « Consuming (in) the civilized city ». *Annals of tourism research* 23, no 2 (1996), 322–340.

Merasli, Saïda. *Attractivité durable des destinations touristiques*. Baixas: Balzac éd., 2012.

Miles, Matthew B. « Qualitative data as an attractive nuisance: The problem of analysis ». *Administrative science quarterly* 24, no 4 (1979), 590–601.

Milman, Ady et Abraham Pizam. « The Role of Awareness and Familiarity with a Destination: The Central Florida Case ». *Journal of Travel Research* 33, no 3 (1 janvier 1995), 21-27. doi:10.1177/004728759503300304.

Miossec, Jean-Marie. « Identité tunisienne : de la personnalité géographique d'un pays du Maghreb, du monde arabo-islamique et de la Méditerranée / Tunisian identity, the geographical characteristics of a country belonging simultaneously to the Maghreb, the Arabo-Islamic world and the Mediterranean ». *Annales de Géographie* 108, no 607 (1999), 255-76. doi:10.3406/geo.1999.21557.

Moigne, Jean-Louis Le. *Les épistémologies constructivistes*. Paris: Presses universitaires de France, 1995.

Mondou, Véronique et Philippe Violier. « Projets, pratiques et lieux touristiques, quelles relations ? » *Mappemonde* 94, no 2 (2009).

Moore, Kevin, Clive Smallman, Jude Wilson et David Simmons. « Dynamic in-destination decision-making: An adjustment model ». *Tourism Management* 33, no 3 (1 juin 2012), 635-45. doi:10.1016/j.tourman.2011.07.005.

Morisset, Lucie K., Bruno Sarrasin et Guillaume Ethier. *Épistémologie des études touristiques*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 2012.

Murzi, Mauro. « The Philosophy of Logical Positivism ». URL= <http://www.murzim.net/LP/LP.pdf>, 2007.

Mutchnick, Robert J et Bruce L Berg. *Research methods for the social sciences: Practice and applications*. Allyn and Bacon, 1996.

Myers, James H. et Mark I. Alpert. « Determinant Buying Attitudes: Meaning and Measurement ». *Marketing Management* 6, no 2 (Summer 1997), 50-56.

Neault, Chantal. « L'évaluation de la performance dans l'industrie touristique : de quoi parlons-nous ? » *Téoros. Revue de recherche en tourisme* 23, no 23-2 (1 juin 2004), 61-63.

Nkoghe, Stéphanie. *La psychologie du tourisme*. Paris: Editions L'Harmattan, 2008.

Norbert, Elias et Eric Dunning. « Sport et civilisation. La violence maîtrisée ». Paris, Fayard, 1994.

Oppermann, Martin. « Convention destination images: analysis of association meeting planners' perceptions ». *Tourism Management* 17, no 3 (1 mai 1996), 175-82. doi:10.1016/0261-5177(96)00004-0.

Ouerfelli, Chokri. « Co-integration analysis of quarterly European tourism demand in Tunisia ». *Tourism Management* 29, no 1 (février 2008), 127-37. doi:10.1016/j.tourman.2007.03.022.

Papi, Stéphane. « Les fattara du ramadhân au Maghreb ou l'hétéropraxie religieuse au prisme des normes sociales et juridiques ». *L'Année du Maghreb*, no 14 (28 juin 2016), 99-114. doi:10.4000/anneemaghreb.2679.

Patton, Michael Quinn. *Qualitative evaluation and research methods*. SAGE Publications, inc, 1990.

Pecqueur, Bernard. *Le développement local: pour une économie des territoires*. Syros, 2000.

Phillimore, Jenny et Lisa Goodson. *Qualitative Research in Tourism: Ontologies, Epistemologies and Methodologies*. Psychology Press, 2004. Google-Books-ID: YLPMu_5HRGkC.

Piaget, Jean. *Epistémologie des sciences de l'homme*. Paris: Gallimard, 1970.

Pihet, Christian et P. Leroux. « Armée et Société ». Centre d'études en sciences sociales du ministère de la Défense, 2002.

Pike, Steve. « Destination image analysis—a review of 142 papers from 1973 to 2000 ». *Tourism Management* 23, no 5 (octobre 2002), 541-49. doi:10.1016/S0261-5177(02)00005-5.

Potier, F. « Les métamorphoses du tourisme ». *Sciences humaines*, no 73 (1997), 34-37.

Poulain, Jean-Pierre. *Sociologies de l'alimentation*. Paris: Presses universitaires de France, 2002.

Prayag, Girish. « Symbiotic relationship or not? Understanding resilience and crisis management in tourism ». *Tourism Management Perspectives* 25 (1 janvier 2018), 133-35. doi:10.1016/j.tmp.2017.11.012.

Rajaonson, Juste et Georges A. Tanguay. « Stratégie de sélection d'indicateurs de tourisme durable pour les régions de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine ». *Téoros. Revue de recherche en tourisme* 31, no 31, 3 (HS) (3 août 2012). <http://journals.openedition.org/buadistant.univ-angers.fr/teoros/1980>.

Rauch, André. *Vacances et pratiques corporelles*. Paris: Presses universitaires de France, 1988.

Raymond, Natalie. « Las interrogantes que plantea America Latina al estudio del fenómeno turístico ». *TRACE*, no Juin, n° 45 (2004), 11-31.

Raymond, Nathalie. « De machu picchu a fujimori. Les pays andins observes a travers leurs tourismes. Le cas plus particulier du perou (1960-1996) ». Paris 7, 1999. <http://www.theses.fr/1999PA070002>.

Reckwitz, Andreas. « Toward a theory of social practices: A development in culturalist theorizing ». *European journal of social theory* 5, no 2 (2002), 243–263.

Reichardt, Charles S et Sharon F Rallis. « The Qualitative-Quantitative Debate: New Perspectives. » *New directions for program evaluation* 61 (1994), 1–98.

Rey-Debove, Josette, Alain Rey et Le Robert. *Le petit Robert*. Paris: le Robert, 2010.

Ricard, L, A Grissa et C Berneman. « Le developpement d'un processus dynamique de mesure de l'image d'une destination touristique: le cas de la tunisie ». *ADMINISTRATIVE SCIENCES ASSOCIATION OF CANADA -ANNUAL CONFERENCE-* 20, no 23 (1999), 31-43.

Ryan, Richard M et Edward L Deci. « Self-determination theory and the facilitation of intrinsic motivation, social development, and well-being. » *American psychologist* 55, no 1 (2000), 68.

Sacareau, Isabelle, Benjamin Taunay et Emmanuelle Peyvel. La mondialisation du tourisme : les nouvelles frontières d'une pratique / sous la direction de Isabelle Sacareau, Benjamin Taunay et Emmanuelle Peyvel. Presses universitaires de Rennes, 2015. <https://hal.univ-rennes2.fr/hal-01644672>.

Sacareau, Isabelle. « La diffusion du tourisme dans les sociétés non occidentales : entre imitation et hybridation , l'exemple de la fréquentation de la montagne himalayenne par les touristes indiens ». *Mondes du Tourisme*, no hors-série (septembre 2011), 310-17.

Sacareau, Isabelle. « Tourisme et sociétés en développement: une approche géographique appliquée aux montagnes et aux sociétés des pays du Sud ». Habilitation à diriger des recherches, vol. 3, Département de géographie, Université Paris 1-Panthéon- Sorbonne, 2006.

Savoie-Zajc, Lorraine et Thierry Karsenti. Introduction à la recherche en éducation. Sherbrooke, Québec: Éditions du CRP, 2000.

Scherberger, R. R., H. Kaess et S. Brückner. « [Studies on the action of an anticholinergic agent in combination with a tranquilizer on gastric juice secretion in man] ». *Arzneimittel-Forschung* 25, no 9 (septembre 1975), 1460-63.

Scott, Douglas R., Charles D. Schewl et Donald G. Frederick. « A Multi-Brand/Multi-Attribute Model of Tourist State Choice ». *Journal of Travel Research* 17, no 1 (1 juillet 1978), 23-29. doi:10.1177/004728757801700105.

Selwyn, Tom. *The tourist image: Myths and myth making in tourism*. Wiley, 1996.

Senna, Fadel. « Chute des cours du pétrole : les Algériens face à une période d'austérité ». *France 24*, 11 janvier 2016. <http://www.france24.com/fr/20160111-algerie-economie-chute-baril-petrole-hausse-carburant-vie-courante-inflation-dinar>.

Smallman, Clive et Kevin Moore. « PROCESS STUDIES OF TOURISTS' DECISION-MAKING ». *Annals of Tourism Research* 37, no 2 (1 avril 2010), 397-422. doi:10.1016/j.annals.2009.10.014.

Smith, R. J. et R. G. Bryant. « Metal Substitutions Incarbonic Anhydrase: A Halide Ion Probe Study ». *Biochemical and Biophysical Research Communications* 66, no 4 (27 octobre 1975), 1281-86.

Souissi, Mohamed. « Le tourisme dans les parcs nationaux en Tunisie ». *Téoros. Revue de recherche en tourisme* 27, no 3 (1 septembre 2008), 79-84.

Spode, Hasso. « La recherche historique sur le tourisme . Vers une nouvelle approche ». *Mondes du Tourisme*, no 2 (1 décembre 2010), 4-18. doi:10.4000/tourisme.267.

Stabler, Michael J. « The image of destination regions: theoretical and empirical aspects ». *Marketing in the tourism industry* 1 (1988), 133-161.

St-Cyr Tribble, Denise et Line Saintonge. « Réalité, subjectivité et crédibilité en recherche qualitative: quelques questionnements ». *Recherches qualitatives* 20 (1999), 113-125.

Sternberg, Ernest. « The iconography of the tourism experience ». *Annals of Tourism Research* 24, no 4 (1 octobre 1997), 951-69. doi:10.1016/S0160-7383(97)00053-4.

Stock, Mathis, Vincent Coëffé, Philippe Violier et Philippe Duhamel. Les enjeux contemporains du tourisme. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2017.

Stock, Mathis. « Il Mondo è mobile ». Dans *L’Invention du monde : une géographie de la mondialisation*. Par Levy J (Dir.), 133–159. Presses de la Fondation des sciences politiques, 2008.

Talbot, Damien. « La gouvernance locale, une forme de développement local et durable? Une illustration par les pays ». *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, no Dossier 7 (10 mai 2006). doi:10.4000/developpementdurable.2666.

Tang, Yong. « Dark Touristic Perception: Motivation, Experience and Benefits Interpreted from the Visit to Seismic Memorial Sites in Sichuan Province ». *Journal of Mountain Science* 11, no 5 (1 septembre 2014), 1326-41. doi:10.1007/s11629-013-2857-4.

Tashakkori, Abbas et Charles Teddlie. *SAGE Handbook of Mixed Methods in Social & Behavioral Research*. 2e éd. SAGE, 2010. Google-Books-ID: v4wJF5hZhKgC.

Telisman-Kosuta, Neda. « Tourist destination image. » *Tourist destination image.*, 1989, 557–561.

Téoros. « Tourisme et femmes » 29, no 2 (2010). <http://journals.openedition.org/teoros/817>.

Thouny, Laura. « Siam, verbalisée sur une plage de Cannes pour port d’un simple voile », 23 août 2016, *L’Obs* édition. <https://www.nouvelobs.com/societe/20160822.OBS6680/siam-verbalisee-sur-une-plage-de-cannes-pour-port-d-un-simple-voile.html>.

Toubin, Marie, Serge Lhomme, Youssef Diab, Damien Serre et Richard Laganier. « La Résilience urbaine : un nouveau concept opérationnel vecteur de durabilité urbaine ? » *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie* 3, no 1 (13 juin 2012). doi:10.4000/developpementdurable.9208.

Ulmann, Anne-Lise et Gilles Brougère. *Apprendre de la vie quotidienne*. Presses Universitaires de France, 2015.

Valognes, Stéphane. « Corps et imaginaires géographiques : L’espace des cartes postales régionales érotiques ». *Noréis. Environnement, aménagement, société*, no 229 (20 décembre 2013), 39-51. doi:10.4000/noréis.4844.

Véronique, Plichon. « La nécessité d’intégrer les états affectifs à l’explication du processus de satisfaction du consommateur, Actes du XIIIème Congrès de l’Association Française du Marketing, ed ». Dans B. Saporta, Bordeaux, IAE, 671–694, 1998.

Vigarelo, Georges, Rafael Mandressi et Thierry Pillon. « Histoire des pratiques corporelle ». *Annuaire de l’EHESS. Comptes rendus des cours et conférences*, 1 janvier 2012, 333-34.

Violier, Philippe, Mathis STOCK et Philippe DUHAMEL. « Variations d’altérité et “fin” du tourisme ». Dans *Colloque Fins et confins du tourisme*. Grenoble, 26–27, 2009.

Violier, Philippe. « Katia Boissevain (dir.), Nouveaux usages touristiques de la culture religieuse. Socio-anthropologie de l'image au Maghreb ». *Mondes du Tourisme*, no 2 (1 décembre 2010), 108-10.

Violier, Philippe. « Katia Boissevain (dir.), Nouveaux usages touristiques de la culture religieuse. Socio-anthropologie de l'image au Maghreb ». *Mondes du Tourisme*, no 2 (1 décembre 2010), 108-10.

Wacheux, Frédéric. *Méthodes qualitatives et recherche en gestion*. Economica, 1996.

Winkin, Yves. « Propositions pour une anthropologie de l'enchantement ». Dans *Unité-diversité : les identités culturelles dans le jeu de la mondialisation*. Sous la direction de Fathi Triki, 169-79. *Logiques sociales*. L'Harmattan, 2002. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00971634>.

Z.A. « Berges du Lac : la fille qui s'est jetée d'un immeuble se fait opérer ». 6 avril 2016. <http://kapitalis.com/tunisie/2016/01/04/berges-du-lac-la-fille-qui-sest-jetee-dun-immeuble-se-fait-operer/>.

Liste des figures :

Figure 1 : Nuitées hôtelières mensuelles des résidents en Tunisie	29
Figure 2 : Nuitées hôtelières mensuelles des Maghrébins en Tunisie	30
Figure 3 : Nuitées hôtelières mensuelles des Européens en Tunisie	31
Figure 4 : Exemple de campagne de communication prise du compte Instagram d'un influenceur Web	33
Figure 5 : Nuitées en hôtels des résidents en Tunisie et des nationaux.....	42
Figure 6 : Mobilité des Tunisiens entre 1975 et 2002	48
Figure 7 : Sorties mensuelles des Tunisiens par moyen de transport (1976-1979)	49
Figure 8 : Sorties mensuelles des Tunisiens par moyen de transport (1980-1983)	50
Figure 9 : Sorties mensuelles des Tunisiens par moyen de transport (1984-1987)	51
Figure 10 : Sorties mensuelles des Tunisiens par moyen de transport (1988-1991)	52
Figure 11 : Sorties mensuelles des Tunisiens par moyen de transport (1992-1995)	53
Figure 12 : Sorties mensuelles des Tunisiens par moyen de transport (1996-1999).....	54
Figure 13 : Sorties mensuelles des Tunisiens par moyen de transport (2000-2001).....	55
Figure 14 : Durée moyenne de séjours des Maghrébins par mois et par nationalité	57
Figure 15 : Cycle détaillé de notre recherche	62
Figure 16 : Carte globale de l'agglomération tunisoise	64
Figure 17 : Total des nuitées globales par région touristique et par nationalités (2010-2016)	71
Figure 18 : Nuitées globales par région touristique et par nationalités : 2010-2012-2013.....	72
Figure 19 : Nuitées globales par région touristique et par nationalités (2014-2016)	73
Figure 20 : Spatialisation des pratiques mobilitaires à Tunis entre touristes maghrébins ramenés et guidés par les T.O. et des touristes maghrébins auto-organisés	78
Figure 21 : Mode d'organisation du séjour touristique des Tunisiens par sexe et par âge.....	80
Figure 22 : Mode d'organisation du séjour touristique des Algériens par sexe et par âge.....	81
Figure 23 : Mode d'organisation du séjour touristique des Libyens par sexe et par âge	81
Figure 24 : Mode d'organisation du séjour touristique des Maghrébins ayant une double nationalité par sexe et par âge	81
Figure 25 : Mode d'organisation du séjour touristique des Tunisiens par catégorie socioprofessionnelle	82
Figure 26 : Mode d'organisation du séjour touristique des Algériens par catégorie socioprofessionnelle	83

Figure 27 : Mode d'organisation du séjour touristique des Libyens par catégorie socioprofessionnelle	83
Figure 28 : Mode d'organisation du séjour touristique des Maghrébins ayant une double nationalité par catégorie socioprofessionnelle	83
Figure 29 : La pratique de la Médina de Tunis indépendamment des TO	85
Figure 30 : Raisons du choix de la destination Tunisie par sexe chez les Tunisiens.....	93
Figure 31 : Raisons du choix de la destination Tunisie par sexe chez les Maghrébins ayant une double nationalité	93
Figure 32 : Raisons du choix de la destination Tunisie par sexe chez les Algériens	93
Figure 33 : Raisons du choix de la destination Tunisie par sexe chez les Libyens.....	94
Figure 34 : Raisons du choix de la destination Tunisie des Maghrébins par sexe et par âge ...	96
Figure 35 : Raisons du choix de la destination Tunisie des Maghrébins par sexe et par catégorie socioprofessionnelle	96
Figure 36 : Raisons du choix de la destination Tunisie des Maghrébins hors Tunisiens par pays de résidence.....	97
Figure 37 : Maghrébins venant en Tunisie pour une première raison de soin et choisissant une pratique autre en parallèle pendant leurs séjours	97
Figure 38 : Durée moyenne du séjour touristique des Maghrébins en Tunisie	98
Figure 39 : Durée moyenne du séjour touristique des Algériens par sexe et par tranche d'âge	99
Figure 40 : Durée moyenne du séjour touristique des Algériens par catégorie socioprofessionnelle	99
Figure 41 : Durée moyenne du séjour touristique des Libyens par sexe et par tranche d'âge ..	99
Figure 42 : Durée moyenne du séjour touristique des Algériens par catégorie socioprofessionnelle	100
Figure 43 : Raisons du choix de la destination Tunisie par sexe chez les Marocains	103
Figure 44 : Diffusion des touristes maghrébins dans la métropole de Tunis.....	116
Figure 45 : Répartition des pratiques touristiques des Maghrébins dans la métropole Tunis	118
Figure 46 : PAD des quartiers Ennasr I et II à Tunis (Ben Othman, 2009).....	123
Figure 47 : Dynamique de l'évolution urbaine dans les Quartier Ennasr I et II à Tunis	125
Figure 48 : Villes tunisiennes visitées par nationalité maghrébine	128
Figure 49 : Villes tunisiennes visitées selon l'âge des visiteurs	130
Figure 50 : Pyramide des âges de la population Tunisienne (2015)	131
Figure 51 : Villes tunisiennes visitées par catégorie socioprofessionnelle	133

Figure 52 : Villes tunisiennes visitées en fonction du nombre total de personnes accompagnant l'interviewé lors de son séjour touristique	134
Figure 53 : Analyse à choix multiples (ACM) des questions 22, 30 et 39 du questionnaire .	136
Figure 54 : Mobilité touristique des Maghrébins dans le territoire tunisien par sexe	137
Figure 55 : Mobilité touristique en Tunisie des Maghrébins ayant entre 18 et 24 ans par sexe	138
Figure 56 : Mobilité touristique en Tunisie des Maghrébins ayant entre 25 et 49 ans par sexe	138
Figure 57 : Mobilité touristique en Tunisie des Maghrébins ayant entre 50 et 65 ans par sexe	139
Figure 58 : Mobilité touristique en Tunisie des Maghrébins ayant 66 ans et plus par sexe ..	140
Figure 59 : Modes d'hébergement des Maghrébins durant leurs séjours touristique à Tunis	144
Figure 60 : Analyse des composantes principales (ACP) des questions Q16-Q22-Q30 de l'enquête.....	146
Figure 61 : Stratégies d'hébergement des Tunisiens par mode et par nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie	147
Figure 62 : Stratégies d'hébergement des Algériens par mode et par nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie	148
Figure 63 : Stratégies d'hébergement des Libyens par mode et par nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie	148
Figure 64 : Stratégies d'hébergement des Marocains par mode et par nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie	149
Figure 65 : Stratégies d'hébergement des Maghrébins ayant une double nationalité par mode et par nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie	150
Figure 66 : Analyse des composantes principales (ACP) des questions Q22-Q30-Q39 de l'enquête.....	150
Figure 67 : Relation entre le nombre de lieux d'hébergement et la nature des personnes accompagnant le touriste enquêté durant le même séjour touristique chez les Tunisiens.....	151
Figure 68 : Relation entre le nombre de lieux d'hébergement et la nature des personnes accompagnant le touriste enquêté durant le même séjour touristique chez les Algériens.....	153
Figure 69 : Relation entre le nombre de lieux d'hébergements et la nature des personnes accompagnant le touriste enquêté durant le même séjour touristique chez les Libyens	154

Figure 70 : Relation entre le nombre des lieux d'hébergement et la nature des personnes accompagnant le touriste enquêté durant le même séjour touristique chez les Maghrébins ayant une double nationalité	154
Figure 71 : Relation entre le nombre des lieux d'hébergement des Tunisiens durant leurs séjours touristiques et le nombre total des personnes accompagnantes	155
Figure 72 : Relation entre le nombre de lieux d'hébergement des Algériens durant leurs séjours touristiques et le nombre total des personnes accompagnantes	156
Figure 73 : Relation entre le nombre des lieux d'hébergement des Libyens durant leurs séjours touristiques et le nombre total des personnes accompagnantes	157
Figure 74 : Relation entre le nombre des lieux d'hébergement des Maghrébins ayant une double nationalité durant leurs séjours touristiques et le nombre total des personnes accompagnantes	159
Figure 75 : Relation entre le nombre des lieux d'hébergement des Tunisiens durant leurs séjours touristiques et le nombre d'enfants qui les accompagnent	160
Figure 76 : Relation entre le nombre des lieux d'hébergement des Algériens durant leurs séjours touristiques et le nombre d'enfants qui les accompagnent.....	160
Figure 77 : Relation entre le nombre des lieux d'hébergement des Libyens durant leurs séjours touristiques et le nombre d'enfants qui les accompagnent.....	161
Figure 78 : Relation entre le nombre des lieux d'hébergement des Maghrébins ayant une double nationalité durant leurs séjours touristiques et le nombre d'enfants les accompagnants	161
Figure 79 : Durée moyenne du séjour touristique des Tunisiens en Tunisie par sexe et par tranche d'âge.....	163
Figure 80 : Durée moyenne du séjour touristique des Tunisiens par catégories socioprofessionnelles.....	164
Figure 81 : Durée moyenne du séjour touristique des Maghrébins ayant une double nationalité en Tunisie par sexe et par tranche d'âge	166
Figure 82 : Durée moyenne du séjour touristique des Maghrébins ayant une double nationalité par catégories socioprofessionnelles	166
Figure 83 : Durée moyenne du séjour touristique des Algériens en Tunisie par sexe et par tranche d'âge.....	169
Figure 84 : Durée moyenne du séjour touristique des Algériens par catégories socioprofessionnelles.....	170

Figure 85 : Durée moyenne du séjour touristique des Libyens en Tunisie par sexe et par tranche d'âge.....	171
Figure 86 : Durée moyenne du séjour touristique des Libyens par catégories socioprofessionnelles.....	172
Figure 87 : Logiques d'hébergement touristique chez les Maghrébins en Tunisie	173
Figure 88 : Raisons du choix du mode d'hébergement pendant le séjour touristique à Tunis par les Tunisiens.....	174
Figure 89 : Raisons du choix du mode d'hébergement pendant le séjour touristique à Tunis par les Algériens.....	175
Figure 90 : Raisons du choix du mode d'hébergement pendant le séjour touristique à Tunis par les Libyens	176
Figure 91 : Raisons du choix du mode d'hébergement pendant le séjour touristique à Tunis par les Maghrébins ayant une double nationalité	177
Figure 92 : Stratégies d'hébergement marchand des Tunisiens par mode, prix et nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie.....	180
Figure 93 : Stratégies d'hébergement marchand des Maghrébins ayant une double nationalité par mode, prix et nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie	181
Figure 94 : Capture d'écran prise le 08/03/2018 présentant l'offre d'hébergement à Tunis dans le site internet Airbnb	182
Figure 95 : Stratégies d'hébergement marchand des Algériens par mode, prix et nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie.....	183
Figure 96 : Stratégies d'hébergement marchand des Libyens par mode, prix et nombre de lieux d'hébergement pendant le même séjour touristique en Tunisie	184
Figure 97 : Poids des critères de fidélisation des Tunisiens à la destination Tunisie.....	188
Figure 98 : Types de climats selon la classification de Köppen	189
Figure 99 : Poids des critères de fidélisation des Algériens à la destination Tunisie.....	190
Figure 100 : Poids des critères de fidélisation des Libyens à la destination Tunisie	191
Figure 101: Poids des critères de fidélisation des Marocains à la destination Tunisie	191
Figure 102 : Poids des critères de fidélisation de la diaspora à la destination Tunisie	192
Figure 103 : Dépense moyenne pendant le séjour touristique par nationalité en TND.....	194
Figure 104 : Relation entre la dépense moyenne (en TND) et la durée moyenne d'un séjour touristique par nationalité	195

Figure 105 : Dépenses moyennes des Maghrébins en TND pendant le séjour touristique par catégorie socioprofessionnelle	199
Figure 106 : Schéma hypothétique du système d'acquisition d'un capital touristique chez un touriste	217
Figure 107 : Nombre des Maghrébins alternant des séjours touristiques en Tunisie et ailleurs	219
Figure 108 : Influence du capital touristique de proximité sur le mode de programmation du séjour chez les Tunisiens	221
Figure 109 : Influence du capital touristique de proximité sur le mode de programmation du séjour chez les Algériens	222
Figure 110 : Influence du capital touristique de proximité sur le mode de programmation du séjour chez les Libyens	223
Figure 111 : Influence du capital touristique de proximité sur le mode de programmation du séjour chez les Maghrébins ayant une double nationalité	224
Figure 112 : Prise d'écran sur le compte Instagram de « Tastemaide France » d'une vidéo montrant la recette et la préparation du plat traditionnel tunisien « Chakchouka ».....	233
Figure 113 : Principaux régents du bassin méditerranéen occidental qui ont occupé la Tunisie depuis l'époque des Carthaginois jusqu'à aujourd'hui	237
Figure 114 : Principaux régents du bassin méditerranéen occidental qui ont occupé la Tunisie depuis l'époque des Carthaginois jusqu'à aujourd'hui	239
Figure 115: Nuages de mots illustrant les plats et les lieux privilégiés pour chaque nationalité	243
Figure 116: Relation entre plats et lieux de restauration des Tunisiens pendant leurs séjours touristiques	244
Figure 117 : Relation entre plats et lieux de restauration des Algériens pendant leurs séjours touristiques	248
Figure 118 : Relation entre plats et lieux de restauration des Libyens pendant leurs séjours touristiques	250
Figure 119 : Relation entre plats et lieux de restauration de la diaspora pendant le séjour touristique	251
Figure 120 : Schématisation des pratiques sur une plage publique de Hammam Chat un mardi du mois d'août	263
Figure 121 : Schématisation des pratiques sur une plage publique de Hammam Lif un mercredi du mois d'aout.....	269

Figure 122 : Schématisation des pratiques sur une plage publique d'Ezzahra un mercredi du mois d'août	273
Figure 123: Schématisation des pratiques sur la plage publique de Radès un mercredi du mois d'août.....	275
Figure 124: Schématisation des pratiques sur la plage publique de La Goulette un jeudi du mois d'août	281
Figure 125: Schématisation des pratiques sur la plage publique du Kram un jeudi du mois d'août.....	285
Figure 126: Schématisation des pratiques sur la plage publique de Carthage Amilcar un vendredi du mois d'août.....	289
Figure 127: Schématisation des pratiques sur la plage publique de La Marsa un vendredi du mois d'août	291
Figure 128: Accès semi-privé sur la plage de la Marsa.....	293
Figure 129: Schématisation des pratiques sur la plage publique de Gammarth un vendredi du mois d'août	297
Figure 130: Schématisation des pratiques sur la plage publique de Raoued un samedi du mois d'août.....	300
Figure 131 : Affiche représentant les candidats du parti Nidaa Tounes pour les municipales de 2018 pour la ville de Teboulba.....	307
Figure 132: Photo de la tête de liste du parti « mouvement Ennahda » pour les municipales de 2018 pour la ville de Sidi Bou Saïd.....	308
Figure 133: Aperçu de l'ensemble des modèles de maillots de bain féminins observés sur les plages tunisoises	310
Figure 134 : Aperçu de l'ensemble des modèles de maillots de bain masculins observés sur les plages tunisoises	311
Figure 135 : « La sparterie/Les nattiers aux doigts d'or ».....	323
Figure 136 : « Tunisie : Coup de chapeau à Marzouki »	324
Figure 137: Le bronzage comme marqueur social	340

Liste des tableaux :

Tableau 1 : Caractéristiques des quartiers hébergeant des Maghrébins entre 2004 et 2014 ..	119
Tableau 2 : Tableau de test d'indépendance de khi deux entre le nombre des lieux d'hébergement des Algériens interrogés durant leurs séjours touristiques et la nature des personnes qui les accompagnent	153
Tableau 3 : Tableau détaillant l'ensemble des effectifs de l'enquête, répartis par sexes, par âges et par périodes de séjour en Tunisie	168
Tableau 4 : Tableau détaillant l'ensemble des effectifs de l'enquête répartis par périodes de séjour en Tunisie et par catégories socioprofessionnelles	168
Tableau 5 : Classification des zones de climats selon Köppen.....	189
Tableau 6 : Poids des dépenses moyennes par nationalité maghrébine étudiée et par période de séjour	196
Tableau 7: Tableau de test d'indépendance de khi deux pour vérifier la relation entre les plats locaux les plus appréciés par les Tunisiens et les lieux de restauration pendant un séjour touristique	245
Tableau 8 : Tableau de test d'indépendance de khi deux pour vérifier la relation entre les plats locaux les plus appréciés par les Algériens et les lieux de restauration pendant un séjour touristique	249
Tableau 9 : Tableau de test d'indépendance de khi deux pour vérifier la relation entre les plats locaux les plus appréciés par les Libyens et les lieux de restauration pendant un séjour touristique	251
Tableau 10 : Tableau de test d'indépendance de khi deux pour vérifier la relation entre les plats locaux les plus appréciés par la diaspora et les lieux de restauration pendant un séjour touristique	252

Liste des photos :

Photo 1 : Un Tunisien qui va chercher de l'eau de mer pour se rincer les pieds	225
Photo 2 : Deux Tunisiennes qui se rincent les pieds du sable de la plage	225
Photo 3 : Deux jeunes Tunisiens qui se rincent les pieds après une baignade avant de rentrer chez eux en transport public	226
Photo 4 : Un enfant en train de se rincer les pieds après une baignade	227
Photo 5 : Algériens qui se rincent les pieds après une baignade avant d'embarquer dans la voiture	228
Photo 6 : « Gaspillage alimentaire 1 »	246
Photo 7 : « Gaspillage alimentaire 2 ».....	246
Photo 8 : « La Salade Mechouia comme aliment préféré sur la plage pour les Tunisiens» ..	247
Photo 9: «Adéquation du parasol 1», photo prise par nous-même le 15/08/2016 sur la plage de Hammam Chat dans la banlieue Sud de Tunis	256
Photo 10: «Adéquation du parasol 2»	257
Photo 11: «Adéquation du parasol 3»	258
Photo 12: «Adéquation du parasol 4»	258
Photo 13: «Appropriation d'une parcelle de la plage 1»	259
Photo 14: «Appropriation d'une parcelle de la plage 2»	260
Photo 15: «Appropriation d'une parcelle de la plage 3»	261
Photo 16: «Appropriation d'une parcelle de la plage 4»	261
Photo 17: «Appropriation d'une parcelle de la plage 5»	262
Photo 18: «Stationnement des baigneurs sur la plage»	265
Photo 19 : «Bulldozer nettoyant la plage»	265
Photo 20 : «Quand l'amour s'invite sur les digues»	266
Photo 21 : «Pêcheur à canne sur la digue»	267
Photo 22 : «Duel entre zone publique et zone privatisée sur la plage»	267
Photo 23 : «Une plage très large»	270
Photo 24 : «Installation sur la plage pour des projections de toutes sortes»	271
Photo 25 : « Ambiance de nuit sur la plage»	274
Photo 26 : « Ambiance de jour sur la plage»	274
Photo 27 : «Environnement physique de la plage»	276
Photo 28 : «Exemple de baigneurs fréquentant la plage-1»	277
Photo 29 : «Exemple de baigneurs fréquentant la plage-2»	277

Photo 30 : «Abri de fortune sur la plage»	278
Photo 31 : «Un homme en train d'enfiler son maillot de bain»	279
Photo 32 : «Ambiance du jour sur la corniche»	282
Photo 33 : «Ambiance de nuit sur la corniche»	282
Photo 34 : «Un homme effectuant la prière d'Al Asr sur la plage»	283
Photo 35 : « Deux hommes buvant de l'alcool sur la plage »	284
Photo 36 : « Présence des touristes maghrébins sur la plage »	286
Photo 37 : « Une des poches de la plage ».....	287
Photo 38 : « Un groupe d'hommes à l'abri en train de boire de la bière »	287
Photo 39 : « Une plage cosmopolite »	288
Photo 40 : « Surexploitation de la plage »	290
Photo 41 : « Ambiance du soir sur la plage »	290
Photo 42 : « Parking entassé, rayonnement assuré »	292
Photo 43 : « Accès privées sur la plage »	293
Photo 44 : « Côté accès public de la plage »	294
Photo 45 : « Côté accès semi-public de la plage »	295
Photo 46 : « Plateforme de spectacle installée sur la plage »	296
Photo 47 : « Ambiance nuit sur la plage »	296
Photo 48 : « Ballade sous le dos d'un dromadaire »	298
Photo 49: « Femmes entrais de bronzer »	299
Photo 50 : « Ambiance nocturne sur la plage »	299
Photo 51 : « État des constructions avoisinant la plage »	301
Photo 52 : « Tous les moyens sont bons pour se mettre à l'abri du soleil »	301
Photo 53: « Mixité vestimentaire sur la plage 1 »	312
Photo 54 : « Mixité vestimentaire sur la plage 2»	312
Photo 55: « Mixité vestimentaire sur la plage 3 »	313
Photo 56: « Mixité vestimentaire sur la plage 4 »	314
Photo 57 : « Mixité vestimentaire sur la plage 5 ».....	314
Photo 58: «Pudeur vestimentaire sur la plage »	315
Photo 59 : « Mixité vestimentaire sur la plage 6 ».....	316
Photo 60: « Mixité vestimentaire sur la plage 7 »	316
Photo 61 : « Mixité vestimentaire sur la plage 8 »	317
Photo 62: « Mixité vestimentaire sur la plage 9 ».....	317
Photo 63: « Mixité vestimentaire sur la plage 10 »	318

Photo 64: « Une femme qui change ses vêtements sur la plage »	319
Photo 65 : « Un homme qui change ses vêtements sur la plage »	320
Photo 66 : « Compatibilité vestimentaire au sein d'un couple sur la plage - 1 »	320
Photo 67 : « Compatibilité vestimentaire au sein d'un couple sur la plage - 2 »	321
Photo 68 : « Nattes traditionnelle de plage »	322
Photo 69 : « abris anti soleil 1 »	324
Photo 70 : « Femme allumant un " Kanoun " sur la plage »	326
Photo 71 : « Femme qui prépare des sandwichs pour sa famille sur la plage »	326
Photo 72 : « Homme fumant la Chicha sur la plage et accompagné par sa femme »	327
Photo 73 : « Pains et garniture des sandwichs faits maison sur la table »	328
Photo 74 : « Femme dormant sur un matelas en éponge sur la plage »	329
Photo 75 : « Jeune homme dormant sur un matelas en éponge sur la plage »	329
Photo 76 : « Bain de sable improvisé - 1 »	330
Photo 77: « Bain de sable improvisé - 2 »	331
Photo 78 : « Bain de sable improvisé - 3 »	332
Photo 79 : « Bain de sable improvisé - 4 »	333
Photo 80 : « Bain de sable improvisé - 5 »	333
Photo 81 : « Rapport parents/enfants sur la plage - 1 »	334
Photo 82 : « Rapport parents/enfants sur la plage - 2 »	334
Photo 83 : « Rapport au corps chez l'enfant - 1 »	335
Photo 84 : « Rapport au corps chez l'enfant - 2 »	336
Photo 85 : « Rapport au corps chez l'enfant - 3 »	337
Photo 86 : « Rapport au corps chez l'enfant - 4 »	338
Photo 87 : « Rapport au corps chez l'enfant - 5 »	338
Photo 88 : « Bronzage du chauffeur de véhicule de transport public - 1 »	341
Photo 89 : Bronzage du chauffeur de véhicule de transport public - 2	342
Photo 90 : Manche anti-bronzage - 1	342
Photo 91 : Manche anti-bronzage - 2	343
Photo 92 : Rapport au bronzage des Tunisiens - 1	343
Photo 93: Rapport au bronzage de la diaspora - 1	344
Photo 94 : Rapport au bronzage des Tunisiens - 2	345
Photo 95 : Rapport au bronzage des Tunisiens - 3	346
Photo 96 : Rapport au bronzage de la diaspora - 2	346
Photo 97 : Rapport au bronzage des Tunisiens - 4	347

Photo 98 : Rapport au bronzage des Tunisiens - 5	348
Photo 99 : Rapport au bronzage des Tunisiens - 6	348

Liste des encadrés :

Encadré 1	35
Encadré 2	35
Encadré 3	36
Encadré 4	36
Encadré 5	37
Encadré 6	38
Encadré 7	38
Encadré 8	38
Encadré 9	76
Encadré 10	77
Encadré 11	86
Encadré 12	90
Encadré 13	92
Encadré 14	92
Encadré 15	95
Encadré 16	95
Encadré 17	100
Encadré 18	101
Encadré 19	101
Encadré 20	102
Encadré 21	103
Encadré 22	117
Encadré 23 : le tourisme sexuel pratiqué par les Libyens en Tunisie	157
Encadré 24 : Extrait d'un article du journal tunisien « Kapitalis »	158
Encadré 25	177
Encadré 26	178
Encadré 27	178
Encadré 28	214
Encadré 29	215
Encadré 30	215
Encadré 31	216
Encadré 32	222

Encadré 33	239
Encadré 34	240
Encadré 35	240
Encadré 36	240
Encadré 37	241
Encadré 38	241
Encadré 39	242
Encadré 40	250
Encadré 41	303
Encadré 42	330

Liste des annexes :

Annexe 1 : Tableau récapitulatif de l'ensemble des entretiens effectués durant la thèse	399
Annexe 2 : cadre conceptuel pour l'étude des pratiques touristiques des Tunisiens et Maghrébins en Tunisie	402
Annexe 3 : Guide de l'entretien	403
Annexe 4 : Campagne d'entretiens de mars 2016.....	407
Annexe 5 : Campagne d'entretiens août 2016	473
Annexe 6 : Fascicule du questionnaire	526
Annexe 7 : Analyse à choix multiples (ACM) des questions 22, 30 et 39 de l'enquête	533
Annexe 8 : Analyse des composantes principales (ACP) des questions Q16-Q22-Q30 de l'enquête.....	536
Annexe 9 : Analyse des composantes principales (ACP) des questions Q22-Q30-Q39 de l'enquête.....	547
Annexe 10 : Rapport entre les arrivées globales dans les hôtels par nationalité maghrébine et la répartition de l'échantillon de notre enquête.....	565
Annexe 11 : Arrivées globales dans les hôtels par nationalité.....	566
Annexe 12 : Arrivées globales dans les hôtels par nationalité - Tourisme en Chiffres de 2016 (ONTT).....	567
Annexe 13 : Recettes touristiques - Tourisme en Chiffres de 2016 (ONTT).....	568
Annexe 14 : Répartition des recettes touristique par pays - Tourisme en Chiffres de 2016 (ONTT).....	569
Annexe 15 : Répartition de l'échantillon par pays de provenance	570

Annexe

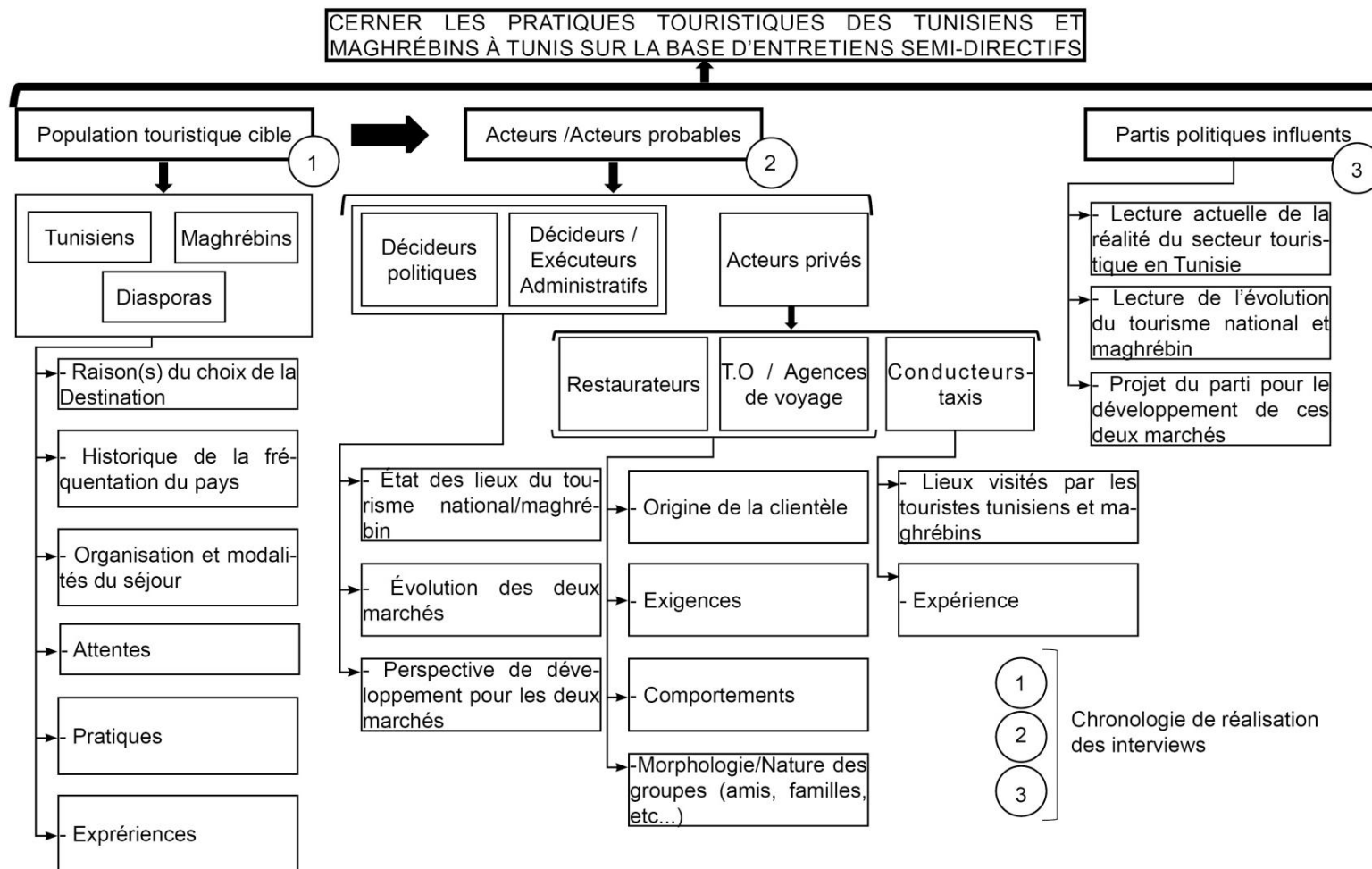
**Annexe 1 : Tableau récapitulatif de l'ensemble des entretiens effectués
durant la thèse**

N°	Nom et fonction	Date de l'entretien	Lieu de l'entretien	Transcription
Administration				
1	Riadh DKHIL, Directeur des marchés touristiques au sein de l'ONTT	Mars 2016	Son bureau (ONTT)	oui
2	Amer BOUZOUITA, Directeur des marchés touristiques arabes et tunisien au sein de la direction centrale du marketing au sein de l'ONTT	Mars 2016	Son bureau (ONTT)	oui
Chauffeurs de Taxi				
1	Anis, chauffeur de Taxi (région du Grand Tunis)	Mars 2016	Dans son véhicule (pendant une course)	oui
2	Mohamed, Chauffeur de Taxi (Annaba – Tunis)	Mars 2016	Station de taxi à Beb Bhar	oui
3	Ali, Chauffeur de Taxi (Constantine-Tunis)	Mars 2016	Station de taxi à Beb el Jazira	oui
Hôteliers				
4	Imen KACEM, une commerciale	Mars 2016	Son bureau à l'hôtel El Hana International (Av. Habib Bourguiba, Tunis)	non
5	Kamel, réceptionniste	Mars 2016	La réception - hôtel Excel (Av. Habib Bourguiba, Tunis)	non
6	Asma, une commerciale	Mars 2016	Carthage Thalasso Resort	non
7	Sanaa, réceptionniste	Mars 2016	Hôtel El Mouradi Gammarth	non
Restaurateurs				
8	Walid SAAYED et Wafik BELAID, Chefs de cuisine	Mars 2016	Restaurant Dar Zarrouk (Sidi Bou Saïd)	oui
9	Hamdi, serveur	Mars 2016	Café des Délices (Sidi Bou Saïd)	non
Autres acteurs				
10	Hamda DNIDEN, directeur galerie des arts Hédi Turki	Mars 2016	Galerie des arts Hédi Turki (Sidi Bou Saïd)	non
11	Abd Sattar, responsable du mausolée Sidi Bou Saïd	Mars 2016	Mausolée Sidi Bou Saïd	non
Loueurs de parasols				

12	Anis, Ali, Mohamed, Salah, Loueurs de parasols	Août 2016	plage de La Goulette	oui
13	Ahmed, Loueur de parasols	Août 2016	plage de Hammam-Chot	non
14	Zina, Loueuse de parasols	Août 2016	plage de Hammam-Lif	non
Touristes				
Libyens				
15	Jaoudat Mohamed ABOU CHAGOUR	Mars 2016	Dans un hôtel sis au centre ville de Tunis	oui
16	Adnan NADHIF	Mars 2016	Dans un hôtel sis au centre ville de Tunis	oui
17	Mahmoud DAHAN	Mars 2016	Dans le café des Nattes à Sidi Bou Saïd	oui
Marocain				
18	Hafeth DALI	Mars 2016	Dans un café au quartier Ennasr	oui
Mauritanien				
19	Mohamed	Mars 2016	Dans un café au quartier Ennasr	oui
Algériens				
20	Adel BOULAKROUCH et Salah HALLACI	Mars 2016	Rue dans Sidi Bou Saïd	oui
21	Lamjed	Mars 2016	place Port de France au centre ville de Tunis	oui
22	Mohammed Amine Laamara et Hamza MAAMMOUCH	Août 2016	Hôtel Sun à Borj Sedia en banlieue sud de Tunis	oui
23	Abdel-Ghani HIDOUSSEI et Abdel Hamid HIDOUSSEI	Août 2016	Hôtel Sun à Borj Sedia en banlieue sud de Tunis	oui
24	Jamel	Août 2016	Hôtel Sun à Borj Sedia en banlieue sud de Tunis	oui
25	Sarra	Août 2016	Hôtel Sun à Borj Sedia en banlieue sud de Tunis	oui
26	Ibrahim WELD BIZIOU	Août 2016	Hôtel Sun à Borj Sedia en banlieue sud de Tunis	oui
27	Housseem HANAFI	Août 2016	Hôtel Sun à Borj Sedia en banlieue sud de Tunis	oui
28	Tarek BOUFAR	Août 2016	Hôtel Sun à Borj Sedia en banlieue sud de Tunis	oui
29	Lakhder CHNAFI	Août 2016	Hôtel Sun à Borj Sedia en banlieue sud de Tunis	oui
Diaspora				
30	Soufiane	Mars 2016	Rue dans Sidi Bou Saïd	oui
31	Najd	Mars 2016	Rue dans Sidi Bou Saïd	oui
32	Amina	Août 2016	Hôtel Sun à Borj Sedia	oui

			en banlieue sud de Tunis	
33	Amina BEN MILED	Août 2016	Hôtel Sun à Borj Sedia en banlieue sud de Tunis	oui
34	Razika	Août 2016	Hôtel Sun à Borj Sedia en banlieue sud de Tunis	oui
35	Saif	Août 2016	Hôtel Sun à Borj Sedia en banlieue sud de Tunis	oui
36	Adnen AYARI	Août 2016	Hôtel Sun à Borj Sedia en banlieue sud de Tunis	oui
37	Foued HAGGUI	Août 2016	Hôtel Sun à Borj Sedia en banlieue sud de Tunis	oui
Tunisiens				
38	Sonia ARIDHI	Août 2016	Hôtel Sun à Borj Sedia en banlieue sud de Tunis	oui
39	Hatem BELKHIRIA	Août 2016	Hôtel Sun à Borj Sedia en banlieue sud de Tunis	oui
40	Jallel GARBOUJ	Août 2016	Hôtel Sun à Borj Sedia en banlieue sud de Tunis	oui

Annexe 2 : cadre conceptuel pour l'étude des pratiques touristiques des Tunisiens et Maghrébins en Tunisie



Cadre conceptuel pour l'étude des pratiques touristiques des touristes tunisiens et maghrébins à Tunis

Source : OTHMANI Wadie 2016

Annexe 3 : Guide de l'entretien

Il s'agit d'une déclinaison plus détaillée du cadre conceptuel pour l'étude des pratiques touristiques des Tunisiens et Maghrébins en Tunisie (cf. annexe 2).

⇒ Population touristique cible :

Thème 1 : Raison(s) du choix de la destination

- Pourquoi avez-vous choisi la Tunisie comme destination pour votre séjour touristique ?
[Climat, prix abordable, culture partagée, ...]
- Pourquoi Tunis et pas une autre région ? [Capitale, présence de confort exigé, monuments et sites touristiques plus intéressants, etc.]

Thème 2 : Historique de la fréquentation du pays

- Est-ce que c'est votre première visite de la Tunisie ? [Si non] Dans quel cadre s'inscrivait chaque visite effectuée (dans un cadre chronologique) ? [Professionnel, visite des parents, d'amis, des connaissances, touristique, etc.]

thème 3 : Organisation et modalités du séjour

- Comment avez-vous organisé votre séjour ? [(auto)organisation, voyage organisé par un tiers, par un professionnel]
- Par quel mode de transport avez-vous franchi les frontières ? (En cas d'organisation autre que par un pro) [avion, bateau, voiture particulière ou autre]
- Comment vous vous déplacez pendant votre séjour ? (En cas de non-utilisation d'une voiture particulière) [location, transport en commun : le(s) quel(s), etc.]
- Quel mode d'hébergement vous avez choisi ? [hôtel (nombre d'étoiles), chez l'habitant, chez un particulier, etc.] Et pourquoi ? [confort, prix, accessibilité, sécurité, etc.] et comment ? [à distance via internet ou téléphone, via un ami ou un professionnel, etc.]
- Durée du séjour ?

Thème 4 : Attentes

- Quel niveau de services attendez-vous de votre hébergement ? [Comportement hébergeur, confort, localisation, type de logement, etc.]
- Quelle qualité de services de transport vous pensez avoir pendant votre séjour touristique ? [embouteillage/fluidité de circulation, état du service de transport (ponctualité, propreté, confort, comportement du personnel, etc.)]

Thème 5 : Pratiques

- Les lieux visités ou à visiter ?
- Ce que vous avez fait la veille ? [raconter leur journée (une journée type)]

- Quand est ce que vous êtes arrivés et combien de temps comptez-vous rester ?
- Avez-vous l'intention de visiter d'autres villes ou régions pendant votre séjour touristique (lesquelles ?)

Thème 6 : Expériences

- Avez-vous rencontré des locaux ? (Si oui) où ? dans quel contexte ?
- Avez-vous rencontré d'autres touristes ? (Si oui) où ? dans quel contexte ?
- Avez-vous rencontré des problèmes dans votre hébergement ? [Problème avec le logeur, bruit, manque de professionnalisme par le personnel dans un hôtel ou manque de respect par les voisins dans le cas d'une location, etc.]
- Avez-vous rencontré des problèmes dans votre déplacement ? [embouteillage/fluidité de circulation, état du service de transport utilisé (ponctualité, propreté, confort, comportement du personnel), etc.]
- Quels sont les temps forts de votre séjour ? [jusqu'au moment de la réalisation de l'interview]

⇒ **Acteurs/Acteurs probables**

Cette étape doit précéder l'étape d'interviewer la population touristique cible, ainsi nous pouvons avoir de probables questions plus ciblées pour les présenter aux responsables et décideurs.

a. Décideurs politiques et décideurs/exécuteurs administratifs :

Il s'agit du ministre de tourisme, du directeur de l'office national du tourisme et du thermalisme (ONTT), du directeur de la Direction des investissements et de l'encadrement des promoteurs au sein de La Direction centrale de l'investissement et du produit et du directeur de la Direction des marchés touristiques au sein de La Direction centrale du marketing)

Thème 1 : État des lieux du tourisme national

- Comment voyez-vous le tourisme national actuellement ? [Forces, faiblesses, nature des touristes, régions et villes émettrices, régions et villes réceptrices, etc...]
- Quels type et formule de tourisme préfère le Tunisien ? [tourisme balnéaire, tourisme de Sahara, Tourisme culturel, etc...] [all inclusif, demi-pension, etc..]
- Quelle est la réalité de l'existence d'un tourisme « HALAL » en Tunisie ? (Si ça existe) Où, quels critères et quelle(s) clientèle(s) visée(s) ?

Thème 2 : Évolution du marché national

- Quelles mesures envisagez-vous pour développer ce marché ? [Lois, mesures, investissements publics et/ou public/privé, etc.]
- Quelles mesures (que vous jugez irréalisable) pourraient développer le marché touristique national ? et pourquoi ce n'est pas réalisable ? [manque de moyen humain et/ou financier, de volonté politique, société pas encore apte au changement, etc...]

Thème 3 : État des lieux du tourisme maghrébin

- Comment voyez-vous le tourisme maghrébin actuellement ? [Forces, faiblesses, nature des touristes, pays émetteurs, régions et villes réceptrices, etc.]
- Quels type et formule de tourisme préfèrent le Libyen, l'Algérien et le Marocain ? [tourisme balnéaire, tourisme de Sahara, Tourisme culturel, etc.] [all inclusif, demi-pension, etc.]

Thème 4 : Évolution du marché maghrébin

- Quelles mesures envisagez-vous pour développer ce marché ? [Lois, mesures, investissements publics et/ou publics/privés, Partenariats avec les pays émetteurs, ...]
- Quelles mesures (que vous jugez irréalisable) pourraient développer le marché touristique régional (maghrébin) ? et pourquoi ce n'est pas réalisable ? [difficultés géopolitiques (le projet du Grand Maghreb, manque de moyen humain et/ou financier, de volonté politique, société maghrébine pas encore apte aux changements, etc.)]

b. Acteurs privés :

i. Restaurateurs, T.O. et Agences de voyages :

Il s'agit d'interviewer les plus importants sur le marché et les mieux notés sur des sites comme tripadvisor en ce qui concerne les restaurateurs.

Thème 1 : Origine de la clientèle

- Quel est le pays le plus présenté par vos clients maghrébins et tunisien ? [Une sorte de classement arbitraire]
- Avez-vous un partenariat avec un confrère du pays émetteur ? [Dans le cas des T.O et des agences de voyages]
- Comment vous étiez contacté par vos clients ? [Via le site internet, via réseaux sociaux, via téléphone, contact direct...] (Dans le cas des T.O et des agences de voyages)
- Vos clients choisissent de réserver avant de venir ou ils débarquent directement ? [Dans le cas des restaurateurs]

Thème 2 : Exigence de la clientèle

- Quelles sont les exigences des clients tunisiens ? Celles des clients maghrébins et celle des clients (diaspora) ? (surtout facilité de distinguer les Tunisiens vivants à l'étranger) ? [Plats typiques, demandes spéciales, préférences de nourritures plus salée, plus assaisonnée, etc.]
- Quelle est la différence entre leurs exigences et celles des touristes classiques de la Tunisie en l'occurrence les Occidentaux ?

Thème 3 : Comportements

- Comment jugez-vous le comportement des Tunisiens et Maghrébins dans votre établissement ? Avec votre personnel ? Avec les autres clients ? [Poli, vulgaire, respectueux]
- Quel niveau de dépenses possèdent ces touristes ? [à énumérer par pays]

- Quels clients ont un comportement de gaspillage ? [préciser la nationalité]
- Quelle est la différence entre leurs comportements et ceux des touristes classiques de la Tunisie en l'occurrence les Occidentaux ?

Thème 4 : Taille des groupes/Nature des clients

- Vos clients (par chaque nationalité visée) arrivent en groupe ou individuellement ? Si en groupe, alors quelle est la nature du groupe ? [en famille, des amis, etc.]
- Si en groupe, en moyenne quel est le nombre composant le groupe ?

ii. Conducteurs de taxis :

Thème 1 : Lieux visites par les touristes tunisiens et maghrébins

- Quels sont les lieux visités par les touristes tunisiens et maghrébins ?
- La moyenne du nombre et la nature du groupe des tunisiens/maghrébins ?
- Prennent-ils votre numéro ou avez-vous la connaissance que certains d'entre eux prennent le numéro d'un/des collègues pour l'appeler au préalable pour chaque déplacement ? [Préciser Tunisiens /Maghrébins ou les deux]

Thème 2 : Expérience

- Avez-vous des échanges faciles et automatiques avec ces touristes ? [Préciser Tunisiens /Maghrébins ou les deux]
- Quels sont leurs critiques par rapport à leur séjour ? [Problèmes, appréciations, expériences, temps forts, etc.]

⇒ Partis politiques influents :

Thème 1 : Lecture de l'état des lieux du tourisme national et maghrébin

- Comment trouvez-vous le secteur touristique en Tunisie ? [état, lecture et diagnostic propre au parti]
- Quelle importance et apports du tourisme national et maghrébin actuellement pour le secteur touristique national ?
- Quel poids possèdent les Tunisiens à l'étranger dans le secteur touristique national (investissement et touristes) ?

Thème 2 : Lecture de l'évolution du tourisme national et maghrébin





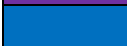





- Quel rôle prendra le tourisme national et maghrébin dans le marché touristique tunisien ?

Thème 3 : Projet du parti pour le développement de ces deux marchés

- Avez-vous un projet ou une stratégie touristique pour le pays ?
- Quelle est la place du touriste national, Tunisien à l'étranger et Maghrébin dans votre stratégie ?

Annexe 4 : Campagne d'entretiens de mars 2016

Les entretiens qui concernent les touristes (9 entretiens) dans la première campagne, celle de mars 2016, sont présentés avec précision. Nous avons choisi de garder la présentation initiale de la transcription de nos entretiens pour la campagne d'août 2016 afin de mettre en évidence l'évolution de la qualité du travail de notre thèse. Ce travail est une perpétuelle recherche d'améliorations et de perfectionnement. Le passage d'un ancien verbatim (campagne d'août 2016) vers un nouveau (campagne de mars 2016) ayant une présentation plus précise, en est l'exemple visible. Afin de mieux appréhender le contenu nous proposons la légende suivante :

Code couleur	signification
	Avec Conviction/avec satisfaction apparente
	Avec ironie évidente/avec mépris
	Avec colère/mécontentement
	Avec hésitation
	Soupir
	Pause/silence
	Temps de réflexion
	rire
	sourire
	Avec nostalgie

Entretien 1 :

Adel BOULAKROUCH

- Algérien
- Fonctionnaire
- 38 ans
- marié, 2 enfants

Salah HALLACI

- Algérien
- fonction non déclarée
- 30 ans
- célibataire

Cadre spatiotemporel

Date :

22/03/2016

Vers 11h du matin

Lieu :

Une rue proche du café des Délices à Sidi

Bou Saïd

Remarque : Dans le verbatim, nous utilisons des initiales de manière à signifier quels sont les interlocuteurs qui interagissent : Adel par (A), ceux de Salah par (S) et les nôtres par (M)

M Pourquoi vous avez choisi la Tunisie/Tunis pour faire votre séjour touristique ?

A Mis à part les liens du sang, d'arabisme et le destin commun qui existent entre les deux pays, nous, Algériens et Tunisiens, possédons une grande solidarité visible entre nous. Lorsque nous venons en Tunisie, nous trouvons notre aise, du point de vue de l'accueil et des lieux touristiques. A côté de ça, il y a un autre type de tourisme qui nous attire. Moi par exemple, je suis ici pour recevoir des soins. Il y a du tourisme médical où la prise en charge est de qualité avec un accueil extraordinaire. D'ailleurs, si on me demande de faire le choix entre la France ou la Tunisie, honnêtement, je choisirais sans doute la Tunisie ! Je fais ce choix pour les raisons que je viens de vous citer, mais aussi en terme d'accessibilité financière, du choix varié et important d'infrastructures adéquates.

Le tourisme en Tunisie répond à toutes les catégories sociales et s'adapte à tous les revenus. On peut même passer la nuit avec seulement dix ou vingt dinars, dans une auberge de jeunesse par exemple. Bref, il y a des choix multiples en ce qui concerne la Tunisie.

Nous sommes habitués à visiter plusieurs destinations en Tunisie comme Hammamet, Sousse, mais là nous avons choisi de venir à Tunis et Sidi Bou Saïd. Nous venons en premier dans la capitale, qui en est le cœur, puis nous partons vers Sousse, vers Nabeul ou même vers d'autres lieux historiques que je vous cite de manière générale.

S **Oui c'est ça** [Il confirme les propos de son ami en s'appuyant sur quelques mots]

M Et... vous êtes venus en voiture, par avion... ?

S Par le transport collectif, les taxis

A Nous sommes venus via la voie terrestre, par un taxi, ça en tenant compte de la proximité

géographique.

S C'est vrai ! La proximité géographique joue un rôle

A L'absence de procédure administrative est compliquée à la frontière. On peut aller en Tunisie quand on le veut. Si l'on veut on peut passer la frontière le matin puis revenir chez soi puis rentrer de nouveau sur le territoire tunisien l'après-midi.

S il y a une certaine accessibilité

A Les procédures sont simplifiées du côté algérien et tunisien.

S oui

A Imaginez que la taxe d'entrée sur le territoire tunisien mise en place par les autorités tunisiennes n'a même pas influencé le flux de passage de part et d'autre de la frontière pour l'année dernière. Selon les statistiques, je ne sais pas si c'est officiel, cinq millions de touristes algériens sont entrés en Tunisie.

M Une taxe pour l'entrée et la sortie du territoire tunisien !

A On entre avec trente dinars, mais on ne sort pas avec trente dinars. Malgré cette taxe, le nombre d'entrée n'a pas été influencé : cinq millions de touristes algériens c'est presque la moitié de la population tunisienne. Aussi, c'est considéré comme un bon atout.

M Vous êtes venus seuls ou plutôt accompagnés... par vos familles ?

A Nous sommes venus que nous deux.

S Pour cette fois, nous venons pour un objectif...

A Oui, comme je vous l'ai dit, je viens pour du tourisme médical. J'ai un rendez-vous avec le médecin.

S Faire d'une pierre deux coups !

A Voilà, et en même temps j'en profite pour faire du tourisme!

M Depuis combien de temps êtes-vous en Tunisie ?

A Nous sommes arrivés hier, dimanche. Aujourd'hui nous avons choisis de venir à Sidi Bou Saïd, demain nous avons rendez-vous avec le médecin. Nous avons avancé notre arrivée en Tunisie de quelques jours avant la date du rendez-vous pour mieux profiter de notre séjour. Nous allons rester en Tunisie pour une bonne période, nous restons ici pour vingt jours.

M Vous n'avez qu'un seul rendez-vous médical ?

A Nous avons un seul rendez vous pendant notre séjour.

S En fait il s'agit d'une période de convalescence.

A Oui, c'est ça.

- M Vous m'avez dit que vous étiez venus en Taxi. Cette pratique est fréquente chez les Algériens ?
- A C'est une pratique très utilisée par les Algériens.
- S Les taxis sont des voitures de location spécialisées dans le transport des voyageurs de la ville d'Annaba, une ville proche de la frontière tunisienne. Elle constitue un lieu de transit pour l'ensemble des voyageurs algériens dans la direction de Tunis.
- A Imaginez par exemple les Algériens qui habitent dans l'Ouest algérien, vers la frontière algéro-marrocaïne, à Telemssan et au Chlef., eux, ils viennent à Annaba puis ils prennent la route vers Tunis.
- S **Oui c'est ça** [Il confirme les propos de son ami en s'appuyant de quelques mots]
- A J'ai croisé des personnes qui se déplacent en avion à Annaba parce que l'Algérie c'est un grand pays, un continent ! C'est le plus grand pays de l'Afrique, donc ces personnes se déplacent à Annaba, et au delà ils prennent la voiture pour Tunis.
- S Il y a un grand nombre de taxis spécialisés dans le transport des Algériens d'Annaba à Tunis
- M Combien coûte le voyage par passager ?
- A La place coûte 200 Dinars algérien.
- M C'est-à-dire, combien, en dinar tunisien ?
- A En monnaie tunisienne ... **[heu]** Pour connaître le prix en tunisien, il faut diviser par huit.
- M Par huit ?
- A Oui par huit ! Environ 30 ou 25.
- S 25
- A 25 dinars tunisiens par...
- S Par voyage, par personne.
- A Oui voilà.
- S Tout le voyage coûte exactement 100 dinars tunisiens.
- A J'ai déjà loué un taxi rien que pour moi pour faire ce trajet, par contre j'ai été en compagnie de ma famille.
- M Avec la famille...où vous êtes allés ?
- A Je suis allé à plusieurs endroits, à Hammamet, à Sousse...
- M C'est-à-dire qu'elle était votre première étape ?
- A **J'ai** choisi de m'héberger à Tunis.
- M C'était en ...hôtel ou ... ?
- A À l'hôtel de France, sis à l'Avenue Habib Bourguiba. [au centre ville de Tunis]. Je peux tout dire en évoquant les noms des lieux. **[Avec Conviction]** Nous sommes restés une nuit. Le lendemain

nous sommes partis à Hammamet là où on a passé une nuit... [heu] non deux nuits, après nous sommes partis à Sousse, voilà, en gros c'était comme ça que nous avons décidé de passer notre séjour, Visiter un ou deux lieux maximum par jour pour découvrir plus de villes.

M Après vous êtes allés dans le Sud ou votre limite était Sousse ?

A En ce qui concerne le Sud tunisien,... je n'ai pas eu encore l'occasion de le visiter.

M Djerba, non... ?

A Non ! Djerba, j'aurais bien voulu la visiter par le ferry suite aux échos que nous avons eu par les Algériens qui l'ont déjà visité. J'ai souhaité m'y rendre. Ceux qui l'ont visité m'ont dit que l'autoroute qui part de Tunis mène directement au lieu de départ du ferry qui mène à son tour à Djerba. Je souhaite vraiment la visiter. D'ailleurs c'est bien mon programme dans le futur proche.

M Et vous ? Vous êtes aussi venus en famille ?

S Moi, j'ai visité avant la Tunisie avec la famille lorsque j'étais plus jeune à plusieurs occasions. La dernière fois nous avons choisi de nous rendre en premier à Tunis, puis dans les années qui ont suivies, nous avons choisi Nabeul, plus exactement.

M Vous êtes partis directement à Nabeul ?

S Durant la première année, nous avons passé tout le séjour à Tunis. Vous me suivez ? L'année suivante, nous avons visité Nabeul et c'est la même destination que nous avons choisie pour les fois qui ont suivies. Et de là bas, nous nous déplaçons vers Hammamet, Sousse, Monastir, etc...

M Et y'avait combien de membre(s) dans la famille ?

S Nous étions cinq : mon père, ma mère et mes trois frères.

M Et pour vous ?

A J'étais avec mon fils. Ma fille vient de naître donc forcément elle n'était pas avec nous Et bien sûr ma femme.

M Vous êtes venus dans votre voiture particulière ou comment ?

A Non ! Comme je vous l'ai dit, j'ai loué un taxi seul. Ma famille me suivait derrière. J'ai loué la voiture rien que pour moi.

M Vous l'avez loué juste pour atteindre Tunis ?

A Oui.

M Et pour le retour ?

A J'ai contacté le même chauffeur de taxi.

M Et à Tunis ?

A Je loue une voiture. Lorsque j'ai atteint Tunis, je loue une voiture.

M C'était quand votre dernier séjour, ici.... avec la famille ?

- A Seul, ça fait une semaine. Je suis retourné en Algérie et me revoilà à nouveau à Tunis. **haha...**
[rire]
- S Non avec la famille !
- A Avec la famille la dernière fois, c'était en 2014.
- M C'était en été ?
- A Juin 2014. À l'époque, j'étais dans le quartier Ibn Sina. Nous étions accueillis par une famille pour vingt jours.
- M Sans vouloir être trop indiscret, comment vous avez connu cette famille ?
- A J'ai un ami qui a étudié avec moi. Il est de la famille Mokrani qui est la plus grande famille algérienne vivant en Tunisie. Comme je vous l'avais déjà dit, il y a un lien de sang entre Algériens et Tunisiens suite à la guerre de libération nationale d'Algérie. Il y a aussi un lien d'alliance matrimoniale. Il étudiait avec moi à Annaba. Donc à chaque fois que je me rendais à Tunis, je débarquais chez lui. C'est comme ça que je suis venu en famille chez lui après la constitution de ce lien.
- M Maintenant vous êtes hébergés dans un hôtel où... ?
- A Actuellement nous sommes logés à l'hôtel. La vérité c'est qu'au début nous avons loué une maison dans le quartier « Hay el khadra » [cité des jardins] et après nous avons convenus d'aller dans le centre ville en raison de l'histoire qui nous lie, nous les algériens avec les monuments là bas comme la porte de France, la mosquée de la Zitouna, etc... Déjà aujourd'hui juste après le réveil nous préférons d'aller à « Jamâa » [mosquée] Zitouna,
- S Directement !
- A Voilà, là où il y a la Khasba, etc... Ces lieux nous attirent c'est pourquoi nous ne voulions pas nous rendre à la maison louée à « Hay el Khadra » et nous avons plutôt choisi l'hébergement en hôtel au centre ville.
- M A quelle(s) qualité(s) de service vous vous attendiez dans un hôtel ou encore dans la maison louée ?
- A Personnellement j'ai demandé à la propriétaire de la maison s'il y a avant tout le wifi, voilà [sourire]. Elle m'a répondu que tout était disponible : télévision, « barred » [réfrigérateur], etc... Voilà, tout ce qui est indispensable pour le besoin de notre séjour. Lorsque l'on vient ici en Tunisie, nous avons un lien avec sa gastronomie.
- S Ça a une saveur spéciale!
- A Nous mangeons tout ce qui est traditionnel : Couscous, les poissons,... Vous avez une lasagne pas comme les autres. D'ailleurs même si c'est une publicité, j'aime bien mangé dans le restaurant «

TUSCA » [rue de Marseille, au centre ville de Tunis]. C'est un bon restaurant.

M Vous pouvez me raconter ce que vous avez fait la veille depuis votre réveil jusqu'au sommeil ?

S Hier nous sommes arrivés à l'hôtel vers onze heures du soir. Nous avons même décidé depuis hier de visiter tous les lieux touristiques phares de Tunis comme Sidi Bou Said, etc... Carthage land, nous avons voulu la visiter mais on nous a dit que c'était fermé parce-ce qu'il manquait de clients. Voilà, peut-être descendrons-nous vers le port, etc... Ce n'est pas la première fois qu'on visite ces endroits mais pourtant il y a une attirance particulière. Voilà, il faut venir et revisiter, c'est un devoir pour nous de venir revoir ces lieux.

M Aujourd'hui, à quelle heure vous êtes-vous réveillés ? Et qu'avez-vous fait depuis ?

A Aujourd'hui, nous nous sommes réveillés vers sept heures 7h du matin, nous avons pris notre petit déjeuner, ensuite nous nous sommes rendus à la mosquée de Zitouna pour faire la prière et aussi la visiter. Par la même occasion nous avons visité la Médina puis nous avons fait une petite ballade sur l'Avenue Habib Bourguiba jusqu'à la station du TGM pour venir jusqu'ici [vers 11h du matin].

M Comment vous déplacez-vous à Tunis ?

A Ici c'est facile pour nous d'utiliser les transports en commun comme le train ou le métro [tram]. Nous considérons Tunis comme notre ville, c'est notre deuxième capitale. Nous étions allés dans le quartier Ennasr que je considère comme le plus chic à Tunis. Le lac 1 et 2 [quartiers] on ira les visiter demain. C'est possible que nous visitons d'autres villes, mais ce n'est pas sûr.

M Est-ce que vous avez rencontré des problèmes pendant vos différents séjours en Tunisie ?

A Pendant tous nos séjours, nous n'avons rencontré aucun problème, ni avec les propriétaires des maisons louées, ni ailleurs. On nous a accueillis de manière professionnelle. Vous avez une culture touristique, vous savez comment se comporter avec l'autre. De plus, nous ne sommes pas des étrangers puisque nous partageons la même religion [l'Islam], le même destin, etc... Il y a même ceux qui nous proposent d'autres services gratuits.

S Je confirme !

M Vous êtes satisfait par votre séjour ?

A « **maachâa Allah** » [expression religieuse pour dire : parfait], nous sommes satisfaits.

S « maachaâa Allah »

M Quelque chose vous a marqué pendant vos multiples séjours en Tunisie ?

A Pour ce qui est du changement qui fait suite à la révolution nous avons remarqué qu'à Tunis nous n'allons pas vous mentir... [heu]

S Il y a une un déclin de l'activité touristique par rapport à avant.

A Le climat politique a pesé sur les activités touristiques et commerciales. Il y a un déclin touristique

par rapport à la période d'avant la révolution. Les prix ont augmenté et les routes sont devenues plus congestionnées vu l'empiétement des voies par les marchands clandestins et chaotiques. Ces marchands impactent aussi l'aspect visuel de la ville. Avant il y avait une circulation fluide, les axes n'étaient pas fermés. Maintenant, les routes sont bouclées près de l'ambassade de France et le ministère de l'intérieur [tous les deux sont situés sur l'Avenue Habib Bourguiba]. Inchallah [Nous espérons] que la situation s'améliore, Bi ethn Allah [si dieu le veut]

Entretien 2 :

Sofiane

- Algérien (vivant en France)
- Aide soignant
- 43 ans
- fiancé

Sa fiancée

- Tunisienne
- Non renseigné
- Non renseigné
- Non renseigné

Cadre spatiotemporel

Date :

22/03/2016

Vers 15h

Lieu :

Une rue proche du café des Délices à Sidi

Bou Saïd

Remarque : Dans le verbatim, nous utilisons des initiales de manière à signifier quels sont les interlocuteurs qui interagissent : Sofiane par (S), ceux de sa fiancée par (F) et les nôtres par (M).

M Vous venez souvent en Tunisie ?

S Non, c'est la première fois.

M Et, sans être trop indiscret, c'est quoi le motif de votre visite ? ... Vacances, travail... ?

S Non, non, vacances ! Vacances !

M Pour combien de temps ?

S Six jours.

M Pourquoi la Tunisie ? Pourquoi pas une autre destination ?

S J'ai voulu découvrir le pays, voilà!

M D'accord ! Donc c'est votre première visite en Tunisie ?

S Ouais ! Non, parce qu'avant j'avais mes sœurs qui ont vécu ici durant 3 ans et elles m'ont dit, voilà ! C'est un beau pays qu'il faut aller le voir.

M D'accord ! Et comment vous avez organisé votre séjour ?

S [Semble ne pas comprendre la question !]

M Grâce à un ... Tour opérateur, avec ... ?

S Ouais, ouais! Non ! J'ai acheté mon billet d'avion euh...par. J'ai réservé par internet ! Voilà, avec euh... un partenaire qui travaille sur... beaucoup avec la Tunisie, voilà !

M D'accord !

S Voilà !

M Et par rapport au séjour ? Là vous m'avez parlé du billet ! Et pour le séjour ?

S Le séjour c'est, c'est, c'est ... Voilà c'est... !

M Chez des amis... ?

S Non, à l'hôtel.

M D'accord ! A l'hôtel centre ville ou ... ?

S Centre ville, ouais.

M D'accord !

F Tu peux lui parler, Sofiane, de l'hôtel. Normal !

S Ah, l'hôtel, il est bien, voilà ! C'est le Pacha. Il s'appelle le Pacha : restaurant et trois étoiles et... Voilà l'hôtel ! Il est bien, voilà ! C'est bien situé... personnes aimables, voilà !...[silence]

M Rien à critiquer... [interrompu par l'interviewé]

S Non ! non ! y'a rien à critiquer, non ! non !

M D'accord !

S Non !

M En ce qui concerne le transport, comment vous vous déplacez ici ?

S Euh... En taxis, en taxis, voilà ! Taxis collectifs, voilà !

M Donc vous connaissez un peu le pays ? Parce-qu'avec le taxi collectif, il faut connaître un minimum les stations et... [silence] ? Vous avez quand même une idée sur ... ?

S Non, j'ai une personne qui s'occupe de moi

M D'accord ! très bien ! ... [silence]

M Sans être trop indiscret, c'est quoi la relation avec cette personne ? Une amie ... [silence] ou bien... [silence] une parente ou encore ... [silence] ?

S C'est éééééé... [réflexion]

F Moi ! Nous sommes en couple !

S Voilà ! En couple ouais ! ... [le ton baisse jusqu'au silence prolongé]

M Etes-vous satisfaits des services proposés ?

S Non ! Je suis très satisfait ! [le ton remonte]

M Et par rapport au transport ... ?

S Non ! Vraiment, y'a pas de critiques, non ! [Le ton remonte de nouveau] transport à tout moment, voilà !

M Y'a pas beaucoup de ... [silence] ?

S Non, à tout moment, voilà ! Les chauffeurs, le chauffeur il est, sont gentils, voilà !

M Très bien ! Quels sont les lieux que vous avez visités jusqu'à maintenant ?

S Les lieux...euh [réflexion]

- F C'est-à-dire là où nous sommes allés !
- S ...euh [réflexion] « halk el Oued », c'est ça ? [demande la confirmation à sa fiancée en la regardant]
- F [Confirme avec un mouvement de la tête]
- S Voilà ! « halk el Oued » [en arabe] et la Goulette aujourd'hui !
- F C'est le même lieu ! « halk el Oued » c'est la Goulette.
- S Et aujourd'hui c'est...euh [réflexion]
- F C'est là où nous avons déjeuné aujourd'hui [rappelle à son fiancé]
- M Et où est ce que vous envisagez d'aller pour le reste du séjour ? Je vous prie d'excuser ma curiosité. [sourire]
- F [Rire bienveillant]
- S [Rire bienveillant]
- F Presque seulement dans le centre ville, La Marsa, La Goulette, ...euh [réflexion], Sidi Bou Saïd, c'est tout !
- M Vous n'envisagez pas d'aller au-delà du Grand Tunis ? Par exemple aller à Hammamet, ou bien... [silence] ?
- F Non ! Nous nous ne sommes pas motorisés donc ce n'est pas évident !
- S Le deuxième séjour inchallah !
- M Inchallah !
- S Selon moi !
- M Pouvez-vous me raconter le dérouler de la journée d'hier depuis votre réveil ? Qu'avez-vous fait ?
- S Hier ou aujourd'hui ?
- M Je voudrais connaître ce que vous faites durant une journée typique pendant votre séjour, voilà !
- S Aujourd'hui je me suis levé à 8h30, 9h. Vers 9h20, j'ai pris mon petit déjeuner. À 10h je suis monté dans la chambre. À 10h30, j'ai pris ma douche. Aux alentours de 11h, 11h30, je suis sorti pour la rejoindre [sa fiancée]. Vers 13h ou 13h30, nous avons pris le taxi pour aller à la Marsa. Après, on est venu ici [Sidi Bou Saïd].
- M Et après, vous comptez aller où ?
- S Après la demoiselle rentre chez elle.
- M D'accord !
- S Chez ses parents.
- M D'accord !
- S Moi je rentre à l'hôtel.
- M D'accord ! Et à l'hôtel y'a pas d'activités spécifiques ... euh [silence] ?

S Non ! ...euh [réflexion] Non à mon avis y'a pas ! C'est pas le moment de ... euh [silence]

M Vous n'allez pas sortir dans le ~~au~~ centre ville ?

S Je ne sors pas. je suis fatigué ! Vu que je ne suis pas motorisé, je suis fatigué.

M Vous pouvez quand-même me le dire ? [sourire]

S [sourire] Non non, y'a rien, e sors pas !

M Ok ! Donc jusqu'à maintenant... euh [silence]

S Si j'ai envie, je peux ah ! Même si elle me demande si tu es sorti, je lui dis non, mais moi je suis sorti !

M Bien [sourire]

S [Rire]

Entretien 3 :

Jaoudat Mohamed ABOU CHAGOUR

- Libyen de Tripoli
- Commerçant dans un magasin de mobilier
- 38 ans
- Marié
- Père de 5 enfants

Cadre spatiotemporel

Date :

23/03/2016

Vers 11h

Lieu :

À l'accueil d'un hôtel sis au centre ville de

Tunis

Remarque : Dans le verbatim, nous utilisons des initiales de manière à signifier quels sont les interlocuteurs qui interagissent : (J) Jaoudat et les nôtres par (M).

M Pourquoi vous avez choisi la destination Tunisie et non pas une autre ?

J Ma venue actuelle à Tunis, c'est pour acquérir le Visa et me diriger vers la Turquie, je ne suis pas venu en tant que touriste. **Vous me comprenez !**

M Si vous êtes venus auparavant en tant que touriste, pourquoi vous avez choisis la Tunisie?

J Lorsque je venais pour le tourisme, je choisissais Tunis pour sa proximité. Les traditions sont presque les mêmes. Il y a beaucoup de choses en commun ! **Vous me comprenez !** Nous, les arabes, accordons beaucoup d'importances à ces choses ! **Vous me comprenez !**

M Et durant ces séjours vous avez choisi Tunis ou... [silence] ?

J J'étais hébergé à Tunis, la capitale.

M En moyenne combien de fois par an vous veniez en Tunisie ?

J ...emmmm [réflexion] Une à deux fois. Pour faire du tourisme, je viens pour une seule fois.

M Une seule fois par an ?

J Une seule fois par an. **[Avec Conviction]**

M Et pendant quelle période vous venez ?

J **Wallahi !** [expression religieuse pour jurer] ... [réflexion] Généralement vers le neuvième mois [septembre], le huitième mois [août]

M Et votre période de séjour dure combien de jours en moyenne ?

J Deux semaines ! Toujours dix jours, deux semaines. **[Avec Conviction]**

M Dans un hôtel ou... [silence] ?

- J Dans un hôtel, oui dans un hôtel. [Avec Conviction]
- M Et vous veniez toujours à Tunis ? Vous n'alliez pas à Hammamet, Sousse ou ... [silence] ?
- J Dans tous mes séjours touristiques, je venais ici à Tunis.
- M Vous veniez en voiture, par avion ou... [silence] ?
- J En avion
- M ... [silence]
- J Je loue une voiture une fois ici.
- M Ok. En ce qui concerne l'hôtel, avez-vous rencontré un problème par rapport à l'hébergement ou autres... [silence] ?
- J Non pas du tout ! [Avec Conviction] Je n'ai rien à reprocher du côté des services de l'hôtel. Les frères qui y travaillent sont des arabes comme nous et ils connaissent nos traditions.
- M Un de vos compatriotes, rencontré ici à l'hôtel m'a confié qu'il en avait marre de la pratique de « afrah baya » [une expression tunisienne qui désigne le racket]. Vous l'avez subi ?
- J ... Euh [réflexion], moi je ne l'ai pas vécu... [silence] moi, j'en entends parler mais personne ne m'a dit « afrah baya » ... Euh [réflexion] il y a une fois, un policier qui faisait la circulation m'a contrôlé. Il m'a donné une amende de 10 dinars suite à une petite infraction du code de la route. Il m'a demandé de la payer au poste de police. Je lui ai dit que j'avais un temps restreint, que j'étais en compagnie de ma famille et surtout que je ne connaissais pas le pays, ses établissements et ses procédures administratives. Je lui ai donc proposé le montant de l'amende pour qu'il la paye à ma place. Il a prit le montant sans me donner de justificatif de paiement ! Je ne sais pas si... [silence] Hahaha [Avec ironie évidente] Bon, moi, je ne veux pas entrer dans des questions d'interprétation ! Peut-être que cet homme l'a vraiment payé à ma place, voilà c'est tout ! Moi...euh [Avec hésitation], je ne veux pas voir seulement les choses négatives. Je dois aussi voir les choses positives. Si je trouve quelqu'un ayant cinq choses positives et une seule négative. Il n'y a pas de comparaison à faire ! Lui est à quatre contre une... [rire] c'est bien !
- M Quand vous êtes venus avec la famille pour vos séjours touristiques, quels sont les lieux que vous avez visités?
- J Wallahi ! Notre choix était de se baser à proximité de la plage. Nous étions hébergés à Gammarth.
- M Hehem !
- J À l'aube, nous nous réveillions pour faire une petite ballade sur la plage.
- M C'est-à-dire... [silence]
- J Parfois, on choisit d'aller aux différents Souk (marchés). Voilà, c'est ce que la famille et moi préférons faire !

- M Pourriez-vous me raconter un jour typique pendant votre dernier séjour touristique ? Ce que vous faites depuis le réveil.
- J Nous nous réveillons à l'aube [lui et sa femme] pour faire la prière de l'aube puis nous réveillons les enfants pour aller faire du sport sur la plage.
- M Vers quelle heure ?
- J Ça c'est vers... [réflexion] la levée du soleil
- M La levée du soleil ? Quelle heure est-il ?
- J Vers 6h, 6h30, quelque chose comme ça ! Je me rappelle qu'au cours de la levée du soleil, le paysage était beau.
- M Effectivement !... [sourire]
- J Hahahaha... [rire] après j'y vais... voilà !... euh [Avec nostalgie] Après, nous revenions à l'hôtel, directement au restaurant pour le petit déjeuner. ... [réflexion] Parfois [nous en profitons de notre présence à Tunis] si quelqu'un a besoin de contrôles médicales (aller chez le dentiste, etc..) pour nous y rendre. Après nous rentrions à l'hôtel pour déjeuner. ... [réflexion]. Puis, chez Carrefour pour faire les courses nécessaires (quotidiennement). En plus de ça ... [réflexion] à l'heure du Dohr [l'après midi], ça c'est connu ! Il faut faire la sieste ! Après (le soir) si l'on a l'envie on sort, sinon on reste à l'hôtel. L'hôtel, à lui seul, est très vaste et il est même amusant. Dedans, on ne s'ennuie pas. A la fin de la journée, nous dînons et nous dormons juste après. Hahahaha... [rire]
- J Dans vos prochains séjours touristiques, vous voudriez aller dans d'autres villes ou vous vouliez rester à Tunis ?
- J **Wallahi !** En ce qui me concerne, je n'aime pas la découverte, c'est mon habitude. Même si je réside dans le même hôtel dix fois de suite, je ne m'ennuierais jamais ! Voilà, je choisis un hôtel, je m'y installe et c'est bon ! Je le prends avec ses qualités et ses défauts tant qu'il me plaît et qu'il me propose un séjour respectable. Je crains si je le change, de tomber sur pire, ce qui va provoquer mon désarroi ! ... [rire]
- M Et cet hôtel, comment vous l'avez découvert ? Un ami vous l'a conseillé ?
- J Non ! Cet hôtel que j'ai choisi et que j'y suis resté fidèle, je l'ai connu suite à la suggestion de l'agence de voyage pour mon premier séjour en Tunisie. Et depuis, j'y reviens à chaque séjour. J'ai pris l'habitude de l'hôtel, même son personnel me connaît et réciproquement. « Salamou alaykom », « wa alaykom salam » ! [Expressions arabes pour introduire la salutation]. C'est donc une raison de plus pour mon choix ! Hahahaha... [rire]
- M Et vous dans la famille, vous êtes combien d'individus ?
- J Nous sommes sept... [sourire]

M C'est-à-dire vous et ... [silence] ?

J Moi, ma femme et j'ai cinq enfants. **Alhamdou lellah !** [Merci dieu]

M Avez-vous connu des difficultés... [silence] ?

J J'ai vécu quelque chose qui m'a vraiment importuné pendant mes derniers séjours ! Cela m'a mis dans un profond désarroi ! Ce n'était pas normal ! Inconcevable ! **[Avec colère]** J'ai pris un taxi ... »Salam alaykom », « wa alaykom salam » ! Comment allez-vous ? Vous allez bien ? [Il évoque un passage du début de la conversation] ... [silence]. Je lui ai dit que je voulais aller à l'ambassade de Turquie. Je ne pensais pas qu'il y avait un problème dans ce que j'avais demandé ! **[avec Soupir]** Alors il me dit : « Vous appartenez à « Daech » ! Vous partez en Turquie puis vous venez chez nous pour créer des problèmes ! » Je lui ai dit : Monsieur vous avez tort ! Il ne faut pas faire ce genre d'accusations gratuites à autrui ! » Ca m'a vraiment importuné ! Je lui ai dit qu'il n'y avait aucune différence entre Libyens et Tunisiens ! Alors pourquoi tu fais ce genre de remarques et tu provoques ainsi des problèmes ! Même lorsque j'ai raconté cet incident à des compatriotes libyens, ils m'ont dit qu'il aurait fallu que je descende du taxi et que j'aie directement déposer une plainte. Moi, j'ai dit non ! **[Avec Conviction]**. Il disait : « Vous nous venez de la Libye et... » [en parlant de nouveau du chauffeur de taxi] Je lui ai dit : « Mon frère, moi je suis un commerçant ». Il me disait qu'il y avait des marchands d'armes. ... [silence] **[Avec colère]**. Je lui ai répondu : « Mon frère, vous et moi, sommes kifkif. Ne nous jette pas dans des sujets politiques ! Sors complètement de ces sujets ! Nous sommes des personnes qui travaillons pour notre gagne pain ! La politique a ses partisans ! Nous, on ne doit pas intervenir ! Nous, on doit prier dieu ... ! Je lui ai dit que moi lorsque je venais ici en Tunisie, je priais dieu pour que votre pays soit paisible et tranquille ! Je dis ça parce qu'ici je me sens comme dans mon pays ! Quand j'écoute à la radio que la Tunisie est en situation de stabilité, je me sens vraiment satisfait ! Quand j'entends qu'il y a un problème, ça m'attriste ! Tu es mon frère, musulman, arabe ! Pourquoi avoir de tels propos [Là il évoque de nouveau le chauffeur de taxi]. Je lui ai dit que moi, je n'oubliais pas qu'on avait eu un problème en Lybie. Et qu'on avait des migrants libyens qui ont été accueillis par des Tunisiens. Ils ont retiré leurs approvisionnements pour en donner aux Libyens. Je lui ai dit que je n'avais pas oublié cela ! Je lui ai dit que l'histoire l'avait enregistré ! Ca m'est arrivé hier et j'étais très mécontent ! **[Avec colère]** Aujourd'hui, j'ai annulé une visite touristique pour éviter ce genre d'incident ! **[Grand Soupir]**

Je n'oublierai jamais la solidarité des Tunisiens avec mes compatriotes suite à la guerre en Lybie. Ils les ont accueilli chez eux et ont partagé leur nourriture avec eux ! L'histoire l'a bien enregistrée !!! Ça s'est passé juste hier et ça m'impacte toujours ! Je considère ce chauffeur de « Taxi »

comme un cas isolé car le même jour j'ai pris le « taxi » à 3 ou 4 reprises. Les autres chauffeurs étaient respectueux ! Selon mon expérience dans d'autres pays, en l'occurrence la Turquie, le chauffeur de « taxi » rallonge volontairement le trajet pour gagner plus d'argent. Cette pratique je ne l'ai pas constaté ici malgré mes multiples tentatives. (Je commence à bien connaître les lieux suite à ma conduite en voiture à Tunis et donc j'arrive à en faire le constat).

Vraiment l'incident d'hier m'agace toujours, mais bon, déjà entre Zouara (ville libyenne sur la frontière tunisienne et Ben Guerdane (ville tunisienne de l'autre côté de la frontière), il y a des relations de parenté. Moi même, mon oncle maternel est tunisien. Lui aussi, le fils de sa sœur est libyen, voilà, c'est le même sang !

M Mis à part cet incident, quelles sont les choses qui vous ont marquées dans vos séjours en Tunisie ? Positivement ou même négativement !

J Voilà ! Des choses comme ce problème ! Ca m'a trop, mais trop agacé ! Honnêtement ! Ca ne se fait pas ! [Avec colère] Ça pourrait être le seul chauffeur de taxi ayant ce comportement ! Pourtant dans la même journée, je suis monté dans trois ou quatre taxis. Tous étaient corrects ! Il n'y a pas eu de problème ! « bienvenue », etc. ... [réflexion] Dans d'autres pays, il y a des chauffeurs de taxi qui pour un simple trajet font beaucoup de détours pour alourdir le prix de la course. Ici, je n'ai pas remarqué cette pratique ! [sourire]. Ici j'ai même commencé à connaître les lieux. Lorsque je conduis la voiture je connais mieux les lieux ! Mais lorsqu'on prend un taxi, on n'apprend rien ! On reste même dix ans, on ne va rien apprendre ! [sourire]. C'est ce que j'ai constaté, honnêtement ! Pour vos chauffeurs de taxis, ils prennent un chemin direct vers la destination demandée. Ils te déposent ! « Salem alaykom » « wa alaykom salam » ! Donc voilà ! Cette pratique je ne l'ai pas remarqué ici. Dans d'autres pays comme en Turquie et autres, ta destination est juste à côté mais les chauffeurs de taxis font un grand détour pour t'y ramener ! Le touriste même s'il ne réagit pas, il n'est pas dupe ! Vous me comprenez ? [Avec Conviction] Il faut mettre les meilleures conditions pour les personnes qui vont venir dans à ton pays ! L'homme m'a vraiment importuné ! Honnêtement ! Mais je n'en ai pas fait une histoire ! Je l'ai laissé partir comme ça ! Vraiment ce genre de propos ne devrait pas avoir lieu ! « Et nous, et c'est quoi ce voisinage ! ». « Toi, tu as choisi d'avoir la Libye ou l'Egypte ou autre comme voisin ! Ce sont des données préexistantes, nous ne pouvons pas les changer ! Par contre, notre relation, en tant que voisin doit être parfaite ! Entre Zouara [ville frontalière côté Libye] et Ben Guerdane [ville frontalière côté Tunisie] il y a des relations de parenté. Un mélange de sang ! Dans ma ville originaire « Gueriane » il y a des Tunisiens et des Tunisiennes épouses de Libyens donc, il ne faut pas tenir ce genre de propos » [il évoque un passage de la conversation qu'il a eu avec le chauffeur

de taxi qui se plaignait]

Entretien 4 :

Adnan NADHIF

- Libyen de Tripoli
- Ingénieur télécom
- 37 ans
- Marié

Cadre spatiotemporel

Date :

23/03/2016

Vers 10 h

Lieu :

À l'accueil d'un hôtel sis au centre ville de Tunis

Remarque : Dans le verbatim, nous utilisons des initiales de manière à signifier quels sont les interlocuteurs qui interagissent : (A) Adnan et les nôtres par (M).

M Qu'est ce que vous venez faire à Tunis ?

A Je suis Libyen et réside en Libye. Je suis à Tunis en transit venant de la Malaisie. J'ai pris l'avion depuis Tripoli vers Tunis pour aller en voyage direction la Malaisie. Maintenant je suis vers le chemin du retour pour la Libye. **Inchallah !**

M Est-ce que vous avez effectué un séjour touristique en Tunisie auparavant ?

A Généralement je viens à chaque fois en Tunisie pour une raison bien particulière. C'est surtout depuis ces dernières années, après qu'on ait eu un problème dans notre pays. C'est-à-dire que l'aviation libyenne connaît une « restriction » [en anglais] pour transiter par plusieurs pays. Il y a un problème de visa. Ainsi, la Tunisie, mais aussi d'autres pays comme la Turquie ou l'Algérie, sont devenus les points de transit pour aller vers à plusieurs destinations dans le monde. Dernièrement, je venais en Tunisie pourcette raison.

M Et avant cette période, vous n'aviez jamais été en Tunisie pour une raison touristique ?

A Durant cette période, je résidais à l'extérieur de la Libye, donc, malheureusement, je ne venais pas. Ma dernière visite à Tunis était en 2009.

M En tant que touriste ou bien ... **[silence]** ?

A Non, je suis venu pour une raison de santé. J'ai accompagné un parent, en 2009 pour se faire soigner. Et avant, je suis venu en 2001, aussi pour la même raison.

M Et en parallèle de cette raison, vous êtes vous baladés dans la ville ? Vous avez visité certains lieux ?

A Bien sûr ! **[avec Conviction]** la Tunisie, malgré son offre de services... **[réflexion]** qui n'est pas au

point dans certaines villes. La capitale Tunis par exemple n'est pas une ville touristique. Pourtant, on s'amuse en la visitant. On ne perd pas son temps ! Par exemple, lors de ma dernière visite ici, je suis resté deux jours. J'étais accompagné par ma femme, qui venait pour la première fois au pays. Nous étions allés à Sidi Bou Said. Nous avons visité le souk de la Médina. Nous cherchions un restaurant célèbre pour sa préparation du « Lablabi » (plat tunisien populaire). Je lui ai montré la gastronomie tunisienne traditionnelle comme le « Lablabi », le « Frikassi », le « Bourek ». On voulait voir des monuments connus à Tunis, en faisant ainsi, nous voulions voir ce que la capitale donnait à voir au niveau touristique. Aujourd'hui nous envisageons d'aller à la Goulette. Nous ne nous sommes pas à Hammamet ou Sousse, qui sont des villes connues pour leur activité touristique. En plus... [réflexion] Si j'ai bien compris, votre sujet est en relation avec le tourisme, n'est ce pas ?

M Exactement !

A Ok ! Le tourisme diffère d'une nationalité à une autre, selon le « character » [en anglais] de la personne.

M Justement, j'aimerais connaître votre propre expérience touristique en Tunisie.

A Oui, « exact » [en anglais] ce que j'ai voulu vous dire, c'est que mon « interest » [en anglais] en tant que libyen est différent de celui d'un touriste européen. Lui, vivant dans la neige et le froid, va chercher le soleil et le « beach » [en anglais]. Alors que pour nous c'est différent ! Moi par exemple, la première fois je suis venu seul, j'ai vu au loin la mosquée de Zitouna. Concernant mon actuel séjour, c'était l'occasion de faire découvrir les lieux à ma femme, nous avons visité la mosquée. On est rentrée par l'ancien Souk pour atteindre la mosquée Zitouna. Nous sommes montés en haut de l'édifice pour avoir une meilleure vue et de plus belles photos. Voilà, ce genre de choses auxquelles j'ai un « interest » [en anglais] en tant que touriste libyen. Déjà j'ai mon grand père, un ancien élève de la mosquée. Le côté culturel de la Tunisie qui m'intéresse le plus.

M C'est-à-dire le côté culturel de la ville vous intéresse le plus ! De quel côté culturel parlez-vous ?

A « Exact » ! [en anglais] Vous savez, nous partageons plusieurs choses, concernant l'histoire et même la gastronomie. Déjà plusieurs des plats que nous préparons en Libye, on sait qu'ils sont d'origine tunisienne. J'habite Tripoli mais je suis originaire d'une région qui s'appelle « Ghedames » du Sud Ouest du pays. On a la « Mloukhya » nous sommes la seule ville au pays qui prépare ce plat, la « Mloukhya » tunisienne. De tant plus mes deux grands pères sont des anciens élèves de la mosquée Zitouna. A leur époque, il n'y avait pas de lieux pour s'éduquer en Libye donc ceux qui voulaient faire des études viennent ici (La mosquée Zitouna).

- M Et à chaque fois que vous veniez en Tunisie, vous choisissiez un hébergement en hôtel ou il vous arrive de prendre une location ?
- A Ah... [réflexion] Wallahi ! Comme je vous ai dit. Mes visites sont rares, mais généralement, quand la visite est courte, je préfère loger à l'hôtel, comme pour cette fois-ci. Pour choisir l'hôtel, je me laisse guider par la technologie. De chez moi, je choisis l'hôtel suite aux prix proposés, aux recommandations des personnes qui y sont déjà hébergées (le meilleur, le plus propre, etc...).
- M Vous consultez quelle plateforme pour faire la réservation ?
- A Je vois tout ça sur le site internet « booking » qui est la plus célèbre plateforme dans ce domaine. Voilà pour cet hôtel, j'ai réservé par ce biais.
- M A Tunis, quel moyen de transport vous utiliserez pour vos déplacements ?
- A Le taxi sans doute !
- M Dans vos différents séjours en Tunisie, avez-vous rencontré des problèmes lors de vos déplacements ou autres ?
- A Au cours des deux fois où j'y suis allé pour des raisons de santé c'était avec ma voiture. Une fois arrivé à Tunis, je la garais et je me déplaçais via les « taxis » pour plusieurs raisons : la première c'est que je ne connaissais pas bien vos routes, deuxièmement, nous sommes habitués à un coût du pétrole très bas par rapport à ici. Le litre du pétrole est moins cher qu'une litre d'eau. Une chose connue en Libye. De plus avec le matricule libyen de la voiture ... [silence] voilà un libyen, un libyen ! [mécontentement] Je n'ai pas le terme exact. [mécontentement] Tu attires l'attention des gens, par exemple, les gardiens des parkings qui veulent exploiter les touristes libyens. Mais bon ça existe un peu partout dans le monde. Tu trouve de ça et de ça ! Voilà, t'as un matricule libyen, le gardien te propose de stationner dans un endroit normal en te faisant penser que c'est un endroit privilégié pour demander 5 d à la place qui ne vaud que deux-cents millimes ! Voilà des sujets comme ça qui m'encouragent, moi en tant que touriste, à bouger avec le « taxi ».
- M Avez-vous l'envie ou l'intention de visiter d'autres villes tunisiennes hormis Tunis ?
- A Wallahi actuellement j'ai des amis en Tunisie que je considère comme des frères... [réflexion] Moi, je suis un ingénieur en télécom. J'ai travaillé dans les pays du Maghreb arabe : en Libye, en Algérie, au Maroc, en Algérie, au Sénégal, donc j'avais des collègues de la Tunisie qui travaillaient avec moi. Des amis, vraiment, comme des frères. À ce jour, nous sommes en contact.... [silence] Toujours, Ils m'invitent toujours à venir passer un séjour chez eux à Monastir. Je veux aller à Monastir, la voir et voir ...voilà ! Là où il y a une « history » [en anglais] du défunt président Bourguiba par exemple ! Des choses comme ça ! J'ai un autre ami au Kairouan. J'en ai plusieurs ! Nous, malheureusement.... [silence], dans cette dernière période, [silence] nous en

tant que peuple libyen, notre situation est un peu critique. C'est peut-être une situation généralisée pour toute la région, mais nous les libyens nous sommes ciblés. Pour venir spécialement faire du tourisme, ça devient de plus en plus rare. On peut appeler ça du tourisme volontaire ! En ce qui concerne le tourisme en lien avec la santé ou encore le tourisme d'affaire comme c'est mon cas aujourd'hui. Moi, j'ai aujourd'hui un transit. J'ai demandé un visa Schengen. C'est pourquoi je suis resté pendant un moment à Tunis. Sinon j'aurais choisi de rentrer directement chez-moi en Libye. C'est du tourisme, non choisi, si on peut dire ça comme ça ! Je suis aujourd'hui ici, parce que dans la matinée j'avais un rendez-vous à l'ambassade. Concernant le reste de la journée, j'ai été disponible. J'ai accompagné ma femme dans un lieu là où on va passer du temps agréable.

M Vous venez de me dire que les Libyens ne viennent plus en Tunisie pour faire du tourisme. Pourriez-vous m'expliquer pour quelles raisons ? Pour des raisons de moyens ? Pour des raisons de sûreté ? Ou... [silence]

A Wallahi ! Il y a des personnes qui viennent en Tunisie [il parle des touristes libyens], mais elles sont peu nombreuses. ...Euh [réflexion] même nous en Libye, nous sommes dans une situation de crise financière et notre situation est très critique. Pour les banques, nous avons un problème avec les espèces, le dinar libyen est en train de perdre de sa valeur de manière forte. Aujourd'hui, d'après ma connaissance, je ne suis pas sûr, le dinar libyen est presque l'équivalent de la moitié du dinar tunisien. Un peu plus de la moitié, mais en chute libre. Tout cela complique, ...euh, complique...euh la situation. C'est-à-dire que ça ne nous motive pas pour réfléchir, trouver des moyens, pour faire développer le tourisme. Vous me comprenez ! Contrairement à une situation normale quand on est financièrement à l'aise, le dinar préserve sa valeur. Aujourd'hui, le coût d'un voyage pour la Tunisie est multiplié contrairement à avant. C'est une des raisons qui réduit le...le... voilà !

M Sentez-vous qu'il y a une inflation des prix des produits en Tunisie ?

A Bien sûr ! Bien sûr ! Aujourd'hui, en ce qui me concerne, lorsque je suis en Tunisie je dépense plus que ce dont je consomme en Europe. Parfois, je vais en Allemagne, parfois, au Pologne, etc. Donc...euh [réflexion] si j'étais allé en Europe, je dépenserais moins que ce dont je dépense en Tunisie.

M Des dépenses dans quel contexte ? liées à la nourriture ? aux transports ? ... [silence]

A En ce qui concerne la nourriture, mes dépenses sont environ les mêmes que d'habitude. Aujourd'hui, en Tunisie, dans un café de l'avenue Habib Bourguiba le café coûte environ quatre dinars tunisiens. En euros, ça équivaut à environ... [réflexion] deux euros ? Deux euros ! Avec deux euros... On peut prendre un meilleur café en Italie avec un euro et vingt centimes. L'Italie qui

est un pays où le coût de la vie est cher. Dans d'autres pays, on peut avoir un café moyennement cher. Le coût de vie est cher en Tunisie. Mon hébergement aujourd'hui est un hôtel... quand je vais en Pologne, je m'héberge dans un hôtel avec un meilleur standing et pour moitié-prix dans un pays européen ! Si j'y vais... [silence] Il y a un coût de la vie élevé lorsqu'on le compare à l'Europe.

M Pouvez-vous me raconter votre journée d'hier depuis le réveil jusqu'au coucher... [silence] ou bien un jour typique en Tunisie ?

A Aujourd'hui je me suis réveillé à 7 h du matin. À 8 h je suis allé régler un ennui concernant mon visa. Voilà, maintenant je suis à l'hôtel (10h). Pour le reste de la journée, nous allons la consacrer, ma femme et moi à une ballade touristique.

M Pour le repas de midi, ça va être à l'hôtel ?

A **Wallahi !** Ca pourrait être à ailleurs ! Le programme est ouvert. Je ne sais pas !

Et généralement, le soir vous reveniez à l'hôtel pour y passer la soirée ? Ou vous préfériez la passer à l'extérieur ?

Wallahi non ! Par rapport aux soirées, ça ne me séduit pas. En plus, j'ai remarqué qu'ici les commerces ferment leurs portes très tôt, à 19h. **Vous comprenez ! ... [silence]** Peut-être que je vais dîner vers 20h ou 21h, dans ces eaux là, dans un restaurant ou quelque chose comme ça ! Voilà ! Ca dépend, mais pas tous les jours ! À l'extérieur, nous remarquons que tout ferme tôt, peut-être pour des raisons de sécurité. Nous préférons rentrer tôt à l'hôtel.

Quel est le type de votre réservation à l'hôtel ? Demi-pension ? All inclusive ?...

All inclusive ! Il y a un « breakfast » [en anglais]. Un « half board » [en anglais] comme on l'appelle. Non ! Juste « breakfast » [en anglais] ! « Half board » [en anglais] c'est avec un repas.

Entretien 5 :

Mahmoud DAHAN

- Syrien d'origine libyenne
- Commerçant
- 36 ans
- marié
- 2 enfants

Cadre spatiotemporel

Date :

24/03/2016

Vers 20 h

Lieu :

Au café des Nattes à Sidi Bou Saïd

Remarque :

Dans le verbatim, nous utilisons des initiales de manière à signifier quels sont les interlocuteurs qui interagissent : Mahmoud (D), ceux de son accompagnateur par (A) et les nôtres par (M).

L'interviewé était en compagnie de son associé tunisien. Ce dernier était l'intermédiaire dans plusieurs situations pour expliquer certaines de mes questions ou bien pour donner plus de détails (parfois dans l'excès, ce qui a pu, peut-être, influencer les réponses de la personne intéressée) puisqu'il était en charge d'accompagner son invité pendant tout le séjour.

M C'est votre première visite en Tunisie ?

D Oui, c'est ma première fois ! Oui !

M Pourquoi avez-vous choisi la Tunisie et non pas un autre pays ?

D Essentiellement, pour les affaires. J'ai un travail ici. Et c'est ma première visite ici.

M Quand êtes-vous arrivé ? Et combien de temps comptez-vous rester ?

D Comment ?

A [A traduit la question en arabe syrien]

D Depuis cinq jours. Oui, cinq jours. Je rentre chez moi demain, Inchaâ allah ! Inchaâ allah !

M Comment votre séjour s'est organisé ?

D Je suis parti directement à Sfax. Et là je viens d'arriver à Tunis.

M A Sfax, vous vous êtes baladé ? Vous avez visité la ville ?

D Oui, je me suis baladé. Globalement, le travail a pris une grande part de mon temps, mais j'ai fait la visite de toute la ville.

M En Tunisie, vous connaissez seulement les villes de Sfax et Tunis ?

Non, non, je ne les connais pas !

A Nous sommes passés à côté, sans y entrer : à Gabes, Hammamet et Sousse, etc.

D Et comment vous avez organisé votre voyage ? ... [silence]. Par l'intermédiaire d'une agence de voyage ? Seul ?

A [A traduit la question en arabe syrien]

D Seul ! Seul ! Par le biais de l'ambassade tunisienne.

A Par biais d'une réservation ? C'est-à-dire d'un bureau d'organisation de voyages ? [A mieux expliquer la question en arabe syrien]

D Non, non, non ! Par l'intermédiaire d'une compagnie aérienne.

M Et pour l'hébergement ?

D À l'hôtel, oui ! L'hôtel Zitouna à Sfax.

M Et ici ?

A Aussi à l'hôtel.

D Oui en hôtel !

M À l'hôtel... [silence] où dans la capitale ?

A Dans le centre ville.

M Comment vous vous déplacez ? Avec un taxi ? ... [silence]

D Non, il y a la voiture appartenant à la société.

A Il y a la bonne et la moins bonne.

D Oui, oui ! [sourire]

A Il y a la Porsche et il y a... [rire]

D [rire]

M Avez-vous des critiques par rapport à l'état des routes, des infrastructures ?

D Non, non ! Je n'ai aucune critique à faire par rapport à ça. Au contraire, ça m'a plu.

A Il a circulé sur l'autoroute, sinon dans le centre ville. Là où il est allé, la qualité des routes est bonne.

D Em ! Em, Em ! [sourire] [en sirotant son café]

M Avez-vous été victime de racket en Tunisie ?

D Non ! Non pas du tout !

A À l'aéroport ils lui ont posé beaucoup de questions !

D Oui ! Ils ont pris le temps de se renseigner sur moi ! Où vous allez ? C'est quoi le motif de votre visite ?

M Concernant l'hôtel avez-vous connu des désagréments ? Par rapport aux services ou autre ?

- D Non, non ! Zitouna, c'était bien !... Zitouna, c'était bien !...À Sfax.
- M Et à Tunis ?
- D A Tunis, je ne l'ai pas encore vu.
- A Celui de Tunis, je le connais. Je peux vous confirmer que c'est impeccable !
- M Pourquoi vous avez choisi un hôtel au centre ville et non pas à un autre endroit ?
- A C'est moi qui ai choisi pour lui. Je vais vous dire pourquoi ! On a croisé un autre client qui était ici. Il a insisté pour aller à Movempick [un hôtel cinq étoiles à Tunis]. Une fois dans sa chambre, il a trouvé le drap sale. Je vous laisse comprendre le reste ! Celui dans lequel nous sommes actuellement est situé dans le centre ville, c'est un quatre étoiles et il est bien. Lorsque j'ai contacté l'hôtel pour faire une réclamation, [il parle du premier] ils m'ont dit froidement, si vous voulez partir, allez-y !
- M Vous m'avez dit que c'était aujourd'hui que vous êtes arrivés à Tunis ?
- D Oui, je viens juste d'arriver.
- A Vous savez en entrant à Tunis, il y avait un grand embouteillage surtout au niveau de Montplaisir [zone où se trouve l'hôtel], donc j'ai décidé d'emprunter les couronnes périphériques du centre ville en passant par la zone du lac (1 et 2). Ensuite, j'ai voulu lui montrer le quartier de La Goulette puis le quartier le Kram. J'ai veillé à lui montrer le contraste qu'il y a entre des villas qui valent des millions et des maisons construites clandestinement juste après la révolution. Voilà j'ai voulu lui montrer ce contraste. Puis on est allé voir le quartier chic et historique de Carthage mais étant donné la situation sécuritaire actuelle, les routes étaient barrées [en raison du palais présidentiel présent dans la zone]. J'ai voulu lui montrer le village de Sidi Bou Saïd. J'ai aussi choisi qu'on s'arrête ici [il parle du café et même de l'emplacement de la table sur le terrasse] dans un endroit assez élevé pour qu'il puisse profiter le maximum des paysages environnants tout en restant assis. [Ils viennent d'arriver de la ville de Sfax et ils ne sont même pas rendus à l'hôtel pour déposer les bagages].
- A Il y a aussi une question à poser. Je pense que vous l'avez dans vos fiches [se donnant la parole]. Cette question c'est : s'il compte revenir en Tunisie ? Est ce que vous vous comptez revenir en Tunisie ? [En lui posant la question ?]
- D Bien sûr, je vais y revenir !
- M Pourriez-vous préciser pour quelle raison ? Tourisme ou autre? [Il n'a pas compris la première question].
- D Je vais y ramener mes enfants ! Pour une raison touristique.
- M Qu'est ce qui vous attire ici?

D Je vais vous dire une chose, mais devez-vous l'enregistrer ? **Oui ! Oui !** Je suis allé en Syrie, et... je suis allé en Turquie, là où j'ai rencontré nos frères les Tunisiens là-bas [l'usage du mot frère est dans un contexte de fraternité et non pas politique]. Honnêtement, tous ceux que j'ai rencontrés font parti de « Jabhet Nosra », de « Daâech », **de tout cela !** Je les ai rencontrés dans l'avion. L'un deux était assis à mes côtés. Nous parlions, lorsqu'il m'a demandé d'où je venais. Je lui ai dit : la Syrie. Il m'a demandé si je faisais le « Djihad » là-bas. Je lui ai dit que j'avais mes enfants, ma famille et mon travail en Syrie. Il m'a dit que le « Djihad » en Syrie était une obligation. **Je lui ai dit, qu'il n'y avait pas de problèmes là-dessus.** Si dieu, a décidé que nous le fassions, alors nous ferons le Djihad ! Je le leurrais ! Je voulais savoir comment il réfléchissait. Il m'a dit qu'il était avec le groupe de « Daâech ». Je lui ai dit, très bien ! Il est où le problème ! Toi, tu fais du « Djihad » en Syrie ? Il n'y a pas de « Djihad » en Syrie. Moi je suis syrien et je vous dis qu'il n'y a pas de « Djihad » en Syrie ! Il m'a répété sans cesse qu'il n'y avait pas de « Djihad » en Syrie ! Bien sûr qu'il y en a ! Il m'a demandé si j'étais un pro ou un opposant du système. Je lui ai répondu que j'étais un opposant, mais principalement je suis pro système ! Non pas pro système, mais en faveur du pays. Pour sa stabilité. Moi, j'avais peur de lui, parce qu'il m'a raconté que son frère était extrémiste, etc. Il était assis juste à côté de moi dans l'avion. En plus, il m'a montré des photos sur son téléphone, plus de cinquante soldats de l'armée syrienne que lui-même a décapités. Il est photographié avec eux, il prenait leur tête dans sa main ! Suite à ces faits, j'ai eu une image très mauvaise de la Tunisie. En plus de ça, le plus grand nombre de combattants étrangers en Syrie, est constitué de Tunisiens. Sinon je suis venu ici [en Tunisie] avec mon frère Saber [son accompagnateur lors de l'entretien], je travaille avec lui depuis l'année dernière. Il était honnête avec moi. Et pourtant, j'avais peur ! Je suis venu ici, mais avec prudence. Moi, je viens du Khartoum, Doha, Doha, Tunis. C'est quand je suis arrivé à Doha et que je suis monté dans l'avion que j'ai rencontré ces Tunisiens. Les visages que j'avais vu en Syrie et en Turquie, n'étaient pas les mêmes que ceux que j'avais vu à Doha, en avion. Lors du remplissage du formulaire douanier à l'aéroport, j'ai croisé deux personnes. Lorsqu'ils ont su que je venais de Syrie, ils m'ont donné le stylo en premier. Ils m'ont dit que j'étais leur hôte. Ils ont voulu me prioriser. Je leur ai dit : « Jazakom allah khir » [merci infiniment]. Après ce geste, j'ai commencé à m'apaiser. Ici à l'aéroport, les forces de sécurité avaient des questions précises et respectueuses. Lorsque je suis arrivé en Tunisie, j'ai été étonné, étonné du comportement des personnes, de leur nature, et, et... c'est-à-dire, il n'y avait pas un contexte social néfaste concernant les comportements, mais plutôt prospères contrairement à ce que j'avais vu avant ! Lorsque je vais dans d'autres pays, je remarque que ce contexte social pernicieux développe cette idéologie extrémiste. Ici, c'est tout le contraire.

Vraiment, cette contradiction m'a vraiment étonnée ! Ce que j'avais vu en Turquie et en Syrie, je ne l'ai pas vu ici ! « Al hamd lillèh », « al hamd lillèh », Oui... Bien au contraire, lorsque mon ami [en parlant de son accompagnateur] m'a invité, moi et ma famille, j'ai choisi de venir seul pour seulement quelques jours. Malgré le fait qu'il y ait « un grand business » entre nous. Suite à ce que j'ai vu sur place, c'est moi qui lui ai proposé de venir la prochaine fois avec ma femme et mes enfants.

A Je lui ai dit de venir avec eux, en juillet et août. Lui m'a dit : « Pourquoi attendre à juillet et août ! Venez à partir du mois de mai ! »

D Moi, j'ai visité plus de cinquante pays ! « Wallahi » l'un des bons peuples, c'est le tunisien ! « Dieu merci », je n'ai vu que du bien de ce peuple pour le moment. « Wallah » ! Malgré que là-bas... ! Non, je ne pense pas qu'ils étaient Tunisiens, ceux que j'ai rencontrés ! « Wallahi » !... « Wallahi », si vous les aviez vus...vous diriez qu'ils ne sont pas des êtres humains !

A Ceux qui sont à l'extérieur du pays, sont ceux qui nuisent à la Tunisie ! Et surtout, ceux qui ne reviennent pas dans leur pays ! Le touriste, va donc dire, si eux, ne préfèrent pas retourner dans leur propre pays, alors pourquoi moi, j'y vais !

M Vous aviez une mission de travail à Sfax qui est à côté de la ville de Benguerdane. Vous n'aviez pas peur suite aux événements qui ont eu lieu là-bas ? [Pendant cette période, des rebelles de « Daâech » ont voulu envahir la ville. Il y a donc eu une situation sécuritaire très critique].

D Non, Non, pas du tout ! « Wallahi », au contraire ! Avant de venir, je suivais les événements à la télé. Je n'étais pas inquiet. Je suis très content de ma venue ! « Alham lillèh rab alalamine » ! Qu'allah vous protège !

A Il me l'a déjà dit sur la route ! Il m'a dit qu'il s'attendait à trouver du « Daâech », etc. [sourire]

D [Rire]

M Et dans quelle ville vous auriez l'intention de visiter ? Tunis ou ... [Pause] ?

D Tunis, j'ai aimé ! J'ai beaucoup aimé ! Je suis arrivé à l'aéroport [Tunis-Carthage] pour aller directement à la ville de Sfax. Sans découvrir la ville, mais lorsque j'ai vu la ville aujourd'hui. Je l'ai trouvée très belle !

A Je vais vous dire comment je lui ai fait visiter Tunis : J'y suis entré. Bon ! Il y avait beaucoup d'embouteillage, je n'ai pas voulu lui montrer l'Avenue [Habib Bourguiba] et tout ça ! J'ai donc choisi qu'on passe par le Lac [quartier le Lac]. Nous avons traversé tout le Lac : lac 1 et Lac 2, en le longeant ! Nous avons roulé, roulé, roulé ! Je me suis dirigé du côté de la Zitouna [Banque de la Zitouna, à l'extrémité du quartier Lac 2]. Je lui ai montré les Jardins de Carthage. Je lui ai montré... [Rire] comment les personnes les avaient construit après la révolution ! Je lui ai montré

les deux réalités : celle où chaque maison coûte deux à trois millions de dollars, quatre, cinq milliards [tunisien] et celle où les personnes ont eu accès à la construction non réglementaire ! C'est tout, après, nous avons continué notre route par Carthage. Comme je vous l'avais déjà dit, la police m'a dit que le chemin était bloqué ! J'ai choisi une autre route, pareil, c'était bloqué ! Nous sommes donc revenus ici à Sidi Bou Saïd.

M Pour votre prochaine visite en Tunisie, vous souhaiteriez rester combien de temps ?

D Pas moins d'une dizaine, une quinzaine de jours ! Pas moins que ça ! Si je vois de la publicité la concernant, je reste encore plus ! Tout dépend de mes obligations. La ville m'a vraiment beaucoup plu.

A Vous savez lui ce qu'il voudrait faire à sa prochaine visite ?! Il voudrait faire tout un circuit : c'est-à-dire dès son arrivé, passer la nuit ici à Tunis. Le lendemain, je l'amènerais à Bizerte. Je lui montrerais toute cette côté. De Bizerte, nous passerions directement à Ain Drahim, par exemple ! Je lui conseillerais l'hôtel... [réflexion], il s'appelle comment cet hôtel,... [réflexion] le Rayhan. On reviendrait à Bizerte. On suivrait toute cette côte, jusqu'à atteindre Hammamet. Je lui proposerais d'y rester deux à trois jours pour que ces enfants ne s'ennuient pas. De Hammamet, on partirait direction Sousse, par exemple ! **Vous me comprenez !** De Sousse, je l'amènerais de nouveau à Sfax, parce qu'il y a le « Couscous au poisson », la « Jouajem », il les a testés... [Rire]

D ... [Rire]

A Entre parenthèse, la « Jouajem » est d'origine juive ! [sourire] Là aussi [à Tunis] nous avons des adresses connues de juifs, là où on va manger comme à la Goulette ! **Ces juifs nous les aimons, ils sont des nôtres !** Le lieu où nous sommes passés, là où je t'ai montré les bateaux, etc.

D Oui, oui, oui !

A Les autres juifs, on les appelle les sionistes ! Comme chez certains musulmans, il y a « Daâech » !

D Oui, oui, exact !

Entretien 6 :

Hafeth DALI

- Marocain (ville de Taourirt)
- Commerçant
- 30 ans
- célibataire

Cadre spatiotemporel

Date :

24/03/2016

Vers 22 h

Lieu :

Dans un café au quartier Ennasr (banlieue Nord de Tunis)

Remarque :

Dans le verbatim, nous utilisons des initiales de manière à signifier quels sont les interlocuteurs qui interagissent : Hafeth (H) et les nôtres par (M).

L'interviewé déclare qu'il s'agit d'un premier voyage hors du Maroc pour motif touristique.

Il m'était un peu difficile de trouver une traduction exacte pour quelques termes en dialecte marocain.

À la fin de l'interview, l'interviewé m'a fait savoir qu'il pensait que j'étais un policier malgré qu'au début je me sois bien présenté de la même manière avec les autres interviewés (Un entretien effectué dans le cadre de mes études doctorales).

M C'est votre première visite de la Tunisie ?

H C'est ma première sortie du Maroc donc c'est ma première visite de la Tunisie [rire]

M Et pour quelle(s) raison(s) ?

H Pour du tourisme, Alham lilleh ! [sourire]

M Pourquoi la Tunisie ? Pourquoi pas un autre pays ?

H Sonhan Allah, Rjel lebled nadaouni [rire] [Une expression pour dire : c'est le destin !]

M Vous avez des amis ici en Tunisie ?

H Oui, via facebook j'ai connu des personnes ici. Tunis, Sobhan Allah ! [Oh mon dieu] Je me sens comme un [sourire] Wallah ! [Avec Conviction] Sobhanaka ya allah ! [Avec Conviction] [sourire]

M Et pourquoi vous avez choisi Tunis et non pas une autre ville ?

H Je suis allé à Bizerte. Ici à Tunis, je suis allé dans un endroit où les maisons sont peintes en bleu et en blanc [en parlant du village de Sidi Bou Saïd]...Alhamd Lilleh, une semaine...Machaa Allah ! [expression religieuse pour dire une semaine agréable] [Avec nostalgie]

M Vous êtes donc ici depuis une semaine ?

H Oui, exactement !

M Et combien de temps compteriez-vous rester encore ?

H Inchallah demain je repars. Inchallah !

M Combien de temps êtes-vous restés à Tunis ?

H Toute la semaine.

M Oui, mais vous m'aviez dit que vous étiez allés à Bizerte !

H Oui, c'était dans le même jour.

M Et, ici à Tunis vous êtes hébergé où ?

H Je loue un appartement ici dans le quartier Ennasr II.

M Et comment vous avez trouvé cette location ?

H J'ai été aidé par un ami.

M Un ami tunisien ?

H Non, non, un Marocain !

M L'appartement vous plaît ? Il n'y a pas des choses désagréables ?

H Tout va bien, il manque juste un peu de propreté ! [Avec ironie évidente] Mais dieu Merci ! [sourire] L'essentiel, c'est que toutes les commodités soient bien équipées (toilettes, douche, cuisine, etc.).

M Et comment vous déplacez-vous ?

H En taxi, mais ici dans le quartier je n'en ai pas besoin. Je viens ici au café où je fume la chicha. J'aime bien la chicha tunisienne [sourire] [rire] et Alhamd Lillah ! [Avec satisfaction apparente]

M Et comment êtes-vous allés à Bizerte ?... En bus, avec un louage [transport en commun par place] ...?

H Non, j'étais avec mon ami.

M Qu'est ce que vous avez visité ?

H A Bizerte j'ai visité la corniche, le Nador et à Tunis que Sidi bou Saïd.

M Vous n'avez pas visité le musée de Bardo ou encore la mosquée de la Zitouna ?

H Non, pourtant on m'a dit que la mosquée de la Zitouna était magnifique.

M Pourquoi ?

H Makhtebch ! [Je n'ai pas eu l'occasion] Sobhan allah ! J'ai visité « assalihine » [les Saints].

M Où ça ?

H Dans le lieu dont je vous ai parlé tout à l'heure !

M Sidi Bou Saïd ?

H Oui, Sidi Bou Saïd. Là-bas, il y a une Sainte qui s'appelle « Lella Salha ».

M Je ne la connais pas ! J'avais pensé qu'à Sidi Bou Saïd il y a seulement le saint portant le même nom du village !

H Si c'est à Sidi Bou Saïd, ce n'est peut être pas dans le village, mais plutôt dans la région... [Temps de réflexion] là où il y a le palais présidentiel, dans cette zone.

M Qu'est-ce que vous avez fait là-bas à part la visite ?

H Je l'ai visité ensuite j'ai lu « elfatiha » [la première sourate du coran], je suis resté un peu sur place... [Temps de réflexion] C'était des spiritualités qui permettent de se soulager psychologiquement, de se sentir bien. Alhamd Lillah ! Tu te sens bien.

M Combien de temps êtes-vous passé dans cet endroit ?

H Presque deux heures. Je l'ai visité dans la matinée puis je suis revenu l'après-midi vers 15h ou 16 h.

M Cette sainte est d'origine marocaine ?

H Non, je ne sais pas, on m'a seulement dit que c'est une sainte ! Celui qui la visite va sentir quelque chose d'extraordinaire. Celui qui la visite avec une bonne foi va certainement sentir ceci.

M Qui vous a parlé de cette sainte ? Vos amis tunisiens ?

H Oui, et moi aussi par habitude j'aime tout ce qui est spirituel.

Vous avez visité le mausolée de Sidi Bou Saïd ?

Non, je ne le connais pas. Je vais le visiter une autre fois, inchallah !

Mis à part la mosquée de la Zitouna, quels endroits souhaiteriez-vous visiter ?

Je souhaite visiter tous les lieux des saints ici en Tunisie et partout dans le monde. Inchaa allah !

Ya rab [mon dieu]

Vous pouvez me raconter ce que vous avez fait aujourd'hui depuis le réveil ?

Je me suis réveillé vers 10 h du matin. Je suis venu ici au café pour en prendre un et fumer la chicha. Après, je suis allé faire des courses au marché. Je suis rentré chez moi. Ensuite je suis allé à un autre endroit, je ne le connais pas bien. C'est un lieu où je pratique le soufisme. C'est un endroit proche de la place des martyrs. C'est la première fois que je visite ce lieu. D'ailleurs je viens d'y arriver. Ces soufistes appartiennent à une école marocaine, « la Zaouia Karkariya ». Alhamd lillah, nous avons récité « Althikr » [actes de dévotion dans l'islam dans lesquels de courtes phrases ou des prières sont récitées à plusieurs reprises] là-bas. Après, j'ai pris un taxi et je suis venu direct ici.

Et qu'est-ce que vous comptiez faire après le café ?

Je compte aller dormir.

Généralement vous dormez vers quelle heure ?

Ca dépend, je n'ai pas d'heure précise.

Hier par exemple à quelle heure vous êtes-vous couchés ?

Hier, je me suis couché tôt, vers 22 h. Les autres nuits, je dormais vers minuit, une heure du matin [rire].

Pour la prochaine fois, vous comptez revenir en Tunisie ?

Oui bien-sûr !

Quelles villes souhaiteriez-vous visiter ?

Je suis intéressé, exclusivement, par les lieux des saints.

Avez-vous rencontré des soucis pendant tout votre séjour ? [Pause/silence] Problèmes d'hébergement, de transport, dans la rue... ? [Pause/silence] Dans le taxi par exemple ?

Dans le taxi, non jamais [Temps de réflexion] Alhamd Lillah ! [hésitation]

Vous pouvez me le dire ! Ne craigniez rien de ma part !

Vous savez le jeune marocain il est comme le jeune tunisien, c'est pareil ! [Avec ironie évidente] [rire] Alhamd Lillah ! [Il n'a pas souhaité répondre plus explicitement !]

Vous avez rencontré un problème dans le transport ?

Le transport, non, Alhamd Lillah !

Entretien 7 :

Najd

- (Franco-tunisienne) Tunisienne résidente à l'étranger (Paris)
- femme au foyer
- 22 ans
- mariée

Cadre spatiotemporel

Date :

22/03/2016

Vers 18 h

Lieu :

Devant le café des Délices à Sidi Bou Saïd

Remarque :

Dans le verbatim, nous utilisons des initiales de manière à signifier quels sont les interlocuteurs qui interagissent : Najd (N) et les nôtres par (M).

M Pourriez-vous vous présenter ?

N Aslema, [Bonjour] Je m'appelle Najd, j'habite actuellement à Paris. Je retourne en Tunisie [Tunis] pour rendre visite à ma famille, mon pays et mes amis. Je viens en Tunisie deux fois par an : une fois en hiver et une fois en été. Je viens avec mes filles, mes petites filles. Je leur montre la Tunisie pour qu'elles gardent un lien avec leur patrie

M Vous êtes originaire de Tunis ou bien d'une autre ville tunisienne ?

N Je suis tunisoise. Je suis née à Tunis, dans le quartier el Manzah.

M D'accord ! Et comment vous organisez vos vacances en Tunisie ? [Pause/silence] Par le biais d'agence de voy.. ?

N Non, non, non, non ! Toujours seule, j'achète les billets toute seule. Et une fois à Tunis, j'organise mes vacances à ma guise. Voilà !

M Votre famille est composé de combien de personnes ?

N Nous sommes six.

M Je demande pour votre petite famille [famille nucléaire]!

N Ah, moi et mes filles. En été, moi, mes filles et mon mari.

M Et une fois à Tunis comment vous déplacez-vous? Vous louez une voiture ?

N Non, j'ai toutes les voitures de la famille à ma disposition.

M Ce sont donc les membres de votre famille qui vous conduisent là où vous voulez aller ?

N Non, je prends moi-même la voiture. Quand je viens ici, on me chouchoute. [Sourire] En été on

vient avec notre propre voiture.

- M À quels types et niveaux de services, en général, attendiez-vous pour vos vacances en Tunisie ?
- N Moi, j'aime tout ce qui est service haut de gamme [Sourire], c'est-à-dire « tayara » [extra], j'aime aller dans des lieux qui sont [Temps de réflexion], j'aime aussi les lieux populaires parce-que j'aime manger des plats tunisiens comme « Tastira » et autres. La plupart du temps je vais à « Dar el Marsa », « Factory », des lieux comme ça, je profite actuellement de Sidi Bou Saïd.
- M Quels lieux préférez-vous visiter en Tunisie ? Commençons par Tunis !
- N Depuis qu'il y a eu un attentat au musée de Bardo, j'ai eu l'envie de m'y rendre. J'ai envie de le visiter. Et sinon, [Temps de réflexion] je vais partout : Sidi Bou Saïd, La Marsa, tous les quartiers el Manzah, les quartiers Ennasr, Les quartiers les berges du lac [Temps de réflexion] c'est-à-dire je me ballade partout. En moyenne, chaque jour j'y vais à trois lieux différents.
- M Et pour la banlieue Sud ?
- N Je me déplace partout !
- M Et pour les autres régions de la Tunisie ?
- N Hammamet, Nabeul, Sousse, Monastir...
- M Et comment vous hébergez-vous ?
- N Ça dépend ! Si je n'ai pas quelqu'un sur place [la famille ou les amis], je prends un hôtel.
- M Où avez-vous été hébergée chez la famille ou chez les amis ?
- N À Monastir j'ai été hébergée chez une amie qui y possède une maison. Pareil à Hammamet...
[Pause/silence]
- M Toujours avec la famille ?
- N Généralement avec ma sœur.
- M En été ?
- N En été, généralement, on loue une maison avec la famille. On bouge à chaque fois dans un lieu différent : on a fait l'expérience à Kélibia, à Korba,...
- M La location vous la faites seulement avec votre mari et vos filles ou avec toute la famille ?
- N Non, avec ma mère, mon père, mon mari, mes filles et mes sœurs. En famille, vous comprenez !
[Avec Conviction] Là-bas, aussi, je rencontre mes amis qui eux aussi louent des maisons là où l'on décide d'aller.
- M Vos amis qui vivent à Paris ?
- N Non pas forcément, j'en ai des amis qui vivent à Tunis et qui vont dans la même ville choisie ensemble pour les vacances. Mes amis de Paris, certains rentrent en Tunisie pendant la même période que moi, donc oui, on se voit là-bas. Il y a aussi ceux qui restent à Paris.

- M Vous avez visité le Sud de la Tunisie ?
- N Non, non, pas encore !
- M Vous êtes nées en Tunisie ou en France ?
- N En France ! Mes filles aussi sont françaises. Elles ont aussi la nationalité tunisienne depuis qu'elles ont l'âge d'un mois. Voilà ! [Avec satisfaction apparente]
- M Tunis, d'un point de vue des transports...
- N A Tunis, je ne prends aucuns transports en commun.
- M Oui, je parle aussi du flux de circulation d'un point de vue fluidité de circulation ou encore de point de vue ou de stationnement ?
- N Généralement, ça va. Je trouve toujours des places pour me garer. C'est toujours payant, mais bon, c'est le prix du service.
- M Où souhaiteriez-vous aller à Tunis ou même en Tunisie ?
- N Je voudrais visiter Tozeur. Je voudrais aller à Djerba, parce-que mon mari y été, mais moi non. [sourire] Nous allons donc nous y rendre ensemble en été.
- M Quel jour êtes-vous arrivée ?
- N Je suis venu en Tunisie le 26 février et je rentre en France le 18 mars.
- M Pourriez-vous me parlez de ce que vous faites dans une journée typique pendant votre actuel séjour à Tunis depuis le réveil ?
- N Ah, depuis mon réveil ! Ok ! Je me réveille vers 8h30 du matin. Je vois mes amies nous prenons notre petit-déj' soit au lac [quartier berges du lac], soit au quartier Ennasr. Après, nous déjeunons dans un autre endroit, La Marsa...
- M Attendez ! Entre le petit déjeuner et le déjeuner qu'est-ce-que vous faites ?
- N Entre les deux [Pause/silence] nous restons longtemps dans le même lieu là où nous prenons le petit déjeuner, soit toute la matinée !
- M C'était à dire que vous restez jusqu'à midi dans le premier lieu puis vous bougez ?
- N Non, en fait, le temps commun que tout le monde se regroupe, on part de la maison vers 9h30. Pour être servies il faut compter une heure, le temps de préparer le petit déj'. On reste là-bas jusqu'à midi environ. Après, le temps qu'on se déplace, on arrive sur le lieu du déjeuner vers 14 h. On déjeune. Après, on va prendre un café. Après, on se déplace dans un autre endroit. Voilà, on passe la journée comme ça. Puis, vers 21h, 22h je rentre à la maison.
- M Pour les vacances d'été, quelle période vous envisagez de passer ?
- N Un mois, à Tunis. Avant je passais deux mois, mais pour cette année, ça sera un mois.
- M Donc, pour le transport en comm... ? [Pause/silence]

- N Utiliser les transports en commun : jamais de la vie. Je déteste les taxis à Tunis. Et les autres moyens, ce n'est même pas la peine d'y penser.
- M Pourquoi ?
- N Parce-que [Pause/silence] soit ils se font désirer, soit ils font des gestes déplacés.
- M Des gestes déplacés ... comment ?
- N Les chauffeurs de taxi draguent leurs clientes. Ils ne respectent même pas une femme qui leur dit qu'elle est mariée. Ça me gêne !
- M C'est fréquent ?
- N Oui, c'est fréquent ! [Soupir] Beaucoup ! Je n'essaie même pas de prendre un taxi !
- M Cet incident, c'est juste une expérience personnelle ou vous avez eu aussi des échos de vos amies ?
- N Mes copines ne prennent pas des taxis. Si elles prennent un taxi, ce serait en groupe ! Non, jamais une de mes amies ne prend un taxi toute seule !
- M On termine l'entretien par les temps forts que vous avez vécu pendant votre/ vos séjour(s) en Tunisie ou à Tunis qu'ils soient positifs ou négatifs !
- N Les temps forts ... [Temps de réflexion] généralement c'est le service : la manière dont on te traite, chouchoute, passer des bons moments avec ces amis... Nous avons des vues de paysages à couper le souffle. Lorsqu'on rentre, ça reste dans la mémoire.
- M Vous parlez de quels lieux en particulier ?
- N Ici à Sidi Bou Saïd. Là-bas nous avons un ciel toujours gris [à Paris], ici on peut voir un ciel bleu, aussi pour le soleil et l'environnement. A Paris ils sont toujours stressés, c'est toujours la course. Ici, le rythme est différent, il est plus lent, on sent que nous sommes en vacances.

Entretien 8 :

Mohamed

- Mauritanien
- Vendeur de voitures
- 40 ans
- marié

Cadre spatiotemporel

Date :

22/03/2016

Vers 23 h

Lieu :

Dans un café dans le quartier Ennasr (banlieue nord de Tunis)

Remarque :

Dans le verbatim, nous utilisons des initiales de manière à signifier quels sont les interlocuteurs qui interagissent : Mohamed (Mo) et les nôtres par (M).

L'interviewé était en compagnie de son épouse.

L'interview était très difficile à mener puisque l'interviewé répondait aux questions avec le strict minimum de mots. Son épouse a préféré garder le silence durant toute la durée de l'interview.

M C'est votre première visite en Tunisie ?

Mo Je viens souvent ici.

M Vous avez visité d'autres villes en Tunisie ?

Mo Non, toujours Tunis.

M Et à chaque fois vous restez combien de temps ?

Mo Une ou deux semaines.

M Pourquoi vous avez choisi la Tunisie ? Pourquoi pas le Maroc ou l'Algérie ?

Mo Parfois je voyage en Tunisie, parfois le Maroc, parfois la Turquie. Je voyage partout.

M Où êtes-vous hébergés ?

Mo Je loue un appartement.

M Qui vous a aidé à le louer ?

Mo Un ami à moi.

M Comment vous déplacez-vous dans la ville ?

Mo En taxi.

M A chaque retour en Tunisie vous choisissez l'option de la location ?

Mo Oui !

M Quels lieux vous avez visité à Tunis ? ... [silence] La mosquée de la Zitouna ? Les souks ?

Mo Non, non seulement les souks, un peu ! Et Carrefour.

M Vous avez visité Sidi Bou Saïd ?

Mo Non.

M Pourriez-vous me raconter ce que vous avez fait durant cette journée, depuis votre réveil ?

Mo Je suis allé chez le médecin. J'avais un contrôle. Après je suis retourné chez moi à la maison.

M Avez-vous l'intention de visiter d'autres villes en Tunisie ?

Mo Peut-être. Pour cette fois-ci non ! Je vais retourner en Mauritanie

M Puisque vous arrivez à la fin de votre actuel séjour en Tunisie, auriez-vous rencontré des situations qui vous en marquées ? ... [silence] De bonnes ou même de mauvaises choses !

Mo Non, tout est parfait ! Je n'ai pas rencontré de problèmes.

Entretien 9 :

Lamjed

- Algérien
- fonctionnaire
- 40 ans

Cadre spatiotemporel

Date :

20/03/2016

Vers 14h30

Lieu :

Près de la Place Port de France dans le centre ville de Tunis.

Remarque :

Dans le verbatim, nous utilisons des initiales de manière à signifier quels sont les interlocuteurs qui interagissent : Lamjed (L) et les nôtres par (M).

L'interviewé était en compagnie d'un parent malade.

L'interview était très courte puisque l'interviewé est venu à Tunis pour un rendez-vous médical et est rentré en Algérie le même jour (moins de 5 heures passées à Tunis).

M Quand êtes-vous arrivé à Tunis ?

L Aujourd'hui.

Et quand êtes-vous rentré chez vous ?

Aujourd'hui.

Avant, vous étiez déjà venus en Tunisie ?

Non, c'est ma première fois.

De quelle région de l'Algérie êtes-vous ?

Je viens de la région de Djelfa, sur les plateaux, le portail du désert.

Pourquoi êtes-vous venus à Tunis ?

Pour soigner mon neveu.

Pourquoi vous avez choisi la Tunisie pour effectuer ces soins ?

On m'a envoyé depuis l'Algérie. On m'a même donné l'adresse d'ici, chez le docteur Redha Khanfir. Vers le quartier qu'on appelle Les Berges Du Lac. On m'a envoyé chez lui. J'y suis allé. Il m'a bien reçu. Nous avons effectué la visite médicale. Et aujourd'hui nous rentrons chez nous.

Pourquoi vous choisissez de venir faire les soins en Tunisie ? Ici, c'est moins cher ? Il y a de meilleurs médecins ?

Nous préférons les médecins tunisiens à ceux de l'Algérie. Par exemple, mon neveu, je l'ai amené

chez un docteur algérien alors qu'il arrivait à voir, mais depuis, il ne voit plus. Je l'ai donc ramené ici à Tunis pour voir si c'est possible de sauver sa vision.

Dans votre famille y a-t-il quelqu'un qui a déjà visité la Tunisie ?

Non, personne ! Je suis le seul !

Entretiens avec les chauffeurs de Taxis

Entretien 1 :

[Mohamed, 35 ans, célibataire, chauffeur de taxi Annaba-Tunis, Algérien => Entretien réalisé vers 14 h dans le centre ville de Tunis à la Porte de France (Beb Bhar) (station clandestine pour les chauffeurs de taxi venant d'Annaba). L'interviewé était en compagnie de ses collègues. La difficulté était de cadrer l'interview dans son évolution et de gérer les interventions « parasites » qui déconcentrent à la fois ma personne et la personne interviewé.

Les voyageurs algériens que je transporte pendant cette période ne viennent pas pour du tourisme. Ils viennent pour les affaires sinon pour se soigner. Les touristes quant à eux, ils viennent l'été et pendant les vacances d'hiver et de printemps : 15 jours en hiver, pareil pour le printemps et tout l'été. Pour l'été, le flux des touristes augmente à partir de la fin des études pour les enfants de fin juin jusqu'à septembre.

Ces touristes présents avec nous se rendent en général dans des villes comme Hammamet, Sousse, Nabeul. Il y a ceux qui viennent à Tunis puis prennent des « louages » [voitures qui fonctionnent dans la même logique que les taxis à place avec la seule différence de transporter des voyageurs entre les villes du même gouvernorat ou entre les gouvernorats (ça dépend de la couleur de la bande traçant la voiture : bleue pour la circulation intra-gouvernorat et rouge pour la circulation inter-gouvernorat)] pour ce rendre vers les villes citées. Et il y a les touristes qui préfèrent partir avec nous de l'Algérie en louant la voiture jusqu'à la destination choisie. Ces derniers sont généralement ceux qui ont de l'argent, ça leur épargne de faire un grand détour.

Ces touristes n'ont pas un statut spécifique. J'ai transporté parfois des familles, parfois des amis, ce qui les encourage c'est le prix du voyage qui n'est pas cher : 30 Dinars par place pour quatre voyageurs. De plus, nous sommes flexibles, selon la volonté et le budget des clients, nous pouvons les transporter là où ils veulent sur le sol tunisien même à Djerba.

A savoir que la seule taxe appliquée dans la frontière tuniso-algérienne concerne les voitures et non pas les personnes. Elle est appliquée à chaque entrée et s'élève à trente Dinars par voiture. Cette procédure encourage les voyageurs à se déplacer en groupe.

Ces touristes préfèrent en général deux modalités d'hébergements, soit à l'hôtel soit dans une maison ou un appartement loué. En été, ils préfèrent plus louer des maisons : c'est moins cher et plus confortable. Pour trouver leurs locations, chacun a sa méthode : il y a ceux qui ont leurs connaissances, ceux qui demandent notre aide puisque des propriétaires tunisiens nous

proposent de relayer leurs offres de location. Certains propriétaires choisissent de démarcher leur(s) clientèle(s) au niveau des sorties d'autoroutes en affichant leurs offres et leurs numéros de téléphones. Cette pratique on la trouve à aux niveaux des sorties des autoroutes au niveau de Hammamet et au niveau de Sousse. A Tunis, cette pratique publicitaire se retrouve dans la banlieue Nord dans les quartiers comme El Menzah ou El Khadra mais aussi dans les cliniques où des démarcheurs proposent des prestations de services au niveau des entrées. Je l'ai vu de mes propres yeux !

Entretien 2 :

[Ali, 37 ans, marié, chauffeur de taxi Constantine-Tunis, Algérien, => Entretien réalisé vers 15 h dans le centre ville de Tunis, Rue Beb El Jazira (station clandestine pour les chauffeurs de taxi venant de Constantine). L'interviewé était en présence de ses collègues. La difficulté était de cadrer l'interview et son évolution et de gérer les interventions « parasites » qui déconcentrent à la fois ma personne et la personne interviewée.

Constantine est moins proche que Annaba des frontières tunisiennes, c'est pourquoi la plupart des voyageurs algériens préfèrent se rendre à Annaba pour faire leur voyage jusqu'à Tunis.

Notre ville est plus proche des villes de l'Est algérien et donc notre clientèle est en grande partie de cette provenance.

Cette clientèle se rend en Tunisie essentiellement pour deux raisons, soit pour la santé soit pour faire du tourisme. Ceux qui se déplacent vers la Tunisie pour des raisons touristiques apparaissent plus durant les périodes de vacances scolaires et surtout en été.

Par exemple, hier j'ai transporté quatre amis algériens à Tunis. Nous parlions ensemble tout au long de la route, c'est quand même cinq-cents kilomètres ! Ils m'ont dit qu'ils venaient à Tunis pour se balader et pour passer quelques jours de vacances, c'est leur première visite à la capitale tunisienne. D'ailleurs nous (les chauffeurs de taxi) les avons aidés à trouver un logement à Tunis pour le louer durant la période de leur séjour.

Je travaille depuis vingt ans dans ce domaine et donc je connais les détails de ce genre d'affaires. Il y a beaucoup de propriétaires de logements ici à Tunis, qui nous proposent de relayer leurs offres d'hébergement aux voyageurs algériens intéressés. Nous faisons ce service sans demander de commission. Nous les aidons même à transporter leurs bagages devant le logement loué [rajoute un collègue] (cette intervention laisse penser que le fait de jouer l'intermédiaire sans demander/avoir de commission n'est pas du tout crédible !)

Les personnes qui viennent pour raison de santé, peuvent rester une semaine, même plus, tout dépend des décisions de leurs médecins traitants.

Généralement parmi les voyageurs qui viennent avec nous de l'Algérie, il y a ceux qui rentrent avec nous au pays le même jour que leur arrivée à Tunis. Nous retrouvons aussi d'autres touristes après quelques jours les voyageurs que nous retrouvons après une grande période d'environ un mois sont rares.

Les familles constituent une très grande partie de notre clientèle mais avec les attentats de Sousse, leur nombre a significativement diminué pour reprendre un développement croissant en peu de temps, jusqu'à ce que Tunis sombre une nouvelle fois dans des scénarios d'attentats. Les derniers attentats du bus de la garde présidentielle de l'Avenue (proche du lieu de l'interview) ont aussi pesé sur ce flux de passagers qui ont peur pour leur propre sécurité et celle de leurs proches. La plupart de cette clientèle préfère la destination Sousse ou celle de Hammamet [réplique un collègue de l'interviewé]

[Un autre collègue ajoute] Pour ceux qui viennent pour des raisons de soin (généralement pour des opérations de greffe de la cornée, etc.). Nous les aidons à trouver un logement pour la location. Bien sûr, ça doit être à proximité de la clinique où ils vont se soigner. La plupart de ces voyageurs viennent en familles. Moi hier, j'ai transporté une famille, pareil pour ce collègue. Pareil pour moi [un troisième collègue confirme]

En ce qui concerne le flux de déplacement, de l'Algérie vers la Tunisie, le dimanche enregistre le plus grand flux. Concernant la direction de la Tunisie vers l'Algérie c'est le samedi. Ces voyageurs viennent le dimanche puisque c'est un jour de repos. Le lundi c'est en général le jour de la visite médicale ou, pour certain, faire leurs affaires.

Les familles qui recherchent un hébergement et vont séjourner en moyenne une semaine à Tunis, nous leurs trouvons une location en téléphonant aux prestataires de services avant leur arrivée. La famille ne doit pas attendre pour trouver un lieu d'hébergement. Dès leur départ de l'Algérie je leur demande s'ils vont choisir un hébergement à l'hôtel ou dans un autre logement. Nous parlons de tout concernant leur séjour en Tunisie. Eux, ils demandent notre expertise. Nous les orientons selon leurs volontés et leurs périodes de séjour. Les personnes qui souhaitent séjourner à l'hôtel (généralement pour des courts séjours) nous les emmenons à proximité des lieux de leurs affaires. Pour une grande partie, ces lieux représentent des cliniques vues le nombre important d'algériens qui viennent pour des raisons de santé. La plupart du temps ces voyageurs préfèrent s'héberger dans des hôtels dans le centre ville parce-que c'est à proximité de toutes les commodités. Notamment proche de notre station de taxis. Les services proposés s'adaptent également aux budgets et attentes des familles.

Les touristes qui resteront pour un séjour plus longtemps, préféreront louer un logement moins coûteux et plus confortable. Cette catégorie est représentée majoritairement par les personnes venant pour des soins médicaux, nous leur trouvons des logements à proximité des cliniques qu'ils vont visiter.

Entretien 3 :

[Anis, 34 ans, marié, chauffeur de taxi région de Tunis => Entretien réalisé vers 1 h du matin lors d'une course dans le quartier Ennasr et en direction du centre ville. L'interviewé était en présence de ses collègues. La difficulté était de cadrer le déroulement de l'interview et de gérer les interventions « parasites » qui déconcentrent à la fois ma personne et la personne interviewé.

J'ai beaucoup de clients algériens et libyens que j'embarque dans mon taxi mais la majorité d'entre eux sont est libyenne. En général ils viennent pour réaliser des soins médicaux, mais il y a aussi ceux qui viennent pour d'autres raisons comme pour les affaires. Je me rappelle de la dernière fois où j'ai emmené un homme d'affaires libyen. Il est venu ici pour rencontrer ses associés. Il était jeune.

Les touristes aussi viennent. Ils s'hébergent pour la plupart du temps dans le quartier Ennasr et « El Wahat » dans la zone de l'Aouina, etc. Le quartier « Lac 2 » héberge aussi ces touristes mais la majorité d'entre eux se rendent dans ce quartier pour faire la fête en soirée, c'est le lieu le plus prisé pour cette catégorie de touristes.

À propos de la banlieue Sud de Tunis, il est difficile de trouver un algérien ou un libyen qui se ballade là-bas. C'est ici [parlant de la banlieue Nord] qu'on les trouve. Ils sont aussi dans les quartiers « El Manar ». Pour récapituler je dirais : les quartiers « El Manar », Ennasr, « El Wahat », et « El manzah ». Comme je vous l'ai dit, les quartiers que je viens de citer, englobent le plus cette population maghrébine. D'ailleurs, même la construction des habitations est adaptée à leurs besoins. Les grands immeubles sont destinés spécifiquement à la location des maghrébins. La moitié du quartier « El Wahat » a été rachetée par ces Maghrébins (surtout Libyens). Ces logements adaptés se caractérisent par leur grandeur. Ils sont aussi meublés.

A l'intérieur, on y trouve des familles mais aussi de jeunes aisés qui viennent pour pratiquer des activités sexuelles avec des filles. Ces pratiques sont très connues dans ces quartiers. On y trouve même des maisons closes non déclarées.

Il y a aussi des filles qui travaillent de manière indépendante avec cette clientèle maghrébine, surtout auprès des libyens. D'ailleurs, un jour, l'une d'elle était avec moi dans le taxi. Elle m'a raconté comment elle et sa copine ont mis des somnifères dans les boissons de clients libyens pour pouvoir leur dérober quatre milles dinars et prendre la fuite.

Il y a aussi des libyens qui se comportent comme des fous. Lorsqu'ils s'enivrent ils peuvent commettre des crimes. Plusieurs actes de jets de femmes par les fenêtres dans ces immeubles ont été enregistrés dans ces quartiers commis par des libyens. La presse a traité certaines de ces histoires. La première s'est déroulée à l'hôtel el Hana (centre ville de Tunis), une autre dans le quartier le Lac, une autre à Sousse, etc. Je vous l'ai dit, ce sont des fous

Alors pour revenir à notre histoire, la plupart des maghrébins qui montent avec moi viennent pour se faire soigner. Ils viennent en avion et préfèrent se déplacer à Tunis en taxis. Là je parle des Libyens.

Aujourd'hui le travail a diminué avec eux. Avant, suite à la guerre de la Libye il y a beaucoup de personnes qui sont venues en Tunisie notamment à Tunis. Maintenant la plupart sont revenus chez eux en Libye. D'un point de vue global, et malgré le départ d'une grande partie d'entre eux, on garde toujours un flux acceptable de clientèle libyenne. Pourtant, il y en a beaucoup qui viennent avec leurs voitures.

Comme je vous l'ai dit, pour les Libyens, ce sont les jeunes qui viennent pour du tourisme en Tunisie mais les plus âgés et les blessés de guerre viennent pour se procurer des soins.

Ces derniers restent en moyenne entre une semaine et un mois. Le gouvernement libyen a signé une convention avec les cliniques tunisiennes pour qu'elle puisse accueillir et hospitaliser ses citoyens. Grâce à cette convention le gouvernement s'engage à payer la totalité des frais de soins.

Malgré tout cela et malgré la chute de leur monnaie à presque la moitié du dinar tunisien, les Libyens dépensent beaucoup surtout durant leurs soirées où l'argent coule à flot.

ADMINISTRATION

Entretien 1 :

[Riadh DKHIL, Directeur des marchés touristiques au sein de l'ONTT => Entretien réalisé vers onze heures du matin, il fut d'une très courte durée malgré la prise d'un rendez-vous au préalable. Par contrainte de temps, l'interviewé a préféré parler de la stratégie globale de l'ONTT en ce qui concerne les marchés touristiques. Pour les détails concernant le marché maghrébin, il a désigné le chargé de mission, responsable des marchés maghrébins pour un deuxième entretien. A préciser que durant l'entretien il y a eu beaucoup d'interruptions des employés concernant des affaires urgentes à propos de l'organisation prochaine d'un salon de tourisme. L'entretien a eu lieu dans son bureau de RD et a été mené majoritairement en langue française (il y a cependant quelques traductions).

Je vais parler de la stratégie générale de l'ONTT en matière de promotion. L'année 2016.... On était tous conscient à l'ONTT que l'année 2016 allait être plus difficile que l'année 2015. Année caractérisée par des attentats terroristes. Attentats qui ont affecté sensiblement le secteur touristique. Quand on voit l'attentat du 18 mars au musée de Bardo ou bien l'attentat du 26 juin à l'hôtel de l'Impérial à Sousse puis un troisième fin novembre à Tunis.

Si on prend les attentats un par un pour voir leurs conséquences sur le tourisme en Tunisie, on trouve que celui du 18 mars était juste avant la Pâque, a provoqué de nombreuses annulations de réservation. Après il y a eu l'attentat du 25 juin. Que veut dire le 25 juin ?! C'est le démarrage de la saison. Nous, nous comptons beaucoup qu'après le 18 mars les gens oublient un peu les événements. Nous comptons aussi sur les réservations de « last minute ». Ce qu'on appelle « VDM » : ventes de dernières minutes. Jusqu'au 25 juin, il y a eu une baisse des chiffres, tous marchés confondus, sauf qu'elle a été seulement un peu atténuée, mais avec l'arrivée du coup du 25 juin ... c'est le KO : on a eu une grande baisse des marchés l'année dernière. Pour certains pays, il était interdit de voyager. Les Tours Opérateurs de l'Angleterre, la Belgique ou la Hollande, par exemple, n'ont plus eu le droit de proposer la destination de la Tunisie. D'autres pays comme la France notamment là où il y a eu une restriction de voyage qui est sévère, c'est-à-dire que le personnel leur dit : éviter ça, éviter ça... sans interdire aux tours opérateurs de programmer la Tunisie ce qui n'est pas mal. Face à cette situation qui reste à ce jour la même : on a des interdictions de voyages en Angleterre et des restrictions de voyages dans d'autres pays comme la France, l'Allemagne, l'Italie, etc. Au niveau de notre plan d'action, plan de relance, si on veut/peut dire ça, on ne peut pas mettre tous les pays dans le même cercle. Ce n'est pas la même stratégie et ce n'est pas le même mécanisme qu'on peut utiliser partout. D'abord les pays où la destination Tunisie est

fermée...les actions de promotions proposées initialement ne sont plus valables ! S'il y a une interdiction de voyage, que vas-tu aller faire là-bas ! Il y a la possibilité de s'absenter ! Mais non, s'absenter c'est risqué. Si on s'absente, la concurrence va prendre notre place. Du coup, nous avons mobilisé un budget tactique pour que le jour où il y aura une levée de l'interdiction de voyage ou si les conditions redeviennent plus souples, nous redémarrerions. En collaboration avec ces marchés, à ce jour là, on participe à quelques opérations promotionnelles : des « root show » avec les agences de voyages ! Il faut toujours garder le contact avec l'agence de voyage ! Dans les salons grand public nous restons présents car il y a un risque que le client ne voit pas la destination Tunisie, destination qualifiée « à risque ». Par contre, on ne fait pas de campagnes de promotions institutionnelles dans ces pays. Ce n'est pas utile de faire une campagne dans ces pays alors qu'il y a « une banne » ! C'est futile ! On a le budget conséquent et le jour où la banne sera levée ou partiellement modifiée, on pourra redémarrer.

En tant « qu'autre catégorie de pays », nous nous sommes répartis le budget concernant nos marchés et on a pris en considération ces éléments là. Y-a-t-il une restriction de voyage ou pas ? Ces pays, on va leur laisser un budget réduit tout d'abord et ensuite exploitable le jour où il y aura révision du bail.

Pour les autres pays, là où il n'y a pas d'interdiction mais une restriction, on a choisi d'intensifier nos actions promotionnelles comme en France, en Allemagne, en Autriche, les pays de l'Europe centrale et la Russie. Je viens de revenir d'une mission de la Russie. Ce pays là ne contient pas d'interdiction de voyage pour la Tunisie, un pays en bleu mais il y en a une pour la Turquie et l'Egypte et pas le Maroc. Nous, on essaye d'exploiter à notre profit cette interdiction de voyage pour la Turquie et l'Egypte. Lorsqu'on prend l'exemple du budget pour la Russie, on l'a augmenté : manifestations à l'étranger, assistance pour les T.O, publicité nationale, etc donc tous les budgets ont augmenté. On veut profiter de cette conjoncture. D'ailleurs il y a une volonté politique et les réunions qu'on a eues là bas confirment ça, on s'attend à une reprise exponentielle du marché russe. Ce marché a été affecté en 2015 comme tous les autres marchés. Nous le comprenons puisque les attentats ont ciblé les touristes et non pas le Mont « Chaânbi » [gouvernorat de Kasserine, à la frontière tuniso-algérienne]. C'est vrai que les attentats de Chaânbi ont touché nos soldats, qu'on aime et qui consacrent leurs vies à la défense du territoire national. Les attentats de 2015 ont touché directement les touristes. Et bien sûr le tourisme est notre fond de commerce donc on

ne pouvait rien apporter pour le 2015. Inchallah [si dieu le veut] en 2016 la situation sera meilleure et qu'il n'y aura pas d'autres incidents graves.

À noter que l'orientation vers les marchés, maghrébin et national n'était pas une obligation. Nous, depuis des années avons veillé à intensifier ça à propos des marchés algérien ainsi que voisins et de l'intérieur. C'est une importance capitale que nous donnons à ces deux marchés. Elle s'est matérialisée par une augmentation budgétaire parce-que nous, lorsqu'on décide d'une orientation vers un marché, la conséquence directe c'est la révision du budget à la hausse, ce qui est le cas pour ces deux marchés. En Tunisie nous avons engagé une agence de communication, comme on le fait à l'étranger, pour faire des campagnes institutionnelles durant toute l'année. On ne fait pas seulement une campagne ponctuelle juste pour l'été par exemple ! Maintenant on dispose d'aux moins trois vagues de promotions du tourisme local durant toute l'année. Promotions d'ordre institutionnelles. Nous avons également une promotion commerciale auprès d'agences de voyages en Tunisie. Nous avons signé une convention avec elles à l'image de ce qu'on est en train de faire à l'étranger avec des T.O, pour les motiver à promouvoir la destination Tunisie pour les Tunisiens. Lorsque l'on propose un package destiné aux Tunisiens, c'est-à-dire transport, hôtel et éventuellement excursions, selon la convention signée entre l'ONTT et ces agences de voyages, nous nous engageons à leurs rembourser une partie de la campagne publicitaire (s'il y a une insertion dans un journal ou un spot radio). Ce n'est pas la peine de vous donner les chiffres mais c'est une contribution très appréciée par les agences de voyages. Ils sont des acteurs clés dans la commercialisation de la destination Tunisie pour les tunisiens. On les encourage dans leurs campagnes publicitaires et on les encourage aussi au niveau de la vente. Sur chaque package, il y a une sorte de rabais accordé par l'Etat immédiatement. Du coup, il y a un encouragement au profit des agences de voyages et ce n'est pas seulement le cas pour la haute saison. Pour la haute saison, on ne fait pas une campagne commerciale comme ça. Elle débute au mois de novembre jusqu'à la fin du mois d'avril. Tout ce que j'ai dit concerne le marché local ! Du coup, le rabais accordé concerne la basse et la moyenne saison.

Concernant le marché algérien, il produit un million et demi de touristes. C'est le premier marché sauf qu'il n'est pas bien structuré. Quatre vingt cinq pourcent 85 % du flux touristique avec l'Algérie se fait par voie terrestre donc avec ce genre de destination...Bon c'est dieu qui nous a donné ça [en parlant de la frontière terrestre entre les deux pays]...c'est un avantage ! On ne peut pas dire pourquoi l'Autriche reçoit 10 dix millions de touristes allemands. C'est normal, ils sont à côté de l'Allemagne, c'est une évidence ce phénomène !

Nous, on veut profiter de cette proximité. Comment ? Nos budgets consacrés à l'Algérie ont augmenté, on participe dans la majorité des actions promotionnelles avec les professionnels en Algérie, que ce soit des roots show, des workshop ou autres... On apporte notre aide ! On invite le maximum des agences de voyages (algériennes) pour qu'elles voient notre produit touristique tunisien. D'ailleurs beaucoup connaissent bien ce produit et pourtant on collabore de nouveau avec eux. L'accord bilatéral, entre la Tunisie et l'Algérie, en matière de trafic aérien a été doublé il y a donc actuellement quarante-deux vols hebdomadaires alors qu'avant c'était restreint ! Maintenant il y a le double de vols sur tous les aéroports. C'est un avantage énorme. Nous voulons orienter le touriste algérien vers les circuits touristiques qui se fait généralement via l'avion c'est donc un effort considérable.

Une autre chose, nous envers les pays de l'Europe, faisons une publicité conjointe. Nous participons financièrement aux programmes et aux plans médias des T.O lorsqu'ils programment la Tunisie. Il y a des conditions et d'autres choses que nous faisons en Europe. Nous nous sommes dits pourquoi pas l'Algérie, on ne fait pas la même chose : il n'y a pas l'activité tour operating mais l'activité agence de voyage. Cela peut être une seule agence comme ça peut être un groupement d'agences de voyages qui peut aller jusqu'à trois cent 300 agences.

Ces agences de voyages nous leur accordons les mêmes avantages qu'on accorde aux T.O européens. L'Algérien est considéré comme un touriste très privilégié ici en Tunisie.

Pour récapituler, j'ai parlé des pays là où il y a « ban » [interdiction], des pays là où il y a restriction et des pays de voisinage. Maintenant en 2016 suite aux conséquences néfastes des attentats de l'année dernière, on est conscient que mettre ses œufs dans le même panier est très risqué. Je m'explique, quand on parle de marchés traditionnels tels que ceux de l'Europe, si on dépend toujours d'eux alors on n'est pas à l'abri. Du coup on va réorienter nos actions sur d'autres marchés. On est en train de s'ouvrir par exemple pour la Chine, on s'attend que les Chinois qui viennent en Tunisie se doublent. Comment ?!... En partenariat avec le ministère des affaires étrangères, les restrictions en matière de visas s'assouplissent maintenant. Lorsqu'un groupe de Chinois débarque en Tunisie, on leur retire leur visa pour encourager les flux en provenance de la Chine. Les flux issus de la Chine viennent dans le but de les stimuler, nous avons créé une cellule au sein de la direction centrale de la promotion qui s'occupe de la promotion du marché chinois. C'est une bonne chose.

Il y a également le Canada et l'Amérique du Nord, sachant que Tunisair s'est fourni de deux gros porteurs A 330. De ce fait, Tunisair va lancer deux vols directs vers Montréal c'est l'occasion ou jamais de promouvoir la Tunisie. Durant toutes ces années, l'handicap majeur qui nous a empêché de promouvoir notre destination est dû à l'absence d'une liaison directe entre ces pays. Désormais, grâce à la future programmation en juin de vols directs vers Montréal, on a préparé depuis des mois avec le transporteur national [Tunisair] ainsi que tous les intervenants, un programme de fonction dédié pour la promotion de la Tunisie.

Nous avons rattaché l'association des agences de voyages canadiennes auprès de la Tunisie pour faire leur congrès en novembre dernier. Vous le savez : le vol est programmé en juin mais la promotion doit commencer un peu avant. D'ailleurs, nous participons à de nombreux workshop au Canada (toutes régions confondues) et ça c'est une bonne chose !

Un autre marché important pour nous est celui du marché africain subsaharien. La clientèle subsaharienne vient pour les raisons suivantes : soit pour étudier dans des universités en Tunisie, c'est en soi du tourisme. En effet, l'étudiant lorsqu'il vient c'est pour une année : il loue une maison, etc. Lorsqu'on parle de tourisme on ne vise pas seulement les hôtels. Les touristes peuvent venir pour faire du shopping parce-que pour eux, la Tunisie est aux portes de l'Europe. Ils peuvent venir se faire soigner, faire des opérations, etc. L'année dernière, grâce à l'intervention du ministère des affaires étrangères, il y a eu des suppressions de visas pour beaucoup de pays. A préciser que Tunisair a augmenté son trafic, qui accroît toujours, en direction de l'Afrique. Je ne connais pas encore la destination prochaine promue par Tunisair, j'ai entendu parler du Gabon et du Cameroun. C'est une bonne chose que la Tunisie puisse les desservir.

Concernant le tourisme médical, il y a des intermédiaires qui l'investissent et qui n'ont rien avoir avec le tourisme. On est en train de mettre en place, avec le ministère de la santé, un programme commun pour mieux canaliser ça. D'ailleurs, on participe conjointement dans des opérations destinées au tourisme médical. Le mois dernier, il y avait une manifestation les mettent en valeur : « health expo ». Des textes de lois sont en train d'être mis en vigueur parce-que c'est très mal vu que quelqu'un vienne ici en Tunisie pour une raison de santé et parte en signifiant son insatisfaction ! Il fait partie d'un des domaines « para-touristiques », non-négligeables car les recettes entrent pour le pays, notamment dans les caisses des cliniques ou des hôtels. Des propriétaires louent aussi leurs logements pendant les périodes de rééducation. Le ministère de la santé veut réglementer ça mais je n'en ai pas les détails. La

mise en place de textes va légiférer ça. Toute personne qui s'est faite opérée ne peut pas se loger dans un appartement dans les quartiers Ennasr ou El Manzah. Un suivi normé et rigoureux est nécessaire, il dépend du type de traitement médical prescrit. Nous y travaillons mais je ne connais pas encore les modalités concernant ce futur fonctionnement. Des commissions mixtes entre le ministère du tourisme et le ministère de la santé traitent cette problématique.

À propos du tourisme maghrébin, au premier rang sont les Algériens et les Libyens tout en considérant l'état actuel de la Libye, pays en guerre. On ne peut pas faire la promotion de la Tunisie dans un pays où il y a une guerre. Nous étions présents à Tripoli mais avons du malheureusement fermé pour des raisons connues par tout le monde. C'est grave de payer des charges là-bas et mettre en péril la vie du personnel. Nous avons donc suspendu notre travail là-bas en espérant que la situation change, s'améliore et se stabilise. Nous constatons l'existence d'un trafic qui vient de là-bas, mais il vaut mieux le canaliser. Autre point : c'est le marché marocain, les chiffres indiquent une augmentation depuis 2010. C'est pour ça nous avons réservé un budget cette année pour promouvoir la Tunisie au Maroc. Le pouvoir d'achat des marocains augmente de plus en plus. Leurs hôtels commencent à se remplir par les Marocains eux-mêmes. Ils ont acquis un besoin d'épanouissement énorme. Depuis l'année dernière, on a réfléchi pour introduire des actions promotionnelles, petit à petit au Maroc.

Pour la Mauritanie rien n'est important... [Silence] !

En ce qui concerne les hébergements hors hôtels, c'est-à-dire alternatifs, nous les encourageons par la prise en charge de leurs participations dans des salons spécialisés, destinés au tourisme alternatif. Il y a les gîtes ruraux, les maisons d'hôtes, etc. Tout ce secteur est réglementé en Tunisie. C'est au niveau de la direction du produit que vous aurez les détails, nous, nous sommes seulement chargés de la promotion.

Quand on voit les chiffres de l'ONTT, un pays ne peut être touristique et leader. Je ne nie pas qu'il puisse être affecté par les aléas des conjonctures et les crises internationales. Actuellement, on vit dans une situation de crises, elles viennent et partent mais ça peut durer. Notre objectif en matière de tourisme local est d'atteindre le chiffre de 25 % vingt cinq pourcent de remplissage des hôtels par les Tunisiens [il parle des résidents en Tunisie et ceux qui résident à l'étranger]. En ce moment, ce chiffre est aux alentours de quatorze pourcents %. Cette année, on programme une campagne pour les TRE [Tunisiens résidents à

l'étranger]. Le weekend dernier on a participé à une opération de lobbying à Toulouse pour promouvoir la ville elle-même et pour les tunisiens résidents dans cette région. Cette année, on va participer à un salon qui n'a rien avoir avec le tourisme. C'est un salon relatif à l'immobilier destiné aux TRE mais il va y avoir une présence touristique. Notre présence est donc marquée grâce à des campagnes radios spécialisées que les TRE sont susceptibles d'écouter [comme radio soleil France ou les autres radios destinées aux maghrébins]. La majorité de notre TRE réside en France soit 600 milles ou 700 milles. Le reste des tunisiens est réparti sur l'ensemble du monde. Nos campagnes pour les TRE cibleront la France. Lorsqu'on parle de campagnes, on parle de tout un groupe : nous, Tunisair et tout intervenant étatique dans le secteur touristique. Nous voulions que nos campagnes soient plus efficaces avec une participation plus développée des T.O mais étant donné la différence d'objectifs visés, cela s'avère impossible. Les T.O cherchent le profit et rien d'autre. Nous, nous encourageons les tunisiens qui habitent à l'étranger de venir en Tunisie.

Renforcer les efforts faits et de ne pas se contenter des résultats acquis depuis ces dernières années restent fondamental concernant le marché local, tout en ayant conscience que cela reste une vision utopique. Si l'on accordait des tarifs préférentiels pour le vol Tunis-Tozeur à 90 dinars (aller-retour), cela encourage le Tunisien à partir à Tozeur. Imaginons si l'on dit à ce Tunisien que le billet d'avion pour la même destination est à deux-cents dinars sachant que lui, est avec une famille dont deux enfants, ça lui coûterait huit-cents dinars. Dans ce cas, avec 90 dinars c'est plus motivant pour faire l'aller et le retour. On veut généraliser ces tarifs dans tous les aéroports tunisiens. En faisant ainsi, on développe les flux touristiques intra pays. Si l'on prend l'exemple du billet d'avion de Tunis Express qui est à deux-cent cinquante dinars en direction de Tunis-Djerba, il reste abordable seulement pour une minorité qui a toujours les moyens. Pour un citoyen lambda, un fonctionnaire par exemple, qui veut voyager avec ses enfants et sa femme, devra payer plus de mille dinars pour les billets d'avion direction Djerba. C'est impossible pour lui, ils préfèrent alors aller à Hammamet à proximité d'eux. Nous, nous voudrions encourager le tourisme dans toutes les régions. On essaye de développer ça comme je vous l'ai déjà dit par les conventions effectuées en collaboration avec les agences de voyages. Ces dernières acceptent de faire des packagings et nous les aidons financièrement. Le package est valable à partir de fin novembre jusqu'à fin avril pour minimum trois jours. Il peut contenir la proposition de vols ou déplacements d'aller-retour, d'un hébergement de deux nuitées au minimum dans un hôtel.

Entretien 2 :

[Amer Bouzouita, Directeur des marchés touristiques arabes et tunisiens au sein de la direction centrale du marketing de l'ONTT => Entretien réalisé vers 10 h. L'interviewé a parlé de la stratégie de l'ONTT en ce qui concerne les marchés touristiques maghrébins et tunisiens. L'entretien a eu lieu dans son bureau et a été mené en langue arabe.

Le tourisme en Tunisie a connu une évolution remarquable durant ces dernières années.

Le tourisme intérieur constitue un pilier essentiel dans le tourisme tunisien. C'est ce qui confirme les résultats effectués ces dernières années, avant même la révolution. Nous avons commencé à structurer ce marché cinq ans avant la révolution. Ceci dit nous considérons que depuis cette date, le marché domestique a la même importance des autres marchés touristiques que nous développons, notamment l'euro-péen. De ce fait, nous avons effectué une stratégie de marketing orientée vers les marchés en question. Cette stratégie se compose de campagnes nationales de campagnes de publicité en partenariat avec le secteur privé [publicité conjointe selon le terme utilisé par l'interviewé]. Depuis dix ans nous avons commencé à créer et à structurer un organisme que nous appelions à l'époque : « cellule de tourisme intérieur » dans le but de développer ce genre de tourisme. Nous voulons organiser l'offre pour cette demande touristique. Nous ne voulons pas accueillir cette clientèle nationale dans les hôtels tunisiens de manière aléatoire : lorsque l'été arrive, nous ne les hébergeons que lorsque les hôtels ne sont pas remplis. Nous avons voulu suivre l'exemple des pays voisins qui sont orientés vers leur population domestique [implicitement il parle du Maroc] dans leur offre touristique. Pour appliquer la stratégie en question, nous avons recruté une agence de communication et on l'a chargé de définir un plan de marketing pour le marché touristique intérieur. Suite à cette étape, nous avons mis en place ces dernières années le lancement d'une campagne de sensibilisation et d'orientation dirigée en faveur Des Tunisiens. Cette sensibilisation consiste à montrer au touriste tunisien la manière appropriée pour se comporter avec un touriste lambda dans l'enceinte d'un hôtel ou à l'extérieur. Le comportement social est donc évoqué (mou3amalet). La préservation de l'environnement naturel est également un thème abordé. Par exemple le fait de ne pas jeter les déchets n'importe où ou aussi le fait de ne pas harceler d'autres touristes [il paraît que l'interviewé évoque le comportement de drague dans les hôtels, « la drague insistante pour faire ses papiers »]. La campagne de « Asslema » traitait de ce sujet. On a aussi aidé des agences de

voyages à faire des campagnes de marketing orientées vers la clientèle nationale avec des prix préférentiels.

Notre campagne nationale se base dans son volet marketing au sujet du développement d'un comportement qu'a un client tunisien lors de la réservation au préalable concernant les séjours touristiques. Nous voulons introduire l'aspect organisationnel dans la mentalité du Tunisien. Ainsi, il pourra faire sa réservation à l'avance pour, en premier lieu, profiter de prix abordables et en second lieu, éviter le problème d'inexistence de places libres dans les hôtels pendant les périodes importantes de fréquentations.

Notre objectif est de généraliser le tourisme intérieur sur l'ensemble des régions du pays et toute l'année. Nous souhaitons sortir du tourisme pratiqué seulement pendant la saison d'été et exclusivement sur le littoral. Nous voulons étendre le tourisme vers les régions intérieures du pays surtout après le contexte de la révolution. Elles pourront ainsi se développer surtout au Nord-ouest et au Sud-ouest, régions impactées par les actes terroristes perpétrés précédées par des frappes qui ont touché le désert. Cela explique la très faible activité touristique dans ces régions (Tabarka, le Kef, Kasserine, en descendant vers Tozeur, Kebili, Tataouine,...)

Concernant la propagation et la diversification de l'activité touristique nous encourageons les participations dans les festivals régionaux et l'organisation des manifestations, etc...

Sur la base de nos statistiques, nous, administration chargée du secteur touristique dans le pays, avons une connaissance complète et intégrale concernant les personnes hébergées en hôtels. On a une idée claire sur la répartition des nuitées selon les régions. On trouve ainsi que la région du Cap-Bon qui comporte Nabeul et Hammamet englobe 1,8 million de nuitées pour l'année précédente qui a connue en tout l'enregistrement de 5 millions nuitées touristiques concernant les Tunisiens. On est en train de faire des records d'une année à l'autre. Ces dernières années on a eu 2,2 millions de nuitées effectuées par des touristes tunisiens.

Ces 5 millions de nuitées sont réparties de cette manière : 32 % au Cap-Bon suivie par Sousse avec un taux de 18 % ensuite le Monastir avec 10%, Djerba à égalité avec Tunis 8 %.

Le type d'hébergement choisi ou préféré par le touriste tunisien, nous n'avons pas vraiment la réponse actuelle car ça dépend des enquêtes de satisfaction qui se déroulent sur une période précise (suite à une demande spécifique) ou de manière périodique, tous les quatre ans. Selon la dernière étude, un peu ancienne effectuée il y a déjà 10 ans, nous avons connu que le

premier motif qui encourage le tunisien à faire du tourisme : c'est la période des vacances. Notamment celles du printemps qui connaissent une augmentation de la visite des régions côtières et intérieures et celles de l'été avec une concentration plus importante sur les régions côtières.

La formule la plus adaptée auprès du touriste tunisien et arabe en général, c'est la recherche d'une combinaison entre l'hébergement en hôtel et les sorties vers les zones touristiques ainsi que les lieux d'attractions où il peut déjeuner et surtout dîner pendant les soirées. C'est donc la demi-pension.

Concernant la commercialisation du label « Halal » en Tunisie, d'après nos connaissances, il y a un hôtel à Hammamet qui a exprimé sa volonté de commercialiser ce label. Vous pouvez retrouver les modalités associées plus en détails auprès de la direction régionale concernée puisqu'elle collabore directement avec la direction centrale du produit.

Nous, en tant que direction, nous étudions le développement de ce produit de manière à pouvoir les diversifier et accéder à d'autres marchés comme ceux des pays du Golf.

Notre plan prospectif est de proposer des zones touristiques intégrées pour les familles des pays du Golf, les familles arabes en général et les familles maghrébines y compris celles tunisiennes qui ont des libertés spécifiques. Nous réfléchissons à ça surtout si on a un retour des Européens et de voir comment faire pour accueillir cette masse importante de touristes habitués à s'héberger à l'hôtel. Dernièrement, nous avons enregistré 400 milles arrivées de touristes algériens dans les hôtels pour un total d' 1 million 400 milles entrées au pays. Nous avons aussi 2,2 millions arrivées de touristes tunisiens dans les hôtels. Pour cette clientèle maghrébine, nous réfléchissons à d'autres moyens pour les héberger. Pour le label « Halal », des personnes responsables de l'étude de ce produit sont chargées de s'occuper des, de la commercialisation, etc... elles sont affiliées à la direction centrale de l'investissement. Nous ne connaissons pas les détails exacts du projet.

Ce produit « Halal » selon ma connaissance du touriste tunisien et maghrébin en général, je ne pense pas que ça l'intéresse beaucoup. Ce touriste est plutôt en demande de séjours en mixité avec d'autres touristes en l'occurrence les européens. D'après nos expériences, nous n'avons pas trouvé de demandes de ce genre de produit de la part des agences des voyages de l'Algérie ou bien de la Libye avant la guerre.

D'ores et déjà, les tunisiens occupent 33% du total des nuitées hébergées dans les hôtels. Ce potentiel nous pouvons encore le développer.

Pour nous, est considéré touriste toute personne restant 24 h en dehors de son domicile pour une raison autre que l'éducation, le travail ou le soin, etc... Si c'est pour une autre raison nous considérons que c'est du tourisme. Il comporte plusieurs variétés comme le tourisme médical, la visite des monuments religieux et des saints, jusqu'aux pratiques exercées sur la plage.

A part l'hébergement standard dans les hôtels (de catégorie 1 étoile jusqu'à la catégorie 5 étoiles), il y a eu création d'une nouvelle loi en 2007 stipulant d'autres formes d'hébergement comme les gîtes ruraux, les maisons d'hôtes, les campings, les étapes touristiques (généralement à proximité du lieu d'approvisionnement comme les stations de pétrole, etc...). Il y a donc eu la création de ces hébergements selon les spécificités des zones d'accueil. Ainsi, on trouve des gîtes ruraux à Chenini, à Tataouine et Kébili ou encore des maisons d'hôtes à Tunis et à Djerba. Toute cette structuration est faite et développée sous le contrôle de l'ONTT. En dehors de toutes ces classifications à l'exemple des hôtels non classés à Tunis, cela entre sous le contrôle du ministère de l'intérieur. Sachant que nous sommes membres du comité de contrôle avec la municipalité et le service de santé concerné pour offrir le maximum de garanties possibles pour la préservation de la santé de la clientèle. La donnée statistique concernant ces hôtels est très importante, cependant elle ne revient pas aux services du ministère du tourisme. On trouve généralement dans ces hôtels des Tunisiens qui se déplacent par exemple dans la capitale pour différentes raisons d'études (un dépannage le temps de trouver un hébergement officiel) ou pour une modeste équipe de football, etc...

Pour revenir au sujet de tourisme, nous avons encore des atouts potentiels à développer comme le tourisme pour les personnes âgées, pour les jeunes, les élèves et étudiants, etc... Nous pouvons développer des partenariats avec les ministères concernés à l'exemple du ministère de l'éducation nationale qui peut organiser des séjours touristiques destinés aux élèves pour leur faire découvrir des régions qu'ils ne connaissent pas dans leur pays. Ainsi, ça sera un investissement à long terme puisque l'élève qui va visiter une région va le maintenir en mémoire et lorsqu'il sera adulte il pourrait à son tour faire visiter cette région à ces enfants. Nous devons donc sortir de notre bulle de travail classique qui ne s'intéresse qu'aux hébergements en hôtel, etc... vers la diversification des produits et de clientèles. Cela se fait en développant les partenariats avec les associations syndicales (Widadyet) qui pour la

plupart n'encouragent pas ces adhérents à faire du tourisme intérieur. Ces organismes nous les sensibilisons actuellement pour qu'ils fassent des conventions avec des agences de voyages dans un cadre contrôlé par l'ONTT avec le but de développer des services et d'offrir des prix concurrentiels.

Le tourisme maghrébin, n'est pas nouveau pour nous. Depuis des années nous avons constamment et annuellement plus de 2 millions de touristes maghrébins venant surtout de la Libye et de l'Algérie. Les marchés libyen, algérien et marocain, et la Mauritanie de manière plus infime, deviennent de plus en plus importants pour nous surtout ces dernières années. Généralement, plusieurs croient que les Libyens ne dépensent pas beaucoup (avant et même après la révolution) ; alors qu'il y a eu des études faites concernant les revenus touristiques et les revenus du secteur médical qui démontrent que le Libyen dépense énormément d'argent et est donc un client intéressant. La révolution libyenne n'a pas empêché le client libyen de rester un grand dépensier. Cependant après leur révolution, nous avons connu un recul du nombre de leurs visites après des records enregistrés d'un 1 million 400 milles d'entrées dans le pays avec une portion importante qui choisie l'hébergement en hôtel. L'année dernière, leur nombre a chuté à 1,2 million ce qui constitue la deuxième nationalité entrante au pays par voie terrestre après les algériens. Nous considérons cette clientèle libyenne comme une réserve touristique importante pour le développement de ce secteur au sein de notre pays ; et ce malgré l'impact de la révolution qu'elle vit en Lybie.

Le marché algérien est le plus prometteur dans la région est de plus en plus structuré et organisé à la manière occidentale par les T.O et les agences de voyages. Ces structures sont spécialisées selon les services qu'ils proposent et la clientèle qu'ils visent. Ce marché est représenté par différents acteurs, nos frères, que nous remercions car ils nous ont soutenus et n'ont pas fait marche arrière comme les autres. D'ailleurs, on ne peut pas encore parler de record parce-que chaque année nous enregistrons un nombre d'arrivées plus important que l'année précédente.

Le marché marocain a aussi connu une bonne évolution, meilleure même que d'autres petits marchés européens. De ce fait / En effet, nous avons connu jusqu'à 60 milles arrivées et avons la volonté de le développer, mais cela dépendra de la coopération du côté marocain. Il y a ceux qui nous considèrent comme marché touristique et d'autres qui...Bon, c'est un sujet un peu prématuré. Comme je vous l'ai dit précédemment, nous considérerons que ce marché

est important pour notre développement et donc il faut faire en sorte de le développer et le structurer.

Les touristes qui proviennent de ce marché, se concentrent le plus à Hammamet, Nabeul et Sousse de l'ordre de 60 à 70 %. Quant aux touristes algériens, la capitale en concentre environ 30 % et le reste est réparti dans les autres régions. Dans la capitale, ces Algériens s'hébergent dans la Médina et dans les quartiers, au Nord à l'exemple des quartiers du Lac et de Gammarth. Ces touristes préfèrent le tourisme balnéaire. Selon l'analyse de nos statistiques, nous avons constaté que ces touristes viennent sur notre territoire par effet de vagues au nombre de trois. Cela explique pourquoi nous faisons trois campagnes de commercialisation des produits pour ce marché. Les médias, les journaux et surtout Internet sont les supports que nous utilisons avant les vacances du mois de mars, période où la fréquentation touristique augmente. Nous préparons la deuxième période de haute saison en mai-juin et la dernière fin novembre précédant la fin de l'année et les vacances d'hiver. De ce fait, nous enregistrons beaucoup d'arrivées dans la saison hivernale, beaucoup plus qu'en été, pratiquement plus de 55-60% et 20-25% en hiver et au printemps. Nous constatons la même chose concernant le tourisme intérieur, les pics s'enregistrent pendant les périodes de vacances et la fin d'année. Les algériens ne viennent pas exclusivement pour le balnéaire. Ils sont aussi là pour le tourisme médical et les cures thermales. De ce fait, nous accueillons beaucoup de touristes choisissant ce type de tourisme. Il y a aussi un grand nombre d'agences de voyages spécialisées dans ce type de tourisme. En ce qui concerne le tourisme culturel, nous avons une convention de partenariat tuniso-algérienne qui donne lieu à trois circuits communs que nous allons commercialiser ensemble à l'étranger surtout auprès des chinois qui viennent en Algérie et/ou en Tunisie. Nous allons aussi les commercialiser sur le marché européen. Parmi ces circuits, on en trouve un culturel baptisé « St Augustin », un personnage historique né à Souk Ahras (Algérie), a habité et a enseigné à Carthage et a aussi habité à Rome. C'est un bon circuit culturel que les deux côtés algériens et tunisiens sont en train de préparer au niveau de son aménagement et de sa commercialisation. Ce circuit comprendra Souk Ahras, l'Est de l'Algérie et de la côte tunisienne, il y a quelques sites à dans la région du Kef, pareil pour Béja, Jendouba, etc... les lieux où St Augustin a passé. C'est le parcours préféré des Européens, Algériens et Tunisiens pour ceux qui le connaissent. Il y a aussi un circuit saharien qui serait envisagé mais actuellement ce n'est pas possible étant donné la conjoncture actuelle de la région. Il représente les régions traversées autrefois par la route de la soie dans le désert tunisien et algérien.

Le client algérien est un peu capricieux en ce qui concerne les services. Il ne veut pas trop marcher pour atteindre sa chambre ou attendre beaucoup dans la file d'attente pour manger au restaurant. La nourriture proposée en inclusive ne répond pas généralement aux attentes de ce client. C'est pour toutes ces raisons que, je pense, ce client préfère la formule demi-pension dans les hôtels car il vient en famille et choisit de passer un temps à l'extérieur de l'enceinte de l'hôtel pour passer du bon temps dans des zones et stations touristiques comme El-Kantaoui ou encore Yasmine El hammamet ou la Mahdia. D'après notre expérience, nous n'avons pas rencontré d'agences de tourisme qui travaillent avec une formule all-inclusif pour la clientèle algérienne.

Actuellement, nous travaillons bien avec le marché algérien, un marché très grand et qui comprend trois grandes régions : Centre, Est et Ouest. D'après nos statistiques, les algériens qui ~~mus~~ viennent sont ceux du Centre et de l'Est. Cependant, un potentiel de touristes à séduire existe toujours dans les trois régions. Le secteur est fortement lié par l'aviation, l'hôtellerie, etc... dans le cas où on crée des lignes directes vers plusieurs régions de l'Algérie, surtout Constantine, Annaba, Wahrân même si pour cette dernière il y a déjà une ligne...

Ces lignes si on arrive à les déployer nous pourrions attirer plus de touristes algériens à fort potentiel touristique. Beaucoup d'entre eux préfèrent l'avion car avec la voiture surtout pour ceux qui viennent de l'Ouest, c'est très loin, ils se fatiguent même avant de dépasser la frontière. Il y a donc des paramètres à respecter pour atteindre le développement souhaité. Déjà, on a réussi à avoir des conventions de partenariats dans ce secteur, ce qui constitue la base sur laquelle nous pouvons projeter nos projets. En plus, c'est vrai que là où il pleut c'est bénéfique pour nous [un proverbe agricole tunisien qui explique que là où il y a de la pluie c'est bénéfique pour les récoltes au niveau national. Dans ce contexte l'interviewé a voulu dire que n'importe où le touriste choisit de s'héberger ça reviendra en bénéfice au tourisme national] mais nous visons plus dans nos statistiques le nombre de nuitées enregistrées dans les hôtels.

Afin d'atteindre nos objectifs, nous comptons sur le développement du secteur du transport, le ferroviaire reliant Tunis à l'Algérie et qui était exclusivement orienté initialement vers le transport de la marchandise. Maintenant, il va accueillir des passagers pour voyager. Selon les derniers comités auxquelles j'ai assisté, ce projet rencontre un problème technique qui consiste à changer la ligne actuellement utilisée pour transporter la marchandise.

Ce projet est avant tout orienté vers l'encouragement de la mobilité des classes moyennes, des étudiants et les personnes ayant des ressources limitées.

Le nombre de vols de et vers l'Algérie a connu une évolution ces dernières années. Il y a aussi l'idée selon laquelle il faille créer des lignes maritimes au départ d'Oran et Alger vers Tunis et Sfax.

Il y a aussi eu une réouverture d'une ligne terrestre par bus. D'ailleurs, nous voulons commercialiser cette ligne qui relie Tunis à Alger auprès des algériens résidants à l'étranger surtout en France. Cette clientèle aura alors plus de liberté pour venir passer quelques jours en Tunisie avant de repartir chez elle en Algérie. Notre campagne de commercialisation effectuée en Europe pour les TRE cible aussi les Algériens. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux réservent un séjour en Tunisie pour se rendre ensuite chez eux en Algérie. Ce genre de commercialisation se fait surtout dans les aéroports et dans les grandes gares frontalières.

Le marché marocain avec le développement qu'il connaît depuis des années, nous encourage à réfléchir pour créer une antenne de l'ONTT au Maroc ou à l'intégrer depuis notre antenne en Algérie. Tout dépend bien sûr de la volonté du côté marocain à développer un partenariat avec nous.

Le marché libyen était important avant la révolution libyenne parce qu'il y avait une liaison aérienne dense entre l'Est et l'Ouest du pays. De plus, toutes les régions libyennes sont liées par des voies aériennes à Tripoli de l'ordre d'une fréquence de vol journalière. Les libyens partagent avec nous les mêmes habitudes et caractéristiques culturelles, ils prouvent leur amour et fierté d'avoir ce lien avec la Tunisie. Inchallah après la fin de la guerre nous reviendrons en Libye pour redynamiser le marché. Il reste toujours à mon sens un marché important malgré que le libyen préfère aussi le tourisme en famille et l'hébergement dans des logements meublés, mais tout ça reste pour le bien de la destination tunisienne. Les algériens aussi préfèrent ces logements meublés. D'ailleurs, parmi les 1,5 millions de personnes étant entrées par la frontière, il n'y a que quatre-cents milles qui choisissent l'hébergement en hôtels ce qui est un bon chiffre. Parmi ces 1,5 millions d'entrées, on trouve aussi ceux qui reviennent chez eux dans la même journée. J'estime donc que dans ce chiffre nous pouvons trouver 1 million de passagers qui séjournent chez nous. Il y a 60 % de ces Algériens qui choisissent un autre mode d'hébergement que l'hôtel. Parmi eux, je pense qu'il y a 20 à 30 % installés dans les appartements et les logements meublés. Les pourcentages avancés sont bien sûr approximatifs.

Entretien avec les chefs cuisiniers du restaurant Dar Zarrouk à Sidi Bou Saïd :

Entretien avec Walid Saayed, 45 ans et Wafik Belaid, âge non renseigné, deux chefs tunisiens.

Nous proposons une cuisine internationale. Elle attire tout le monde. Avant, c'est vrai, un site comme Sidi Bou Saïd attirait beaucoup de touristes internationaux. Maintenant, et depuis la perpétration des attentats qu'on a eus, on compte beaucoup sur les Tunisiens et surtout les tunisois. Les Tunisiens en dehors du Grand Tunis, viennent aussi, surtout pour les séminaires et les congrès. Je ne pourrais pas vous dire leurs origines [les régions d'où ils viennent], mais les Tunisiens généralement font partie de notre clientèle. Nous avons aussi une clientèle maghrébine. Ils viennent en famille, surtout les Libyens et les Algériens en été. Le client maghrébin représente environ 30 % de l'ensemble de la clientèle qu'on reçoit dans notre restaurant. Les Tunisiens représentent le plus grand nombre de notre clientèle, puis les libyens, suivis des Algériens, mais pas les Marocains. Notre clientèle se développe en été, et est formée de 80 % d'étrangers. Notre clientèle réserve avant de venir, pour la majorité. Et il y a ceux qui débarquent : Asslema [bonjour], y a-t-il une table ? La majorité réserve, toutes nationalités comprises.

Nous, nous proposons l'hébergement, nous avons l'hôtel. On propose la restauration, ici dans le restaurant. Il n'y a donc pas d'exigences particulières pour nos clients. Nous disposons d'une carte où nous proposons une cuisine méditerranéenne. Le Marocain peut trouver des plats à son goût, pareil pour le Tunisien ou le Libyen, etc. Ceux qui viennent du bassin méditerranéen ne vont pas se sentir dépaysés dans notre restaurant. Ils peuvent trouver ce qu'ils veulent. La carte est variée. Si le client a des demandes spécifiques, il peut nous les renseigner lors de la réservation. Par exemple s'il veut une pâte piquante, on est obligé de suivre ce qu'il préfère son goût, sinon il ne va pas l'aimer.

Nos ouvriers à l'extérieur [TRE] font partie de notre clientèle en été : juillet, août et Ramadan, nous en avons reçus beaucoup.

Avant 2011, nous avions des clientèles sur toute l'année. Surtout pendant les vacances : Pâques, leurs vacances ...heeeem [il réfléchit]...scolaires et tout. Sidi Bou Saïd se remplit : des excursions, des personnes qui viennent pour déjeuner, etc. On vient de partout, même s'ils sont résidents à Sousse ou à Djerba, ils viennent à nous. Ils passent deux jours pour visiter Sidi Bou Saïd et ils viennent pour déjeuner ou dîner, selon leurs réservations.

Le Tunisien, généralement, il est exigeant. Il veut qu'on le dorlote. Lorsqu'il sort, il veut sentir une différence entre les lieux où il se restaure, et chez lui, ce qu'il mange quotidiennement. Pour les étrangers, non, lorsqu'ils commandent par exemple un couscous, pour eux c'est de la semoule et c'est tout. Les Tunisiens sont les plus exigeants : ils veulent sortir de ce qui est proposé sur la carte : faites-moi ça, ... par exemple lorsqu'on vient le matin pour faire une réservation pour le dîner, on nous demande de faire un poisson gros sel, ou une paella, etc. On veut toujours sortir de l'ordinaire. Les Libyens et les Algériens veulent la quantité [rajoute le chef Wafik Belaid : un chef très médiatisé en Tunisie. Présent lors de l'entretien]. Surtout les Libyens, ils veulent beaucoup de quantité, les gros morceaux de viandes, etc. [Reprend le premier chef]. Lorsqu'ils regardent la carte, ils nous disent : on veut deux salades, deux plats de ceci, deux plats de cela, [ajoute de nouveau le chef Wafik]. Oui, en effet, le client libyen veut faire des compositions dans sa commande. Ils ont un mot qu'ils utilisent souvent « Tachkila » [composition en arabe]. Il veut voir toute la carte sur sa table, Pareil pour le client Algérien. Le peu de Marocains que nous avons reçus ici, finalement ne le sont pas car le Marocain qui vient ici, tu peux le confondre avec un Tunisien. Nos ouvriers à l'étranger ne gaspillent pas et sont de gros mangeurs. Ils calculent le coût ce qu'ils mangent. Par contre, les clients libyens et algériens ne calculent pas. Tu leurs donnes de la quantité et de la qualité et ils deviennent fidèles au lieu. Tu les dorlotes, tu les gagnes en tant que client.

La conclusion c'est l'esprit méditerranéen : on mange en parlant. C'est la différence avec les Scandinaves et les Européens en général : eux ils mangent en silence. Tu leur donnes une assiette contenant un oignon, ils le mangent en silence. Par contre le méditerranéen mange en parlant (Tunisien, Marocain, Français, Italien, etc.)

Annexe 5 : Campagne d'entretiens août 2016

Touristes Algériens

Entretien 1 :

[Mohammed Amine Laamara, 31 ans, célibataire, professeur d'informatique dans un lycée, Algérien et Hamza MAAMMOUCH, 30 ans, célibataire, fonctionnaire dans une société de tabac, algérien => Entretien réalisé vers 15h sur le bord de la piscine de l'hôtel Sun à Borj Sedia en banlieue Sud de Tunis.

J'ai choisi la Tunisie parce-que la mentalité de ses habitants est proche de celle des Algériens. La Tunisie est aussi calme et sécurisée. Elle est aussi dotée de plusieurs moyens facilitateurs de l'activité touristique comme le transport public.

Ainsi c'est ma quatrième visite en Tunisie (Nabeul en 2008, Hammamet Sud en 2012, Hammamet Yasmine en 2014 et cette année Tunis la capitale). Lors de ma première visite je me suis rendu directement à Nabeul sans passer par la capitale. C'était avec la famille. Nous avons pris le taxi pour venir ici [hôtel sis à la banlieue Sud de Tunis, à Borj Sedria] mais avant nous avons passé notre première nuit au centre ville de Tunis.

Cette fois, je suis venu avec un ami. Nous avons choisis la formule All Inclusif In Soft (sans alcool) pour une période de huit 8 jours. Nous restons trois jours ici et quatre jours à l'hôtel Mouradi à Hammamet Sud. Pour les trois nuitées que nous allons les passer dans cet hôtel, ça va être le repos total. Pour les quatre jours suivants, à Hammamet, nous avons effectué un programme (Carthage Land, bateau pirate, Friguia). Nous allons faire un bon tour.

Les moyens de distractions que nous pratiquons généralement pendant notre période de séjour c'est par exemple du quad, du jet ski, du ski-nautique, un bateau pirate, les jeux manège, ...

Nous venons d'arriver. Hier soir nous étions dans nos chambres. Aujourd'hui nous nous sommes réveillés vers neuf heures. Nous avons pris notre petit déjeuner. Après nous avons préféré nous allonger au bord de la piscine. Nous avons joué du waterpolo et fait des jeux avec les animateurs. C'était vers onze heures ou onze heures trente. Vers douze heures nous sommes partis à la plage où nous nous sommes baignés un petit peu. Ensuite, nous avons loué un pédalo. Vers treize heures trente nous sommes revenus dans nos chambres où nous avons pris notre douche. Puis nous avons pris notre déjeuner. Nous sommes revenus à la piscine pour faire notre bronzage. Après cela, nous allons faire une petite balade, jusqu'à l'heure du dîner. Nous avons prévu d'assister à la soirée faite par l'équipe d'animation de l'hôtel puis nous irons poursuivre notre soirée dans la discothèque de l'hôtel.

A Hammamet [deuxième partie du séjour] nous comptons aller à Latino et Havana [deux boîtes de nuit prisées de la ville]. Comme je vous le disais, nous avons choisis de rester à l'hôtel pour cette première partie de notre séjour.

J'envisage dans un autre séjour de partir à Sousse et à Djerba. J'entends beaucoup d'échos sur ces deux villes et je veux bien les visiter. De toute façon nous sommes toujours ici en Tunisie puisque nous y avons trouvé notre aise. Ici, personne ne te dérange, personne ne t'agresse, personne ne te gêne, c'est ce que nous recherchons. Nous retrouvons aussi le même climat doux comme chez nous. Nous venons de l'Est de Constantine. De plus, il y a une proximité entre l'Algérie et la Tunisie concernant le langage et les habitudes malgré qu'il y a quelques mots que vous n'arrivez pas à comprendre dans notre dialecte, mais ce n'est pas un problème.

La gastronomie tunisienne est piquante. Ah piquante ! Vous la faite piquante et avec du curcuma c'est jaunâtre pas comme la notre. La nôtre est meilleure, surtout celle de l'Est.

À la fin de notre séjour nous passerons par les souks de la capitale. Là où nous allons acheter des souvenirs avons de rentrer chez nous.

À l'hôtel nous côtoyons les animateurs tunisiens, les algériens, les familles tunisiennes et quelques Russes qui comprennent l'anglais. Ils sont introvertis et donc pas facile d'interagir. Nous en avons connus quelques uns surtout dans la discothèque là où nous dansions ensemble. Nous recherchons une vie sociable au sein de l'hôtel.

A savoir que la Tunisie à beaucoup changé après la révolution. Je suis venu avant à l'époque de Zine el Abidine [président déchu après la révolution] en 2008. Le pays était plus sécurisé que maintenant. La Tunisie a changé depuis cette date. Il y a des choses qui se sont transformées vers le meilleur. Avant, les tunisiens ne souhaitaient pas s'étendre dans les discussions de crainte d'évoquer la politique, etc. Il n'y avait pas cette démocratie que vous vivez actuellement. A l'époque ce n'était pas comme chez nous. Nous pouvions parler même du président « normalement »/ librement dans les cafés. Lorsque j'entre dans un commerce de proximité je constate que vous avez peur d'aborder tout type de sujet. Maintenant la mentalité a changé. Comme ça c'est mieux. Avec la démocratie que vous avez acquise vous pouvez parler de tout.

Pour faire du tourisme en Algérie, c'est compliqué. C'est pourquoi nous choisissons de venir en Tunisie. En Algérie nous n'avons pas les moyens. Un hôtel comme celui-ci est très très

cher à payer là-bas. De plus, il n'a pas le même niveau de service qu'ici. Le luxe n'existe pas. On peut trouver un hôtel pas très bien avec un tarif élevé. Et à l'extérieur de l'hôtel cela n'a rien à voir. Les taxis sans trop chers. Chez nous tout est cher, même la nourriture. De plus, avec la famille nous ne sommes pas respectés tel que nous trouvons le respect ici. Les jeunes là-bas ne respectent pas le fait qu'on soit avec sa famille. Ici nous sommes tranquilles. Personne ne vient nous déranger.

Entretien 2 :

[Abdel-Ghani HIDOUSSE, 41 ans, marié, 4 enfants, entrepreneur, Algérien de Batna et Abdel Hamid HIDOUSSE, 52 ans, marié, 3 enfants, enseignant dans le secondaire, Algérien de Batna => Entretien réalisé vers 16h sur le bord de la piscine de l'hôtel Sun Beach à Borj Sedia dans la banlieue Sud de Tunis avec leurs deux frères accompagnés par leurs familles respectives. Les femmes, dont l'une nageait avec un burkini et donc était voilée et l'autre nageait avec des habits par pudeur mais elle avait les cheveux découverts. Les hommes semblent être des musulmans pratiquants vu la trace laissée par la prière sur leur front.

Nous choisissons de passer notre séjour touristique chaque fois en Tunisie parce qu'il y a une bonne offre de services. Cette année le service n'est pas au top. Ça se dégrade petit à petit. Chaque année nous choisissons de venir en Tunisie. Nous avons passé nos séjours à Sousse, à Hammamet. C'est notre premier séjour ici à Borj Sedria. Un ami algérien qui travaille dans une agence de voyage ici à Tunis nous a suggéré cette destination. Les destinations où nous allons habituellement connaissent une dégradation totale. C'est pour ça nous avons choisis Borj Sedria. Durant les cinq dernières années nos destinations préférées étaient Sousse et Hammamet. Avant la révolution nous avions l'habitude de louer une villa meublée mais après, pour des raisons de sécurité, nous avons privilégié les hébergements en hôtels.

Nous partons toujours en séjour touristique avec nos deux familles ensemble.

Nous venons depuis toujours avec nos voitures. [L'un des frères me montre des adolescents en train de nager juste à côté] Ces enfants [les siens et ceux de son frères] viennent ici depuis l'âge de deux ans, trois ans, celle là depuis un an, celui-ci depuis un an et demi voire deux ans. Celui-ci me disait: Papa, quand irons-nous dans notre maison en Tunisie. [Sourire...] Wallah, ils se sont tellement habitués.

À l'hôtel nous choisissons toujours la formule All Inclusif, pas seulement pour des raisons de sécurité pourtant ça reste la raison la plus importante. Nous y trouvons plus de confort. Durant notre expérience dans les hôtels pendant ces cinq dernières années, nous avons constaté que le niveau de service se dégrade d'une année sur l'autre. Pendant nos séjours en Tunisie, nous ne nous contentons pas de rester en hôtel, nous sortons et voyons d'autres endroits. Je connais la Tunisie, très, très bien ! Je suis allé jusqu'à Sfax [troisième grande ville en Tunisie, située au Sud du pays]. Nous allons là où nous voulons.

Pour les repas nous les prenons ici à l'hôtel sauf parfois lorsque nous voulons autre chose ou s'il y a des choses non proposées par l'hôtel alors là nous allons les chercher ailleurs.

Notre actuel séjour a commencé le 13 août pour une durée de six-sept jours.

Depuis notre arrivée, nous sommes sortis une seule : nous avons visité la ville de Hammam Lif [une ville située à quelques kilomètres de l'hôtel] pour voir un médecin. C'est tout [sourire]. C'était une urgence, car j'avais des maux de dents. Nous venons ici en Tunisie pour des raisons de santé soin. Ma femme est venue ici pour faire une opération rénale. La femme de mon frère a fait une visite, et l'an dernier elle a subi une intervention au niveau des yeux. Moi, pareil pour mon dos. Après notre séjour, nous nous étions rendus chez le médecin pour faire cette opération. On en profite puisque nous sommes en Tunisie [ici l'interviewé a souligné la programmation de l'ensemble du séjour à l'avance (réservation à l'hôtel pour le séjour touristique et réservation d'une date adéquate pour effectuer l'opération)].

Hier, juste après le réveil nous sommes allés chez le dentiste. Avant-hier j'avais des douleurs terribles au niveau de ma molaire. Nous avons ensuite fait des courses pour acheter des habits pour les enfants. Après nous sommes rentrés à l'hôtel là où nous avons pris le déjeuner. C'était vers treize heures. Puis, place à la piscine et dîner vers dix-neuf heures - vingt-heures. Après la soirée, ce fut la routine [sourire].

Pendant ce séjour, nous n'avions pas l'intention de sortir de l'hôtel. Mais peut-être que dans quelques jours nous changerons d'avis pour amener les enfants au parc Carthage Land à Hammamet ou le Kantaoui [à Sousse] pour qu'ils puissent jouer un peu. Si nous sortons, ça sera dans ce but.

Pendant toutes ces années nous avons choisis la Tunisie pour nos séjours touristiques parce qu'il y a une offre de services intéressante mais qui se dégrade ces dernières années. L'Algérie est immense et il y a beaucoup d'hôtels. Je ne vous dis pas qu'il y a une absence de services. Nous avons voulu changer de lieu, de destination. L'Algérie, je la connais de l'Est en Ouest. Vous me comprenez ! Mais les enfants préfèrent la Tunisie. Nous sommes venus de la ville de Batna, nous les deux [il parle des deux familles].

Les loisirs c'est pour les enfants. Nous nous sommes ici pour la détente [sourire]. Les enfants veulent que nous jouions du Tennis avec eux. Nous verrons ça ! [Sourire]

Avant de revenir chez nous en Algérie, nous passerons par les Souks de la Médina pour acheter des souvenirs.

Concernant la sociabilité pendant notre séjour à l'hôtel, si nous trouvons une famille qui partage les mêmes valeurs que nous portons pourquoi ne pas la fréquenter ! Pourquoi pas ! Nous sommes ouverts. [Sa femme rajoute] même avec les Russes, même avec les Italiens, les Anglais,... [Lui...Rire] comme ça si elle n'arrive pas à bien communiquer avec eux, elle parle avec des signes. [Rire] C'est la langue internationale ! [Rire]

Entretien 3 :

[Jamel, 31 ans, marié, 1 enfant, mécanicien, Algérien de d'Alger => Entretien réalisé vers 15h sur le bord de la piscine de l'hôtel Sun Beach à Borj Sedia en banlieue Sud de Tunis.

Nous avons choisis la Tunisie comme destination, car elle n'est pas loin de chez-nous et elle est adaptée à notre budget. Ici nous sommes à l'aise et au calme. Nous nous sentons dans notre pays. J'ai effectué la réservation de chez moi par internet. Il y a des connaissances qui ont déjà effectuées un séjour à Tunis et dans cet hôtel qui m'ont encouragées à programmer ce séjour.

En 2009, j'ai aussi choisi la destination Tunisie. C'était à Hammamet Yasmine, là où j'ai loué une maison meublée. J'ai choisi cette fois-ci l'hôtel, ça ne demande pas de prise de tête comme c'est le cas pour une maison. Faire les courses, préparer le repas, etc... Alors qu'ici, tout est à portée de main : plage, piscine, nourriture et sommeil. C'est pourquoi j'ai choisi la formule All Inclusif (pension complète) pour une durée de sept jours.

J'ai pris ma voiture pour venir ici. Ça me facilite le déplacement. J'envisage d'aller à Hammamet Yasmine là où j'allais avant. Elle m'a plu et je vais y revenir inchallah. Pour le reste de mon séjour, je veux bien rester ici. Je ne veux pas bouger. C'est mieux de se reposer sur place et ne pas se prendre la tête.

Hier, je suis arrivé à l'hôtel vers 13h. Aujourd'hui je me suis réveillé vers 9h - 9h30 j'ai pris mon petit déjeuner et suis allé directement à la piscine. Nous allons rester ici jusqu'à l'heure du déjeuner, vers 13h. Puis nous sortirons de l'hôtel pour découvrir les alentours. Après nous dînerons ici vers 20h pour assister après à la soirée faite dans l'hôtel.

Je ne veux aller qu'à Hammamet Yasmine pas plus. Nous voulons nous reposer ici à l'hôtel. [Nous avons voulu reposer la même question sur l'intention de mobilité à l'interviewé pour voir s'il a programmé à l'avance son séjour où s'il improvise.

D'ici je vais rentrer directement chez moi. Je n'ai pas d'autres destinations programmées pour cet été.

Au sein de l'hôtel, je ne veux aucun contact avec les autres clients de l'hôtel. Je veux passer tout le temps avec ma femme et ma fille. Même dans les locaux, ça ne m'intéresse pas d'aller parler et d'avoir un contact avec les clients. Honnêtement, je suis un peu timide. Par contre,

j'ai bien envie de découvrir les plats tunisiens en me rendant dans les restaurants qui en proposent.

Entretien 4 :

[Sarra, 19 ans, célibataire, étudiante, Algérienne de Biskra => Entretien réalisé vers 10h sur le bord de la piscine de l'hôtel Sun Beach - Club Playa Sol Resort à Borj Sedia en banlieue Sud de Tunis. L'interviewée est accompagnée de sa famille et de la famille de sa tante.

Nous avons choisis la Tunisie parce que nous nous sentons à l'aise avec les tunisiens. Le climat est aussi agréable. Et pour les hôtels, le personnel est bien formé pour proposer un service de qualité aux touristes.

C'est ma deuxième visite de la Tunisie. Dans la première fois, c'était vers 2010. Je suis allée à Sousse là où nous avons loué une maison meublée. Nous sommes six dans la famille. J'ai deux frères plus grands que moi, un plus petit et mes parents. Durant le premier séjour nous étions seuls. Cette fois-ci nous sommes accompagnés par la famille de ma tante composée des parents, d'une fille et de deux garçons. C'est pourquoi nous avons choisis l'hôtel. Ainsi, il n'y aura pas plus de tâches ménagères à effectuer par une famille ou une autre. Ce qui pourrait entraîner des tensions et gâcher le séjour.

Nos deux familles sont venues en voitures de Biskra. [9h de route en moyenne par rapport au lieu d'enregistrement de l'interview].

Le mari de ma tante a effectué la réservation pour nos deux familles via internet depuis l'Algérie pour une durée de 10 jours en formule tout compris. Il ne nous reste plus qu'aujourd'hui pour profiter du séjour. Demain nous partons.

Pendant cette période, j'ai choisis de ne pas sortir de l'hôtel car j'ai bien aimé l'ambiance et le service tandis que mes parents sont sortis. Pour la famille de ma tante, c'est vrai que nous sommes venus ensemble de Biskra, mais pendant le séjour, chacun a son programme. Nous nous voyions que le soir à l'hôtel.

Hier je me suis réveillée vers 9h. J'ai pris mon petit déjeuner juste après. Puis, je suis venue ici, lieu que j'apprécie [au bord de la piscine]. Nous faisons du sport ici avec de la musique et la bonne ambiance. Ça se poursuit jusqu'à l'heure du déjeuner, vers 12h30, 13h. Après le déjeuner, je vais avec ma cousine à la plage pour nager ou se balader. Après, nous dînons et nous assistons à la soirée proposée par l'hôtel. Ainsi se termine notre soirée et nous montons dans nos chambres vers 23h30, l'heure de la fin de l'animation.

Durant tout le séjour, je ne suis pas sortie de l'hôtel mais ma mère est allée voir la Médina de Tunis et ses souks traditionnels avec mon père. Mes frères aussi ont préféré rester à l'hôtel. Demain avant le départ, nous allons nous rendre aux souks de la Médina pour acheter des souvenirs.

Au cours de notre premier séjour, nous sommes partis directement à Sousse sans passer par Tunis.

Notre réservation s'est faite à la dernière minute. Au début, nous avons programmé de passer un séjour touristique à Annaba, dans notre pays. « Ma ketbetch » [Ça n'a pas abouti]. Le mari de ma tante est donc intervenu pour réserver ici. Pourtant ici c'est plus cher qu'Annaba. Pour l'année prochaine nous n'avons pas encore une idée sur la destination de notre prochain séjour touristique.

Entretien 5 :

[Ibrahim WELD BIZIOU, 54 ans, marié, 5 enfants, électricien, Algérien d'Alger=> réalisé le 17/08/2016 vers 12h à côté de la chambre de l'interviewé qui donne sur la piscine principale de l'hôtel Sun Beach - Club Playa Sol Resort à Borj Sedia dans la banlieue au Sud de Tunis. L'interviewé est accompagné de sa femme (voilée).

C'est ma première visite en Tunisie. Je l'ai choisie parce-que c'est un pays touristique. J'ai choisi la Tunisie aussi vu le prix intéressant proposé par les hôtels. C'est aussi un beau pays. La Tunisie est beaucoup moins chère que l'Algérie. J'ai choisi la destination de Tunis parce-que, entre autre, j'ai une consultation médicale à faire. J'ai donc réservé un séjour touristique dans la même période de ma consultation pour une durée de six jours. C'était via une agence de voyage en Algérie.

Je suis venue en avion comme ça je fais une idée sur la destination. Si ça me tente je reviendrai d'autres fois ça c'est sûr. J'ai choisi la demi-pension donc nous avons que le dîner et le petit-déjeuner qui sont compris dans la réservation. Pour le repas de midi nous apportons des sandwichs et des cafés. Ça nous cale jusqu'au dîner. Concernant nos déplacements en dehors de l'hôtel nous prenons des taxis et le train [train qui relie le centre ville à ses banlieues Sud]. Au début, je ne savais pas et donc je prenais exclusivement des taxis. Dès que j'ai su l'existence de ce train, j'ai préféré ce moyen de locomotion.

Nous sommes ici depuis samedi [l'interview a lieu le mercredi]. C'est l'agence en Algérie qui m'a proposé cet hôtel. J'ai confirmé ma sélection, les photos sur internet me plaisaient, mais entre ce que j'ai vu sur internet et la réalité il y a une différence. On nous a dit qu'il y aurait des minibars dans les chambres mais ils n'existent pas. Tu rapportes une bouteille d'eau à dans ta chambre, elle restera chaude. C'est un problème ! Pourtant, c'est un hôtel quatre étoiles !

Nous avons choisis de réserver un hôtel à la place de louer une maison parce-que c'est plus confortable : il y a la nourriture, la piscine, le service aux chambres et des étrangers,... Donc c'est mieux ! L'air aussi est pur et frais, pas comme dans le centre ville où il y a trop de chaleur et beaucoup de personnes.

Lorsqu'on sort le midi pour manger, nous choisissons à chaque fois des spécialités tunisiennes, c'est mieux !

Hier, nous nous sommes réveillés vers six heures 6 h du matin. Nous avons pris notre petit déjeuner. Après nous avons pris un taxi d'ici jusqu'à la gare du train. Puis un autre train jusque dans le centre ville. Nous nous sommes rendus [à pied] à Beb Souika là où nous avons effectués nos courses et avons acheté des cadeaux pour la famille et des souvenirs de la Tunisie. Vers 13h, nous avons pris des sandwiches, toujours dans le centre ville, des sandwiches Kebda [foies de poules] et des jus. Ensuite, nous avons pris le train pour le retour à l'hôtel. Nous nous ne pouvons pas aller à plusieurs endroits car c'est un peu difficile et peu pratique avec les transports en communs. C'est pourquoi l'année prochaine nous comptons revenir avec notre voiture personnelle pour avoir la possibilité de visiter plus d'endroits. Cependant, il y a un problème au niveau de la frontière, la frontière tunisienne pas l'algérienne ! On nous demande de payer une taxe d'entrée de trente 30 dinars, et en plus, nous devons faire la queue pendant plus que quatre heures. Beaucoup, beaucoup d'entraves de la part des Tunisiens ! J'ai des amis qui ont choisi de venir ici en voiture. Ils m'ont dit que c'était la misère pour eux ! Tu payes trente 30 dinars et en plus tu es obligé d'attendre un long moment afin de pouvoir passer. Nous payons donc l'assurance de responsabilités civiles, l'assurance de la voiture et la taxe de trente 30 dinars pour accéder au pays... ! Le tunisien, lorsqu'il entre en Algérie ne paye rien et lorsqu'il sort, c'est pareil ! Alors que nous, lorsque nous entrons en Tunisie nous devons payer trente 30 dinars ! Au final, en prenant en compte toutes ces dépenses, c'est comme si nous allons à l'étranger. C'est énorme ! [Ajoute sa femme].

Nous sommes venus ici pour la piscine et la plage, surtout la piscine que j'aime bien. L'année prochaine nous envisageons de revenir en compagnie des enfants. Cette année nous nous sommes décidés de venir en Tunisie pour avoir une idée générale de sa situation. Ce qui est sûr, c'est que j'ai bien aimé les tunisiens, leur mentalité, leur gentillesse, leur politesse (maachaaâ Allah). Je n'ai aucun reproche à leur faire. Si l'on facilitait plus les procédures et coûts à la douane, ce serait plus facilitant. Nous avons pris beaucoup de retard !

Ici à l'hôtel nous sommes ouverts pour faire des connaissances avec tout le monde notamment avec les Russes. [Ajoute sa femme avec un sourire]. Nous n'étions pas au courant qu'il y avait des Russes dans notre hôtel. Nous parlons en français, mais ils ne vont pas nous comprendre ! [Ajoute sa femme]

Une chose à signaler : la nourriture n'est pas adaptée à notre goût. Tous les Algériens ici ne mangent pas la nourriture proposée par l'hôtel. C'est catastrophique ! Nous mangeons pizzas,

nous mangeons... il n'y a aucun raffinement gustatif! Plusieurs personnes ont pourtant fait des réclamations à l'accueil de l'hôtel. Ces derniers adaptent la nourriture en faveur des Européens. Cela ne nous convient pas ! Ici, on ne mange que des pizzas ou des œufs. Le reste ne nous intéresse pas ! Il y a un problème de choix des plats, d'assaisonnement ! La nourriture n'a aucun goût ! C'est un gros problème pour nous ! Parmi les algériens avec qui j'ai discuté, m'ont confirmé le constat que je viens de vous faire! Pour le petit déjeuner, ça va. Il y a des points positifs et des points négatifs pour ce séjour. L'hébergement est bien par exemple, la sécurité aussi.

Nous sommes venus tous les deux [l'homme et sa femme] mais nous avons rencontré des Algériens avec qui nous avons commencé à sympathiser.

Entretien 6 :

[Housseem HANAFAI, 43 ans, marié, 1 enfant, vétérinaire, Algérien d'Annaba=> réalisé le 17/08/2016 vers 13h sur le bord de la piscine principale de l'hôtel Sun Beach - Club Playa Sol Resort à Borj Sedria dans la banlieue Sud de Tunis. Nous pouvons remarquer que l'interviewé, accompagné de deux personnes qui s'avèrent être sa femme et sa fille, ont un style vestimentaire occidentalisé, il porte des lunettes de soleil. De plus, ils se mettaient de la crème solaire!

J'ai choisi la destination de Tunis parce-que c'est la ville la plus proche de chez moi, l'Algérie. C'est la plus proche de la frontière. Nous venons d'Annaba.

Nous venons toujours en Tunisie. Depuis la révolution, c'est notre premier retour. Avant nous toujours et ce depuis les années soixante-dix.

La plupart du temps nous choisissons Sousse pour nos séjours. Euh...la première fois, alors là ! Voulez-vous que je vous parle de ma famille et moi ou que je vous parle de moi lorsque j'étais petit avec mes parents ?

Bon, pour la première période avec mes parents, dans les soixante-dix. Il n'y avait pas Nabeul et Hammamet ni même Sousse. C'était donc Tunis la destination. En grandissant, j'ai moi-même emmené ma petite famille à Sousse en général.

Pour l'hébergement, j'ai fait les deux (louer une maison et louer une chambre d'hôtel) la plupart du temps je louais une maison. Nous connaissons des personnes à Sousse donc nous louons leur maison au bord de la plage. Ce choix, c'est vrai que cela s'explique par le prix qui est plus abordable et puis au bord de la plage c'est mieux. Nous ne sommes pas obligés de à-suivre le rythme de l'hôtel, par exemple dans la formule All Inclusif. Cette fois je suis venu seulement pour me reposer. D'habitude je viens pour sortir et pour visiter. Dans ce contexte, loger dans la maison nous permet de sortir plus fréquemment. À l'hôtel c'est pour y rester et assister aux différentes animations.

Cet hôtel est le deuxième de notre actuel séjour. Le premier est à Hammamet, là où je suis allée en premier pour une semaine. De là, je partais pour trois jours et là je viens d'ajouter trois jours en plus soit une semaine à Hammamet et une semaine à Tunis. Tunis c'est pour faire les courses. Je ne vous mens pas ! C'est pour faire les magasins.

Depuis la révolution, nous sommes venus deux fois sans compter cette fois-ci. C'était l'an dernier et en 2015 et 2014. C'était toujours à Sousse. Depuis que je suis devenu adulte, je vais toujours à Sousse. Les deux dernières années c'était dans une maison. La réservation se fait toujours par un réseau de connaissances. Notamment des amis Algériens qui connaissent quelqu'un de là-bas. Ils nous mettent en contact par téléphone et l'affaire est conclue.

Quant aux problèmes que nous pouvons rencontrer dans ce genre de locations, de ma propre expérience, je peux dire que je n'ai pas eu de problèmes. Je ne vous mens pas ! Après, les professionnels de locations, ceux qui mettent des panneaux informatifs des maisons à louer sur la rue, je ne les ai jamais expérimentés.

Nous venons à chaque fois avec notre voiture. Dès le départ nous fixons un budget pour le séjour, que ce soit à l'hôtel ou dans une maison.

Nos différents séjours nécessitent que nous fixons au préalable un budget pour nos achats et sorties. Cette fois-ci nous avons fixé un budget hôtel. Nous voulons y rester pendant tout le séjour. Bien sûr nous avons gardé une partie du budget pour les achats. D'ailleurs, c'est pourquoi nous avons choisis de passer la dernière semaine à Tunis avant de rentrer en Algérie. À Sousse, nous fonctionnons de la même façon. Nous nous laissons la dernière partie de notre séjour pour passer à Tunis afin de faire des achats (souvenirs et habits).

Les deux hôtels, celui de Hammamet et celui-ci nous ont été proposés par une agence de voyage en Algérie.

A chaque arrivée en Tunisie, je passe toujours par Tunis. Par exemple, des fois je passe la frontière par Tabarka ou bien par LeKef Pour me rendre à Tunis. De fait, je ne me rends pas à Hammamet par l'ancienne route qui passe par Kasserine. Je préfère passer par Tunis. Après mon passage par la frontière, je passe par Bèjà puis Tunis puis je pars vers Sousse et Hammamet. Mon choix s'explique par l'existence de l'autoroute : beaucoup plus sûre. Avant la révolution je faisais le trajet : Le Kef, le Kasserine pour arriver à Sousse mais ces lieux ne sont pas sécurisé !

J'aime manger tunisien. Ici à l'hôtel je n'ai pas beaucoup aimé la nourriture qu'on nous propose, je ne mange pratiquement que des salades. J'aime tout ce qui est traditionnel tunisien surtout ce qui est piquant comme la Ojja. J'en mange beaucoup lorsque je suis ici en Tunisie. Aujourd'hui je ne vais pas déjeuner à l'hôtel. Je vais sortir et je ne vais revenir que ce soir.

A l'hôtel à Hammamet nous y sommes restés toute la semaine. Nous comptons sortir les trois derniers jours. Nous avons programmé d'aller dans le centre ville de Tunis, dans les grandes surfaces et dans les magasins de luxe. C'est là-bas que nous achetons des vêtements et tout ce qui nous plait.

Hier nous avons fait une journée plage. Nous nous sommes réveillés vers 8 heures. Après le petit dèj', piscine puis déjeuner vers 13 heures, puis encore piscine, jeux et animations. A la fin de la journée, nous avons dîné et sommes allés dormir parce qu'il n'y a pas assez d'animations à l'hôtel. Dans la journée c'est bien animé mais la nuit il n'y a pas assez d'offres. Je pense que l'hôtel contient une discothèque mais je ne m'y suis pas rendu. Ça ne m'intéresse pas.

J'ai aussi effectué des excursions et sorties tels que, me balader à dos de chameaux, les bateaux pirates, etc... Je fais ça depuis que je suis petit surtout à Sousse. Les quads, je n'en ai pas fait. Pour ce séjour comme je vous l'ai dit, j'ai décidé de me reposer.

Djerba, je l'ai visitée. J'étais dans un Clubmed. C'était pour un motif professionnel mais depuis je ne suis pas revenu. Je veux bien y aller une autre fois mais, comme vous le savez, c'est près de la frontière de la Lybie et la sécurité là-bas n'est pas au top.

Ici en Tunisie, il n'y a pas de grandes choses à faire d'un point de vue touristique. La plus grande pratique est la détente. Vous me dites la découverte du pays, bon je ne prétends pas tout connaître de la Tunisie mais je connais beaucoup de choses.

Entretien 7 :

[Tarek BOUFAR, 19 ans, célibataire, étudiant en L1 informatique et Wael BOUGANDOURA, 19 ans, étudiant L1 sciences et technologies. Les deux Algériens d'Aïn Beïda, wilaya d'Oum El Bouaghi => réalisé le 19/08/2016 vers 12h sur le bord de la piscine principale de l'hôtel Sun Beach - Club Playa Sol Resort à Borj Sedia dans la banlieue Sud de Tunis. Les interviewés déclarent se connaître depuis six 6 ans et que depuis ils font leurs séjours touristiques ensembles.

Nous avons choisi Tunis et non pas une autre destination, que ce soit en Tunisie ou ailleurs parce-que c'est l'offre la moins chère que nous avons trouvée. De plus, lors de nos recherches sur internet nous avons trouvé cet hôtel qui nous a plu. Nous avons donc décidé de venir ici. La réservation a été faite par une agence de voyage en Algérie.

C'est ma première fois ici à Tunis mais je suis déjà allé à Hammamet l'an dernier, pareil les années d'avant, j'étais à Sousse. Pendant toutes ces années, le séjour s'étalait sur une semaine. Cette fois-ci, cela va être pour cinq nuits.

Nous sommes hébergés en demi-pension. Pour le déjeuner, nous optons pour des sandwichs.

Nous ne sommes pas sortis jusqu'à maintenant à l'extérieur de l'hôtel. C'est notre deuxième jour ici. Nous avons prévu d'aller programmés de sortir à Hammamet, à Carthage Land (parc d'attraction), Le centre ville de Tunis bien-sûr puisque c'est notre première visite de la capitale.

Je suis venu via un transport collectif (taxi), moi et mon copain. Il y a une station près de l'Avenue Habib Bourguiba.

Nous nous sommes réveillés vers 11h du matin, jusqu'à maintenant, nous n'avons pas pris notre petit déjeuner. Nous nous sommes rendus directement à la piscine. Pas loin de la station du train, il y a des petits restaurants, c'est là-bas que nous allons prendre notre déjeuner (rajoute son copain). [Implicitement il explique qu'ils possèdent une stratégie qui leur permettent d'économiser de l'argent durant leur séjour, en faisant la grasse matinée jusqu'à onze 11h du matin pour pouvoir après coller le petit déjeuner au déjeuner et ainsi manger une seule fois]. Après, nous changerons à l'autre piscine de l'hôtel. A partir de demain nous sortirons à l'extérieur de l'hôtel.

Concernant la nourriture, nous voulons découvrir le terroir tunisien mais ici au restaurant de l'hôtel il manque de l'organisation. Par exemple, les buffets ne sont pas garnis au fur et à mesure, de fait, nous avons peu de choix. Et ayant choisi la demi-pension, nous n'avons droit qu'à un verre d'eau même pas à une carafe.

Concernant l'ambiance, nous n'avons pas trouvé ce que nous cherchions. Toute l'animation d'hier tournait autour de la musique orientale. Alors que nous, appartenons à la génération rap et hip-hop, nous n'avons pas trouvé une musique qui nous motive à danser.

Nous voulons aussi fréquenter d'autres personnes dans cet hôtel. Ainsi nous découvrirons de nouvelles mentalités et de nouvelles cultures.

Entretien 8 :

[Lakhder CHNAFI, Slimane BELFARAH, Taha-EIBachir BELFARAH, Hamza TORKI, de 26 à 30 ans, célibataires, psychologue, électricien, médecin, pompier, Algériens d'Oran=> réalisé le 18/08/2016 vers 11h dans le parking de la plage Carthage Amilcar.

Nous sommes venus de l'Algérie, d'Oran. Nous sommes quatre amis ayant des liens de parenté [les quatre sont des cousins]. Nous sommes au cinquième jour de notre séjour. Nous avons séjourné au début de nos vacances à Tabarka [gouvernorat de Jendouba, au Nord Ouest du pays] puis nous sommes venus ici. Nous sommes à Sidi Bou Saïd depuis maintenant trois jours. Nous avons prévu dans notre programme de faire Hammamet, Sousse, la capitale.

Nous sommes arrivés par Tabarka, où nous sommes restés trois jours dans un hôtel de France. Ensuite, nous sommes passés par la Capitale, juste un transit pour nous rendre à Sidi Bou Saïd. Nous sommes ici depuis trois jours. Nous avons loué un logement. Après cette étape nous voudrions visiter Hammamet, si dieu le veut. Après nous allons voir d'autres beaux endroits dans la Capitale, Sousse, Sfax et si c'est possible l'île de Djerba. Nous avons un programme ouvert.

Concernant Hammamet notre prochaine étape, nous n'avons pas encore décidé de notre lieu hébergement. À Sidi Bou Saïd, nous avons un numéro de téléphone d'un ami tunisien qui nous a loué l'année dernière le logement où nous sommes actuellement. Cet ami est un intermédiaire immobilier.

Notre choix de la Tunisie pour faire notre séjour touristique s'explique par la beauté et la verdure de votre pays, par l'amabilité de son peuple. Les Tunisiens sont les frères des Algériens. Nous sommes une seule famille.

La dernière fois nous sommes venus en Tunisie en avion. C'était en décembre dernier, 2015. C'était dans un contexte de transit vers la Turquie. Nous sommes restés même pas deux jours. On nous a emmené à l'Avenue Habib Bourguiba. Nous avons tardé à l'aéroport. Nous sommes restés environ cinq heures. On nous a emmenés dans un hôtel de l'avenue Habib Bourguiba, là où on a dîné. Après nous sommes retournés à l'aéroport.

La Tunisie nous l'avons choisi parce qu'elle est belle. Elle a de belles plages. Ces habitants sont chaleureux et méritent qu'on leur fasse confiance. C'est aussi une destination pas chère. C'est même moins cher que l'Algérie. Le Maroc, oh... le Maroc est trop cher !

Pour venir ici nous préférons la voiture à l'avion. Avec l'avion, nous ne sommes pas fatigués, c'est rapide mais c'est pour une période de séjour court. Avec la voiture, on prend son temps pour visiter. On se stationne là où on veut. On voit tout ce qu'on a l'intention de voir.

Nous sommes venus aussi en 2014 mais nous n'avons pas bien profité de la visite. Nous sommes partis d'Annaba [Algérie] via un taxi qui nous a déposés à Tunis, la capitale. De là-bas nous avons choisis de nous déplacer par l'intermédiaire des taxis. C'était en été. Nous étions hébergés dans un hôtel dans le centre ville. Pour cette deuxième étape durant ce séjour, nous avons loué un logement à Hammamet. C'est vrai que côté transport, c'était une mauvaise expérience [Ici ils parlent des difficultés qu'ils ont rencontrées durant ~~dans~~ leurs déplacements via les transports en commun].

Nous n'avons pas voulu venir avec notre voiture la première fois pour découvrir le pays, son état, connaître la manière de conduire la voiture dans le pays, le prix du carburant, les routes, etc. Tu me comprends... Après avoir tout assimilé nous avons apporté la voiture !

Hier nous nous sommes réveillés un peu tard, vers 10 h. Nous sommes partis directement à la plage. Après mes amis sont allés chercher le déjeuner dans un restaurant. C'était des sandwiches : kebab, escalope de poulet, kaftaji [spécialité tunisienne]. Vers 17h30, 18h nous sommes revenus au logement, avons pris une nos douches et nous sommes changé. Nous sommes allés au [Café des Délices]. Nous avons ensuite effectué une balade dans les rues traditionnelles du village. C'est une architecture magnifique. Il y a des crémeries qui vendent des glaces délicieuses. D'ailleurs on m'a dit que ce village était inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. C'est vrai ? [En demandant mon confirmation !]. Elle est vraiment très jolie ! Le mausolée de Sidi Bou Saïd nous avons programmé de le visiter aujourd'hui.

A part Sidi Bou Saïd, nous avons visité Carthage et la mosquée ElAbidine [la plus grande mosquée de la banlieue Nord, construite par le président déchu Ben Ali d'où son appellation en référence à son prénom]. Nous nous sommes aussi baignés sur plusieurs plages : à Carthage, et ici [plage Carthage Amilcar]. Aujourd'hui nous avons décidé d'aller à la plage de la Marsa puis après nous avons changé d'avis pour venir ici. Nous irons peut-être à la plage de la Marsa demain.

Le programme de nos vacances en Tunisie, nous l'avons effectué tous les quatre depuis quatre mois. Nous avons un congé de quarante jours. Nous nous laissons dix jours pour une éventuelle urgence et passons ici trente jours.

Durant nos ballades nous suivons le GPS. De plus, nous avons une connexion [il parle de la connexion wifi du logement] qui nous permet de rester en contact avec les amis et de connaître les lieux qu'il faut voir pour notre circuit.

Jusqu'à maintenant, nous avons visité Tabarka, Tunis, la capitale, Sidi Bou Saïd, Béja [ville chef lieu du gouvernorat portant le même nom. Elle est située au Nord Ouest du pays], Carthage et ses vestiges, les deux zones du Lac, le parc d'attractions qu'elle contient.

Après nous comptons aller à Hammamet, Sousse, ...Inchallah !

Concernant la nourriture, parfois dans les soirées, nous cuisinons. Nous achetons fruits et légumes et nous préparons nos dîners. Nous avons notre chef, que dieu le garde ! [Un des quatre copains] Il sait cuisiner les plats algériens comme la « Garantita d'Oran », c'est une spécialité oranaise très connue. Un documentaire culinaire l'a montré sur la chaîne Aljazeera Documentaire.

Touristes maghrébins résidants à l'étranger

Entretien 1 :

[Amina, 36 ans, célibataire, un enfant, directrice commerciale, Algérienne résidante en France (Paris), originaire de Tlemcen (Algérie) => entretien réalisé le 14/08/2016 vers 13h sur le bord de l'une des piscines de l'hôtel. L'interviewée bronzaît sur un transat en compagnie de six 6 amis, femmes et hommes.

Je n'ai jamais mis les pieds en Tunisie auparavant. C'est donc un pays à découvrir. J'ai fait Djerba. J'ai commencé par Djerba et suis montée visiter tout doucement. J'ai été à Douz [rattachée à l'administration du gouvernorat de Kébili dans le Sud tunisien], j'ai fait Matmata [au Sud du pays dépendant du gouvernorat de Gabès]. J'ai fait... Et ensuite j'ai fait la frontière algérienne. C'était quoi la ville ? [Elle demanda à sa copine tunisienne] Là où il y a les cascades ! [Pas de réponse de la part de sa copine. Elle aussi réside à l'étranger]. J'ai fait le désert. Je suis remontée tout doucement jusqu'à Tunis. Tout ça en 10 jours.

Je suis venue avec ma copine. Elle est tunisienne donc elle a plusieurs maisons et appartements [en parlant du patrimoine immobilier de la grande famille]. Elle m'en a donc laissé un dont une maison à Djerba et ici un appartement. J'ai mon fils avec moi. Nous sommes entre copines qui ont également des enfants.

Moi je voyage beaucoup dans le monde et la Tunisie je ne l'avais jamais faite. J'ai voulu la découvrir et puis il y a eu le mariage de ma copine. J'ai profité de cette occasion pour venir en même temps y passer des vacances. Je connais le désert algérien, j'ai voulu découvrir le désert tunisien.

Je rentre souvent en Algérie, je fais fréquemment du tourisme là-bas. Le tourisme en Algérie et en Tunisie est différent. C'est différent comme dans tous les pays que j'ai fait. Tout est différent. J'ai remarqué du côté de la Tunisie, que les gens qui travaillent ne sont pas très commerciaux. Ils ne sont pas très accueillants. Je suis allée dans le bar pour demander des boissons, ni bonjour ni rien du tout. J'ai demandé un Coca. Il m'a donné dans une cannette. Il ne m'a pas donné un verre, des glaçons et une paille. Quand on est en Algérie, on nous donne des verres, des glaçons et une paille et on nous verse la boisson dans le verre. Ils nous disent « Salem » [forme de salut]. Là j'ai demandé une chambre et on m'a dit que c'était complet. Ils ont un manque d'effectif et donc ils préfèrent garder les chambres fermées plutôt que de nous héberger.

Je suis venue ici à la réception. Ils m'ont dit que l'hôtel était complet. J'avais pourtant vu des chambres libres. J'ai demandé et ils m'ont dit qu'il y avait un manque de personnel et qu'ils ne pouvaient pas héberger trop de monde parce qu'il y avait un manque de personnel. Ils préfèrent garder des chambres libres plutôt que d'héberger des gens. Pourtant j'suis là pour plusieurs jours et parce-que je trouve que les prix très bas. Nous pouvons donc nous permettre de résider à l'hôtel. Je fais des aller-retours piscine/appartement, qui est situé juste à côté.

Avec ma copine on va revenir un weekend pas plus. Et c'est vrai que le service commercial est à revoir.

J'ai tout fait : voiture, taxi, cheval, chameau, hahahah, quad, hahaha... En faite ma copine a sa voiture et il y a des amis qui ont une voiture de location donc on est toujours en voiture.

A Djerba la journée type : on se lève. On déjeune tranquillement mais moi je préfère me lever tôt en principe vers 8 h mais il faut attendre tout le monde. Nous prenons donc notre petit déjeuner vers 9h, 10h. Ensuite, on va à la piscine. On fait piscine, plage. On mange vers 13h30, 14h. Après on rentre pour prendre une la douche. On mange toujours à l'extérieur. Les vacances c'est les vacances, y'a pas le ménage, on ne cuisine pas.

La journée on mange au oui, on fait snack de l'hôtel. Après Le soir, on sort à un restaurant à l'extérieur. On s'arrête pour aller manger une glace ailleurs. On se promène.

Ici A Tunis je suis arrivée il y a deux jours. Nous y sommes allés Donc, on est sortis hier. Mais A Djerba, justement, on est allé manger au restaurant. Ensuite nous avons déposé les enfants on les dépose à la maison et après le soir, on a pu pouvait sortir dans un endroit assez sympa, fumer une « Chicha », danser, voilà, aller à une boite de nuit. Nous ne sommes pas encore sortis ici. Que j'ai faite à Djerba mais pas encore ici.

A Djerba, je dormais vingt-cinq à quarante-cinq minutes du 25, 45 min par jour. Haha... Ici ça va j'arrive à dormir six heures 6 h par jour, haha... Je faisais des nuits blanches à Djerba. Ici j'arrive à dormir.

Moi j'ai fait un petit circuit. C'est vrai que j'aime bien visiter, voir pleins de choses. Connaître l'histoire du pays, les cascades, les...connaître l'histoire du pays. Voir un petit peu...

Bah, justement, je lis sur la carte à part les pizzas et les crêpes et... La dernière fois j'ai voulu manger un couscous tunisien et ils ont dit que c'était que le vendredi et le dimanche. Là je parle des restaurants donc je n'ai pas encore mangé mon couscous au poisson. Il faut que j'aille en France pour en manger, [rire]. Ce n'est pas le même goût mais y'a qu'en France qu'on peut le manger, [rire]. En Tunisie je n'en ai pas eu l'occasion parce-que ce n'est que le vendredi et le dimanche et puis je m'en vais demain donc je n'en mangerai pas, [rire]. Inchallah.

J'ai acheté des souvenirs à Djerba et demain matin j'irai au souk. Pour voir ce qu'il y a au souk de Tunis.

J'ai rencontré des locaux quand nous sommes sortis quand on s'est renseigné pour qu'ils nous expliquent un petit peu, ce qu'il y avait à voir, ce qu'il y a à faire.

Je n'ai pas rencontré de problèmes durant mon séjour, non aucun !

En France, je me déplace beaucoup mais pour des raisons professionnelles même les weekends quand je prends mon fils dans le Sud ce n'est pas des vacances pour moi. Pour moi les vacances sont seulement quand je prends l'avion ou le bateau.

Quand je me rends en Algérie c'est surtout pour voir ma famille. Le tourisme j'en fais très rarement parce-que je ne reste pas longtemps quand je vais en Algérie. J'ai fait trois semaines au maximum parce-que j'avais un mariage. Sinon je ne reste plus que d'une semaine en Algérie.

En trente-six 36 ans, j'ai fait toute la France avec mon fils. Généralement je reste 15 jours. Et l'hiver, je pars aussi je prends 3 semaines.

Les tunisiens sont très ouverts et j'ai remarqué ici que c'est la femme qui domine. Ouais, Il y a une proximité avec les pays occidentaux...Bah ici vous pouvez boire de l'alcool librement, fumer librement. Je parle de la femme. Et en Algérie, moi je n'ai jamais vu ça. C'est vrai que c'est très ouvert ici. Vous le voyez ! [Faisant référence à son bikini] mais sans aucune critique...moi, justement, je me sens libre. Je peux bronzer en bikini sans qu'on me prenne la tête, [sourire] voilà. En Algérie, j'aurai mis un short ! Et en général, il faut que je sorte avec mon cousin ou ... je ne serais pas venue toute seule avec mon fils bronzer. En Algérie je ne sors pas avec les amis, qu'en famille !

Entretien 2 :

[Amina BEN MILED, 37 ans, mariée, deux enfants, comptable, tunisienne résidante en France (Paris) => entretien réalisé le 14/08/2016 vers 13h30 sur le bord de l'une des piscines de l'hôtel. L'interviewée bronzait sur un transat en compagnie de six amis (hommes et femmes). Elle est l'hôte de la personne interviewée dans l'entretien 1.

Bah moi chaque année c'est la Tunisie et c'est toujours en été ! C'est vrai qu'avant c'était deux fois par an mais là depuis deux ans je viens qu'une seule fois.

C'est vrai que depuis quelques années c'est restreint au niveau du tourisme avec les enfants, avec la famille... c'est restreint au niveau du tourisme... y'a d'autres priorités avant et puis voilà quoi ! Sinon en général on part ailleurs à l'étranger. Je suis de la région de Djerba, mes parents, mes frères et sœurs sont là-bas. Toute la famille est de là-bas. A Tunis il y a ma belle famille et mes tantes. C'est tout ! Mes parents maintenant, parce qu'ils sont retraités passent plus de temps en Tunisie qu'en France. Avec ma copine nous n'avons pas loué un logement ici. Mes parents ont une maison ici et une autre à Djerba.

Dans les cinq dernières années j'ai visité d'autres villes en Tunisie comme Sousse, Hammamet, Tabarka... et là-bas on loue une maison en général pour 5 jours, une semaine. Une maison meublée ou ... ça dépend !

En ce qui concerne la nourriture, ça dépend : lorsqu'on est à Djerba avec la famille [là elle parle de la grande famille qui comprend les parents, les cousins, les frères,...]. On ramène tous à manger. Sinon quand on est tout seul [elle parle ici de sa petite famille : mari et enfants] en fait, on achète et mange sur place.

Ici je suis véhiculée !

Je ne vais pas toujours à la piscine, j'alterne généralement entre les visites de la famille et passer du temps à la piscine. Je suis en Tunisie depuis dix jours et là c'est la première fois que je viens en piscine. J'ai été un peu occupée. Donc voilà quoi !

Généralement, je passe un mois de vacances ici en Tunisie. En général un mois et demi. Là c'est court, juste un mois. La plupart de la période je la passe avec la famille. C'est vrai qu'on sort en couple mais bon moi ma maison n'est pas encore prête donc je suis chez ma belle-mère. Quand je vais à Djerba, j'suis chez mes parents donc ce n'est pas encore des vraies vacances, en va dire ! [Sourire].

J'aimerais bien revenir à Tabarka. Aller à Bizerte. J'y suis allée une fois mais j'aimerais bien y retourner. Après c'est tout ! Tunis, bouger un peu sur Tunis, Sidi Bou Saïd, le festival de Carthage,...

Concernant la restauration, j'aime bien le local.

Entretien 3 :

[Razika, 45 ans, mariée, deux enfants, coiffeuse, algérienne résidante en France (Paris), originaire de Sétif (Est de l'Algérie) => entretien réalisé le 14/08/2016 vers 14h30 sur le bord d'une autre piscine du même hôtel. L'interviewée bronçait sur un transat en compagnie de huit 8 membres de sa famille (1 homme, 4 enfants, 3 femmes). Elle a précisé que c'était le dernier groupe de sa famille qui lui reste. Elle a pour habitude d'accueillir plusieurs groupes sur des périodes successives. Elle a aussi déclaré que chaque groupe comprend en moyenne 15 quinze membres entre les adultes et les enfants. Elle a dit aussi qu'elle recevait ces groupes depuis 5 ans mais avant elle recevait seulement des membres comme sa mère, sa sœur, etc. et donc depuis cinq ans elle a dit qu'elle avait commencé à accueillir ses frères, leurs femmes, ses nièces...

De la France, je suis partie en Algérie puis je suis venue en Tunisie. Je viens en famille spécialement ici en Tunisie [elle parle des membres de sa grande famille, ceux qui résident en Algérie]. Mon mari est tunisien. De l'Algérie, nous sommes venus en voiture.

J'ai choisit la destination Tunisie parce que mon mari est tunisien. Ma famille y réside donc je n'ai jamais choisi une autre ville. Nous avons une propriété ici [elle me montre par un signe une résidence qui est au bord de la mer et pas loin de l'hôtel] on aime de temps en temps changer le mode... on est à côté la mer mais on veut changer... On aime bien changer pour voir...les hôtels, le service... Hammamet, Sousse... pas mal d'hôtels ! Ici nous venons juste pour la journée. C'est tout ! L'hôtel Caraïbe [là où est effectué l'entretien] c'est la première fois qu'on y vient, c'est juste à côté. Les autres hôtels, Solimar [hôtel à côté] et d'autres, on y trouve pas de bons services. C'est la première fois que je suis venue ici et comme le service m'a plu. J'ai voulu y amener ma famille pour en profiter. Nous sommes à côté dans cette résidence. C'est une résidence des émigrés spécialement ! Nous avons donc une maison là-bas, là où la plage est à 100 m. Il y a l'hôtel Solimar et juste derrière, l'hôtel Andalous. Et comme ces hôtels n'ont pas les.... Ce n'est pas animé, y'a rien là-bas. C'est juste des hôtels c'est tous ! [Là elle souligne l'existence unique de l'offre d'hébergement sans activités connexes].

En France on fait aussi du tourisme. On alterne. Au cours de l'année on part en Espagne, en Italie... mais l'été spécialement on vient en Tunisie, l'Algérie pour voir la famille. Ici c'est chez nous. L'été, lorsqu'on prend le bateau, on passe deux jours à Marseille. Et au cours de l'année, soit la Turquie, soit... mais c'est au cours de l'année. Comme en hiver, au

printemps... On ne vient pas ici parce-que c'est juste pour une semaine c'est juste pour casser la routine du travail, c'est tout.

En Tunisie, moi je reste plus parce-que je reçois la famille. Mais mon mari est limité par le travail. Un mois, un mois et une semaine pas plus.

On vient toujours à Tunis durant nos vacances et donc on visite les alentours, mais d'habitudes on fait toute une journée à Hammamet, Hammamet Yasmine. On passe une journée dans l'hôtel. Toute la journée de toute façon. Non je n'y séjourne pas puisque nous sommes à côté. On y va le matin et le soir on rentre. C'est comme ça !

Là je vais vous raconter une journée de vacances classique et non pas lorsqu'on va à l'hôtel. Etant donné qu'on est à côté de la mer on se lève le matin. On prépare le petit déjeuner. Parfois avant de faire le petit déjeuner, on fait un saut à la mer puisque c'est à côté par exemple à 5 h des fois 6 h ça dépend ! On reste une demi-heure, un quart d'heure, après on rentre. On prend le petit déjeuner. Si les enfants sont avec nous, on programme d'aller à la mer à partir de 10 h. On rentre. Ils mangent. Ils font un peu la sieste parce-que c'est fatigant. Après ils peuvent y retourner l'après-midi. Sinon ils ont le choix d'aller à « DahDah » [parc d'attraction]. On fait Tunis des fois. Tout dépend du programme parce qu'on est limité par le temps. On fait des programmes et parfois on ne prévoit rien quand on est fatigué. Ils vont juste à la mer et on rentre.

Lorsqu'on est en France, on sait qu'on rentre chez nous, on n'a pas de programme fixe. Si on est à Tunis et que l'on veut aller en Algérie. On prend deux jours parce-que j'ai de la famille là-bas. J'incite toujours mon mari à aller visiter des nouveaux endroits en Algérie, je suis de Sétif, l'Est du pays. Et là-bas aussi on a la mer. C'est à peine à 60 km ! Je vais emmener mon mari visiter la capitale, Alger. Lui il est intéressé par sa visite. On ne tarde pas beaucoup en Algérie parce-que mon mari ne se sent pas à l'aise là-bas. Il n'aime pas la mentalité là-bas. Nous les Algériens, nous avons la mentalité un peu décalée par rapport à la Tunisie, du côté du tourisme. Côté service, côté social,... quand je dis social c'est du côté de l'éducation. A part... moi je parle en tant qu'Algérienne. A part les villes côtières comme Oran, Tlemcen, Alger où tu peux presque trouver la même qu'ici c'est-à-dire que c'est ouvert, c'est tout... Mais l'Est, c'est ... il reste, les familles restent attachées aux traditions. Ce n'est pas vraiment, vraiment, vraiment très ouvert. Vous me comprenez ! C'est un peu les familles... je ne sais pas comment vous expliquer mais c'est un peu... c'est limité un peu ! Vous le savez ! On aime ces femmes, on n'aime pas que quelqu'un les regarde [les mater est le mot qu'elle

exprime dans ce passage] Vous comprenez ! Ils restent encore un petit peu ennuyés face à cette situation. Moi toute ma famille de Sétif, je les tous amène ici comme ça ils se distraient. Ils voient de nouvelles choses comme ça leur mentalité peut changer un peu.

Comme vous le constaterez, à Sousse et à Hammamet, il y a 90 % des algériens. Ils s'enfuient de chez eux et viennent ici pour chercher une certaine liberté. Vous me comprenez ! Pour chercher la tranquillité. Je ne sais pas si tu me comprends ! Voilà ! Je veux vous transmettre une idée, moi comme je vis en France. La plupart de ma vie je l'ai vécu en Algérie et je suis venue ici, je vous parle de l'expérience de mon vécu. Le premier jour où je suis venue en Tunisie, j'ai été choquée ! J'ai été choquée, parce-que j'avais une certaine mentalité. Maintenant ça a changé ! Tu vois ! Petit à petit ! Et à force de voyager, et à force de voir les cultures. Voir...em, heuuu...à savoir pas mal de truc. Ça change la mentalité. Ta mentalité se transforme et à ton tour tu veux transmettre ça à l'autre. C'est comme ça !

Entre la France et la Tunisie, je suis allée tout d'abord en France. Et là je peux vous dire que la Tunisie est liée à la France à propos de beaucoup de choses. Du côté du tourisme elle est liée, je n'ai pas vu une très grande différence. Légèrement mais ça ne se voit pas. Vous me comprenez ! En Tunisie, vous avez travaillé le tourisme. Là je vous parle franchement ! Lorsque je pars seule, je n'ai pas peur. Par rapport à l'Algérie, non ! Par rapport à nous, non !

La gastronomie tunisienne je la connais très bien tellement j'ai côtoyé ma belle famille que je pourrais dire que je connais leur gastronomie, que je connais aussi leurs goûts...aye [oui] ! J'ai été chez une partie de sa famille à la Goulette [banlieue Nord de Tunis], chez une autre partie de sa famille à Sidi Hcine, zone populaire approfondie. Je connais leur éducation. A Sousse et Hammamet c'est autre chose. On était dans le Sud et c'est autre chose. J'avais des amis. J'ai des amis. Je connais un petit peu de tout. J'aime découvrir pas mal de trucs. J'aime découvrir la mentalité et autres choses. Tout ce qui touche le social. Pas mal de trucs. Lorsqu'on sort on mange dans les restaurants. Mais moi je ne préfère pas trop parce-que je réagis tout de suite. Une fois on était dans un restaurant à la Goulette, aussitôt la commande goûtée, j'ai directement payé l'addition et j'ai quitté le restaurant. Je n'ai pas pu ! Ce n'est pas que je critique ! Mais ils cherchent à gagner le plus rapidement possible l'argent des touristes et donc ils bâclent la cuisson. Ils négligent pas mal de trucs. Au début tu vois la qualité. C'est bien ! Mais, emm... c'est-à-dire ils n'ont pas les équipements vraiment qui sauvegardent la fraîcheur de l'aliment pour conserver les, les produits. C'est-à-dire, euhh...

Vous me comprenez ! Ils veulent travailler et... mais il faut garder la santé du consommateur à la hauteur quoi !

Quand je suis en Tunisie, la meilleure chose que je veux faire à chaque fois c'est que je me repose au début. Et après on fait un truc en couple. C'est-à-dire tranquillement. Moi lorsque je reçois la famille, ce n'est pas une personne ou deux personnes ! C'est au minimum vingt personnes : ma mère, mes frères, leurs femmes, les enfants. C'est animé ! Ça bouillonne, haha [rire], voilà ! Il y a un temps pour la petite famille et un temps pour la grande famille ! On choisit les moments. Ce n'est pas par obligation ! C'est nous qui les invitons. On les invite et on partage. Tout le monde participe. Y'a pas de : « si je les invite, j'assume tout, non, non ! » de ce côté-là il n'y a pas de problèmes. Moi personnellement quand ils viennent ils font comme chez eux. Vous comprenez !

À vrai dire, suite au contact avec les tunisiens, les membres de ma famille ont changé. La mentalité a changé ! J'ai remarqué ça ! Là ça fait dix ans [elle parle de son mariage et de sa première découverte de la Tunisie], ma famille a commencé à venir chez moi depuis cinq ans. Que l'été ! Eux, ils vont à Sétif, Bejaia, Annaba, Skikda, c'est ça les villes côtières les plus proches [elle parle des villes algériennes] et comparent avec ce qu'ils voient ici [en parlant de la Tunisie]. C'est autre chose ! Lorsqu'ils vont se baigner, les maillots de bains qu'ils portent là-bas ne sont pas les mêmes qu'ils portent ici. Ici ils sont plus à l'aise pour porter ce qu'ils veulent. Je vous donne un exemple. J'ai un frère, qui n'est pas un frère musulman comme toi ! [Elle parle ici de l'apparence pour évoquer qu'il n'est pas barbu et donc qu'il ne suit pas une idéologie islamiste]. Lorsqu'il amène sa femme à la plage en Algérie, c'est autre chose. Elle n'a pas le droit de porter un short ou un maillot quel qu'il soit, deux pièces ou une pièce. Non ! Elle doit s'habiller, se couvrir et tout ! Lorsqu'il est venu ici, avant qu'il la laisse aller sur la plage. Il est allé se promener seul, puisque que j'étais à côté d'elle ! Lorsqu'il est revenu à la maison, il lui a dit de porter ce qu'elle voulait après avoir vu la mentalité. Et moi, je lui ai donné une idée parce-que c'est la première fois qu'il venait. Je lui ai donnée une idée. Et je lui ai dit que personne ne va te mater, personne ne s'occupe de tes affaires. Tu te couvres, tu te couvres pas, tu te baignes, tu ne te baignes pas, tu t'assoies, tu t'assoies pas...même un mètre qui vous sépare, les gens ne s'occupent pas de tes affaires. Jusqu'à ce qu'il le voit de ses propres yeux. Je lui ai dit aussi qu'il n'y a pas grand monde. Devant moi y'a peu de monde, y'a pas assez de monde car j'habite à côté des hôtels là-bas, là où il n'y a pas d'animations comme ici. Les personnes qui se baignent là-bas ne sont que les résidents de ces hôtels. Il est allé voir. Et après il l'a laissé comme ça ! C'est pour ça ils veulent venir ici !

C'est grâce à cette liberté! Quand il est revenu en Algérie. Il m'a dit qu'il ne voudrait plus revenir dans nos villes balnéaires. Plus du tout ! Je vais à chaque fois venir directement chez toi ! Il m'a dit qu'il allait même venir avant moi dans la maison. Je leur laisse les clés. Ils pourraient donc venir avant nous et nous les rejoindrons. Il a tellement adoré. Je lui ai fait visiter Hammamet. Je l'ai amené voir Sousse,... Il a remarqué pas mal de trucs.

Ma famille s'intéresse beaucoup à la gastronomie tunisienne. J'ai une parente à mon mari qui vient chez moi pour leur faire des plats tunisiens, quand moi je vais chez eux, ils me demandent de leur faire des pâtes à la tunisienne [piquantes]. Pourtant ils savent faire les pâtes ! Mais non ils me disent qu'ils préfèrent les pâtes que moi je sais faire avec les épices tunisiennes. Je leur apporte même les épices tunisiennes. Tout, tout !

Entretien 4 :

[Saif, 29 ans, travailleur à l'étranger, tunisien résidant à Qatar=> entretien réalisé le 14/08/2016 vers 15h30 sur le bord d'une autre piscine du même hôtel. L'interviewé bronze sur un transat en compagnie de sa copine (elle aussi tunisienne).

Nous avons fait le tour de plusieurs villes touristiques en Tunisie comme Sousse et Hammamet. On a voulu tester ce lieu. A chaque fois nous choisissons un hébergement en hôtel.

Moi comme je vis à l'étranger, lorsque je viens en Tunisie j'essaye de faire le tour de plusieurs hôtels pour changer d'ambiances. Dans ces hébergements parfois je suis avec la famille et parfois en couple.

J'habite dans un pays du Golf. Là-bas aussi je pratique le tourisme. Bon, dans les pays du Golf, c'est l'été toute l'année. Il fait toujours chaud.

Généralement, je passe l'été en Tunisie. C'est ce que je préfère. Ainsi je pourrais à la fois voir la famille et faire du tourisme.

Dans cet hôtel, j'ai réservé pour cinq 5 nuitées. Avant j'étais à Djerba pour dix 10 nuitées. A Hammamet c'était pour une semaine. Nous avons l'intention de faire entre 20 vingt et 25 vingt-cinq jours en hôtels. Nous avons un véhicule et donc ça nous facilite le déplacement.

A chaque fois et dans chaque hôtel que nous avons visité, nous avons choisi la formule pension complète, ça ne nous n'empêche pas de manger dans des restaurants à l'extérieur de l'hôtel si jamais on n'a pas envie de manger la nourriture proposée.

Si nous avons choisi de venir à l'hôtel c'est justement pour avoir du repos. Pour avoir plus de temps pour faire du shopping [ajoute la copine]. Les réservations à chaque fois on les fait directement, à l'improviste ! Parfois lorsqu'on se promène et qu'on a envie de séjourner dans un hôtel, on va directement à l'accueil pour réserver. Notamment lorsqu'on se promène et que nous nous sentons fatigués. Ça nous est arrivé de réserver le premier hôtel qui nous plaisait sur notre chemin. Nos bagages sont dans le coffre de la voiture. Et nous nous baladons. [Rajoute la copine avec un petit rire]. Ça nous est arrivé quelques fois de trouver l'hôtel complet. Pourtant à chaque fois on s'entêtait et on demandait avec insistance une chambre. On a fini à chaque fois par trouver une solution. [La copine qui parle toujours en riant].

Nous habitons à Tunis, entre Carthage (banlieue Nord de Tunis) et Ezzahra (banlieue Sud de Tunis). [Là ils parlent des maisons des parents. Effectuer un séjour à l'hôtel leur permet de vivre pendant une période comme un véritable couple]. Nous préférons durant nos vacances, se caler une période à l'hôtel comme ça on arrive à bien profiter du repos sans nous soucier de préparer à manger ou faire les courses.

Nous sommes très mobiles. Quand je suis allé à Djerba j'ai visité toute la région. Je me suis rendu même à Ben Guerdane [dernière ville tunisienne avant la frontière tuniso-libyenne]. C'était aussi le cas lorsque j'ai été à Hammamet. J'ai visité toute la région. D'ailleurs c'est le circuit qu'on a fait cet été. Je parle de Djerba, nous avons visité tout le secteur. A Hammamet, pareil. Et aussi maintenant à Tunis.

Concernant la nourriture, on préfère sans hésiter la cuisine tunisienne. Vous savez, pour quelqu'un qui vit à l'étranger, tout ce qui est en rapport avec le « Bled » est recherché donc c'est normal qu'on ait envie de préférer la cuisine tunisienne.

Nous sommes sociables et avoir des contacts avec d'autres personnes durant nos séjours dans les différents hôtels que nous avons faits ne nous pose aucun problème. Tunisiens, maghrébins, arabes ou autres, nous ne faisons aucune différence par rapport à eux. Leur présence ne nous gêne pas [Rire]. Dans la majorité des cas, c'est avec des tunisiens qu'on a eu des contacts ! Mais parfois, la mentalité tunisienne nous agace. Surtout la drague !

Une journée type, euuh ! Je suis le genre de personne qui aime le calme. Me poser sur un transat au bord de la piscine comme ça ...

Hier par exemple, je me suis réveillé vers midi. C'est toujours comme ça ! Il ne veut pas se réveiller plus tôt ! [Se plaint la copine]. J'ai pris le petit déjeuner. Bon hier nous avons pris le petit déjeuner à l'extérieur de l'hôtel. Après nous sommes revenu pour se détendre une détente au bord de la piscine. Après nous avons pris le déjeuner ici. Nous sommes retournées au bord de la piscine pour tout l'après-midi. Hier soir, nous sommes allés visiter la famille. On n'a pas visité la famille depuis un long moment. Nous avons programmé de faire ça hier. On a dîné chez la famille. On est rentré tard la nuit, vers 22-23 h. Non plus, vers minuit [ajoute la copine].

Une journée type...ok ! On se réveille. On prend le petit dèj'. On se met au bord de la piscine ou bien on se baigne. Après on prend une douche. On se repose un peu. Dans la soirée nous restons soit dans l'hôtel soit on va ailleurs. Hammamet,... ! [Rajoute la copine !].

J'aime tout ce qui est jeu nautique, zodiaque, et ces choses-là !

Durant les cinq dernières années nous étions à chaque fois dans des villes que je vous ai déjà citées. Tabarka aussi. D'ailleurs on n'a que ça ! Lorsque nous nous rendons dans une ville, on se promène dans toute la région qui l'entoure.

Au pays du golf, c'est vrai qu'on trouve des hôtels comme ici. La mentalité change bien-sûr. Je sors beaucoup de cette région dans mes séjours touristiques hors de la Tunisie. J'ai été en Malaisie, etc... Donc récemment mes deux derniers séjours touristiques étaient la Malaisie et maintenant la Tunisie. Mon dernier congé je l'ai passé en Malaisie.

Entretien 5 :

[Adnen AYARI, 47 ans, marié avec une française, un enfant, entrepreneur (société d'échafaudage), Tunisien résidant à Paris=> entretien réalisé le 16/08/2016 vers 14h30 sur la plage du Kram dans la banlieue Nord de Tunis.

Je suis d'ici [le Kram, banlieue Nord de Tunis]. Toute ma famille est originaire d'ici. En France j'habite à Paris. Je viens ici en Tunisie pour y passer mes vacances depuis la sortie de Zine ElAbidine BenAli. [À partir de 2011]. Depuis les cinq dernières années j'y viens chaque année. C'est toujours ici que je viens. Je peux aller ailleurs mais je préfère rester à côté de la famille. Je peux aller partout en Tunisie pour mes vacances, Hammamet, Nabeul et même jusqu'à Djerba. Je préfère venir ici pour voir la famille réunie. J'ai mes frères qui habitent ici à Tunis mais pas sur la côte. Je préfère donc louer une maison ici et les rassembler tous. Vous comprenez ! On n'a plus le rassemblement de la famille qu'on a eu avant. C'est une raison de plus qui explique mon choix de les rassembler. Je suis revenu de l'étranger pour les rassembler tous [un prétexte pour pouvoir les rassembler].

Je viens à chaque fois en Tunisie pour me reposer. C'est évident ! On est saturé du travail toute l'année. Vous comprenez ! Normalement c'est pour me reposer. Je peux aller me reposer en Espagne, ville moins chère que la Tunisie, hein ! Je vous parle avec toute honnêteté ! D'un point de vue global avec le billet, l'hébergement, tout... ! Même le prix d'une location d'une maison c'est moins cher ! Là-bas c'est moins cher à tous les niveaux ! Euuuh, La Tunisie c'est trop chère ! Trop ! On ne nous aide pas ! Elhak mtaa Rabbi ! [Expression tunisienne pour dire c'est la vérité] On ne nous aide pas du tout ! Ici je loue une maison. Le billet est cher ! Imagine, le billet vaut sept-cent euros ! Vous comprenez ! Sept-cent euros ! Si tu t'en va en Espagne ou en France ou en Italie, tu peux passer des vacances moins chères que de venir en Tunisie. Vous comprenez ! Ça ne veut pas dire que je me plains en disant tout ça mais j'aimerais connaître le pourquoi ! La raison ! Il n'y a pas d'équivalence ! Normalement eux, en Europe, ils vivent dans un level plus cher que nous ! Pourquoi nous quand on revient dans notre pays... ! Le billet pour les Etats-Unis est à cinq cent euros ! Pourquoi les marocains ont leurs billets moins chers que les nôtres ?! Le Maroc est plus loin que chez nous ! Avec deux cent cinquante euros les marocains peuvent se rendre dans leur pays ! Pour un aller/retour. Nous, sept-cent euros ! Moi par exemple, j'ai la chance d'avoir un seul enfant ! Vous comprenez ! Je viens moi avec ma femme pour deux mille deux cent euros ! Si l'on fait la conversion en dinars tunisiens, c'est énorme ! Quelqu'un qui dépense cinq

milles ou six milles dinars pour revenir au pays ! Et le père d'une famille nombreuse ?! Prenons l'exemple d'un Tunisien comme moi qui a un enfant ! Il y a des Tunisiens qui ont quatre enfants, cinq enfants ! Comment va-t-il venir en Tunisie ! Il y en a beaucoup qui n'ont pas pu revenir ! Vous comprenez !

Pour cette année nous sommes venus en voiture parce-que nous voulons éviter Tunisair [la compagnie aérienne nationale tunisienne]. Il ne nous reste que le billet du bateau que nous jugeons ordinaire ! Pour les autres années, oui, non ! Moi je préfère venir en avion ! Parce-que de Paris, c'est loin pour prendre le bateau ! En plus, toute ma famille est motorisée ici donc je n'en ai pas de problème de transport ici ! Tous mes frères possèdent des voitures ! Vous me comprenez ! Donc ce n'est pas nécessaire que moi aussi j'apporte ma voiture ! De plus vêtements, ustensiles et autres j'en ai ici ! Je préfère venir léger !

J'ai la nationalité française ! J'ai une double nationalité ! Ah oui oui ! [Il a mal compris au début notre question sur la durée du séjour. Mais nous avons jugé pertinent d'évoquer l'information de la double nationalité !]. Moi, je préfère rester plus mais mon fils a commencé l'école donc je ne peux plus rester longtemps. Il a maintenant 6 ans donc je ne peux plus ! Je pars toujours deux mois. Pour cette année ça sera un 1 mois et demi ! Un séjour de plus en plus réduit ! Jusqu'à ce que je ne puisse plus venir ! Je viens à partir de la moitié du mois de juillet et jusqu'à la fin du mois d'août ! Même vis-à-vis de mon travail ! Moi normalement le pic de mon travail est l'été, mais pour retourner au pays et la famille, ce n'est pas un problème ! Je me sacrifie un peu !

Je loue ici à Tunis mais je fais des sorties vers d'autres villes. Oui je sors mais pas beaucoup ! Avec la famille. Moi maintenant je suis devenu plus âgé et j'ai bien profité de la vie. Je préfère maintenant être plus en famille. En plus, mon âge ne me permet plus de tels déplacements. Maintenant, le plaisir je le trouve avec les enfants et la famille. Vous comprenez !

Généralement, je me lève tôt, moi. Vous comprenez ! Je me lève vers 7 h du matin. Je me baigne un peu. Et je pêche. J'en ai des cannes à pêche ! Vous me comprenez ! Je pêche ! Et je fais sortir les petits avec moi pour une balade sur les rochers. Nous péchons quelques crabes et quelques petits poissons. Je fais une bonne animation pour les enfants. Vous comprenez ! Moi aussi je faisais des animations scouts. Et j'aime les enfants. Je fais ça jusqu'à ce que se prépare le petit déjeuner. Les femmes se réveillent et font le petit déjeuner. On prend le petit déjeuner ici, sur la plage. Après je me baigne encore une autre fois vers 9h30. Après je

prends une douche. Je m'habille. Et je m'en vais au marché. Parfois je vais au marché de la Goulette et parfois celui, le plus proche, du Kram. Sinon, je vais au marché central de Tunis. Je rentre vers 11h, quelque chose comme ça ! Je leur passe les courses [il parle des gestionnaires de la maison qui sont, culturellement, les femmes dans les maisons tunisiennes]. Et je me retourne à la plage. Je me baigne moi et ma femme. À cette heure-ci elle est réveillée. On joue avec les enfants, jusqu'à ce que le déjeuner soit prêt. On déjeune vers euuuuh 13h. Vers 14h on revient à la plage. On prend à cette heure-ci le thé. Puis on se baigne. A partir de 15 h on fait la sieste. Vous comprenez ! La sieste dure jusqu'à 17h. On se réveille après pour faire une toute petite baignade. On fait après quelques jeux sur la plage (Beach volley). On revient après à la maison. On prend la douche. Après on prépare la table et on la met devant la maison. Vous comprenez ! Pas sur la plage mais sur le sable comme maintenant. Devant la maison, là-bas ! Et on décide de sortir dîner dans un restaurant ou dîner ici [devant la maison]. Après on fait la soirée. Lorsqu'on décide d'aller dîner au restaurant, c'est toujours la spécialité tunisienne parce qu'ici, nous n'avons pas un grand choix. La vérité ! Pas de restaurants chinois ! Pas de... ! La spécialité prépondérante ici, c'est la spécialité tunisienne ! Moi je n'en ai pas vu d'autres ! S'il y avait le choix, on choisirait ! On a envie de changer ! On mange chaque jour « Mhamssa », « Mhamssa »,... on finit par la détester [ici il évoque la consommation de ce plat tunisien redondant et le manque de choix] ! Mais ça ne veut pas dire que notre spécialité n'est pas bonne ! On a besoin d'un changement de temps en temps ! On n'a pas de choix en Tunisie ! C'est la vérité ! On n'a pas des restaurants qui font des spécialités... ! Sinon, on doit aller loin ! Mais là, je parle de l'entourage ! Ici ! Il n'y en a pas ! Ils n'ont même pas la culture de Oui !

Oui parfois j'invite mes amis de la France ! J'accueille des Algériens, des Français ! Vous me comprenez ! Quelques Italiens, parce-que j'ai aussi vécu en Italie. Et bien-sûr mes amis tunisiens, ceux comme moi. Vous comprenez ! [En parlant des immigrés] Aussi mes anciens amis. Quelques-uns ! « Kol foul lehi fi nawarou » comme on dit ! [Proverbe tunisien qui veut dire « chacun est occupé par ses affaires et ses problèmes »]. Aussi, les amis sont de plus en plus distants ! Vous comprenez ! On a perdu le contact entre nous ! Moi je voudrais bien, un jour les réunir tous ! Ceux avec qui j'ai étudiés, ceux que j'ai rencontrés au scout, voilà ! Tout le monde a ces engagements ! Les liens ne sont plus forts comme avant ! Voilà !

Aujourd'hui je ne fais pas beaucoup de tourisme en France. Avant j'en, oui. Bien sûr avant le mariage mais après aussi. On est allé en Turquie. Je vais beaucoup en Allemagne, chez mes amis. L'Espagne aussi ! Et en Belgique parce-que ma femme avec ce pays. Elle a grandi là-

bas et elle a ses affaires là-bas mais elle est française. Vous comprenez ! Je vais aussi en Angleterre. C'est quelque chose de normal là-bas ! Ça ne se compte pas comme un voyage. Vous comprenez ! On prend le TGV ou l'avion, tu te rends là-bas rapidement ! Et rien ne change ! C'est la même ambiance ! Quand on vient en Tunisie ça s'appelle du tourisme ! Vous comprenez ! Désolé, c'est notre pays, on l'aime, la Tunisie ! On l'aime beaucoup ! Vous me comprenez ! Je ne comprends pas ces choses ! Pourquoi on est en train de reculer ? On veut nous chasser de là ! Vraiment ! Croyez-moi ! D'un point de vue matériel ! Vous comprenez ! C'est pareil pour quelqu'un qui est aisé comme pour celui qui n'a pas beaucoup de moyens ! Le billet au cours de l'année est à deux cent cinquante euros, l'été ça passe à sept cent euros ! Ce n'est pas logique ! Ce n'est pas logique ! Pourquoi ! Pour quelle raison le billet augmente à sept cent euros ! Nous venons l'été ! On considère cette augmentation comme quelque chose de pas normal ! On peut dire qu'en augmentant les prix ça comble les déficits de l'hiver ! Vous comprenez ! On ajoute cent euros, c'est logique ça ! Mais sept cent euros ! Tapez sur internet pour vérifier ! Et on a parlé avec le responsable, il nous dit que leur compagnie était en faillite ! De quelle faillite il parle, alors que les avions sont remplis de monde !

Entretien 6 :

[Foued Haggui, 33 ans, marié, un enfant (bébé), ingénieur en aéronautique, Tunisien résidant à Paris et originaire de la région de Gafsa => entretien réalisé le 17/08/2016 vers 14h30 sur la plage du Hammem Chott dans la banlieue Sud de Tunis. L'interviewé s'occupait de son bébé lors de l'entretien alors que sa femme se baignait.

Je suis franco-tunisien. Je suis né en France. Chaque été je viens en Tunisie et à chaque fois je choisis de visiter une région de la Tunisie, mais il m'arrive de ne pas pouvoir rentrer l'été en Tunisie. Comme l'an dernier par exemple je n'ai pas pu rentrer car j'ai eu un bébé. Cette année je suis à Hammem Chott [Banlieue Sud de Tunis]. Je me suis baladé un peu à Hammamet, à Bizerte [Nord de la Tunisie] et j'ai de la famille à Gafsa [Centre Ouest de la Tunisie].

L'an dernier comme je vous l'ai dit, je n'ai pas pu venir en Tunisie. L'année d'avant je suis venu. J'ai mon oncle qui habite à Hammem Chott et un autre près de Gammarth [Banlieue Nord de Tunis].

Parmi les régions de la Tunisie, je connais Gafsa, Kairouan [Centre Est de la Tunisie] et aussi je suis déjà allé une fois à Djerba.

La Tunisie m'attire parce qu'il y a un climat doux. Vraiment, vraiment ça me plaît ! En plus il y a beaucoup d'ambiance. Il y aussi beaucoup de choses touristiques. Cela change de la routine.

Je choisis la plupart du temps, Tunis aux autres régions parce-que j'ai de la famille ici, j'y habite aussi. Tout est disponible dans la capitale.

En ce qui concerne le lieu d'hébergement pendant mon séjour, j'y vais de temps en temps et parfois dans ma famille pour rester avec eux pour deux ou trois jours. Je vais dans des hôtels aussi notamment pour deux ou trois nuitées à Hammamet ou un autre lieu. La réservation je la fait sur internet. Directement par internet !

Je suis venu en voiture. Ce n'est pas toujours le cas. Cette année j'ai décidé de venir avec parce-que j'ai le bébé mais aussi parce-que j'ai beaucoup de bagages que j'ai apportés à la maison. Il s'agit d'objets de décoration pour la maison.

Lorsque je viens en avion, mes déplacements se font en métro [qui est en vérité un tram. Les tunisois/tunisiens utilisent ce mot pour une raison que nous ignorons]. Sinon je loue une voiture. C'est différent d'une fois à une autre ! Ça dépend !

En moyenne ma durée de séjour en Tunisie c'est deux semaines et au maximum trois semaines. Par exemple pour cette fois-ci je vais avoir trois semaines.

Hier, je me suis levé vers sept heures du matin. Je m'occupe du bébé, je le nourris. Après ma femme et moi, avons pris le petit déjeuner. Nous sommes sortis pour une balade dans le centre ville. Pour le déjeuner, nous sommes allés dans un restaurant dans la Médina. Après, nous sommes allés à Hammamet là où nous nous sommes baignés de 14h jusqu'à 17h. Puis, nous sommes rentrés chez nous. Nous avons passé la nuit chez la famille au Mourouj [Quartier hébergeant en majorité la classe moyenne, il est situé dans la banlieue Sud de Tunis]. Voilà, après nous sommes rentrés chez nous. Ma maison est aussi au Mourouj. Nous nous sommes couchés vers 10h du soir.

La Tunisie je la connais. Je l'ai beaucoup visité. Cette année je ne vais pas visiter des musées ou autres. J'ai un projet personnel. [L'achèvement des constructions de sa maison]. J'aimerais tout de même bien visiter l'île kerkennah [appartenant au gouvernorat de Sfax dans le Sud tunisien]. Parce que je ne l'a connais pas. Et j'ai un collègue qui m'a incité à la visiter.

Lorsqu'on sort, généralement on mange à l'extérieur : soit au restaurant, soit on mange des sandwiches ou des pizzas. Ça dépend !

En France, bien sûr, on fait des séjours touristiques. En hiver par exemple on est parti en Belgique, puis on est parti aussi à Londres au printemps. L'été est consacré à la Tunisie. Au cours de l'année c'est pour l'Europe (la Belgique, l'Italie, ...). Ça dépend !

Touristes tunisiens

Entretien 1 :

[Sonia ARIDHI, 45 ans, mariée, 4 quatre enfants (trois filles et un garçon), la fille ainée ne les a pas accompagnés, femme au foyer => entretien réalisé le 20/08/2016 vers 18h30 sur le bord de la piscine de l'hôtel Sun Beach à Borj Sedia dans la banlieue Sud de Tunis. L'interviewée a déclaré que son mari était resté à la maison, il n'a pas souhaité les accompagner parce qu'il est de nature casanière [rire].

Je suis habituée à passer mon séjour touristique à Tunis. Ça me plaît. Et je ne peux pas aller ailleurs. Je suis allée à Sousse, à Hammamet, J'ai fait le tour un peu partout en Tunisie. Le lieu qui m'intéresse je le visite. Mon dernier séjour touristique hors de Tunis s'est terminé hier. D'ailleurs, je viens de rentrer de Sousse. C'était dans un hôtel pour deux nuitées. Ici aussi deux nuitées, hier et aujourd'hui soit deux nuitées à Sousse, pareil à Tunis et avant quatre nuitées à Hammamet. L'an dernier c'était à Hammamet et à Bizerte. Je n'ai pas visité d'autres villes. En tout j'y suis restée environ trois 3 semaines.

J'ai choisi Tunis pour mes séjours touristiques pour plusieurs raisons. Premièrement, pour sa proximité mais aussi parce qu'il y a beaucoup de lieux que j'aime beaucoup.

J'habite à Bardo [banlieue Ouest de Tunis] et lorsque je me déplace pour mes séjours touristiques je choisis le transport en commun.

J'ai réservé l'hôtel directement sur place. À Hammamet je suis allé directement sur place, Sousse pareil et ici, de même. Avant de rentrer chez moi, je suis venue directement dans cet hôtel pour découvrir le lieu.

Hier, en voulant réserver mon séjour dans cet hôtel, j'ai découvert qu'il était complet. Je n'ai pas imaginé qu'il serait aussi rempli que ça. Déjà ce n'était même pas facile pour y accéder. J'y suis entré par miracle [rire]. Lorsque je suis allé à Sousse c'était une réservation via une agence de voyage. Je n'ai pas voulu faire le tour des hôtels. Je suis allé directement à une agence de voyage à Sousse où j'ai effectué directement la réservation. Pour la réservation à Hammamet je me suis rendu directement à l'hôtel.

La plupart de mes repas je les prends à l'hôtel. A Sousse et ici c'était toujours à l'hôtel. Pour Hammamet ce n'était pas le cas parce-que nous avons décidé de faire plus de ballade à l'extérieur de l'hôtel surtout nocturnes. A chaque fois que nous décidons de faire une sortie,

nous mangeons dans un restaurant. [Sa réponse suite à une question sur le type de réservation (demi-pension, all inclusif, etc.)].

Pour mes séjours touristiques, je ne choisis pas toujours l'hôtel comme mode d'hébergement. J'ai ma cousine à Hammamet et j'ai mes amis à Monastir. Déjà avant d'aller à Sousse, je suis allé à Monastir. Je suis resté deux jours chez ma copine. J'ai aussi de la famille à Djerba. À chaque fois je décide de mon lieu d'hébergement selon là où je me sens à l'aise. Lorsque je suis hébergé dans ma famille ou chez des amis, nous sortons tous même si certains n'ont pas envie. Ici par exemple nous avons choisi de ne pas sortir.

Lorsque je suis à l'hôtel je reste avec mon groupe. Je ne parle pas avec d'autres résidents. Déjà lorsque je suis allé à Sousse et Hammamet, j'ai accompagné par ma cousine, son frère, son fils. Nous étions en groupe.

Généralement on se réveille le matin. On prend notre petit déjeuner. Après on se met autour de la piscine vers 9h30, 10h. On se baigne. Vers 13h on prend le déjeuner. Juste après on retourne dans nos chambres pour faire la sieste environ 1 heure. Après nous retournons au bord de la piscine sur les transats, jusqu'à 16h. Puis nous assistons à l'animation faite par l'hôtel.

Entretien 2 :

[Hatem BELKHIRIA, 55 ans, marié, 4 enfants (trois filles et un garçon) d'âges qui varient entre 8 ans et 12 ans, ingénieur résidant à Sousse => entretien réalisé le 20/08/2016 vers 18h30 sur le bord de la piscine de l'hôtel Sun Beach à Borj Sedria dans la banlieue Sud de Tunis.

Nous avons choisi Tunis et précisément cet hôtel car le lieu et l'hôtel étaient en cohérence avec le budget que nous avons alloué à notre séjour touristique. Compte tenu du niveau de services proposés et du prix indiqué, nous avons choisi cet hôtel. C'est donc sur la base de tous ces éléments que nous nous sommes retrouvés ici à Borj Sedria [banlieue Sud de Tunis]. La réservation s'est réalisée auprès d'une agence de voyage, pour l'hôtel, nous l'avons sélectionné via internet.

Notre période de séjour s'étend du 16 août jusqu'au 21 du mois. Cinq nuitées et six jours.

Durant les cinq dernières années, nous avons toujours choisi des hôtels pour nos séjours touristiques. C'est de l'ordre de deux fois par an, une fois en hiver et une fois en été. Nous avons également déjà réservé à l'intérieur du pays. C'était à Hammam Bourguiba à Ain Drahem. C'était en hiver. Généralement, c'est sur la côte qu'on préfère passer nos séjours touristiques la majorité des hôtels est sur la côte.

Nous sommes véhiculés. L'an dernier nous étions à Monastir pour cinq nuitées et au printemps de cette année nous étions à Djerba.

Nos pratiques effectuées dans une journée type ?

Concernant les aspects négatifs, nous n'avons pas aimé ici les services proposés pour l'all inclusif. Nous avons payé un séjour en all inclusif mais nous n'avons pas trouvé une proposition de services à la hauteur de nos attentes. Cette formule nous donne accès uniquement à la consommation de sodas et même ces boissons sont d'une qualité moyenne. [C'est une famille qui ne consomme pas l'alcool]. Il n'y a ni crêpes, ni pizzas, etc. Bref il n'y a rien. Entre le déjeuner et le dîner, normalement on nous propose des choses au niveau de la piscine et de la plage parce-que les enfants peuvent avoir faim après la baignade, là on ne trouve rien. Depuis le déjeuner, on doit attendre jusqu'au dîner pour manger.

Ce séjour est programmé en tout point même financièrement. D'ailleurs, durant notre prochain séjour, nous pensons aller à Djerba. Nous avons aimé ce lieu. Nous n'irons pas en

été car à Djerba il fait très chaud à cette période de l'année. Nous ne pouvons donc pas profiter de ce qui se trouve à l'extérieur de l'hôtel. Inchallah, le printemps prochain nous allons revenir à Djerba.

Nous avons l'habitude de faire des ballades en quad ou à cheval. Nous faisons des promenades dans la ville où est situé l'hôtel pour la découvrir et découvrir les coutumes de sa population, c'est tout... Mais la plupart du temps on reste à l'hôtel. Manger, se baigner et dormir !

Nous sommes venus à deux familles, la nôtre et celle de mon gendre. Nous sommes donc déjà en groupe. Ce n'est pas un problème pour nous de rencontrer d'autres personnes. Nous sommes tous des frères et sœurs. Si nous devions rencontrer d'autres Tunisiens et/ou Algériens ce n'est pas un problème.

Lorsqu'on se rend dans les régions dans lesquelles nous séjournons, nous découvrons la culture et la mentalité locale non pas par curiosité mais par...ça vient comme ça ! Par observation et fréquentation quotidienne de la population.

Entretien 3 :

[Jallel GARBOUJ, 27 ans, marié, technicien en chimie dans un laboratoire d'une société agroalimentaire => entretien réalisé le 20/08/2016 vers 18h30 sur le bord de la piscine de l'hôtel Sun Beach à Borj Sedia dans la banlieue Sud de Tunis.

Nous sommes venus de Menzel Bouzelfa [gouvernorat de Nabeul]. Nous avons choisi Borj Sedria pour notre séjour touristique parce-que ce n'est pas loin de chez nous. De plus nous avons de la famille ici. C'est mieux pour moi de venir ici que d'aller à Hammamet, car c'est loin pour moi.

Nous sommes venus en voiture.

J'ai effectué des séjours à plusieurs endroits pendant les cinq dernières années. A Hammamet, à Monastir, à Sousse, etc. toujours en hôtels. La plupart du temps je fais la réservation à par l'intermédiaire d'agences de voyages. Pour cet hôtel je n'ai pas fait de réservation parce qu'il appartient à la famille mais lorsque j'y vais ailleurs je fais une réservation au préalable de mon séjour.

Je suis ici en All inclusif mais je fais quand même des sorties à Hammamet, à Sousse, etc. Ici il n'y a pas de lieux où aller aux alentours à l'entour de l'hôtel. Nous allons rester pour environ une semaine. Ce séjour nous ne l'avons pas programmé. Nous l'avons décidé à la dernière minute.

Nous sommes réveillés vers 9 h. Nous avons pris notre petit déjeuner pour ensuite venir ici au bord de la piscine pour profiter de l'ambiance offerte par l'animation de l'hôtel. Nous comptons rester jusqu'à treize heures pour aller prendre le déjeuner. Nous irons ensuite à la plage pour une belle baignade. Dans la soirée nous comptons assister à l'animation organisée par l'hôtel. Durant les jours qui suivent nous sortirons à Hammamet et à Tunis.

Nous jouons au waterpolo à la piscine et un peu au football en fin d'après midi.

J'aime beaucoup parler aux gens, d'ailleurs je connais tous les animateurs ici. J'aime aussi parler avec d'autres personnes de diverses nationalités pour connaître leurs cultures, surtout celle des Russes [rire].

Nous effectuons un séjour touristique toujours en été mais parfois au printemps vers le mois de mars, c'est à chaque fois sur le littoral.

Loueurs de parasols

Entretien 1 :

[Anis, Ali, Mohamed, Salah, et d'autres, loueurs de parasols sur la plage de la Goulette, sont âgés entre 18 et 35 ans, célibataires pour la plupart => entretien réalisé le 18/08/2016 vers 10h30 sur la plage de la Goulette, banlieue Nord de Tunis.

Ici à la goulette ça a été toujours comme ça. Il y a des plaques qui informent à l'entrée de la plage, l'interdiction d'installer des tentes et autres. Les gens font preuve de nonchalance face à cette pratique qui est devenue une habitude sur cette plage. La plaque a donc perdu son rôle dissuasif. C'est une plage pour les classes sociales modestes. Ce n'est aussi pas loin de la capitale. Malgré tout le flux de personnes qu'elle accueille, cela reste une plage propre et attractive car la municipalité nettoie les lieux quotidiennement et la police sécurise toute la zone. Les trois ans qui ont suivi la révolution ont beaucoup dégradé l'état de la plage, mais maintenant cela s'améliore de plus en plus.

Il y a toujours des personnes qui installent des tentes ici. Je travaille sur cette plage et je connais des personnes qui s'installent ici dès le début de l'été et ce jusqu'à la fin. On apporte des campingaz avec des petites bouteilles de gaz. On fait ses courses au marché à côté. On cuisine et on prépare le thé sur la plage. Ils sont installés pas loin de nous et donc on leur offre la sécurité. Il y a même ceux qui laissent leurs familles et viennent travailler avec nous pour gagner un peu d'argent. Tout le monde est le bienvenu, voilà ! On a par exemple une personne qui vient de rentrer chez elle. Elle vient de Mjez El Beb [gouvernorat de Bèjà]. Cet homme s'installe à chaque fois une grande tente pour abriter sa famille composée de ses deux enfants (une fille et un garçon), sa femme et lui. Ils restent jusqu'à trois semaines. Il y a aussi des personnes du quartier Ezzouhour [quartier populaire de la banlieue Ouest de Tunis] mais ici je vous parle des habitués que nous rencontrons chaque été depuis très longtemps. Celui de Mjez El Beb, vient toujours pendant la même période, peut-être qu'il prend un congé à cette période de l'année. Il travaille à la municipalité au mois d'aout il reste ici.

Il y a aussi une autre famille qui vient louer notre matériel (chaises, tables, parasols, etc.). Nous leur proposons des bons prix parce qu'ils les louent pour une semaine en moyenne. En une journée nous louons un parasol à 8 dinars. Je parle du parasol avec une table et quatre chaises. Pour ces personnes, on leur propose le parasol à 5 dinars. Pour ceux qui n'ont pas les moyens, on leur propose des parasols gratuitement. On trouve aussi des gens qui désertent la maison suite à une dispute conjugale et préfèrent se réfugier sur la plage. Ces familles viennent de toutes les villes et régions de la Tunisie. Moi j'ai une famille qui vient de Gafsa

[gouvernorat au centre de la Tunisie], un couple avec trois filles. Il y a ceux qui viennent de Kasserine [gouvernorat au centre de la Tunisie], d'autres de Béjà, d'autres du Kef etc. Même ceux qui habitent dans la banlieue de Tunis, comme Morneg, nous les rencontrons ici.

Ils louent des voitures. Ils louent une voiture avec un chauffeur qui revient les chercher après la fin de leur séjour. Tout ce passe via téléphone : allo vient me chercher, je rentre chez moi ! [Un autre loueur rajoute]. La plupart de ces personnes viennent du grand Tunis : de Sidi Hcine, d'El Agba, de Jbel Lahmer, etc. Ils passent leur weekend ici puis ils rentrent chez eux. Il y a ceux qui aiment l'ambiance ici parce-que cette plage est populaire et tout le monde y trouve son aise.

Ceux qui habitent ici à la Goulette ne viennent jamais se baigner sur cette plage Ils préfèrent aller plus loin, vers Gammarth [banlieue Nord de Tunis], Bizerte, Sousse, etc. Ils ne veulent pas se mélanger avec les personnes qui fréquentent cette plage. Ils se sentent même agacés. Les seules personnes vivant à la Goulette qu'on peut retrouver sur cette plage sont ceux qui travaillent ici : les loueurs de parasols, de chaises, de planches, des vendeurs de cigarettes, etc.

Nous travaillons ici depuis le début des années. Moi j'y travaille depuis quinze à seize ans. Celui là pareil [un autre loueur rajoute]. Moi je suis né ici. Depuis mon enfance je viens sur cette plage. [Rajoute un autre]. Cela fait dix-huit ans que je travaille entre ici et la plage de la nouvelle Goulette. Les deux plages se côtoient, mais les baigneurs aux revenus modestes viennent sur cette plage parce qu'elle est reliée à des quartiers populaires par des lignes de transports publics. Il y a une ligne de bus qui vient de Sidi Hcine, une autre de Mhamdia. Ils emmènent les baigneurs le matin et vers 16h de l'après midi, ils retournent les ramener chez eux.

Il y a une différence entre la plage d'avant et celle de maintenant [relative à la révolution]. Avant les baigneurs étaient plus nombreux, plus dépensiers même les pauvres avaient le pouvoir de dépenser selon leurs possibilités. Maintenant, ce n'est plus le cas. Il y a beaucoup moins de monde. Avant on pouvait avoir environ sept-cents baigneurs dans la journée. Maintenant ils sont à peine deux-cents. Les baigneurs ne viennent plus comme avant. Peut-être n'en ont-ils plus les moyens. On calcule tout. Il y a même des personnes qui préfèrent être cramées par le soleil plutôt que dépenser de l'argent pour louer un parasol. Avant, à cette heure-ci tous les parasols étaient occupés. Maintenant comme vous pouvez le remarquer, il y a beaucoup de parasols non occupés.

Au cours de la période de la déchéance du président, tout était meilleur ici à la plage : la fréquentation, la sécurité, le commerce, les bénéfices, tout, etc. Vous-même si vous étiez venus vous n'auriez plus eu l'envie de repartir. Les baigneurs, à l'époque, improvisaient même des petites fêtes : on y trouvait la darbouka, du mezwed, etc. Les sociétés venaient promouvoir leurs produits et organisaient des animations sur la plage. Cette année, ces sociétés comme Oh [boisson fruité] et Télécom [société de télécommunication nationale], ne sont venues que deux fois. Ils organisent des petits tournois de foot. Je vous parle de l'époque de Ben Ali [précise l'un d'eux].

C'est vrai qu'on ne pouvait pas s'exprimer à cette époque mais au moins on gagnait notre pain. Maintenant c'est vrai qu'on parle comme on le veut. Mais... !

Je vous jure qu'ici il y a une femme avec son mari et son fils depuis le début de l'été. Au début ils étaient venus pour passer quelques jours à la plage. Maintenant ils travaillent avec ma sœur. Ils n'ont pas où habiter. Ils ont monté une tente qui les loge. Ils cuisinent, mangent et même font leur toilette ici sur la plage. Ils font tout ici ! Leur fils est un bébé de 6 mois.

Ici il y a beaucoup de baigneurs qui viennent au début pour une journée de baignade. Lorsqu'ils découvrent qu'il y a des personnes qui passent leurs nuits sur la plage alors ils décident de faire comme eux. Ces personnes sont très pauvres. Elles sont venues pour une journée. Mais puisque les gens trouvent un travail ici. Ils sont décidés pour y rester. Maintenant il y a environ dix familles comme ça. Avant il y en avait beaucoup plus. A multiplier fois dix.

C'est pour tout ça que nous vous avons dit que cette plage était populaire. Pourtant les baigneurs viennent ici de moins en moins. Peut-être que c'est une question de moyens.

La plupart du temps des familles de Kabaria et de Sidi Hcine, viennent ici pour passer deux à trois nuits durant les weekends, samedi et dimanche, période où il y a le plus de monde. Il y a aussi des personnes qui viennent de l'intérieur du pays : de Bèjà, de Kasserine, etc. pour passer quelques nuitées. Lorsqu'elles découvrent l'existence d'autres personnes qui se sont hébergées sur la plage alors à leurs tours décident de rester pour profiter de la possibilité d'être employées autour des activités des baigneurs.

Je vous assure, si l'été s'étendait sur toute l'année, tout le monde viendrait s'héberger sur la plage.

Annexe 6 : Fascicule du questionnaire



المدرسة الوطنية للهندسة المعمارية والعمارة
ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME



UFR INGÉNIERIE
DU TOURISME,
DU BÂTIMENT
ET DES SERVICES
Imis-Estua



Enquête sur les pratiques touristiques des Tunisiens et Maghrébins à Tunis

DANS LE CADRE D'UNE THÈSE DE DOCTORAT PORTANT SUR :

LE RÔLE DES PRATIQUES TOURISTIQUES DES TUNISIENS ET MAGHRÉBINS DANS LE
DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE TUNIS

Corps encadrant :

Philippe Violier (Professeur à l'Université d'Angers- France)
Hichem Rejeb (Professeur à l'Université de Sousse- Tunisie)
Najem Dhafer (Maître assistant HDR à l'Université de Carthage-Tunisie)

Doctorant :

Wadie Othmani
Affilié à l'UR «Horticulture, Paysage, Environnement» (Université de Sousse)
et à l'UMR CNRS 6590 ESO- site Angers (Université d'Angers)



Enquête sur les pratiques touristiques des Tunisiens et Maghrébins à Tunis

MISE EN CONTEXTE :

1. Etes-vous partis en vacances ces 5 dernières années :

- Oui Non

2. [Si oui] Où :

- Tunis Nabeul Monastir
 Hammamet Sousse
 Autre, (précisez).....

3. En moyenne combien de séjours faites-vous dans l'année :

- 0 2
 1 3 et plus

4. Quand :

- Eté Printemps
 Hiver Automne

5. Vous alterner des pratiques touristiques en Tunisie et ailleurs :

- Oui Non

6. [Si oui], Où :

- Maghreb Europe
 Afrique Asie
 Amérique du Nord Amérique du Sud Australie

RAISON(S) DU CHOIX DE LA DESTINATION :

7. Pourquoi avez-vous choisi Tunis : (possibilité de cocher plusieurs réponses)

- Gastronomie Sanitaire Culture
 Balnéaire Choix économique Service
 Autres, (précisez).....

8. Comment vous avez connu la destination Tunisie :

HISTORIQUE DE LA FRÉQUENTATION DU PAYS (Pour les non Tunisiens) :

9. Est-ce que vous programmez votre séjour touristique :

- Oui Non

10. Dans le cas où vous avez visité la Tunisie à plusieurs reprises pour faire du tourisme. Quel(s) était (aient) votre/vos motif(s) de retour ? (choisir de 1 à 4 par ordre d'importance)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Climat | <input type="checkbox"/> Offre et qualité de services |
| <input type="checkbox"/> Hospitalité des habitants | <input type="checkbox"/> Prix |

ORGANISATION ET MODALITÉS DU SÉJOUR :

11. Quelle est la durée de votre congé :

.....

12. Quelle est la durée de votre dernier séjour :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Moins d'une semaine | <input type="checkbox"/> 2 semaines |
| <input type="checkbox"/> 1 semaine | <input type="checkbox"/> 3 semaines et plus |

13. Généralement comment vous organisez votre séjour :

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Auto-organisation | <input type="checkbox"/> Voyage organisé par un tiers (ami(e), connaissance, etc.) | <input type="checkbox"/> Voyage organisé par un professionnel (Agence de voyage, etc.) |
|--|--|--|

14. Par quel mode de transport avez-vous franchit les frontières : (Question aux non locaux)

- | | | |
|---|---------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Avion | <input type="checkbox"/> Bateau | <input type="checkbox"/> Voiture particulière |
| <input type="checkbox"/> Transport public (taxi, bus, etc.) | | |

15. Comment vous vous déplacez pendant votre séjour :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Voiture particulière | <input type="checkbox"/> Transport public (taxi, bus, etc.) |
|---|---|

16. Quel mode d'hébergement vous avez choisi pendant votre dernier séjour à Tunis/en Tunisie : (possibilité de plusieurs réponses)

- | | | |
|-----------------------------------|---|---|
| <input type="checkbox"/> Hôtel | <input type="checkbox"/> Chez les parents | <input type="checkbox"/> Chez soi |
| <input type="checkbox"/> Location | <input type="checkbox"/> Chez des amis | <input type="checkbox"/> Airbnb |
| | | <input type="checkbox"/> Autre, (précisez)..... |

17. Pourquoi :

- | | |
|----------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Confort | <input type="checkbox"/> Accessibilité |
| <input type="checkbox"/> Prix | <input type="checkbox"/> Sécurité |

18. Comment :

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Via internet | <input type="checkbox"/> Sur place | <input type="checkbox"/> Via professionnel (Agence de voyage, etc.) |
| <input type="checkbox"/> Via téléphone | <input type="checkbox"/> Via un tiers (ami(e), etc.) | |

19. Coût de la nuitée (si hébergement marchand) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 45 dt et moins | <input type="checkbox"/> 66 dt – 90 dt |
| <input type="checkbox"/> 46 dt – 65 dt | <input type="checkbox"/> 91 dt et plus |

20. Coût moyen du séjour :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Moins de 500 dt | <input type="checkbox"/> 1001 dt – 1500 dt | <input type="checkbox"/> 2001 dt – 2500 dt |
| <input type="checkbox"/> 501 dt – 1000 dt | <input type="checkbox"/> 1501 dt – 2000 dt | <input type="checkbox"/> 2501 dt et plus |

PRATIQUES :

21. Que préféreriez-vous faire pendant un séjour touristique : (possibilité de plusieurs réponses)

- Se baigner Visiter des monuments Visiter la famille, les amis, etc.
 Pratiquer un sport de loisir culturels
 Se reposer
 Autres, (précisez).....

22. Dans votre dernier séjour, combien de lieux d'hébergement vous avez eus :

- 1 3 5 fois et plus
 2 4

23. Dans un séjour en Tunisie, préféreriez-vous manger des spécialités tunisiennes :

- Oui Non

24. [Si oui], (Précisez).....

25. Où preniez-vous vos repas: (possibilité de plusieurs réponses)

- Hôtel Roulottes Préparation chez-soi
 Restaurant Snack
 Autre, (précisez).....

EXPÉRIENCES :

26. Avez-vous sociabilisé avec des locaux durant votre séjour :

- Oui Non

27. Avez-vous sociabilisé avec d'autres touristes durant votre séjour :

- Oui Non

28. [Si oui] : (Précisez nationalité).....

POUR FINALISER LE QUESTIONNAIRE :

29. Nom (si vous souhaitez le communiquer) et prénom :

30. Nationalité :

- Tunisienne Libyenne Mauritanienne
 Algérienne Marocaine Double nationalité (cocher les deux)

31. Sexe :

- Homme Femme

32. Age :

- 18-24 ans 50-65ans
 25-49ans 66 ans et plus

33. Où habitez-vous?

Pays..... Ville.....

34. Profession ou métier :

- Elève ou étudiant Indépendant (grand entrepreneur)
 Ouvrier Retraité
 Fonctionnaire Chômeur
 Cadre moyen Autre catégorie, (précisez).....
 Cadre supérieur
 Indépendant (petit entrepreneur)

35. Secteur de Profession ou métier :

Public

Privé

36. secteur d'activité :

Agriculture et pêche

Education

Mines Et énergie

Santé

Industrie manufacturière

Services

Bâtiments et travaux publics

Administration

Commerce

Non déclaré

Transport

Autres, Précisez.....

37. Nombre d'enfants qui vous accompagnent :

0

2

1

3 et plus

38. Nombre total des personnes qui vous accompagnent dans votre séjour touristique :

0

5-10

1-4

11 et plus

39. Nature de ces personnes :(possibilité de plusieurs réponses)

Epouse / mari

Frères

Oncles et tantes

Concubin(e)

Sœurs

Grands-parents

Enfants

Cousins

40. Indiquez quatre des quartiers qui vous ont marqué durant votre séjour en suivant les explications écrites en couleur verte. (Veuillez répondre à la question en tournant la page)

Explication N.B: chaque case constitue un lieu	Ici, citez des quartiers que vous avez visités	Ici, citez des chemins que vous avez empreintés
Territoire	Quartiers	Route/Rue/Avenue, etc...
	[Yellow bar]	[Yellow lines]
	[Light blue bar]	[Light blue lines]
Tunis	[Yellow bar]	[Yellow lines]
	[Light green bar]	[Light green lines]

Ici, indiquez les endroits dans lesquels vous vous êtes arrêtés

Ici, indiquez avec quel élément vous mémorisez le quartier

Place/Jardin, etc...

Points de repère
(Statue, Bâtiment, etc...)

Four empty yellow rounded rectangular boxes for notes.

Four empty yellow rounded rectangular boxes for notes.

Four empty blue rounded rectangular boxes for notes.

Four empty blue rounded rectangular boxes for notes.

Four empty orange rounded rectangular boxes for notes.

Four empty orange rounded rectangular boxes for notes.

Four empty green rounded rectangular boxes for notes.

Four empty green rounded rectangular boxes for notes.

Annexe 7 : Analyse à choix multiples (ACM) des questions 22, 30 et 39 de l'enquête

Récapitulatif de traitement des observations			
Observations actives valides		447	
Observations actives avec valeurs manquantes		22	
Observations supplémentaires		0	
Total		469	
Observations utilisées dans l'analyse		469	
Historique des itérations			
Numéro d'itération	Variance représentée		Perte
	Total	Augmentation	
27 ^a	2,394113	,000010	18,605887
a. Le processus d'itération a été interrompu, car la valeur de test de convergence a été atteinte.			
Récapitulatif des modèles			
Dimension	Alpha de Cronbach	Variance représentée	
		Total (Valeur propre)	Inertie
1	,657	2,675	,127
2	,553	2,113	,101
Total		4,788	,228
Moyenne	,611 ^a	2,394	,114
a. La moyenne alpha de Cronbach est basée sur la valeur propre moyenne.			

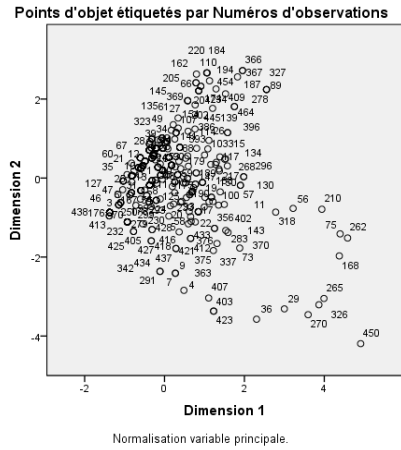
Variables transformées des corrélations

Dimension:	1 hébergement	2 hébergements touristique	3 hébergements	4 hébergements	5 hébergements et plus pendant le séjour touristique	TUN	DZA	LBY	MAR	double Nat	épouse/mari	concubin(e)	enfants	frères	sœurs	cousins	concles et tantes	Grands-parents	Parents	Amis	amis des enfants
1 hébergement ^a	1,000	,520	-,316	,189	,263	,071	,180	,093	,017	,104	,001	,071	,024	,091	,070	,044	,111	,138	-,002	,028	,059
2 hébergements touristique ^a	,520	1,000	,303	-,181	-,252	-,014	,010	,021	,025	,004	-,002	,066	,004	,038	,095	,000	,120	,110	,009	,047	,000
3 hébergements ^a	-,316	,303	1,000	,110	,153	-,069	-,039	,068	,004	-,011	,023	,017	,029	,036	,061	,023	,091	-,021	,006	,011	-,113
4 hébergements ^a	,189	-,181	,110	1,000	,719	,087	,098	,050	,041	,173	,041	-,036	,101	,112	,031	,019	-,010	-,013	,007	,035	-,021
5 hébergements et plus pendant le séjour touristique ^a	,263	-,252	,153	,719	1,000	,049	,163	,145	,012	,115	,011	-,001	,091	,147	,062	,112	,091	,020	,017	,005	-,029
TUN	,071	-,014	-,069	,087	,049	1,000	,598	-,497	-,149	,383	,013	,053	-,030	,088	,070	,014	,068	-,009	-,033	,009	,067
DZA	,180	,010	-,039	,098	,163	,598	1,000	,246	,067	,181	,186	,040	,158	,078	,007	,073	,065	-,077	-,053	-,084	,044
LBY	,093	,021	,068	,050	,145	-,497	,246	1,000	-,055	-,147	,178	-,021	,192	-,034	-,105	,050	-,039	-,097	-,012	-,059	-,036
MAR	,017	,025	,004	,041	,012	-,149	,067	-,055	1,000	-,063	,069	-,017	,063	-,004	,041	,090	,061	,058	-,022	-,016	-,010
double Nat	,104	,004	-,011	,173	,115	,383	,181	-,147	-,063	1,000	,055	,119	,011	,043	-,013	,035	-,031	-,061	,002	,054	,025
épouse/mari	,001	-,002	,023	,041	,011	,013	,186	,178	,069	,055	1,000	,096	,656	,137	,056	,108	,069	-,087	,149	,116	,091
concubin(e)	,071	,066	,017	-,036	-,001	,053	,040	-,021	-,017	,119	,096	1,000	,058	-,016	,023	,014	,047	,045	-,025	,102	-,011
enfants	,024	,004	,029	,101	,091	-,030	,158	,192	,063	,011	,656	,058	1,000	,131	,037	,126	,060	-,054	,140	,143	-,020
frères	,091	,038	,036	,112	,147	,088	,078	-,034	-,004	,043	,137	-,016	,131	1,000	,615	,214	,203	,108	,169	-,056	,040
sœurs	,070	,095	,061	,031	,062	,070	,007	-,105	,041	-,013	,056	,023	,037	,615	1,000	,224	,251	,324	,195	,031	-,035
cousins	,044	,000	,023	,019	,112	,014	,073	,050	,090	,035	,108	,014	,126	,214	,224	1,000	,395	,420	-,007	,080	-,024
concles et tantes	,111	,120	,091	-,010	,091	,068	,065	-,039	,061	-,031	,069	,047	,060	,203	,251	,395	1,000	,414	,025	,135	-,017
Grands-parents	,138	,110	-,021	-,013	,020	-,009	-,077	-,097	,058	-,061	-,087	,045	-,054	,108	,324	,420	,414	1,000	-,038	,131	-,017
Parents	-,002	,009	,006	,007	,017	-,033	-,053	-,012	-,022	,002	,149	-,025	,140	,169	,195	-,007	,025	-,038	1,000	-,023	,143
Amis	,028	,047	,011	,035	,005	,009	-,084	-,059	-,016	,054	,116	,102	,143	-,056	,031	,080	,135	,131	-,023	1,000	-,011
amis des enfants	,059	,000	-,113	-,021	-,029	,067	,044	-,036	-,010	,025	,091	-,011	-,020	,040	-,035	-,024	-,017	-,017	,143	-,011	1,000
Dimension	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Valeur propre	2,635	2,082	1,917	1,688	1,535	1,367	1,280	1,197	1,024	,976	,912	,787	,754	,716	,576	,519	,335	,304	,276	,065	,055

a. Les valeurs manquantes ont été prises en compte avec le mode de la variable quantifiée.

Objets

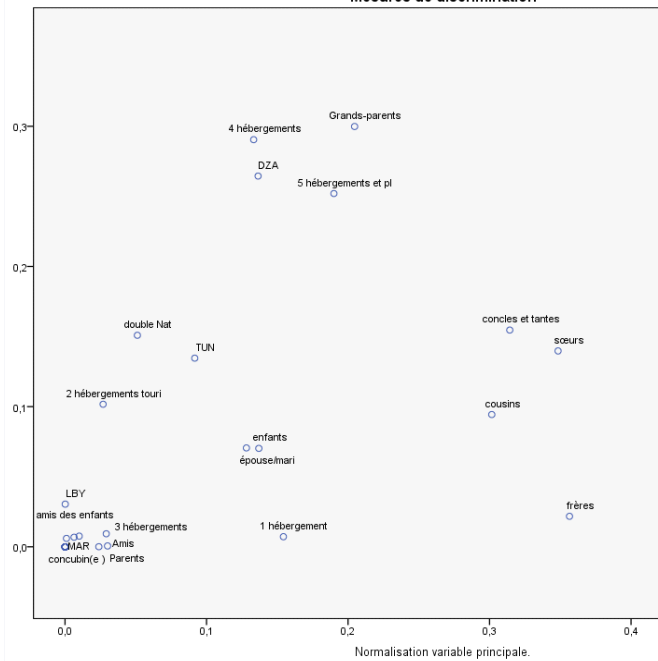
Points des objets étiquetés par



Mesures de discrimination

	Mesures de discrimination		Moyenne
	1	2	
1 hébergements	,154	,007	,081
2 hébergements touristique	,027	,102	,064
3 hébergements	,006	,007	,007
4 hébergements	,133	,290	,212
5 hébergements et plus pendant le séjour touristique	,190	,252	,221
TUN	,092	,135	,113
DZA	,136	,264	,200
LBY	,000	,030	,015
MAR	,010	,008	,009
double Nat	,051	,151	,101
épouse/mari	,128	,071	,099
concubin(e)	,024	,000	,012
enfants	,137	,070	,104
frères	,357	,022	,189
sœurs	,348	,140	,244
cousins	,302	,094	,198
concles et tantes	,314	,155	,234
Grands-parents	,205	,300	,252
Parents	,030	,001	,015
Amis	,029	,009	,019
amis des enfants	,001	,006	,004
Total actif	2,675	2,113	2,394

Mesures de discrimination



Annexe 8 : Analyse des composantes principales (ACP) des questions Q16-Q22-Q30 de l'enquête

Analyse factorielle

		Remarques
Sortie obtenue		26-JUL-2018 01:29:58
Commentaires		
Entrée	Données	D:\My work\thèse\actuel\2018\thèse\question naire\analyses multivariées\questionnaire - acp.sav Jeu_de_données1
	Jeu de données actif	
	Filtre	<sans>
	Pondération	<sans>
	Fichier scindé	<sans>
	N de lignes dans le fichier de travail	470
Gestion des valeurs manquantes	Définition de la valeur manquante	MISSING=EXCLUDE : Les valeurs manquantes définies par l'utilisateur sont traitées comme des données manquantes.
	Observations utilisées	LISTWISE : Les statistiques sont basées sur des observations dépourvues de valeurs manquantes dans les variables utilisées.
Syntaxe		FACTOR /VARIABLES heb_1 heb_2 heb_3 heb_4 heb_5 hotel location chez_parents chez_amis chez_soi chez_famille airbnb TUN DZA LBY MAR Diaspora /MISSING LISTWISE /ANALYSIS heb_1 heb_2 heb_3 heb_4 heb_5 hotel location chez_parents chez_amis chez_soi chez_famille airbnb TUN DZA LBY MAR Diaspora /PRINT UNIVARIATE INITIAL CORRELATION ROTATION FScore /FORMAT SORT /PLOT EIGEN ROTATION /CRITERIA MINEIGEN(1) ITERATE(25) /EXTRACTION PC /CRITERIA ITERATE(25) /ROTATION VARIMAX /SAVE REG(ALL) /METHOD=CORRELATION.
Ressources	Temps de processeur	00:00:02,45
	Temps écoulé	00:00:01,58
	Mémoire maximale requise	38092 (37,199K) octets
Variables créées	FAC1_19	Score de la composante 1
	FAC2_19	Score de la composante 2
	FAC3_19	Score de la composante 3
	FAC4_19	Score de la composante 4
	FAC5_19	Score de la composante 5
	FAC6_19	Score de la composante 6

Statistiques descriptives

	Moyenne	Ecart type	Analyse N
1 hébergement	4,24	2,478	455
2 hébergements	4,34	2,446	455
3 hébergements	5,25	1,901	455
4 hébergements	5,73	1,298	455
5 hébergements et +	5,79	1,198	455
hôtel	1,49	,500	455
location	1,79	,407	455
chez parents	1,62	,485	455
chez amis	1,89	,319	455
chez-soi	1,79	,407	455
chez Famille	1,98	,123	455
airbnb	1,99	,114	455
TUN	1,40	,490	455
DZA	1,77	,423	455
LBY	1,84	,367	455
MAR	1,98	,123	455
Diaspora	1,79	,407	455

	1 hébergement	2 hébergements	3 hébergements
Corrélation 1 hébergement	1,000	-,458	-,247
2 hébergements	-,458	1,000	-,234
3 hébergements	-,247	-,234	1,000
4 hébergements	-,097	-,090	-,017
5 hébergements et +	-,072	-,066	,000
hôtel	-,102	,065	,054
location	-,114	,060	,125
chez parents	-,210	,097	,105
chez amis	-,138	-,041	,066

chez-soi	,013	-,088	-,052
chez Famille	-,053	,025	-,049
airbnb	-,082	,079	,056
TUN	-,099	-,041	,039
DZA	,186	-,002	-,026
LBY	-,069	,046	-,046
MAR	-,017	,025	-,002
Diaspora	-,112	-,004	-,001

	4 hébergements	5 hébergements et +	hôtel	location
Corrélation 1 hébergement	-,097	-,072	-,102	-,114
2 hébergements	-,090	-,066	,065	,060
3 hébergements	-,017	,000	,054	,125
4 hébergements	1,000	,066	,088	,020
5 hébergements et +	,066	1,000	-,096	,045
hôtel	,088	-,096	1,000	-,083
location	,020	,045	-,083	1,000
chez parents	-,010	,006	-,227	-,211
chez amis	,150	,093	-,092	
chez-soi	,053	-,032	-,277	-,184
chez Famille	,112	,053	,015	-,020
airbnb	-,024	-,020	-,041	,035
TUN	,046	-,062	-,276	-,287
DZA	-,073	-,097	,330	,113
LBY	,072	,173	,043	,247
MAR	,043	-,022	,015	-,064
Diaspora	,149	-,041	,036	-,131

Matrice de corrélation

	chez parents	chez amis	chez-soi	chez Famille	airbnb
--	--------------	-----------	----------	--------------	--------

Corrélation	1 hébergement	-,210	-,138	,013	-,053	-,082
	2 hébergements	,097	-,041	-,088	,025	,079
	3 hébergements	,105	,066	-,052	-,049	,056
	4 hébergements	-,010	,150	,053	,112	-,024
	5 hébergements et +	,006	,093	-,032	,053	-,020
	hôtel	-,227	-,092	-,277	,015	-,041
	location	-,211	-,117	-,184	-,020	,035
	chez parents	1,000	,162	-,099	-,024	-,011
	chez amis	,162	1,000	,002	,011	,080
	chez-soi	-,099	,002	1,000	,024	-,059
	chez Famille	-,024	,011	,024	1,000	-,014
	airbnb	-,011	,080	-,059	-,014	1,000
	TUN	,563	,110	,364	-,007	,016
	DZA	-,365	-,133	-,283	,016	-,064
	LBY	-,267	-,006	-,180	,043	,054
	MAR	-,097	,180	-,020	-,016	-,014
	Diaspora	,235	,087	,135	,068	-,059

Matrice de corrélation

	TUN	DZA	LBY	MAR	Diaspora
Corrélation					
1 hébergement	-,099	,186	-,069	-,017	-,112
2 hébergements	-,041	-,002	,046	,025	-,004
3 hébergements	,039	-,026	-,046	-,002	-,001
4 hébergements	,046	-,073	,072	,043	,149
5 hébergements et +	-,062	-,097	,173	-,022	-,041
hôtel	-,276	,330	,043	,015	,036
location	-,287	,113	,247	-,064	-,131
chez parents	,563	-,365	-,267	-,097	,235
chez amis	,110	-,133	-,006	,180	,087

chez-soi	,364	-,283	-,180	-,020	,135
chez Famille	-,007	,016	,043	-,016	,068
airbnb	,016	-,064	,054	-,014	-,059
TUN	1,000	-,611	-,487	-,153	,386
DZA	-,611	1,000	-,241	-,069	-,181
LBY	-,487	-,241	1,000	-,055	-,151
MAR	-,153	-,069	-,055	1,000	-,064
Diaspora	,386	-,181	-,151	-,064	1,000

Qualités de représentation

	Initiales
1 hébergement	1,000
2 hébergements	1,000
3 hébergements	1,000
4 hébergements	1,000
5 hébergements et +	1,000
hôtel	1,000
location	1,000
chez parents	1,000
chez amis	1,000
chez-soi	1,000
chez Famille	1,000
airbnb	1,000
TUN	1,000
DZA	1,000
LBY	1,000
MAR	1,000
Diaspora	1,000

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Variance totale expliquée

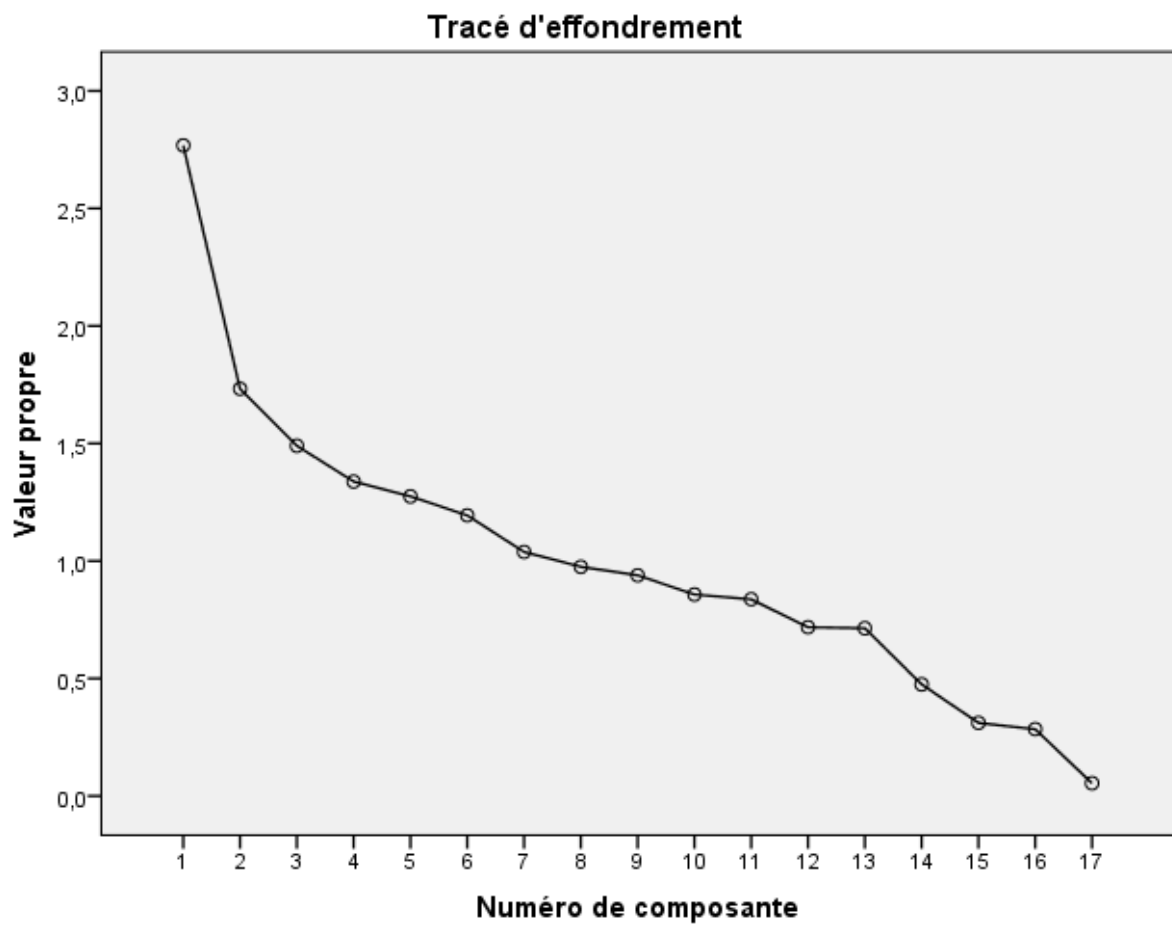
Composante	Valeurs propres initiales			Sommes de rotation du carré des chargements	
	Total	% de la variance	% cumulé	Total	% de la variance
1	2,768	16,284	16,284	2,156	12,685
2	1,733	10,192	26,476	1,879	11,052
3	1,490	8,765	35,241	1,608	9,461
4	1,338	7,869	43,110	1,329	7,818
5	1,275	7,498	50,608	1,323	7,780
6	1,194	7,023	57,631	1,281	7,533
7	1,038	6,108	63,740	1,260	7,410
8	,975	5,735	69,474		
9	,939	5,523	74,997		
10	,857	5,042	80,040		
11	,837	4,923	84,963		
12	,718	4,224	89,187		
13	,714	4,199	93,385		
14	,475	2,793	96,178		
15	,311	1,831	98,009		
16	,284	1,672	99,681		
17	,054	,319	100,000		

Variance totale expliquée

Composante	Sommes de rotation du carré des chargements
	% cumulé
1	12,685
2	23,737
3	33,198
4	41,016
5	48,796
6	56,330
7	63,740

8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.



Matrice des composantes^a

a. 7 composantes extraites.

Rotation de la matrice des composantes^a

	Composante						
	1	2	3	4	5	6	7
chez parents	,814	,121	,197	-,114	,222	,091	-,025
TUN	,734	,536	,023	,106	-,167	,065	-,071
LBY	-,576	,094	,191	,110	,554	-,011	-,047
location	-,499	,014	,215	-,084	,165	,358	-,295
DZA	-,252	-,744	-,203	-,101	-,246	-,054	-,102
hôtel	-,075	-,696	,101	,298	-,184	,053	,021
chez-soi	-,049	,696	-,138	,238	-,438	-,079	,004
2 hébergements	,012	-,092	,830	-,073	-,079	-,372	-,043
1 hébergement	-,104	-,009	-,794	-,195	-,034	-,294	-,062
airbnb	-,108	,136	,278	-,244	-,026	,184	,162
4 hébergements	-,063	,026	-,030	,698	,086	,132	,203
Diaspora	,444	,084	,062	,510	-,130	,051	-,094
chez Famille	-,043	-,028	,048	,503	,096	-,170	-,077
5 hébergements et +	-,008	,068	-,098	,106	,706	-,027	,033
3 hébergements	,064	-,056	-,005	-,044	-,040	,893	,026
MAR	-,159	-,006	,039	-,060	-,145	-,075	,785
chez amis	,222	,050	,033	,098	,251	,128	,670

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Méthode de rotation : Varimax avec normalisation Kaiser.^a

a. Convergence de la rotation dans 13 itérations.

Matrice de transformation des composantes

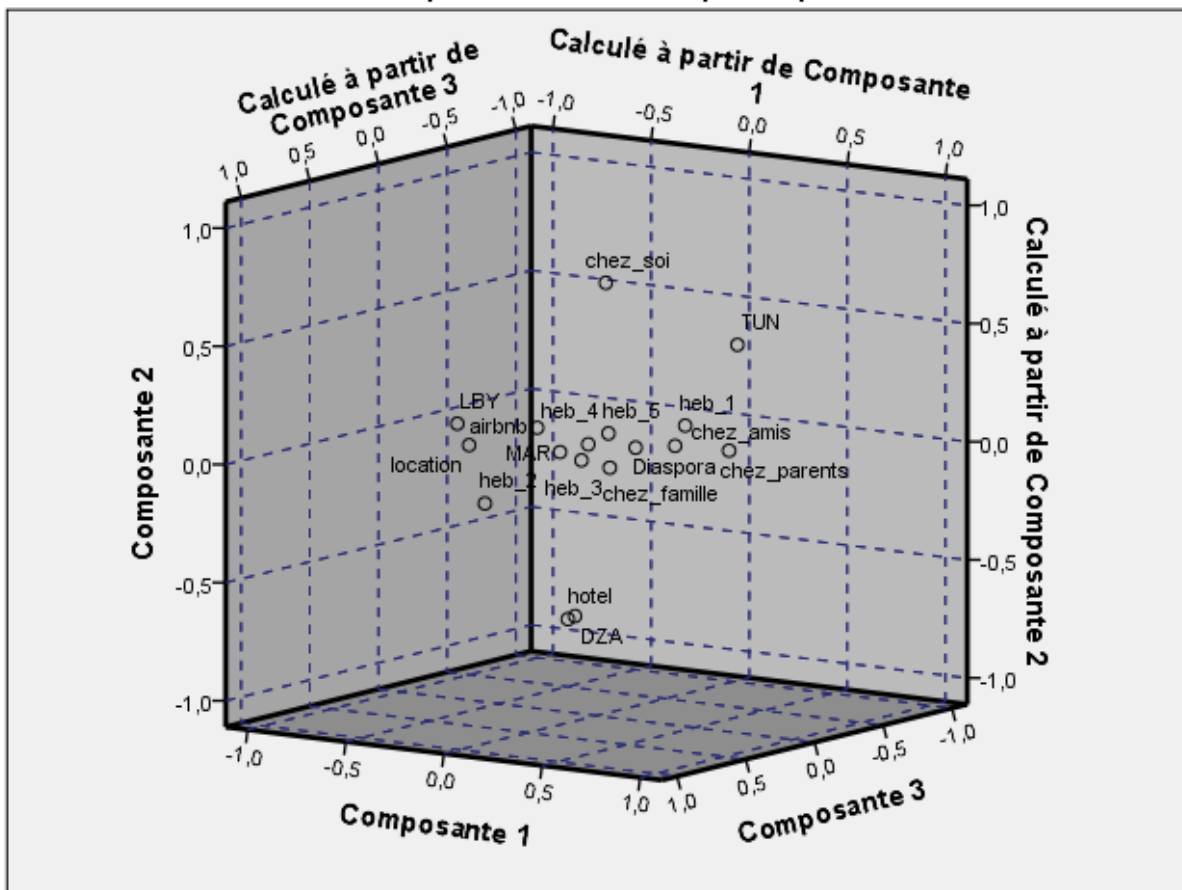
Composante	1	2	3	4	5	6	7
1	,769	,601	,076	,158	-,083	,059	,082

2	-,107	,016	,804	,148	,474	,273	,144
3	-,424	,637	-,395	,034	,498	,025	,096
4	,046	-,295	-,284	,723	,033	,140	,536
5	,161	-,149	-,257	-,401	,092	,842	,083
6	,021	-,044	-,094	,493	,109	,262	-,815
7	-,435	,348	,191	,162	-,706	,351	,064

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Méthode de rotation : Varimax avec normalisation Kaiser.

Tracé des composantes dans l'espace après rotation



Matrice des coefficients des composantes

	Composante						
	1	2	3	4	5	6	7
1 hébergement	-,002	,009	-,483	-,126	,052	-,199	-,023
2 hébergements	,002	-,040	,545	-,065	-,092	-,318	-,029
3 hébergements	,008	-,039	-,033	-,035	-,082	,707	,005
4 hébergements	-,080	,001	-,042	,528	,026	,099	,128
5 hébergements et +	,063	-,005	-,117	,059	,563	-,067	,001
hôtel	,046	-,401	,064	,255	-,134	,050	,021
location	-,266	,106	,136	-,030	,042	,291	-,235
chez parents	,442	-,089	,076	-,148	,246	,019	-,049
chez amis	,111	-,040	-,020	,024	,188	,061	,515
chez-soi	-,217	,447	-,042	,182	-,387	-,022	-,001
chez Famille	-,030	-,027	,022	,389	,069	-,139	-,082
airbnb	-,096	,113	,181	-,195	-,074	,139	,135
TUN	,270	,192	,003	,031	-,087	,038	-,086
DZA	-,005	-,386	-,107	-,028	-,155	-,011	-,047
LBY	-,280	,134	,101	,098	,352	-,029	-,048
MAR	-,118	,024	,038	-,067	-,154	-,061	,642
Diaspora	,178	-,037	,024	,370	-,078	,033	-,109

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Méthode de rotation : Varimax avec normalisation Kaiser.

Scores des composantes.

Matrice de covariance des coefficients des composantes

Composante	1	2	3	4	5	6	7
1	1,000	,000	,000	,000	,000	,000	,000
2	,000	1,000	,000	,000	,000	,000	,000
3	,000	,000	1,000	,000	,000	,000	,000
4	,000	,000	,000	1,000	,000	,000	,000
5	,000	,000	,000	,000	1,000	,000	,000
6	,000	,000	,000	,000	,000	1,000	,000

7	,000	,000	,000	,000	,000	,000	1,000
---	------	------	------	------	------	------	-------

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Méthode de rotation : Varimax avec normalisation Kaiser.

Scores des composantes.

Annexe 9 : Analyse des composantes principales (ACP) des questions Q22-Q30-Q39 de l'enquête

Analyse factorielle

Remarques		
Sortie obtenue		26-JUL-2018 01:49:26
Commentaires		
Entrée	Données	D:\My work\thèse\actuel\2018\thèse\question naire\analyses multivariées\questionnaire - acp.sav
	Jeu de données actif	Jeu_de_données1
	Filtre	<sans>
	Pondération	<sans>
	Fichier scindé	<sans>
	N de lignes dans le fichier de travail	470
Gestion des valeurs manquantes	Définition de la valeur manquante	MISSING=EXCLUDE : Les valeurs manquantes définies par l'utilisateur sont traitées comme des données manquantes.
	Observations utilisées	LISTWISE : Les statistiques sont basées sur des observations dépourvues de valeurs manquantes dans les variables utilisées.
Syntaxe		FACTOR /VARIABLES heb_1 heb_2 heb_3 heb_4 heb_5 TUN DZA LBY MAR Diaspora épouse_mari concubin enfants frères sœurs cousins concles_tantes Grands_parents Parents Amis amis_enfants /MISSING LISTWISE /ANALYSIS heb_1 heb_2 heb_3 heb_4 heb_5 TUN DZA LBY MAR Diaspora épouse_mari concubin enfants frères sœurs cousins concles_tantes Grands_parents Parents Amis amis_enfants /PRINT UNIVARIATE INITIAL CORRELATION ROTATION FSCORE /FORMAT SORT /PLOT EIGEN ROTATION /CRITERIA MINEIGEN(1) ITERATE(25) /EXTRACTION PC /CRITERIA ITERATE(25) /ROTATION VARIMAX /SAVE REG(ALL) /METHOD=CORRELATION.
Ressources	Temps de processeur	00:00:00,49
	Temps écoulé	00:00:00,37
	Mémoire maximale requise	56748 (55,418K) octets
Variables créées	FAC1_2	Score de la composante 1
	FAC2_2	Score de la composante 2

FAC3_2	Score de la composante 3
FAC4_2	Score de la composante 4
FAC5_2	Score de la composante 5
FAC6_2	Score de la composante 6
FAC7_2	Score de la composante 7
FAC8_2	Score de la composante 8
FAC9_2	Score de la composante 9

Statistiques descriptives

	Moyenne	Ecart type	Analyse N
1 hébergement	4,24	2,478	455
2 hébergements	4,34	2,446	455
3 hébergements	5,25	1,901	455
4 hébergements	5,73	1,298	455
5 hébergements et +	5,79	1,198	455
TUN	1,40	,490	455
DZA	1,77	,423	455
LBY	1,84	,367	455
MAR	1,98	,123	455
Diaspora	1,79	,407	455
épouse/mari	1,43	,496	455
concubin(e)	1,98	,132	455
enfants	1,46	,499	455
frères	1,85	,361	455
sœurs	1,84	,369	455
cousins	1,92	,277	455
concles et tantes	1,96	,200	455
Grands-parents	1,96	,205	455
Parents	1,97	,173	455
Amis	1,98	,132	455

amis des enfants	1,99	,081	455
------------------	------	------	-----

Matrice de corrélation

	1 hébergement	2 hébergements	3 hébergements
Corrélation 1 hébergement	1,000	-,458	-,247
2 hébergements	-,458	1,000	-,234
3 hébergements	-,247	-,234	1,000
4 hébergements	-,097	-,090	-,017
5 hébergements et +	-,072	-,066	,000
TUN	-,099	-,041	,039
DZA	,186	-,002	-,026
LBY	-,069	,046	-,046
MAR	-,017	,025	-,002
Diaspora	-,112	-,004	-,001
épouse/mari	-,008	-,007	,016
concubin(e)	-,061	,080	-,009
enfants	,016	-,012	,018
frères	-,082	,047	-,024
sœurs	-,061	,102	-,048
cousins	-,038	,006	-,015
concles et tantes	-,104	,128	-,082
Grands-parents	-,131	,117	,028
Parents	,002	,009	-,003
Amis	-,028	,046	-,009

amis des enfants	-,058	,000	,111
------------------	-------	------	------

Matrice de corrélation

	4 hébergements	5 hébergements et +	TUN	DZA
Corrélation 1 hébergement	-,097	-,072	-,099	,186
2 hébergements	-,090	-,066	-,041	-,002
3 hébergements	-,017	,000	,039	-,026
4 hébergements	1,000	,066	,046	-,073
5 hébergements et +	,066	1,000	-,062	-,097
TUN	,046	-,062	1,000	-,611
DZA	-,073	-,097	-,611	1,000
LBY	,072	,173	-,487	-,241
MAR	,043	-,022	-,153	-,069
Diaspora	,149	-,041	,386	-,181
épouse/mari	-,047	,021	-,025	,177
concubin(e)	-,027	,046	,041	-,034
enfants	-,114	-,036	,022	,153
frères	,124	,103	,075	-,076
sœurs	,047	,072	,056	-,003
cousins	,030	,146	,003	-,072
concles et tantes	,000	,147	,058	-,063
Grands-parents	-,003	,052	-,022	,085
Parents	,013	,022	-,036	,052
Amis	,037	-,024	,007	,085
amis des enfants	-,017	-,014	,067	-,045

Matrice de corrélation

		LBY	MAR	Diaspora	épouse/mari	concubin(e))
Corrélation	1 hébergement	-,069	-,017	-,112	-,008	-,061
	2 hébergements	,046	,025	-,004	-,007	,080
	3 hébergements	-,046	-,002	-,001	,016	-,009
	4 hébergements	,072	,043	,149	-,047	-,027
	5 hébergements et +	,173	-,022	-,041	,021	,046
	TUN	-,487	-,153	,386	-,025	,041
	DZA	-,241	-,069	-,181	,177	-,034
	LBY	1,000	-,055	-,151	-,162	-,013
	MAR	-,055	1,000	-,064	-,071	-,017
	Diaspora	-,151	-,064	1,000	-,053	,137
	épouse/mari	-,162	-,071	-,053	1,000	-,119
	concubin(e)	-,013	-,017	,137	-,119	1,000
	enfants	-,186	-,064	-,026	,654	-,078
	frères	-,020	-,004	,036	-,144	-,057
	sœurs	-,095	,042	-,021	-,060	-,014
	cousins	,063	,091	,040	-,121	-,040
	concles et tantes	-,031	,063	-,026	-,084	-,028
	Grands-parents	-,094	,060	-,057	,079	-,029
	Parents	-,009	-,022	,002	-,153	-,024
	Amis	-,058	-,017	,055	-,119	,109
	amis des enfants	-,036	-,010	,025	-,093	-,011

Matrice de corrélation

	enfants	frères	sœurs	cousins	concles et tantes
Corrélation 1 hébergement	,016	-,082	-,061	-,038	-,104
2 hébergements	-,012	,047	,102	,006	,128
3 hébergements	,018	-,024	-,048	-,015	-,082
4 hébergements	-,114	,124	,047	,030	,000
5 hébergements et +	-,036	,103	,072	,146	,147
TUN	,022	,075	,056	,003	,058
DZA	,153	-,076	-,003	-,072	-,063
LBY	-,186	-,020	-,095	,063	-,031
MAR	-,064	-,004	,042	,091	,063
Diaspora	-,026	,036	-,021	,040	-,026
épouse/mari	,654	-,144	-,060	-,121	-,084
concubin(e)	-,078	-,057	-,014	-,040	-,028
enfants	1,000	-,145	-,048	-,136	-,072
frères	-,145	1,000	,604	,202	,185
sœurs	-,048	,604	1,000	,211	,235
cousins	-,136	,202	,211	1,000	,374
concles et tantes	-,072	,185	,235	,374	1,000
Grands-parents	,047	,087	,312	,400	,384
Parents	-,142	,171	,197	-,008	,026
Amis	-,145	-,057	,032	,081	,139
amis des enfants	,021	,041	-,036	-,025	-,017

Matrice de corrélation

		Grands-parents	Parents	Amis	amis des enfants
Corrélation	1 hébergement	-,131	,002	-,028	-,058
	2 hébergements	,117	,009	,046	,000
	3 hébergements	,028	-,003	-,009	,111
	4 hébergements	-,003	,013	,037	-,017
	5 hébergements et +	,052	,022	-,024	-,014
	TUN	-,022	-,036	,007	,067
	DZA	,085	,052	,085	-,045
	LBY	-,094	-,009	-,058	-,036
	MAR	,060	-,022	-,017	-,010
	Diaspora	-,057	,002	,055	,025
	épouse/mari	,079	-,153	-,119	-,093
	concubin(e)	-,029	-,024	,109	-,011
	enfants	,047	-,142	-,145	,021
	frères	,087	,171	-,057	,041
	sœurs	,312	,197	,032	-,036
	cousins	,400	-,008	,081	-,025
	concles et tantes	,384	,026	,139	-,017
	Grands- parents	1,000	-,038	,134	-,017

Parents	-,038	1,000	-,024	,143
Amis	,134	-,024	1,000	-,011
amis des enfants	-,017	,143	-,011	1,000

Qualités de représentation

	Initiales
1 hébergement	1,000
2 hébergements	1,000
3 hébergements	1,000
4 hébergements	1,000
5 hébergements et +	1,000
TUN	1,000
DZA	1,000
LBY	1,000
MAR	1,000
Diaspora	1,000
épouse/mari	1,000
concubin(e)	1,000
enfants	1,000
frères	1,000
sœurs	1,000
cousins	1,000
concles et tantes	1,000
Grands-parents	1,000
Parents	1,000
Amis	1,000

amis des enfants	1,000
------------------	-------

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Variance totale expliquée

Composante	Valeurs propres initiales			Sommes de rotation du carré des chargements	
	Total	% de la variance	% cumulé	Total	% de la variance
1	2,518	11,989	11,989	1,991	9,479
2	1,992	9,487	21,476	1,918	9,133
3	1,877	8,936	30,412	1,886	8,982
4	1,505	7,168	37,580	1,711	8,148
5	1,374	6,542	44,122	1,505	7,168
6	1,346	6,411	50,532	1,368	6,514
7	1,227	5,843	56,376	1,265	6,023
8	1,104	5,255	61,631	1,227	5,843
9	1,064	5,065	66,696	1,135	5,406
10	,959	4,567	71,263		
11	,936	4,456	75,718		
12	,802	3,817	79,535		
13	,791	3,766	83,301		
14	,705	3,355	86,656		
15	,683	3,250	89,906		
16	,584	2,781	92,687		
17	,520	2,478	95,165		
18	,337	1,607	96,772		

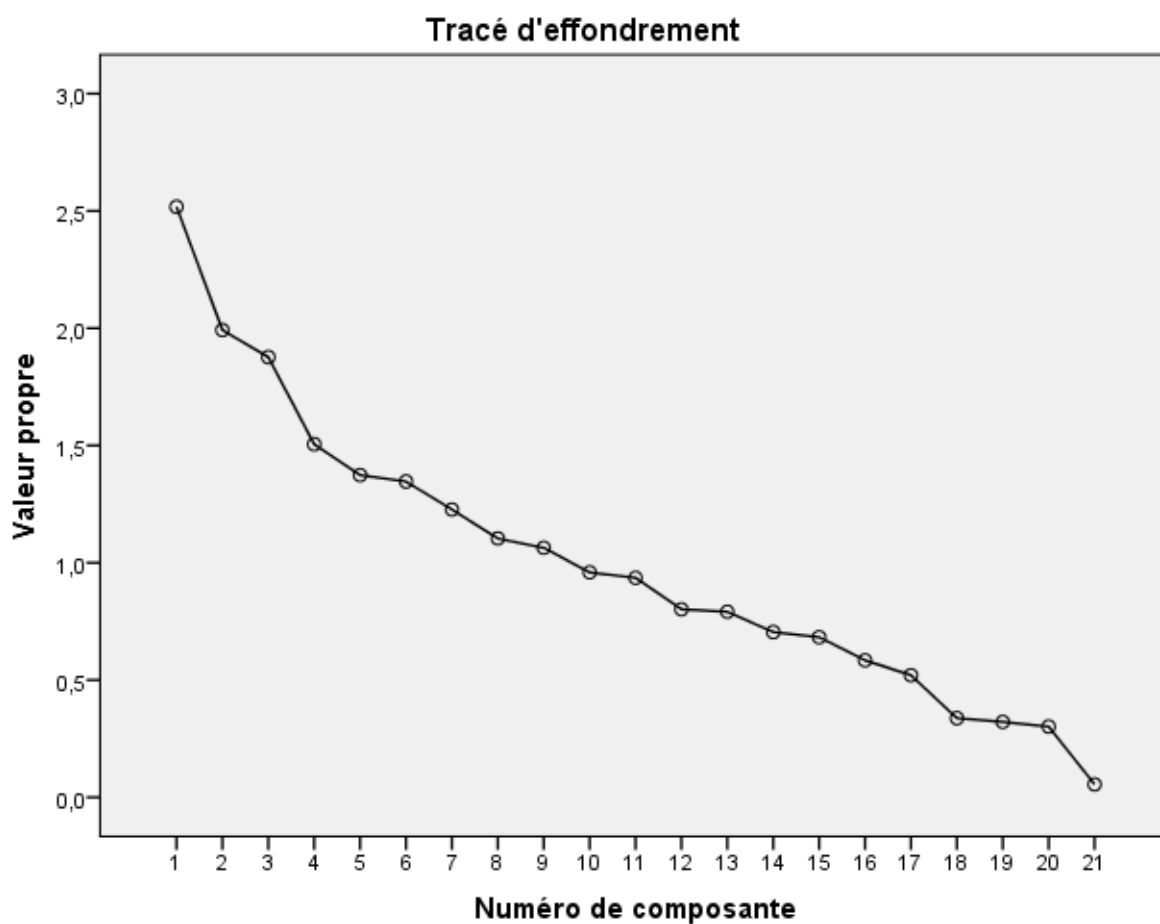
19	,321	1,530	98,302		
20	,301	1,436	99,737		
21	,055	,263	100,000		

Variance totale expliquée

Composante	Sommes de rotation du carré des chargements	
	% cumulé	
1		9,479
2		18,612
3		27,594
4		35,742
5		42,910
6		49,424
7		55,447
8		61,290
9		66,696
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		

19	
20	
21	

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.



Matrice des composantes^a

--

a. 9 composantes extraites.

Rotation de la matrice des composantes^a

	Composante						
	1	2	3	4	5	6	7
Grands-parents	,756	-,108	,156	,077	,110	-,080	,071

cousins	,723	,050	-,148	,062	-,075	,146	-,007
concles et tantes	,715	,070	-,065	,117	,084	,068	-,090
TUN	,041	,923	,074	,061	-,049	-,207	,053
DZA	-,028	-,774	,262	,108	-,147	-,290	-,007
Diaspora	-,078	,534	,004	,034	,028	-,130	,005
épouse/mari	-,023	-,073	,865	-,109	,022	,003	-,030
enfants	-,048	-,013	,840	-,089	,018	-,056	,017
frères	,162	,100	-,080	,784	,038	,084	-,047
sœurs	,337	,005	,034	,755	,071	-,047	-,097
Parents	-,162	-,113	-,215	,574	-,018	-,024	,183
2 hébergements	,054	-,051	-,002	,077	,852	-,088	-,261
1 hébergement	-,090	-,137	-,050	-,019	-,801	-,108	-,341
LBY	-,100	-,261	-,320	-,153	,179	,706	-,084
5 hébergements et +	,208	,023	,081	,086	-,080	,690	,044
3 hébergements	,025	-,002	,060	-,094	-,032	,023	,849
amis des enfants	-,081	,072	-,112	,155	,053	-,049	,532
concubin(e)	-,058	,066	-,127	-,078	,142	,050	-,050
Amis	,296	-,122	-,197	-,128	-,013	-,197	,033
MAR	,198	-,128	-,261	-,170	,131	-,364	,002
4 hébergements	-,069	,065	-,067	,125	-,011	,085	,019

Rotation de la matrice des composantes^a

	Composante	
	8	9
Grands-parents	,046	,009
cousins	-,062	,043

concles et tantes	,024	-,109
TUN	,080	-,054
DZA	,256	,003
Diaspora	,343	,292
épouse/mari	-,096	,041
enfants	-,104	-,093
frères	-,128	,169
sœurs	-,055	,107
Parents	,054	-,186
2 hébergements	,088	-,166
1 hébergement	-,059	-,173
LBY	-,166	,052
5 hébergements et +	,082	,077
3 hébergements	-,025	,148
amis des enfants	-,022	-,350
concubin(e)	,588	,008
Amis	,581	,111
MAR	-,508	,270
4 hébergements	,022	,808

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Méthode de rotation : Varimax avec normalisation Kaiser.^a

a. Convergence de la rotation dans 16 itérations.

Matrice de transformation des composantes

Composante	1	2	3	4	5	6	7
1	,650	,247	-,395	,515	,244	,114	-,004

2	,384	-,848	,202	,105	-,016	,088	-,188
3	,333	,305	,806	,099	,087	-,352	,049
4	-,131	,014	-,042	,559	-,767	-,247	,014
5	-,262	,087	,281	,315	,173	,582	,252
6	,430	,214	,045	-,498	-,525	,368	-,062
7	,167	-,187	-,092	-,121	-,065	-,126	,944
8	-,122	-,145	,244	,187	-,104	,354	,060
9	-,083	-,130	-,053	-,055	,151	-,423	-,027

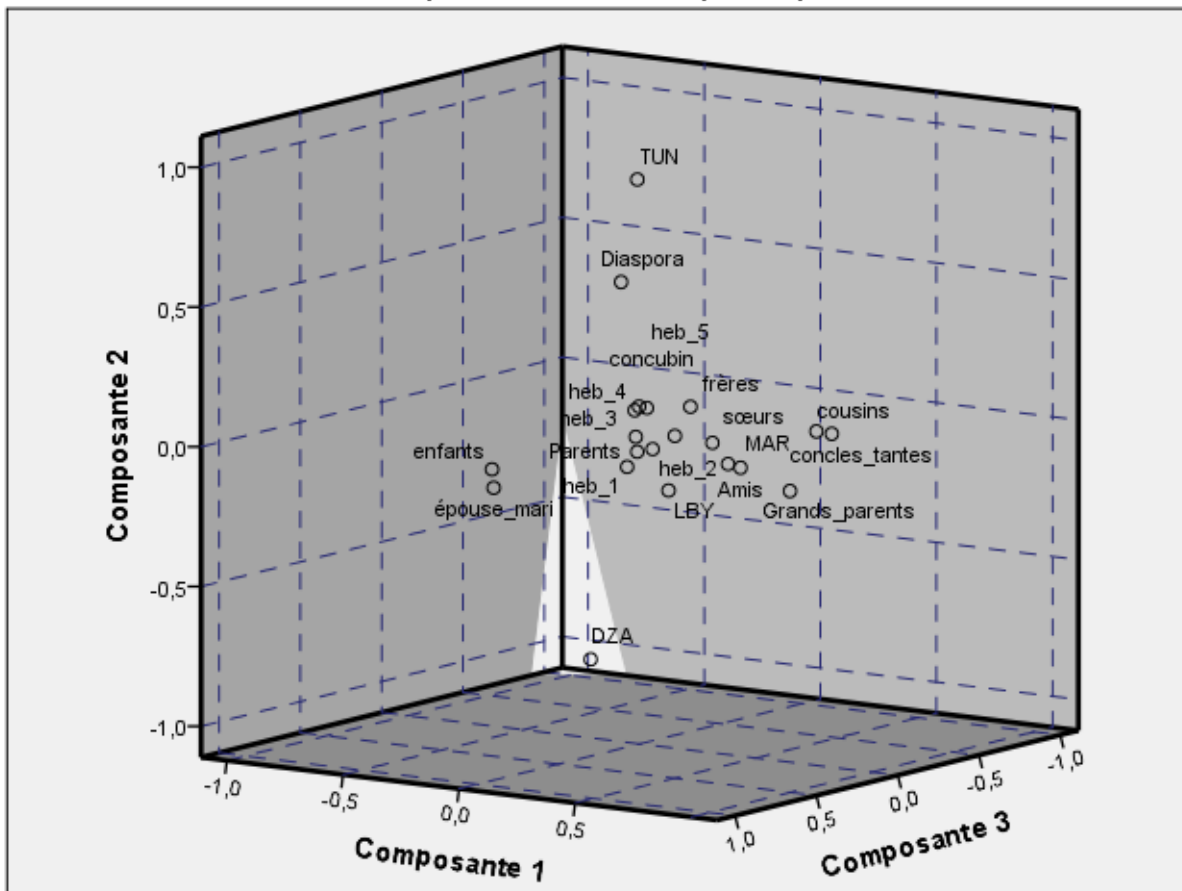
Matrice de transformation des composantes

Composante	8	9
1	,045	,144
2	-,169	-,097
3	,029	-,044
4	-,134	-,012
5	-,552	,097
6	-,191	,259
7	,047	-,031
8	,716	,466
9	-,308	,820

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Méthode de rotation : Varimax avec normalisation Kaiser.

Tracé des composantes dans l'espace après rotation



Matrice des coefficients des composantes

	Composante						
	1	2	3	4	5	6	7
1 hébergement	,007	-,022	-,059	,015	-,528	-,057	-,260
2 hébergements	-,038	-,038	,002	,034	,578	-,087	-,209
3 hébergements	,044	-,049	,031	-,064	-,027	,016	,678
4 hébergements	-,089	-,019	,012	,070	-,008	,025	,005
5 hébergements et +	,097	,028	,117	,039	-,098	,535	,042
TUN	,029	,487	,045	,010	-,059	-,108	-,008
DZA	-,020	-,433	,119	,118	-,072	-,198	,036
LBY	-,062	-,114	-,133	-,095	,116	,476	-,054
MAR	,114	-,076	-,195	-,169	,111	-,362	,009

Diaspora	-,060	,246	,030	,018	,003	-,069	-,027
épouse/mari	,006	-,015	,468	-,017	,034	,064	-,025
concubin(e)	-,039	,006	-,043	-,036	,077	,066	-,041
enfants	-,002	,020	,445	-,003	,031	,026	,009
frères	-,025	,029	,014	,457	,001	,046	-,043
sœurs	,074	-,021	,065	,427	,018	-,041	-,074
cousins	,384	,034	-,059	-,065	-,107	,088	,011
concles et tantes	,368	,047	-,017	-,023	,001	,045	-,056
Grands-parents	,395	-,066	,092	-,039	,029	-,060	,081
Parents	-,151	-,086	-,098	,376	-,012	-,019	,148
Amis	,168	-,107	-,104	-,113	-,037	-,138	,045
amis des enfants	-,039	,021	-,074	,101	,033	-,027	,420

Matrice des coefficients des composantes

	Composante	
	8	9
1 hébergement	-,028	-,141
2 hébergements	,041	-,141
3 hébergements	-,013	,130
4 hébergements	,022	,718
5 hébergements et +	,125	,026
TUN	,013	-,095
DZA	,249	,074
LBY	-,098	,023
MAR	-,465	,253
Diaspora	,251	,239

épouse/mari	-0,43	,081
concubin(e)	,477	-,001
enfants	-,057	-,042
frères	-,089	,119
sœurs	-,032	,074
cousins	-,051	-,010
concles et tantes	,013	-,141
Grands-parents	,037	-,009
Parents	,060	-,172
Amis	,461	,098
amis des enfants	-,023	-,324

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Méthode de rotation : Varimax avec normalisation Kaiser.

Scores des composantes.

Matrice de covariance des coefficients des composantes

Composante	1	2	3	4	5	6	7
1	1,000	,000	,000	,000	,000	,000	,000
2	,000	1,000	,000	,000	,000	,000	,000
3	,000	,000	1,000	,000	,000	,000	,000
4	,000	,000	,000	1,000	,000	,000	,000
5	,000	,000	,000	,000	1,000	,000	,000
6	,000	,000	,000	,000	,000	1,000	,000
7	,000	,000	,000	,000	,000	,000	1,000
8	,000	,000	,000	,000	,000	,000	,000
9	,000	,000	,000	,000	,000	,000	,000

Matrice de covariance des coefficients des composantes

Composante	8	9
1	,000	,000
2	,000	,000
3	,000	,000
4	,000	,000
5	,000	,000
6	,000	,000
7	,000	,000
8	1,000	,000
9	,000	1,000

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Méthode de rotation : Varimax avec normalisation Kaiser.

Scores des composantes.

Annexe 10 : Rapport entre les arrivées globales dans les hôtels par nationalité maghrébine et la répartition de l'échantillon de notre enquête

	Tunisiens¹⁶⁷ TUN	Algériens DZA	Libyens LYB	Marocains MAR	Mauritaniens¹⁶⁸ MAUR	Maghrébins résidents à l'étranger¹⁶⁹	Total Maghrébins	Total général	% des Maghrébins par rapport au total général
Statistiques ONTT (2008-2015)	13813476	2206860	2429579	135228	15691	253289	18854123	46323528	
%	73,27%	11,70%	12,89%	0,72%	0,08%	1,34%	100%		40,70%
Statistiques ONTT(2015)	2 241 208	398 910	386 165	22 098	5 580	53 625	3 107 586	4 384 311	
%	72,12%	12,84%	12,43%	0,71%	0,18%	1,73%	100%		70,88%
Échantillon	185	100	80	7	0	98	470		
%	39,36%	21,28%	17,02%	1,49%	0	20,85%	100%		

¹⁶⁷ Les statistiques de l'ONTT proposent des données concernant les résidents en général.

¹⁶⁸ Les premières statistiques concernant les Mauritaniens sont évoquées pour la première fois dans le périodique de l'ONTT de 2014. Donc la première date évoquant ces statistiques est 2013.

¹⁶⁹ Pour les statistiques de l'ONTT il s'agit uniquement des Tunisiens résidents à l'étranger (TRE).

Annexe 11 : Arrivées globales dans les hôtels par nationalité

Année	Tunisiens	Algériens	Libyens	Marocains	Mauritaniens	Tunisiens résidents à l'étranger	Total Maghrébins	Total général
	TUN	DZA	LYB	MAR	MAUR	TRE		
2008	1 313 499	262 432	165 979	16 820		21 078	1 779 808	6 916 078
2009	1 366 969	288 109	169 741	13 768		18 583	1 857 170	6 408 809
2010	1 518 424	336 768	202 987	16 447		23 777	2 098 403	6 667 472
2011	1 525 182	143 672	299 904	11 709		18 929	1 999 396	4 147 760
2012	1 903 466	240 715	394 510	17 996		38 283	2 594 970	5 989 789
2013	1 948 878	227 601	424 128	15 515	5 575	33 819	2 655 516	5 900 387
2014	1 995 850	308 653	386 165	20 875	4 536	45 195	2 761 274	5 908 922
2015	2 241 208	398 910	386 165	22 098	5 580	53 625	3 107 586	4 384 311
Total	13 813 476	2 206 860	2 429 579	135 228	15 691	253 289	18 854 123	46 323 528

Annexe 12 : Arrivées globales dans les hôtels par nationalité - Tourisme en Chiffres de 2016 (ONTT)

ARRIVEES GLOBALES DANS LES HOTELS PAR NATIONALITE

Source : O.N.T.T

Année : 2016

Nationalités / Années	2014	2015	2016	Ecart 2016/2015
FRANÇAIS	594 013	311 334	217 915	-30,0
ALLEMANDS	505 438	242 239	138 415	-42,9
ANGLAIS	466 567	213 051	22 745	-89,3
ITALIENS	243 151	59 630	44 578	-25,2
SCANDINAVES	42 662	21 848	7 071	-67,6
SUISSES	38 074	19 000	11 819	-37,8
BELGES	140 046	46 726	10 109	-78,4
NEERLANDAIS	59 668	20 401	4 464	-78,1
AUTRICHIENS	17 270	4 746	3 043	-35,9
ESPAGNOLS	63 886	24 267	19 082	-21,4
LUXEMBOURGEAIS	20 648	9 201	5 201	-43,5
GRECS	2 405	1 237	813	-34,3
PORTUGAIS	19 440	7 063	6 446	-8,7
IRLANDAIS	5 251	2 458	1 734	-29,5
MALTAIS	4 445	1 382	1 686	22,0
CROATES	1 934	505	474	-6,1
SERBES	8 977	3 235	6 738	108,3
TURCS	9 937	8 263	8 691	5,2
LITUANIENS	2 031	1 226	332	-72,9
RUSSES	344 840	69 066	671 289	872,0
UKRAINIENS	5 517	1 650	5 237	217,4
TCHÉQUES	87 916	36 571	32 162	-12,1
SLOVAQUES	22 124	5 039	6 583	30,6
SLOVÈNES	1 759	982	849	-13,5
BULGARES	1 338	717	695	-3,1
HONGROIS	17 570	5 071	3 679	-27,5
POLONAIS	102 549	20 739	19 575	-5,6
ROUMAINS	4 687	2 446	1 813	-25,9
DIVERS EUROPEENS	37 811	19 509	23 848	22,2
TOTAL EUROPEENS	2 871 954	1 159 602	1 277 086	10,1
%	48,6	26,4	27,8	
ALGERIENS	308 653	398 910	494 150	23,9
LIBYENS	386 165	327 127	259 965	-20,5
MAROCAINS	20 875	22 098	20 175	-8,7
MAURITANIENS	4 536	5 580	4 941	-11,5
TOTAL MAGHREBINS	720 229	753 715	779 231	3,4
%	12,2	17,2	17	
AMÉRICAINS	12 756	10 755	10 007	-7,0
CANADIENS	14 051	7 897	5 151	-34,8
TOTAL NORD-AMÉRICAINS	26 807	18 652	15 158	-18,7
%	0,5	0,4	0,3	
SAOUDIENS	10 459	11 935	6 772	-43,3
SYRIENS	1 044	969	1 410	45,5
IRAKIENS	1 996	1 490	4 695	215,1
LIBANAIS	4 138	3 609	3 300	-8,6
JORDANIENS	2 888	2 738	4 291	56,7
PALESTINIENS	653	854	883	3,4
KOWEITIENS	1 420	1 365	1 308	-4,2
SOUDANAIS	572	843	792	-6,0
YÉMÉNITES	728	327	314	-4,0
QATARIS	2 911	1 105	1 147	3,8
BAHREINIS	529	454	455	0,2
OUMANAIS	878	737	865	17,4
ÉMIRATS ARABES UNIS	3 568	1 041	1 088	4,5
ÉGYPTIENS	8 477	7 782	7 817	0,4
MOYENS-ORIENTAUX	40 261	35 249	35 137	-0,3
%	0,7	0,8	0,8	
AFRICAINS	28 694	21 798	18 177	-16,6
JAPONAIS	22 892	6 205	5 603	-9,7
DIVERS	132 253	83 215	83 642	0,5
AUSTRALIENS	2 089	1 096	1 568	43,1
CHINOIS	21 012	8 614	22 851	165,3
BRESILIENS	1 686	1 332	1 103	-17,2
AFR.,INDIENS,CH,BR	208 626	122 260	132 944	8,7
%	3,5	2,8	2,9	
TUN RESID A L'ETRANGER	45 195	53 625	44 084	-17,8
%	0,8	1,2	1,0	
TOTAL N-RESIDENTS	3 913 072	2 143 103	2 283 640	6,6
%	66,2	48,9	49,8	
TOTAL RESIDENTS	1 995 850	2 241 208	2 304 810	2,8
%	33,8	51,1	50,2	
TOTAL GENERAL	5 908 922	4 384 311	4 588 450	4,7
%	100	100	100	

Annexe 13 : Recettes touristiques - Tourisme en Chiffres de 2016 (ONTT)

TOURISME ET COMMERCE EXTERIEUR

Source : I.N.S. / B.C.T. / B.E. Unité: Million de dinars Année : 2016

Produits / Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2012	2013	2014	2015	2016
TOURISME	2 021,0	1 902,9	2 290,0	2 611,0	2 825,2	3 077,3	3 390,2	3 471,9	3 522,5	3 175,3	3 221,4	3 625,6	2 414,7	2 373,4
PETROLE ET DERIVES	911,9	1 030,8	1 150,9	1 757,3	2 017,6	3 137,8*	4 079,9	2 093,3	2 979,2	2 928,3	2 838,5	2 433,7	1 240,8	1 210,4
HUILE D'OLIVE	55,8	114,3	708,0	476,7	828,9	696,0	759,1	533,4	444,4	593,2	820,2	490,2	1 891,9	872,4
PHOSPHATE NATUREL	45,7	33,1	24,6	34,5	35,6	71,0	180,5	54,9	81,5	19,6	3,8	18,0	1,0	0,6
ACIDE PHOSPHORIQUE	214,3	158,3	225,6	282,9	317,4	343,9	887,2	418,0	518,5	487,7	384,8	439,2	320,8	498,5
TEXTILES-HABILLEMENTS	4 141,2	4 214,7	4 245,4	4 402,7	*4.401,8	5 128,6	5 134,3	4 584,3	4 864,9	4 701,8	5 016,1	5 179,2	4 780,5	5 174,3
DATTES ET AGRUMES	109,5	107,1	119,1	145,8	133,1	224,6	234,1	259,2	307,9	360,0	398,9	410,2	468,3	511,2
TOTAL DES EXPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES*	14 290,4	14 335,0	16 478,9	18 676,3	20 763,7	25 469,0	30 761,0	26 474,5	30 874,7	34 154,4	35 292,7	36 328,2	33 940,3	35 749,8
TOURISME														
TOTAL EXPORTATIONS (en %)	14,2	13,3	14,7	18,8	13,6	12,1	11,0	13,1	11,4	9,3	9,1	10,0	7,1	6,5

* : chiffres actualisés

Les recettes touristiques extraites de la balance des paiements correspondent :

1- à l'ensemble des ventes de devises en Tunisie dans les banques ou guichets habilités

2- aux règlements des agences de voyages et sous-délégués

Ne sont pas comprises les recettes des transporteurs aériens et maritimes, ni celles correspondant aux achats faits par les touristes mais payés contre remboursement

RECETTES TOURISTIQUES MENSUELLES

SOURCE : B.C.T. Unité: Million de dinars Année : 2016

Mois / Années	2012	2013	2014	2015	2016
JANVIER	158,8	189,3	212,1	227,2	112,2
FEVRIER	155,5	137,2	186,5	171,6	102,7
MARS	191,1	183,9	213,6	187,0	125,1
AVRIL	224,6	216,3	254,0	197,3	127,0
MAI	269,8	272,4	271,9	220,5	158,5
JUIN	277,1	266,8	307,2	242,8	181,9
JUILLET	337,8	305,8	357,7	221,9	288,1
AOÛT	413,5	447,6	560,7	297,7	468,8
SEPTEMBRE	343,5	352,6	381,6	208,8	301,5
OCTOBRE	369,1	378,2	390,9	178,4	191,8
NOVEMBRE	247,7	253,6	261,1	128,8	158,9
DECEMBRE	186,8	217,7	228,3	132,7	156,9
TOTAL	3 175,3	3 221,4	3 625,6	2 414,7	2 373,4

RECETTE MOYENNE EN DEVISE PAR VISITEUR PAR MOIS ET PAR SAISON

Source : O.N.T.T. Unité: Le dinar Année : 2016

Mois / Années	2012	2013	2014	2015	2016
JANVIER	511,7	678,3	623,1	844,4	535,7
FEVRIER	607,9	552,3	608,7	786,6	514,9
MARS	513,9	464,5	624,5	591,9	621,0
NOVEMBRE	642,4	682,9	828,0	530,8	503,7
DECEMBRE	471,6	504,3	651,2	430,3	366,3
MOYENNE DE LA BASSE SAISON	546,5	568,6	665,7	625,7	484,3
AVRIL	478,9	490,1	566,3	592,3	535,1
MAI	540,2	494,1	508,1	507,8	462,8
JUIN	464,8	377,7	449,4	560,8	584,1
JUILLET	455,0	458,7	547,6	607,7	495,3
AOÛT	559,0	503,7	584,9	467,1	563,5
SEPTEMBRE	498,3	484,8	590,7	648,6	654,9
OCTOBRE	745,9	674,8	799,8	552,0	471,9
MOYENNE DE LA HAUTE SAISON	528,4	493,1	571,8	550,4	541,5
MOYENNE ANNUELLE	533,6	513,9	597,4	574,7	524,4

Annexe 14 : Répartition des recettes touristique par pays - Tourisme en Chiffres de 2016 (ONTT)

REPARTITION DES RECETTES TOURISTIQUES PAR PAYS

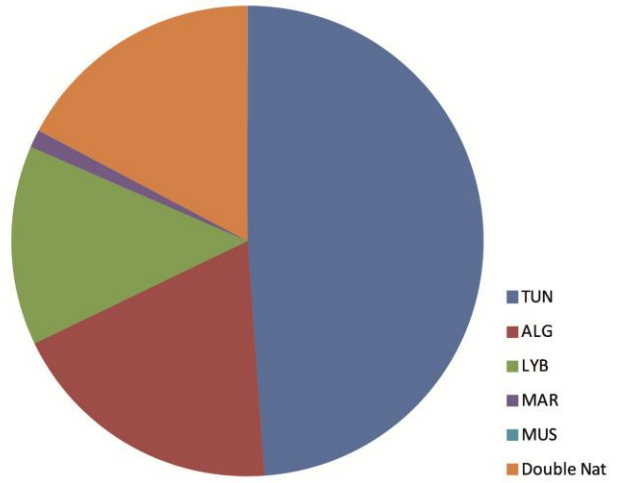
SOURCE : B.C.T./O.N.T.T.

En millions de dinars

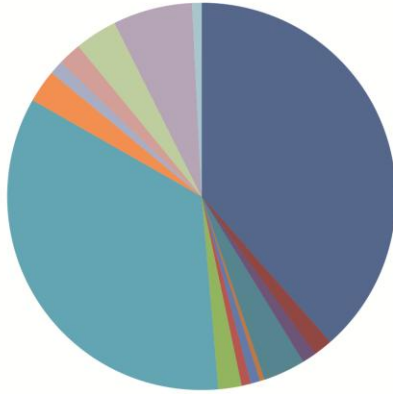
Pays / Années	2014	2015	2016	Ecart 2016/2015
EUROPE	2381,2	1314	1315,4	0,1
FRANCE	520	355,9	242,8	-31,8
ALLEMAGNE	554	326,6	201,9	-38,2
GRANDE BRETAGNE	386,4	222,7	18,7	-91,6
ITALIE	150,7	54,1	37,6	-30,5
BELGIQUE	132,2	72,7	11,1	-84,7
NEERLANDAIS	48,4	20,9	6	-71,3
AUTRICHE	21,8	10,4	6,3	-39,4
ESPAGNE	20,6	13,3	11	-17,3
GRECE	0,8	0,5	0,3	-40,0
SUEDE	15,8	7,1	3,4	-52,1
FINLANDE	8,3	4,3	2,1	-51,2
DANEMARK	15,2	6,2	2,7	-56,5
IRLANDE	5,1	1,8	1	-44,4
PORTUGAL	11,9	5,2	4,9	-5,8
LUXEMBOURG	18,4	10	7,2	-28,0
SUISSE	45,7	25,2	18,5	-26,6
POLOGNE	69,7	35,9	27,3	-24,0
TCHÉQUIE	61,8	31,6	27,7	-12,3
HONGRIE	8,5	3,5	2,9	-17,1
NORVEGE	5,6	2,3	1,1	-52,2
SLOVAQUIE	12	3	4,6	53,3
SERBIE MONTENEGRO	6,3	2,3	5,1	121,7
BULGARIE	0,9	0,5	0,5	0,0
ROUMANIE	4	2,1	1,7	-19,0
MALTE	2,2	1,1	1	-9,1
TURQUIE	4,2	3,3	3,1	-6,1
BOSNIE HERZEGOVINE	6,1	2,6	3,9	50,0
RUSSIE	217,9	76,3	645,9	746,5
ESTONIE	3,3	1,9	2,6	36,8
LITOUANIE	4,9	2,7	0,5	-81,5
UKRAINE	5,4	1,3	5	284,6
SLOVENIE	4	2,3	2,3	0,0
CROATIE	4,6	2,1	1,7	-19,0
BIELORUSSIE	2,5	1,4	1,9	35,7
CHYPRE	0,7	0,3	0,5	66,7
MOLDAVIE	1,1	0,5	0,5	0,0
ALBANIE	0,2	0,1	0,1	0,0
PAYS ARABES	1186,7	1057,6	1007,9	-47
MAGHREB ARABE	1111,6	987,6	930,9	-57
ALGERIE	236,5	296,1	354,2	19,6
LIBYE	864,4	681,3	566,8	-16,8
MAROC	8,4	8	7,4	-7,5
MAURITANIE	2,3	2,2	2,5	13,6
AUTRES PAYS ARABES	75,1	70	77	10,0
ARABIE SAOUDITE	38,2	36,5	39,6	8,5
SYRIE	1,4	1,1	1	-9,1
EGYPTE	2,7	2,2	2,1	-4,5
KOWEIT	4,3	4	4,2	5,0
LIBAN	4,9	4,4	4,2	-4,5
IRAK	2	1,5	1,9	26,7
JORDANIE	5,4	5,1	6	17,6
PALESTINE	1	1	0,7	-30,0
EMIRATS ARABES UNIS	6,4	6,1	7,9	29,5
QATAR	5,1	4,7	5,5	17,0
BAHREIN	0,9	0,8	1	25,0
OMAN	2,4	2,3	2,6	13,0
YEMEN	0,3	0,2	0,2	0,0
SOUDAN	0,1	0,1	0,1	0,0
AMERIQUE	24,4	22,3	21,7	-2,7
ETATS-UNIS	10,9	10,3	11,6	12,6
CANADA	13,5	12	10,1	-15,8
AUTRES	2,6	1,5	2,4	60,0
AUTRES	30,7	19,3	26	34,7
JAPON	10	4,7	3,4	-27,7
AUTRES	20,7	14,6	22,6	54,8
TOTAL GENERAL	3 625,6	2 414,7	2 373,4	-1,7

Annexe 15 : Répartition de l'échantillon par pays de provenance

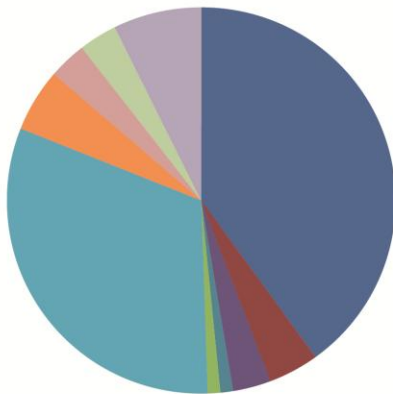
Répartition de l'échantillon total



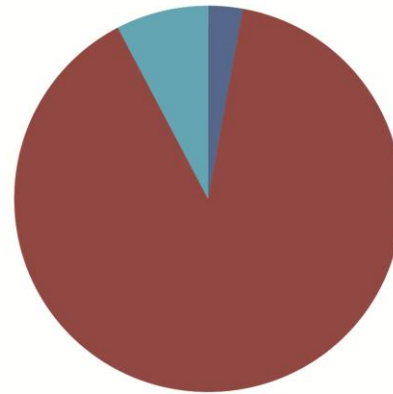
Répartition des Tunisiens selon le pays de résidence



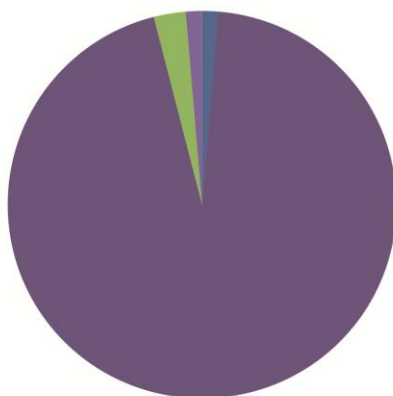
Répartition des Maghrébins ayant double nationalité selon le pays de résidence



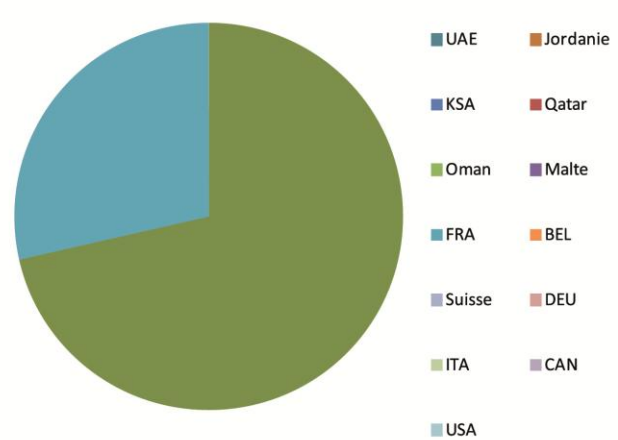
Répartition des Algériens selon le pays de résidence



Répartition des Libyens selon le pays de résidence



Répartition des Marocains selon le pays de résidence



Résumé :

Le tourisme contribue à hauteur de plus de 15 % dans le PIB national tunisien (WTTC, 2017 : p 1). Ce secteur, depuis sa création dans le milieu des années soixante-dix, a toujours été un des plus importants moteurs de l'économie du pays. Depuis le début des années deux mille, le modèle, basé sur la commercialisation des produits classiques [4 S : sea, sun, sand (plage), sand (désert)] à une clientèle majoritairement occidentale, a atteint la saturation. Au cours de cette période, la chute a commencé à se sentir jusqu'à atteindre une situation critique aggravée par les événements terroristes qu'a subi le pays en 2015. Pour faire face à cette situation, les acteurs du secteur sont allés épuiser dans leur réserve stratégique qui n'était rien d'autre que le touriste national et le touriste maghrébin, essentiellement les Algériens et les Libyens : voisins immédiats de la Tunisie. Actuellement, ces touristes représentent les nationalités les plus présentes en Tunisie post-révolution.

Cette thèse de doctorat a examiné le sujet via le recours à des analyses des documents statistiques officiels, des entretiens auprès des différents acteurs qui agissent sur le secteur touristique tunisien, des observations ciblant plusieurs hauts lieux touristiques dans la métropole Tunis et une enquête statistique. La population touristique ciblée est riche et variée puisqu'elle concerne les tunisiens (touristes nationaux), les Algériens, les Libyens, les Marocains, les mauritaniens et la diaspora maghrébine qui émane essentiellement des pays en dehors du territoire du Grand Maghreb, majoritairement de l'Occident.

De ce fait, nous avons commencé par réfuter la thèse adoptée par des chercheurs occidentaux prétendant que l'accès au tourisme pour les sociétés en voie de développement est un phénomène récent. Par la suite, nous avons présenté comment ces touristes maghrébins consomment l'espace du Grand Tunis et dans quels lieux ils se concentrent. La thèse a permis également de dresser des profils des touristes maghrébins. Ce profilage se base sur l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle et sur le pays de provenance du touriste. Dans d'autres termes, cette analyse répond aux besoins d'une population touristique nationale et maghrébine actuelle, mais aussi elle se considère comme une étude stratégique pour la population touristique du futur : les jeunes qui seront adultes et les adultes qui seront plus âgés.

Mots-clés : Tourisme intérieur, Tourisme régional, pratiques spatiales, lieux touristiques, aménagements, économie touristique, géographie urbaine, Tunis, Algérie, Lybie, Maroc, Diaspora, Maghreb

Abstract :

Tourism contributes more than 15% of Tunisia's national GDP (WTTC, 2017: p 1). This sector, since its creation in the mid-seventies, has always been one of the most important engines of the country's economy. Since the beginning of the two thousand years, the model, based on the marketing of classic products [4 S: sea, sun, sand (beach), sand (desert)] to a predominantly Western clientele, has reached saturation. During this period, the fall began to feel until reaching a critical situation aggravated by the terrorist events that the country suffered in 2015. To cope with this situation, the actors of the sector went to exhaust in their strategic reserve that was nothing but the national tourist and the Maghreb tourist, mainly Algerians and Libyans: immediate neighbors of Tunisia. Currently, these tourists represent the nationalities most present in post-revolution Tunisia.

This doctoral thesis examined the subject through the use of analyzes of official statistical documents, interviews with the various actors who act on the Tunisian tourism sector, observations targeting several major tourist sites in the Tunis metropolis and a statistical survey. The targeted tourist population is rich and varied since it concerns Tunisians (national tourists), Algerians, Libyans, Moroccans, Mauritians and the Maghreb diaspora, which comes mainly from countries outside the territory of the Greater Maghreb, mainly 'West.

As a result, we began by refuting the thesis adopted by Western researchers claiming that access to tourism for developing societies is a recent phenomenon. Subsequently, we presented how these Maghreb tourists consume the space of Greater Tunis and in what places they focus. The thesis also made it possible to draw profiles of Maghreb tourists. This profiling is based on the age, gender, socio-professional category and country of origin of the tourist. In other words, this analysis meets the needs of a current national and North African tourist population, but it also considers itself a strategic study for the tourist population of the future: young adults and adults who will be older.

Keywords: Domestic tourism, Regional tourism, spatial practices, tourist places, development, tourism economy, urban geography, Tunis, Algeria, Libya, Morocco, Diaspora, Maghreb

Table des matières :

Remerciements :.....	5
Introduction générale.....	12
Partie I : Enjeux de la thèse et démarche méthodologique : la Tunisie du tourisme international au tourisme des Maghrébins	19
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE.....	20
CHAPITRE 1 : LA TUNISIE SAISIE PAR LE TOURISME INTERNATIONAL	22
Introduction :	22
1. Émergence du tourisme en Tunisie : une volonté de l'État après l'indépendance.....	24
2. Développement du tourisme en Tunisie :	24
2.1. Une ère de croissance positive :	25
2.2. L'ère de la crise :	27
3. Mesures de résilience du secteur touristique tunisien :	28
3.1. Mesures à court terme :	28
3.1.1. Complémentarité entre d'une part les touristes tunisiens et maghrébins et d'autre part les touristes européens :.....	28
3.1.2. Une stratégie de communication mieux élaborée :.....	31
3.1.3. Un traitement sécuritaire mieux soigné:	33
3.2. Mesures à moyen et à long terme :	34
3.2.1. La stratégie de la préservation des marchés suspendus par les pays émetteurs :35	
3.2.2. La stratégie de la préservation des marchés connaissant une restriction par les pays émetteurs :.....	36
3.2.3. Les stratégies de diffusion de la destination Tunisie dans de nouveaux marchés :.....	36
3.2.4. Les stratégies orientées vers les marchés national et maghrébin :.....	37
3.2.4.1. La stratégie de renforcement du marché national :.....	37
3.2.4.2. La stratégie déclinée au renforcement du marché maghrébin :.....	38
Conclusion :	39
CHAPITRE 2 : MAIS ENTRE-TEMPS, QUANT EST-IL DE LA CROISSANCE DU TOURISME TUNISIEN ET MAGHREBIN !... UN PHENOMENE NON VU ?	41
Introduction :	41

1. Apparition du tourisme intérieur en Tunisie : entre théories et réalités statistiques	42
2. La mobilité des tunisiens : probable informateur sur l'historicité du motif touristique ?	45
3. Séjours des Tunisiens et des Maghrébins en hôtels en Tunisie :	56
Conclusion :	57
CHAPITRE 3 : L'ENJEU DE LA THESE	59
Introduction :	59
1. La démarche méthodologique de la thèse :	61
1.1. De la conceptualisation à l'exécution de la recherche :	61
Figure 15 : Cycle détaillé de notre recherche	62
Figure 16 : Carte globale de l'agglomération tunisoise.....	64
1.2. Limites et difficultés rencontrées :	67
1.2.1. Les limites :	67
1.2.2. Les difficultés :	69
2. Raisons du choix du terrain :	69
3. Méthodes utilisées pour la reconnaissance des pratiques mobilitaires des Maghrébins à Tunis:	74
4. Les pratiques des Maghrébins à Tunis :	77
4.1. Les Maghrébins choisissant les T.O. pour la visite de Tunis :	78
4.2. Les Maghrébins se rendant à Tunis indépendamment des T.O. :	86
4.2.1. Première catégorie des Maghrébins se rendant à Tunis en mode auto-organisation :	91
4.2.2. Seconde catégorie des Maghrébins se rendant à Tunis en mode auto-organisation :	100
4.2.3. Troisième catégorie des Maghrébins se rendant à Tunis en mode auto-organisation :	103
Conclusion :	104
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	106
PARTIE II : Le fonctionnement de Tunis	108
INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE	110
CHAPITRE 4 : LA PORTE D'ENTREE DANS L'ESPACE TUNISIEN POUR LA MOBILITE TOURISTIQUE DES MAGHREBINS	112
Introduction :	112
1. Vers une construction du concept Central Tourist District (CDT) dans le cas de la métropole Tunis :	114
1.1. Un centre double :	114

1.2.	Les satellites du centre :	117
2.	Exemple de quartiers abritant une population maghrébine dans la métropole Tunis :	119
2.1.	Période précédant la construction de la clinique :	121
2.2.	Période ayant suivi la construction de la clinique :	121
	Conclusion :	126
	CHAPITRE 5 : LES CIRCULATIONS : VILLES VISITEES	127
	Introduction du chapitre	127
1.	Rapports touristiques entre villes tunisiennes et nationalités maghrébines : ...	128
1.1.	Villes visitées par nationalité :.....	128
1.2.	Villes visitées par âges :.....	130
1.3.	Villes visitées selon l'âge et la catégorie socioprofessionnelle :.....	133
2.	L'âge et le sexe : facteurs déterminants de l'attractivité des villes tunisiennes pour touristes tunisiens et maghrébins:	136
	Conclusion :	140
	CHAPITRE 6 : HABITER TOURISTIQUEMENT TUNIS	142
	Introduction :	142
1.	Modes d'hébergement des Maghrébins durant un séjour touristique à Tunis :	144
2.	Stratégies d'hébergement touristique chez les Maghrébins:	146
3.	Logiques d'hébergement chez les Maghrébins lors d'un séjour touristique : ..	150
3.1.	Relation entre le nombre de lieux d'hébergements et la nature des personnes accompagnant le touriste enquêté :.....	150
3.2.	Relation entre le nombre de lieux d'hébergements des Maghrébins et le nombre total des personnes accompagnantes :.....	155
3.3.	Relation entre le nombre des lieux d'hébergement des Maghrébins et le nombre d'enfants qui les accompagnent :.....	159
4.	Durées d'hébergement touristique chez les Maghrébins:	162
5.	Raisons du choix d'hébergement touristique chez les Maghrébins :	172
5.1.	Raisons de base :.....	172
5.2.	Autres raisons :.....	177
6.	Tableau de bord de l'hébergement touristique marchand chez les Maghrébins:	179
	Conclusion :	184
	CHAPITRE 7 : CONSOMMER TUNIS	186
	Introduction :	186
1.	Détails méthodologiques :	187
2.	Critères de fidélisation des Maghrébins à la destination Tunisie :	187

3.	Dépense moyenne pendant le séjour touristique :	194
3.1.	Dépense moyenne par nationalité :.....	194
3.2.	Relation entre la dépense moyenne et la durée moyenne d'un séjour touristique par nationalité:	195
3.3.	Dépenses moyennes journalières par visiteur (DMJV) :.....	196
3.4.	Dépense moyenne des Maghrébins pendant le séjour touristique par catégories socioprofessionnelles :.....	199
	Conclusion :	202
	CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE.....	203
	PARTIE III : LES PRATIQUES TOURISTIQUES DES TUNISIENS ET DES MAGHRÉBINS À TUNIS	206
	INTRODUCTION DE LA TROISIEME PARTIE.....	208
	CHAPITRE 8 : VERS UNE THEORIE DU CAPITAL TOURISTIQUE A PARTIR DES PRATIQUES MOBILITAIRES DES TUNISIENS ET DES MAGHREBINS.....	211
	Introduction du chapitre	211
1.	Définition du capital touristique :	213
2.	Formes d'acquisition du capital touristique dans notre terrain d'étude :	214
3.	Théorisation du capital touristique :	216
4.	Mise en application de la théorie sur notre terrain d'étude :	219
5.	Le capital touristique dans sa forme négative :	224
	Conclusion :	228
	CHAPITRE 9 : DECOUVERTE DU PATRIMOINE IMMATERIEL : LA GASTRONOMIE.....	230
	Introduction :	230
1.	Mise en contexte général :	232
2.	Méthode mise en place :	235
3.	Territoire commun, culture culinaire commune :	237
4.	Mesure de la relation entre plats et lieux de restauration des Maghrébins pendant un séjour touristique en Tunisie :	242
4.1.	Comportement alimentaire des Tunisiens dans un séjour touristique :.....	244
4.2.	Comportement alimentaire des Algériens dans un séjour touristique :.....	248
4.3.	Comportement alimentaire des Libyens dans un séjour touristique :.....	250
4.4.	Comportement alimentaire de la diaspora dans un séjour touristique :.....	251
	Conclusion :	253
	CHAPITRE 10 : LE REPOS BALNEAIRE.....	254
	Introduction :	254
1.	Autopsie des plages de Tunis :	256

1.1.	Caractéristiques partagées par l'ensemble des plages :	256
1.1.1.	Adéquation du parasol pour se protéger du soleil :	256
1.1.2.	Adéquation du parasol pour s'appropriier une partie de la plage :	259
1.2.	Caractéristiques spécifiques de chacune des dix plages :	262
1.2.1.	Autopsie des plages de la banlieue Sud :	262
1.2.1.1.	Plage de Hammam Chat :	262
1.2.1.2.	Plage de Hammam Lif :	269
1.2.1.3.	Plage d'Ezzahra :	272
1.2.1.4.	Plage de Radès :	275
1.2.2.	Autopsie des plages de la banlieue Nord :	279
1.2.2.1.	Plage de La Goulette :	279
1.2.2.2.	Plage d'El Kram :	285
1.2.2.3.	Plage de Carthage Amilcar :	288
1.2.2.4.	Plage de la Marsa :	291
1.2.2.5.	Plage de Gammarth:	297
1.2.2.6.	Plage de Raoued :	300
2.	Se tenir sur la plage :	302
2.1.	La corporéité dans la plage, une question de genre :	302
2.2.	La corporéité sur la plage, une question de laïcité :	303
2.3.	Relevés des pratiques des Tunisiens et des Maghrébins sur la plage :	308
2.3.1.	Mixité dans la plage :	312
2.3.1.1.	Mixité vestimentaire :	312
2.3.1.2.	La plage : lieu pour changer ses vêtements :	319
2.3.2.	Qui se ressemble s'assemble :	320
2.4.	Influences synergiques des pratiques touristiques entre TRE et nationaux :...	321
3.	Le rapport au corps : bain de sable, nudité, bronzage	330
3.1.	Pratique du bain de sable :	330
3.2.	Nudité sur la plage :	333
3.2.1.	Rapports générationnels sur la plage :	333
3.2.2.	Corporéité de l'enfant sur la plage :	335
3.3.	Pratique du bronzage :	339
3.3.1.	Le bronzage comme marqueur social :	339
3.3.2.	Le bronzage sur la plage :	343
Conclusion :		348
CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE.....		351
Conclusion générale :		354

Bibliographie :	361
Liste des figures :	383
Liste des tableaux :	390
Liste des photos :	391
Liste des encadrés :	395
Liste des annexes :	397
Résumé :	571
Abstract :	572
Table des matières :	573

Titre : Pratiques et moments touristiques des Tunisiens et des Maghrébins dans la métropole Tunis

Mots clés : Tourisme intérieur, pratiques spatiales, lieux touristiques, aménagements, géographie urbaine, Tunis.

Résumé : Le tourisme contribue à hauteur de plus de 15 % dans le PIB national tunisien (WTTTC, 2017 : p 1). Ce secteur, depuis sa création dans le milieu des années soixante-dix, a toujours été un des plus importants moteurs de l'économie du pays. Depuis le début des années deux mille, le modèle, basé sur la commercialisation des produits classiques [4 S : sea, sun, sand (plage), sand (désert)] à une clientèle majoritairement occidentale, a atteint la saturation. Au cours de cette période, la chute a commencé à se sentir jusqu'à atteindre une situation critique aggravée par les événements terroristes qu'a subi le pays en 2015. Pour faire face à cette situation, les acteurs du secteur sont allés épuiser dans leur réserve stratégique qui n'était rien d'autre que le touriste national et le touriste maghrébin, essentiellement les Algériens et les Libyens : voisins immédiats de la Tunisie. Actuellement, ces touristes représentent les nationalités les plus présentes en Tunisie post-révolution.

Cette thèse de doctorat a examiné le sujet via le recours à des analyses des documents statistiques officiels, des entretiens auprès des différents acteurs qui agissent sur le secteur touristique tunisien, des observations ciblant plusieurs hauts lieux touristiques dans la métropole Tunis et une enquête statistique. La population touristique ciblée est riche et variée puisqu'elle concerne les tunisiens (touristes nationaux), les Algériens, les Libyens, les Marocains, les mauritaniens et la diaspora maghrébine qui émane essentiellement des pays en dehors du territoire du Grand Maghreb, majoritairement de l'Occident.

(Pour la suite : consulter l'intérieur du document)

Title : Practices and tourist moments of Tunisians and Maghrebians in the metropolis Tunis

Keywords : Domestic tourism, spatial practices, tourist places, development, urban geography, Tunis.

Abstract : Tourism contributes more than 15% of Tunisia's national GDP (WTTTC, 2017: p 1). This sector, since its creation in the mid-seventies, has always been one of the most important engines of the country's economy. Since the beginning of the two thousand years, the model, based on the marketing of classic products [4 S: sea, sun, sand (beach), sand (desert)] to a predominantly Western clientele, has reached saturation. During this period, the fall began to feel until reaching a critical situation aggravated by the terrorist events that the country suffered in 2015. To cope with this situation, the actors of the sector went to exhaust in their strategic reserve that was nothing but the national tourist and the Maghreb tourist, mainly Algerians and Libyans: immediate neighbors of Tunisia. Currently, these tourists represent the nationalities most present in post-revolution Tunisia.

This doctoral thesis examined the subject through the use of analyzes of official statistical documents, interviews with the various actors who act on the Tunisian tourism sector, observations targeting several major tourist sites in the Tunis metropolis and a statistical survey. The targeted tourist population is rich and varied since it concerns Tunisians (national tourists), Algerians, Libyans, Moroccans, Mauritians and the Maghreb diaspora, which comes mainly from countries outside the territory of the Greater Maghreb, mainly West.

(For more: see inside the document)